



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

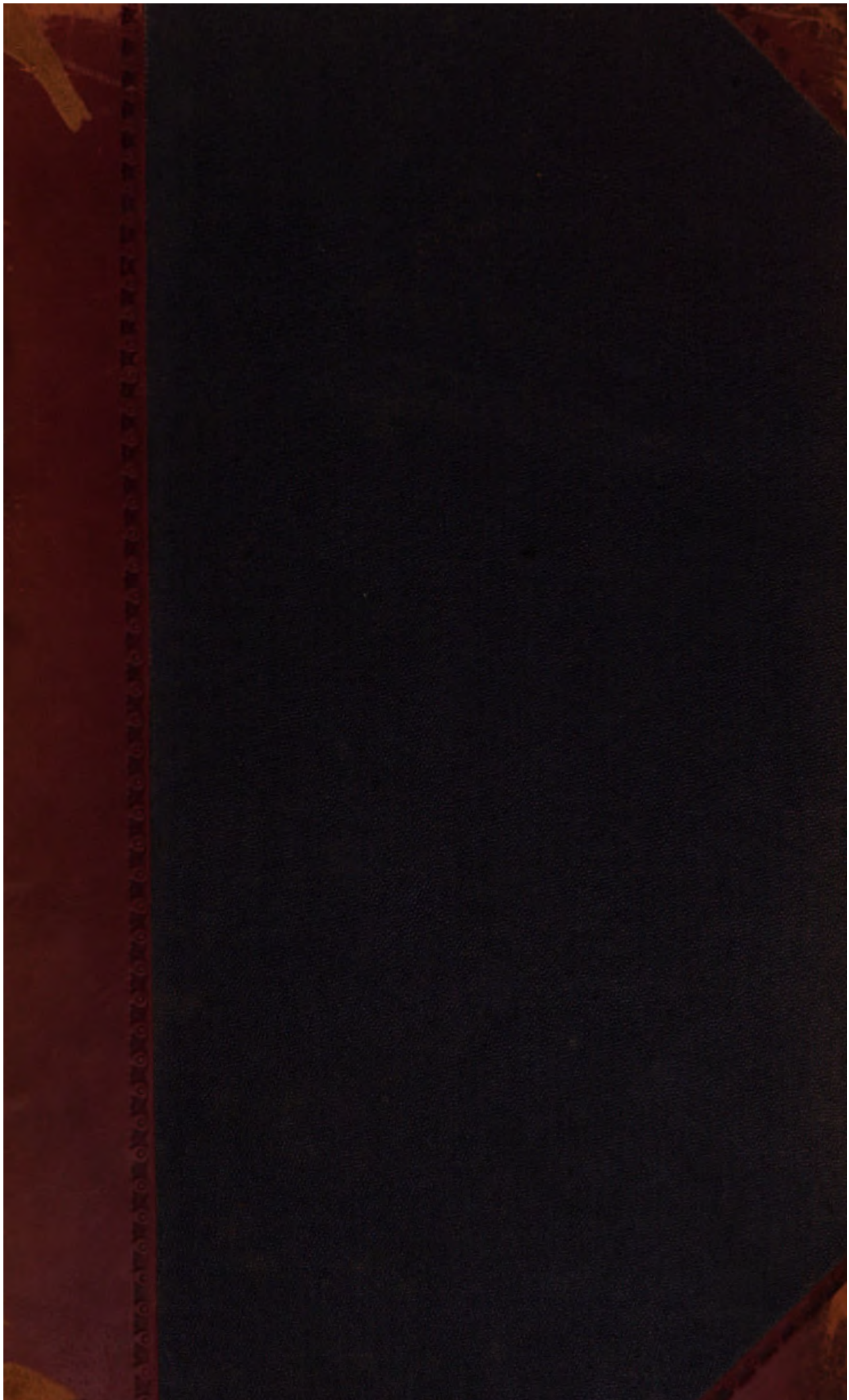
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





6000400261











EXTRAITS DES
MÉMOIRES
DU PRINCE
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,
ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN.

*Imprimerie de M^{me} HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, 7.*

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE

TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MINISTRE, AMBASSADEUR, PRINCE SOUVERAIN DE BENEVENT, VICE-GRAND-ÉLECTEUR ET GRAND-CHAMBELLAN DE L'EMPIRE, SÉNATEUR, PRINCE, PAIR, GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, GRAND-AIGLE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT, DE LA TOISON D'OR, ETC., ETC.,

recueillis et mis en ordre

Par madame la comtesse O... du C...,

Auteur des *Mémoires d'une Femme de qualité.*

... Tempori aptari decet.

(SÈNEQUE, *Médée*, acte II, sc. 2.)

Il faut savoir se conformer aux circonstances.

III

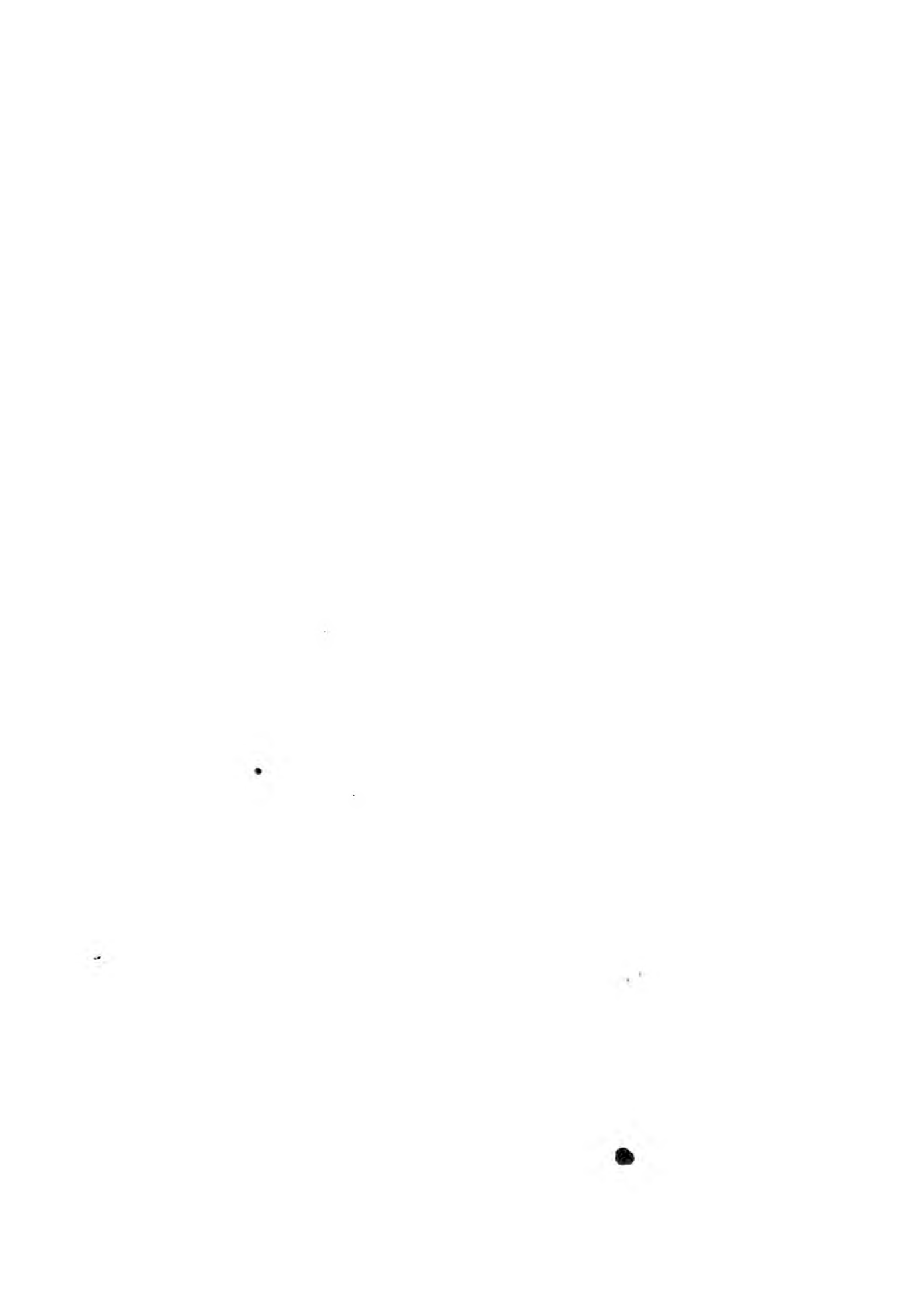


PARIS.

PUBLIÉ PAR CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-COEUR, 10.

MDCCCXXXIX.

237. e. 361.



EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,

CHAPITRE PREMIER.

Mot de Barras en abdiquant. — De quelle façon Bonaparte, nommé troisième consul, s'empare de la première place. — Commission qu'il me donne envers Sieyes. — Pont d'or fait à celui-ci. — Ma conférence avec Sieyes. — Le partage du lion. — Projets de Bonaparte. — Réforme des mœurs. — La marquise de S. et son beau nègre. — Madame Tallien chassée des Tuileries. — Portrait de Bourrienne. — Comment on a fait ses mémoires. — Proposition qu'il osa me faire. — Qui, dès le 18 brumaire, vint à Bonaparte. — Le premier consul donnant des leçons de convenances théâtrales à Talma. — Comment, selon Napoléon, il faut jouer *Néron* et *Nicomède*. — Les grands conquérants selon Bonaparte. — Annibal, selon lui, est le premier des grands capitaines, malgré ses revers qu'il explique. — Fouché entre en scène; ce que je pense de lui.

Barras, après avoir signé son acte d'abdication, s'était tourné vers Bruix, et, d'un accent prophétique, lui avait dit : *Messieurs les mili-*

taires de terre et de mer, jusqu'ici vous avez eu des chefs, dorénavant vous aurez un maître.

Cette menace, jetée en manière de vengeance, devint prophétique. Oui, au 18 brumaire, la république n'eut pas un chef, la France accepta un maître. Napoléon pesa sur nous de tout le poids de son génie, si supérieur; ceux qui, la veille, se croyaient ses égaux, le lendemain devinrent ses sujets. Tous acceptèrent le joug, hors deux seulement : un le supporta avec dignité, l'autre tâtonna pour se venger et ne fit que des sottises : c'étaient le sage Bernadotte et l'imprudent Moreau.

Bonaparte, au premier instant de son entrée en scène comme consul, s'empara de la présidence et de la suprématie d'une façon bien particulière, et qui acheva de nous donner sa mesure en vertu de l'axiome latin *arma cedant togæ* (que les armes cèdent à la toge). Lors de la nomination des trois consuls, la première place avait été pour Sieyes, la seconde pour Roger-Ducos, et le nom de Bonaparte ne venant qu'en troisième ligne, le fait de la présidence semblait résolu en faveur de Sieyes : il n'en fut pas ainsi.

Les trois consuls entrent au Luxembourg, premier siège de leur gouvernement. Dans la salle du conseil, la même occupée la veille par le Directoire, Sieyes s'assied dans le fauteuil du milieu, faisant signe à ses collègues d'occuper les deux autres; mais Bonaparte, en causant avec Ducos, l'a retenu debout, et aussitôt, lui-même, allant prendre le fauteuil réservé à celui-ci, le transporte à la gauche du sien, y pousse Roger-Ducos et se met dans l'autre. A la vue de cette manœuvre, dont Sieyes sent toute la portée, il se met à dire :

« Mais, citoyen troisième consul, ce n'est pas cela.

— Si, si, » répond Bonaparte, en lui lançant un regard qui le foudroie, « cela doit être ainsi; j'ai vaincu des souverains, je ne reculerai pas devant un abbé. »

Cette phrase, prononcée d'un ton aigre-doux, confond Sieyes; il cherche d'un regard interrogateur un appui dans Roger-Ducos; mais celui-ci baisse les yeux et ne se montre pas déterminé à soutenir en faveur du citoyen *sans phrase* la colère du vaillant capitaine. Ce fut de cette façon

que le troisième consul, sautant à pieds joints ses deux collègues, devint le premier; rang au reste qu'il sut soutenir admirablement.

A la suite de cette séance, il me fit appeler :

« Monsieur l'évêque d'Autun, » dit-il en riant, « faites-moi raison d'un grand-vicaire qui veut me faire marcher comme un séminariste; qu'il sache que je suis pape. »

Ce badinage de peu de bon goût me déplut; je me contentai de baisser les yeux et gardai le silence sans sourire, sans éclairer ma physionomie; mon habile interlocuteur me comprit parfaitement, et poursuivant d'un ton plus sérieux :

« Citoyen Talleyrand, » dit-il, « Sieyes se trompe : il a voulu présider la république, sa position ne le lui permet pas; il ne peut être que second consul; l'armée ne se soumettra qu'à de grosses épauettes. Voyez-le, qu'il se rende raisonnable; d'ailleurs, qu'entre lui et notre troisième collègue ils se partagent les fonds en réserve du Directoire, je n'en veux aucunement ma part, puisque je n'en ai pas été directeur; enfin dites-lui que la république, en récompense de ses bons et *loyaux services* (le héros malin appuya

sur ces deux mots), lui va faire présent de la belle terre de Crosne. Je tiens à vivre en paix avec lui, qui d'ailleurs a tenu fidèlement les clauses de notre accord. »

Je promis de répéter fidèlement ce qui m'était dit; puis le premier consul ajouta :

« Quant à vous, il faut qu'on vous place; une ambassade à Berlin; vous conviendrait-elle?

— Général, » répliquai-je, « j'ai resté trop de temps hors de ma patrie pour désirer d'en sortir aussitôt depuis ma rentrée, et de demeurer dehors si longtemps; je pense d'ailleurs pouvoir vous être plus utile au dedans.

— Je le pense comme vous; les relations extérieures vous conviennent, l'Europe vous connaît, vous apprécie; votre nom, vos manières, votre esprit conciliateur vous feront bien venir des cabinets étrangers; d'ailleurs vous êtes habile, et j'aurai besoin ici de gens capables de m'entendre et d'exécuter; aussi vous reprendrez votre portefeuille; mais patientez pendant un mois environ, je vais faire des réformes dans le corps diplomatique français, et je vais vous mettre à couvert de la mauvaise humeur des congédiés. »

Je ne demandais pas mieux ; aussi mes remerciements furent sincères ; puis lui , changeant de propos , me dit :

« Que vous semble de ce coup de main ?

— J'y vois une révolution qui en ferme une autre et une ère nouvelle qui commence.

— Vous avez raison , » répliqua-t-il vivement ,
 « tout partira de cette époque ; il n'y aura plus de passé ; je diviserai en deux seules portions tous les Français : ceux qui veulent les conséquences du 18 brumaire et ceux qui s'opiniâtreront à ne pas en vouloir : aux premiers , places , faveurs , distinctions , bonne mine ; aux autres , colère et rigueur. Vous avez eu raison de le dire , la révolution est finie ; je ne sais qui sont les jacobins ni qui sont les royalistes ? Qui voudra me suivre ne s'entendra pas reprocher des antécédents fâcheux ; je poserai le niveau de la force sur les opinions et les hommes ; je veux rendre à la France tout ce que des parleurs lui ont enlevé ; je ferai taire la loquacerie des avocats et la sottise impiété du voltairianisme ; les bavardages , l'irréligion ont à eux deux perdu la France. Qu'a-t-on gagné au culte de la Raison ? de passer pour fous au mi

lieu de l'Europe. Je vous prévins que, dès qu'un pape aura été élu, je traiterai avec lui d'un concordat pour rendre légalement à la France l'exercice de la religion catholique. Mon rôle, citoyen Talleyrand, est de réédifier, et certes on m'a laissé beaucoup à faire. »

J'admire cette haute intelligence, qui comprenait si parfaitement ses devoirs; jamais ceux du Directoire ne m'avaient tenu un pareil langage; ils vivaient du jour au jour; l'avenir, c'était pour eux lettres closes; ils ne s'en occupaient aucunement, à tel point ils étaient noyés dans les exigences du présent.

Il m'avait congédié, je sortais, lorsque me rappelant :

« Monsieur, » me dit-il, et notez que jusqu'à il m'avait qualifié de citoyen, « savez-vous où il faut d'abord porter la réforme dans les mœurs? la société tout entière est à reconstruire; le Directoire en a fait des bacchanales perpétuelles par le hideux mélange qu'il y a introduit; avec lui l'argent était tout, bien qu'il fût d'ailleurs salement acquis; quant à moi, je le méprise, séparé des bonnes manières et de la probité, car,

monsieur, la vertu, la loyauté sont pour moi la bonne compagnie. Il faut surtout refouler à leur place ces femmes impudiques, tarées, souillées par huit divorces, par des intrigues hideuses. Qu'est-ce qu'une marquise de S..... qui vient d'inviter ma femme et moi à un thé? C'est d'abord une inconvenance; le premier magistrat de la République ne va pas chez le premier venu. Est-ce une femme de l'ancienne cour? quelle est sa conduite? »

La question m'embarrassa. Des rapports de famille m'auraient porté à cacher au premier consul les déportements de cette dame; mais, d'une autre part, il était périlleux de placer un pareil homme en fausse position, et, tout en convenant que la dame et les siens avaient joui des honneurs de la cour, j'ajoutai qu'elle, en particulier, n'avait pas toujours mené une conduite régulière.

« Vous m'en dites assez pour que je prie madame Bonaparte de refuser l'invitation; d'ailleurs j'ai demandé des renseignements à la police, et alors je saurai... »

Il fut interrompu. C'était Marmont, son aide

de camp, qui lui apportait des dépêches de Fouché, et précisément sur la marquise de S..... Il les lut, son œil s'anima, son pied frappa le plancher, puis, prenant la parole :

« Mais, *citoyen*, c'est donc une Messaline? quelle horreur! Et ce nègre, ce nègre! mais c'est infame! et une créature pareille se flatte d'approcher de la femme du premier consul, de l'avoir à ses saturnales.... Bourrienne!» cria-t-il à ce secrétaire occupé déjà à griffonner en un coin, renvoyez cette invitation à qui l'a faite, et ajoutez que la citoyenne Bonaparte ne va pas dans des maisons où le vice déborde à pleins bords.... » Puis, se ravisant : « Ne dites pas cela, mais que le renvoi soit sec et même malhonnête : le mépris seul doit punir de pareilles turpitudes. »

Cela dit à haute voix, il se rapprocha de la fenêtre, je l'y suivis, et là il ajouta :

« J'ai besoin de réformer la société de ma femme. Sa bonté, son entrain créole ne lui permettent pas de repousser des personnes qu'au fond elle n'estime pas; j'y veillerai pour elle. Vous la voyez, elle vous aime, donnez-lui là dessus de

bons avis. Plus de madame Tallien, plus de madame B..., de madame R..., de madame E.. : ce sont des créatures trop dévergondées; si elle ne s'en sépare pas paisiblement, je les mettrai à la porte avec scandale. »

Je promis de remplir ma mission. Toutefois, j'essayai de justifier deux femmes, madame Tallien et madame B...; il fut inflexible.

« Je ne conteste pas le bien qu'elle a fait; je ne me plains que de ses galanteries, celles-là sont flagrantes; enfin je ne veux pas qu'elle vienne chez nous. »

Cette bonne expression à la franquette bourgeoise me charma et je quittai le premier consul, pénétré de haute estime pour ses principes d'intérieur. Cependant, des deux négociations dont il m'avait chargé, la moins difficile étant celle à l'encontre de Sieyès, je me rendis chez celui-ci. Je le trouvai en grand travail : il composait un mémoire pour réclamer la présidence et le titre de premier consul, que la constitution, disait-il, lui accordait. J'écoutai ses griefs, il me lut son ouvrage; je ne lui refusai pas ces petites et douces

jouissances d'amour-propre en retour du grand sacrifice que j'attendais de lui, et lorsqu'il eut fini, je pris à mon tour la parole :

« Vous vous trompez, » dis-je, « si vous prenez ceci pour une autre révolution populaire; la république a pris fin au 18 brumaire, nous sommes aujourd'hui en pleine royauté qui date d'avant-hier. Or, est-ce vous que l'armée, les conseils et le peuple ont fait souverain? c'est Bonaparte. Nul à l'avance n'a prononcé votre nom, pas plus que celui de Ducos votre collègue; le nom de Bonaparte est dans toutes les bouches et gravé au fond des cœurs; lui sait sa position, il la comprend, et vous voulez lutter avec lui? Hériterait-il à renverser un homme lorsqu'il n'a pas craint de jeter à terre un gouvernement établi. S'il faut entre vous deux la guerre civile, où seront vos forces militaires, de quels antécédents vous parerez-vous afin de contre-balancer les siens? Croyez-moi, cédez sans résistance, cédez complètement, offrez-lui même votre démission de vos fonctions actuelles, car, si vous attendez deux mois, il vous fera partir en vertu d'un sénatus-consulte. »

chez moi, l'air obséquieux, et avec toutes sortes de courbettes, me demander de vouloir bien avoir en lui de la confiance et de lui communiquer, avant que le public en fût instruit, les nouvelles importantes qui auraient lieu à l'étranger, m'offrant en retour de me livrer les secrets de l'intérieur qui viendraient à sa connaissance.

Tout cela, comme on doit le croire, ne fut pas jeté brutalement à ma figure, le monsieur était trop poli, c'est à dire finaud, mais il défila peu à peu ses patenôtres; je le laissai dire, le persiflai et le renvoyai mécontent, car je me refusai à ce tripotage, qui ne me parut pas convenable. Savez-vous ce qui en résulta? que Bourrienne alla débiter partout que je profitais de mon ministère pour travailler sur les fonds et y faire une fortune considérable.

Mes bons amis en furent persuadés, mes ennemis à peine en doutèrent; aucun ne voulut croire à ma probité. On aurait imaginé, à les entendre, que j'avais, dès mon bas âge, l'habitude d'arrêter les diligences sur les grandes routes, et dès lors je pus me convaincre de la vérité de ces deux

vers de La Fontaine, qui peignent si bien la malignité de la race de Japhet :

L'homme est de glace aux vérités,
Il est de feu pour le mensonge.

Bourrienne, lorsque je le connus à la suite de Bonaparte, était un beau fils de riche taille, ayant la figure avenante, l'œil bien, quoique pas trop franc, le verbe haut, la parole creuse, la main portelée, les doigts singulièrement effilés, ce qui est caractéristique, toujours paré à la manière des farauds qui outrent tout; il se remuait beaucoup, se donnait de l'importance. Se mêlant de tout, il passait sa vie à brouiller les Bonaparte entre eux par ses rapports et à les raccommo-der; leur servant d'agent, de maquignon pour toutes entreprises; leur procurant de forts pots-de-vin dans lesquels il n'était pas oublié; aidant Joséphine dans ses achats, ses fantaisies ruineuses, réglant ses comptes, payant ses fournisseurs sans négliger le droit de courtage, s'intéressant à plusieurs maisons de commerce auxquelles il confiait ce que la loyauté aurait dû cacher. Son existence, à part les longues heures qu'il passait auprès de Bona-

parte, s'écoulait en agiotages de toutes façons.

Cela devait peu durer, Napoléon apprit de cent côtés la vie de Bourrienne; un autre que lui aurait fait pourrir son cher ami dans un cachot, lui se contenta de le mettre à la porte, et, après quelque temps de disgrâce, lui donna la riche fonction de *ministre plénipotentiaire près le cercle de Basse-Saxe*, à la résidence de Hambourg. Là il recommença ses manœuvres; il ouvrit un cabinet d'intrigues politiques, se mettant à la solde de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre, faisant payer au Danemarck, à tous les princes voisins, aux villes d'Altona, de Hambourg, de Lunebourg, de Brême, de Lubeck, etc., sa protection prétendue; enfin il devint l'homme avoué de Louis XVIII.

Quant à ses mémoires si ridicules de jactance, de gasconnades, de faits faux ou dénaturés, il n'y a de lui que la portion de ses propres actes et ses justifications, tout le reste appartient à une compagnie de faiseurs tellement peu d'accord entre eux que souvent le même fait s'y trouve répété avec des variantes qui laissent le lecteur perplexe : on l'a composé au moyen de gazettes,

et on n'y rencontre pas une seule anecdote dont je ne puisse indiquer la source dans un livre imprimé précédemment. Bourrienne envoyait des notes écrites en dépit de la raison et de la grammaire, on les renflait de rogatons recueillis çà et là, et voilà ce qu'on a donné comme les mémoires de Bourrienne; il n'y a surtout rien de plus pitoyable que la longue partie supposée écrite après sa sortie de l'intimité de Napoléon : ce ne sont, à dater de ce moment, que des extraits de gazette faits avec plus ou moins de sagacité et d'esprit.

Le 18 brumaire donna une nouvelle physionomie à la France; dès que la révolution eut été faite, les vrais jacobins se reculèrent d'eux-mêmes et se mirent à conspirer, c'était passer à la condition des vaincus et s'avouer l'être, les victorieux ne complotent jamais. Je n'ai vu la chose avoir lieu qu'une fois dans ma vie, et comme elle était tout en dehors de ce qui doit être, loin d'assurer le triomphe, elle le rendit aux battus; j'en parlerai à son moment. Les gens de bien, les honnêtes gens, ce qui n'est pas la même chose, accoururent au nouveau gouvernement;

je ne dirai pas le nombre d'émigrés qui rentrèrent, qui, se présentant à Bonaparte, lui demandèrent du service : la plupart, tous presque, l'ont servi jusqu'au dernier moment. A l'époque de ses grands malheurs, il fut d'abord abandonné des parvenus, les autres ne le quittèrent qu'avec la masse.

Le clergé plein d'espérance vint à lui, à lui dont il attendait des merveilles, et lui le reçut avec cette grâce fière et douce, véritablement royale, et je ne pouvais deviner où il l'avait apprise ; nul ne savait faire le roi comme Napoléon ; sa dignité, sa majesté même confondaient par la réunion de la grandeur et de la simplicité. Selon les sots ou les méchants, ce qui est presque toujours synonyme, Talma lui aurait donné des leçons... : plate malice, c'est lui qui en aurait appris à Talma, et à ce sujet voici ce dont j'ai été témoin.

La première fois que cet acteur inimitable joua Nicomède devant Napoléon, Talma dans le rôle de ce prince enleva les suffrages ; le lendemain, il fut appelé au déjeuner du premier consul, et là, après les compliments mérités par ce mime sans pareil :

« Citoyen Talma, dit Napoléon, *me permet-*

trez-vous de mêler de la critique à des flots d'encens si légitimes? vous avez joué votre rôle à ravir; mais pensez - vous que Nicomède, ce grand prince si bien élevé par Annibal, n'ait pas appris de ce *premier des capitaines* le respect dû à la paternité? Convient-il qu'il prenne envers son père ce ton arrogant ou le dur persiflage dont il l'accable? en tête-à-tête peut-être il doit s'y abandonner; mais en public, devant l'ambassadeur romain, devant sa belle-mère? elle surtout, si habile à saisir son avantage, doit-il, par les inflexions de sa voix, par la verdeur de ses gestes, ajouter à la sévérité de ses paroles? Il me semble que, dans ces moments-là, le respect de la voix, des mouvements, de la contenance doit adoucir l'âpreté du mot; enfin il ne faut pas qu'on dise que Nicomède a été un garçon mal élevé. J'en dirai autant de Néron vis à vis d'Agrippine : moins de contorsions, de jeux de mains, moins de marques extérieures d'ennui et de lassitude. Néron qui a peur de sa mère, Néron qui avoue que

Mon génie étonné tremble devant le sien,

ne doit point, lorsqu'il n'a pas encore fait l'essai de sa puissance et que sa mère n'a perdu l'apparence de la sienne, lui manifester de tels dégoûts; Agrippine, telle que l'histoire l'a peinte alors où elle avait tant de foi en son autorité, n'aurait pas hésité à rompre la glace et à se retirer. Néron est un tigre; il a l'instinct du sang, et il ne sait pas sa force; or le tigre est lâche; quand il a peur, il rampe, il flatte et ne mord et ne déchire que certain qu'il le pourra avec impunité. »

Talma, surpris de la profondeur de ces paroles, en comprit le haut sens; mais il ne les suivit bien qu'au théâtre de la cour. Aux Français, le besoin d'amuser le parterre l'emporta sur la sévérité du décorum. Le nom d'Annibal me rappelle que Bonaparte, un jour, parlant des conquérants célèbres, y mettant pour conditions des changements introduits dans leur empire ou des réunions d'États à leur couronne, en causait devant moi, et dans une séance où assistaient le roi de Bavière, celui de Wurtemberg, le prince Eugène, le prince de Neuchâtel (Berthier), les classa de la manière suivante :

		Avant J.-C.
Sémiramis	Assyrie	2164
Sésostriis	Egypte	1722
Cyrus	Perse	529
Alexandre	Grèce	336
César	Rome	44

		Après J.-C.
Attila	Hun	453
Mahomet	Arabie	632
Charlemagne	Europe	814
Gengis-Khan	Tartarie	1227
Tamerlan	Tartarie	1445
Charles-Quint	Espagne	1556
Louis XIV.	France	1715
Pierre I ^{er}	Russie	1725
Thamas Nadir	Perse	1747
Frédéric	Prusse	1786

« Mais, » lui dit le roi de Wurtemberg, « Votre Majesté ne met là ni les Scipion, ni Annibal, ni Pompée et tant d'autres personnes ; Cortez, par exemple.

— Parce qu'aucun de ceux-là n'a conquis pour son compte ; sujets d'un gouvernement, ils lui obéissaient.

— Et dans les temps anciens, » reprit le roi de Bavière, « à qui Votre Majesté accorde-t-elle la palme parmi les grands capitaines.

— A Annibal, » répondit-il.

« Mais il a été vaincu, » osai-je dire.

— Non , prince, » répondit-il, « sa disgrâce ne vint pas de sa faute; abandonné par les Carthaginois, il dut céder à sa mauvaise fortune. Lorsqu'un peuple se sépare de son chef, que fera celui ci seul avec son génie et son courage? rien, il tombera. Heureux est celui qui, jusqu'à sa mort, se maintient dans cette alliance si nécessaire, condition absolue de sa prospérité. »

En parlant ainsi, son œil d'aigle, en plongeant dans l'avenir, cherchait, tout me l'assure, à lire au livre du destin, si celui-ci dénouerait un jour le nœud qui attachait lui Bonaparte au grand peuple. Ah ! s'il lui eût révélé qu'avant cinq ans cette rupture aurait lieu , de quel poids pénible aurait-il pesé sur son ame!

Je me suis laissé entraîner loin de mon récit : je reviens au 18 brumaire; on s'occupa de récompenser les amis ; le Sénat conservateur et le conseil d'État reçurent les plus importants. On n'a connu, à aucune époque, dans aucun pays, un corps plus respectable que celui-là par le nombre d'hommes de mérite en tous genres qu'il renfermait. Napoléon y réunit toutes les sommités

sociales : c'était un faisceau imposant de lumière et de capacité.

A cette même époque, Fouché commença à jouer son grand rôle. Cet homme est la révolution résumée ; oratorien et prêtre peut-être, il entra dans les menées des jacobins et se fit une réputation de férocité qui le rendit respectable aux meneurs ; au fond, il n'était pas cruel, mais il serait toujours ce que les circonstances exigeraient qu'il fût pour son avantage personnel. Rempli de finesse et d'esprit, d'adresse et de rouerie ; incapable d'être ému par un sentiment quelconque ; chaque événement le trouvait préparé à sa position, avec le cœur de diamant, un estomac de fer et un œil sans larmes. Il changeait plus vite de principes que d'habits ; la nature l'avait fait pour diriger la police ; il la continuait en amateur lorsque les circonstances l'en éloignaient comme chef ; cette qualité bien connue lui avait attiré l'affection de tous les limiers de ce chenil ; ils allaient à lui avec une vénération tendre comme à leur père, le servaient gratis et par plaisir.

Fouché n'a été ni à la république, ni au Directoire, ni à Bonaparte, ni à Louis XVIII, ni au

diable, ni à Dieu, mais à lui; il s'était fait de lui moral un pivot autour duquel lui physique tournait sans cesse. Voilà pourquoi, égorgeur féroce en 1793 et 1794, il protégea les royalistes sous l'autorité de Napoléon, et qu'il fit volte-face vers les sans-culottes et les impériaux, les Bourbons remontés sur le trône. Les hommes étaient des marionnettes qu'il faisait jouer à son profit. Dès son premier renvoi, en 1803, il se mit en correspondance avec Louis XVIII qu'il leurra d'espoir; il fit tuer le duc d'Enghien, il parut l'avoir protégé; il souffla plusieurs complots royalistes que, plus tard, il dénonça à Napoléon; il fut l'ame de l'intrigue atroce qui coûta la vie à Vittet; il prépara le guet-apens d'Espagne, l'enlèvement de Pie VII. Que dirai-je? son nom se rattache à tous nos malheurs; c'est lui qui a perdu l'empereur, en brouillant l'empereur avec moi. Quoique absent de Paris au moment de la chute de l'empire, il agissait en maître; il avait fini par me rendre si suspect que je dus une première fois la liberté à la sage prudence de Cambacérès et une seconde fois la vie à mon habileté et à la puissance magnétique que je possédais sur Napoléon. En

un mot , Fouché a passé tout son temps à me nuire, parce que j'étais le seul dont il a été réellement jaloux.

Rien ne doit nous inspirer un orgueil plus légitime que la ténacité de la haine avec laquelle les hommes supérieurs nous poursuivent; ils n'en ont que pour ceux qu'ils croient au dessus d'eux ; les autres ne font naître en eux que de la colère ou du mépris.

CHAPITRE II.

L'une des mille et une erreurs de *Monsieur de Talleyrand*. — Je suis nommé ministre des affaires étrangères. — Ce que Napoléon me fait écrire à tous les cabinets européens. — Formes peu diplomatiques de mes prédécesseurs. — A qui j'écris. — Qui ne me répond pas, et qui me répond. — Le faussaire du roi. — Le président Rose. — Avènement chronologique au trône de toutes les familles souveraines de l'Europe. — Ce que dit Napoléon à ce sujet. — *Ma faute, ma faute, ma très grande faute*; *MEA CULPA* politique. — Proposition secrète faite par l'Angleterre au premier consul. — Qui chasse l'envoyé. — Proposition secrète d'un agent autrichien, réponse de Napoléon. — Les sottises et folles intrigues des royalistes ont en partie tué le duc d'Enghien. — L'abbé de Montgaillard, digne pendant du comte son frère. — Cambacérés compromis par les royalistes. — Sa frayeur. — Comment Napoléon le rassure. — Il le fait second consul. — Portrait de Le Brun, troisième consul. — *Les bas blancs et les trois paires de souliers*, anecdote. — La nouvelle constitution. — Le nouveau ministère. — Abrial. — Gaudin. — Opinion de Bonaparte sur ces deux personnages. — Forfait. — Ministres des affaires étrangères des cours d'Europe. — Ce que pensait Napoléon du cardinal Consalvi. — Comte de Collorædo. — Comte de Bernersdorff. — Comte de Montgelas. — Comte de Wintzengerode. — Plaisanterie à son sujet. — Duc de Bassano. — Comte La Place. — Lucien Bonaparte.

Monsieur de Talleyrand, toujours inexact à son ordinaire, recule ma nomination de ministre

des relations extérieures à *quarante et quelques jours* après la nouvelle révolution. Celle-ci, commencée le 9 novembre (18 brumaire), fut terminée le 10, et, le 22 courant, j'entrai en possession du portefeuille par nomination consulaire. Il y a loin, ce me semble, de douze à *quarante et quelques jours*. Je ne sais où *Monsieur de Talleyrand* puise les dates ; elles sont aussi inexactes que les faits rapportés dans ses quatre volumes assommants et glacés.

Dès mon entrée en fonctions, et cela d'après le vœu manifesté de l'excellent Reinhart, qui n'avait pris ce ministère que pour me le conserver en quelque sorte, et qui s'en alla ambassadeur en Suisse, je me hâtai de me mettre en relation avec tous les cabinets de l'Europe. Le premier consul me dit à ce sujet :

« J'arrive sans prévention aucune, sans désir de vengeance au dedans, sans préférence au dehors. La république propagantiste effraie les puissances ; mandez à toutes qu'elle n'existe plus, que la nouvelle politique française ne sera pas de propager, d'établir en Europe des gouvernements républicains sur la ruine des monarchies, mais

de garantir à tous les pouvoirs leur existence actuelle. Il faut en France que l'on sache encore respecter les rois ; je ne veux ni augmentation de territoire, ni rien de ce qui inquiétera autrui : je veux la paix, la concorde au dedans, de bonnes relations au dehors. Je ne soufflerai nulle part l'esprit novateur, pourvu qu'on veuille ne pas aider en France des complots ténébreux, insensés, sans chances de réussite ; à ces conditions, nous serons d'accord. Faites-moi bien connaître à tous les cabinets, je vous le répète, et mandez-le-leur, je ne me crois en guerre avec aucun : si ceux qui la font à la France veulent la cesser, je suspendrai partout les hostilités ; mais, en retour, qui persistera dans son humeur belliqueuse se retrouvera, j'espère, en présence du général Bonaparte de 1796. »

En conséquence de cette injonction franche et ferme qui me charma, j'écrivis, non aux souverains, c'eût été une inconvenance qui a eu lieu plusieurs fois pendant la république, où des ministres, mes prédécesseurs, avaient pris sous leur bonnet et dans leur nouvelle diplomatie de traiter avec les potentats. Cela avait eu des suites,

aigri les cours , prolongé les négociations , etc. Quant à moi , mieux instruit des formes diplomatiques , je m'adressai aux présidents ou directeurs de chaque cabinet , et les cours auxquelles je donnai avis de la forme actuelle et des principes du gouvernement français furent celles d'Espagne , de Portugal , de Sardaigne , de Naples , de Toscane , de Parme , de Modène , de Vienne , de Pétersbourg , de Berlin , de Stockholm , de Copenhague , d'Angleterre. J'écrivis , en outre , à Constantinople , à Dresde , à Stuttgart , à Munich , à Bade , aux autres cours allemandes , puis aux diverses républiques , sans distinction d'état de guerre et de paix.

On répondit poliment de partout ; le seul duc de Modène au midi , le seul électeur de Hesse au nord , gardèrent un silence dont Napoléon ne se ressouvint que trop après Marengo pour l'un , après Iéna pour l'autre. Les cabinets de Vienne , de Pétersbourg et de Londres se signalèrent par l'urbanité de leur réponse. Alors Napoléon , de lui-même , écrivit à tous les souverains ; tous lui répondirent , ceux même de Suède , de Russie et d'Autriche. George III n'en fit pas autant ;

ce fut le ministère qui, par une note diplomatique, m'accusa la réception de la lettre et me fit part des motifs qui empêchaient son roi de répondre à une démarche de politesse.

Napoléon lut avec plaisir ces missives, s'amusant à étudier le caractère des divers souverains dans la forme de celui de leurs lettres. Il ne savait pas, et ce fut moi qui le lui appris, que ces épîtres politiques n'étaient jamais de la main du monarque, mais le travail d'un faussaire patenté qui faisait avec honneur un travail dont l'imitation conduirait tout autre à la potence; il y a près de chaque prince un homme qui imite son écriture, et qui remplit ainsi le corps des lettres officielles; souvent même il signe; il n'y a que dans leurs relations intimes et de pure affection que les souverains prennent eux-mêmes la plume. Le président Rose, du temps de Louis XIV, se rendit célèbre dans ce genre de service. Le roi, à part ses lettres d'amour, et dans sa vieillesse il en écrivit peu de ce genre, lui avait abandonné toute sa correspondance : il lui disait ce qu'il fallait mander, et Rose a su toujours faire parler ce monarque avec tant de grandeur et de sim-

plicité, qu'il a fait illusion aux plus intimes de Louis XIV.

Dirai-je que, peu de jours après mon installation, je reçus un billet du premier consul dont voici la copie exacte :

« Quand vs. vien.... app.. la date de la prise de poss. de chaq. fam. roy. d' Euro.

» BONAP. »

Ce qui voulait dire :

« Quand vous viendrez, apportez-moi la date
» de la prise de possession de chaque famille royale
» d'Europe.

» BONAPARTE. »

Je ne manquai pas de lui présenter ce petit travail comme il l'avait demandé; je le donne ici tel que je l'ai complété depuis, car alors il n'y avait ni les rois de Bavière, de Wurtemberg, de Saxe, ni la dynastie actuelle de Suède, etc. : je présume qu'il fera plaisir au lecteur.

France. Les Capets ou Bourbons.	987
en ne remontant qu'à Hugues Capet.	
Portugal. Alphonse de Bourgogne	1112
Turquie. Othman.	1299
Danemarck. Oldenbourg.	1448
Espagne. Philippe V.	1700

Prusse. Hohenzollern	1701
Angleterre. Hanovre.	1714
Naples et Sicile. France.	1734
Russie. Holstein.	1761
Bohème et Hongrie. Lorraine	1780
Autriche empire. Lorraine.	1805
Bavière. Wittelbach.	1806
Wurtemberg. Wittenberg.	1806
Saxe. Saxe.	1806
Belge-Batave. Nassau.	1814
Hanovre. Hanovre-Angleterre.	1815
Suède. Bernadotte.	1818
Belgique. Saxe-Cobourg.	1830
Grèce. Bavière.	1832

Le premier consul examina avec soin cette liste qui finissait à la prise de possession de la maison de Lorraine des États héréditaires d'Autriche, et après me dit :

« Vraiment, je croyais toutes ces maisons anciennes et remontant aux époques de la chevalerie ; quoi ! quatre à peine dépassent 1700 ? mais tous ces rois-là sont d'hier : leurs couronnes sont vieilles, eux sont jeunes, je ne m'étonne pas s'ils font mauvais ménage ensemble. »

Tout à coup je le vis se mordre les lèvres, et me regarder avec moins d'amitié que de coutume.

« Pourquoi, » me dit-il, « la famille des Bour-

bons figure-t-elle sur cette liste, régnerait-elle encore pour vous ?

— L'habitude, » repartis-je, « m'a fait commettre cette faute; au demeurant, elle régnait encore le 17 brumaire, elle n'est véritablement tombée du trône que le lendemain, et, depuis lors, il y a si peu de temps, que l'illusion s'est prolongée. »

J'étais foudroyé d'avoir commis une telle faute; mais aussi quel homme! rien ne lui échappait.

Peu de jours après cette époque, il me vint un agent de l'Angleterre. Il était chargé d'offrir à Bonaparte le duché de Milan ou l'ancien État de Venise, et même, en dernier résultat, les deux réunis, à la condition de rendre aux Bourbons leur couronne, et de laisser l'Angleterre en possession de ce qu'elle venait de conquérir. Moins d'une semaine après que celui-là fut venu, et eut été entendu et congédié, sans autre réponse que menace de le faire fusiller s'il ne détalait en vingt-quatre heures, il arriva un baron de Marg...., Allemand aux formes massives et à l'intelligence déliée, froid en dehors, au dedans tout de flamme; celui-ci, ministre de l'empereur, garantissait à Napoléon la propriété, sa vie durant, des électo-

rats de Cologne et de Mayence. On alla même jusqu'à remplacer cette proposition par celle du Brabant, à vie aussi, avec le don perpétuel, et en pleine souveraineté, de la province de Liège et de Luxembourg, qui appartiendrait à jamais à la famille Bonaparte, toujours à la condition du rappel des Bourbons et de la cession à l'Autriche, non seulement des États vénitiens, mais encore des trois légations romaines réunies à la défunte république cisalpine par le traité de Tolentino.

Cette fois-ci, Bonaparte répondit en riant qu'il craindrait une excommunication qui ne lui manquerait pas, et motivée sur ce que, par deux fois, il aurait disposé du bien de l'Église ; puis il dit au baron, qu'il avait voulu voir :

« J'offre, moi, de laisser tout Venise à votre maître, pourvu qu'il rende la Cisalpine et les légations. Quant à ce qui est des Bourbons, je ne leur conseille pas de s'approcher de nos frontières : je suis environné des hommes qui ont mis à mort leur chef, et qui sont si peu repentants qu'ils recommenceraient encore. »

J'entendis ce propos avec peine ; cependant il devenait un avis pour que nos princes ne fissent

aucune fausse démarche. Je dois ajouter que, dès le moment où Fouché fut investi de la confiance de Bonaparte, je trouvai celui-ci monté de plus en plus contre l'ancienne dynastie ; on la lui montrait toujours hostile, toujours en arme sourde contre lui. On ne saurait croire combien les concilia-bules, les petites menées, les trames sourdes et sans portée des agences royales, des comités royaux ont fait de tort et de mal à nos princes en masse et au malheureux duc d'Enghien en particulier.

Le marquis de Clermont-Gallerande, qui avec la bonhomie de Jocrisse se grimait en Catilina ; le nonchalant abbé de Montesquiou, qui pour faire une contre-révolution ne se serait pas dérangé d'une de ses habitudes ; et l'intrigant Fauche-Borel, et le niais abbé Brottier, et l'abbé David, autre imbécille, et le Barruel-Beauvert que j'ai vu mendier devant Napoléon, et qui le picotait par derrière, et le chevalier d'Antibes, qui d'une voix fausse chantait des romances sentimentales, et cet infernal abbé de Montgaillard, traître au roi, traître à la république, au directoire, à ses amis, au consulat, traître enfin

envers Dieu, et le digne émule de son frère, le comte; et le chevalier Dubourg de la Porquerie, et du Verne de Presle, et Richer-Sérisy, et La Harpe, et mille autres encore, travaillèrent si bien l'esprit de Bonaparte, depuis le 13 vendémiaire jusqu'à la fin de mars 1804, qu'ils parvinrent à le rendre implacable et à avoir soif du sang des Bourbons.

Et les deux Polignac, et les marquis de Rivière et de Limoélan, et George Cadoudal, ses chouans et Pichegru. Pense-t-on que Fouché, avec de tels auxiliaires pour aides, ait eu de la peine à exaspérer le premier consul? non certes; le démon Fouché a profité de leurs fautes, et le malheureux duc d'Enghien en a été puni.

Si l'on savait bien aujourd'hui comment ces insensés travaillaient, leur imprudence, leur nullitéjactante, quelle fin ils préparaient à Bonaparte! eux mis en jugement ont nié d'avoir voulu sa mort, et cette mort était le but unique de tous leurs plans, le sujet permanent de leurs causeries; ils se confiaient au premier venu; tout espion qui parlait mal du premier consul, ils en faisaient un royaliste désintéressé, se confiaient à

lui ; aussi leurs conspirations étaient des claires-voies ouvertes à tout le monde, où tous voyaient au travers.

Cambacérés, homme sage et non encore second consul, vint un matin me voir ; à sa mine effarée, je compris qu'il arrivait blessé en quelque façon, je m'empressai de lui demander ce qui me valait sa bonne visite.

« J'accours à vous, comme à un homme de bon conseil, voici ce qui m'arrive : j'ai connu avant la révolution un gentilhomme, alors raisonnable, il émigra vers 1789. Après le 18 fructidor, il me pria de le faire rayer de la liste, je l'ai obtenu quatre jours à la suite du 18 brumaire. Mon homme arriva hier ; ce matin, il est entré dans ma chambre, et savez-vous comment ? en ministre avoué de Louis XVIII ; il a vu déjà les abbés de Montesquiou, Sicard, de Barruel, Saint-Albin, Saint-Phar, le marquis de Clermont-Gallerande, et cinquante autres, leur ayant annoncé que tous s'adresseraient à moi, comme au chargé d'affaires du roi ; en conséquence, il m'a remis des pancartes, des chiffres, des documents, et s'est enfui sans vouloir m'entendre, disant qu'il allait se cacher,

parce que la police était à ses trousses, que je n'avais rien à craindre ; car, à part tous les comités royalistes disséminés dans les provinces et ceux de Paris, il n'avait parlé de mon affiliation et de ma charge de représentant royal qu'à tous les jacobins, qu'il importait de ramener par mon exemple.

« L'audace de cet insensé, » poursuivit Cambacérès, » m'a tellement consterné, que je n'ai pu lui répondre ; mais à peine a-t-il eu tourné le dos, que je suis venu en hâte chez vous prendre votre avis et le suivre. »

« Un seul, » dis-je, « convient, et je demeure persuadé qu'avec plus de sang-froid vous vous y seriez arrêté. Allons ensemble trouver le premier consul (car remarquez que, quoique Bonaparte ne fût que le troisième consul jusqu'au 13 décembre suivant, d'après le rang du tableau, jamais on ne cessa, en parlant de lui, de le désigner que par le titre de premier consul), contez-lui franchement l'affaire, remettez-lui les chiffons qu'on vous a livrés, je vous assure qu'en agissant ainsi vous ne compromettrez personne ; car ces gens-

là ont fait, tout me le dit, assaut de jactance in-
considérée. »

Cambacérés, pâle, pâle, pâle à faire peur, se
laissa conduire comme un enfant; nous arri-
vâmes au Luxembourg, je le mis en présence
du chef suprême, et là il débita son chapelet.

« Je savais tout cela il y a une heure, » repartit
Napoléon, « et depuis une heure je vous atten-
dais; je vous connais, citoyens, ces imbécilles ne
vous entraineront pas dans le labyrinthe d'i-
nertie où ils marchent en aveugles, ce sont des
fous cousus dans des peaux de niais. »

Ces paroles firent de Cambacérés un autre
homme, son sang circula dans ses veines, il re-
vint à lui, et sa conversation plut tant à Napo-
léon, que, dans cette même audience, il lui re-
demanda s'il accepterait les fonctions de second
consul, avec voix consultative seulement.

« Toute charge près de vous me conviendrait, »
repartit-il; « je sais, général, combien vous saurez
les rendre respectables, d'une part, et les faire
respecter de l'autre. »

Je ne sais pas au fond la cause première du

choix du troisième consul Le Brun; on le citait comme ayant de l'esprit, comme écrivain excellent, mais sans fixité politique, homme fait pour suivre les partis puissants, et pleinement incapable d'en dominer un seul; il a été si nul, qu'on l'a peu connu sous l'empire. Lorsque la foule assiégeait les appartements du second consul ou de l'archichancelier Cambacérès, à peine si quelques rares voitures troublaient la tranquillité du palais du troisième consul ou de l'architrésorier. Le Brun n'était connu que par son économie outrée; l'histoire des bas de soie est vraie, la voici.

L'un des crève-cœur de ce grand et honnête personnage était de salir par an trois cent soixante-cinq paires de bas de soie blancs, et cela à cause de la raie noire que le frottement du soulier marque sur le bas; le prince y rêva longtemps; enfin il trouva la solution du problème, et la réduction au tiers de la dépense totale; il se fit faire trois paires de chaussures où l'on combina adroitement le plus ou moins de hauteur du cuir qui, chaque jour, s'élevant davantage au quartier et s'allongeant sur le cou-de-

pie, enfermait le lendemain la raie de la veille; grâce à cette découverte, la même paire de bas atteignait au troisième jour, et cela sans être souillée, du moins en apparence, et voilà le troisième consul plus que satisfait.

La nouvelle constitution qui date du 13 décembre 1799, nombre malheureux, forma le gouvernement de trois consuls, dont le premier, pouvoir exécutif, et le second et le troisième consul, conseillers créés de celui-là, mais sans voix affirmative; d'un sénat conservateur à vie, tandis que les consuls seraient changés tous les trois ans; d'un corps législatif chargé d'accepter les lois, et cela sans les discuter; mais que discuteraient contradictoirement, devant lui, des orateurs tirés du conseil d'État et du tribunal; d'un corps appelé Tribunal, ayant seul la publicité des séances; là, les conseillers d'État apportaient les projets des lois, et celles-ci, élaborées consciencieusement au sein du tribunal, seraient, comme je l'ai dit, envoyées au corps législatif. Le sénat promulguait ou des *sénatus-consultes*, simples mesures du moment, ou transitoires, ou des *sénatus-consultes organiques*, lesquels, dès leur

naissance, devenaient lois fondamentales de l'État.

Une forme toute différente fut imposée à l'administration : l'on supprima les assemblées de départements et leurs présidents, les assemblées de districts et le procureur-syndic, ou le commissaire du gouvernement ; à leur place, il y eut un préfet par département, magistrat chargé du soin d'administrer au lieu de l'ancienne assemblée : on lui donna un conseil de préfecture composé de trois, quatre, cinq ou six conseillers ; les districts abolis furent remplacés par des arrondissements, ayant pour chef un sous-préfet ; enfin un conseil d'arrondissement et un de département, convoqués une seule fois dans l'année, avec un temps fixe de durée, complérent ce système ; le corps des officiers municipaux disparut ; il y eut dans chaque mairie un maire, des adjoints et un conseil municipal, qui ne s'assemblait que dans des cas déterminés.

Des juges de paix, des tribunaux de première instance par arrondissement, un tribunal criminel par département, un tribunal d'appel, puis Cour d'appel et Cour impériale, par division mili-

taire, complétèrent le système judiciaire; une seule Cour de cassation (alors tribunal de cassation), établie à Paris, dut suffire pour toute la république.

Les élections avaient lieu par des notables, dont la liste était révisée tous les trois ans.

A cette époque, le premier consul composa le ministère français de la manière suivante : *justice*, Abrial; je dirai, pour tout éloge de celui-ci, que Bonaparte, en le recevant en pleine audience, lui dit : *Citoyen, ce n'est pas moi qui vous ai nommé ministre, c'est la voix publique, elle n'en a pas trouvé de plus digne.* C'était un honnête homme, tout de fer, incapable de ployer, et qui, trop vertueux, ne put rester à ce ministère; il alla s'absorber dans le sénat. Régnier, aussi probe, mais pas aussi ferme, le remplaça; *relations extérieures*, moi; *intérieur*, Laplace le célèbre astronome; il ne fit que passer, et céda le portefeuille à Lucien Bonaparte; *guerre*, Carnot; ce nom-là dit tout dès qu'on l'a prononcé, on connaît l'homme; *finances*, Gaudin, la probité personnifiée, le désintéressement devenu publicain; Napoléon disait plus tard : » Avec deux sages tels que Gaudin et

Mollien, un prince peut dormir sans craindre que son trésor soit vidé pendant son sommeil; » *marine*, Forfait, il ne faut pas juger le ministre par son nom, celui-ci était à l'unisson de ses collègues, et sa loyauté aussi connue que respectable; *police*, Fouché, je n'en dirai rien ici, en ayant dit assez déjà, et parce qu'il en reste trop à dire.

Je ne joindrai pas à cette liste celle de la composition de tous les cabinets de l'Europe, comme j'avais envie de le faire, je me contenterai de nommer les ministres des affaires étrangères de chaque puissance : *Autriche*, le comte de Colloredo; *République batave*, Vandergoes; *Angleterre*, lord Hawkesbury; *Danemarck*, le comte Bernersdorff; *Bade*, le baron d'Edelsheim; *Bavière*, le baron de Montgelas; *Hanovre*, le baron de Decken; *Hesse-Cassel*, le baron de Waitz; *Saxe*, le comte de Loss; *Wurtemberg*, comte de Wintzengerode; *Espagne*, don Pèdre Cevallos; *États-Unis d'Amérique*, James Madison; *République italienne*, dès qu'elle fut reconstituée, le comte Marescalchi; *République de Lucques*, Louis Luppi; *Portugal*, de Almeida

en Italie, le *Cardinal Consalvi*, le marquis *Luchesini*; *Rome*, après le pape Pie VII nommé, le cardinal *Consalvi*; *Russie*, le comte Alexandre *Woroureff*; *Deux-Siciles*, *Acton*; *Suède*, le baron de *Cederstom*; *Toscane*, le sénateur *Mazzi*; *Turquie*, *Mahmoud rey-effendi* (ministre des affaires étrangères).

Presque tous ces personnages étaient des hommes d'état de première classe; je citerai dans leur nombre le cardinal *Consalvi*, saint prêtre à l'autel, diplomate consommé dans le cabinet de son souverain, et tout empreint, dans un salon, de l'esprit de Rome. Napoléon me disait de lui : *J'estime tant Consalvi que, s'il me tenait tête à tête et pour ne pas voir sa figure tachée, je me laisserais mener comme un enfant.* Il est doux, ferme, énergique, conciliant, habile sans finesse, adroit sans fourberie, et parfois s'il taisait la vérité, du moins jamais il ne la remplaça par un mensonge. *Le cardinal Consalvi a dit*, et dans tout cabinet cette phrase avait la force d'un traité signé.

J'ai tracé, dans le volume précédent, le portrait du marquis de *Luchesini*, j'y renvoie le lecteur, il verra si c'était un diplomate ordinaire.

Le comte de Collorædo sortait aussi de ligne, je ne sais quel sot préjugé le rendait hostile envers la France et haineux personnellement à l'encontre du premier consul ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à part ce travers double et qui lui fit faire de grandes fautes, c'était une capacité supérieure. Le comte de Bernersdorff, ministre des affaires étrangères de Danemarck, n'était pas non plus sans mérite. M. de Cevallos en Espagne, n'en manquait pas aussi.

Un ministre vraiment supérieur et qui était trop sage pour ne pas compter des ennemis à millions, fut le comte de Montgelas, l'*omnis homo* du roi de Bavière, qui sut, en dirigeant la politique de sa cour d'une manière opposée à la marche de l'Autriche, obtenir pour son prince une couronne royale, une forte augmentation de territoire qui, sans les événements de 1813 et 1814, aurait fait de la Bavière un royaume égal à la Prusse et à Naples.

Il m'est arrivé, dans une circonstance où le comte de Vintzengerode, manière de colosse, m'avait assommé pendant deux heures de l'importance du roi son maître, des troupes du roi

son maître, des finances du roi son maître; il m'est arrivé, dis-je, de m'écrier en parlant de lui : *Ah! quel géant dans un entresol* (le royaume du roi son maître). Le mal était qu'il n'en fallut pas davantage pour lui faire faire fortune, et, par contre-coup, comme la société dépasse toujours le but, ainsi que la flèche lancée avec trop de force, on déclara que le ministre des affaires étrangères du Wurtemberg était un sot; c'était une erreur et considérable, ce seigneur avait de l'esprit, du sens, de la raison; mais timide et réservé, craignant le persiflage français, il se maintenait dans une dignité gourmée que, pour l'ordinaire, on prenait pour de l'insuffisance, et qui, au fond, n'était que le repos d'un esprit supérieur.

La secrétairerie d'État, en France, qui n'aurait dû être que le fait du scribe à signature, devint, par le vouloir du premier consul, du jour de sa création à la chute de l'empire, le ministère par excellence qui menaçait d'envahir tous les autres et de les réduire au rôle de simples chefs de division; par bonheur pour les titulaires que M. Maret, depuis duc de Bassano, que Bona-

parte investit de cette fonction si majeure, le 25 décembre 1799, se voyant élevé si haut dans les nues, la tête lui en tourna de telle sorte que, n'y voyant plus rien, s'il eut la bonne volonté de l'usurpation, la force perspicace lui manqua pour l'entreprendre. J'ai également tracé le portrait de ce personnage, je n'y reviendrai pas.

Le comte Laplace, ai-je dit, resta peu à l'intérieur; savant astronome, il mettait plus d'importance aux choses du ciel qu'aux affaires de la terre. Dans une circonstance, le premier consul lui ayant demandé un travail fort important sur la culture du pastel en France, sur la manière de remplacer le sucre et l'indigo, Laplace envoya, par distraction, un long compte rendu des phases lunaires.

Napoléon ne voulut pas admettre que l'homme le plus recte peut prendre sur sa table un cahier pour un autre, sans pour cela manquer en dix mille autres circonstances de bon sens et de raison; il fut inflexible, et s'en alla, répétant : « Puisqu'il n'entend rien aux affaires de la terre,

qu'il retourne à celles du ciel, elles lui sont favorables; qu'il se console de ses faibles connaissances administratives, il lui en reste tant de scientifiques. »

Ce fut alors que Lucien Bonaparte, occupé à boudier son frère qui n'avait pas fait de lui un second consul, entra, pour se désennuyer, au ministère de l'intérieur. Ce prince, comme il a été appelé depuis, a voulu être à la fois républicain et haut seigneur, homme de 1791, il finit par se rapprocher de Napoléon en 1815, pour soutenir le nouvel empire de celui-ci; il a de grandes idées, il est libéral, éloquent, compatissant, mais trop vaniteux peut-être; il n'a jamais cessé de faire parler de lui, et cela pour qu'on admirât sa fermeté dans le malheur. Il se maria deux fois à des femmes de peu; son dernier mariage acheva de le mal mettre avec Napoléon; sa seconde femme avait un mari en vie lorsque Lucien, la disant veuve, l'épousa furtivement au Plessis, sur des pièces fausses, touchant la mort du sieur Joubertou qui, dans ce moment et par crainte d'un trépas violent, avait été chercher un asile au Nouveau-Monde, où il a

péri longtemps après. Lucien s'était cru indispensable à son frère, et il pensa mourir de dépit lorsqu'il vit celui-ci se passer de son concours et seul vaincre l'Europe.

CHAPITRE III.

Mission que je remplis vers l'auguste compagne de Napoléon. — Avec qui je la trouve, et quels étaient ses conseillers intimes. — M. Papin. — Histoire d'un chat célèbre. — Cause de ma haine envers M. Papin. — Le premier consul mon vengeur. — Portrait de madame de . . . — Fragments des mémoires de la mère aux chats. — Le singe et les capucins. — Le matou monstre et sensible. — Histoire d'un pauvre abandonné. — Les chats antipathiques des jacobins. — Scène entre madame Bonaparte et moi ambassadeur. — Madame Tallien. — La prédiction de la vieille négresse. — Sévère punition dont le premier consul frappe madame P. . . — Les dames de vie suspecte disparaissent des Tuileries. — Pourquoi Bonaparte veut habiter les Tuileries. — Profondeur du monosyllabe *chut!!!* — Barras sur le point d'être fusillé.

Une nouvelle incongruité de je ne sais quelle amie de madame Bonaparte rappela péniblement pour moi, dans la pensée du premier consul, la mission, tout en dehors pourtant des relations extérieures, dont il m'avait chargé envers Joséphine : j'aurais préféré négocier de la paix avec lord Hawkesbury ; mais comment dire non à Bonaparte ; je vous affirme que, même au com-

mencement, la chose se présentait sous un aspect peu agréable.

Je me rendis et allai chez *l'auguste compagne du héros moderne* ; c'était, en général, la phrase officielle qui remplaçait le nom de madame Bonaparte ; car le titre de *consulesse*, de *consule* ou de *consulone* avait paru trop ridicule, et avec raison. *L'auguste compagne* était au milieu d'une cour respectable ; elle tenait conseil avec trois femmes de chambre. Mademoiselle Avrillon n'était pas encore en charge ; un juif brocanteur de bijoux et de diamants ; madame Germond, la faiseuse de corsets et de robes ; enfin il y avait là un monsieur qu'à sa forme impudente j'aurais pris pour un maître à danser ou un avocat, si je n'eusse pas su que c'était un marchand d'étoffes.

Je dus interrompre un travail bien important, si je pus en juger à la mauvaise humeur générale que mon nom prononcé amena sur les physionomies diverses ; celle même de Joséphine si gracieuse s'assombrit un instant ; mais sa politesse parfaite réprima ce mouvement involontaire, et, afin de me recevoir en dehors de ces officiers de la chambre, elle me fit passer dans ce qu'elle

aurait appelé son boudoir si Bonaparte ne se fût obstiné à en faire un cabinet.

Là, d'abord, la charmante femme débuta par me faire ressouvenir de ses quelques douzaines de protégés auxquels il fallait toujours *de bonnes places*. Nos relations diplomatiques n'auraient pas suffi à les caser ; mais comme, grâce à Dieu, les derniers venus faisaient chez elle oublier les autres, il n'y avait qu'à faire filer le temps, et elle perdait souvent de vue le protégé soutenu d'abord avec une vivacité extrême.

Lorsqu'elle eut débité son chapelet, lorsqu'elle m'eut raconté les amours, les combats, les malheurs de *monsieur Papin* ; la cruauté de Bonaparte (car c'est toujours ainsi qu'elle qualifiait son mari) envers ce *cher enfant*, je pus entrer en matière.

Mais à ce moment-ci, vous me demanderez peut-être quel était ce M. Papin si intéressant, et l'objet de la cruauté du premier consul, lui le moins cruel des hommes ; je dirai que c'était un quadrupède ; un gros coquin de chat gras à lard, beau à ravir ; malicieux comme un vieil avoué ; la terreur des dames, car il déchirait les

dentelles, éraillait les robes, cassait les plumes. Que de fois je l'ai vu renverser l'économie de la coiffure de tel législateur, de tel président de cour d'appel ! Le drôle sentait sa force; il poussait ses espiègleries même envers tel père du Sénat qui sollicitait; reconnu à ce titre par la maligne bête, il devenait son souffre-douleur; on pestait tout bas contre l'angora insupportable, et tout haut *monsieur Papin* était porté aux nues. J'ai vu des reines, dans leurs correspondances intimes, s'informer de la santé du personnage, et plus d'une fois j'ai vu le prince primat (1) le gorger de gimblettes et de pastilles au chocolat dont l'infame était friand.

Qu'on me pardonne mes expressions de haine envers le favori fourré; il ne m'aimait pas, et avec une dextérité infernale il poussait ses griffes contre mes jambes, puis les retirait si prestement que le sang seul tachant mes bas témoignait du méfait. Bonaparte, comme disait Joséphine, était mon vengeur; le maudit Papin avait trouvé en

(1) Charles de Dalberg, évêque-prince de Constance et de Ratisbonne, et de Tarse *in parte inf.l.*, grand-duc de Francfort, né en 1711 et mort le 10 février 1807.

lui sa Némésis; aussi, dès qu'il entendait son pas rapide, il sautait sous un meuble s'il ne pouvait sortir de la chambre, et là il demeurait tapi sans souffler jusqu'au départ du terrible Jupiter.

Cette passion des chats est étrange et néanmoins bien commune. J'ai trouvé, dans des mémoires manuscrits que j'avais achetés, que depuis j'ai rendus à leur auteur afin que son bénéfice fût double; j'ai trouvé dans des pages très spirituelles une peinture de l'amour que l'on porte aux chats; elle m'a paru si gracieusement tracée que j'en ai fait ma part, la voici: l'auteur est une femme de qualité qui a passé sa vie à faire le contraire de ce qu'elle aurait dû faire; elle a eu des sens inflammables, de l'esprit à pouvoir en revendre à plusieurs ignorants et à donner des envies de rire; sa conversation étincelait de traits piquants, de mots fins, et elle écrivait presque comme madame de Sévigné; avec cela, parée d'un beau nom de fille et d'un beau nom de femme, que depuis soixante ans elle sauçait dans la boue; maligne à emporter la pièce, se jetant au feu pour sauver son ennemi mortel; elle faisait d'une main la blessure

qu'elle soignait de l'autre sans raison aucune ; étourdie à quatre-vingts ans comme elle l'avait été à vingt-quatre ; prenant pour entraînement du cœur le délire de sa tête ; n'épargnant pas plus ses amis que les autres ; d'un commerce dangereux et capable d'un dévouement sublime ; c'eût été un homme parfait s'il n'eût fallu , au préalable, le jeter à la voirie. Le mal que j'en dis ne me permet pas d'en révéler le nom, et je jure qu'elle ne perd ni ne gagne à mon silence.

Voici, je le répète, son œuvre.

« J'ai toujours su me créer les distractions qui égalaient les affligés ; je me faisais, dans mon intérieur, des délassements avec lesquels je supportais mes malheurs : j'ai déjà beaucoup parlé de mes affections, je n'ai rien encore dit de mes passions, parce que celles-ci ne raisonnent pas, elles égarent toujours, et en s'y abandonnant on se trouve sans cesse à côté de la vérité, dans une fausse position ; et, lorsqu'on s'y livre, le repos de l'ame ne s'y rencontre jamais. Les affections, au contraire, sont douces et consolantes, elles offrent constamment de nouveaux charmes et même des variétés qui enchantent ; elles sont dépouillées de

la monotonie qui amène le dégoût, suite presque toujours inévitable des passions, qui les détruit. Enfin, et pour se livrer, non au repos, mais à de nouvelles erreurs, car il en faut généralement aux humains, heureux ceux qui les tournent vers des objets insignifiants; celles-ci ont tout à la fois leurs inconvénients, leurs folies; c'est ce qui les anime davantage: j'en parle par expérience.

» Dès ma plus tendre enfance, j'aimais beaucoup les animaux et je fatiguais mes alentours de ce goût trop prononcé; mes parents me gâtaient, j'en abusais; il fallait qu'on me procurât des chiens, des chats, des oiseaux, des agneaux, des chevreux, et jusqu'à des petits marcassins; je ne daignais même pas leur espèce devenue domestique; je possédais une vraie ménagerie à laquelle j'apportais tous mes soins; cette passion me rendait aimante, mais il y avait toujours une préférence; cette faiblesse se rencontre partout sans que l'on puisse s'en défendre. La mienne se porta sur les chats, et chaque fois qu'ils mangeaient un de mes serins, de mes chardonnerets, tarins, etc., je croyais les détester, je les frappais de

pleine disgrâce, donnant l'ordre d'éloigner de moi les auteurs du méfait, non sans recommander qu'on ne leur fit aucun mal; mais, comme cette expulsion complète était toujours un peu retardée, après deux ou trois jours, mes chats revenaient faire le gros dos et me caresser, j'oubliais leur cruauté comme les amants oublient l'infidélité de leurs maîtresses.

» Par degré, mon amour, pour ces animaux, prenait une nouvelle force, je les voyais si beaux, si lestes, si adroits, et quoi qu'en ait dit M. Buffon qui les a calomniés, si aimants, que je ne voulais plus m'en séparer.

» Mes parents avaient la bonté de me pardonner mes caprices, mais, lors de mon mariage, il me fallut renoncer à la tant douce ménagerie; l'on craignit que je ne trouvasse pas, dans mon mari et dans sa famille, la même complaisance pour supporter les embarras matériels de cette passion outrée; je ne conservai qu'un chat qui se rendit utile dans ma nouvelle demeure, il fit une rude et productive guerre à des compagnies détachées de Ratapolis, et on le trouva charmant; le besoin

qu'on en avait le para de graces nouvelles : le monde, en général, n'aime qu'au profit de son intérêt.

» Lorsque mon mari crut avoir des raisons pour m'abandonner (1), comme il me fallait aimer quelque chose et avoir qui à caresser, j'appelai de nouveau des chats à mon secours (2), et comme j'ai eu le malheur de ne pas aimer les choses communes, mes favoris étaient de magnifiques angoras, et je n'ai jamais signalé dans cette race, tant accusée d'être perfide, la moindre trahison. Ces animaux sont remplis de grace, leur propreté excessive ajoute à leurs agréments; ce qui toujours m'a charmée le plus en eux, c'est l'indépendance de leur caractère; on ne les voit jamais, comme les chiens, baiser la main qui les frappe; ils ne

(1) Ces raisons étaient fortes et sages, la bonne dame le savait bien, aussi passe-t-elle sur ce fait *comme chat sur braise*.

(Note de l'Auteur.)

(2) Elle n'aima pas seulement les chats; mon confrère d'Orléans et quelques quarante autres pourraient en dire de belles sur sa passion double, soit pour les quadrupèdes, soit pour les bipèdes.

(Idem.)

sont pas rampants comme cette sorte d'animaux; les chiens pourtant sont les modèles de la fidélité, ils vengent leur maître qu'on attaque, ils meurent, auprès de lui, de douleur profonde : je conviens de cette vérité; ma préférence pour les chats est invariable; ce qui la soutient, c'est que je vois aux chats une constance à toute épreuve; ceux qui ne les aiment pas disent qu'ils ne s'attachent qu'aux lieux, et non aux personnes : j'ai vu le contraire.

» Souvent, lorsque je changeais de logement, et que mes bons amis étaient demeurés les derniers, ils ne voulaient pas attendre leur transport du caprice d'un domestique, et ils savaient, d'eux-mêmes, trouver ma nouvelle maison : leur indépendance leur donne cet instinct. Nul, parmi les êtres de la création, ne peut se flatter d'avoir leur grace, leur délicatesse. Lekain, dont la gloire ne peut pâlir à côté de celle de Talma, pour ajouter à la grace qu'il tenait de la nature, avait sans cesse autour de lui des chats. Carlin, cet arlequin inimitable et toujours plus nouveau chaque fois qu'on le revoyait, prenait toutes ses leçons de gestes élégants, rapides et légers de ces

chats que l'on calomnie comme si c'étaient des hommes dont on enviait la fortune ou le génie. J'ai entendu dire à ce grand acteur que, s'il avait quelques agréments sur la scène, il les devait aux chats compagnons de sa jeunesse.

» Voyez, en effet, la marche élégante du chat ; avec quelle légèreté il court, s'élançe et saute. Un poète a dit (Guyot Desherbiers), avec autant de bonheur que de vérité, que, lorsqu'un accident précipite un chat de dessus un toit,

Il ne tombe pas, il descend,

tant en effet sa chute n'a rien de désagréable et de pénible à la vue. Ces animaux ont un amour-propre qui domine toutes leurs autres qualités ; leur caractère se rapporte tellement au mien qu'il ne m'a manqué que d'être républicaine pour me rapprocher davantage de leurs mœurs.

» Lorsque le ciel me favorisa en me permettant d'aller passer huit mois chaque année dans l'abbaye de mon oncle, l'abbé de R....., qui avait une part dans toutes mes affections, et dont les bons avis m'ont souvent retirée de l'abîme, je trouvais, en arrivant chez lui, une ménagerie

composée de toutes sortes d'animaux, même d'une biche privée, admirable créature par sa douceur, l'élégance de ses formes et son intelligence; j'y ajoutai un singe que m'avait donné le président de Périgny; je ne voulus pas m'en séparer, et mon excellent oncle, qui ne l'aimait pas, qui le craignait même, exigea que je l'emmenasse avec moi. Le malin personnage, qui était laid, fripon, bizarre, et, par conséquent, beau à ravir, me jouait parfois des tours perfides. Une femme de mes amies, qui blâmait mon attachement pour ce singe, me disait : Le président de Périgny, qui vous l'a donné, n'osant vous donner son portrait, a pourtant rempli son but en vous affublant de ce singe; je gage que vous trouvez qu'il lui ressemble! et elle avait raison.

» Ce pauvre coco inventait, chaque jour, des malices nouvelles; un capucin très respectable venait à l'abbaye; il avait une barbe magnifique. Le petit singe devinait l'arrivée de ce bon moine. Il vient, disait mon oncle, pour me réconcilier avec Dieu. Et, en effet, comme l'abbé de R..... offrait le saint sacrifice tous les dimanches, le père Arsène avait la charge de le confesser,

fonction au reste facile à remplir, car mon oncle était un saint ecclésiastique.

» Coco donc allait régulièrement à la rencontre du père Arsène, se tenait tapi sur un arbre peu élevé, et tout à coup sautait sur les épaules du capucin, et pendant des heures entières s'amusait à lui épilucher la barbe. Cet homme avait, lui aussi, les singes en horreur, et, pendant qu'il était au pouvoir de ce petit démon, il ressentait des frayeurs incroyables, tremblait comme une feuille, n'osant rien dire faute d'usage du monde, ou, peut-être, par vertu chrétienne. Mon oncle, non moins effrayé, se tenait coi, non sans regarder sans cesse l'objet de son égale aversion.

» Cependant tout doit avoir un terme, et Coco n'en mettait pas à ses méfaits. Il n'était aucune faute dont il ne se rendit coupable. Il avait brisé tout ce qu'il avait pu atteindre : c'était le fléau de l'abbaye. Je sentis, quoiqu'un peu tard, que mon indiscretion se prolongeait trop ; je me décidai à donner mon singe à un ami, qui me promit d'en avoir le plus grand soin. Ce malheureux animal m'était sincèrement attaché, malgré son infernal caractère; il ne put supporter la douleur

de notre séparation, il ne mangea plus et mourut au bout de huit jours. Je lui fis rendre les honneurs funébres, et on l'ensevelit sous une tombe de marbre.

» Revenue à Paris, je conservai toujours mes chats. J'en ai eu jusqu'à quatorze couchant sur mon lit, et d'une telle propreté qu'ils ne répandaient pas dans ma chambre la moindre odeur. Je pus les examiner à mon aise, étudier leurs mœurs, leurs goûts. Ils avaient tous un caractère différent : je remarquai dans les femelles une coquetterie singulière et des caprices extraordinaires au plus haut point; les mâles avaient pour elles de véritables attentions, et la galanterie, qui, aux approches de la révolution, déclinant en France, semblait s'être réfugiée chez les matous.

» La nature produisait souvent en eux des bizarreries très piquantes : il naissait des chats superbes sans queue, celle-ci remplacée par une touffe de filaments unis; d'autres venaient au monde bossus; un, entre autres, qui, par sa robe, était d'une beauté rare, se trouvait, par sa structure, un vrai monstre. Je lui donnai plus de soin

qu'à ses frères ; il jouissait d'une santé parfaite. Un jour , je m'avisai de le présenter devant une glace ; il fut si effrayé de sa tournure, qu'il tomba dans des convulsions dont la mort s'ensuivit. Étrange effet de la peur ou de l'amour-propre !

» Enfin , et en meilleure preuve du danger qu'il y a à trop se livrer à nos passions , je rapporterai que le jour où parut le décret exilant tous les nobles de Paris , et où l'on exposait sa vie en retardant le départ de dix minutes au delà le terme de rigueur fixé par cette atroce loi ; moi, empressée de partir et ayant déjà dépassé la barrière par où je me rendais au lieu de mon exil , je m'aperçus , en voulant caresser mes chats , qu'il en manquait un dans le vaste panier où je les avais tous logés. Rétrogradant aussitôt, rentrant dans Paris , je me rendis au logement que je venais de quitter, notre pauvre matou y était demeuré, miaulant à briser l'ame, tant il se sentait malheureux. A ma vue, il retrouva le bonheur ; ses caresses me prouvèrent sa reconnaissance. Mais la passion contentée, la frayeur me saisit à mon tour : j'avais outre-passé d'une heure et demie l'instant fatal ; je pouvais être ar-

rétée, jugée, condamnée, exécutée pour ce seul délit, et mille exemples d'une rigueur pareille étaient propres à m'épouvanter; néanmoins je me remis en route, et ma bonne fortune conserva en cette circonstance la véritable mère aux chats.

» Ces pauvres animaux avaient ainsi que moi une terreur singulière et visible des visites domiciliaires et un instinct parfait pour les deviner. Dès que le pas pesant et précipité des sicaires de nos bourreaux se faisait entendre, tous le reconnaissant sur-le-champ, chacun prenait la fuite : il n'était pas de trou assez profond, de cave assez noire, de galetas assez élevé, de gouttière assez écartée pour les receler momentanément. Là, ils demeuraient tapis, immobiles, se mourant d'effroi; mais, aussitôt le calme rétabli et la maison délivrée de ces misérables, mes chats revenaient peu à peu, tous faisant le gros dos, relevant la queue et se frottant contre moi, semblaient me féliciter, et eux aussi, de ce que, cette fois encore, j'échappais au moins à la prison, et eux à l'abandon et à la mort ! »

En voilà assez de la passion de madame de ..., laissons les singes et les chats, et revenons à une

autre femme ; la transition ne sera pas aussi brusque qu'on le pense peut-être. Le texte de M. Papin épuisé, il me fallut entamer le mien : je me lançai dans les généralités, je ne fus pas entendu ; je parlai de la nécessité de recomposer la société, ceci encore ne frappa point au but ; je me vis contraint à tenter franchement l'abordage.

Oh ! certes, cette fois, je ne manquai pas d'être compris. Voilà Joséphine toute courroucée, tout en larmes, les pleurs lui venaient à commandement, elle se met à me dire :

« Que prétend Bonaparte ? Croit-il que la bonne compagnie viendra chez nous pour se mêler avec tous ces chenapans dont il s'entoure ? Les vrais royalistes ne peuvent nous souffrir ; d'ailleurs toutes ces dames sont aimables, toutes m'ont aimée, m'ont vue dans mes malheurs, et, parce que ma place est maintenant élevée, il faudra que je les repousse ! Que penseront-elles de moi ? D'ailleurs nous ne sommes ici que pour trois ans ; ce terme accompli, nous rentrerons dans la vie commune, et alors on me traitera avec la même rigueur.

— Mais, » lui dis-je, « avez-vous assez de

candeur pour croire n'être ici que pour trois ans? vous y êtes pour toute la vie.

— Oh! » s'écria-t-elle, « le général voudrait-il se faire roi ?

— Je n'en sais rien, mais sans être roi on peut, à un autre titre, conserver la magistrature suprême de la république. Croyez - moi, madame, les hommes qui sont parvenus au rang de votre mari ne le quittent qu'à la mort, de plein gré ou de force. Le cas premier étant de nécessité absolue, je ne m'en tourmenterai pas; du second non plus, car je doute que le premier consul redevienne jamais le général Bonaparte; quant au troisième, comme la France restera, tout me l'assure, unie au chef qu'elle vient de se donner, je ne crains pas qu'il soit une main assez puissante pour rompre cette belle alliance; dès lors il est certain que vous ne serez guère moins qu'une reine; dans ce cas, il convient qu'on ne puisse jeter la pierre à vos alentours.

— Mais savez-vous, *citoyen*, que *madame Tallien* est charmante, qu'elle a un goût parfait, une manière exquise de se mettre. On s'habille, grâce à elle, d'une façon divine, et ne plus l'avoir

pour conseil, pour émule, c'est désagréable au possible.

— Le premier consul, » dis-je, « n'aime pas cette dame, il réproouve ses mœurs.

— Ah ! j'en conviens ! ce n'est pas une sœur du Pot, mais elle a tant de qualités du monde, et madame M... , madame E... , madame B... , toutes celles-là avec les nobles noms de B... , de L... , de L.. T... , de S... , de V... , doivent donc disparaître de mes soirées ? Qui recevrai-je donc ?

— Mais, » dis-je à mon tour, impatienté de ces doléances, « n'aurez-vous pas d'abord les femmes des membres du gouvernement, celles des sénateurs, conseillers d'État, législateurs, tribuns, celles des magistrats des hautes cours de justice, les femmes légitimes des militaires célèbres ; enfin ne doutez pas qu'avant deux ans vous ne soyez environnée de toutes les familles qui, encore aujourd'hui, se disent monarchistes ; elles le sont en effet ; ce sera parce qu'alors elles le seront toujours qu'elles vous placeront au milieu de leur cercle. »

Le brillant avenir que j'ouvrais à madame Bonaparte la fit rougir de joie ; elle se vit moins

Puis se levant, et laissant cette dame plus morte que vive, il dit à un de ses aides de camp :

« Voilà madame de P.... qui se trouve tout à coup incommodée, faites appeler ses domestiques et ramenez-la jusqu'à sa voiture. »

Cela eut lieu (ce que je raconte) si rapidement, que nul ne comprit le fonds de cette scène cruelle. Madame de P...., enviée des autres qui étaient là présentes à cause de son colloque particulier avec le premier consul, sortit escortée de l'aide de camp; mais elle ne put arriver jusqu'au dehors, elle tomba évanouie dans une antichambre. On n'en sut rien d'abord; mais le lendemain la vérité fut connue, et alors la frayeur gagna tellement toutes ses émules qu'elles n'osèrent plus se présenter chez madame Bonaparte sans une invitation personnelle qui n'arriva pas.

Madame Tallien fut la seule qui ne fut pas congédiée dès le premier moment, comme on l'a dit; Joséphine lui était singulièrement attachée; elle avait d'ailleurs de la reconnaissance des services que cette dame lui avait rendus; cependant il fallut finir par cesser de se voir, Bonaparte ayant déjà menacé de congédier

celle-là de la même manière qu'il en avait agi envers madame de P....

Napoléon me dit un jour :

« Ne vous semble-t-il pas inconvenant que j'habite le Luxembourg? La place du premier magistrat de la république est aux Tuileries, rien n'est assez beau pour lui ; d'ailleurs ce château a été la demeure des rois ; on croira leur place vacante tant que leur maison ne sera pas occupée. Le Directoire fit une sottise en se claquemurant dans l'hôtel d'un prince ; il a diminué par là sa considération. »

Devinant la portée pleine de ce discours, je me mis à dire :

« Habiter les Tuileries : ne sera-ce pas assez pour faire perdre aux Français les habitudes de la monarchie ?.... »

Je m'arrêtai sur la fin de la phrase suspendue avec affectation ; lui, mordant à mon stratagème, reprit vivement :

« Eh bien ! que pensez-vous qu'il faut faire ?
— La leur rendre, citoyen premier consul, d'une ou d'autre manière. »

Il se mit à sourire, posa son doigt indicateur

sur ma bouche, et avec la sienne me dit : *Chut!*...
Je me tus, et lui aussi; chacun de nous resta
perdu dans des réflexions point désagréables. Lui
en sortit le premier.

« Monsieur de Talleyrand, » me dit-il, « j'ai
eu l'envie de faire fusiller Barras; l'imbécille ne
traitait-il pas avec le comte de Lille? n'y avait-il
pas mieux à faire? »

J'allais lui répondre; Maret survint en incon-
véniement, et je partis pestant contre cette entrée
inopportune.

CHAPITRE IV.

Napoléon m'envoie chercher. — Sa colère contre l'abbé de Montesquiou. — Je lui fais la généalogie de ce bon prêtre. — Epigramme d'autrefois. — Lettre de Louis XVIII à Bonaparte. — Qui oublie de répondre. — Cause de la fortune du comte de Montesquiou-Fezensac. — Deuxième lettre de Louis XVIII au même. — Comment elle lui fut remise. — Cambacérès, Treillard, Fabre de l'Aude et moi appelés en conseil. — Réponse du premier consul à Louis XVIII. — Premières relations avec Rome. — Lettre inédite de Bonaparte à Pie VII. — Éloquence de Bonaparte. — Duroc à Berlin. — Lucien en Prusse. — Le souper d'auberge. — Apparition première du comte de Saint-Germain. — Rendez-vous à minuit dans une église. — M. de Saint-Germain est mort. — Lucien ne va pas au rendez-vous. — Apparition nocturne d'un mort ressuscité. — Discretion mystérieuse de Lucien. — Portrait du cardinal Caprara. — Mon bref de sécularisation. — Intrigues des jésuites. — Tour que leur amitié me joue. — *Bon chat bon rat*, proverbe que je mets en action. — La baronne de Stael nuisible à ses amis. — La comtesse de Genlis redoutable à ses ennemis. — Elle devient le démon de l'Arsenal. — M. Ameilhon en est le saint Antoine.

Peu de temps après l'entrée de Bonaparte aux Tuileries, ce qui eut lieu le 19 février 1800, un soir, à une heure où je me croyais libre, il me fit appeler. J'arrivai en toute hâte; je le trouvai dans

son cabinet, se promenant avec action, le visage en feu, l'œil étincelant. Dès que je parus :

« Qu'est-ce donc, » me demanda-t-il, « que cet abbé de Montesquiou ? qu'est-ce que cet intrigant, qui fait à Paris le ministère des affaires étrangères du prétendant ? Ces hommes-là se croient-ils aux jours du Directoire ? me prennent-ils pour un agent de change, pour une espèce de ce genre ? J'aurais déjà dû l'envoyer dans un cachot à cent pieds sous terre. »

Il faut avoir entendu cette voix tonnante pour concevoir ma frayeur personnelle et ma crainte pour l'abbé de Montesquiou.

« Tenez, monsieur, » poursuivit le premier consul, en courant vers son bureau, d'où il retira d'un carton, fermant à clef, une lettre ployée en quatre, « tenez, formez-vous au style de notre roi légitime ; car, de par Dieu, celui-là nous compte, vous et moi, au rang de ses sujets. Ah !.. qu'il s'en flatte, qu'il pénètre en France, je lui ferai bien voir.... Peut-être est-ce une mystification, une moquerie.... A moi, à moi ! »

Et il serrait son épée par un mouvement convulsif. Je me ressouvins aussitôt du vers d'A-

chille, dans *l'Iphigénie en Aulide* de Racine :

Suis-je, sans le savoir, la fable de l'armée?

Lafond aurait payé cher la pantomime du premier consul s'il eût pu la saisir et s'en emparer, afin de donner plus de force à un rôle où il avait beaucoup de vrai succès : le génie fait seul le bon acteur, et lui l'était. Je reviens à mon récit :

Ici le premier consul s'arrêta, réfléchit, et reprenant.

« Mais vous devez connaître l'écriture du comte de Provence; cette lettre est-elle bien de sa main ?

— Je la connais, » dis-je, « aussi bien que la mienne. MONSIEUR m'a fait l'honneur de m'écrire; il a écrit pareillement à force de mes amis et de mes amies. Je puis donc...; oui, général, lui-même a minuté cette épître.

— Dans ce cas, il écrit mieux que moi. »

La missive royale, dont je n'ai eu de copie qu'en 1814, lorsque le roi me la donna, afin que je la gardasse comme pièce historique, ce furent ses propres paroles; c'est donc sur le brouillon

original du roi que je vais prendre ladite épître, pour la translater dans mon récit.

Mittau , 20 février 1800.

« Des hommes tels que vous, monsieur, ne
 » m'inspirent jamais d'inquiétude, quelle que soit
 » leur conduite apparente. Vous avez accepté une
 » place éminente, et personne mieux que moi ne
 » vous en sait meilleur gré; vous savez ce qu'il
 » faut de force et de puissance pour compléter
 » le bonheur d'une nation. Sauvez la France de
 » ses propres fureurs; rendez-lui son roi, et ses
 » générations futures béniront votre mémoire;
 » vous serez toujours trop nécessaire à l'État
 » pour que je puisse acquitter par des places im-
 » portantes la dette de mon peuple et la mienne.

» *Signé Louis.* »

« Le beau chef-d'œuvre ! » reprit Napoléon ;
 « que signifie-t-il, comprenez-vous la dernière
 phrase? ne veut-elle pas dire qu'on me mettra
 d'emblée à la porte, si je me laisse leurrer, faute
 de pouvoir me procurer une place convenable?
 Oh ! je ne leur laisserai pas ce fromage à dévorer :
 celui-là peut être le renard de la fable ; je vous

réponds qu'on ne fera pas de moi le corbeau. L'abbé de Montesquiou n'est-il pas venu tout papelardement tromper Joséphine, qui a cru voir les cieux ouverts, à la réception d'une lettre du roi, et qui n'a pas balancé à me la remettre. Je l'ai guérie de l'envie de se charger une autre fois d'un pareil message. Que feriez-vous à ma place ?

— Une réponse ne coûte rien.

— Je la méditerai.....; cependant, appelez cet abbé qui se remue plus qu'un diable dans un bénitier; dites-lui de se tenir tranquille, s'il veut que je le laisse en repos; que surtout je lui défends de charger ma femme d'une commission tellement inconvenante; il s'en trouverait mal....

A propos, qu'est-ce que ce Montesquiou ?

■ — Il sort, » dis-je, « d'une famille qui me fait admirer son désintéressement; je m'étonne comment, lorsqu'on peut réclamer la couronne de France pour son propre compte, on va la quêter pour celui d'autrui.

— Que signifient ces paroles ? »

Alors j'appris à Bonaparte ce qu'il ne savait pas touchant les Montesquiou et leur origine; je

lui dis que le général de Montesquiou-Fezensac, qu'il connaissait de réputation et dont il appréciait le mérite, ayant eu un procès avec MM. de la Boulbène, qui prénaient son nom, avait établi par preuves authentiques sa descendance des grands ducs aquitains de race mérovingienne; que cela n'a pas empêché la malignité de composer cette épigramme lorsqu'en 1784 il avait été reçu membre de l'Académie française :

Montesquiou-Fezensac est de l'Académie.

— Quel ouvrage a-t-il fait? — Sa généalogie.

Ceci le fit rire, mais lui donna une haute idée des Montesquiou, et je me plais à croire n'avoir pas nui à l'élévation, lors de l'empire, du comte de Montesquiou-Fezensac, fils de celui-ci, et la vertueuse comtesse sa femme. Je ne saurais dire combien ces détails généalogiques l'adoucirent à l'encontre de l'abbé, plus tard, et au concordat il lui fit demander, par un de nos amis communs que j'indiquerai, s'il voulait l'archevêché de Toulouse, ou celui d'Aix en Provence; l'abbé refusa, il eût été fait cardinal.

Cependant le premier consul avait mis tant de temps à réfléchir qu'il oublia de répondre.

Louis XVIII, comme il m'a fait l'honneur de me le dire, surmontant sa dignité blessée, et cela dans l'intérêt de la France, lui écrivit une autre fois en ces termes :

Milan, 4 juin 1800.

« Depuis longtemps, général, vous devez savoir
 » que mon estime vous est acquise; si vous
 » doutez de ma reconnaissance, marquez votre
 » place, fixez le sort de vos amis. Quant à mes
 » principes, je suis Français; clément par caractère, je le serai encore par raison.

» Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione,
 » d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Égypte ne peut pas préférer à la gloire une vaine célébrité; cependant vous perdez un temps précieux; nous pouvons assurer le bonheur de la France; je dis nous, parce que j'ai besoin pour cela de Bonaparte, et que lui ne peut rien sans moi.

» Général, l'Europe a les yeux sur vous, un glorieux triomphe vous attend, et je suis impatient de rendre la paix à mon peuple.

» Signé Louis. »

Cette mission, comment parvint-elle à Bonaparte, j'ai été longtemps sans le savoir; le roi l'ignorait lui-même; il savait bien qu'elle avait passé par les mains du comité royaliste, et c'était tout. Enfin le hasard m'a mis sur la voie. C'est seulement depuis 1827 que je l'ai appris. Un obscur Vendéen, qui avait un ami parmi la valetaille consulaire, trouva le moyen de parvenir dans le château des Tuileries, et avec autant de bonheur que d'audace il posa ladite épître sur le bureau du cabinet où il s'était faufilé à titre de frotteur.

Bourrienne se targue d'avoir déterminé le premier consul à répondre; enfin il cite diverses variantes de cette lettre; il en impose ici comme dans tout. Ce furent Cambacérés, Treilhard, Fabre de l'Aude et moi, qu'il appela en conseil secret; il nous fit lire les deux lettres royales, et nous communiqua sa réponse, que j'ai vue dans les mains du roi, et c'est de l'original que vient ma copie.

Paris, le 20 juillet 1800

(1^{er} fructidor an VIII).

« J'ai reçu *votre lettre*, monsieur, et je vous

» remercie des choses flatteuses qu'elle ren-
» ferme.

» Vous ne devez pas désirer rentrer en France,
» car il vous faudrait marcher sur cent mille ca-
» davres.

» Sacrifiez votre intérêt personnel au repos de
» votre patrie; l'histoire vous en tiendra compte.

» Je ne suis pas insensible aux malheurs de
» votre famille, et je contribuerai avec plaisir
» à tout ce qui pourra contribuer à la tranquillité
» de votre retraite.

» Signé BONAPARTE. »

Nous approuvâmes la réponse, je l'aurais vou-
lue plus affectueuse; mais, en y réfléchissant,
je songeai que le premier consul ne voulant faire
aucune concession, et ne désirant pas prolonger
la correspondance, avait dû tourner ses phrases
vers une sécheresse qui enlèverait tout espoir au
prince infortuné. Ceci eut lieu au retour de Ma-
rengo, le premier consul étant rentré le 3 juillet.

Cette même année, et dès que le cardinal Chiera-
Monte eut été élu pape le 13 mars, le premier
consul m'ordonna d'écrire au cardinal Consalvi,
qui mit à répondre un empressement flatteur; il

en résultat que Napoléon, à son tour, prenant la plume, écrivit à Sa Sainteté une épître qui, je le présume, sera connue aujourd'hui pour la première fois.

Paris, le 11 avril 1800.

« TRÈS SAINT-PÈRE,

» LE PREMIER CONSUL de la République française ne sera pas le dernier à féliciter VOTRE SAINTÉTÉ sur son élection, il en a ressenti une joie d'autant plus vive que, par lui-même et pendant son séjour en Italie, il a pu apprécier les hautes vertus du cardinal illustre et pieux évêque d'Imola.

» Je vous prie, TRÈS SAINT-PÈRE, de croire à ma catholicité, au besoin que j'éprouve de concilier la France avec le trône de saint Pierre. Je ne doute pas que les lumières et la concendance du souverain Pontife n'aplanissent des difficultés qui, si elles se prolongeaient, amèneraient des maux incalculables, et dont la religion aurait à souffrir. Quant à moi, je suis prêt à faire tout ce qu'exigeront ensemble mon devoir de chrétien et celui de chef de la République française; c'est en me recommandant

» aux prières de VOTRE SAINTETÉ que je suis avec
 » un respect filial de vous, TRÈS SAINT-PÈRE,
 » l'humble serviteur et le fils dévoué.

» Signé BONAPARTE. »

Je n'aurais pas changé un mot à cette lettre , que je trouvais pleine d'onction , de tact et de convenance. J'ai ri bien souvent de ces imbécilles qui faisaient de Napoléon un ignorant, affirmaient avec une audace sans exemple qu'il ne savait ni lire ni écrire ; et qui est donc l'auteur de ces lettres, de ces proclamations, de ces articles de journaux, si haut pensés, si fièrement écrits, à la phrase entraînant, au trait foudroyant, au mot incisif? qui aurait trouvé, autre que lui, cet *aigle volant de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre-Dame* ; ces débuts si sublimes : *Non, soldats, nous n'avons pas été vaincus; deux hommes sortis de nos rangs*, etc., et tant d'autres passages sublimes de forme et de fond? Certes, j'ai eu beaucoup à me plaindre de Bonaparte, et je n'en conviendrai pas moins qu'il fût tout ensemble le plus grand capitaine de ce siècle et l'un de nos meilleurs écrivains.

A son entrée au consulat, Bonaparte envoya Duroc, son meilleur ami, à Berlin, pour maintenir cette cour dans ses rapports de paix avec la France ; Duroc, dont j'ai fait connaître le caractère, eut à lutter avec les agents anglais et ceux de l'Autriche ; il fut accueilli d'une manière distinguée. Le roi l'invita plusieurs fois à dîner, ce qui irrita la haute noblesse, indignée que l'on traitât si bien un jacobin. On en était demeuré là en Europe, et Napoléon était premier consul, qu'on se figurait la France encore sous le joug de la démagogie.

Le premier consul, flatté de la manière dont son bras droit avait été traité par Frédéric-Guillaume, voulut que sa famille se montrât au dehors, et à la suite de Duroc on vit arriver Lucien Bonaparte. On raconta au premier consul, vers ce temps, une aventure qui serait arrivée à son frère et de laquelle celui-ci n'a jamais voulu convenir ; sa bizarrerie m'engage à la rapporter ; ici elle servira d'épisode, bien entendu que je ne la garantis point.

Le sénateur Lucien cheminait vers Berlin, lorsque, dans un village d'Allemagne où il arriva

un peu tard , l'hôte de l'auberge dans laquelle il descendit incognito , car il avait devancé , avec son secrétaire seul , les voitures de suite ; l'hôte , dis-je , ne le connaissant pas , lui dit , avec une mine piteuse , qu'il consentait volontiers à le loger , mais qu'il n'avait rien de bon à lui donner pour souper , un voyageursurvenu avant lui ayant retenu toutes ses provisions .

Lucien , qui mourait de faim , envoya son secrétaire vers ce personnage qui réservait pour lui seul ce qui nourrirait plusieurs personnes , avec ordre de le prier de céder une portion de son souper aux deux survenants sans lui nommer qui lui adressait cette prière . L'inconnu , homme de taille ordinaire , plutôt grand que petit , porteur d'une belle physionomie , ayant des formes de bonne compagnie , répondit qu'il serait charmé de partager ce qu'on lui préparait avec les deux voyageurs ; que , cependant , des raisons particulières le contraignaient à n'admettre à sa table qu'un seul convive ; que les deux qui se présentaient décidassent à qui viendrait chez lui ; que l'autre ne mourrait pas de faim , car on lui enverrait du vin et des vivres .

Ces articles bizarres, présentés à Lucien, piquent sa curiosité; c'est lui qui vient rejoindre l'inconnu, et le secrétaire reste dans leur appartement, sur la foi de la parole qui lui a été donnée, et à qui, en effet, on a tenu ce qu'on avait promis. Voilà Lucien seul avec le singulier personnage; la conversation s'engage, l'inconnu la guide insensiblement sur Napoléon et là commence à tenir des propos si extraordinaires, si mystiques, que Lucien, n'y tenant plus, se met à dire.

« Mais, monsieur? qui êtes-vous? A vous entendre, on croirait que les secrets de la nature vous sont connus, les voiles de l'avenir levés? Êtes-vous un mystificateur aimable ou un de ces adeptes dont on parle tant, et que nul n'a vu?

— Quant à moi, » repartit l'étranger, « je ne me suis pas toujours tenu à l'écart; mon nom a, pendant plusieurs années, été fort connu à la cour de France; le roi Louis XV m'honorait de son estime, et la marquise de Pompadour de son amitié; on m'y appelait le comte de Saint-Germain.

— Vous, monsieur! » s'écria Lucien qui sentit

en lui une sueur froide, « vous, le comte de Saint-Germain ?

— Moi-même; n'êtes-vous pas l'ex-président du conseil des Cinq-Cents, le ministre de l'intérieur futur de France, le citoyen Lucien Bonaparte ? Enfin vous voyez que vous ne m'étiez pas inconnu.

— Qui vous a dit....

— On ne m'a rien dit; j'ignorais qui vous étiez tout à l'heure; mais vous êtes entré, et alors j'ai su à qui j'avais affaire.

— Monsieur le comte, n'avez-vous pas fait revenir des morts ?

— Que vous importe, vous ne voudriez pas en voir ?

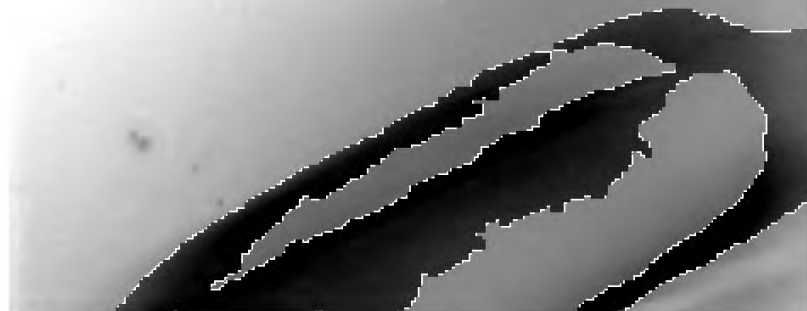
— Je conviens que leur présence me serait peu agréable; mais je tiendrais beaucoup à savoir le sort de mes frères et le mien.

— Il y a des temps, » fut-il répondu, « où il y aurait moins de peine à satisfaire cette curiosité; je suis dans une époque où je m'abstiens de toute opération cabalistique...; vous allez à Berlin...; eh bien! le quatrième jour de votre arrivée dans cette ville, procurez-vous le moyen

d'entrer nuitamment dans l'église catholique aux environs de minuit ; soyez-y seul jusqu'à une heure du matin , je vous jure que votre fantaisie sera pleinement accomplie ; maintenant ne nous occupons plus qu'à bien souper. »

La chose eut lieu ; le comte de Saint-Germain ou celui qui jouait son rôle et qui paraissait n'être âgé que de quarante ans , quoiqu'il eût dû en avoir au moins cent , car il avait , disait-on , ces quatre dizaines d'âge , lorsqu'il était venu pour la première fois en France vers 1738 ; le comte de Saint-Germain se montra aimable et politique consommé ; il savait à fond la marche des divers cabinets ; il donna de bons avis à Lucien sur la conduite à tenir à Berlin ; il lui peignit le caractère de chaque ministre. La conversation fut longue , le vin parut tellement bon que le jeune ambassadeur en but trop.

Le lendemain , en s'éveillant , il s'informa de son amphitryon : ce fut avec un dépit parfait qu'il le sut parti dès avant le jour et qu'il avait soldé le compte de l'auberge à un tel prix , que l'hôte satisfait se refusa obstinément à prendre en double l'argent de Lucien.



Celui-ci, dès son arrivée à Berlin, s'informa du comte de Saint-Germain; dix personnes de foi lui affirmèrent la mort de cet homme extraordinaire; elle avait eu lieu, selon leur dire, à Sleswick, cité danoise, en 1784, après avoir passé la fin de sa vie chez l'électeur de Hesse-Cassel qui l'honorait de son amitié.

Ceci fit faire à Lucien des réflexions singulières et il laissa écouler le terme qui lui avait été fixé sans se rendre dans l'église française de Berlin, à l'heure nocturne désignée.

Un soir, comme il rentrait du spectacle, il se mit à travailler au lieu d'aller se coucher; son secrétaire partit, ses valets de chambre firent de même, en vertu de sa permission; il resta seul... Au coup de minuit, la porte de son cabinet, qui n'avait d'autre issue que dans la pièce où il était, fut ouverte; Lucien, étonné, saute sur des pistolets tout chargés et posés auprès de lui; il allait faire feu et donner l'éveil lorsqu'il reconnut son amphitryon de l'auberge isolée; celui-ci portait le même vêtement que celui-là, c'était le même visage, plus pâle, il est vrai.

« Que me voulez-vous ? » demanda Lucien ;
« qui êtes-vous ? »

— Je vous ai dit mon nom déjà.

— Le comte de Saint-Germain est mort.

— Oui, c'est l'erreur du vulgaire... Lui mourir, le trépas ne le frappera qu'au jour solennel où il dévorera tous les hommes, et alors même... Je veux vous tenir ma parole, vous savez ce que je vous promis.

— J'y renonce.

— Cela ne peut être ainsi, » répliqua le personnage mystérieux, avec une expression mélancolique, « en demandant une fois, vous vous êtes soumis ; or maintenant les choses doivent marcher selon la volonté de celui qui règle tout.

— Je n'irai pas dans cette église.

— Vous y viendrez, il le faut.

— Non.

— Si. »

Et en même temps l'inconnu, saisissant Lucien par le bras, l'entraîna rapidement dans le cabinet, lui fit descendre un escalier en colimaçon qui s'enfonçait dans le parquet ; et, sans qu'il pût se défendre ni crier, Lucien fut conduit à

travers des passages souterrains sans nombre, par des caveaux fétides, jusqu'à l'église des Français.

Lorsque, le lendemain, Lucien Bonaparte, qui s'était vu ramener chez lui par le même chemin qui l'en avait éloigné, se retrouva dans son lit, il s'y vit avec une telle fièvre chaude, que de vingt-quatre heures il ne parut en son bon sens; enfin, remis et revenu à lui, il a, dès ce moment, conservé un silence opiniâtre sur ce qu'il a pu voir ou entendre dans l'église des Français, et jamais également il ne s'est informé du comte de Saint-Germain, et si sa mort était réelle ou simulée. Napoléon, un jour, le poussant avec persiflage pour qu'il racontât son mauvais rêve, car on prétendait que tout cela avait été l'effet d'un songe, Lucien lui répondit vivement devant moi :

« N'insistez pas si vous ne voulez que je pende sur votre tête l'épée de Damoclès, et que votre existence n'en soit à perpétuité empoisonnée. »

J'ai dit, je le répéterai encore, que je réserve pour mes mémoires purement politiques mes travaux de diplomatie et de cabinet; j'ai toujours

craint d'être ennuyeux, et certes on ne peut mieux l'être lorsque l'on suit la marche adoptée par *Monsieur de Talleyrand* qui, avec la plus ferme envie de plaire, ne cesse de faire bâiller ses intrépides lecteurs ; par exemple, je défie le plus énergique de ceux-ci de lire jusqu'à la centième page le troisième volume, composé avec une plume de fer trempée dans un mélange de glace et d'opium.

Je tairai donc la part que je pris au congrès de Lunéville, les travaux par lesquels je préparai le traité avec l'Angleterre ; toutes ces choses sont fort importantes, sans doute, mais conviennent uniquement à des hommes d'État ; ceux-là me sauront gré de ne leur présenter qu'une pâture sérieuse, appropriée à leur caractère et à leurs occupations de chaque jour. Dans cette division-ci, je veux plaire à la portion aimable de la société, et rétablir ma réputation devant ceux dont je suis le moins connu ; maintenant je reviens à mon récit et je rentre en scène.

A l'époque du concordat, le cardinal Caprara me vint voir de bonne amitié : c'était un vrai cardinal italien, fin à pouvoir gagner une partie de

piquet à Satan, spirituel à se faire suivre, bonhomme au point de se faire aimer de la jalousie en personne; il savait tout ensemble être gai et se faire respecter; il singeait le pantalon vénitien et se préparait d'avance une béatification à venir.

Son but était de me ramener au giron de l'Église, ce n'était pas mon moment, je dus l'éviter et non lui tenir tête; enfin, après je ne sais combien d'allées et de venues de sa part, de petits billets et de longues audiences où il ne put, par malheur, m'entamer aucunement, il se résolut à me lâcher mon bref de sécularisation, qui, m'absolvant de toute irrégularité, me laissait la liberté de la vie séculière, où je cheminerais dorénavant sans péché; au reste, voici cette pièce importante, elle ne peut être assez connue de tous.

A notre très cher fils Ch.-M. Talleyrand.

« Nous avons été touché de joie quand nous
 » avons appris l'ardent désir que vous avez de
 » vous réconcilier avec nous et l'Église catho-
 » lique.

» Dilatant donc à votre égard les entrailles de

» notre charité paternelle, nous vous dégageons,
 » par la plénitude de notre puissance, de tous
 » les liens de l'excommunication; nous vous
 » imposons, par suite de votre réconciliation avec
 » nous et avec l'Église, des distributions
 » d'aumônes pour le soulagement surtout des
 » pauvres de l'église d'Autun que vous avez
 » gouvernée; nous vous accordons le pouvoir de
 » porter l'habit séculier et de gérer toutes les
 » affaires civiles, soit qu'il vous plaise de de-
 » meurer dans la charge que vous exercez main-
 » tenant, soit que vous fussiez à d'autres aux-
 » quelles votre gouvernement pourrait vous
 » appeler.

» *Donné en notre palais du Quirinal, et scellé*
 » *de l'anneau du pêcheur, etc., etc.* »

Suit le formulaire des brefs de la cour de Rome : celui-là, présenté au conseil d'État, y fut soumis à la discussion et enregistré avec les clauses de rejet en tout ce qui serait contraire à l'indépendance de la couronne et aux droits de l'Église gallicane.

A la même époque, les jésuites, cachés sous le

nom de *pères de la foi*, rôdèrent autour de mon cabinet; afin de s'y procurer une entrée. On me recommanda de si bon lieu un simple scribe, on me le donna si bien pour un de ces culs de plomb infatigables au travail, que je l'acceptai et l'admis à mon intérieur; mais il n'était pas installé depuis dix jours, qu'à deux reprises différentes le premier consul m'adressa de telles questions, que je me demandais à moi-même si je parlais en rêvant: je ne crois pas avoir cette mauvaise habitude; d'ailleurs j'étais certain de mon valet de chambre intime.

Force me fut donc de suspecter mon travailleur éternel; jamais, certes, il n'en fut de plus assidu à son poste; il ne levait pas les yeux de dessus son registre, ne parlait à personne, c'était l'objet de l'édification de mes gens. Hélas! je fus le seul à croire le démon caché sous cette apparence parfaite. Je lui tendis des pièges; je le fis suivre par des hommes retors, et deux fois vingt-quatre heures après j'eus la certitude d'avoir admis chez moi l'un des jeunes congréganistes les plus attachés à leur fanatisme et l'un des mieux sifflés parmi ceux-là. Je ne balançai pas

à le mander en ma présence ; je lui prouvai que je l'avais démasqué, et le congédiai en lui faisant une remontrance paternelle. A dater du jour de son départ, on ne sut plus, au dehors de ce qui se passait chez moi, que ce qui me convenait d'en apprendre au public.

Je voyais encore la baronne de Stael et madame de Genlis qui rentrait en France : la première, manœuvrant toujours pour diriger la politique de Bonaparte ; la seconde, plus adroite, parvenait, avec une forme pleinement littéraire, à se créer un cabinet de dénonciation dont les diverses branches arrivaient aux oreilles du premier consul. C'était une manière de ministère en petit ; n'englobant que les amis ou les ennemis de la dame ; servant les uns sans se donner grande peine ; poursuivant les autres avec un acharnement qui a fait beaucoup de tort et grand mal.

Mademoiselle Necker, bien supérieure à mademoiselle de Saint-Aubin pour le génie, n'a jamais pu nuire à ceux qu'elle n'aimait pas, outre que la velléité de le faire ne lui est pas venue ; mais, en revanche, elle a dirigé ses actes, ses soins, ses dé-

marches, de manière à perdre de fond en comble ses vrais amis : celle-là, imbue d'une confiance malheureuse envers ceux qui lui parlaient d'enthousiasme et d'amour, ne balançait point, non seulement à leur confier ses pensées, ses paroles; mais enfin, pour mieux faire paraître ses sentiments, elle leur prêtait des propos dont on faisait des délits, des actes que l'on métamorphosait en crimes de lèse-majesté.

Il eût été plus agréable de faire la société de madame de Stael, et il y avait plus de sûreté à se ranger parmi les administrateurs et les flatteurs vulgaires de la comtesse de Genlis.

Celle-ci, peu de temps après son arrivée, obtint de la partialité de Bonaparte, outre sa pension de douze mille francs qu'elle a prétendu, je ne sais pourquoi, n'être que de six mille, un superbe logement à l'Arsenal! Avant qu'on y introduisit la sainte mère de l'Église, le vénérable Ameilhon régnait en souverain dans ces parages lointains de la science; elle venue, tout changea; l'excellente dame se mit à travailler avec tant de persévérance à le persécuter et à le rendre malheureux, que lui, ne pouvant y tenir, y serait mort à

la peine si l'inconstance naturelle de madame de Genlis ne lui eût fait abandonner l'Arsenal pour aller porter son inquiétude dans cent logements consécutifs.

CHAPITRE V.

Conspiration de George Cadoudal et de Pichegru. — Déloyauté du cabinet de Londres envers le premier consul. — Portrait de Cadoudal. — Pichegru. — Marquis de Rivière. — Les frères Polignac. — Le duc Armand. — Le comte Jules. — Autres conjurés. — Pichegru est envoyé en France. — Coster Saint-Victor. — Maladie. — Amour d'une muette. — Pichegru en rapport avec Moreau. — Leur première conversation. — Détails de la conspiration. — Fouché veut que Bonaparte s'entache du sang des Bourbons. — Mémoire qu'il adresse au premier consul pour lui rendre nécessaire la mort du duc d'Enghien.

Si déjà une femme de qualité très spirituelle n'avait pas fait usage des matériaux importants que je lui avais donnés touchant la conspiration de Cerrachi, Arena, Demerville, Topino-Lebrun, Diana, etc., j'en parerais mes mémoires; mais ayant volontairement fait l'abandon de mon bien, je passerai sous silence cette époque importune; je ne dirai rien non plus de celle de la machine infernale, et en revanche j'espère présenter, sous un aspect nouveau, la conspiration funeste de

Pichegru et consorts : la chose en vaut la peine. M. Savary a voulu déverser sur moi le blâme de la mort du duc d'Enghien, il est juste que je me lave de la tache horrible qu'imprime ce sang innocent, et que je rétablisse les faits dans leur intégrité; cela me sera facile : je commence, mon lecteur, prêtez-moi votre attention.

Depuis quatre ans passés, le premier consul avait ramené, en France, la paix, le commerce, l'industrie; l'intérieur était tranquille à l'ombre de ses victoires, et il suivait avec une rare constance son double projet de la descente en Angleterre et de son avènement à l'Empire, fait sur lequel je reviendrai plus tard.

Le cabinet de Londres, on ne peut le nier, ne combattait pas Napoléon avec des armes loyales; il avait semé sur le continent européen une foule d'agents qu'il avouait et dont la mission cruelle était de parvenir à l'assassinat du premier consul. Dans le nombre de ces hommes coupables, on signalait, comme étant les plus acharnés à remplir leur infame mission, sir Spencer Smith, ambassadeur de George III auprès de l'électeur de Wurtemberg, et sir Drake remplissant les

mêmes fonctions à la cour de Munich (électorat de Bavière).

Mais ce n'était pas assez de ces hommes placés en dehors de la France, il fallait à l'Angleterre des cœurs tout fermes et tous d'exécution ; elle les trouva dans des personnages aveuglés par leur royalisme et qui ne virent pas que le crime était le but de leur entreprise.

Après la capitulation des bandes vendéennes, la paix de l'ouest conclue en 1800, le fameux George Cadoudal, venu à Paris, avait été appelé par le premier consul, qui s'était efforcé de le ramener envers lui à des sentiments moins hostiles ; George, tout à son roi et à son opinion, demeura inébranlable et ne voulut entendre à aucun accommodement : c'était l'un de ces caractères de fer et de flamme, au courage indomptable, à l'énergie barbare ; homme de demi-civilisation, incapable de comparer deux idées, mais tout à sa cause pour laquelle il lui importait autant de vivre que de mourir ; colonne du royalisme ; dans la Vendée, sa vaillance, ses talents militaires, sa fidélité admirable l'avaient élevé de la cabane de son père au grade bien acquis de lieutenant-général des ar-

mées royales et de grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

George professait deux cultes : celui de son Dieu, celui de son roi ; autant attaché à l'un qu'à l'autre, nul ne serait parvenu à les séparer dans son ame, et son cœur de bronze ne battait que pour ces deux noms ; insensible à l'amour, sans ambition, sans vanité humaine, le service militaire devenait une partie de sa religion ; grand de sentiments ; et, au physique, sa physionomie martiale en imposait ; on pouvait se confier à lui comme à la tombe, et une fois entré dans une voie quelconque, il lui fallait arriver au bout ou mourir en chemin ; car reculer lui était impossible.

Il y avait en même temps à Londres un autre personnage, héros sur un champ de bataille et maladroit intrigant en pleine paix ; celui-là jouissait d'une réputation militaire européenne, c'était Pichegru : on l'avait vu, au 18 fructidor, céder à force de s'attarder et de se laisser vaincre par des gens qui ne le valaient pas ; mais on lui croyait encore du génie et de l'adresse ; sa renommée demeurait pure, et rien qu'à l'entendre parler on

se figurait que, pour lui, entreprendre et exécuter serait aussi facile.

En arrière de George Cadoudal et de Pichegru, venaient, en seconde ligne, le marquis de Rivière et les deux frères Polignac. Ceux-ci n'étaient pas des enfants de la révolution comme les précédents; gens de qualité et de cœur, les deux frères appartenaient à une famille comblée de bienfaits par la reine et qui avait fait tant de fautes; certes, on pouvait la compter au rang des causes majeures qui avaient amené la révolution : on ne devait douter ni de leur zèle, ni de leur dévouement.

Tous trois avaient en secret des pouvoirs autrement étendus que ceux confiés à Pichegru et à Cadoudal, ils les exhiberaient à propos et donneraient à l'entreprise cette dignité qui lui manquait; car enfin, quoique Pichegru et Cadoudal fussent de braves militaires, des héros même, si on voulait, ils n'en étaient pas moins des *gens de peu*, et la haute noblesse qui se joindrait à eux incontestablement pour renverser la république ne leur obéirait qu'à peine; tandis qu'elle verrait à sa tête avec transport un Rivière ou un Polignac.

M. de Rivière, sage, brave, modeste, loyal et

religieux, allait au péril avec un calme admirable; servir son roi, lui vouer son sang, souffrir pour sa cause résumait en lui, dans ces temps de troubles, son existence de gentilhomme; atteignant sa quarantième année, il joignait à la vivacité de la jeunesse la réflexion de l'âge mûr; né en 1755, il avait, depuis son émigration, donné à la famille royale tant de preuves de son attachement, qu'elle comptait sur lui comme sur elle-même. MONSIEUR, surtout (le comte d'Artois), était l'objet particulier de son culte ardent et passionné.

Fils du duc de Polignac, premier écuyer et grand-maître ou surintendant des postes, et de la duchesse de Polignac, gouvernante des enfants de France, les jeunes Armand et Jules de Polignac, quoique peu avancés en âge, n'en étaient pas moins les agents majeurs de l'entreprise à laquelle ils s'attachaient. L'aîné, depuis duc au titre de son père, se nommait simplement alors Armand de Polignac; né en 1771, il était âgé de trente-trois ans; pendant l'émigration et à dix-neuf ans, il avait épousé une riche, noble et charmante Hollandaise, fille du baron Niveheim; dans l'émigration, il obtint, par le crédit de sa famille et mal-

gré le mécontentement des gentilshommes, un régiment de hussards; brave, mais peu capace, il fit briller son courage et non ses talents militaires; il avait quitté le prince de Condé lors du licenciement, et il avait demandé la faveur de prendre part à une conspiration où il croyait trouver de la gloire, tant son intelligence était bornée.

Mais que le duc de Polignac devait passer pour un aigle si on s'avisait de le comparer à son frère le comte Jules, né en 1780, et à qui la médisance donnait un auguste père. Jamais nullité plus désespérante, jamais crâne plus étroit ou cervelle plus légère n'avaient été rencontrés. Le comte ou le prince Jules de Polignac croit être tout ce qu'il n'est pas; son incapacité est effrayante, elle l'est d'autant plus qu'il ne comprend pas ce qu'on lui explique et que sa présomption n'a pas de bornes. Je crois à Charles X plus de génie qu'à son fidèle Jules : on peut attribuer à celui-ci toutes les fautes de la restauration auxquelles le duc de Blacas n'a pas touché, et ceci en raison de la confiance aveugle et folle du malheureux monarque envers son inepte favori dont il a fait son fils le plus cher.

Le comte Jules de Polignac, dévoué, loyal, fanatique, ne jurant que par son roi et son épée, n'avait, en 1804, que vingt-quatre ans; sa grace, ses manières élégantes, une ressemblance singulière avec MONSIEUR, frère de Louis XVIII, attiraient les regards, inspiraient la confiance; on attendait des merveilles d'un si beau dehors et on demeurait confondu en apercevant le plomb là où il aurait fallu de l'or et de la flamme.

Charles d'Hozier, Dessoles, Picot, Lajollais, Bouvet de Lozier, Picot, Bourgeois, Coster Saint-Victor, Joyeux, Russillon, Rochelle, Louis Ducorps, Burban, Lemercier, dit *le général Vendée*, Armand Gaillard, Deville, Lelan, un autre Cadoudal, Victor Couchery, Hervé, David, Rubin, La Grimaudière, Ducorps, etc., furent adjoints aux conspirateurs chefs.

Pichegru, après s'être sauvé de Sinamary, s'était rendu en Angleterre; de là il avait été conseiller le général russe Korsakow lors de sa campagne en Suisse : en 1799 il assista aux défaites des Austro-Russes par Masséna et les autres généraux français. Pichegru, désespéré des succès de ses compatriotes, s'en retourna en Angleterre, où

il sollicita le cabinet de Londres de tenter contre la vie de Bonaparte une entreprise qui réussirait mieux que des batailles rangées.

On écouta favorablement Pichegru. Cadoudal faisant les mêmes prières, on pensa qu'il préparerait les voies admirablement; en conséquence, on le dépêcha vers les départements de l'Ouest, à la fin du mois d'août 1803; on le débarqua sur la côte de Normandie avec huit de ses camarades, entre Dieppe et le Tréport, sous la falaise de Béville. Charles d'Hozier, homme de sens et de résolution, accompagné de Dessoles, vint au devant de Pichegru, le conduisit à Paris, où il le logea, d'abord au coin des rues du Bac et de Varennes, chez un marchand de vin, puis il alla au quai de Chaillot, n° 6.

Le second peloton débarqué avait pour chef Coster Saint-Victor, ame énergique, inébranlable, incorruptible; déjà il avait exposé sa vie lors de la machine infernale, entreprise majeure dans laquelle il fut blessé et compromis. Rien ne le retenait; un péril évité lui en faisait rechercher témérairement dix autres sans vouloir entendre la voix de la raison ou de la prudence.

Enfin, le 16 janvier 1804, Pichegru, déterminé à vaincre ou à périr, foula le sol de la France en compagnie de son ex-aide de camp Lajollais et et du major Russillon. George, pour assurer la venue de Pichegru, quitta sa réserve et alla au devant de lui, afin de lui faciliter l'entrée de Paris.

Pendant que ceci avait lieu, Coster Saint-Victor, beau et brillant cavalier, avait été demander asile à sa belle-sœur, la célèbre mademoiselle Wallaert-Coster, peintre en fleurs, avec un si beau talent; là, caché dans une chambre isolée, il tarda peu à être atteint d'une fièvre maligne qui le conduisit rapidement vers le tombeau; sa belle-sœur, occupée de ses tableaux, donnait des leçons de peinture soit chez elle, soit dans son atelier, soit hors de sa maison.

Trop de soins ne lui laissaient guère la possibilité d'accorder à son malheureux beau-frère ceux dont il avait tant besoin, et c'était avec une douleur cruelle qu'elle voyait Charles Coster aller rapidement à la mort, faute de secours vigilants. Elle logeait aussi une jeune fille sourde et muette, belle à ravir, remplie d'intelligence, et

que, dans le principe, elle avait sauvée de la misère la plus affreuse.

La jeune Eulalie était née d'un ancien commis aux affaires étrangères, mais déjà chassé dès avant la révolution, pour cause d'inconduite; il avait beaucoup souffert et avait avec plaisir cédé sa fille à madame Vallaert - Coster. Depuis le 18 brumaire, la position de cet homme, nommé Daubert, s'était améliorée; il jouait avec bonheur, disait-il, et on jouissait chez lui d'une certaine aisance; sa femme blanchissait les dentelles, leur fils était commis chez un architecte, et Eulalie apprenait à peindre et réussissait à imiter parfaitement les chefs-d'œuvre de sa maîtresse.

Madame Coster, espérant que son élève saurait garder un secret, lui conta, dans le langage des doigts, qu'un de ses parents s'étant battu en duel et ayant tué son adversaire, fils d'un homme puissant, était venu lui demander asile, qu'elle le lui avait accordé, qu'il était dans sa maison et qu'une fièvre pernicieuse lui rendait nécessaires les soins les plus importants.

Eulalie, heureuse de pouvoir faire montre de

reconnaissance, fut la première à s'offrir, et on l'installa auprès du beau malade; elle était belle aussi, ai-je dit; la voilà se dévouant, et chaque jour, plus que la veille, elle aime Saint-Coster; Saint-Coster l'adore, et lorsque le jeune homme est rendu à la vie, il la doit aux soins de la charmante sourde et muette.

Mais l'amour dans l'ame de la pauvre fille n'était pas paisible comme dans celle de son amant; elle ressentait une tendresse ardente, passionnée, qui la rendait jalouse de son ombre, et elle n'était pas tranquille lorsque sa maitresse parlait au beau Coster; celui-ci, Français de tout point, chérissait Eulalie, et néanmoins, s'il lui conservait son cœur, ne renonçait pas à faire usage de ses yeux.

Bien qu'il fût logé dans une mansarde très élevée, à la même hauteur et dans une des maisons de l'autre côté de la rue, Coster, que cette réclusion forcée ennuyait prodigieusement, avait remarqué une femme jolie aussi, à la tournure élégante, brune, leste, vive, coquette, et qui, de son côté, ne tournait pas sur lui des regards trop indifférents. La pauvre muette, alors qu'elle

eut une rivale, fut moins aimée, et pour son infortune elle le devina dès le premier moment.

Tandis que ces choses se passaient au domicile de madame Coster, Pichegru était parvenu à se mettre en rapport avec Moreau. Un soir que la femme de celui-ci, sa belle-mère et les autres personnes de son intimité avaient été ensemble à une soirée d'amis, Moreau, resté seul, fit entrer dans le cabinet où il travaillait son valet de chambre, qui le prévint qu'un de ses débiteurs demandait à lui parler en particulier, afin de s'arranger avec lui pour le paiement de la somme en souffrance.

Moreau, surpris de ce message, ordonna de conduire à lui ce débiteur rare, et cinq minutes après, Pichegru, qui depuis une semaine le faisait épier, lui apparut subitement; la surprise, l'effroi causés par le péril d'une telle rencontre émuèrent d'abord le paisible Moreau qui, d'une voix troublée, demanda à son ancien compagnon de gloire ce qu'il lui voulait.

« Mais, » répartit Pichegru, « te féliciter de ta soumission envers Bonaparte; il va, dit-on, se

d'honneurs, enchantée de la charge promise, du tabouret de duchesse, de l'épée de connétable, de la statue, devint chaude royaliste et pressa son mari d'entrer dans cette conjuration; elle fit plus, car si les rapports de la police de cette époque sont exacts, elle s'engagea à donner un bal où elle inviterait tous les Bonaparte, et où on se déferait du premier consul en l'enlevant et en le transportant en Angleterre; on ne parlait jamais de sa mort, il n'était question que de l'enlever.

Moreau revit Pichegru; il eut même plusieurs entrevues avec George, mais toujours *chiant pot la perruque*; il promit beaucoup et ne conclut rien. Selon lui, il fallait ne revenir aux Bourbons que par un gouvernement transitoire; il voulait qu'on le nommât lui, Pichegru, Boissy-d'Anglas ou l'abbé de Montesquiou-Fezensac ou Lally-Tollendal, ou Cazalès, présidents d'un pouvoir exécutif qui, à son tour, travaillerait à déterminer la rentrée des Bourbons.

Cadoudal crut voir que Moreau, tout en trahissant Bonaparte, jouerait les royalistes, et qu'une fois la force en main, il la conserverait; dans

sa colère , il voulait se battre avec Moreau et le tuer.

Toutes ces choses se passaient lorsque divers autres événements combinés ensemble, et que je vais tâcher d'expliquer en les menant de front , éclatèrent à la fois en amenant une catastrophe sanglante ; voici comment la chose arriva :

Bonaparte, ayant assez préparé son avènement et pouvant croire facile la création de l'empire à la place de la république, appela individuellement tous ceux dont le concours lui parut nécessaire et ceux auxquels, en même temps, il demanderait leurs avis. Je dirai ailleurs comment il s'y prit avec moi ; maintenant je ne veux traiter que la catastrophe horrible qui détermina le meurtre du duc d'Enghien.

Fouché fut l'un des appelés , l'un des consultés ; Fouché était alors dans une sorte de disgrâce ; il avait tant voulu se rendre important , se faire une nécessité dans son ministère, qu'il avait fini par devenir suspect ; et un beau matin , sans que la veille il en soupçonnât le moindre mot, il eu ordre de remettre le portefeuille de la

police au ministre de la justice Régnier, et pour récompense on l'envoya dormir au Sénat.

Dès ce moment, Fouché devint l'ennemi irrécyclable de Bonaparte; dès ce moment, il jura sa perte; en 1814, son désespoir était de ne pas l'avoir consommé à lui seul, bien qu'il en ait eu sa bonne part, et en 1815 il vit sa propre disgrâce avec moins de peine, puisqu'il avait pu accomplir enfin celle de Napoléon. Or, de tous les crimes qui pesaient sur Fouché, un surtout lui était insupportable, son rôle dans le procès du roi, et il jubilait à la pensée de pouvoir couvrir volontairement Bonaparte d'une portion quelconque du sang des Bourbons.

Les choses en étaient ainsi lorsque, ai-je dit, Bonaparte manda Fouché, lui exposa son projet, le plan de son empire et lui demanda conseil; Fouché répondit peu, battit la campagne et demanda huit jours pour réfléchir. Le temps écoulé, et qu'eut peine à lui accorder l'impatience du premier consul, celui-ci reçut un mémoire de la part du sénateur Fouché dont je vais donner ici la copie. On trouva l'original, en 1814, dans une armoire à secret de la chambre à coucher

impériale, au château de Saint-Cloud ; l'abbé de Montesquiou me la confia ; je la lui rendis, elle disparut aux Cent-Jours.

« Je pense que la France n'est pas mûre encore pour se gouverner en forme républicaine, son éducation s'y oppose ; le peuple, les bourgeois, l'armée surtout ont besoin de servir un homme et non une idée : on comprend un roi, parce qu'on le voit, une république est une abstraction, et, par conséquent, elle paraît toujours absente ; nul ne s'y attache ou n'en espère sa fortune et de l'avancement.

» Un roi au contraire, on sait où il loge, où il se couche, où il se lève, les heures où on le trouvera, on aime à le voir passer dans la rue, à en recevoir le salut gracieux ; aller à la messe du roi, au grand couvert, au spectacle de la cour, sont les plaisirs que ne remplaceront jamais les formes mystérieuses et sévères de la république ; donc, ce genre de vie ne peut durer parmi nous, et il est à remarquer que, du jour précis où on l'établit, on en est éloigné, sans aucunement s'en rapprocher.

» La royauté étant donc le besoin des Fran-

çais, elle leur est nécessaire, il faut la leur rendre.

» Mais la royauté ne peut exister sans roi; maintenant quel est le roi à donner à la France? lui rendre les Bourbons, elle n'en voudrait pas; les lui imposer, elle les éloignerait; une autre fois, la France a fait trop de mal aux Bourbons; les Bourbons, dans ces dernières années, ont trop voulu en faire à la France, pour que, réciproquement, on les remette d'accord; il faut donc écarter les Bourbons sans retour.

» Quel autre roi donner à la France...; je ne m'en occupe pas, je ne le chercherai point en Europe; d'ailleurs la France en voudrait-elle un autre que le premier consul? non, sans doute.

» Que le premier consul soit donc le roi, l'empereur, le César, le président de la France, n'importe le titre. Le premier consul est certain d'arriver au souverain pouvoir; mais s'y maintiendra-t-il? examinons les obstacles qu'il rencontrera avant de parvenir à une possession pleine et paisible.

» Deux partis divisent la France, les royalistes et les jacobins; les premiers se divisent en bour-

bonnistes, orléanistes, monarchiens, les seconds en républicains exagérés ou jacobins, et en modérés, etc. Dans ces deux divisions, la foule se ralliera vite au nouveau trône, parce qu'elle veut la paix ; mais les sommités, les chefs qui ont de l'importance dans leur opposition, qui peuvent tant gagner au triomphe de leur cause, s'agiteront longtemps avant de se rapprocher du trône nouveau. De part et d'autre, il y aura défiance excessive.

» Les républicains craindront, s'ils viennent en hâte à Bonaparte, que celui-ci, ne voulant jouer le rôle de Monck, ne se soumette au prétendant, et ne les laisse, eux, doucement exposés à la colère de ce prince, comme d'abord ayant tout fait pour le bannir de France, et puis, en persistant à tel point dans leur opposition, que forcés d'admettre la royauté, ils ont accepté celle d'un usurpateur plutôt que la légitime ; or donc, l'offense doublée, le châtement doit l'être aussi.

» La majeure partie des royalistes chefs est plus attachée au principe qu'à la famille. Les monarchiens veulent un prince, peu leur importe qu'il soit Bourbon ou tout autre ; enfin, parmi

les purs, il y en a de faibles, et ceux-là n'hésiteraient pas à venir au nouveau monarque s'ils demeuraient assurés que celui-ci ne les abandonnerait pas à celui-là.

» Si le premier consul veut voir venir à lui les chefs des deux oppositions, et ces chefs lui sont indispensables, il doit leur donner UNE GARANTIE, mais une garantie telle, que le Rubicon franchi ne puisse plus être repassé; il faut, nouveau Fernand Cortez, brûler ses vaisseaux pour rendre le retour impossible.

» Quelle est donc cette garantie si positive? la voici :

» A deux pas des frontières il y a un Bourbon-Condé, le seul de cette branche héroïque qui puisse avoir de la postérité. Le duc d'Enghien est l'ennemi irréconciliable du premier consul, et cela parce qu'un parti formé de toutes les opinions a offert la couronne à ce prince. Ce prince a des amis nombreux, des partisans; Dumouriez, Pichegru, Moreau sont ses hommes, plusieurs conciliabules ont eu lieu dans son intérêt; depuis que j'ai quitté la police, le duc d'Enghien est venu deux fois à Paris, il va sou-

vent à Strasbourg, il ne respire que la mort du premier consul.

» Si le duc d'Enghien, ennemi si redoutable, si haineux, était surpris en France, arrêté, jugé selon les lois, condamné justement, et il peut l'être, son sang versé deviendrait un gage certain de rupture irrévocable entre le premier consul et les Bourbons; alors les républicains ne craindraient pas un pacte entre leur nouveau et leur ancien roi, et que celui-là les livrât à la vengeance de celui-ci. Les royalistes, n'importe leur nuance, bien assurés que désormais tout pacte serait impossible entre les Bourbons et vous, ne retarderaient pas une soumission qui leur coûtera toujours tant qu'ils auront à redouter que l'ancienne dynastie ne leur en demande compte. Cette tête abattue, le trône nouveau est consolidé, et aussitôt il sera environné des illustrations héraldiques et de ces hommes forts qui ont fait la république, et qui vous soutiendront; réfléchissez, et donnez-nous ce gage. C'est à ce prix que vous aurez un règne paisible et que vous verrez venir à vous ceux qui auraient redouté un pacte sans fondement. *En un mot,*

le sang est le meilleur de tous les ciments. »

Ce fut par cet apophthegme si dangereux que Fouché termina son mémoire; Napoléon le médita longtemps, et, à la même époque, il dit à Cambacérés sans à-propos : « Fouché est un homme complet. » Le premier consul avait donc mordu à l'appât.

CHAPITRE VI.

Suite de la conspiration. — Aventures de Picot et de Bourgeois. — Querelle. — Ses aventures, il est arrêté. — Il craint la mort. — Ses aveux. — Suite de l'histoire de la muette. — Nouveaux détails sur la conspiration. — Arrestation de Moreau. — Circonstances de l'arrestation de Pichegru. — Et de la prise de George Cadoudal. — Arrestation des autres conjurés. — Madame de Polastron. Son ambition. — Elle a brassé la conspiration de George. — Je me justifie de ma coopération prétendue au meurtre du duc d'Enghien. — Conseil secret tenu sur le fait du duc d'Enghien, entre Napoléon, les deux autres consuls, le grand-juge Fouché et moi. — Détails à ce sujet, et tous importants.

Moreau hésitait, et la nonchalance de Pichegru ajoutait aux incertitudes du général républicain; lui encore, comme au 18 fructidor, il faisait de l'action en paroles et en réalité ne se remuait point. George Cadoudal, seul avec ses Vendéens intrépides, se préparait à l'écart à frapper un grand coup; déjà il avait fait venir d'Angleterre et distribuer à quelques centaines de ses soldats éprouvés des uniformes pareils à ceux

de la garde consulaire ; il espérait, au moyen de ce déguisement, surprendre le premier consul, immoler les quelques braves dont il serait environné, et puis l'amener vivant ou mort vers la Normandie, où l'on tâcherait de lui faire traverser l'Océan.

Mais le temps s'écoulait, et avec lui les chances de succès disparaissaient. Déjà, dès le mois d'octobre, la double arrestation, à Pont-Audemer où ils étaient descendus, de Picot et de Bourgeois, hommes de la suite de George, avait exposé le secret de l'entreprise. Ces deux cœurs d'acier, gardant un silence profond, ne dévoilèrent aucune portion du secret qu'ils possédaient tout entier. Traduits devant une commission militaire, condamnés à mort, ils allèrent au supplice, et la récompense d'une vie éternelle en prix de leur fidélité leur parut assez grande pour qu'ils ne la troquassent pas contre une trahison qui leur aurait conservé celle d'ici bas.

Ceci était un éveil dont il fallait tirer profit, on n'en fit rien, et Pichegru, comme on le voit, n'était pas encore en France, que déjà le secret de l'expédition aurait pu être compromis, ce qui

n'avait pas eu lieu, à cette époque, arriva plus tard de deux côtés à la fois.

George, parmi ceux qui étaient débarqués avec lui, avait amené un Vendéen de Vannes, nommé Querelle, homme de peu de constance et de vive exaltation. Amnistié dès 1800, on l'avait vu disparaître tout à coup, rester au dehors et revenir inopinément dans son pays où, avec imprudence, il se rendit dès qu'il se fut séparé de George. Sa présence inattendue inspira des soupçons; on demanda au premier consul ce qu'il fallait en faire; l'ordre vint de l'arrêter et de le transférer au Temple.

Querelle, arrivé dans cette prison, fut livré à une feinte commission militaire qui eut l'air de le condamner à mort. La tragédie fut continuée; on lui désigna l'heure de son supplice, et un prêtre lui fut accordé. Le malheureux tint bon jusqu'à l'instant fatal où il vit les hommes de la mort s'approcher de lui et le saisir pour faire ce qu'avec une horrible dérision on appelle *la dernière toilette*.

Ici la force morale abandonne Querelle; il comprit que sa vie lui devait être plus chère que

celle de ses complices, et pour la racheter ou la prolonger, lorsqu'il allait la perdre; il demanda à parler au conseiller d'État Réal, comme on lui avait soufflé de le faire. Réal, en apparence sous Régnier et en réalité son supérieur, remplissait les fonctions de ministre de la police. Querelle, amené devant lui, hésita, s'embrouilla, et enfin laissa échapper la seule partie du grand secret venue à sa connaissance, que George Cadoudal, arrivé d'Angleterre avec lui et ayant traversé la France, était à Paris dans le moment.

Lorsque cette révélation importante eut été apportée au premier consul, il en eut une telle émotion, il reconnut qu'elle touchait si bien à sa vie, qu'il lui échappa le fameux signe de croix que ses ennemis lui ont tant de fois reproché. D'autres révélations furent obtenues, et, ici, il est à propos de faire revenir en scène la jolie muette Eulalie Daubert.

L'infidèle Charles Coster, croyant que l'infirmité de la jeune fille ne la rendait pas clairvoyante, se gênait peu devant elle, et, en imprudent consommé, passait, depuis sa convalescence, des journées entières à faire des signes à la gente

grisette sa voisine. Que de fois Eulalie avait ce tableau déchirant devant les yeux ! elle allait souvent voir ses parents. Son père, malgré sa conduite déréglée, aimait son enfant, et la voyant pâle, maigre et mélancolique, il s'efforça de lui arracher son secret adroitement.

La muette simple et candide, remplie de confiance envers son père, lui avoua ce qui se passait, son amour pour un jeune homme d'abord bien portant, car elle l'avait entrevu dès son entrée chez l'habile peintre, puis malade, puis revenu en santé, sans pour cela jamais sortir en plein jour, parce qu'il avait tué un homme en duel. La nuit, des amis venaient le voir, tous prenant des précautions singulières.

L'existence du père d'Eulalie s'était améliorée du jour où il était devenu espion attaché à la police de Paris ; il écouta attentivement ce que lui conta sa fille, et, rapprochant ces faits des bruits de conspiration qui circulaient, il se mit en campagne, épia les visiteurs de Coster, et, dans leur nombre, crut apercevoir Pichegru qu'il avait connu ; mais ne l'ayant plus revu, il ne put donner ceci que comme une conjecture.

Ici il faut dire que, d'une autre part, un espion allemand, chargé de surveiller le duc d'Enghien, manda, un jour, que le général Thumery était venu voir le prince; la prononciation allemande fit croire, par ceux qui entendirent la déposition, *le général Dumouriez*, et, ceci mis sous les yeux du premier consul, il ne douta plus que le prince ne conspirât activement contre lui. La chose lui devint encore plus plausible lorsque l'on sut que l'on avait vu à Paris, dans diverses conférences des conjurés, un personnage auquel tous portaient un respect extrême, et devant lequel nul ne s'asseyait. « Oh! pour le coup, » dit Napoléon, « c'est le duc d'Enghien en personne. »]

Le nom de Moreau fut enfin prononcé. On sut que Pichegru l'avait vu, que ces deux habiles capitaines avaient causé ensemble, et qu'ils étaient convenus de leurs faits. La présence de Pichegru à Paris, indiquée par ce Daubert, fut appuyée par l'instinct du premier consul : on se mit à ses trousses, on ne le trouva pas d'abord....

Le premier arrêté fut Moreau. Ce général inquiétait Bonaparte. Jamais ce dernier ne pouvait, selon lui, trouver un meilleur moyen pour s'en

défaire, puisqu'il le montrerait en flagrant délit à la nation; en conséquence, et bien assuré qu'on rencontrerait plus tard ses complices, le premier consul ordonna que celui-là fût arrêté.

Le 15 février 1804, comme Moreau revenait de Grosbois, sa terre, et qu'il allait rentrer dans Paris, on entourra sa voiture, on ordonna au cocher de s'arrêter, et l'officier qui commandait le détachement, venant à lui, le prévint qu'il l'arrêtait au nom de la loi.

« Moi, prisonnier, » s'écria Moreau, « moi ! » et, cessant de parler, il se maintint dans un silence morne, et on se dirigea avec lui vers le Temple, alors la prison particulière de tous les délits politiques. Cette arrestation, sur laquelle Bonaparte avait compté, lui devint fatale. L'opinion, je ne sais pourquoi, se tourna vers Moreau, et, bien que la preuve de sa culpabilité fût éclatante, on s'opiniâtra à le vouloir innocent.

Cette injustice aigrit le caractère du premier consul. Il se cabra à son tour contre les avis, et lui qui, jusqu'alors, recevait volontiers des conseils, apprit à s'en passer et demeura inflexible. Plus on paraissait voir avec peine la captivité de

Moreau , mieux on comprit la nécessité de prouver sa connivence avec les conspirateurs , et , par conséquent , l'importance de leur arrestation .

On savait que Pichegru avait à Paris un frère , anciennement moine comme lui , mais , comme lui , n'ayant pas jeté son froc aux orties . C'était un ex-prieur des Dominicains , retiré , depuis la révolution , dans le faubourg Saint-Jacques . Ce bon-homme était trop insignifiant pour qu'on l'eût mis dans le secret ; cependant on commença par l'arrêter ; on le circonvinrent , on le fit parler , il n'eut rien à dire ; néanmoins , et d'après ses réticences , on put se confirmer dans la croyance que son frère n'avait pas quitté Paris .

Surcesentrefaites , un nommé Leblanc , ami d'enfance et de cœur de Pichegru , et depuis , si je ne me trompe , son aide de camp , lui fit offrir de le recevoir chez lui , où il serait en sûreté comme à Londres . Ce furent ses propres expressions . Pichegru , incapable de flétrir l'amitié par une sage défiance , accepta l'asile offert . Dès que le misérable Leblanc eut en son pouvoir celui qui se croyait dans un sanctuaire , il courut négocier avec Réal , demandant cent mille francs , et pro-

mettant à ce prix de livrer Pichegru : on hésita , on marchandait.

« Prenez garde , » dit-il , « demain il quitte le lieu où je peux le faire prendre ; et qui sait si on parviendra à lui mettre la main dessus ? »

Cette réflexion détermina Réal : la somme fut comptée. Le 28 février, la maison de Leblanc, située rue Chabannais, fut investie : un commissaire de police nommé Comminges, homme assez fameux par le rôle qu'il joua vers cette époque, monta, en faisant le moindre bruit possible, avec six hommes qui le suivaient, vers la chambre où Pichegru dormait sous la garde de l'amitié et de la bonne foi. La porte, attaquée brusquement, fut jetée par terre ; on se précipita sur le lit où le général venait de se réveiller en sursaut ; il prit ses pistolets, mais les charges en avaient été retirées pendant qu'il soupait ; il lutta opiniâtrément, et, ainsi contenu, on put le lier et le conduire au Temple, d'où il ne devait plus ressortir en vie.

A cette capture on joignit peu après celles d'Armand, de Jules de Polignac, qui avaient fait journellement tout ce qu'il leur était possible de faire pour être reconnus : il leur semblait, je

pense, jouer la comédie, et la tragédie, certes, était de bon aloi.

Au moment où le marquis de Rivière fut saisi, on trouva, en le fouillant, qu'il portait, suspendu au cou et appuyé contre le cœur, un portrait de S. A. R. MONSIEUR comte d'Artois, au revers duquel il y avait cette inscription : *A mon fidèle aide de camp de Rivière, pour les voyages périlleux qu'il a faits pour mon service.*

Les autres Vendéens furent arrêtés successivement, Rolland eut son mauvais jour le 15 février ; George Cadoudal restait seul encore ; une perfidie pareille à celle qui avait perdu Pichegru lui coûta pareillement la liberté et la vie. Il avait pour ami, pour confident de ses pensées, pour compagnon de ses entreprises Léridan, homme actif, entrepreneur, incapable, en apparence, de manquer d'honneur ; il passa pour constant que ce fut lui qui indiqua George à la police. Celui-ci, instruit que Picot, son domestique, avait été arrêté le 8 février chez le cabaretier de la rue du Bac, et craignant quelque faiblesse de sa part, se hâta de quitter sa retraite pour en chercher une autre, rue de la Montagne-Sainte-

Geneviève; c'était là qu'il logeait lorsqu'il monta dans un cabriolet de place, à sept heures du soir, avec Léri dan, pour changer encore de domicile. La police, instruite de tous ses mouvements, suivait ses traces.

Comme il entrait dans la rue de Bussy, deux agents se présentèrent pour l'arrêter, l'un à la tête du cheval, l'autre auprès du cabriolet; ils les abattit l'un et l'autre de deux coups de pistolet; celui le plus près tomba mort, le second plus éloigné fut blessé grièvement. Un chapelier, des garçons bouchers et deux particuliers nommés Coqueluit et Langlumé, se précipitèrent sur George et sur son compagnon, et parvinrent à les saisir; on trouva sur lui soixante à quatre-vingt mille francs en billets de banque et en lettres de change, que l'on abandonna aux familles des deux agents de police.

On remarqua que le nom de Léri dan n'était point sur la liste imprimée des brigands. George était d'une corpulence énorme et d'une figure facile à reconnaître; on avait affiché partout son signalement, qui portait : *trente-quatre ans,*

cinq piéds quatre pouccs ; extrêmement puissant et ventru ; sa tête très remarquable par sa grosseur prodigieuse, le nez écrasé et comme coupé par le haut ; un cil sensiblement plus petit que l'autre, menton renfoncé, favoris presque roux.

Ainsi la conspiration était déjouée, et tous les conspirateurs arrêtés ; ainsi avait pris fin, au moins pour ses résultats voulus, cette entreprise mal conçue, mal préparée, et qui, dans l'origine, était sortie du cerveau d'une femme ; la marquise de Polastron, sœur de la duchesse de Polignac, et maîtresse avouée et publique de S. A. R. MONSIEUR le comted'Artois. Madame de Polastron, plus ambitieuse que sa sœur, et voyant son crédit diminuer par l'augmentation de celui de l'évêque d'Arras, M. de Conzié, avait voulu, par le complot, prouver sa force et se rendre nécessaire ; elle y mettait tant d'intérêt qu'elle y exposa ses deux neveux avec une indifférence qui, certes, ne prouvait pas pour elle.

Madame de Polastron était, de son côté, aussi intrigante, aussi tripotière que madame de Balbi,

la maîtresse d'honneur de Louis XVIII. On disait de l'une et de l'autre que leurs crachats brûlaient comme le vitriol.

Assurément, la découverte de la conspiration devait amener des exécutions bien nombreuses; mais encore les aurait-on plus tard oubliées, si un plus grand meurtre n'eût été commis. Depuis l'époque funeste du supplice, ou de l'assassinat de S. A. R. monseigneur le duc d'Enghien, mes ennemis, avec une constance odieuse, s'attachent à me représenter comme l'instigateur de ce crime; et pourquoi l'aurais-je conseillé, dans quel but? quel tort m'aurait fait ce malheureux prince? aucun, sans doute; je ne lui en voulais pas; à quoi m'eût servi sa mort? Si je l'eusse soufferte, me serais-je, en 1814, attaché à faire rentrer les Bourbons? les aurais-je encore soutenus en 1815? n'aurais-je pas eu à craindre qu'une révolution inattendue ne m'eût présenté au père, ou à l'aïeul de la victime, teint du sang de leur fils et petits-fils? Au contraire, lorsque le duc de Rovigo a l'impudence de vouloir me couvrir de son manteau d'infamie, par qui ai je été soutenu, consolé, défendu? par la famille royale elle-même;

Louis XVIII, malgré son mal-vouloir envers moi, ne m'a-t-il pas vengé en chassant le calomniateur, et en m'invitant à retourner au Château, où je ne trouverais plus mauvaise compagnie ?

Voici tout ce que j'ai su de cette affaire déplorable, et toute la participation que j'ai pu y prendre ; qu'on me suive et qu'on m'écoute parler.

Les insinuations de Fouché, la nécessité de ce gage à donner, dont il comprenait l'importance, avaient déterminé Napoléon à frapper ce coup terrible. Les diverses mesures pour son exécution étaient sans doute complétées lorsqu'il comprit qu'il ne pouvait tenter un acte de cette importance sans en avoir conféré avec les hommes graves auxquels il aimait à recourir.

Cette question si majeure fut agitée dans un conseil secret, qui se tint le 10 mars 1804, et auquel on convoqua Cambacérès et Le Brun, second et troisième consuls ; Régnier, grand-juge ministre de la justice, le ministre des relations extérieures, et le sénateur Fouché, non encore rentré au ministère de la police.

Chacun de ceux admis à ce comité suprême s'étonna, en sortant, de la véhémence avec laquelle

Bonaparte avait soutenu son opinion : on en ignorait la cause, je l'ai su depuis. Napoléon avait, un instant avant de tenir le conseil, interrogé un espion revenu la veille d'Ettenheim, et ce misérable drôle, vendu sans doute à Fouché, lui avait représenté le prince en conspiration flagrante et en correspondance avec Drake et Spincer Smith.

Le conseil fut ouvert par un rapport du grand-juge sur le fait de la conspiration de Pichegru dans l'intérieur de la France. Il exposa la position respective des conjurés en fuite ou arrêtés, orna son récit des détails dramatiques de la prise de George Cadoudal, qui avait eu lieu la veille, ne chargea pas les détenus, et, cependant, montra avec clarté l'existence d'une conjuration très étendue, qui avait des ramifications non moins vastes hors du territoire de la république; mais il s'arrêta comme s'il eût craint d'empiéter sur mes attributions, et, certes, je l'eusse bien dispensé de cette déférence.

Mon tour vint de parler. Averti seulement de la veille de la tenue du conseil, de ce qui s'y traiterait, et sachant que le premier consul vou-

lait que je fisse un rapport, je basai le mien sur les menées des agents secrets de l'Angleterre, je parlai de chaque membre de la maison de Bourbon, je dis où ils se trouvaient; je racontai leurs faits et gestes, et ceci uniquement dans un but de bienveillance, et pour éloigner d'eux la colère du premier consul, en les lui montrant paisibles. Je dus sans doute parler de S. A. R. monseigneur le duc d'Enghien : je le fis naturellement sans rien dire de particulier sur son compte qui pût attirer sur lui l'attention du premier consul; surtout je ne conclus pas à son arrestation; c'est une assertion fautive, calomnieuse, que je démens, et, pour le faire avec plus d'avantage, je dirai que si M. Savary l'affirme il s'est trompé, si ce n'est pire.

Je discutai la part plus ou moins probable que les princes avaient pu prendre à la conspiration; je ne leur imputai rien de grave, et je crois, en cette circonstance, m'être conduit avec la mesure et la retenue dont je ne suis jamais sorti à aucune époque de ma vie; je conclus seulement, en termes généraux et vagues, surtout à ce qu'on prit toutes les mesures réclamées par la prudence

pour la conservation de la personne du premier consul et pour la tranquillité de l'empire. J'ajoutai à mon rapport des particularités sur les agents de l'Angleterre et des princes, sur Drake, Fauche-Borrel, alors détenu au Temple, et sur deux baronnes allemandes, mesdames de Reich et de Kinglin, qui prenaient à cœur le soin des intérêts de la famille des Bourbons ; elles étaient en fuite, et, par conséquent, je n'aggravais en rien leur position. •

Ici, et à la surprise générale du conseil, le premier consul m'interrompant me demanda si ces dames étaient parentes de la baronne de Stael, et, sur ma réponse négative, il dit tranquillement : « *Cela m'étonne.* » Je compris que ma pétulante amie avait dû faire tout nouvellement quelque incartade ; je me promis de m'en assurer ; enfin je conclus, ou, pour mieux dire, ne conclus rien, partout je généralisai les choses.

Le premier consul, après avoir entendu très attentivement les deux rapports, prit la parole à son tour et dit à peu près :

« Messieurs, je vous ai appelés comme étant
» les personnages les plus éminents de la répu-

» blique, pour vous communiquer ce qui se
» passe, et pour vous demander votre avis. J'ai
» des lumières certaines sur les machinations cri-
» minelles qui sont mises en jeu contre moi.
» Vous voyez que les conjurés attendaient la ve-
» nue prochaine d'un membre de la famille des
» Bourbons. On vous a dit que ce membre était
» le duc de Berri; on vous a même donné des
» renseignements précis à cet égard; eh bien! je
» crois tout cela faux, ou du moins très inexact.
» Ce n'est pas l'héritier direct de cette maison
» que l'on exposerait aux chances d'un coup de
» main, un homme d'ailleurs encore sans aucune
» réputation militaire, bon à se montrer et point
» à agir; mais il y a sur le continent européen,
» et à peu de distance de nos frontières, un per-
» sonnage intrépide, cher à l'émigration par
» quelques faits d'armes, qui nous a combatus,
» et qui maintenant, dans l'inaction forcée où nos
» victoires l'ont réduit, n'a plus que la ressource
» des complots: c'est, messieurs, le duc d'En-
» ghien, l'héritier des Condé! ce prince en veut
» directement à ma vie: il est venu à Paris plu-
» sieurs fois dans le dessein de me la ravir; c'est

» entre nous deux une lutte à mort; et, puisqu'il
 » n'a pas craint de s'y engager, je ne vois pas
 » pourquoi je n'userais pas de représailles; je
 » désire savoir de vous s'il serait avantageux de
 » le surprendre dans le lieu de sa retraite et de le
 » faire conduire à Paris, où on le jugerait sans
 » désemparer. Mon opinion n'est pas encore suf-
 » fisamment arrêtée sur ce point, il faut qu'elle
 » soit arrêtée par la vôtre. »

» Une telle conclusion, à laquelle aucun de nous ne s'attendait, et, certes, n'était préparé, nous confondit tous, hors Fouché, et, je le jure, nous ignorions où l'on voulait en venir. Je croyais, moi, qu'il s'agirait de l'ensemble de la conspiration et point d'une particularité si terrible; Cambacérés, comme il me le dit en sortant, en devint demi-mort. Je n'étais pas non plus à mon aise; la chose devenait affreuse, et je pus d'un regard en dérouler toute l'étendue. Un silence profond, que nul ne se serait empressé de rompre, succéda au discours du premier consul; il fallut pourtant parler, un geste impératif en donna l'ordre.

» Fouché, qui était là sans qualité apparente, et seulement à titre de sénateur, commença, avec

son art accoutumé, par ramasser toutes les preuves qu'il avait ou qu'il inventa, concernant la prétendue connivence du malheureux prince avec les conjurés. Il montra Ettenheim comme l'arsenal d'où partaient les armes meurtrières dirigées contre la vie du premier consul; il exagéra l'importance du duc d'Enghien, répéta avec une malignité visible que c'était la seule espérance de la famille proscrite, et que lui mort, il n'y aurait personne parmi ce monde-là que l'on pût mettre en avant; que ce nom de Condé était un nom magique, joint surtout à de la bravoure et à une haine invincible du premier consul; qu'un coup hardi anéantirait enfin des conspirations sans cesse renaissantes; que, d'ailleurs; si, après l'instruction du prince, on ne le trouvait pas coupable, on serait toujours à temps de le remettre en liberté.

» Nous tous qui écoutions Fouché comprimes que, par sa conclusion, il cherchait à nous rendre moins amère notre participation quelconque à un acte dont, selon lui, la fin pourrait bien ne pas être sanglante. Nul ne se méprit cependant sur le sort du prince s'il était amené à Paris, et chacun

des assistants essaya d'éloigner cette funeste catastrophe. Quant à moi, interpellé à mon tour, je dis textuellement :

« On peut comploter autour du prince sans que le prince en ait connaissance. En général, ceux de sa classe sont mal informés de ce qu'on tente en leur nom ; on les trompe sous prétexte de les servir, et, par cette voie ténébreuse, on leur fait souvent un tort infini. Le duc d'Enghien d'ailleurs habite un territoire neutre : aller s'y emparer de sa personne serait violer le droit des gens d'une manière et irriter les puissances. Si on a la preuve que le prince s'expose à faire des courses sur le territoire français, il vaut mieux, sous tous les rapports, attendre qu'il s'y présente de nouveau ; alors on sera dans le droit commun de légitime défense, et on pourra lui appliquer les lois de l'empire dans toute leur rigueur. Le cas ne tardera pas à arriver ; il refera sans doute ce que déjà il a fait ; mais que jamais on ne déroge au code politique des nations, et qu'on évite une violation à main armée d'un territoire neutre, ou même en pleine paix, et dont les conséquences seraient incalculables. »

» Je jure sur l'honneur, et au nom de Dieu devant lequel je vais bientôt paraître, que ma pensée, en m'avançant ainsi, était que le premier consul, saisissant mon ouverture, ajournerait, pour quelques jours au moins, l'exécution de son funeste projet; que, tandis que, d'une part, on emploierait des ruses infernales pour attirer le prince sur le sol français, je pourrais, de mon côté, prévenir cet infortuné. Déjà j'avais tenté, par une voie indirecte, de lui ouvrir les yeux sur le péril d'un trop intime voisinage avec la France, mais il était demeuré dans son aveuglement fatal.

» Le grand-juge emprunta quelque chose de mon discours et de celui de Fouché; il parut persuadé des trames du prince et de la nécessité d'y mettre un terme; mais lui aussi, concluant, prétendit qu'il valait mieux patienter pour lui donner le temps de reparaitre en France que de l'enlever des États du margrave de Bade, où il séjournait sur la foi des traités.

» Le troisième consul, Le Brun, homme probe quoique faible, alla rondement dans cette circonstance, et, malgré sa déférence envers son terrible collègue, il parla selon ses dignes senti-

ments, déclarant que l'on n'avait aucun titre pour aller saisir le prince sur un territoire neutre, d'autant que rien ne lui attestait la provocation du duc d'Enghien; qu'en conséquence il fallait attendre sa venue sur le territoire et rien au delà.

» Je me sentis renaître à cette déclaration ferme et généreuse. Fouché, au contraire, en éprouva un chagrin violent, car lui tenait plus qu'on ne peut le croire à ce que Napoléon s'entachât du sang de la famille royale. Restait le second consul : celui-là, par son vote entortillé dans le procès de Louis XVI, pouvait passer, aux yeux de certaines gens, pour avoir pris sa part de la mort de ce monarque infortuné. Fouché, je ne sais pourquoi, espérait beaucoup sur lui; il fut donc étrangement surpris lorsque Cambacérès, s'exprimant avec véhémence, se mit à dire :

« On a donné des préventions funestes au premier consul en lui représentant le duc d'Enghien en armes contre sa vie : je crois le fait faux. Il m'est revenu, par des renseignements auxquels j'accorde pleine confiance, que les amis de ce prince lui reprochent au contraire son éloignement de leurs intrigues; il semble avoir re-

noncé à toute idée d'agression ; il reste calme, paisible ; j'affirme en outre que jamais il n'a songé à un assassinat ; on en a la preuve dans les rapports de la police ; on sait qu'il a chassé de sa présence un misérable qui lui proposait de tuer le premier consul. Or, ce qu'il n'a pas voulu à cette époque, il ne peut l'approuver aujourd'hui. Je le justifie donc pleinement de cette inculpation, non que je prétende qu'il verrait sans peine sa famille exclue à perpétuité de la couronne, et que, dans l'avenir, il refuserait de contribuer à la lui rendre ; mais, alors, il le fera en homme d'honneur, à la tête d'une armée. Voilà ma réponse aux allégations du sénateur Fouché.

» Maintenant, » poursuivit le deuxième consul, « il me reste à traiter un point non moins important, ce que l'on fera du duc d'Enghien : si on le conduit à Paris, sera-ce pour se donner un otage ? la garde de tels prisonniers est trop embarrassante ; le renverra-t-on hors des frontières dès que son innocence aura été constatée ? non, on ne le fera pas ; car on ne l'amène ici que pour le faire mourir, et pourquoi le tuer, s'il vous plait ? à qui sa perte sera-t-elle utile ? à la répu-

blique? que lui importe un adversaire de plus? les jacobins seuls applaudiront à cet acte impolitique; il mettra contre nous tous les émigrés rentrés, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie; enfin la saine partie de la nation; savez-vous que, pour faire approuver par un peuple la mort d'un homme, il faut que le délit soit plus clair que le jour; si l'évidence n'est pas incontestable, on ne gagne rien à s'en défaire. *Un jugement, quelque bien dressé qu'il soit, lorsqu'il ne repose que sur un coup de parti, est cassé par les contemporains, et puis, en dernier ressort, par la postérité qu'on ne trouve pas plus crédule.* Certainement on ne fera pas venir ce prince, on ne le mettra pas en jugement, on ne le condamnera pas sans l'accuser de faits tellement précis qu'il ne puisse les nier. Dès lors il est positif que sa mort est assurée; eh bien! dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt du premier consul, je m'oppose, et tant que me le permet la voix consultative que la constitution m'accorde, à l'arrestation et à la mise en jugement du duc d'Enghien, à moins qu'on ne le surprenne en armes ou conspirant en deçà de la frontière. »

« Tandis que Cambacérés parlait avec un courage dont je ne l'aurais pas cru capable, d'autant que l'opinion secrète de Napoléon était facile à deviner, celui-ci, violemment irrité, jetait sur lui des regards foudroyants! et aussitôt qu'il eut achevé, lui, saisissant la parole avec une voix foudroyante et s'adressant uniquement au second consul :

« Vous êtes devenu bien avare du sang des
 » Bourbons; en vérité, pouvez-vous croire à la
 » possibilité de faire venir par ruse le duc d'En-
 » ghien sur notre territoire, après que les jour-
 » naux de l'Europe lui auront donné l'éveil. Vous
 » voulez faire, messieurs, de la politique de sen-
 » timent, vous vous arrêtez à un prétendu droit
 » des gens, toujours invoqué par les faibles et
 » que les forts ne respectent jamais; les États se
 » conservent en dehors de ces ménagements, de
 » ces considérations inutiles; il faut, avant tout,
 » lorsque l'on veut être puissant, se défaire d'un
 » vain respect pour un nom et pour une famille.
 » Le duc d'Enghien, quoiqu'on prétende le con-
 » traire, est dangereux à notre repos; il intrigue,
 » il arme contre nous; à quoi bon le ménager? on

» doit saisir son ennemi partout où on le rencon-
» tre. Le margrave de Bade se fâchera ; eh bien !
» qu'il nous déclare la guerre, ce sera plus tôt fait
» avec lui. Je tiens l'avis du sénateur Fouché pour
» bon et utile, et j'aviserais à m'en servir ; *ce qui*
» *m'étonne, c'est que sur une telle matière il n'y*
» *ait pas unanimité de sentiments.* »

Parler ainsi, c'était vouloir qu'on opinât du bonnet, cependant chacun essaya de maintenir son opinion, de la défendre ; mais enfin un **JE LE VEUX** fortement articulé termina tout, il ne fut plus question que d'obéissance. Fouché triompha, nous sortimes tous atterrés.

CHAPITRE VII.

Réponse de Bonaparte à Cambacérés qui lui offrait sa démission. — Ma démarche pour sauver le prince. — Portrait de madame la comtesse Olympe Du... — Notre conversation curieuse et importante. — Je quitte madame Du..., persuadée qu'elle a surpris mon secret. — Derniers détails sur ce meurtre célèbre. — Tentative désespérée que j'essaie auprès du premier consul. — J'apprends au duc d'Alberg ce qui se passe. — Son désespoir. — Ce qu'il essaie. — *Monsieur le prince*, nom de guerre d'un agent secret. — Liste des juges du duc d'Enghien. — Lettre officielle que j'écris au baron d'Edelsheim. — Sensation que cette mort produit en Europe. — Note diplomatique de la Russie. — Réponse toute de la main de Napoléon. — Rupture avec la Russie. — Générosité sans péril du comte Jules de Polignac. — Ridicuité de certain dévouement. — Mort de Pichegru. — Je ne dis pas ce que je pense. — Mort de George Cadoudal et de ses compagnons. — Qui sauverait plusieurs condamnés.

Cambacérés, après que le conseil se fut retiré, prenant à part Napoléon, lui proposa de se démettre de ses fonctions, puisqu'il avait eu le malheur d'être avec lui en désaccord sur un point aussi majeur. Le premier consul se mit à rire et lui répondit :

« Ah! vous avez de la rancune, la phrase m'est échappée; devais-je aussi m'attendre que ce prince vous tint tant à cœur? »

Quant à moi, je quittai les Tuileries dans un état que je décrirais mal. Je voyais la foudre prête à tomber sur le prince, je tenais à le sauver, n'importe à quel prix, j'en cherchais le moyen, lorsque le souvenir de madame la comtesse Olympe Du.... me frappa. Cette dame, attachée à la cour par son mari et au parlement par son père, avait autant d'esprit que de beauté, et était aussi peu l'amie du premier consul qu'elle était dévouée de cœur et d'ame à la famille royale; fine, franche, vive, calme, profonde, légère, unissant tous les contrastes, elle avait vu à son char le prince Eugène, et maintenant traînait après la roue le général Savary, qui la fatiguait de son hommage et de ses prétentions. Je savais qu'elle avait des rapports avec les princes, qu'elle entrait familièrement chez madame Bonaparte; je connaissais son exaltation, sa perspicacité, et ne doutant pas qu'en conséquence d'un mot que j'aurais l'air de laisser échapper, elle ne se mit en quatre, soit pour sauver directement le duc

d'Enghien, soit pour intéresser madame Bonaparte au sort de cet infortuné (1).

Déjà elle avait eu maille à partir avec Bonaparte, et ce jour-là elle s'était trouvée mêlée à je ne sais quel tripotage relatif à la famille Moreau ou quelque chose d'approchant. Avant le conseil, mademoiselle de Beauharnais, connue depuis sous son titre de charmante reine de Hollande, et que j'avais été voir, m'avait conté la querelle que Napoléon venait de faire à madame Du.... et où étaient entrés, je ne sais pourquoi, les noms des conspirateurs, ce fut mon texte de causerie chez elle et mon entrée en scène dès que je m'y présentai; les compliments d'usage terminés et tous deux assis :

(1) Peut-être toute autre femme, à ma place, aurait supprimé ou retouché ce portrait; je me suis fait un scrupule de mutiler l'œuvre du prince : j'ai conservé religieusement même les coups de griffe, car je me suis rappelé que, par avance, je les lui avais bien rendus. C'est la dernière malice qu'il a voulu me faire. N'importe, tout en déclarant qu'il se trompe, je n'efface ni ne change rien; je me flatte que mon impartialité sera reconnue et brillera éclatante dans ces quatre volumes. Je pourrais les porter à huit si je publiais aujourd'hui tout ce que je sais sur le prince. Plus tard, je mettrai à jour le fond du sac, il ne sera pas à dédaigner. (*Note de la comtesse O. du C....*)

« Eh bien ! » lui dis-je, « vous avez eu un rude message à remplir (aller solliciter pour les prisonniers de la conspiration).

— Quoi ! déjà vous savez ?...

— Je quitte madame Louis (la reine Hortense), elle m'a tout conté ; le premier consul est dans le paroxysme d'une colère effroyable ; mais aussi, on a grand tort à son égard..., un assassinat..., c'est infame.

— Y croyez-vous aussi ? » me dit-elle, avec un accent de reproche.

« Doutez-vous Cadoudal et Pichegru capables de tout ?

— Et messieurs de Polignac et de la Rivière ?

— Oh ! ceux-là ne sont capables de rien, d'où je conclus qu'ils sont plus dangereux que les autres : la nullité déchainée et folle ne sait plus ce qu'elle fait ; elle frappe à droite et à gauche, sans raison, sans mesure et en pleine sûreté de conscience pour le plus grand avantage du roi et l'exaltation de l'Église.

— En attendant, ils sont arrêtés, et on ne les épargnera pas.

— Que sait-on ? ils auront *des juges civils*.

— Mais ne redoutez-vous pas que le premier consul ne s'arrête pas aux têtes qui sont en sa puissance et qu'il n'aille en chercher au delà des frontières de bien autrement illustres? »

Je feignis un embarras qui ne fit que se montrer et disparaître; mais la dame habile l'avait déjà vu et saisi au passage; puis moi, poursuivant avec une fausse indifférence :

« Bon! » dis-je, « où s'adresseraient les coups? il n'a pas de bras assez longs pour atteindre en Angleterre.

— Ne peut-il pas le pousser aux bords du Rhin?

— Du Rhin?... j'ignore.

— Ne me comprenez-vous pas? le duc d'Enghien, où est-il maintenant?

— A Ettenheim, je pense.

— Y est-il..., ou a-t-il pu en sortir?

— Je ne sais.

— Vous ne savez pas?... Qui le saura, si ce n'est vous?

— Je n'ai pas le don de tout voir.

— Soit, mais bien celui de tout apprendre, ce qui revient au même, » répliqua ma-

dame Du ...; « je crains fort que le premier consul ne soit hostile envers ce pauvre prince; n'en avez-vous pas quelque idée. »

Ici je fis un mouvement qui manifestait de mon hésitation à répondre; cependant, et comme entraîné, je me mis à dire :

« Cela pourrait bien être.

— A la bonne heure, j'aime votre sincérité; maintenant, je vous demanderai de me dire avec la même franchise s'il ne vous serait pas possible de faire parvenir promptement et par une voie sûre une lettre que j'ai envie d'écrire à la princesse Charlotte de Rohan-Rochefort (1)?

— Malepeste! comme vous y allez, » dis-je; « me prêter à un tel commerce épistolaire, ce serait conduire ma barque d'une façon étrange...; et que mettriez-vous dans cette missive prudente ?

(1) La maison de Rohan a eu plusieurs alliances avec les Bourbons : le prince de Condé, aïeul du duc d'Engbien, épousa, le 3 mai 1753, Elisabeth-Gothfride-Charlotte de Rohan; Soubise, son petit-fils, marié secrètement avec la belle et gracieuse princesse Charlotte de Rohan-Rochefort, attendait sa rentrée en France pour déclarer son hymen, demeuré incognito à raison des exigences de l'étiquette. La respectable veuve de ce héros vit encore et le pleure chaque jour.

— Que le prince est perdu s'il ne quitte Ettenheim.

— Rien que cela? et ce serait moi qui vous servais d'intermédiaire?

— Si vous me refusez et qu'un événement fatal ait lieu, que direz-vous?

— Je vous accuserai, madame, d'avoir songé à écrire votre lettre trop tard. »

Ceci partit avec la rapidité d'un éclair et comme arraché par la vivacité du dialogue à ma haute prudence; madame du me crut au désespoir de mon étourderie; mais en même temps blessée au cœur à cause de son royalisme et de tout ce que son esprit envisageait d'épouvantable ressortant de mon aveu, elle demeura stupéfiée et frappée de consternation. Je me taisais, feignant du dépit; elle enfin, et du ton du plus amer reproche :

« Et vous avez consenti....

— A rien, » répondis-je; « on a écouté *le monsieur*; on a cherché à détourner sa fantaisie, à le ramener sans succès à de meilleurs sentiments; il veut ce qu'il veut, d'ailleurs; il y en a un derrière nous qui a plus de crédit que nous, parce qu'il parle à toutes les passions

pour les exciter ; celui-là a tout conduit, et nous qui avons résisté avec véhémence, Dieu sait de quelle manière l'opinion publique nous traitera. »

J'ajoutai quelques paroles, je suppliai de garder ce secret, et je me suis bien assuré que madame du allait mettre tout en œuvre pour se jeter entre la mort et le duc d'Enghien ; mais, hélas ! mon mot n'était que trop prophétique : IL FUT TROP TARD.

En effet, dès le même jour (10 mars 1804), Napoléon donna ses ordres ; il envoya le général Ordener à la prise du duc d'Enghien et Coulaincourt à la recherche des deux baronnes allemandes ; cette coïncidence d'expédition a laissé planer sur celui-ci, innocent de pleine innocence, une responsabilité dont il ne se justifiera pleinement qu'à la vallée de Josaphat.

J'ai tant lu de récits de l'arrestation du duc d'Enghien, de sa translation à Paris, de son jugement inique, de son assassinat, que je crois le lecteur autant instruit que moi sur ce fait déplorable ; aussi je ne lui en dirai rien. La brochure de Hullin a démontré victorieusement la présence

et l'action de Savary sur les moments derniers de cet excellent prince , je n'y jouai aucun rôle ; je ne sus , qu'après la chose , tout ce qui s'était passé.

On a conté force mensonges à ce sujet ; on a noirci des hommes qui sont pleinement innocents ; on a présenté comme des solliciteurs admirables la femme et la belle-fille , la mère et les sœurs du premier consul ; la vérité est qu'elles n'ont pu rien faire par la raison excellente qu'elles n'ont rien su. Cependant je conviens que Joséphine , prévenue par madame du de ce que je lui avais appris , et loin d'imaginer la chose aussi imminente , eut une longue conversation avec son mari , dans laquelle lui , la voyant mal informée , se tint sur la négative , ne convint de rien , fit des réponses évasives et ne parvint que trop à rassurer une créature excellente et facile à admettre pour vraies toutes les fables qu'on lui débitait.

Quant à moi , je laissai passer quelques jours , me figurant aussi la catastrophe plus reculée ; je savais le péril de parler aux gens du sujet qui les occupe au moment où ils sont encore sous l'émotion de leur sentiment ; enfin , le 18 mars , profi-

tant d'un instant favorable, je dis au premier consul ce que déjà j'avais essayé de lui faire entendre; puis j'ajoutai :

« Général, prenez-y garde, vous touchez au jour où de la vie privée vous passerez dans le rang des souverains; serait-ce plaire à ceux-ci et les porter à vous faire un bon accueil que de débiter par le meurtre d'un homme de race royale? pensez-vous ne point nuire par là et à l'avance à cette inviolabilité fondée sur la majesté, et que, le lendemain de votre sacre, vous réclamerez pour vous et vos proches? je crains que vous ne commettiez une erreur qui ne vous servira pas. »

Ce fut en réponse à cette manière d'envisager la question que Bonaparte m'avoua qu'il lui fallait une garantie; que le sénateur Fouché était le seul qui eût vu la chose sous ce point de vue; que moi et les autres, en la combattant, rentrions toujours dans l'hypothèse générale, tandis qu'il convenait d'en sortir et de se placer dans la spécialité de la circonstance.

J'eus beau rétorquer cet argument, le parti était pris; le second consul vint après moi, repara du même texte, et il ne fut pas plus heureux;

lorsque je vis que toute espérance de faire changer Napoléon de détermination était perdue, j'envoyai prier le duc d'Alberg, alors envoyé de Bade près le premier consul, et pleinement assuré de sa discrétion, je l'informai de ce qui se passait ; le brave homme, car ici il ne convient pas de louer son esprit, mais de rendre hommage à ses sentiments, reçut, avec un vrai désespoir, cette confiance fatale ; il comprit l'importance du mystère ; mais, en même temps, il se détermina à faire partir l'un de ces courriers mystérieux qu'un ambassadeur habile tient toujours à sa disposition sans que le gouvernement, auprès duquel il est accrédité, en connaisse l'existence.

Ce sont des hommes sûrs, de haut ou de bas rang, selon l'occurrence ; ils habitent la ville du séjour de l'ambassadeur, ne le voient pas, ne fréquentent pas son hôtel, et sont toujours prêts à partir pour porter les dépêches ou les nouvelles qu'il faut transmettre de vive voix.

Celui que le duc d'Alberg employa était un jeune Français dont le nom de guerre était Le-prince ; son père avait une place dans un ministère : je ne veux pas m'expliquer davantage. Ce

jeune homme, singulièrement dévoué à sa parole, était déserteur; on l'avait condamné à mort; mais sa trace perdue lui procurait, dans Paris, une sécurité apparente; musicien habile, il composait des airs charmants; ce fut lui qui, par l'ordre de M. d'Alberg, dut d'abord aller à Ettenheim avertir le prince français que, s'il ne partait pas sur-le-champ, peut-être il serait arrêté dès la nuit prochaine; venu d'Ettenheim, le courrier pousserait à Manheim et instruirait le prince de Bade de la violation prochaine de son territoire.

Hélas! il partit trop tard, il n'avait pu se mettre en route que le 19 mars, et le 20, le duc d'Enghien arriva à Paris, fut jugé, condamné et exécuté dans la même nuit (1).....

(1) Les juges furent :

Le général Hullin, *président* ;

Le colonel Guitton, commandant le 1^{er} cuirassiers ;

Le colonel Bazancourt, comm. le 4^e de ligne ;

Le colonel Ravier, comm. le 18^e de ligne ;

Le colonel Barrois, comm. le 24^e de ligne ;

Le colonel Rabbe, comm. le 2^e régiment de la garde municipale de Paris ;

Le citoyen d'Autancourt, major de la gendarmerie d'élite, *capitaine-rapporteur*.

SEUM CUIQUE.

(*Note de l'Auteur.*)

Aucune influence humaine ne l'eût sauvé ; le premier consul voulait sa perte ; il la voulait à Sainte-Hélène, et il a fait un article dans son testament où il déclare qu'il eût tenu la même conduite à toutes les époques de sa vie.

Voilà tout ce que je peux dire sur cet événement déplorable, voilà la part que j'y ai prise ; qu'on ne nargue pas contre moi de ma lettre, en date du 14 mars, au baron d'Edelsheim, ministre d'État, à Carlsruhe, car elle ne fut faite et ne partit qu'après le funeste événement ; ce fut une de ces pièces diplomatiques que l'on met en avant pour fonder une justification, et qui d'ailleurs, par elles-mêmes, n'ont aucune importance. Cette lettre portait :

« Monsieur le baron, je vous avais envoyé une
 » note dont le contenu tendait à requérir l'arres-
 » tation du comité d'émigrés français siégeant à
 » Offenbourg, lorsque le premier consul, par l'ar-
 » restation successive de brigands envoyés en
 » France par le gouvernement anglais, comme
 » par la marche et le résultat des procès qui sont
 » instruits ici, reçut connaissance de toute la part
 » que les agents anglais, à Offenbourg, avaient

» prise aux terribles complots tramés contre sa
» personne et la sûreté de la France.

» Il apprit de même que le duc d'Enghien et
» le général Dumouriez (Thumery) se trouvaient
» à Ettenheim, et comme il est impossible qu'ils
» se trouvent dans cette ville sans la permission
» de son altesse électorale, le premier consul n'a
» pu voir, sans une profonde douleur, qu'un prince
» auquel il lui avait plu de faire éprouver les ef-
» fets les plus signalés de son amitié avec la
» France pût donner un asile à ses ennemis les
» plus cruels et leur laissât ourdir aussi tranquil-
» lement des conspirations aussi inouïes.

» En cette occasion si extraordinaire, le pre-
» mier consul a cru devoir donner à deux petits
» détachements l'ordre de se rendre à Offenbourg
» et à Ettenheim, pour y saisir les instigations
» d'un crime qui, par sa nature, met hors du
» droit des gens tous ceux qui manifestement
» y ont pris part; c'est le général Caulaincourt
» qui, à cet égard, est chargé des ordres du pre-
» mier consul; vous ne pouvez pas douter qu'en
» les exécutant, il n'observe tous les égards que
» son altesse peut désirer; il aura l'honneur de

» remettre à votre excellence la lettre que je
 » suis chargé de lui écrire.

» Recevez, monsieur le baron, l'assurance de
 » ma haute estime.

» *Signé* CH.-M. TALLEYRAND. »

Tout comme je l'avais annoncé au premier consul, la mort du duc d'Enghien lui fit un tort extrême. L'électeur de Wurtemberg, dans une note remplie de nobles sentiments et de vigueur, réclama contre la violation du droit des gens, et même, allant plus loin, prétendit à obtenir une satisfaction au nom de toute l'Allemagne. M. d'Oubril, ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Allemagne, en ayant écrit à sa cour, reçut l'ordre d'exprimer au cabinet français, par une note diplomatique, combien ce guet-apens était odieux au czar, il osa dire :

« L'empereur mon maître a appris, avec au-
 » tant de surprise que de douleur, l'évènement
 » qui a eu lieu à Ettenheim, les circonstances
 » qui l'ont accompagné, et son déplorable résultat.
 » S. M. ne voit aucun moyen de concilier la vio-
 » lation du territoire de l'électorat de Bade avec
 » les principes de justice qui sont sacrés chez

» toutes les nations.... L'empire germanique n'a
 » plus de sécurité sur son territoire, s'il se voit
 » menacé par la puissance qui lui a garanti cette
 » intégrité.

» Ces considérations n'ont pas permis à S. M.
 » l'empereur de passer sous silence un évène-
 » ment inoui qui a répandu la consternation dans
 » l'Allemagne, etc. »

Cette pièce communiquée au premier consul l'irrita si vivement qu'il me dit :

« Je gage que, si je vous laissais répondre, vous ménageriez la chèvre et le chou, et ne traiteriez pas cet homme ainsi qu'il le mérite; aussi je me chargerai seul de cette besogne; laissez-moi cette note arrogante, demain vous aurez la réplique qu'elle m'aura inspirée. »

Le lendemain, en effet, on m'apporta de sa part la lettre suivante, entièrement de son écriture, et que, sur ma parole, on peut insérer dans le recueil de ses œuvres, si jamais on veut sérieusement le compléter :

« Le premier consul de la république fran-
 » çaise et président de la république italienne
 » voit avec regret que le cabinet de Saint-Pé-

» tersbourg se laisse influencer par les ennemis
» de la France et compromettre ainsi la bonne
» intelligence qui régnait entre les deux États,
» et les heureux effets qui en étaient résultés. Le
» roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne, c'est
» à dire les deux puissances les plus intéressées
» à la sûreté du corps germanique, ont très bien
» compris que le gouvernement de la France
» avait droit de faire arrêter à deux lieues de ses
» frontières des sujets rebelles qui conspiraient
» contre leur propre patrie, et qui, par la na-
» ture de leurs complots prouvés jusqu'à l'évi-
» dence, s'étaient placés eux-mêmes hors de la
» loi des nations; après cela, que pourra dire le
» premier consul à l'empereur de Russie sur un
» point qui ne le concerne nullement? mais il
» lui parlera, du moins, avec cette franchise que
» l'Europe lui connaît, et qui seule convient
» aux États grands et puissants. Si l'intention de
» S. M. l'empereur de Russie est de former une
» nouvelle coalition et de reprendre les armes,
» pourquoi chercher de vains prétextes et ne pas
» agir ouvertement? Quelque déplaisir que le
» renouvellement des hostilités puisse causer au

» premier consul, il est loin de s'en effrayer; il
» ne connaît personne dans le monde dont les
» menaces puissent alarmer la France, personne
» dont il veuille souffrir l'intervention dans les
» affaires de son pays, et puisque lui-même ne
» s'occupe nullement des opinions et des partis
» qui divisent l'empire de Russie, Sa Majesté im-
» périale n'a aucunement droit de s'occuper des
» opinions et des partis qui divisent la France.
» S. M. demande qu'on rassure l'Allemagne sur
» un ordre de choses qui lui cause trop d'a-
» larmes, sur son indépendance et sa sûreté;
» mais l'indépendance des États n'est-elle pas
» compromise quand la Russie prolonge et
» maintient, à Dresde et à Rome, les auteurs de
» complots criminels, qui abusent du privilège
» de leur résidence, pour troubler et inquiéter
» les États voisins; quand les ministres de Russie,
» accrédités auprès des cours d'Europe, pré-
» tendent placer sous la protection des lois des
» nations les sujets de France révoltés contre
» leur pays, comme a prétendu le faire M. de
» Marcow, à Paris et à Gènes? Voilà ce qu'on
» peut appeler de véritables atteintes à l'indé-

» pendance des États, des atteintes qui réclament
 » de vives remontrances; le pacte contre lequel
 » on affecte de jeter de si hauts cris est d'une na-
 » ture tout à fait indifférente. Par le traité de
 » Lunéville, la France et l'Allemagne se sont
 » mutuellement engagées à ne donner aucun asile
 » à ceux qui pourraient troubler leur tranquil-
 » lité respective. Les émigrés qui résidaient à
 » Bade, à Dresde, à Fribourg, ne devraient donc
 » pas y être soufferts. Mais voici ce qui con-
 » damne évidemment la Russie : la France re-
 » quiert d'elle qu'elle éloigne de ses États les
 » émigrés qu'elle avait attachés à son service,
 » lorsque les deux puissances étaient en guerre,
 » et qui ne se sont signalés que par leurs intri-
 » gues, et la Russie insiste pour les y maintenir.
 » Les remontrances qu'elle fait aujourd'hui con-
 » duisent naturellement à cette question : *Si,*
 » *lorsque l'Angleterre méditait le meurtre de*
 » *Paul I^{er}, on eût appris que les auteurs de ce*
 » *complot étaient à une lieue de la frontière,*
 » *n'eût-on pris aucune mesure pour les ar-*
 » *réter?*

» Le premier consul espère que S. M., dont

» le bon esprit et l'excellent caractère sont si bien
 » connus, s'apercevra tôt ou tard qu'il y a des
 » hommes qui s'agitent dans tous les sens pour
 » susciter des ennemis à la France, faire diver-
 » sion et rallumer le feu de la guerre en faveur
 » de la Grande-Bretagne. Le premier consul ne
 » la cherche point; mais de quelque part qu'elle
 » vienne, il la préférera toujours à un état de
 » choses qui tendrait à détruire, au détriment
 » de la France, l'égalité entre les grands États;
 » et, comme il ne prétend s'arroger aucune supé-
 » riorité sur le cabinet de Saint-Petersbourg ni
 » se mêler de ses affaires intérieures, il demande
 » une égale réciprocité pour la France. »

J'avais encore prévenu Napoléon de ce que lui
 attirerait la vivacité de cette note; elle choqua
 singulièrement Alexandre, qui fit demander par
 son ministre l'exécution impérative de trois ar-
 ticles secrets de la Convention du 11 octobre 1801:
 1^o l'évacuation du royaume de Naples et la re-
 connaissance de sa neutralité; 2^o une détermi-
 nation précise relative aux divers États d'Italie dont
 le sort devait être déterminé de concert avec la
 France et la Russie; 3^o une indemnité au roi de

Sardaigne pour les pertes qu'il avait faites, *conformément aux engagements que le premier consul avait pris, et si souvent réitérés. Enfin, l'empereur, comme garant de l'empire germanique, demandait, en outre, que le premier consul retirât les troupes françaises du nord de l'Allemagne.*

Napoléon se trouva pris dans ses propres filets; il ne voulait rien tenir de ses promesses, la rupture suivit de près avec la Russie, et la guerre se perpétua jusqu'à la campagne d'Austerlitz.

Après le supplice du duc d'Enghien, les événements se pressèrent : le général Pichegru se donna la mort, ou on la lui donna. Je me trouve dans une position exceptionnelle; ou si j'attaquais, ou si je fournissais des preuves qui feraient connaître l'auteur de ce coup d'État, on m'accuserait d'acrimonie et de vengeance, je préfère donc me taire. Et pourtant je ne crois pas que Pichegru se soit étranglé : dans trente ans, on aura des révélations bien étranges.

Le procès des autres accusés fut poursuivi.

J'ai beaucoup entendu vanter, a la cour de Louis XVIII et à celle de son frère, la générosité sublime du comte Jules de Polignac qui, voyant son frère condamné à mort, avait demandé qu'on le fit mourir à sa place. Des gazettes stupides ont porté aux nues ce dévouement fraternel; c'est, au fond, une puérilité et une niaiserie. Chez quelle nation moderne a-t-on vu ces échanges de supplice? quelle loi les permettait? aucune, pas plus en France qu'ailleurs. On propose à des cannibales de pareils actes, ils ne sont que ridicules chez les nations civilisées. M. le comte Jules pouvait, tant qu'il lui plairait, offrir sa tête en remplacement de celle de son frère sans avoir le moindre danger à courir, étant bien sûr qu'on ne l'accepterait pas, et même qu'il était impossible que cela eût lieu. On se fait ainsi de l'héroïsme à bon marché, surtout lorsqu'il n'y a aucun péril à en faire.

George et ses compagnons Rouvet de Lozier, Russillon, Rochelle, Armand de Polignac, de Rivière, Charles d'Hozier, Louis d'Acaps, Picot, Lajollais, Coster-Saint-Victor, Deville, Armand

Gaillard, Joyaux, Burbau, Lemercier, Lelun, Cadoudal (1), Merille, Roger furent condamnés à la peine de mort le 10 juin ; mais tous n'allèrent pas au supplice : Armand de Polignac, M. de Rivière, Rouvet, de Lozier, Lajollais, Rochelle, Armand Gaillard, Russillion et Charles d'Hozier obtinrent leur grâce.

Madame de Montesson, ou, pour mieux dire, la duchesse douairière d'Orléans, arracha au supplice plus d'une victime. Joséphine, ses sœurs, les frères du premier consul servirent aussi ces malheureux avec une vivacité admirable ; ils avaient même obtenu la grâce de tous. Le premier consul ne mit qu'une condition, celle que les condamnés signeraient eux-mêmes la demande de grâce. George, héros inflexible et barbare même, puisqu'il disposait de ses compagnons, se refusa à une démarche qui lui eût paru une lâcheté, et il alla mourir sur l'échafaud.

(1) Ce Cadoudal, frère ou cousin de Georges, périt avec lui n'ayant pas été grâcié.

CHAPITRE VIII.

La muette parricide, ou dénouement des amours de Coster Saint-Victor et d'Eulalie Daubert. — Les premiers maréchaux de l'Empire, avec des détails généalogiques et historiques. — Alexandre Berthier, *prince de Valengin et de Neufchâtel, etc.* — Joachim Murat, *grand-duc de Berg et de Clèves, grand-amiral de l'empire, roi de Naples, etc.* — Jeannot Moncey, *duc de Conegliano.* — Comte Jourdan. — Masséna, *duc de Rivoli, prince d'Essling.* — Augereau, *duc de Castiglione.* — Bernadotte (Charles), *prince souverain de Ponte-Corvo, roi de Suède, etc.* — Soult, *duc de Dalmatie.* — Brune. — Lanues, *duc de Montebello,* surnommé *l'Achille français.* — Mortier, *duc de Trévise.* — Ney, *duc d'Elchingen, prince de la Moskowa.* — Davoust, *duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl.* — Bessières, *duc d'Istrie.* — Kellermann, *duc de Valmy.* — Lefebvre, *duc de Dautzick.* — Le comte et marquis Pérignon, *sénateur, pair de France.* — Le comte Serurier, *sénateur, pair de France.* — Marmont, *duc de Raguse.* — Junot, *duc d'Abrantès.* — Propos de Napoléon sur ces deux capitaines. — Oudinot, *duc de Reggio.* — Duroc, *duc de Frioul.* — Suchet, *duc d'Albufera.* — Victor, *duc de Bellune.* — Duc de G... — *Le parent magnifique et la belle Grecque, anecdote galante du temps de l'Empire.*

Madame Coster Wallaert, ignorant l'amour de son élève pour son frère, ne sut pas taire à celle-ci le sort rigoureux qui attendait Coster Saint-Victor. La malheureuse muette éplorée courut chez son père, et, se précipitant à ses genoux, com-

pléta ses premiers aveux : son amant était devenu son époux devant Dieu, et elle portait dans son sein le fruit de leur tendresse mutuelle.

Daubert, à ce fatal aveu, Daubert qui, par ses révélations, avait amené, en partie, cette grande catastrophe, ressentit un chagrin violent à la découverte de la situation de sa fille malheureuse; mais que pouvait-il faire? lui, si habile à nuire, lui dont les dénonciations conduisaient à la mort, était sans crédit pour ramener à la vie Saint-Victor. De son côté, et la veille du jour où il devait périr, ayant appris quelle part le père d'Eulalie avait eue à son infortune, il ne douta pas qu'il n'eût été poussé à le dénoncer par les excitations de sa fille jalouse. En conséquence, il écrivit à celle-ci, lui reprocha sa cruelle vengeance et lui fit connaître à la fois et le métier infame que faisait son père, et qu'il lui devait la mort.

Ce double coup frappait avec trop de violence le cœur d'Eulalie pour qu'elle pût le soutenir; son ame, faible et forte tout ensemble, s'abandonna à une rage farouche. Vers les six heures du matin, elle s'introduisit dans la chambre à coucher de son père qui logeait hors de la maison

de sa femme , le réveilla et lui présenta la lettre de Coster ; et , lorsqu'il crut qu'il en avait achevé la lecture, elle lui plongea un poignard dans le sein ; et, certaine de l'avoir tué, elle quitta ce lieu et courut achever sa destinée.

Saint-Victor et ses compagnons étaient arrivés sur la place du supplice. Tout à coup une jeune fille d'une beauté merveilleuse écarta la foule (c'était Eulalie), elle arrive aux condamnés, et, s'élançant au cou de Saint-Victor, pousse des cris inarticulés ; les gendarmes accourent, arrêtent la malheureuse et l'éloignent de Coster qui la suit des yeux. Quand il voit qu'elle lève son bras, et qu'avec un fer déjà sanglant elle se frappe au cœur avec tant d'adresse qu'elle fut morte avant son amant, celui-ci, n'ayant plus rien à aimer sur la terre, donna une larme à la muette, et périt, bientôt après, en invoquant la miséricorde de Dieu. Le père de la jeune patricide resta, pendant plusieurs jours, entre la mort et la vie ; et, avant de succomber, il sut par quelle vengeance il périssait. Les journaux, soumis déjà à une censure sévère, ne purent raconter cet épisode lamentable d'une tragédie aussi sanglante, et je crois que le sou-

venir n'en a été conservé dans aucun des mémoires du temps.

En se faisant nommer consul à vie, Napoléon préludait à l'empire, où il parvint peu après; alors il créa des maréchaux, dont en général la bravoure militaire formait toute leur illustration. Alexandre B..... était fils du portier de l'hôtel de la guerre; sa femme servait de femme de chambre dans de bonnes maisons. Ce fut par le crédit d'une de ses maîtresses que madame B..... fit donner à son fils (qui lui-même avait été, bien jeune, en condition), par la protection de Mesdames, filles de Louis XV, une éducation et des secours dont il n'a jamais cessé de se montrer reconnaissant.

Le même crédit le fit entrer, quoique roturier, dans le régiment des Soissonnais; il fit la guerre des États-Unis avec M. de Lafayette à l'aube de la révolution, et commanda la garde nationale de Versailles; il devint ingrat envers la maison royale à laquelle il devait tout; la fortune lui fit faire une carrière brillante : l'amitié généreuse de Bonaparte l'éleva aussi haut qu'il pouvait le faire monter; il le combla de titres, de dignités, d'honneurs, le fit

prince souverain , l'honora d'une alliance fabuleuse avec une princesse de B....., lui procura une fortune immense, et, en retour, B..... abandonna Napoléon avec une horrible ingratitude.

Mauvais général d'armée, manquant d'esprit, d'énergie et de perspicacité ; ridicule dans sa vie privée par le rongement perpétuel de ses ongles et par l'éternité de son amour, à l'encontre de madame Visconti, son seul mérite réel était d'être travailleur infatigable ; certes, l'empereur paya cher une qualité aussi vulgaire.

Murat, fils d'un cabaretier, garçon d'auberge en naissant, changea de carrière à dix-huit ans ; il se fit abbé et entra au séminaire de Toulouse. La révolution l'appela aux armes ; brave, intrépide à la manière des héros de la fable, excellent général d'avant-garde et de cavalerie, il était incapable de commander en chef. Devenu beau-frère de Napoléon, il fut tour à tour grand-duc de Berg et de Clèves et roi de Naples. Chargé du poids de cette couronne, il trahit son bienfaiteur ; sa défection est hideuse, et sa mort sanglante ne l'a pas expiée. Il fit un mal incalculable à son beau-frère ; sans lui, l'empire existerait encore,

et sans doute Napoléon régnerait. Murat, du reste, était gai, généreux, confiant, amateur des arts et roi de représentation fort royale.

Jeannot Moncey, né aussi dans la classe plébéienne; son grand-père était recors; son père, d'abord notaire, finit par être avocat; il se montra chaud révolutionnaire, ardent bonapartiste et fanatique royaliste; des talens naturels, de la valeur unie à la prudence, du désintéressement, pour qu'on en pût faire des vertus; il a toujours joui de la confiance de ses soldats et de ses supérieurs.

Jourdan; sa naissance est des plus minimes; son père, frater chirurgien, barbier étuviste; lui-même, avant de se servir du sabre, mania le rasoir avec avantage; engagé comme simple soldat, son intrépidité lui ouvrit la carrière où son républicanisme l'avança. Jourdan, sous l'empire et sous la restauration, demeura fidèle à ses opinions de 1792; aussi Napoléon ne le fit que comte, et nos rois ne l'ont rien fait à leur tour; il fut malheureux avec des qualités solides; véritable général d'armée; probe là où tant d'autres pillaient, il a conservé intact son honneur, et ses vertus le font

vénérer de tous. 1830 n'a pas plus fait pour lui que les autres époques.

Masséna, Niçard et non Français, est toutefois bien digne que la France l'adopte, car il a fait assez pour elle; ses exploits sont incroyables; enfant chéri de la victoire, il a chargé sa tête de couronnes de lauriers; sa gloire restera impérissable et nul ne se souviendra de lui; jamais homme ne fut plus nul dans la vie privée; on n'a pu citer aucun mot heureux, aucune action remarquable. Dans toutes les occasions, Masséna se montra meilleur Français qu'aucun de ceux nés sur le sol de la France; il fut la terreur des ennemis.

Augereau naquit le 21 octobre 1757, dans la paroisse Saint-Médard, de Pierre Augereau, domestique, et de Jacqueline Godard; son parrain fut Charles-Louis Guyomer, aide-maçon, et Françoise Guérardy, *fille*; il était, à Naples, soldat dans les carabiniers, mais en 1789, instruit de la révolution de France, il pérorait tant en faveur des nouveaux principes, qu'il se fit chasser; il partit pour Paris où, dès son arrivée, il se montra sans-culotte déterminé; cela lui valut un avance-

ment rapide, auquel aida beaucoup sa vaillance peu commune. Augereau, sans instruction, sans science militaire, s'illumina sur le champ de bataille; son génie lui inspirait les secrets de la stratégie qu'il ignorait de sang-froid; pillard en vrai filou, chenapan véritable, sans caractère, sans générosité d'ame, il rampa devant Napoléon qu'il outragea dans sa chute. Un homme qui, certes, ne vaut pas mieux que lui, l'abbé Roques, dit Montgaillard, le peint ainsi : « Il servit tous les par-
 » tis, se montra constamment mauvais citoyen,
 » fut traître à sa patrie, avide et cruel envers ses
 » ennemis, dur et insolent envers ses concitoyens;
 » c'était un brave sabreur, et rien de plus. » De bons renseignements me portent à croire que ledit abbé Roques avait été bâtonné par ledit Augereau, et qu'il en a gardé rancune. Je reviendrai sur cet abbé.

Bernadotte, né à Pau le 26 janvier 1768; sa famille, d'ancienne noblesse, jouissait d'une heureuse réputation dans sa patrie; son père était avocat, ce qui ne peut préjuger contre son origine noble; car, dans les villes de parlement, tous les mâles des meilleures maisons faisaient leur

cours de droit, prenaient le titre d'avocat, et même fréquentaient le barreau, à moins qu'ils n'entrassent dans la carrière militaire; ce que fit Bernadotte. Sous-officier-adjutant au régiment de royale marine, il débuta par une belle action : son colonel allait périr, à Marseille, victime d'une insurrection militaire; le jeune Bernadotte s'élança au milieu des forcenés, le sabre à la main, et sut leur arracher son chef suprême qu'on allait mettre à mort. Tant que le roi régna, Bernadotte lui resta fidèle; plus tard, il embrassa la cause du peuple et les principes de la majorité, mais ne les souilla pas par ces excès qui déshonorèrent tant de militaires à cette époque. Bernadotte, véritable héros romain, se rendit recommandable par ses talents militaires, poussés au plus haut degré par une suite de beaux faits d'armes qui, avec Masséna, lui assurent la première place parmi nos grands capitaines, après Bonaparte; aussi vertueux que brave, exempt de concussions, n'ayant d'autre ambition que celle de servir la patrie, il fut le seul dont Bonaparte redouta l'opposition au 18 brumaire; plus tard, il le créa maréchal, lui conféra une principauté souveraine,

et néanmoins ne le vit qu'avec peine monter sur le trône, parce qu'il ne douta pas que Bernadotte n'offrit au peuple le caractère modèle des souverains : il ne se trompa pas.

Soult n'est pas le fils d'un paysan ou d'un charbonnier, comme on se plaît à le dire ; son père était riche, notaire à Saint-Amand, issu d'une bonne famille, très bien apparenté surtout. Soult est encore une de nos belles illustrations, sa renommée est adhérente à celle de la France qu'il consola dans ses malheurs. La bataille de Toulouse est l'un des beaux faits d'armes des temps modernes ; avec dix-sept mille hommes, combattre, durant vingt-quatre heures, contre quatre-vingt mille ; rester tout le lendemain sur le champ de bataille, et par humanité pour une grande ville, aller ailleurs prendre des positions sans y être forcé, sans que l'ennemi poursuive ; rester libre de ses mouvements, cela ne peut être appelé une défaite, car cela a tous les dehors d'une victoire.

Brune ; son père était avocat, l'un de ses oncles capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis, ce qui, à cette époque, suffisait à élever une

maison. Brune, ayant fait de bonnes études, voulut suivre la carrière du barreau. Il vint à Paris, où, ayant mangé son argent, il se fit honorablement prote d'imprimerie, profession noble et dans laquelle on ne dérogeait pas. Il imprima un ouvrage de sa façon : *Voyage dans quelques parties de la France*, mêlé de vers et de prose, sans nom d'auteur ; plus tard, ayant acheté une imprimerie, il publia, en 1789, un journal ; mais ses inclinations belliqueuses se développant, il se fit militaire. Trop ami de Danton, il s'est mal justifié de sa coopération aux journées de septembre 1792 ; depuis, il prit un chemin où l'avancèrent sa bravoure et ses talents ; il se distingua aux batailles d'Hondschoote du 13 vendémiaire, de Rivoli, de Feltre, de Bellune ; dans les gorges de la Carinthie, il fit preuve de science et de valeur. Plus tard, il conquit l'Helvétie, il s'empara du Piémont, de la Hollande, et continua le cours de ses succès ; mais, trop ami de l'or, trop avide du bien d'autrui, les concussions souillèrent ses victoires ; il tomba dans la disgrâce de l'empereur : on connaît sa mort cruelle et non méritée.

Lannes, fils d'un teinturier de Lectoure, surnommé *l'Achille français*; l'envie n'a pas osé flétrir sa belle vie, et le duc de Montebello restera toujours pour les Français le deuxième chevalier sans peur et sans reproche.

Mortier : son père, résidant à Cateau-Cambrésis, était un riche cultivateur travaillant son bien, ce qui est peut-être la première noblesse; on ne cite de lui aucune de ces grandes batailles gagnées qui ont fait l'admiration de l'Europe; mais dans chacune le nom de Mortier est cité honorablement. L'époque remarquable de sa vie est la conquête de l'électorat de Hanovre. Mortier, du reste, n'a manqué, ni de mérite, ni de courage; la science stratégique ne lui a pas fait défaut, et si son nom n'a pas brillé davantage, il faut en accuser la fortune et non sa capacité.

Ney, fils d'un tonnelier; s'il partit de bas, il arriva haut; sa carrière militaire se résume toute en séries de victoires; il a écrit son nom sur tous les champs de bataille; le génie et le courage l'inspirèrent également; terrible le sabre à la main, c'était un enfant dans la vie privée; enfin il faut toute la gloire de sa vie et la cruauté de sa

mort pour faire oublier les deux défections de 1814 et 1815.

Davoust, gentilhomme et noble par père et par mère; lui, pareillement avec Ney et Soult, vient immédiatement après Napoléon, Masséna et Bernadotte; Davoust, habile capitaine, diplomate foncé, stratéliste supérieur, administrateur accompli; il a su partout occuper la première place et laisser une haute réputation un peu obscurcie par trop de sévérité peut-être et par un amour trop passionné des écus; hélas! la maladie du siècle, épidémie qui, traversant le trône, n'a pas respecté la cabane.

Bessiéres, né à Cahors, d'une famille d'excellente bourgeoisie; celui-là se fit aimer, comme Lannes, de tous ceux qui le connurent; il fut tour à tour excellent républicain, impérial dévoué; la mort le frappa sur le champ de bataille, et de nombreuses palmes guerrières ont orné son tombeau.

Kellermann, noble, lieutenant-général, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis avant la révolution; il fut le sauveur de celle-ci à la célèbre canonnade de Valmy, bien que ce ne

fût pas une bataille et qu'il n'y eût aucun engagement réel ; l'effet moral qui en résulta valut, pour la jeune armée française, plus qu'une victoire sanglante. Kellermann, né en 1735, avait sa réputation faite en 1759 ; il sut la conserver intacte au milieu de cette foule de jeunes héros qui naissaient de toutes parts.

Lefebvre : son père était porteur de chaises ; sa mère vendait de la marée ; lui était soldat aux gardes-françaises ; la révolution lui fit faire un chemin rapide qu'il justifia par une multitude de belles actions ; il se distingua particulièrement lors de la quadruple campagne d'Italie, en 1796 ; il couronna ses exploits par la prise de Dantzick ; homme simple, exempt d'amour-propre, courageux, irréprochable. Dans sa vie privée, n'ayant pillé ni le vaincu ni ses soldats, il se rangea parmi ces réputations sans tache qui sont l'orgueil et l'honneur de l'armée française.

Pérignon, sorti d'une famille noble du Toulousain, acquit sa renommée aux premières campagnes espagnoles à l'aurore de la révolution ; depuis, il eut moins d'occasions de faire briller sa bravoure ; mais en toute circonstance, on le

rangea parmi les plus braves et parmi les désintéressés ; au Sénat , à la Chambre des pairs , on lui connut les qualités du grand citoyen , et son pays se rappellera toujours de ses vertus et de sa vaillance.

Serrurier, né à Laon en 1742, était fils d'un marchand-mercier de cette ville ; il était officier supérieur avant 1789, et en 1793 on le nomma colonel du régiment de Médoc ; appelé sur-le-champ à l'armée d'Italie, les talents qu'il fit connaître, l'intrépidité qu'il déploya le conduisirent, en trois mois, au grade de général de division ; la suite ne démentit pas ces beaux commencements, et Napoléon, en l'appelant au sénat, en lui donnant le bâton de maréchal d'empire honoraire, ne fit qu'exaucer le vœu de la nation et de l'armée.

Tels étaient les maréchaux de la création. Marmont, qui, plus tard, y fut adjoint, était un très bon gentilhomme, et assurément il se sent fort du grand seigneur. Bonaparte disait avec désespoir : *Je connais deux de mes capitaines que je ne pourrai jamais faire riches.* C'étaient Marmont et Junot, tous deux de véritables Ajax, mais paniers percés de première classe ; ils portaient à

l'argent tant de haine, qu'ils le répandaient jusqu'au dernier sou avant qu'il touchât leurs mains, et, dans son absence, ils le prisient si haut, que souvent, pour l'acquérir, ils faisaient ce que peut-être ils n'eussent pas dû faire. Marmont, durant toute sa vie, a joué de malheur : on lui a impliqué les torts des circonstances, et jamais, quand il s'est agi de le juger, n'a-t-on voulu mettre en cause les chances de la guerre, la fatalité du destin. Il a désobéi en 1814, on l'en a blâmé; il a servi aveuglément en 1830, on a crié encore plus fort autour de lui. O fable *du Meunier, son fils et l'Âne*, pourquoi chacun de nous ne te porte-t-elle pas écrite en gros caractères dans la forme de son chapeau.

Le maréchal Oudinot, né à Bar-sur-Seine, le 23 avril 1765, doit le jour à un brasseur de bière; aussi le fils a su faire mousser sa renommée, sans qu'on pût le comparer au général *mousseux*, l'odieux Santerre, de qui l'on disait que, du moins s'il vendait la bière, il n'y avait pas *de mars chez lui*. Les calembourgs m'ont toujours été insupportables.

Duroc venait d'un mince boutiquier; lui, le

modèle de l'amitié, lui qui peut-être aurait détourné la catastrophe de 1814, s'il eût été donné à un habitant de ce monde sublunaire de s'opposer à l'éternelle volonté.

Suchet, le superbe duc d'Albuféra, dont la jalousie empêcha le maréchal Soult d'enfoncer et détruire l'armée anglaise à la bataille, était d'un mince marchand de toiles, établi à Thury, en Beaujolais.

Le maréchal Victor, né à Lamarche, en Bussigny, avait un huissier pour père, et les exploits du fils auront plus de renommée que ceux du père : « Ah ! seigneur, la calembouromanie qui me gagne, *libera nos! Domine.* »

Je ne finirais pas si je voulais me faire le généalogiste de tous les hommes de guerre; j'aime mieux, pour varier, raconter quelques origines de plusieurs de nos grandes dames de la cour impériale.

Le duc de G.... était ministre : qui ne connaît sa probité sévère, son désintéressement inabordable, son dévouement sans borne à la personne de l'empereur ? sorte de Fabricius riche, manière de philosophe au milieu de la cour, aimé, consi-

déré tout ensemble, homme de sens, d'esprit et du monde, il avait su garder son cœur ainsi que sa réputation, et le trésor confié à sa surveillance, d'Agrus, lorsqu'un beau matin, à lui M. G...n, duc de G...te, on annonça madame G...n, qui dit lui appartenir.

« Une parente, » s'écria-t-il, « encore une parente, il en tombe des nues. » Charles, » dit-il, à son valet de chambre, « conte à cette parente que je n'y suis pas.

— Mais, monseigneur le duc, elle est si jolie...

— Elle est jolie?

— Comme un ange; tous les solliciteurs de l'audience la regardent avec admiration, et pour moi, je l'ai trouvée si charmante, que, pour le seul plaisir de lui parler, je me suis presque engagé à lui faire avoir cette audience.

— Ah! drôle, ah! scélérat, qui disposes des moments de ton maître; que vais-je faire, si je refuse? cette merveille va me mettre, pour la galanterie, au dessous de mon valet de chambre. Je t'assure que je te chasserai demain; tu peux compter que tu iras pourrir sur un fumier, et, si je l'oublie, ne manque pas de me le rappeler;

mais, en attendant, laisse-moi me débarrasser de cette foule insupportable, mène ma cousine dans mon arrière-cabinet, fais-y bon feu, offre-lui des rafraichissements, et qu'elle prenne patience. »

Charles, qui depuis vingt ans sert le meilleur des maîtres, ne se tourmente guère des éclats de cette colère sans motifs, il va remplir sa mission, comptant beaucoup d'ailleurs sur la protection de la nouvelle venue.

En accordant à presque tous les solliciteurs ce qu'ils souhaitent, le ministre s'est délivré de leur importunité. Le dernier est parti ivre de joie. Son Excellence est seule, elle court à l'arrière-cabinet, elle voit.... Vénus, Minerve, Hébé, Junon, Flore, Psyché, Diane, les Graces; tout l'Olympe féminin s'est réuni pour faire une cousine au duc de G....; comme autrefois les plus ravissantes filles de l'Attique concoururent chacune pour le plus parfait de leurs charmes, à la célèbre statue de Phidias.

Celle-ci a dix-sept ans, elle a les yeux fendus en amande, noirs, lumineux, étincelants, couverts de longs cils, avec des sourcils dessinés au pin-

céau de la nature, un nez, une bouche grecs, l'un noble, l'autre boudeuse, aux lèvres vermeilles, légèrement renflées; et puis des joues d'albâtre, aux reflets d'un rideau de pourpre frappé d'un soleil ardent; une chevelure noire, brillante, soyeuse, à boucles multipliées; un front large et d'ivoire, bien planté, noble et doux ensemble; des oreilles mignonnes, faites à ravir; et puis la gorge, les bras, les mains, les pieds, vrais bijoux; la peau satinée, blanche, rosée à l'avenant. Il y aurait eu là de quoi damner d'emblée tous les solitaires de la Thébàide, sans oublier saint Antoine et saint Paul (1).

Le duc frémit d'admiration et de plaisir. Il demande d'une voix tremblante à sa cousine incomparable ce qu'elle désire de lui. Elle alors, avec une voix de sirène, lui conte qu'elle est Grecque, et née dans les îles de l'Archipel, à Paros; que M. G...n, Français, en étant devenu amoureux lorsqu'elle entra à peine dans sa onzième

(1) Deux saints anachorètes célèbres; des oiseaux les nourrissaient, des lions les ensevelissaient, et on ne présentait pas aux parents l'odieux mémoire des frais dressés par les pompes funèbres.

année, l'avait enlevée, épousée à Smyrne tant bien que mal, et puis amenée en France. Mais la lune de miel passée et prolongée quelque peu, son mari avait montré son méchant caractère ; il était dissipateur, joueur, amateur du beau sexe, en général, ne logeant guère avec sa femme, chez laquelle il ne se présentait que pour la maltraiter. Elle, dans cette position affreuse, n'ayant aucune ressource, avait écouté de dignes amis qui tous lui avaient conseillé de venir trouver le ministre des... qui, sans doute, aurait pitié d'une parente bien malheureuse.

« Vous l'êtes donc beaucoup, madame ? »

— Eh monseigneur ! à tel point que, pour paraître devant vous, j'ai dû emprunter la robe, le schall et le chapeau que je porte.

— Madame, si on plaçait tout de suite votre mari, pourriez-vous le rencontrer pour lui remettre sa nomination ?

— Oui, monseigneur ; je sais où il se retire.

— Eh bien ! madame, retournez chez vous, n'en sortez pas et attendez le résultat de mes démarches. » Il se lève, sa cousine en fait autant ; il l'accompagne jusqu'à la porte extérieure de

son appartement d'honneur , et se sépare de celle dont il rêve de faire la félicité.

Madame G... n rentre chez elle , rend à la portière les affiquets que celle-ci a empruntés pour elle, et comme au rang de ses qualités la propreté, l'ordre intérieur ont place, elle se met à nettoyer sa pauvre chambre. Faute de balais, elle employait un linge attaché à un bâton, lorsqu'à quatre heures précises, et trois après sa sortie du ministère, on frappe à la porte; elle ouvre précipitamment et se voit en face du ministre, qui a peine à retrouver, sous des vêtements plus que simples, sa parente; mais, comme il aperçoit ses yeux superbes, sa figure charmante, sa taille enchanteresse, et que ses dix-huit ans, en outre, ne sont point partis avec la robe et le chapeau, il entre, s'assied et dit à madame G... n qu'il porte la nomination de son mari au consulat de sous condition qu'il partira, le même soir, par la diligence de onze heures, que sa place était payée, que le conducteur, en outre, lui remettrait les fonds nécessaires au premier établissement. Ce soin terminé, le ministre poursuit :

« Quant à vous, ma cousine, il ne convient pas que seule et que portant mon nom vous restiez ici. Un de mes amis intimes est en Allemagne pour six mois, un an peut-être. Je suis gardien de son appartement, allez vous y établir aussitôt qu'on viendra vous dire qu'il est prêt. Enfin, comme il est impossible que vous n'ayez des dettes, comme il est des emplettes qu'une dame peut seule faire, voici quelques billets qui vous permettront de ne rien prendre à crédit. »

Et il met dans la main de sa cousine six à sept mille francs en papier de la banque de France. Madame G... n, confondue, enchantée, envoie sa portière fidèle, dont elle a fait depuis une excellente soubrette, à la recherche de son mari. Celui-ci accepte la manne qui lui vient du ciel, et à l'instant fixé il roule vers sa destination.

Le ministre, pressé par les affaires, a quitté également sa protégée qui n'a pas perdu de temps ; elle a appelé et sa faiseuse de robes, et sa lingère, et sa marchande de modes, etc., etc., et, lorsqu'à sept heures du soir et du même jour une voiture s'est arrêtée devant sa maison, où le ministre est venu naguère, lorsqu'un valet de

chambre en grand costume a eu demandé madame G... n, on voit apparaître celle-ci vêtue avec autant de richesse que d'élégance; elle monte dans l'équipage de son parent, et puis fouette, cocher.

Peu après, les chevaux véloces, la distance franchie, s'arrêtent rue de la Paix. Là, au premier, est l'appartement annoncé. J'ai oublié de dire que l'Excellence avait recommandé à madame G... n de ne rien emporter de sa défroque mesquine ni de ses meubles non plus : sa demeure nouvelle est somptueuse, rien n'y manque en linge, cristaux, porcelaines, argenterie, bijoux, étoffes, lingerie de femme, et une lettre posée sur la cheminée annonce à la jolie nymphe que tout lui appartient, le mobilier, les voitures, les chevaux, les gens, et que son parent se réserve sa protection et de demeurer son trésorier. Il a mieux fait, ayant pu parvenir à la rupture du mariage, sans valeur en France, il a épousé madame G... n, qui aujourd'hui porte légitimement le même nom.

CHAPITRE IX.

Causes qui me rendirent suspect à Napoléon.—Comment il m'enlève les affaires étrangères.—Pourquoi il mit à Valençay les princes d'Espagne. — Lettre qu'il m'écrivit à ce sujet. — Portrait du prince des Asturies, Ferdinand VII.—Portrait de don Carlos. — Portrait de l'infant don Antonio. — Anecdotes les concernant. — Le roi Charles IV. — La reine sa femme. — Le prince de la Paix. — Fouché me fait perdre ma grande chambellanerie. — Mauvaise plaisanterie dans la formule de ma démission. — Causes de la guerre que je déclare à mon tour à Bonaparte. — Ernest, le prince. — Je me rapproche des Bourbons. — Je prévois dès la campagne de Wagram la chute de l'empire. — Mes avis parviennent à rendre la guerre des coalisés, en 1813, nationale aux divers peuples de l'Europe. — Guerre de Russie. — Malheurs de Napoléon. — Ma dernière entrevue avec lui en janvier 1814. — Détails curieux touchant cette conversation. — Les spectres des six premiers rois bourbons. — Le drapeau des Tuileries, présage. — Ce même drapeau en deuil le 1^{er} janvier 1814. — Vision singulière du roi de Rome à la même époque.

Quoi qu'ait dit Napoléon, il ne m'a jamais pardonné ma double opposition à la mort du duc d'Enghien et à l'affaire d'Espagne : je lui avais montré celle-ci sous son aspect vrai, et encore, je l'avoue, je ne voyais pas bien jusqu'où les Es-

pagnols irrités pousseraient leur désir de vengeance. Dès lors , il me déclara une guerre sourde; il craignit avoir fait beaucoup pour moi en me conférant la principauté souveraine de Benevent, bague au doigt qui n'ajoutait rien à ma position sociale.

Dès après ce beau présent et pendant que je luttai avec lui pour retarder l'exécution de son idée fixe d'extirpation de la maison de Bourbon de divers trônes qu'elle occupait , il me fit venir un soir , et , avec embarras je puis dire , il me prévint qu'il ne jugeait pas convenable que , dans ma nouvelle position , je conservasse le portefeuille des affaires étrangères ; que le garder serait , en quelque sorte , me rabaisser dans ma nouvelle qualité.

J'acceptai le doré de la pilule, je ne m'amusai pas à lui représenter le prince de Valengin et de Neufchâtel continuant les fonctions de major de la grande armée, dès que la guerre était déclarée. Je répondis que je pensais comme lui , et j'ajoutai que je ne le servirais que mieux dans une pleine indépendance. Dès lors, je devins en butte à des allégations fausses, et la voie de la justifi-

cation me fut interdite. Il partit pour Bayonne ; on sait la belle besogne qu'il y fit. Je ne m'attendais pas à jouer un rôle indirect dans cet escamotage politique. De quel étonnement ne fus-je pas frappé lorsque je reçus la lettre suivante :

« Vous portiez , prince , un si vif intérêt à la
 » famille des *anciens* princes espagnols que vous
 » les remercieriez sans doute d'avoir choisi pour
 » leur séjour votre château de Valençay. Hâtez-
 » vous d'y courir et de le mettre en état de re-
 » cevoir les infants don Ferdinand, don Carlos
 » et don Antonio ; prenez soin de leurs plaisirs
 » et de leur dévotion ; quant à leur sûreté , je
 » m'en charge... »

Le coup me sembla rude , je baissai la tête , le moyen de lutter à force ouverte ! Mais , de ce moment , j'entrai en lice et me promis de travailler , à mon tour , à me débarrasser d'un ennemi si facile à oublier les services. Je me rendis , en effet , à Valençay , où les princes d'Espagne arrivèrent aussi vite que moi.

L'infant, prince des Asturies , était de haute taille , avait des formes épaisses , une mâchoire lourde et un physique prodigieusement allongé

dans la partie inférieure, le nez bien dessiné, les yeux assez beaux ; mais, mon Dieu ! quel caractère froid, apathique, voluptueux et plein de superstition ! Son ignorance égalait son parfait contentement de soi-même ; n'aimant au monde que lui, haïssant sa mère plus que don Godoï, et celui-ci plus que le diable, il eût fait le sacrifice des amis les plus dévoués à la juste satisfaction de faire passer à ses ennemis un méchant quart d'heure. Incapable de travailler d'une manière sérieuse, de réformer ce que son éducation avait de vicieux, il entendait trois messes par jour, brodait des ornements pour le culte de la Vierge ou noyait dans des voluptés ignobles le souvenir de ce qu'il avait été. Hors d'état de s'affranchir de sa prison par une résolution généreuse, je le vis dénoncer lâchement le prétendu baron de Kolly, qu'il prenait pour le véritable. Dissimulant la haine féroce et bien méritée qu'il vouait à Napoléon, il se montrait rempli *d'amour et d'enthousiasme pour sa personne sacrée*. Combien de fois il a demandé une nièce, une parente de l'empereur en légitime mariage ! Quelle constance il mettait dans ses supplications envers

moi , pour que je fisse réussir un hymen auquel *il attachait le bonheur de sa vie* et qui , à l'entendre , devenait *le premier besoin de son existence*. Oh ! que je regrettais la noble nation espagnole de s'épuiser en efforts généreux pour un prince si peu digne de ce qu'on faisait pour lui.

Son frère, l'infant don Carlos, maigre, chétif et de petite taille, ne se distinguait que par deux yeux brillants remplis de vivacité et d'enthousiasme. Celui-là , calme , réfléchi , réservé , parlait peu , s'effaçait devant son frère, et nuit et jour tentait de changer son sort. Il remplaçait les connaissances d'administration , d'histoire et de diplomatie qui lui manquaient alors par une fermeté d'ame à toute épreuve , par une résignation pieuse , par un espoir positif dans les voies mystérieuses de la Providence. Bon maître , bon parent , aimé à l'excès de ses serviteurs ; sa tenue , soumise vis à vis de son frère , était parfaite : il fallait l'estimer et le chérir ; il vient , dans ses dernières années, de déployer la sublimité de son caractère, et on le voit combattre à la manière d'Alfred d'Angleterre et de Henri IV de France , pour reconquérir les États dont il se croit le pro-

priétaire légitime. Si la politique de notre cabinet a cru devoir prendre parti contre lui , il peut en appeler à Dieu et à son épée ; Dieu sera peut-être pour lui, car lui combat , et là haut on aime beaucoup ceux qui, faisant eux-mêmes leurs affaires , ne se remettent pas aux autres à batailler pour eux.

Leur oncle Antonio était un de ces princes dont le nom est conservé parce qu'il prend part dans une généalogie. Doux, bon, affable, ignorant, rempli de religion et d'insouciance, il ne fallait craindre de lui ni coup d'éclat, ni rébellion : aller de la messe à une table ou à un lit non solitaire lui suffisait.

J'ai peu vu Charles IV , le roi des montres et des pendules , car il s'en entourait au delà des besoins réels et même des règles de la saine raison. Il avait dans sa chambre à coucher, sur des cadres de velours noir, plusieurs douzaines de chefs-d'œuvre d'horlogerie, que S. M. ne cessait de régler, mettant à ce travail au delà des soins qu'il apportait à son royaume.

C'était un excellent particulier sans doute, mais quel monarque ! Tous les malheurs de l'Es-

pagne et de la branche princière des Bourbons proviennent uniquement de sa passion folle envers l'inepte et coupable prince de la Paix, aussi incapable de régir l'Espagne que de la maintenir dans un état prospère si, par cas, il l'avait trouvée ainsi. Charles IV était encore mélomane, joueur de violon et quel joueur!... A part cela, nulle part on n'aurait rencontré autant d'honneur, de probité, de délicatesse, de piété sincère, d'instinct royal et de grandeur réelle. Franc et simple, il se fiait à la parole d'autrui, car lui n'aurait jamais manqué à la sienne. Trompé par Napoléon, il se croyait encore son obligé et n'a pas su d'abord reconnaître la perfidie du *caro amigo*.

Le respect que je porte à la maison de Bourbon me met dans une position pénible envers la reine d'Espagne; je voudrais pouvoir peindre cette princesse avec des couleurs réelles, et j'aurais tant à en dire, que je recule devant la vigueur que de pareilles touches exigeraient. Il est rare de trouver des mères qui haïssent leurs enfants; celle-là ne pouvait souffrir les siens; l'infant don Ferdinand, en particulier, lui était en horreur; elle était la première à raconter sur le

compte de ses filles des anecdotes qui ne relevaient pas leur vertu ; et la chose était dite avec une crudité de mots qui surprenait toujours ; sa passion folle pour un homme au dessous d'une telle faveur , soutenue par l'amitié non moins extravagante du roi son mari pour le même sujet , a perdu complètement l'Espagne en 1808 ; elle regrettait moins la couronne qu'elle n'était heureuse de la prison de son fils. Seconde Médée, elle quitta l'Espagne en perdant sa race et en laissant ce royaume aux fureurs d'un horrible incendie. La carrure d'épaules et d'autres signes physiques, dont elle était connaisseuse, avaient uniquement déterminé le choix de son inepte favori. Plus tard, elle détesta l'amant à son tour, mais il lui fallut supporter l'homme que son mari à son tour regardait en manière d'esprit supérieur.

Sa fille, la reine d'Étrurie, n'était pas jolie et vivait comme si elle eût été charmante ; faite pour le plaisir, le prenant où elle le trouvait, s'adressant néanmoins plus souvent aux muletiers qu'aux grands seigneurs.

Dès que l'on eut reconnu à Paris que j'étais tombé en disgrâce ; dès que M. de Champagny ,

duc de Cadore, m'eut remplacé, Fouché ou le duc d'Otrante, car je ne vois pas pourquoi je ne le désignerais pas par un sobriquet qui en vaut bien un autre, le duc d'Otrante, qui m'accusait mal à propos de sa première chute, s'acharna à me rendre ce qu'il appelait les poires au sac.

Il fit si bien que je perdis par ses manœuvres ma charge de grand-chambellan; qu'en un mot l'empereur me congédia comme un homme dont il n'avait plus besoin et qu'il pouvait mettre à l'écart, sans s'embarrasser si la chose lui serait agréable ou pénible; il avait mis du moins quelques formes à me retirer le portefeuille des affaires étrangères, ici il me traita comme un valet que l'on chasse dans vingt-quatre heures. Mon valet de chambre, en entrant chez moi, le 30 janvier 1809, m'apporta le *Moniteur* dans lequel je lus la note suivante :

« La place de grand-chambellan, étant devenue vacante par la promotion de M. le prince de Benevent à la dignité de vice-grand-électeur, et S. A. n'ayant géré depuis cette charge que par intérim, S. M. a nommé grand-cham-

» bellan M. de Montesquiou, membre du Corps
» législatif. »

La forme de ce renvoi me fut plus dure que le fond, je n'eus pas assez de générosité pour pardonner l'offense, et je me promis que je le punirais a ant peu.

Jamais je n'ai attaqué, je me suis toujours tenu sur la défensive; mais, lorsqu'on a agi d'ingratitude envers moi, j'entre dans une situation d'indépendance qui me porte à déclarer la guerre à qui n'a pas craint de me provoquer. Dans la circonstance dont je parle, Napoléon fit une faute d'autant plus grave qu'*in petto* je ne le reconnaissais pas pour le souverain légitime de la France; usurpateur à mes yeux, dès le moment où il ne me retenait plus par les liens de la reconnaissance, je m'éloignai de lui et me rapprochai de mes princes réels, de ceux vers qui me portaient mes affections.

J'avais rencontré, par l'intermédiaire de mon ami Biard, dont je n'avais pu rien faire à cause de sa philosophie absurde, un jeune homme âgé de dix-huit ans; celui-là, battu par le vent d'infortune et à qui j'avais donné du pain sans le

retirer de son humble position, possédait toutes les vertus de l'adolescence; il croyait à l'amitié réciproque, il faisait de la reconnaissance un devoir, il eût donné sa vie, se fût laissé mourir de faim, eût perdu sa maitresse plutôt que de trahir le secret qui lui aurait été confié. Convenez qu'on est bien absurde quand, avant vingt ans, de telles qualités se rencontrent; c'est l'époque où l'on regarde la carrière humaine tellement immense, qu'on s'y égare, n'en apercevant pas la fin. Plus tard, elle se rétrécit, l'œil voit le but, le cœur comprend les exigences du moment; alors il devient âpre, égoïste, se compte avant les autres, et plutôt que d'être leur dupe les immole à son avenir.

Lorsque vous aurez, par nécessité, un confident à prendre, lorsqu'un dévouement vous sera absolu, demandez-le toujours à la jeunesse, à l'âge mûr rarement, à la vieillesse jamais.

Mon héros, le bel Ernest, rempli de gratitude pour ce que j'avais fait, ne me connaissant pas en ma qualité de prince souverain, de vice-grand-électeur de l'empire, m'avait érigé une sorte de culte dont son cœur était l'autel; je lui fis com-

prendre la nécessité de se soustraire à la conscription, *que mes moyens pécuniaires* ne me permettaient pas de lui faire éviter. En conséquence, il quitta la France, s'embarqua et vint chercher un asile sur la côte anglaise; je lui avais donné toutes ouvertes des lettres de recommandation pour les ministres dirigeant le cabinet de la Grande-Bretagne, et des papiers sous enveloppe à remettre à leur adresse; il me jura sur l'honneur et devant Dieu qu'il ne confierait à personne qu'aux intéressés ce que je lui confiais, et, en effet, ce fut par lui et sans aucune trahison que je m'adressai à S. M. Louis XVIII et au ministère anglais; je ne leur dévoilais aucun secret qui pût nuire à la France, je ne manquai même pas à la confiance de plusieurs années dont l'empereur Napoléon m'avait honoré; je les prévenais que j'étais libre, que désormais, débarrassé de toute contrainte de position, je leur offrais mes conseils et mon concours, dans le seul but de ramener sur le trône de France la famille légitime qui en avait été si injustement dépossédée.

Une telle ouverture transporta ceux qui la reçurent, c'était au moment où l'Autriche re-

commençait la guerre, et j'augurais mal d'une entreprise à laquelle les autres puissances de l'Europe ne prendraient point part; je ne me trompai pas; les Français, conduits par l'empereur, occupèrent Vienne une seconde fois; la victoire de Wagram contraignit François II à faire la paix, sans cependant avoir l'éclat et la portée de celles de Marengo, d'Austerlitz et d'Iéna.

Les bons esprits remarquèrent dans cette campagne une lassitude patente parmi les maréchaux et les généraux de première classe. La mort du maréchal Lannes, celle de plusieurs autres militaires illustres inspirèrent un morne chagrin à leurs collègues; ceux-ci, comblés d'honneurs, de titres et de richesses, souhaitaient une vie calme qui leur permit de jouir en paix de ces grands avantages; leur tiédeur, leur dégoût, leur mauvaise humeur furent visibles, ils commandaient leurs jeunes soldats, et eux-mêmes, peu propres à soutenir d'immenses fatigues renaissantes tous les jours.

Je dis alors : la république française a été et est encore invincible, par un seul motif : les guerres

qu'elle soutenait étaient nationales. Jusqu'ici les souverains en Europe ont seuls fait la guerre au peuple français; changez la position, excitez les classes minimales, intéressez-les dans la querelle, invoquez les souvenirs; que la nouvelle levée de boucliers devienne patriotique; oui, que la nation allemande entre à son tour dans la lice, non pour conserver moleste au peuple français, mais pour délivrer celui-ci de la tyrannie de Napoléon; qu'un seul cri d'accusation retentisse contre un seul homme, qui met à feu et à sang tout l'univers; par là, vous autres potentats, ne seriez plus isolés, et, au contraire, votre ennemi restera seul au milieu de la France qui, rassurée contre les chances de la guerre, ne secondera que faiblement un homme qu'elle n'aime plus et qu'elle craint.

Cet avis, appuyé de preuves et de raisonnements forts, reçut la sanction générale; on reprit les armes, Napoléon, trompé par de faux rapports, s'imagina que les Russes n'attendaient que sa venue pour se soulever contre Alexandre; l'Autriche, devenue son alliée par l'hymen impolitique de la fille de François I^{er} avec celui-là, con-

tre lequel la croisade allait commencer, lui prodigua les assurances les plus positives de la sincérité; il reçut aussi les serments de l'Autriche, de la confédération du Rhin, du Danemarck, de la Suède, de Naples où régnait son beau-frère.

Fort de ce faisceau de rois, il courut au sein de la Russie, des négociations fallacieuses l'y maintinrent jusqu'au moment où l'hiver entra en campagne. En une seule nuit, trente mille chevaux tombèrent morts; le désastre de la Bérésina, la perte de la bataille de Leipsick, la mort du maréchal Bessières, du maréchal Duroc; la défection successive de la Prusse, de l'Autriche, de la Suède, de toute l'Allemagne, jusqu'à Murat qui lui échappa, déterminèrent sa chute.

De tous les champs de combat disséminés sur la surface de l'Europe, on en vint à serrer la France comme dans un étau; bientôt on franchit la frontière; les batailles eurent lieu à l'intérieur, tout prestige disparut; on vit que Napoléon pouvait être vaincu, on put fixer l'heure prochaine où il allait l'être; ce fut à ces derniers moments où son agonie commença que je me dévouai aux

intérêts des Bourbons avec un zèle qui eût mérité une autre récompense.

Depuis tant de revers, craignant, malgré ma prudence excessive, d'être arrêté, bien que ma disgrâce eût atteint aussi mon ennemi capital, le duc d'Otrante, je me montrais peu aux Tuileries, mais j'allais assez souvent à la Malmaison; Joséphine, très inquiète, m'accueillait avec politesse. Un beau matin, vers le 20 janvier 1814, je reçois la visite d'un des officiers de sa maison qui m'apporte un billet de cette princesse, elle déjà détrônée, pour que je vinsse dîner ce jour-là avec elle, un wisk devait suivre le repas, et cette partie de jeu me prévenait que S. M. finirait un peu tard.

Cette remarque me surprit, je fus exact, on se mit à table; j'étais auprès de Joséphine, elle me dit tout bas que je m'arrangeasse de manière à sortir du salon à neuf heures précises, et à me faire conduire dans le cabinet de travail de l'empereur, situé en partie sur le petit pont du ruisseau; je compris aussitôt quelle partie de wisk je jouerais, et à quel partner j'aurais à démêler mon jeu, je me promis de n'être pas fait schlem.

En effet , au moment indiqué , je m'esquive , je me rends où j'étais appelé , et deux minutes après , l'empereur parut ; il était grave , mélancolique même , et le dirai-je , il me parut embarrassé ; je le saluai avec les formes d'usage , et j'attendais l'attaque ; lui ne la retarda pas.

« Eh bien ! prince , » dit-il , « les circonstances deviennent graves , nous sommes abandonnés de tous nos alliés ; les frontières sont envahies ; l'Autriche m'a trompé ; que vous semble de la circonstance ?

— Je pense comme l'empereur , elles sont graves.

— Oh ! vous pensez autre chose ; vous vous êtes occupé peut-être du moyen de les aggraver ou de les réparer.

— Dès le moment que mes services n'ont plus été agréables à l'empereur et qu'il m'a fait rentrer dans la vie privée , je ne me suis plus occupé que de planter des choux.

— Ah ! monsieur de Talleyrand , pas de récriminations , ai-je eu tort de vous congédier ? la suite le démontrera ; mais voyons , que feriez-vous à ma place ?

— La paix le plus tôt possible, et n'importent les conditions.

— Tout cela est bien aisé à dire et à faire, c'est impraticable; les alliés ne veulent pas plus aujourd'hui de la paix que je ne m'en soucie, eux par espoir de pire, moi par orgueil. La paix faite à l'heure présente où le territoire est envahi me déshonorerait, je serais perdu, je ne peux la faire, et eux ne la voudront sérieusement que lorsque je les aurai refoulés sur la rive gauche du Rhin. »

Il avait raison, lui poursuivit :

« C'est à moi seul que l'on fait la guerre; les voilà les Bourbons à qui l'on songe; les uns vont venir avec Wellington, les autres avec le gros des coalisés... Les Bourbons... Ainsi mon beau-père veut la ruine de son gendre, de sa fille, de son petit-fils; sans ma chute, que fera-t-on des Bourbons? et si je tombe, ceux-là rentreront donc en croupe des Cosaques? les vainqueurs les imposeront, leur règne sera donc une des exigences du traité? Si ces gens-là ne rentrent que par cette voie, je ne leur donne pas un an de règne tranquille. Que vous ont-ils mandé? »

J'étais préparé à la question dès que j'avais deviné l'entrevue.

« Je n'ai pas de correspondance à l'étranger.

— Je le sais, vos lettres sont vivantes; ne dites-vous pas : *verba volant...*, ou à peu près? savez-vous qu'on prétend qu'ils vous ont remis leurs pleins pouvoirs?

— Mon secrétaire est à la disposition des délégués de l'empereur.

— La belle finesse! met-on de tels titres dans un secrétaire, derrière un tableau, dans un volume, soit, ou bien cachés dans quelques rideaux, ou dossiers de fauteuils, dans une coulisse, sous la doublure d'un habit, d'une courte-pointe? »

Et l'œil de l'aigle, à chaque objet nommé, ne se détachait ni de mes yeux, ni de ma bouche, ni d'aucun muscle de ma physionomie.

« Pourquoi me faites-vous la guerre? » continua-t-il; « je suis bon maître; vous ai-je mal mené? vous me devez beaucoup; si vous aviez voulu être ferme.

— Si l'empereur avait voulu croire à ma franchise.

— A l'impossible, » et il essaya de rire afin de

faire passer la dureté du compliment pour une vaine plaisanterie. « Allons, soyez bon prince; exécutez-vous, aidez-moi à sortir d'embarras; on ne me fait faire que des fautes, je ne suis environné que d'imbécilles (je répète le mot tel qu'il fut prononcé); je n'avais que deux hommes habiles, vous et le duc d'Otrante; eh bien! tous les deux ont eu la manie de travailler en arrière de moi.

— L'empereur a mal pensé de son serviteur; il a contre lui des préventions fâcheuses; il a récompensé par des rigueurs une admiration positive et un dévouement sans bornes. Je parle pour moi seul.

— Oh! fin seigneur, enfant, innocent!.... Mais oublions le passé, croyez-moi; au dehors, on vous promet *plus de pain que de beurre* (qu'on excuse la trivialité du proverbe, je le cite, car on me l'a appliqué); si je tombe, vous tomberez aussi; puis, de grand-électeur de principauté souveraine on ne vous rendra même pas l'évêché d'Autun, et vous irez mourir dans un séminaire. »

Ainsi le malin me pointillait lorsqu'il vou-

lait me regagner. Je répondis modestement :

« Dans le grand cataclysme que l'empereur me fait craindre, je serais bien mauvais citoyen si j'étais retenu par mes intérêts particuliers.

— Oh ! monsieur, pas de phrases, oui ou non.

— Que puis-je faire, je suis disgracié ?

— J'ai nommé l'impératrice régente, le roi d'Espagne (Joseph) la dirigera ; soyez, avec le prince archichancelier, ses conseillers pendant mon absence ; que je revienne vainqueur, et je réparerai les choses qui vous ont déplu ; voyez les sénateurs, la peur les fait..... (jamais je n'écrirai ce qu'il osa dire, quoique, suivant le dicton populaire, *paroles ne puent point*) ; rassurez-les, engagez-les à ne pas faire de fausses démarches, à ne jamais surtout se séparer de l'impératrice si les événements sont tels qu'il y ait nécessité à ce que cette princesse sorte de Paris. »

Oh ! si l'empereur avait connu la portée de cette révélation ! ainsi il autorisait, par avance, Marie-Louise à quitter la capitale ; or, celle-là hors Paris, on en devenait le maître ; je mis une triple serrure à ma joie et le laissai dire :

« Enfin , prince , il faut oublier le passé ; j'aurais eu envie de vous envoyer traiter de la paix.

— Que l'empereur n'en fasse rien , il m'a suspecté ; la méfiance s'en mêlerait encore ; il a le duc de Vicence , c'est un homme de mérite et de dévouement.

— Voyons , faites-moi une confidence ; que vous a-t-on fait dire d'Angleterre et de Russie ? »

Je me tus ; lui , reprenant et se remettant à rire :

« En effet , ma question n'a pas le sens commun... ; que pensez-vous de ma détermination à l'égard du pape (son retour à Rome qui venait d'être décidé) ?

— On n'a pu mieux faire ; il faudrait maintenant en faire autant de mes hôtes de Valençay.

—Quoi ! déjà ?.... Oh ! monsieur , l'humiliation serait trop forte.

— Sire , » répondis - je , moi qui avais un vif désir de voir libres les infants d'Espagne , « il est temps encore que ce renvoi vous procure des

concessions dont vous tirerez parti : un mariage qui vous allie Ferdinand VII.

— Ah oui ! » s'écria Napoléon en frappant la terre du pied, « je suis bien payé pour croire aux avantages des nœuds de famille ; voyez comment l'Autrichien en use envers moi , et puis je compterais sur le neveu lorsque j'ai été *filouté* par le beau-père (je maintiens le mot sacramental). »

Là dessus, il me congédia ; je ne l'ai plus revu ; dirai-je , lorsque je sortis du cabinet , qu'il me sembla être rentré dans la coulisse et avoir fini une scène de comédie , je ne me doutais pas que ce serait la dernière ; rassuré cependant sur mon arrestation par ce qui venait de m'être dit, je me disposais à profiter, pour les Bourbons, de toutes les chances qui se présenteraient.

Napoléon s'en alla rejoindre son armée ; on sait combien chaque victoire lui devint funeste ; comment il marcha vers sa fin , abandonné qu'il fut par sa mauvaise fortune. Dans ce moment, se répandit le bruit d'un fait fort extraordinaire : on prétendit que les gens de service du château des Tuileries , par une nuit éclairée d'un très

beau clair de lune, virent apparaître les fantômes de Louis XVII, de Louis XVI, de Louis XV, de Louis XIV, de Louis XIII et de Henri IV qui, la couronne en main, rentraient dans leur palais.

Le jour du départ de l'empereur pour la campagne de 1812, un coup de vent enleva la bande rouge de l'étendard qui flottait au grand pavillon du milieu, il ne resta donc que les bandes blanches et bleues, anciennes couleurs des Bourbons aînés; on se rappela aussi que, dans la nuit du premier de l'an 1814, une main téméraire alla couvrir ce même drapeau d'un crêpe noir qui, l'enveloppant entièrement, ondulait au gré du vent; ce fut une plaisanterie sinistre, elle causa un vif chagrin à Napoléon.

On a prétendu enfin que le roi de Rome, à la même époque, se réveilla durant plusieurs nuits en pleurant de ce qu'un petit garçon, qui portait comme lui une couronne, le poussait hors de son lit et le jetait à la porte des Tuileries. Marie-Louise s'effraya de cette vision qui se répéta quatre à cinq fois : la superstition plait à l'homme.

CHAPITRE X.

Agonie de l'empire. — Ma conversation avec le roi d'Espagne (Joseph Bonaparte). — Le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely vient augmenter l'embarras de Sa Majesté. — Tous tendent à quitter Paris. — Une jolie Basquaise vient m'annoncer l'entrée de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême à Bordeaux. — Politique paternelle en Autriche. — Je détermine le comte Fabre de l'Ande à ne pas quitter Paris. — Le duc de Rovigo chez moi, lui non moins effrayé que les autres. — Je vais chez la comtesse Olympe D... — Je me sers d'elle pour faire peur au ministre de la police. — Lettre qui me sert à jouer celui-ci. — Mon collègue avec le duc de Rovigo. — Il avale la pilule. — Je tente le dernier coup. — Conseil d'ami que je donne au roi Joseph. — Assemblée du 27 mars. — Elle peut éloigner la catastrophe. — Que je détermine par mon apparition nocturne aux Tuileries. — Effroi de Marie-Louise, du roi d'Espagne, des conseillers impériaux. — Le transfert à Blois du siège de la régence est résolu. — Courrier autrichien. — Leurre du cabinet de Vienne où Marie-Louise se laisse prendre. — J'appelle des sénateurs. — Ce dont je conviens avec eux. — Détails curieux et circonstanciés de ces dernières journées de l'empire. — Les sénateurs pactisent avec les royalistes.

Le roi d'Espagne (Joseph Bonaparte) me pria de venir le voir le 25 mars; on venait de recevoir la veille, ou l'avant-veille seulement, la nouvelle fâcheuse de l'entrée du duc d'Angoulême,

à Bordeaux, et de la réception royale que la ville et les autorités lui avaient faite; tout cela joint aux progrès des alliés plongeait dans une stupeur morne la famille de l'empereur qui ne recevait plus des nouvelles de celui-ci.

Je trouvai le roi se promenant de long en large, il me reçut avec cette politesse exquise qui le distingue, s'informa des nouvelles de ma santé, et enfin me dit :

« Savez-vous la nouvelle ?

— Laquelle? « repartis-je, » il y en a tant, et on en fait un si bon nombre.

— Oh! je parle de la seule qui soit vraiment extraordinaire, la rébellion des Bordelais.

— Ah! répliquai-je, il y dans les noms une magie!

— Toutes les communes de la Gironde, des Landes, des Pyrénées-Occidentales, des Hautes-Pyrénées, du Gers, les portions de la Haute-Garonne, où les Anglais ont pénétré, du Tarn-et-Garonne, ont suivi le même exemple; si lord Wellington s'empare de Toulouse, tout le Languedoc suivra le même exemple, et arborera l'étendard des Bourbons; mon frère n'est donc

pas aimé, on n'est pas sincère dans ces provinces, car on lui a prodigué tant de témoignage de respect et d'amour....

— La terreur de la conscription, la persistance des mesures de rigueur, » dis-je, « ont désaffectonné les départements, excédés de la longueur de la guerre et du poids des réquisitions.

— Prince de Talleyrand, voilà trois jours que l'empereur n'a donné de ses nouvelles, et pourtant les alliés marchent sur Paris.

— Je crois le bruit faux, » dis-je, « les alliés n'oseraient pas tenter un si grand coup; mais, puisque Votre Majesté daigne me parler de ce fait, est-ce qu'il ne serait pas plus prudent de prévenir le moment où S. M. l'impératrice et le roi de Rome sortiront de Paris? il vaudrait mieux que, sur-le-champ, ils partissent quand il n'y a pas de danger, que lorsque la certitude du péril jettera les esprits dans un découragement dont les conséquences seront incalculables.

— C'est donc là votre avis;

— Oui, sire.

— Eh bien! c'est le mien aussi; il me semble que les ordres seraient mieux donnés dans une

ville moins exposée, nous pourrions établir à Orléans ou à Blois le siège du gouvernement.

—D'ailleurs,» ajoutai-je, « l'empereur m'a fait l'honneur de me dire que sa volonté expresse s'opposerait toujours à ce que la famille impériale attendit ici l'entrée de l'ennemi.

— Ah! il vous l'a dit aussi.

— Peu de jours avant son départ, c'était le 20 janvier dernier.

— Dans ce cas, prince, commé vous serez appelé au premier conseil que l'on convoquera, je me flatte que vous répéterez les propres paroles de mon frère. »

Sur ces entrefaites, on vint dire au roi que le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely demandait l'honneur d'une prompte audience pour affaire pressée; je voulais prendre congé.

« Non, » me fut-il dit, « restez; vous pouvez, vous devez tout savoir. »

On introduisit l'honorable comte Regnaud : c'était assurément, c'était bien l'homme-lige de l'empereur, le plus dévoué à sa personne; celui-là ne manquait ni de capacité, ni de science; infatigable au travail, toujours soumis aux volontés

impériales, on le savait presque amoureux de l'empereur; eh bien ! il nous apparut pâle, la figure renversée, et sans, je crois, me voir d'abord.

« Ah ! sire, » s'écria-t-il, « tout est perdu ! le bruit de la mort de l'empereur, tué dans une bataille livrée du côté de Montereau, décourage la garde nationale, et relève les espérances des amis des Bourbons. Tenez, sire, voyez ce qu'on m'écrit : on m'enjoint, sous peine d'être brûlé vif, de faire prendre la cocarde blanche par ma légion. »

En disant ceci, il présentait une de ces mille lettres anonymes, occupation ordinaire d'un parti comprimé.

« Se peut-il, comte, que vous croyiez à une nouvelle aussi fausse. L'empereur est plein de vie; il a hier remporté une victoire décisive; l'ennemi est en pleine déroute, et tout porte à croire qu'il ne se ralliera pas; croyez-moi, allez inspirer aux autres votre courage et votre zèle.

— Je me flatte, » repartit Regnaud, « de faire preuve de l'un et de l'autre pour la personne sacrée de leurs majestés; mais est-ce que S. M. l'impératrice prolongera son séjour à Paris ? Ne vaudrait-il pas mieux qu'entourée de tous ses su-

jets les plus soumis, elle allât dans une ville de l'intérieur, à Limoges, par exemple, où l'action du mouvement ne serait pas comprimé ?

— Allons, » pensai-je en moi-même, « en voici un autre qui ne demanderait pas mieux que de se sauver ; tous ces dévouements effarouchés feront faire quelque sottise à la femme du grand homme, car elle n'est pas une grande femme. »

Je pris congé du roi Joseph ; je rentrais à peine chez moi lorsqu'un de mes parents vint me dire qu'il y avait dans la cour un jeune Basque à la figure charmante, mais crotté à faire pouffer de rire, qui voulait absolument me parler ; il vient de Bordeaux, prétend-il, dont il serait parti le 16.

A ce mot magique de *Bordeaux*, je donnai ordre que le joli Basque me fût amené ; je n'eus qu'à jeter un regard sur son pied, sur ses mains fines et pures, quoique brunies par le hâle, sur les traits délicats de sa figure, pour métamorphoser le courrier masculin en une fille enchantresse ; l'émotion, la fatigue de la route, je ne sais quoi encore, peut-être l'enthousiasme qui se détendait, agissant à la fois, cet hermaphodite

d'apparence tomba évanoui, des hommes s'avancèrent pour le secourir.

« Non, non, » leur dis-je, « ce ne sont pas vos affaires, appelez les dames de la maison. »

Celles-ci accoururent, et, une heure après, on me conta que S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême voulant me faire tenir un message, le choix était tombé sur un jeune gentilhomme basque, qui, avec toute sa famille, avait suivi le prince à Bordeaux; lui, ayant reçu ses instructions écrites et de bouche, était rentré chez son père pour l'embrasser avant de partir; mais, dans l'escalier, il s'était foulé la jambe. Sa première douleur, dans ce moment, avait été de songer à la commission de confiance qu'il n'accomplissait pas et à l'honneur dont il priverait sa famille; alors sa sœur, vieille de dix-huit ans, avait pris son costume de déguisement, le bâton qui renfermait les papiers, et ayant appris par cœur les instructions verbales, elle était partie accompagnée d'un brave soldat vendéen. Dans neuf jours, elle avait fait la route à pied, et la force ne lui avait manqué qu'en entrant dans mon cabinet.

Cette délicieuse héroïne que je ne nomme pas, on en saura plus tard la raison, me montra le fanatisme du royaliste porté à son plus haut comble; au seul nom des Bourbons, elle pleurait, elle riait, elle était folle; je ne pouvais croire qu'il fût possible qu'elle ressentit un autre amour, j'étais dans l'erreur, elle m'en fournit la preuve.

Les dépêches reçues de Bordeaux coïncidant avec les autres, je demurai convaincu de la sincérité des alliés, de leur détermination à ne pas traiter avec Napoléon, et à reconnaître les Bourbons pour souverains français, pour peu que la nation les redemandât; j'avais appris également que l'empereur d'Autriche, qui, par pudeur, n'avait pas voulu s'enrichir aux dépens de sa fille et de son petit-fils, s'était décidé à enlever le trône de France au roi de Rome, afin d'être, lui, souverain plus paisible de toute la Haute-Italie; j'admire cette capitulation de la conscience paternelle.

Sur ces entrefaites, le comte Fabre de l'Aude vint me voir: c'était l'un des purs de la révolution, l'une des probités de vieille roche, sans courage moral aucun, mais incapable jamais de faire mal.

Sa visite avait pour but de m'annoncer que, bien qu'il eût reçu, comme les autres membres du Sénat, l'injonction de partir avec l'impératrice, il s'était déterminé à demeurer à Paris pour y attendre les événements ; il me dit, avec une franchise plus admirable que politique, d'abord ce que je viens de dire, qu'il ne partirait pas, puis il ajouta :

« Prince, tout va mal, le gouvernement pèse trop sur la France, je suis loin de regarder comme une calamité publique la prise de Paris ; je ne sais ce qui en résultera, mais je présume que de cette reddition il ressortira quelque chose d'avantageux pour la patrie. De qui attendre ce changement en mieux ? je ne peux pas le dire ; peut-être nous rendra-t-il nos princes exilés ; peut-être contiendra-t-il Napoléon à mettre des bornes à sa dictature ? car c'est lui qui gouverne et non pas les lois ; je trouve naturel que l'empereur, établi depuis plusieurs années sur un trône que les chances de la guerre ébranlent dans ses fondements, sente lui-même le besoin de se rallier la nation par des concessions qui lui rendront sa liberté. »

Je l'écoutai avec une attention tellement réflé-

chie que d'abord je ne lui répondis pas ; puis ensuite, et lui faisant la physionomie la plus gracieuse, je lui demandai de n'avoir aucune réserve, de me regarder comme son ami. Le comte, alors saisi d'un redoublement de franchise, se montra royaliste bien au delà de ce que je le croyais ; je méditai ma réponse, je balançai, hésitant, moi aussi, d'aller trop en avant ; mais, venant à songer que, dans cette circonstance, il fallait donner beaucoup à la fortune, je lui dis à peu près :

« Monsieur le comte, vos pensées sont celles d'un bon Français, vous avez vu avec sagacité que le moment où nous sommes est celui qui doit rendre à la France ce que nous devons avoir de liberté compatible avec la tranquillité publique. La révolution dure encore, le fait est positif ; il conviendrait à des hommes tels que vous de la terminer ; il serait très impolitique, en des conjonctures pareilles, de s'éloigner de Paris, c'est ici que tout se réglera pour le mieux ; de quelle manière, je n'en sais rien encore ; les événements nous prescriront la marche à suivre ; dans tous les cas, abandonner la ville aux alliés serait une

faute impardonnable. Restons, vous, moi et quelques autres, où nous sommes, afin de répondre aux questions qu'on pourra nous adresser, et de servir d'intermédiaire entre les alliés et les Français. Je vous conseille de tenir le même langage à tous ceux de vos confrères qui ont en vous de la confiance; eux et vous en aurez du profit et de l'honneur. »

Le comte Fabre me quitta. Sa voiture devait être à vingt-cinq pas de mon hôtel, lorsqu'on m'annonça le duc de Rovigo. Avant de raconter ce que nous nous dîmes, il est bon que je prenne le fil de plus haut

Au début de ce volume et lors de mon compte rendu de la fin malheureuse du duc d'Enghien, j'ai cité, pour la première fois, une de mes amies avec laquelle nous avons passé la vie à faire assaut d'épigrammes et d'échanges de bons procédés, selon l'usage commun et le ton de bonne compagnie qui la distingue. Du reste, son royalisme épuré lui avait procuré la mission, dans l'année 1813, d'aller à Hartwell. Elle avait vu le roi, et le roi avait été charmé de la voir.

Madame Olympe du... comptait le duc de Ro-

vigo parmi ses adorateurs. Je craignais que ce garçon de peu d'esprit ne tint à demeurer à Paris, et comme je tenais, moi, à ce qu'il en sortit, et qu'en même temps je savais à fond que son imbecillité le porterait à prendre pour vrais les fagots qu'on lui présenterait sérieusement, en conséquence j'en préparai un, et je le mis à la disposition *de la femme de qualité*.

J'allai chez elle, à la nuit tombée, avec mes gens, en souquenille grise : avec plus de jeunesse et d'autres dispositions, j'aurais pu me figurer être en bonne fortune.

« Je viens à vous, » dis-je, « pour réclamer un service important, et qui concerne des gens que vous aimez par dessus tout »

Elle me pria de m'expliquer.

« J'ai, » dis-je, « à vous donner une lettre de votre frère (il était émigré et servait dans l'armée coalisée). »

La fine mouche explora la lettre, eut l'air de soupçonner ce qui était, qu'elle n'était pas de son frère. Cependant elle me dit :

« Dans quel but la montrerais-je au duc de Rovigo ? »

— Dans celui de servir nos princes légitimes. Il faut absolument que l'impératrice quitte Paris; si les coalisés l'y trouvent, tout sera perdu. La galanterie de l'empereur Alexandre l'emportera sur la politique; il déposera en franc chevalier son épée de bataille aux pieds de Marie-Louise; il s'empressera de la déclarer régente. L'empereur d'Autriche alors ne voudra plus déshériter son petit-fils, et si nous échappons à ceux-là, nous ne savons trop dans quelles mains nous tomberons.

— Mais, prince, de grâce, à quoi servira cette lettre?

— A faire peur au duc de Rovigo, et celui-ci fera peur à Marie-Louise, à ses beaux-frères, à l'archichancelier, à M. Le Brun et aux autres.

— Vous, faire peur au duc de Rovigo, y songez-vous? c'est un homme de courage.

— Oui, sur un champ de bataille, mais dans un cabinet, point. Avez-vous oublié comment, il y a dix-huit mois, Mallet Guidal et Lahorie réussirent à se faire *ducs de la force*? Aujourd'hui nous obtiendrons le même succès; le souvenir de la mort du duc d'Enghien l'engagera à pronon-

cer quelque mesure de prudence : soyez tranquille , je sais mon monde ; je ne me laisse pas effrayer par de gros mots et de longues moustaches. »

Cela fait , je lui donnai lecture de cette lettre.

« MA CHÈRE SŒUR ,

» Nous arrivons , et Dieu aidant , la bannière
 » de lis remplacera bientôt l'odieux étendard tri-
 » colore ; nous arrivons déterminés à purger la
 » France des assassins de la famille royale. Pour
 » ma part , j'ai juré d'attacher à la queue de mon
 » cheval les meurtriers de monseigneur le duc
 » d'Enghien , il n'y aura pas de grâce pour eux ;
 » leur supplice peut seul satisfaire aux manes
 » du héros immolé. Tous nos amis pensent
 » comme moi ; malheureux le misérable qui le
 » premier tombera sous nos mains , etc. , etc. »

Madame du C... consentit à prendre sa part dans cette mystification ; elle ne manqua pas de tendre le piège où le duc de Rovigo vint se prendre. Dès qu'il eut lu la fatale lettre , il accourut chez moi. Je reconnus à sa mine consternée que mon coup d'épée avait porté. Il commença par me faire part de la victoire de l'affaire champe-

noise , remportée par Napoléon le 27 mars , et qui fut la palme dont il honora son tombeau. Lorsque le duc eut traité ce point, il me regarda entre les deux yeux, et puis, se décidant à parler :

« Croyez-vous, » me dit-il, « que l'impératrice fait bien d'attendre les alliés? Ne sera-ce pas chose honteuse que de la voir fuir devant eux, il me semble.... »

Je l'interrompis.

« Je ne présume pas, » dis-je, « que sa majesté se détermine à sortir de Paris sans un ordre exprès de l'empereur.

— L'ordre... existe..., » dit-il en hésitant.

« Alors pourquoi résiste-t-elle?

— C'est que l'empereur veut que le conseil de régence décide l'opportunité du moment, et, si votre opinion était conforme à la mienne, on pourrait, afin de conserver la majesté de l'empire, proposer à l'impératrice... » Il s'arrêta, et moi, froidement, j'achevai la phrase :

« Un acte de lâcheté ou de faiblesse, si vous aimez mieux; est-ce convenable d'enlever l'impératrice du milieu de ses fidèles sujets?

— Oh ! prince, » me dit le duc de Rovigo furieux, « je ne vous croyais pas d'humeur aussi belliqueuse ; mon attachement, certes, ne peut être contesté : j'ai fait mes preuves de bravoure, et, pourtant, je soutiens qu'il sera plus honorable que la femme et le fils de l'empereur sortent aujourd'hui de Paris, lorsque rien ne les y retient, que dans huit jours peut-être, lorsque le départ se changera en fuite. »

Le voyant monté où je le voulais, et craignant de perdre mon avantage :

« Au fait, » dis-je, « je ne vois pas pourquoi je dispute avec vous : comme militaire, vous m'êtes supérieur, et ceci étant un cas de guerre, je soumets mes lumières à votre opinion.

— A la bonne heure, » reprit-il en jubilant, « vous êtes l'homme de France le plus sage, ou vous fait entendre raison facilement ; c'est donc une chose convenue ; il ne s'agit que de faire tenir le conseil, et nous l'emporterons par notre union. Au reste, je vous annonce que l'archichancelier est des nôtres : Madame Du....., endiablée royaliste, lui a fait une telle peur de la colère des émigrés que, si on ne sort

pas de Paris, lui tout seul se mettra en route.

Ce propos me fit connaître que la spirituelle femme de qualité m'avait servi par delà mes désirs, et que je pouvais compter sur l'assistance de Cambacérès, l'un des Français en qui Marie-Louise eut le plus de confiance.

Je vis qu'il fallait frapper le grand coup : je vins trouver le roi Joseph, et, ne lui dissimulant pas les inquiétudes des fidèles conseillers de la couronne, j'ajoutai :

« Prince, le péril vous environne ; vous devez avoir une égale crainte des dangers du dedans et de ceux du dehors. Ici nous avons les royalistes qui vont prendre les armes, et qui, par leur attaque imprévue, ajouteront à la conflagration générale. Ils peuvent vous égorger, et quelle honte pour l'empire que la captivité de la femme et du fils de l'empereur ? Vous-même, savez-vous le sort qu'on vous prépare ? N'est-il pas à redouter qu'on vous livre au roi Ferdinand VII, qui doit être déjà rentré dans ses États, comme un gage contre vos prétentions à venir ? ne seriez-vous pas exposé tout au moins aux outrages des Espagnols vainqueurs qui pénétreront ici avec les coalisés ?

Voulez-vous livrer Paris aux horreurs qui suivent une attaque furieuse? vous chargerez-vous de l'exécution de toute la capitale? La chose dépend de vous; réfléchissez aux conséquences d'une telle responsabilité. »

Le roi Joseph, quoi que depuis on ait pu dire, manqua d'énergie en cette occurrence : il ne possédait pas la vigueur d'ame de l'empereur ; il penchait pour la retraite ; d'ailleurs, elle lui était expressément commandée par un ordre formel de Napoléon. Dans une telle perplexité, ne sachant que faire et à qui entendre, il se résolut, le 27, à assembler le fameux conseil.

On discuta sur ce qu'il fallait; on mit en avant des sentiments très nobles, et on n'en conclut pas moins à l'évacuation. Cambacérès, quoique trembleur, s'y opposa, je ne sais pourquoi. Cette fausse démarche indisposa tant les Bourbons que, dans le premier moment, ils lui montrèrent peu de bienveillance; enfin Joseph sortit de son calepin une lettre de l'empereur qui ordonnait impérieusement de fuir les alliés et, sous aucun prétexte, de rester, elle ou son fils, dans une ville dont ils seraient maîtres. Le départ fut donc résolu, mais

les criailleries de certains firent que le moment précis n'en fut pas fixé.

Oh ! pour le coup, je tentai le dernier enjeu. A minuit, et lorsque toutes les portes étaient fermées aux Tuileries, je m'y présente ; je veux parler à l'impératrice : l'état des choses, mon nom font ouvrir les barrières ; je suis introduit auprès de S. M., qui me demande ce qui m'amène à cette heure indue.

« La nécessité, » répondis-je, « mon désir de sauver la vie de sa majesté.

— Que dites-vous ? que se passe-t-il ?

— Un complot est formé : les royalistes demain, ou, au plus tard, la nuit prochaine, tenteront d'enlever le roi de Rome ; qui sait même s'il n'y aura pas des mains parricides ? ah ! votre majesté ne survivrait pas à un pareil malheur.

— Non, sans doute, » me fut-il répondu avec la véhémence pareille qu'elle m'aurait dit : *Monsieur de Talleyrand, je vous prie de donner des gimbettes à mon chien.* Je poursuivis :

« Cette tentative infernale se combinera avec une attaque générale et acharnée des alliés. L'incendie de divers quartiers, le pillage des plus ri-

ches magasins détourneront l'attention publique de ce qu'on entreprendra contre les Tuileries. »

Je poursuivis, je conjurai Marie-Louise de ne pas s'exposer à cette furie de presse. Le départ décidé en principe, je l'engage à faire appeler le roi Joseph, afin de lui faire part de ce qui se passe; l'impératrice, cependant troublée, accéda à ma prière. Nous attendions que le roi parût, lorsqu'un incident, dont je ne m'étais pas mêlé, survint et m'assura la victoire. Voici un courrier qui arrive en parlementaire, porteur d'une lettre de l'empereur d'Autriche : elle prévenait Marie-Louise que son père avait appris qu'un complot effroyable et que des dangers sans nombre allaient s'entasser autour de la mère et du fils. Le père et l'aïeul priaient sa fille de s'éloigner d'une ville qui, le surlendemain, serait cernée complètement. La dernière phrase disait à peu près, et je crois bien me rappeler les mots :

« Dès notre entrée à Paris, je répons de tout.
 » Nous tenons à effacer la honte de ses entrées
 » à Vienne, à Berlin et à Moskow. Cette chose
 » obtenue, soyez sans crainte, ma chère fille, je
 » veux la paix, on la fera avec mon gendre : on

» lui laissera avec toute l'ancienne France la Bel-
 » gique et les départements du Rhin. Allez le
 » rejoindre, employez votre tendresse et votre in-
 » fluence à accepter ces conditions meilleures
 » qu'il ne peut espérer à la suite de si grands dé-
 » sastres, ou décidez-le à traiter dans son intérêt,
 » dans le vôtre et dans celui de son fils, qui est
 » aujourd'hui le mien, etc., etc. »

Dans le temps que nous lisons et commentons cette lettre, le roi Joseph se présente. Je lui rapporte ce qui est projeté, et l'impératrice lui donne connaissance de la lettre. Si on m'eût mis en cette position, et qu'un autre dénouement m'eût été agréable, j'aurais commencé par faire vérifier, d'une part, mes allégations, j'aurais, de l'autre, bien examiné le matériel de la lettre; mais c'est plaisir que de tromper des gens enchantés de l'être. Le roi Joseph donna son consentement; un autre conseil fut tenu pour la forme, et l'évacuation de Paris déterminée eut lieu le 28.

Lorsque je me fus débarrassé de l'impératrice, avec laquelle partirent les grands dignitaires, tous les ducs, les ministres, les chefs de corps, les conseillers d'État, les tribunaux, les administra-

tions, il ne resta d'hommes du gouvernement que moi, car ceux des sénateurs qui ne l'aimaient pas avaient pris la fuite; il ne resta que moi, dis-je, et des agents de la très basse police. Alors j'écrivis au comte Fabre de l'Aude, ainsi qu'à quatre de ses collègues, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, de Peré et d'Ambarrère. Le comte Fabre fut le plus leste à venir : il me trouva environné de plusieurs royalistes de choix que j'avais réunis : l'archevêque de Malines, monseigneur de Pradt, M. Bellard, Roux La Borie, Beugnot, Royer-Collard, de Montchal, une douzaine d'anciens noms tous dévoués; je fus à lui, et, le conduisant dans l'embrasure d'une fenêtre :

« Comte, » dis-je, « voilà la famille impériale partie. Le roi Joseph a lui-même pris la fuite; c'est, en politique, une faute immense, une faute capable de leur faire perdre la couronne; qui quitte la partie la perd. Que pensez-vous de ce qui se passe ?

— Ma foi, monseigneur, » me répondit-il, « la catastrophe pèse trop sur nous pour me laisser, au moment où elle nous accable, la facilité de vous exprimer les mouvements de mon cœur. Je

vois que nous sommes dans l'abîme, qu'il faut en sortir, mais comment ? je l'ignore.

— Eh bien ! » répliquai-je, en homme qui a son parti arrêté, « ce sera à moi de vous l'apprendre : une seule voie de salut nous reste, rappelons les Bourbons. »

Ces mots, si bien en harmonie avec ses sentiments secrets, ne le frappèrent pas moins que s'il eût senti la foudre tomber sur sa tête. Cependant son émotion, sa crainte peut-être étaient telles qu'il se taisait. Je lui demandai s'il n'était pas d'accord avec nous (en lui montrant mes amis) sur ce point.

« Je ne balance plus, » répondit-il, « dans ce qui nous reste à faire pour assurer le bonheur de la France : s'il dépend des Bourbons, je tomberai à leurs pieds ; nous ne sommes pas les hommes d'un homme, mais bien les régulateurs de nos concitoyens. »

A ces mots, divers personnages se rapprochèrent de nous.

« Messieurs, » dis-je, « voici un des nôtres que je vous présente. »

On le félicita, nous nous embrassâmes. Un

grand nombre de sénateurs arrivèrent successivement, et je parvins à leur faire entendre que, dès l'entrée des alliés, le sénat s'assemblerait, et, tout à la fois, prononcerait la déchéance de Napoléon et proclamerait le retour de Louis XVIII au trône de ses pères, auquel on présenterait les bases d'une constitution sage qui, en calmant les inquiétudes, devienne un palladium sacré.

CHAPITRE XI.

Opinion d'un *civil* savant militaire. — Faute du roi Joseph. — La police en fuite. — Le duc de Trévisé. — Le duc de Raguse. — Ce qu'il pensait et ce qu'il dit. — Le 29 mars. — J'écris à l'empereur Alexandre pour qu'il vienne loger chez moi. — Sa réponse autographe. — Le duc de Caulaincourt. — Notre conversation. — L'abbé de Pradt. — Épigramme contre lui. — Préparation du mouvement royaliste. — Noms de ceux qui les premiers suivirent le drapeau blanc. — Entrée des alliés. — Détails à ce sujet. — Ma première conférence avec le czar. — J'obtiens qu'il consentira au rétablissement des Bourbons. — Madame Olympe Du... — Madame de Semalé.

Tout était préparé, j'étais certain que je ne trouverais aucune résistance dans les militaires pétris à l'obéissance ; depuis quatorze ans lassés de guerre et ne demandant qu'à jouir de la paix, ils se flatteraient aisément qu'une nouvelle famille royale leur conserverait tous les avan-

tages dont on les avait comblés naguère ; d'ailleurs, ces pauvres hommes, si fermes, si grands sur un champ de bataille , étaient tous souples et rampants à l'excès.

Il est rare de trouver dans les militaires officiers et au dessus cette noblesse de sentiment qui fait préférer la misère à l'avancement ; à leurs yeux, leur grade est chose sacrée, chose indispensable à leur vie, il n'est aucune humiliation à laquelle ils ne se soumettent plutôt que de s'en laisser priver. Les démissions par point d'honneur politique sont rares, je regarde comme très dignes de louange la quantité d'officiers qui ont pris ce parti en 1830 ; encore ce n'a été que parmi des nobles que l'on a trouvé cette crainte excessive de manquer à un serment antérieur ; j'ai toujours eu un respect extrême pour l'homme qui n'a, dans toute sa vie, prêté qu'un seul serment.

Un des actes qui firent le plus de tort au roi Joseph fut sa proclamation aux Parisiens, dans laquelle il disait qu'il ne les quitterait pas, qu'il s'ensevelirait avec eux sous les ruines de la capitale plutôt que de céder, et qui, entraîné sans doute par des considérations impérieuses, s'é-

loigna de la ville assiégée avant son entier investissement.

Tout était préparé, ai-je dit au début de ce chapitre ; on n'attendait que la présence des alliés pour proclamer les Bourbons. La haute police, la préfecture de police, qui seules auraient pu l'empêcher, avaient aussi pris la fuite , depuis le ministre et le préfet jusqu'aux divers chefs de bureaux ; il ne restait que des employés remplis de zèle , mais trop accoutumés à une obéissance passive pour oser remplacer complètement leurs chefs.

Les maréchaux , duc de Trévise et duc de Raguse, gouvernaient Paris avec une autorité toute de circonstance, et qu'ils ne conduiraient pas loin ; eux-mêmes, que pouvaient-ils faire, n'ayant pour les seconder que vingt-cinq à vingt-six mille hommes de troupes de ligne ? Quant à la garde nationale, il ne faudra , à toute époque de guerre extérieure, la compter que pour des éloges à lui adresser et des décorations à lui donner.

Le duc de Trévise, brave militaire, manquait de capacité politique ; parfait sur un champ de

bataille, il ne fallait ailleurs le compter pour rien; homme fait et consommé à la tête d'un corps d'armée, il devenait un enfant de tous points dans la vie civile, où il ne se montrait que rempli de la préoccupation, commune à tout officier, celle d'être mis sous la remise.

Le maréchal Marmont, bien supérieur à celui-là par son esprit, ses connaissances et même son génie, n'était guère plus à redouter; car il voyait trop bien; ne se leurrant plus des illusions napoléoniennes, il comprenait que le terme fatal du grand homme était arrivé, et cette certitude, corroborée de tout ce qui la constatait, lui enlevait cette énergie que détruit l'assurance d'un revers, que tous les efforts humains ne pouvaient détourner.

Je le vis le 28 mars, je mis sous ses yeux l'état des choses, la détermination des souverains de ne plus traiter avec Napoléon, et de rétablir les Bourbons sur leur trône; l'inutilité des efforts de l'empereur pour éviter son destin funeste, et combien il convenait, en une occurrence de ce genre, de ne pas se laisser entraîner dans sa chute. Le maréchal me parut tout dévoué à Na-

poléon, il ne voulait pas voir ce qui frappait les yeux, il le proclamait invincible dans son enthousiasme, lorsque la froide raison lui démontrait clairement que tout était perdu.

Ses ennemis, certes, ne l'avaient pas aperçu dans ce moment décisif; il ne consentit à aucune de mes propositions, et me répondit qu'il serait fidèle tant qu'il pourrait combattre, ou tout au moins, tant que la nation ne le releverait pas de ses serments. Sur ces entrefaites, il reçut du roi Joseph l'autorisation de traiter de la reddition de Paris; il laissa tomber par terre cet ordre, et il me dit d'une voix étouffée :

« Prince, je suis perdu, on ne verra que le signataire de la capitulation, on ignorera qui m'a ordonné de cesser la lutte, et la France me chargera de ses imprécations.

—Vous les partagerez au moins,» dis-je« avec le maréchal Mortier, qui sans doute signera comme vous. »

Cette fiche de consolation le satisfit peu, et pourtant lui et moi étions loin de prévoir que le nom de M. de Trévise serait oublié et que toute

la responsabilité de cette mesure retomberait uniquement sur lui.

Le dernier jour, l'armée, les élèves de l'École polytechnique, des gardes nationaux, anciens militaires, manifestèrent une bravoure admirable; elle n'empêcha pas la prise des hauteurs de Belleville et de Montmartre. Les barrières allaient être forcées, les maires de Paris vinrent aux deux maréchaux et les déterminèrent à traiter le 30 mars.

Le 30 mars !... Ce devait être un grand jour; on verrait, après vingt-deux ans, l'empire de la royauté; on avait cru l'anéantir dans les proscriptions, l'exil, la captivité et les supplices, et elle renaîtrait jeune et pleine de force.

Je me hâtai d'écrire à l'empereur Alexandre pour le conjurer de venir loger chez moi; à cela peut-être était attaché tout le succès de l'entreprise. Si le czar voulait des Bourbons, le roi de Prusse en voudrait aussi, et lors même que les Anglais et les Autrichiens eussent voulu autre chose, ils auraient été contraints à suivre l'impulsion populaire soutenue par le vœu de ces deux

puissants monarques qui seuls encore auraient guerroyé et vaincu.

J'attendis avec anxiété la réponse, elle fut charmante.

« Prince, je soupçonne que votre intention, »
 » en m'attirant chez vous, est de m'y dresser »
 » un guet-apens, n'importe; la cause que vous »
 » défendez est si belle que, pour m'y trouver »
 » opposé, il faudrait voir contre elle les dix-neuf »
 » vingtièmes des Français. »

Je lisais encore cette épître si parfaite, lorsque je vis entrer le duc de C...; il m'apportait, de la part de Napoléon, des pleins pouvoirs pour traiter de la paix aux conditions qui lui seraient imposées. Napoléon aurait accepté jusqu'à une régence; et, en retour du service important que je rendrais à la famille impériale, le comtat avec Avignon me reviendrait en souveraineté indépendante pour en jouir ma vie durant, et à ma mort mes héritiers auraient également, avec tous les droits réguliers, la principauté d'Orange, augmentée jusqu'à cent mille âmes de population, ou une portion du comtat, Avignon excepté, également populeuse; de plus à moi, six millions de

rente annuelle et deux millions à mes successeurs.

Dès que tout cela m'eut été annoncé et montré écrit de la propre main de S. M. I., le duc de C... entra dans les détails de ce que je devais faire pour gagner l'empereur de Russie. Alors j'interrompis le négociateur.

« Monsieur le duc, » dis-je, « une difficulté s'oppose à ce que j'accepte le rôle qu'on veut me faire jouer. Je ne suis plus le sujet de celui qui vous envoie et je suis redevenu celui de S. M. Louis XVIII; ce sont les intérêts de ce monarque, ceux de sa famille dont je me chargerai dorénavant.

— Qu'entends-je ? » s'écria M. de C..., « n'êtes-vous pas grand feudataire de l'empire, grand dignitaire de la couronne; n'êtes-vous plus sujet de S. M. l'empereur et roi ?

— Nullement, » répliquai-je; « je me suis soumis à lui en 1799, nous étions égaux, c'est à dire deux Français, lui avec une réputation colossale, moi avec celle d'un homme qui a le sens commun et à qui on accordait quelque talent de conduite et d'habileté d'esprit; nous nous en-

tendimes et résolûmes la ruine du gouvernement républicain dont la nation ne voulait pas. Depuis, manquant à sa parole, il se fit empereur, et, au lieu de me bien traiter, il n'a cessé de me ballotter, de me chagriner, de me poursuivre avec une persistance qui d'un compagnon a fait de moi un ennemi. A quoi a-t-il tenu qu'un jugement à la d'Enghien ne me mît à mort ? Qui m'a sauvé ? la bienveillance, la prudence de Cambacérès : or, comme Napoléon était mon égal, qu'il n'a aucun droit à la couronne que celui de l'avoir prise, je me crois très en droit de revenir à mes maîtres légitimes ; et, puisque la France veut un roi, Louis XVIII remonte sur le trône de ses pères, voilà ce que ma franchise ne veut pas vous cacher. »

J'ajoutai ce que je savais, je lui en dis un peu plus peut-être, car on a toujours raison lorsque l'on se grandit en présence de son adversaire, et je jetai le cher diplomate dans un état dont il eut de la peine à se retirer. L'illusion de la puissance impériale était telle que cet honnête homme me voyait déjà pendu à la potence d'Aman. Ne pouvant néanmoins rien tirer de moi, persuadé qu'il

essaierait en vain à me ramener à son bord , il me demanda si je mettrais obstacle à ce qu'il vit l'empereur Alexandre.

« Aucun, » répondis-je, « pourvu que je le voie avant vous.

— Il est l'ami de Napoléon. »

A cette bonhomie trop forte, et vu notre ancienne liaison, je me mis à chanter à son oreille : *Va-t'en voir s'ils viennent, Jean, va-t'en voir s'ils viennent!* puis, reprenant le ton sérieux, je lui dis :

« Quoi! vous êtes un vrai politique, et vous faites fond sur les sentiments du cœur; vous admettez la sensibilité en son rang dans le protocole. Que Napoléon demain apparaisse avec trois cent mille hommes, et le czar sera son cher ami; maintenant Napoléon sera heureux si on lui sauve la prison perpétuelle. »

Je crus que M. de C.... se trouverait mal, rien qu'à m'entendre parler. Pour l'achever, survinrent MM. de Sesmaisons, je crois, et l'abbé de Pradt : le premier venait me prévenir que, le lendemain, à huit heures du matin, le drapeau blanc serait relevé, promené dans les rues de Pa-

ris, et qu'on le porterait au devant des empereur de Russie et roi de Prusse. L'abbé, l'un des directeurs de cette tentative, se montra, malgré tout son esprit, si ridiculement belliqueux, que le duc ne put s'empêcher de me dire devant lui :

« Prince, prenez garde à ne pas laisser approcher du feu M. l'ambassadeur en Pologne ; car, s'il vient à faire explosion, chargé comme il est à mitraille, je ne répons pas de la vie de vos hôtes et de vous. »

Le bon sens de l'*aumônier du dieu Mars* lui fit sentir l'âcreté du badinage ; il balbutia quelques mots et s'en alla, selon toute apparence, continuer à mettre le feu aux quatre coins de Paris.

La soirée du 30 mars s'écoula pour moi à donner des audiences. J'étais le seul homme important demeuré à Paris, et on m'accordait un pouvoir que je n'avais pas, et dont je profitai sans façon. Je continuai de catéchiser les sénateurs, qui s'empressaient de m'inviter à les conseiller, et surtout de me mettre à leur tête : je le leur promis.

Je craignais un mouvement antiroyaliste. J'eusse été moins inquiet s'il se fût divisé et s'il

eût en des républicains et des bonapartistes en collision dans la rue ; je tournai donc mes soins vers ce dernier moyen ; j'envoyai des émissaires sûrs vers les jacobins qui sommeillaient. J'aurais presque voulu qu'il restât dans la ville un ou deux régiments pour former le noyau impérial ; mais les deux maréchaux , en capitulant , les avaient tous fait partir ; je me rabattis sur la garde nationale , ne pouvant pas croire que , tout entière , elle abandonnât Napoléon.

Ainsi je préparais tous les éléments d'une révolution nouvelle : union des royalistes pour marcher au succès , division des centres , tout me seconderait. Ma maison était le rendez-vous de tous les amis des Bourbons : ils accouraient à moi avec l'empressement égal que , plus tard , ils ont mis à me fuir. Alors ils ne juraient que par moi , n'espéraient qu'en moi et ne voulaient que moi pour chef. Ainsi va le monde , et celui-là est bien fou ou bien sot qui se figure qu'il demeurera perpétuellement dans la situation où une circonstance favorable l'a porté.

Je ne me livrai pas au repos dans la nuit du 30 au 31 mars. Ce ne fut que vers les quatre heures

du matin de ce dernier jour que je reçus l'assurance positive que S. M. l'empereur de Russie logerait chez moi. Dirai-je que plus de quatre-vingts hôtels lui avaient été offerts, entre autres ceux des plus foncés bonapartistes : j'aime à croire que ceux-ci voyaient dans cette petite bassesse une sauvegarde pour leur mobilier somptueux.

Le 31 mars, à neuf heures du matin, M. de Vauvineux parut le premier sur la place Louis XV, où tous les royalistes s'étaient donné rendez-vous : M. de Chateaubriand y arriva aussitôt que lui. Ils furent rejoints par MM. de Lévis (Leo), de Lostanges, de Quinzonnas, d'Hautefort, de Montmorency (Mathieu), de Montaignac, de Tholozan, Royou, de Périgord, de Luxembourg, de Rippert, Michaud, Pigeon, Thibaut de Montmorency, de Vitrolles, Dalberg, de Jaucourt, Beurnonville, ces trois-ci ayant déjà promis d'accepter la nomination que le sénat ferait de l'abbé de Montesquiou-Fezensac et de moi pour former le gouvernement de transition, le passage de Bonaparte à Louis XVIII. Les comtes d'Adhémar, le marquis de Louvois, le comte de Semalé, de Kergorlay, le marquis de La Roche-Jacquelin, le ba-

ron Charles de Newkerque et trente ou quarante encore furent les premiers à présenter le drapeau blanc à la populace étonnée de Paris.

Presqu'en même temps accoururent dans leurs voitures décorées de rubans et de flammes royalistes mesdames de Choiseul, de Semalé, de Montlezun, de Soyecourt, de Vaudineux, de Rohan, de Duras, de Mailly, de Dubois de Lamothe, de l'Hospital, etc., qui, avec un dévouement admirable, affrontaient les dispositions incertaines du gros des citoyens, de la garde nationale et de la police. La comtesse Olympe Du courait en calèche sur le boulevard, distribuant des cocardes, auxquelles depuis quinze jours travaillaient les dames bien pensantes ; aussi, au moment venu, il s'en trouva des corbeilles toutes remplies dont on gratifia les premiers venus.

Ce cortège descendit la rue Royale, il alla sur les boulevards, à la rencontre des alliés, peu grossi il est vrai ; beaucoup le regardaient avec indifférence, quelques uns avec colère, le plus grand nombre avec plaisir ; mais Napoléon n'était pas mort, et on ne cessait de redouter le lion en vie. Un détachement de garde nationale se montra

même hostile; mais, lui passé, les autres laissèrent faire, la police ne parut aucunement, ce qui augmenta mes espérances; car, à tout instant on venait me raconter ce qui se passait, et j'augurais beaucoup de cette nonchalance apparente.

Les barrières livrées au dehors, à l'armée alliée, s'ouvrirent seulement le 51 à midi, heure marquée pour l'entrée des souverains qui, à la tête de trois cent mille hommes, pénétrèrent dans Paris par la porte Saint-Martin, le faubourg de ce nom et les boulevards. L'empereur Alexandre, ayant à sa droite le roi de Prusse et le prince de Schwartzemberg, chefs de l'armée autrichienne, à sa gauche, le grand-duc Constantin, son frère, s'avança le premier, accompagné d'un état-major brillant et nombreux. Les troupes, habillées avec soin, ne présentaient pas cet ensemble misérable, ni cet aspect hideux sous lesquels on les avait dépeintes naguère dans les bulletins français.

Une foule innombrable de Parisiens garnissaient les contre-allées, chaque fenêtre ouverte était remplie de monde. Les drapeaux blancs étaient déployés de toutes parts. Le silence morne

qui régnait d'abord cessa vers le théâtre des Variétés ; on commença à entendre crier *Vive le roi ! vive Alexandre ! vive Guillaume ! vivent les alliés !* de l'empereur d'Autriche, pas un mot ; ce monarque, mal conseillé dans l'intérêt des siens, n'avait pas hâté son voyage, il se trouvait maintenant à Dijon ; il en résulta que son absence donna gain de cause au parti des Bourbons.

LL. MM. conduisirent l'armée des coalisés aux Champs-Élysées ; là ils la passèrent en revue, et ce soin de première étiquette pris, chacun, talonné par la faim, se rendit au logis qui lui avait été assigné. L'empereur Alexandre vint chez moi. Instruit de son approche, je vins l'attendre à la porte de la rue de mon hôtel, mais un aide de camp arrivant d'abord me dit que S. M., voulant ne descendre de cheval que dans la cour, me priait de rentrer au pied de l'escalier. Cette attention si gracieuse me charma, et j'allai prendre position où l'on me l'avait indiqué.

L'empereur, ayant mis pied à terre, daigna m'embrasser affectueusement, il écouta ma très brève harangue, me répondit en Henri IV affamé, et, après un court temps de repos dans le

salon et dans sa chambre, passa dans la salle à manger. Je voulais avoir l'honneur de le servir, mais il s'y opposa avec une persistance parfaite, il me contraignit à prendre place. Le diner fut vite expédié. L'empereur savait qu'il restait beaucoup à faire; et moi, qui connaissais la valeur des minutes, je tenais à battre le fer pendant qu'il était chaud.

« Prince, » me dit S. M., pendant qu'on lui servait le café, « prenez votre tasse et passons dans votre cabinet, j'ai force choses à vous dire.

— L'empereur, » répliquai-je, « oublie qu'il est chez lui. »

Après l'assaut ordinaire de compliments, nous trouvant seuls, puisque nous étions sortis du salon, S. M. s'asseyant, en *m'en demandant la permission*, tant sa fatigue était entière, me contraignit à faire comme lui.

« Eh bien! prince, » poursuivit-il en interrompant un débat qui m'était personnel et que je tais par cette raison, « que pensez-vous de ce qui se passe?

— Je ne craindrai pas, » repartis-je, « d'être démenti par l'empereur, si je lui dis que la Pro-

vidence vient de briser la verge dont elle s'était servie pour châtier la nation.

— Oui, oui, c'est cela, je regarde ma présence à Paris comme un miracle; oui sans doute, Dieu veut ceci, Dieu seul conduit tout ceci; j'y vois son doigt marqué pleinement; mais quels seront les conséquences, les résultats de ceci?

— La paix de l'Europe, la consolidation des trônes, le raffermissement de la morale, enfin la fermeture irrévocable de la révolution. (Jecroyais, certes, ce que je disais; je le croyais avec pleine confiance du cœur: quel aigle assez perspicace aurait pu, dès ce jour, apercevoir dans l'avenir tout ce qui s'y est trouvé?)

-- Je le désire, » répliqua l'empereur; « mais comment parvenir à ce grand, à ce beau résultat?

— Par une mesure de sagesse, de justice, en rendant aux Bourbons le trône de France.

— Et l'empereur d'Autriche? » me fut-il dit.

« Comme père, il souffrira sans doute; mais, en sa qualité de souverain, il doit préférer l'intérêt de son peuple à ses affections de famille. Avec le roi de Rome, Napoléon régnera toujours

dans quelque lieu qu'on le mette, dans quelque position qu'on le place. Les Français, avec son fils sur le trône, n'obéiront qu'à lui et non à la régente : dès lors, sire, tout est en question ; dès la coalition dénouée, dès la France reposée, la guerre recommencera terrible, implacable, et si ses chances sont pour Napoléon, malheur aux dynasties régnantes ; instruit par l'expérience, ne croyant plus à leurs serments d'amitié, il les renversera, dépècera les États et donnera ces fragments sans force à ses créatures.

— Vous avez raison, prince, oui, vous avez raison, la guerre actuelle est entre cet homme et nous une guerre d'extermination ; nous ne pourrions traiter sûrement avec les Bonaparte ; mais, d'un autre côté, quel droit avons-nous pour imposer les Bourbons aux Français s'ils n'en veulent pas ?

— La réponse à cette forte objection est faite. Les Français en voudront, ils en veulent et ils vont en fournir les preuves à l'empereur : acceptera-t-il comme tels une déchéance de Napoléon et de sa dynastie et un rappel de S. M. Louis XVIII que le Sénat prononcera et demandera l'adhésion

du Corps législatif, celle du conseil de la commune de Paris, du conseil du département de la Seine, des grandes villes de tout le royaume, enfin celle des grands dignitaires, des cours de justice, des tribunaux, des généraux de l'armée?...

— Mais à ce compte, prince, ce serait toute la France.

— Oui, sire, toute la France, moins quelques jacobins incorrigibles et une poignée de bonapartistes à sentiments. »

L'empereur se mit à rire, puis prenant la parole :
« Vous flattez-vous de séparer les militaires de.... Bonaparte ?

— Eh, mon Dieu ! » dis-je, « ils seront les premiers à saluer le soleil levant ; nos guerriers si terribles l'épée à la main, ils sont pires que les courtisans en politique ; la frayeur de perdre leur solde les rendra toujours souples comme des gants ; mais, » ajoutai-je et en parodiant un vers du rôle d'Achille dans la tragédie d'Iphigénie en Aulide :

Mais c'est perdre le temps en des discours frivoles,
Il faut des actions et non pas des paroles.

« Que l'empereur se rende à l'empressement des

Russes et des Français qui brûlent de le voir. Je vais rassembler le Sénat , et je suis certain d'en obtenir tout ce que je viens de dire. »

J'allais sortir lorsque Alexandre , me retenant : « Avant tout, » me dit-il, « il faut un gouvernement provisoire, nous ne savons à qui nous adresser. »

J'admirai alors mon étourderie qui me faisait oublier l'essentiel; je fis part à S. M. du choix déjà fait des cinq membres qui formeraient le gouvernement provisoire, je les lui nommai, il les connaissait tous et approuva; alors je le priai de me permettre de lui présenter une dame fidèle entre les fidèles, et qui, je le savais, attendait avec une impatience de mort de pouvoir solliciter de S. M. le retour des Bourbons, ses idoles chéries : c'était madame Du....; elle n'eut pas la première audience; madame Semalé, animée du même amour, l'avait déjà devancée; j'avais négligé de le dire; Alexandre m'ayant demandé qui était cette dame, je la lui fis connaître en deux mots, et la permission accordée de la lui amener, j'allai la chercher.

CHAPITRE XII.

Madame Du... chez le Czar. — Colloque entre Caulincourt et moi. — L'abbé de Pradt, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur. — Nomination du gouvernement provisoire. — Abbé de Montesquiou. — Sa manie. — Duc de Dalberg. — Comte de Beurnonville. — Marquis de Jaucourt. — Baron de Vitrolles. — M. de Chateaubriand. — Les souverains alliés à l'Opéra. — *Où sont les bonapartistes.* — Histoire d'un Louis XVII. — Déchéance de Napoléon. — Ses alliés me rendent justice. — Nouveau ministère français.

En sortant de chez l'empereur de Russie, je passai d'abord dans une chambre où m'attendaient le duc de Dalberg et le général comte de Beurnonville. Je les charmai en leur apprenant qu'ils étaient agréés; je m'étonnai de ne pas voir avec eux le marquis de Jaucourt et l'abbé de

Montesquiou : ni l'un ni l'autre ne pouvaient se débarrasser de la foule qui déjà sollicitait la récompense de son dévouement et qui les assiégeait dans l'escalier de mon hôtel ; il fallut, au pied de la lettre, les envoyer délivrer par M. de Beurnonville, qui dut faire évacuer le passage au moyen des sentinelles russes. Cependant je conduisis la comtesse Olympe Du... auprès de l'empereur ; elle se jeta prestement à ses pieds ; lui la releva avec ses belles manières, en s'écriant :

« Eh madame ! que faites-vous ? jamais noble épouse de preux ne s'est agenouillée en face d'un chevalier.

— Sire, » répondit-elle avec véhémence, « on se prosterne devant Dieu pour en obtenir une grâce, vous êtes son représentant ; accordez-nous le bonheur que votre seule majesté peut nous rendre ; notre joie sera double de revoir Louis XVIII conduit par le grand monarque du Nord.

— Il est donc bien vrai que la France chérit encore cette famille respectable ?

— Elle avait seule hier notre amour , aujourd'hui il dépend de l'empereur d'en obtenir une partie.

— Ainsi les dames françaises sont royalistes , c'est parfait ; elles partagent votre enthousiasme ?

— Oui, oui, sire, et leurs maris , et leurs proches aussi , et tous les autres encore.

— Dans ce cas , » répliqua l'empereur , car je crois me rappeler presque exactement ce colloque, « dans ce cas, ce seront les Français qui rappelleront leurs princes, nous n'aurons eu d'autre mérite que de le leur ramener ; qu'eux se prononcent déterminément et vite , et ils obtiendront ce qu'ils paraissent tant désirer. »

Madame Du..... allait riposter lorsqu'on vint avertir Alexandre qu'un général français demandait à le voir. Je partis, et madame Du... avec moi, celle-ci tellement folle, tellement en délire, qu'elle marchait en chancelant comme une personne ivre.

C'était le duc de Vicence, si je m'en rappelle bien, qui nous remplaça. Son influence me tourmentait peu ; j'étais sûr que les injustes inculpations touchant le meurtre du duc d'Enghien qu'on ne lui épargnerait pas énerveraient son crédit, et qu'il perdrait à se justifier le temps qu'il lui aurait fallu pour la défense de son maître.

Comme j'étais à me déshabiller, le duc de Vienne survint. Dès que nous fûmes seuls :

« Vous avez, » dit-il, « levé le masque ? »

— Non, » répondis-je, « j'ai seulement poursuivi la guerre que depuis six ans on m'a déclarée avec une constance déplorable.

— L'empereur est bien fâché de ce qui s'est passé.

— Je le crois.

— Allons, ne boudez plus; réparez le mal que vous avez fait, vous aurez une principauté souveraine, celle des sept îles de l'Adriatique : aimeriez-vous mieux le comté de Nice, quatre cent mille âmes avec vingt millions comptant ; une somme pareille de meubles, argenterie, tableaux, bijoux et six millions de rente viagère, dont deux millions à votre famille, avec la principauté de Monaco avec une population de cent mille âmes ?

— J'aurai mieux : la paix universelle, l'Europe tranquille, les bénédictions de la France ; est-ce avec un tel leurre qu'on peut me prendre ? Suis-je un enfant ? Duc, allez porter à votre maître mon dernier mot : IL EST TROP TARD. Il y a des ins-

tants décisifs qu'on ne doit pas dépasser ; lorsqu'on le fait , il n'y a plus moyen de reculer. »

Caulincourt, véritablement attaché à Napoléon, me sollicita avec chaleur ; je lui échappai, grâce à l'abbé de Pradt qui força la porte. A entendre celui-ci, il avait tout fait pendant cette journée, et il venait afin qu'en retour de son coup de main je le misse dans le gouvernement provisoire : il y aurait tout bouleversé. Je dus cependant lui fermer la bouche et le contenter en le nommant grand-chancelier de la Légion-d'Honneur. Celui-là , avec tout son esprit , ne devina pas que c'était un poste où certes il ne ferait pas de vieux os. La bouffonnerie d'un choix pareil aurait fait mourir de rire tout Paris en une autre circonstance ; mais dans celle-ci les événements immenses arrivaient avec tant de rapidité, que ma plaisanterie passa inaperçue. L'abbé, *ex-aumônier du dieu Mars* , gagna à ces fonctions de quelques jours le grand cordon et dix mille livres de rente dont il a joui jusqu'à sa mort.

Cette nuit encore, je dormis peu , je la passai presque tout entière à recevoir les sénateurs demeurés presque tous à Paris ; je les encourageai,

ils en avaient besoin , Bonaparte leur faisant plus de frayeur que le diable. Je trouvai des récalcitrants, ceux-ci presque tous furent d'anciens nobles, s'avisant, eux déjà, d'être fidèles *quand même*. Celui qui fut le plus tôt gagné, parmi les incertains, qu'on le devine..., c'est le comte Grégoire. Oui, vraiment il topa d'abord au principe, et puis il se mit à faire du jacobinisme royal. C'était à en lever les épaules. Cet homme-là, dis-je, ne tardera pas à se ruiner ; il a la rage d'écrire, et les sottises qu'il imprimera tarderont peu à dégager les Bourbons de la reconnaissance qu'ils lui devront pour sa part de consentement à la déchéance.

Le 1^{er} avril 1814 fut un grand jour : le sénat, rassemblé sous ma présidence, écouta les rapports qui lui furent faits ; je déclarai, au nom des monarques alliés, qu'aucun ne reconnaîtrait désormais Bonaparte, ni sa famille ; que cette exclusion donnée, les mêmes souverains laissaient au peuple français le choix du gouvernement à établir et la nomination de la famille royale qui régnerait sur nous. On m'écouta avec un silence religieux, puis on convint qu'il était impossible

de déterminer aussi promptement de l'avenir de la nation ; qu'avant tout d'ailleurs, et pour sortir de l'anarchie où l'on était depuis le départ de la régente , il convenait d'abord de nommer une autorité souveraine provisoire qui régulariserait les actes à venir.

En conséquence de cette détermination, on décida que le gouvernement transitoire serait formé de cinq membres, savoir : moi président , l'abbé de Montesquiou-Fezensac , le duc de Dalberg , le marquis de Jaucourt et le comte de Beurnonville. Le baron de Vitrolles devint le secrétaire d'État de ce nouveau pouvoir exécutif. Ainsi ce monsieur qui , la veille, était conducteur des diligences , le lendemain fut l'un des acteurs les plus importants du drame qu'on allait jouer.

La réputation de l'abbé de Montesquiou datait de l'assemblée constituante ; il s'y était fait une renommée d'éloquence facile. On l'y avait cru un administrateur accompli , et de plus il avait su , tout en demeurant prêtre , se revêtir du manteau philosophique , ce qui ne lui avait pas nui. Louis XVIII , grand amateur des voltairiens , je ne sais trop pourquoi , faisait un cas infini de ce

capitan, je savais que déjà il lui destinait *in petto* un portefeuille.

Dès la mort de Louis XVI, l'abbé de Montesquiou était devenu, à Paris, le chef suprême du gouvernement occulte que le régent et puis le roi avaient opposé jusqu'en 1814 à la Convention, aux comités, au Directoire et à Bonaparte. Assurément ce gouvernement avait peu fait ; on lui devait les malheurs de la Vendée, la pauvre levée de boucliers en 1799, les désastres de Lyon. J'aime à croire qu'il n'avait dirigé ni les poignards de la conspiration d'Aréna et de Cerrachi, ni l'explosion de la machine infernale ; mais il devait prendre tout à son compte la série de sottises et d'âneries qui avaient amené la perte du duc d'Enghien, de Pichegru, de George Cadoudal et de ses Vendéens intrépides ; tels étaient les droits de l'abbé de Montesquiou ; quant à son caractère, le voici : faiblesse, jactance, nonchalance, esprit froid, fin, peu étendu, mais brillant. C'était un personnage très en état de dresser un rapport, de combiner une intrigue, d'en assembler les fils... ; là s'arrêtait sa puissance, l'action lui devenait impossible. L'abbé n'aurait su jamais conduire à

une réussite heureuse ce qu'il aurait préparé avec tant de sagacité ; déguisant son impuissance complète sous une réserve froide , une paresse digne , il ne parlait que pour recommander d'attendre... Attendons, attendons..., ce mot ne sortait pas de sa bouche.

« Le roi , » disait-il , « est vieux , est lassé ; laissons-le dormir sur l'une et l'autre oreille. »

Ce n'était pas *le roi* qu'il aurait dû dire , mais plus franchement M. l'abbé de Montesquiou-Fezensac ; oui c'était celui-là qui , accablé du poids de sa nullité vieillie , avait besoin , non de lutte ou de marche rapide , mais de repos et d'inertie complète et perpétuelle. Le mal que celui-là a fait en 1814 aux Bourbons et à la France est incalculable ; il a lui seul assumé sur sa tête la moitié de 1815.

Le duc de Dalberg , dont j'ai tracé ailleurs le caractère , était très propre à remplir le poste provisoire qu'on lui confiait. Il en était de même du marquis de Jaucourt , homme d'esprit , de sens , philosophe sage , calviniste par dessus le marché , ce qui , en avril 1814 , procurait au gouvernement provisoire un vernis libéral (le libéralisme com-

mençant à naître) qui lui rallierait la faction jacobine, dont le *Constitutionnel* est devenu depuis l'étendard.

Le comte de Beurnonville, militaire distingué, connu dans l'armée, était encore un choix excellent : il n'embarrasserait pas, il s'effacerait au moment convenu, et il ne formerait obstacle en aucun temps, en aucun lieu ; je pouvais donc me regarder comme le chef réel du gouvernement provisoire, à cause de la liaison étroite qui existait entre l'abbé de Montesquiou, le duc de Dalberg et moi, bien que, divisés souvent de votes, les mêmes principes, les opinions pareilles nous réunissaient.

Mais j'allais trouver une pierre d'achoppement dans le sixième personnage du gouvernement provisoire, dans le plus infirme de tous, dans M. de Vitrolles enfin, le chef du comité royaliste et occulte que déjà MONSIEUR, comte d'Artois, avait établi en France, et qui se préparait à contrecarrer tout ce que l'on ferait au nom de Louis XVIII.

Le baron de Vitrolles, Provençal, de noblesse de robe, âgé de quarante ans en 1814, était dé-

voré de tous les feux réunis du ciel natal, d'un corps ardent, d'un royalisme impétueux, irrité contre tout Français qui avait servi l'*usurpateur*. Le gouvernement provisoire lui était odieux; il voyait en nous des *satellites de Bonaparte*. L'abbé de Montesquiou ne lui plaisait guère davantage à cause de ses manières voltairiennes, de sa tolérance philosophique. Le baron de Vitrolles ne voulait aucun accord avec les bonapartistes, aucune concession de circonstance; il fallait, selon lui, tout réserver aux fidèles, et, par un acte prompt, effacer la révolution, et, dès le 1^{er} avril 1814, rétablir la France comme elle était en 1789 : c'était folie, et peut-être pis. Il fallut donc lutter en commençant : je vis le péril, je me hâtai d'en donner connaissance à Louis XVIII. Ce sage monarque, avant son retour, paralysa des imprudences qui eussent achevé de tout perdre avant que rien fût gagné.

Le gouvernement provisoire, nommé le sénat, désigna une commission qui devait délibérer sur les mesures à prendre dans la circonstance. Quant à nous, notre soin premier fut d'adresser

aux Français une proclamation dans le but de les rallier à la cause de la légitimité.

Quand je rentrai chez moi, j'allai rendre compte à l'empereur Alexandre et au roi de Prusse de la besogne de la matinée ; tous les deux en parurent charmés, le dernier surtout, à qui Napoléon était insupportable, et qu'il redoutait pis que du feu ; ils n'avaient vu en ce jour-là que des royalistes ; ils demeuraient donc convaincus que la majorité des Français voulait les Bourbons ; S. M. prussienne me demanda pourquoi je n'avais pas placé M. de Chateaubriand dans le gouvernement provisoire.

« Sire, » répliquai-je, « personne ne le remplacerait à la brèche où il combat avec tant de valeur. »

En effet, sa brochure *de Bonaparte et des Bourbons*, imprimée avec tant de courage et de promptitude, et qui parut ces jours-là, produisit une sensation immense, elle acheva d'écraser le gouvernement impérial. Je savais que son auteur s'attendait à être du nombre des cinq. Je ne le choisis pas, par la crainte que ce beau génie ne

mêlât trop de poésie au positif dont nous avons tant besoin. M. de Chateaubriand ne me pardonna point mon oubli : ce fut un rude adversaire que j'eus encore à combattre.

Il est à remarquer que, dès le 2 avril 1814, les royalistes se divisèrent et ne s'entendirent plus : ce fut une seconde confusion de la tour de Babel.

Le soir, les souverains alliés se rendirent à l'Opéra sur ma prière. J'avais organisé la compagnie de telle sorte que chaque femme vêtue de blanc, coiffée en blanc, tenait à la main un bouquet de fleurs blanches ; les hommes avaient au chapeau une cocarde, et à la boutonnière une cocarde blanche pareillement. Des vivats accueillirent Leurs Majestés, et une voix unanime leur demanda les Bourbons. On y revint à trente reprises, et ce cri les accompagna dans les rues où ils passèrent. Sur la place Louis XV, une multitude les conjura de leur rendre une famille chérie, un père désiré de ses enfants.

« Mais où sont donc les bonapartistes? » me dit l'empereur.

« Il n'y en a plus, sire ; la France ne renferme

que des sujets dévoués de la maison de Bourbon.

— Que le sénat se prononce, et cette belle cause sera gagnée.

— A demain donc, sire, le rétablissement de la légitimité. »

A deux heures du matin, l'on me réveilla : j'avais donné l'ordre que mon sommeil ne fût pas respecté, tant je craignais une fausse démarche.

« Qu'est-ce ?

— Un messenger de Joséphine.

— Elle a peur, la pauvre femme, je n'ai point pensé à elle. »

C'était un parent de cette auguste dame ; il m'apportait une révélation étrange ; la voici tout entière :

« Joséphine venait, comme veuve du vicomte Alexandre de Beauharnais, d'épouser le général Bonaparte. Celui-ci était à peine à la tête de l'armée de l'Italie en 1796, lorsqu'une dame, amie de la nouvelle mariée, lui conta que Louis XVII, détenu à la prison du Temple, en avait été enlevé positivement au jour même où, comme défunt, on l'ensevelissait. Caché d'abord

dans Paris pendant deux mois environ, chez la dame Baratrice, il en était sorti pour être transporté dans la Vendée. Là, deux attaques consécutives d'empoisonnement, et trois tentatives dans le but de le livrer à ses premiers bourreaux, avaient déterminé Charette et Stofflet, seuls en possession du secret, à faire partir le jeune roi pour Lisbonne.

» Toutes les preuves possibles, celles écrites surtout de ce fait, furent mises sous les yeux de madame Bonaparte. On voulait, par elle, gagner son mari, dont la réputation pointait, et l'engager, avec le concours de son armée victorieuse et de celle des Piémontais et des Napolitains qui se trouvaient dans ces parages, de tenter la contre-révolution.

» Joséphine, en vraie folle, topa au projet; elle en écrivit à son mari, qui la fit outre-quereller par ses frères Joseph et Louis; il lui fit défense de se mêler de billevesées pareilles, et Joséphine donc rompit la négociation, et les choses en restèrent là. Plus tard Napoléon, devenu premier consul, s'étant rappelé la chose, se fit dire par sa femme le nom de la dame entremetteuse : il l'en-

voya chercher. Elle était morte depuis un mois, mais son fils vivait; il répondit à l'attente de Bonaparte, et remit dans ses mains les papiers montrés auparavant à Joséphine, et dont sa mère ne s'était plus dessaisie; de plus ce monsieur, sorti d'une des plus illustres familles du département de Paris, instruit des détails de l'affaire, la révéla complètement au premier consul; il en résulta pour celui-ci une rapide et superbissime fortune, que son seul nom et sa position ne suffisaient pas à expliquer, et qui, depuis, a eu des vicissitudes, sans jamais redescendre pourtant. Aujourd'hui même, et plus que jamais, son étoile se ravive; tout me prouve que le secret mystérieux est pour lui un bon talisman; *que M. le baron de R.....t passe sa vie à le redouter, il fera bien* : à bon entendeur salut.

» A entendre Joséphine, Napoléon, dès ce jour-là, obtint la preuve entière et irréfutable de l'existence de Louis XVII; il en recueillit de toutes parts des lumières, si bien que souvent il disait dans son interrègne : « Quand je voudrai, je semerai la discorde dans la famille du prétendant. »

1814 venu, Joséphine avait reçu de Napoléon l'ordre exprès de me communiquer ce que je rapporte. Il envoyait un double, certifié conforme par lui, des actes, titres, pièces, documents, en un mot tout, hors les originaux, et les originaux seuls étaient nécessaires; car, comment s'embarquer dans une affaire aussi capitale sur la foi d'écrits sans valeur; je ne m'y arrêtai pas un moment; je ne vis là qu'une des mille roueries dont Fouché avait donné le modèle, et je congédiai l'honnête parent de Joséphine, en lui recommandant un secret dont la divulgation exposerait sa vie. Lui, qui en comprenait l'importance, a tenu parole, et, tant qu'il a vécu, n'en a soufflé mot; aussi sa réserve lui a toujours valu une position fort agréable et quelque argent comptant.

Je ne perdis pas une heure pour faire à S. M. Louis XVIII le récit de la bizarrerie de cet incident, dont je ne parlai ni à l'empereur de Russie ni au roi de Prusse. Le premier, à la suite de la seconde visite qu'il fit à la Malmaison, me parut instruit de ce fait bizarre; il me demanda ce que j'en pensais.

Je battis la campagne d'abord afin de prendre

conseil avec ma diplomatie ; puis, affermi sur mes étriers :

« L'empereur sait qu'en temps de guerre et envers les ennemis toutes ruses sont bonnes.

— Une ruse..., je ne vois pas pourquoi Joséphine voudrait....

— Et si Bonaparte veut par là diviser les royalistes, si la guerre civile vient à s'allumer entre eux, lui ne profitera-t-il pas de leur querelle?

— Soit ; mais si Louis XVII existe?

— Eh bien ! qu'il paraisse, l'heure est favorable ; les juges naturels (les monarques alliés) sont assemblés ; qu'il réclame ses droits avec ses titres, alors on le reconnaîtra ; mais si un prétendant apparaît sans preuves ou si les preuves nous sont communiquées sans la présence du prétendant, la prudence diplomatique veut qu'on se refuse à donner dans le panneau. »

L'empereur, ne me paraissant revenu qu'à demi, me dit :

« Vous avez raison, il faut que Joséphine me fasse connaître le lieu où se cache le fils de Louis XVI ; Napoléon doit le savoir.

— Tout me prouve qu'il lui sera plus facile de réunir çà et là des documents que de vous procurer la vue du jeune roi ; en attendant, poursuivons la restauration de la monarchie, les monarques ne feront faute pour la diriger. »

L'empereur me crut sur parole, je n'allai pas à la Malmaison, et Joséphine s'avisa de le laisser mourir tout à coup d'une esquinancie fâcheuse ; dès lors, il ne fut plus parlé de Louis XVII.

Le 2 avril (jereviens sur mes pas), le sénat réuni en nombre comptant, et après avoir entendu le rapport de la commission, vota d'une voix unanime : 1° la déchéance de Napoléon Bonaparte et du droit d'hérédité établi dans sa famille; 2° le cri du serment de fidélité imposé au peuple français et à l'armée.

Ce grand coup d'État fut aussitôt affiché, publié, proclamé dans Paris et envoyé à toutes les villes du royaume pour qu'il reçût sa pleine et entière exécution ; moi-même je me rendis en hâte auprès des deux souverains ; ils étaient ensemble et allaient se rendre à je ne sais quelle revue ; je les abordai en agitant au dessus de ma tête le décret du sénat.

CHAPITRE XIII.

Les souverains se prononcent contre Napoléon. — Harangue du czar au Sénat. — Maladresse du Sénat. — Les maréchaux abandonnent Napoléon. — Défection de Cambacérés et de Rovigo. — Position pénible du duc de Raguse. — Napoléon vaincu épouvante les alliés. — Traité de Fontainebleau. — Abdication de Napoléon. — Détails politiques. — Fautes commises par les royalistes. — MONSIEUR entre à Paris. — Ceux qui firent foule autour de ce prince. — Ma première conversation avec lui. — Nous nous brouillons. — Désagrément que le czar lui fait éprouver. — Le gouvernement provisoire se démet. — Millions donnés à MONSIEUR et dévorés par ses amis.

Dès le 1^{er} avril, le conseil du département et municipal de Paris s'était prononcé par une proclamation foudroyante, dont j'avais tiré bon parti pour déterminer le sénat à prononcer la déchéance; ce grand acte obtenu, je demandai aux deux souverains de faire à leur tour une déclara-

tion éclatante qui rassurât les Français, je tenais à les engager irrévocablement avant la venue de l'empereur de Russie; en conséquence, nous primes jour; il fut convenu que, le lendemain 3, le sénat en corps viendrait leur présenter le décret de déchéance.

La chose eut lieu, nous partîmes du Luxembourg en cortège de cérémonie, escortés seulement de la garde nationale, afin de constater l'indépendance de notre détermination; je haranguai l'empereur Alexandre au nom de ma compagnie, et lui, après nous avoir répondu de la manière la plus bienveillante, ajouta :

« Un homme qui se disait mon allié est arrivé dans mes États en injuste agresseur, c'est à lui que j'ai fait la guerre et non à la France, je suis l'ami du peuple français; ce que vous venez de faire redouble encore ces sentiments, il est juste et sage de donner à la France des institutions fortes et libérales, qui soient en rapport avec les lumières actuelles; mes alliés et moi ne venons que pour protéger la liberté de vos décisions; pour preuve de cette alliance durable que je viens contracter avec votre nation, je lui rends tous les

prisonniers français qui sont en Russie. Le gouvernement provisoire me l'avait déjà demandé, je l'accorde au Sénat, d'après les résolutions qu'il a prises aujourd'hui. »

Ce discours fut le dernier coup de massue sous lequel l'empire s'écroula ; les partisans ou plutôt les employés du gouvernement de Bonaparte ne doutèrent plus de sa ruine, nous les vîmes tous abandonner l'empereur et la régente revenir à Paris, et protester de leur dévouement à la dynastie légitime ; ceux que des circonstances retardaient sur la route envoyèrent leur adhésion signée au décret de déchéance donné par le Sénat, le 2 avril, et promulgué le 3, officiellement.

Le Sénat, charmé du succès de son œuvre, s'avisait de vouloir la compléter : enivré des caresses qu'on lui prodiguait, il se crut quelque chose, il alla jusqu'à s'imaginer que ce serait lui qui rendrait la couronne à Louis XVIII ; en conséquence, il crut pouvoir lui dicter des conditions ; j'essayai de l'arrêter dans cette nouvelle voie, mais les jacobins du corps, redoutant pour leur avenir, persistèrent à vouloir lier le roi ; nous, et le Sénat à peu près d'accord, bâclâmes une charte

qui devint sa perdition ; un article surtout jeta sur ce corps, au fond vénérable, un mépris dont il ne se releva plus, celui par lequel la dotation du Sénat devenait propriété particulière à chaque sénateur.

Dès ce moment il y eut un cri d'indignation, un *tolle* universel contre l'avidité de nos pères conscrits : leur enfant chéri, attaqué d'abord par l'avocat Bergasse, le fut après par tous les royalistes. Les souverains le virent éclore avec peine, et le mécontentement alla au point que les sénateurs n'osèrent plus se montrer.

En revanche, les salons de l'empereur de Russie, qu'ils abandonnaient momentanément, furent envahis par la foule immense des militaires de haut grade, tous venant à la curée, tous jurant de leur amour, de leur fidélité servile envers une famille que, la veille, ils auraient envoyée au supplice : Berthier, Ney, Macdonald, Mortier, Serrurier, Pérignon, Davoust, Masséna, Marmont, Oudinot, Victor accoururent les premiers ; ils avaient hâte de fuir Bonaparte ; il n'en resta pas un seul, parmi ses grands officiers, pour lui adoucir l'amertume de sa position.

Les alliés étaient ébahis de tant d'ingratitude et d'effronterie, ils s'étaient attendus à voir des héros, ils ne rencontraient que des valets brodés; tout ce qui était enfant de la république se pressait de se donner; les seuls nobles qui avaient pris du service dans les maisons militaire et civile de Napoléon conservèrent quelque pudeur à ce moment décisif, ils ne se pressèrent pas, tandis que Soult, Suchet, Augereau, Brune, Davoust, dès que les communications furent libres, ne trouvaient jamais leur tête assez abaissée à leur gré devant le trône restauré.

Dès le 9 avril, Cambacérès envoya son adhésion, l'architrésorier l'ayant devancé; le même jour, je vis paraître le duc de Rovigo, il était pâle, embarrassé; mais, à l'entendre, il n'avait occupé la police que pour la rendre agréable aux Bourbons; il me conjura de parler de lui si favorablement, qu'on se vit dans la nécessité de lui rendre son portefeuille; il alla même plus loin; car, dans la vivacité de son zèle, il offrit par mon organe, au gouvernement provisoire, de faire la police en son nom et contre les partisans du pouvoir déchu.

son maître, que nous acceptâmes à belles haismains; c'était, comme on sait, l'île d'Elbe en toute souveraineté, et une rente annuelle sur le grand-livre de deux millions, dont un reversible à Marie-Louise; protection de son pavillon contre les Barbaresques; don des duchés de Parme, Plaisance, Guastalla à Marie-Louise, pour passer à leur fils; gratifications de rentes annuelles faites à la famille, inscrites sur le grand-livre, savoir: 300,000 fr. à Madame mère, 500,000 au roi Joseph et à sa femme, 200,000 au roi Louis, 400,000 à la reine Hortense et à ses enfants, 500,000 au roi Jérôme et aux siens, 300,000 à sa sœur Élixa, 300,000 à Pauline; que ces princes et princesses conserveraient leurs meubles et immeubles, un million à Joséphine, un établissement convenable au prince Eugène, hors de France; remise par lui du domaine privé et extraordinaire sur lequel on préleverait deux millions que lui, Napoléon, distribuerait à son gré; il rendrait les diamants de la couronne, la liste civile paierait ses dettes, douze cents hommes de sa garde au moins le su raient à son embarquement; la frégate de

son passage lui appartiendrait, il emmenerait quatre cents de ses braves ; facilité, aux Français qui le suivraient, de rentrer après trois ans de séjour à l'île d'Elbe, etc.

Ces conditions approuvées, acceptées, signées par les délégués de toutes les puissances, sans excepter l'Angleterre qui, par là, lui reconnut son titre impérial, il se détermina, le 11 avril, à signer l'acte d'abdication conçu en ces termes :

« Les puissances alliées, ayant proclamé que
 » l'empereur était le seul obstacle au rétablisse-
 » ment de la paix en Europe, l'empereur, fidèle
 » à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui
 » et ses enfants, au trône de France et d'Italie, et
 » qu'il n'est aucun sacrifice, même de sa vie,
 » qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la
 » France. »

Ce fut le dernier acte de sa grande et première tragédie. Il hésita néanmoins encore, ne voulut pas d'abord partir ; enfin, le 20 avril, il se mit en route, et, conduit par les commissaires de la Russie, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Prusse, il traversa la France, gagna la côte de

Fréjus et débarqua heureusement à l'île d'Elbe, où l'on pensait que désormais il ferait son paisible séjour.

Ici, encore, je ne m'abaisserai pas à contredire un pillard, un misérable qui, ayant arrêté à main armée les voitures de la reine de Westphalie, osa dire, pour se disculper, qu'il tenait des Bourbons et de moi en leur nom le mandat d'aller assassiner Bonaparte sur la route. Le mépris public m'a suffisamment vengé.

Le gouvernement provisoire poursuivit sa course au milieu d'une foule d'embarras renaissant chaque jour; la facilité avec laquelle le peuple et l'armée s'étaient soumis aux alliés inspirait à ceux-ci des prétentions qui devenaient désagréables; par exemple, la remise spontanée des places fortes occupées par nos troupes dans toutes les parties de l'Europe avait été déjà exigée; nous avons répondu qu'un tel acte de souveraineté appartenait au roi.

Ce refus irrita les monarques, ils me reçurent plus froidement; on parla de nous abandonner, par forme de punition, aux émigrés et aux royalistes fanatiques.

« Qu'on le fasse, » répliquai-je, « et avant deux mois, la France entière aura repassé sous l'obéissance de Napoléon. »

Cette ferme réplique en imposa ; on ne nous dit plus rien, mais notre cœur était déjà brisé : nous voyions à quelles mains le pouvoir allait être remis ; on connaissait quelle influence le comte de Blacas d'Aulps exerçait sur le roi, et laquelle aussi l'abbé de Latil et le comte Jules de Polignac s'arrogeaient sur MONSIEUR ; il y avait en outre une foule de volontés occultes, d'autorités mystérieuses qui tarderaient peu à se développer, et sous lesquelles nous serions accablés. Le clergé parlait déjà de ressaisir la dime, de se réintégrer dans ses biens vendus ou non, la noblesse de province menaçait du roi et des alliés les détenteurs de ses domaines.

Au lieu de compléter la fusion si habilement commencée par Bonaparte, ou vit, dès la chute de celui-ci, les royalistes se retirer à part d'abord et ensuite entre eux se trier, se séparer : ici furent les tièdes ; là les échauffés ; plus loin, les ardents ; au sommet, les fanatiques ; qui n'est rentré qu'avec la famille royale a seul des droits à sa faveur ; on

redresse les listes des émigrants, année par année, mois par mois, semaine par semaine, presque jour par jour.

De là, et la royauté n'est pas encore reconstruite qu'elle est minée, ébranlée, menacée de chute; qu'elle renferme des signes de désorganisation. La paix régnait naguère parmi les citoyens, et voici la discorde venue avec les haines, les imputations, les mensonges, les calomnies, les dénonciations, les inculpations fallacieuses, ses compagnes ordinaires; les étrangers sont surpris à leur tour de voir tant de castes, de classes, de catégories, de bandes, de groupes se détestant, s'accusant, s'anathématisant les uns et les autres et tous se proclamant à part purs et parfaits, montrer que la défiance devient vertu envers chacun en particulier.

Les femmes surtout, les femmes firent germer parmi nous mille semences de haines diverses et d'insoumission : chaque fois qu'elles voyaient un bonapartiste résigné, un républicain soumis, on accourait à eux, et là, à force d'insultes, d'outrages, d'impertinences, on les repoussait, et des gens qui, au fond, ne demandaient pas

mieux que de pactiser avec eux, ils s'en faisaient en un tour de main des ennemis irréconciliables et d'autant plus dangereux qu'ils avaient de l'énergie, de la force et de la popularité.

Ce fut de cette façon qu'en moins de dix mois tous les militaires qui s'étaient les premiers déclarés royalistes tournèrent le dos, et à la vue de Bonaparte accoururent à lui comme à leur prince légitime, comme à leur libérateur; et puis on s'étonna de leur détermination. Je le demande, que leur restait-il à faire lorsque, depuis le 3 avril 1814, on n'avait pas voulu entendre parler d'eux : ce qu'il y a de plaisant, c'est que leur volte-face vers Bonaparte leur fut imputée à crime universellement.

MONSIEUR, comte d'Artois, entra dans Paris le 12 avril, ai-je dit. Ce fut une belle, une heureuse journée. A voir l'œuvre générale, on aurait pu la croire unanime. S. A. R. fut reçue avec des transports, des acclamations qui lui firent présumer possible tout ce que lui et les siens enfanteraient. De cette erreur funeste découla une longue suite de calamités publiques.

Ce prince, dès son arrivée, vit autour de lui

l'abbé de Latil, les évêques et archevêques de la Fare, de Caux, de Vintimille, de Crouy; de Talleyrand-Périgord, mon oncle, grand-aumônier de France, cardinal, archevêque de Paris; de Clermont-Tonnerre, MM. les ducs de Maillé et de Fitz-James, MM. de la Tour-du-Pin, de Chastenay, de Gain-Montaignac, de la Roche-Aymon, de Gand, de Chambord, de Sesmaison, de Wals, de Chabillant, de Bourbon-Busset, Charles de Maillé, de Bréon, de Puységur, d'Escars, Armand et Jules de Polignac, de Puyvert, de Vitrolles, de Bourmont, de Marcellus, de la Bourdonnaye, etc., etc.; que sais-je encore?

Des femmes, ayant des pensées égales, une même ignorance des choses, ne se doutant pas de l'aplomb de la nouvelle France, étaient toutes persuadées qu'au moyen d'un fouet de poste on ferait rentrer à mille pieds sous terre les parvenus insolents. Dans le premier mois, ceux-là insultèrent ceux-ci; la riposte fut si cruelle, si dure, si véhémence, malgré la présence des alliés, que la terreur saisit les messieurs d'autrefois. Aussi se hâtèrent-ils d'appeler le pouvoir à leur aide. Hélas! que pouvait le gouvernement, ballotté

entre les divers partis, mal servi par les ministres? il ne savait à quoi se résoudre, et, comme il hésitait encore, voici Bonaparte qui s'empare de tout.

Avant de raconter les événements extraordinaires de 1815, je dois compléter l'histoire de ceux de l'année précédente; MONSIEUR, le soir même de son arrivée vers onze heures, me fit appeler. Dès qu'il me vit :

« *Monsieur de Talleyrand,* » dit-il, « qu'est-ce que ce gouvernement provisoire qui s'est installé de lui-même? Où a-t-il pris son autorité, son droit? »

— Dans la nécessité, monseigneur, » répliquai-je. « Si, le 1^{er} avril, le gouvernement provisoire n'avait agi, le 2, un gouvernement central, au nom du roi de Rome, s'installait. »

— C'est un conte; dès le 31 mars, tout Paris nous appelait.

— Ah! monsieur! » m'écriai-je tristement « que l'on a eu hâte d'égarer Votre Altesse Royale. Non, la cause de la légitimité n'était pas gagnée ni le 31 mars, ni le 1^{er} avril, ni le 2 même; elle ne l'a été que le 3, après le décret de dé-

chéance rendu par le Sénat et l'approbation des corps constitués et des souverains. Le 31, une poignée de royalistes ont sillonné les boulevards, mais seuls, sans suite, sans aucune sympathie : la terreur de grands souvenirs, d'une part; l'ignorance dans laquelle la capitale était du sort de votre famille de l'autre; l'action de la police; tout, en ce jour, paralysa si bien le mouvement royaliste, que, le soir venu, plus de trente, des soixante proclamateurs du matin, étaient rentrés chez eux, pâles et consternés, croyant tout perdu.

— Cela est étrange..., fort étrange..., très étrange, » répéta le prince en arpentant sa chambre; « on m'a juré que l'enthousiasme avait, ce jour-là, accompagné l'unanimité, et vous avez mal vu les choses.

— J'étais pourtant à les diriger, et du moins on ne dira pas de moi, prince, que, me tenant à l'écart, j'ai profité des circonstances sans m'être exposé au péril. »

La vivacité me fit jeter à la légère ce propos dont la portée fut terrible. Je vis le prince pâlir; il s'arrêta, bégaya : je me sentis perdu et perdu sans ressource. Je venais de commettre une faute qui

ne me serait jamais pardonnée. Ah ! quelle école ! elle était faite... Ce fut ma seconde depuis douze ans. Je me tus, le prince reprenant avec aigreur :

« Que se passe-t-il donc ? quel mal-vouloir égare le gouvernement provisoire ? Convenait-il à son royalisme de refuser aux monarques la remise des conquêtes de l'usurpateur ? Dans quel but a-t-on répondu ainsi ? veut-on déjà nous brouiller avec les puissances ?

— Je répondrai à MONSIEUR que l'acte en question est d'une telle importance que le gouvernement provisoire, en se le permettant, se serait rendu coupable envers le roi. Savez-vous, Monseigneur, qu'il s'agit de cinquante-quatre places fortes, gage par lequel la France peut espérer de se relever de ses malheurs ?

-- Tout cela est bel et bon ; mais les souverains le veulent et on ne doit pas le leur refuser. Quant à moi, je vous avertis que je ne veux pas relever du gouvernement provisoire ; je ne le reconnais pas. Tout ce qui s'est fait depuis 1789 est une suite d'usurpations. Je suis ici au nom du roi que je représente ; je prends en main l'administration. »

Touché de la rigueur de ces paroles, je tombai de mon haut. Voici donc, pensai-je, comment on me récompense d'une couronne rendue. Ces gens-là vont faire tant de fautes que, les étrangers partis, ils tarderont peu à être eux-mêmes congédiés. Peu charmé de continuer un pareil colloque, je me tus, me contentant de dire que je ferais part à mes collègues des volontés de MONSIEUR : sur cela, je fus congédié.

Je me rendis chez l'empereur de Russie, qui leva les épaules lorsque je lui eus conté la chose. MONSIEUR y vint peu après que je fus sorti; il venait, en qualité de lieutenant-général de la couronne, traiter d'un cas d'administration. Alexandre l'arrêta dès qu'il eut pu deviner de quoi il s'agissait, et d'un ton sec et ferme à la fois :

« Altesse royale, » dit-il, « je vous préviens que, pour la régularité du service et en raison des convenances, il faut, avant de vous mettre à la tête du pouvoir, que le gouvernement établi se démette et vous accrédite à sa place; nous l'avons reconnu en qualité de pouvoir exécutif; ce serait lui faire un affront bien gratuit que de le traiter sans cérémonie. J'espère, » poursuivit le Czar et d'une voix

plus solennelle, « que la maison de Bourbon n'oubliera, dans aucune circonstance, qu'elle doit la couronne au zèle, à l'énergie et à la fidélité du prince de Talleyrand. »

Un coup de foudre aurait moins étonné MONSIEUR que ces rudes paroles.

« En vérité, » reprit-il, « depuis mon entrée en France, je ne vois que des agents qui nous ont remis en main le sceptre que je croyais que mon frère ne devait qu'aux souverains ses alliés.

— Monsieur, » je vous le répète, « la régence serait aujourd'hui en pleine activité si le prince de Talleyrand, si le gouvernement qu'il dirige eussent fait pour l'impératrice autant qu'ils viennent de tenter pour la cause sacrée du roi. »

On doit présumer que le conseil donné à S. A. R. par le noble autocrate ne servit qu'à me faire haïr un peu plus.

Quant à moi, j'avais couru porter ceci à mes collègues; ils étaient furieux, entre autres M. de Montesquiou, qui prétendait retenir l'autorité jusqu'à la venue prochaine du roi. Je le laissai pérorer à son aise, et, quand il eut achevé, je le re-

pris en œuvre, lui montraï le péril pour nous dans une lutte avec l'héritier présomptif de la couronne au moment de son retour; chacun nous abandonnerait; il valait mieux se retirer avec les honneurs de la guerre, et les rieurs et le bon droit de notre côté. M. Jaucourt topa à mon plan. On entendit le duc d'Alberg; il aurait voulu faire comme l'Abbé; mais Beurnouville ayant pris de mes almanachs, il fut déterminé que nous donnerions sur-le-champ notre démission entre les mains de MONSIEUR. La chose eut lieu sans retard, après toutefois que nous eûmes intimé les ordres exprès de hâter le retour du pape dans ses États d'Italie, la cessation de l'embargo mis sur les cardinaux demeurés prisonniers, encore en France, ainsi que sur l'infant don Carlos retenu à Perpignan, tandis que son royal frère suivait paisiblement la route de Madrid; enfin nous déshéritâmes de leur rang, par décret du 13 avril, la cocarde et le drapeau tricolores : les couleurs royales lui furent universellement préférées.

Le premier acte de MONSIEUR fut de recevoir soixante millions que l'intègre baron de la Bouillierie ramenait de Blois, en vertu des traités; savoir :

quarante millions en diamants, quatre millions en vaisselle plate, deux millions d'objets précieux et quatorze millions en or, monnaie et pièces neuves de vingt et quarante francs à l'effigie de Bonaparte; cette somme ne fit pas un long séjour dans les coffres de l'État où le roi ne trouva rien.

CHAPITRE XIV.

Dilapidation. — On me propose de rentrer au séminaire. — Fautes commises. — Comtesse Potoska. — Ce que je lui dis. — *Les comères languedociennes*. — Anecdote historique. — L'abbé d'Erse. — Le dîner de Louis XVIII. — Récompense des grands services. — Louis XVIII, portrait de ce grand monarque. — Certificat de véracité. — Mon désappointement. — Ma juste colère. — L'empereur Alexandre vient à mon secours. — Il me venge. — Rouerie royale. — Je prends ma revanche. — Baiser de Judas. — Détails.

Dès que le gouvernement provisoire se fut démis de ses fonctions, nous fûmes cinq qui rentrâmes dans la vie privée ; les quatorze millions revenus de Blois furent tout à coup diminués dans une matinée, d'un quart à peu près (trois millions cinq cent mille livres), que les

courtisans qui environnaient le prince se partagèrent avec une légèreté qui nous charma.

Le même jour, une convention folle abandonna les cinquante-quatre places fortes encore défendues par nos troupes et renonça à toute autre limite de la France que celle existante au 1^{er} janvier 1792. Les munitions de guerre et de mer, les armes, bagages, approvisionnements de sièges et de camp, renfermés dans ces citadelles, seraient à jamais perdus pour la France; les prisonniers rendus réciproquement, et en retour du sacrifice de la valeur d'un milliard, et consommé d'un trait de plume par S. A. R., on nous accorda la paix.

Une telle mesure indigna l'armée et les vrais royalistes; les alliés ne revenaient pas d'avoir tant obtenu sans, de leur part, qu'ils eussent à rendre quelque forte indemnité; les dupes, les sots et les malins portèrent aux nues la loyauté de MONSIEUR. La comtesse Potoska, sorte de vieille folle polonaise, précieuse à faire avoir des vapeurs, s'avisa de s'écrier devant moi en raison de ce beau trait d'extravagance :

« Ah! que MONSIEUR est grand!

— Oui, madame, » repartis-je, « mais à la

manière des fossés; plus on les creuse, plus on leur ôte de la terre et plus ils augmentent d'étendue. »

Le mot fit fortune, il n'est pas de moi, je ne veux pas me parer du bien d'autrui; *suum cuique*.

Au nombre des pertes que MONSIEUR imposa à la France, je compterai onze mille canons en bronze et mille en fer, trente-un vaisseaux de ligne, douze frégates, des corvettes, des péniches, etc. Une guerre d'extermination n'aurait pu produire un résultat aussi funeste.

J'avais pris mon parti, je m'étais mis de côté, je regardais faire. Ne voilà-t-il pas qu'un beau matin entrent chez moi monseigneur de Clermont-Tonnerre, évêque, comte, pair de Châlons, de la Fare, évêque de Nancy, le marquis de Rivière, qui, au nom du prince, me proposent de me jeter dans un séminaire, d'entrer en retraite et de reprendre mon ancien habit.

Dirai-je que je fus anéanti d'un coup pareil; j'en étais frappé, je n'osais croire à son existence et me demandais si j'étais bien éveillé; cependant la mauvaise humeur me gagna, et je répondis à

mes exorcistes de manière à leur ôter la fantaisie de se charger une autre fois d'un pareil message ; la façon dont je m'y pris me fut inspirée par le souvenir d'une anecdote que ma mère m'avait contée, dans ma jeunesse, et qui, dès ce moment, n'était jamais sortie de ma mémoire, la voici :

Dans une des villes du Languedoc, ou mieux en sa capitale, Toulouse, il y avait une marquise d'Assonne, femme d'esprit, beaucoup du grand monde, qui depuis longtemps, ayant jeté son bonnet par dessus les moulins, ne se tourmentait guère d'une réputation dont d'ailleurs elle aurait fait bon marché. Les dames de la ville qui la repoussaient de leur intimité ne la voyaient que dans les occasions solennelles où les maisons sont ouvertes par l'usage à ceux qui s'y présentent ; d'ailleurs la haute position de cette marquise, tant du côté de ses grands parents que de celui de son mari, ne permettait pas qu'on lui fit l'impertinence entière, celle de fermer sur elle la porte des bonnes maisons.

Dans une circonstance, madame Le Mazurier, femme de M. le procureur général du parlement de Toulouse, étant relevée de couche, l'usage or-

donna des visites solennelles, dont la marquise d'Assonne ne fut pas dispensée; elle arriva au moment où la nouvelle accouchée était environnée d'un gros d'amies qui, faisant le fonds du cercle, restaient à demeure dans la chambre; là, chaque fois que des dames de vertu ou galantes venaient dire leur mot et partir, Dieu sait de quelle façon on tombait sur leur friperie, et comme on déchiquetait leur bonne ou mauvaise réputation.

La marquise, écoutant parler ces commères, comprit comment, à son tour, on la draperait après sa retraite; aussi, loin de s'en aller, elle demeura, espérant que la phalange causeuse se dissoudrait, que quelques unes de celles-là partiraient et qu'alors les suivant, on diviserait sur toutes ce qu'on aurait dit d'elle seule si elle fût sortie d'abord.

Elle se trompa dans son calcul. Les amies ne se séparaient pas, elles soupaient ensemble ce soir-là. Or, comme la visite de la marquise se prolongeait outre mesure, madame la procureuse générale lui proposa de rester pour souper aussi.

« Je ne le peux pas, madame, » répondit la marquise, se déterminant enfin sur le parti qu'elle

avait à prendre; « je veux m'en aller; mais, voyant de quelle manière vous accommodez les dames qui viennent vous voir, je dois croire que, moi partie, on ne m'épargnera pas ici, et afin qu'à l'avance je prenne ma revanche, voici, mesdames, ce que, dans Toulouse, on dit de vous cinq : vous madame Le Mazurier, on prétend que l'enfant que vous venez de mettre au monde est le vrai portrait de l'abbé de Beaumont, grand-vicaire de notre archevêque; vous, madame d'Olive, que vous a qui veut ; vous, madame et chère cousine de Papus, qu'un valet de chambre vous dédommage de votre pruderie apparente; à vous, madame de Bonrepos, on vous donne deux conseillers de grand'chambre, un chevalier de Malte, un officier d'infanterie, votre neveu; et vous enfin, madame de Lagorrie, on affirme que vous ne pouvez garder une jolie camériste, à tel point vous les lutinez. Quant à moi, j'ai eu tous vos maris, la moitié de vos amants, et j'ai dit fi! du reste. Adieu, maintenant, point de gêne sur mon compte, surtout point de secret; car, pour ma part, je vous affirme que je ne le tiendrai pas,

et redirai à toute la ville la scène où, certes, je ne joue pas le plus vilain rôle. »

Cette philippique, d'un genre nouveau, débitée avec une volubilité sans pareille, surprit, consterna si bien l'assemblée, que ces femmes, bien que furieuses, n'eurent pas le loisir de riposter. D'ailleurs, qu'y avait-il à dire à une personne qui s'exécutait elle-même avec tant de franchise et de dévergondage. La marquise d'Assonne tint sa parole, et la bonne compagnie de Toulouse, pendant quinze jours, ne fut occupée que des révélations à brûle-pourpoint, qui avaient fait connaître les allures de la procureuse générale et de ses amies; ce fut une vraie jubilation pour les collets montés de l'endroit.

Je tiens cette anecdote piquante d'un abbé d'Ercès, homme de qualité, satire réel, prêtre sacripan, rude étalon de cour, comme le nommait Champcenets, qui, l'ayant connu vieux, le qualifiait plaisamment de Priape en ruine, le confondant avec les antiques statues de ce dieu des jardins.

Revenons à moi et à 1814; croirait-on qu'à la suite du coup de collier que je venais de don-

ner, je demeurai seul pendant quelque temps ; les amis de MONSIEUR me qualifiaient d'apostat ; ce prince me faisait mauvais visage , ne pouvant se consoler de me devoir quelque chose. Or, sa froideur apparente attirait sur moi l'attention de tous ; je me nourrissais de couleuvres. L'empereur Alexandre ne revenait pas d'une pareille ingratitude , il me faisait fête du retour du roi ; le roi, à l'entendre, réparerait tout, me rendrait pleine justice, récompenserait la grandeur du service que j'avais rendu ; le roi querellerait MONSIEUR ; enfin il m'annonçait des merveilles ; pauvre imbécille ! je les tenais pour vraies. Ce fut bien pis, le roi venu ; or, écoutez cette belle première réception.

Louis XVIII, qui , en 1791 , le 22 juin, avait quitté la France en sa qualité de comte de Provence, MONSIEUR, frère du roi, débarqua souverain, le 24 avril 1814, à Calais ; le 28, il arriva à Compiègne, où je ne pus pas me présenter devant lui, parce que j'étais vivement indisposé, quoi que les journaux en aient dit ; ce fut à Saint-Ouen qu'eut lieu ma première audience.

Les gentilshommes de la chambre en exercice

étaient alors le duc de Richelieu, le duc de Duras, le duc d'Aumont; le comte de Blacas d'Aulps était grand-maitre de la garde-robe, et MM. d'Avaray et de Boisgelin exerçaient sous lui; je m'adressai au comte de Blacas, pour être introduit. Celui-là me fit répéter deux fois mon nom, m'écouta avec une indifférence marquée, me salua froidement sans me répondre et entra chez le roi.

J'en eus au moins pour deux heures à attendre, je vis passer avant moi toute la terre, je ne sais même ce qui serait arrivé si mon oncle, l'archevêque de Reims, et grand-aumônier de France, ne fût venu à passer. Sa présence m'embarrassa, je présimai qu'il devait partager contre moi l'opinion de tous ces revenants; aussi, me rejetant en arrière, je me tenais à l'écart : me vit-il, ou la bienveillance de l'abbé Frayssinous me nomma-t-il à mon excellent parent, tant y a-t-il que celui-ci, dès que son attention eut été éveillée sur mon compte, fendit la foule et vint à moi les bras ouverts. Charmé, heureux de cette démarche encourageante, je le serrai dans mes bras avec une émotion profondément sentie; lui alors éle-

vant la voix, et moi j'aurais payé mille francs chacune de ses paroles :

« Mon cher neveu, » dit-il, « je vous rends grâce, au nom de tous les serviteurs du roi, de votre belle, bonne, franche et honorable conduite dans la circonstance actuelle; le roi n'ignore rien de ce que vous avez fait pour lui, il vous en témoignera son contentement pour nous pauvres exilés qui, en définitive, vous devons notre rentrée; ce serait un lâche parmi nous celui qui ne vous manifesterait pas pleine et sincère reconnaissance; n'est-ce pas, monsieur d'Aire, n'est-ce pas comte de Blacas ? »

Celui-ci rentrait; interpellé ainsi par un homme qui avait son franc-parler, il fit bon cœur contre mauvaise fortune, et, se rapprochant de moi, m'adresa du bout des lèvres un compliment qui faillit l'étrangler; il le termina pour m'annoncer que le roi me recevrait seul dès que je ne sais quelle députation serait sortie; ce ne fut pas long, j'entrai enfin.

Louis XVIII, que je n'avais pas vu dès 1790, c'est à dire depuis vingt-quatre ans, me parut changé à son désavantage: en 1790, il était encore

un assez beau jeune homme ; il marchait quoiqu'en se dandinant ; ses cheveux avaient leur nuance blonde naturelle, et aucune ride ne déparait sa physionomie fraîche et riante ; aujourd'hui la main du temps avait ployé ses épaules arrondies, elle avait manié monstrueusement des hanches énormes ; ses jambes cachées sous des guêtres de velours noir, entièrement difformées, ressemblaient à celles d'un éléphant ; sa chevelure complètement blanchie et rare sur le front, ses sourcils blancs aussi ; une foule de vallées profondes creusées sur son front et sur ses joues par les veilles, les fatigues et les soucis, attestaient que les années écoulées ne lui avaient pas été douces et faciles ; mais son œil grand, superbe, serein, conservait un éclat, une majesté sans pareille ; la bouche bien coupée, l'ensemble du visage fort gracieux faisaient du roi un beau vieillard ; en retour, ses regards pétillaient d'esprit, de vivacité, de finesse ; son sourire prenait parfois une expression charmante de bienveillance et parfois devenait tel qu'il n'était pas possible de définir ce qu'il voulait dire.

Je le voyais devant moi, ce prince tant calom-



nié , ce monarque qui , ayant eu tant à souffrir , avait opposé sa constance inébranlable, sa sagesse, la force de son caractère aux vicissitudes de la fortune; en France, il s'était fait une double réputation d'esprit et d'ambition concentrée ; à l'étranger, et régent, il développa des moyens qu'on ne lui connaissait pas ; il lutta contre les haines de ses proches, les préjugés de ses fidèles émigrés, l'avidité insolente des cabinets étrangers, jamais il ne se laissa vaincre, et si on ne l'aima pas, si on ne put croire à sa franchise, du moins y eut-il force à lui accorder sa vénération et son estime ; enfin, devenu roi, il se montra sous un nouvel aspect, sous le plus digne ; les calomnies ne tinrent pas contre la sincère énergie de ses actes, jamais il n'abaissa la hauteur de son rang devant l'orgueil des puissances inférieures ; roi détrôné, il fit voir à l'Europe *le roi*, celui de France, connu partout sous ce titre générique ; les cabinets comptèrent avec lui, Bonaparte le craignit, les monarques le consultèrent, et par l'importance du rôle qu'il joua, il put se faire illusion au point de dater sa rentrée *le 10 dix-huitième année de son règne*.

Tel m'apparut en 1814, tel en effet était Louis XVIII; certes, il ne revenait pas dans des circonstances faciles, ce n'était pas un roi rappelé par son peuple, rentrant à la suite d'une révolution intérieure, et n'ayant de grâces à rendre qu'à ses sujets; c'était, au contraire, un monarque malheureux succédant non à une anarchie sanglante, mais à un gouvernement tout de force, d'énergie, de puissance et d'éclat; un grand homme dormait la veille jusque dans ce lit où il se reposerait le lendemain; il trouverait une armée nombreuse, accoutumée aux douceurs de la richesse, fière de sa gloire dernière, aigrie par des revers récents, haïssant ces bandes étrangères derrière lesquelles le roi était revenu. Un peuple aux idées neuves, aux principes d'égalité, indifférent à la royauté séparée de la victoire et convaincu que le sceptre du souverain ne pouvait être désormais que l'épée du conquérant; une jeunesse toute belliqueuse, un âge mûr accoutumé à se passer des Bourbons, un esclavage finissant, ce qui, par nécessité, amènerait une liberté exagérée dégénérant en licence furieuse; des impôts à réduire et des charges énormes à

conserver; enfin des étrangers vainqueurs, avides, exigeants, inquiets, voulant usurper, et reprochant à la France ses envahissements, se mourant d'envie de la molester, de la réduire, de l'appauvrir, de la déjouer, et, d'une autre part, ne marchant qu'avec crainte sur ce volcan prêt à faire explosion, et, par un contraste étrange, ses vainqueurs épouvantés de leur triomphe, en jouissant sans oser s'y trop confier, balançaient entre le désir de prolonger un séjour dans cet autre paradis terrestre et la terreur que, des dents d'un dragon nouveau semées dans ces champs fertiles en moissons de gloire, il n'en vint à naître des millions d'exterminateurs.

Les campagnes désolées, les populations harassées, le clergé divisé, la noblesse impatiente de ressaisir ce qu'elle avait perdu, et des paysans déterminés à tout plutôt qu'à rendre ce qu'ils avaient acheté et cultivé à la sueur de leur front; des travaux agricoles interrompus faute de bras, des routes à construire, des canaux à creuser, partout de l'argent à répandre, des consolations à prodiguer, des braves à calmer, des opinions à fondre ensemble, telle se présentait la France à

son nouveau chef, et tel celui-ci, d'un regard capable, envisageait déjà l'immensité de la tâche qui commençait; elle si gigantesque auprès de celle qui venait de finir naturellement.

Ces graves intérêts, ces méditations profondes, ces pensées de génie, occupaient peut-être Louis XVIII, lorsque le comte de Blacas me présenta; de sorte que je devrais leur imputer l'indifférence de son regard, la nullité de son sourire, le ton froid de sa conversation; il me parla comme si nous nous étions vus la veille, me questionna sur des minuties mortes dans ma mémoire et conservées nettes et vivantes dans la fraîcheur de la sienne; il me demanda des renseignements sur des objets si peu dignes d'égard que j'en fus humilié; je vis qu'il ne comprenait pas Bonaparte, il m'en parla avec un ton de mépris ridicule, avec un dédain pitoyable, il s'était fait un renard du gigantesque lion. Les conceptions sublimes de cette divine intelligence, il les expliquait par des maximes d'opéra comique. Quand nous avions à traiter des intérêts de la France et de l'Europe, il me cita Horace et se crut très supérieur à Napoléon, disant : celui-ci

ne sait *diffugere nives, et impavidum ferient ruinæ.*

Le temps s'écoulait, et de mon intervention dans la révolution dernière, pas un mot ; le roi allait dîner, et, après ce repas, à *demain les affaires sérieuses* ; j'étais sur les épines... ; je le fus bien plus lorsque le comte de Blacas, soit qu'un signe secret lui en eût donné l'ordre, soit qu'il l'eût pris de sa volonté, sortit et, à diverses reprises, rentra en amenant du monde ; le roi lançait à chacun un mot aimable, continuait à causer avec moi, puis se mit à les inviter à s'asseoir à sa table ; alors il ne me dit plus rien.

J'allais, je venais, je faisais presque du bruit pour le faire ressouvenir de ma présence, pour qu'il m'épargnât l'affront d'aller dîner hors de son appartement, honneur qu'il accordait devant moi à des gens mes inférieurs en rang, en titres, en position sociale ; je me consumais à petit feu, je cherchais à prendre une mine indifférente, mais ce n'était pas possible, mon cœur était horriblement torturé, je mordais mes lèvres, j'é-touffais un soupir, je regardais le ciel une fois ;

je me portai immobile à deux pas du roi (1) ; il me vit, il sourit avec une malice infernale, et sa bouche alla derrière moi inviter un obscur garde national.

Or, ce coup-là me fut trop rude ; le prolonger m'aurait tué, je sortis enragé et comme en délire ; j'allais tomber, mon étoile me fit rencontrer mon neveu, à qui je dis de me tirer de là ; on me conduisit dans un arrière-cabinet, là je pus m'évanouir à mon aise.... Oh ! la reconnaissance au cœur des rois!!!.... que les rois méritent bien la vengeance que parfois l'on tire d'eux !

Je n'étais pas remis en entier de mon accablement, lorsque je vis devant moi l'empereur

(1) Cette scène, décrite avec tant de verve par le prince, n'a pas été embellie ni dénaturée sous son pinceau. Le hasard a voulu que le père de mon éditeur, M. Le...re, alors garde national, se trouvât de service, et dans la salle même où l'anecdote a eu lieu. M. Le...re fit attention au manège du roi, au dépit, au serrement des lèvres du prince, et à sa sortie précipitée. Retrouvant ce fait dans les épreuves du tome III des *Extraits des Mémoires du prince de Talleyrand*, il est venu lui-même le 27 juillet 1838, à sept heures du soir, corroborer de son affirmation ce que j'avais copié sur le manuscrit autographe du prince.

(*La comtesse Olympe Du....*)

Alexandre venu à Saint-Ouen incognito, pour voir le roi; je n'ai jamais su et lui n'a jamais voulu me dire qui lui avait appris ce qui venait de se passer; il m'apparut donc comme un fantôme; sa présence me rendit la vie, je sentis le sang circuler dans mes veines avec violence; je me levai et m'approchant de S. M. I., je lui dis d'une voix tremblante de colère :

« Eh bien! sire, les pronostics de Votre Majesté se sont réalisés étrangement, le roi a bien réparé la faute du comte d'Artois, autre Joseph II; il m'a bien demandé, comme à un autre Buffon, mes œuvres oubliées par son père. Oh! oui, il n'y a pas manqué... »

Et, à la suite de ce début, je lui racontai ce qui venait de se passer; il me prêta une attention flatteuse, ne dit mot, me laissa aller au bout, et cela fait et tout bâclé, et mon courroux mitonné, à dire d'expert, lui me quitta brusquement et s'enferma avec le roi; parlerai-je de ce qu'il lui dit? il lui fit une scène entière et véhémence, lui exposa les faits dans leur crudité, ne lui dissimula rien; que la couronne de France était restée trois jours suspendue à la clef de mon secrétaire, que

j'aurais pu la donner à qui j'eusse voulu, que les souverains, à leur entrée dans Paris, auraient accepté le roi de Rome, le roi Joseph, le prince Eugène, le prince royal de Suède, le prince d'Orange, le duc d'Orléans, aussi bien qu'un autre Bourbon; que, si l'on s'était rattaché à Sa Majesté, c'était parce que je n'en avais pas désigné d'autre; qu'un tel service, qu'un si riche présent, valaient gratitude et reconnaissance; que manquer à l'une et à l'autre, c'était pis qu'une mauvaise action; car c'était acte de haute imprudence; que le roi, s'il avait été distrait, devait réparer son tort par toutes les gracieusetés possibles; qu'enfin le roi songeât bien que, par sa conduite à mon égard, il donnerait aux autres souverains la mesure de l'ingratitude cachée qu'il leur réservait sous de beaux compliments.

Louis XVIII, assurément, n'avait été à pareille fête; jamais paroles si dures, si lourdes, si promptes n'étaient tombées sur sa fierté; atteint et convaincu, en outre, de fausseté en cette sensibilité exquise dont il aimait tant à faire parade, en posant la main sur son cœur, il écouta d'un air contrit cette semonce véhémence, et puis pre-

nant sa défense, jura ses grands dieux n'avoir rien su de ce qu'on lui apprenait; que les lettres que, depuis un mois et demi, il recevait de France n'étant toutes chargées que de jactance de la part des écrivains, à les en croire, chacun aurait fait la contre-révolution; qu'il avouait avoir eu tort de ne pas distinguer dans les miennes l'accent de la vérité; qu'enfin des préjugés contre moi provenant de ma conduite de jeune homme, abbé, évêque, député, ministre, ma participation à la mort du duc d'Enghien, à l'escamotage d'Espagne, mon apostasie, tout cela, ajouta-t-il, avait pu égarer son opinion sur mon compte; mais que maintenant, mieux instruit, il réparerait tout et sans retard.

Voilà ce que l'empereur de Russie me conta le même soir, en revenant ensemble à Paris. Dès que le roi eut achevé, il appela le comte de Blacas et le chargea de venir me chercher. Je parus, Alexandre voulait sortir, le roi s'y opposa, afin, dit Sa Majesté, qu'il fût témoin de la satisfaction que j'obtiendrais.

Louis XVIII, me faisant approcher de son fauteuil, me prit la main, et avec la sincérité

d'un vieux juge, me conjura d'oublier le passé.

« Mon cousin, » me dit-il, « vous datez pour moi du 31 mars dernier, je date pour vous de ce jour-ci, 4 mai; dès lors, ce sera entre nous une amitié d'ancienne confraternité d'armes. Je ne vous connaissais pas, Dieu vous a mis entre Bonaparte et moi pour opérer une grande œuvre; vous ne me quitterez plus, et serez mon seul et constant conseiller. »

Je ne savais plus où j'en étais, j'écoutais ces phrases flatteuses sans leur accorder beaucoup de sens; enfin elles prirent plus de considération, mon front se rasséréna, mon cœur brisé se raffermir; je tombai aux pieds du roi, et je baisai sa main qu'il me livrait avec un abandon de père, je fus heureux un instant; mais Alexandre s'étant tourné vers la fenêtre pour escamoter une larme, moi, portant un mouchoir à mes yeux, surpris, dans ce temps rapide, un signe moqueur et fallace de mon candide et sensible monarque, signe adressé au comte de Blacas, et qui faisait un jeu de ce qui me touchait tant. Désenchanté, je rentrai dans la vie ordinaire et reçus avec froideur des protestations qui d'abord m'avaient rendu si heureux.

Le roi, au fond, n'aimait personne; il avait des fantaisies, voilà tout; ses favoris en sont la preuve; jamais il ne les a traités avec bienveillance lorsque la force des choses a déterminé leur disgrâce. MM. de Blacas et Decazes ne me démentiront pas en ceci.

CHAPITRE XV.

Je suis bien traité par la famille royale. — Le comte de Blacas. — Voulait faire et fit fortune. — Comment il éloignait les autres du roi. — Comment je parviens à éluder sa surveillance. — M. Dambray. — Comte Dupont-Chaumont. — M. Daudré. — Ses âneries. — Première mystification. — Seconde mystification. — Tout le monde gouvernait en 1814. — Traité de Paris. — Fautes de la nouvelle cour. — Conduite maladroite envers les gens de lettres et les journalistes. — MM. Étienne et de Jouy. — *Le Nain jaune*. — *Le retour d'un bon père*, caricature. — Dîner d'amis. — *Le Journal de l'Empire*. — Les chaises à porteur. — Propos du roi. — Carnot et son mémoire. — Mathieu de Montmorency. — Trois anecdotes qui le concernent. — Monseigneur le duc d'Orléans. — Sa première rentrée en France. — Comment il est reçu avec bonté par la famille royale. — La sainte alliance fidèle à Marat en 1814. — L'abbé de Pradt. — Calembourg de Carle Vernet. — *J'abhorre les bavards*, dicton d'un bavard sempiternel. — Le cardinal Maury. — Révélation à ce sujet. — Un de ses propos en 1790. — Épigramme de la duchesse de Chevreuse. — Monseigneur fuit les amis pauvres.

Je dois rendre justice à qui de droit : Louis XVIII, dès la scène dont j'ai rendu compte au dernier chapitre et malgré le peu de sincérité de son repentir, ne cessa plus de me bien traiter ; je fus admis dans tous les conseils intimes. MONSIEUR dut me faire des compliments, et à part le

choix des ministres auxquels je ne pus rien et dont je faisais partie, j'aurais pu me faire illusion et me croire un favori.

Je ne l'étais pas pourtant : le comte de Blacas possédait à lui seul la confiance intime du roi ; ce seigneur, d'ancienne noblesse et de jeune mérite, succombait à tout pas sous le poids de son impuissance ; accoutumé aux intrigues étroites, mesquines d'Hartwel ; n'ayant à lutter que contre de vieux serviteurs, courtisans héréditaires, il ne revenait pas de l'indiscipline de la France. Hors d'état de rien décider des questions majeures, perdu dans sa nullité, il diminuait sa charge en se rendant nuisible, en ne parlant à personne ou en n'ouvrant la bouche que pour dire des riens, plus étranger en France que le roi et son auguste frère, il ne revenait pas de ce que le peuple, chez nous, était autre qu'en Autriche ou en Russie ; dans sa mauvaise humeur, il aurait bien pris des mesures rigoureuses ; mais la clémence, la patience, la mansuétude avaient tant été recommandées par les alliés qu'il n'osait agir contre leurs instructions.

Le comte de Blacas voulait vite faire fortune :

lui et le petit Thiers sont les hommes qui se sont, chez nous, enrichis le plus vite. La rapidité avec laquelle ils ont enflé leur coffre-fort est incroyable ; les millions rendus par Bonaparte en diamants, pierreries, bijoux, objets précieux aidèrent le comte de Blacas à accomplir son projet ; le roi ne lui répondit jamais par un refus et ne lui a fait rendre compte de rien.

Au reste, il veillait sur son maître avec une tyrannie risible et odieuse ; nul ne parlait au roi sans que le comte de Blacas ne fût présent : je trouvais cette surveillance insupportable ; aussi, dans une circonstance où je désirais ne pas l'avoir pour témoin de ce que j'avais à dire à S. M., je vins le trouver et feignant de la gaieté :

« Monsieur le comte, » dis-je, « votre modestie m'est connue ; je sais combien l'éloge vous déplaît ; je vous prévins que je dois, ce matin, parler à S. M. de vos mérites, de vos talents ; au nom de Dieu, ne soyez pas là, sans quoi j'abrégerais la moitié du panégyrique. »

Il donna dans le piège, et j'évitais sa présence. Le roi, m'ayant appelé aux conférences secrètes dans lesquelles on discuta pour la forme sa charte

ou ordonnance de réformation, nomma son ministère : CHANCELIER, *ministre de la justice*, Dambray, ex-avocat général au parlement de Paris; magistrat sans renommée avant 1789, il ne s'était plus occupé de jurisprudence dès cette époque; homme de peu et de maigres moyens; fort religieux, royaliste fanatique, il eût fallu le laisser à l'écart; vainement on l'étaya de l'ancien garde des sceaux, Barentin son beau-père; ni l'un ni l'autre, à eux deux, ne firent un homme d'État complet; le roi tarda peu à le reconnaître, et lorsqu'une malheureuse circonstance nécessita un remaniement du cabinet, M. Dambray fut envoyé présider la chambre des pairs, et un garde des sceaux prit sa place.

Affaires étrangères : moi; on reprit l'ancienne dénomination, celle des *relations extérieures* disparut avec l'empire.

Département de l'intérieur : l'abbé de Montesquiou-Fezensac; je l'ai fait connaître, il débuta par une faute en choisissant lui, prêtre, M. Guizot comme secrétaire général; le clergé s'indigna de ce choix qui ouvrit le ministère aux vrais ennemis de la royauté.

Département de la guerre : le comte Dupont-Chaumont; je n'ai connu à celui-là d'autre titre que d'avoir été puni sévèrement, sans colère et avec justice par l'empereur. Le général Dupont manquait de capacité et de conduite; il laissa ses subordonnés se livrer à des concessions odieuses; son ministère fut un pillage perpétuel, un dédale, un chaos où rien ne se faisait; il ne répara aucune des pertes de la guerre dernière, et son successeur fut sur le point de provoquer sa mise en accusation, tant il fut épouvanté de la désorganisation du matériel de l'armée marine; le vicomte Dubouchage, brave militaire, instruit, capable, qui mourut en fonction et qui ne fit pas grand'chose parce que les Anglais s'étaient arrangés pour qu'il n'y eût rien à faire.

Département des finances : le baron Louis; *Maison du Roi* : comte de Blacas; *Police* : M. Dandré, celui-ci avait de l'esprit, et il agit en imbécille; Fouché d'une part, celui-là passe, mais Rovigo de l'autre, le jouèrent à qui mieux mieux; on se servit de son couvert, de ses dépêches, de ses émissaires, de ses courriers, pour organiser sûrement la conspiration qui, l'an d'après, ramena

Bonaparte. La crédulité jobarde de M. Dandré était sans pareille, il n'était de bourdes qu'on ne lui fit croire, et en voici une que j'ai lue de la première main :

Quatre jeunes gens des meilleures familles du royaume, voulant donner une fête à la maîtresse de M. Dandré, qui était avec l'un d'eux en cours de galanterie, décidèrent que les frais en seraient faits par les fonds de la police et que M. Dandré les ordonnerait lui-même ; cela déterminé, on distribua les rôles, et la scène commença.

Un beau matin, un révélateur demande à parler à Monseigneur, non qu'il aille niaisement s'adresser au concierge ou au secrétaire intime, c'eût été trop commun ; mais, deux jours consécutifs, une lettre mystérieuse lui réclame une audience dans une voiture de place ; on y viendra masqué ; seulement les gens du ministre fouilleront l'inconnu.

La tournure étrange de la chose pique l'homme, il tope à tout, monte en fiacre, se rend sur le quai, sous le palais de la Légion-d'Honneur ; là un individu le rejoint, vêtu sous son manteau d'un domino complet ; il n'a pas d'armes, le char

roule, ayant à l'arrière deux gendarmes déguisés en laquais, et plus de soixante autres qui, sous diverses costumes, veillent à la sûreté du bonhomme que nul, certes, ne veut immoler, en vertu de l'axiome fameux :

Les sots sont ici-bas pour nos menus plaisirs.

Cependant la révélation commence, la voici :

« Monseigneur, vous saurez que *Buonaparte* est déjà venu deux fois à Paris.

— Monsieur, c'est son droit, cependant il ferait mieux de s'en abstenir, à moins qu'il ne s'adresse à moi, et si ses affaires l'exigent ou si sa santé l'appelle aux eaux, je ne vois pas qu'on puisse, sans manquer à l'humanité....

— Puisqu'il conspire...

— Bah! tous le disent.

— Je le prouve, il loge chez mon oncle; là il rassemble tous les maréchaux, les généraux, les colonels, les officiers, les sergents, les caporaux, l'armée entière, puis les administrateurs, les sénateurs sous la remise des conseillers d'État congédiés, les auditeurs oubliés; cela est dangereux. »

Dandré ne fait pas la réflexion qu'il n'y a pas de logis à Paris assez vastes pour conte-

nir cette foule immense ; il se trouble, questionne, veut en savoir davantage ; on lui parle surtout d'une correspondance qui éclaircirait beaucoup de choses ; mais il faut se la faire livrer ; bref, on lui demande douze mille livres, et à ce prix on lui remettra la cassette avec les lettres qu'elle renferme, et on lui facilitera la prise de Bonaparte lui-même, qui se préparait à venir rejoindre ses partisans une troisième fois.

Dandré accepte, compte les douze mille francs ; en revanche, on lui fait savoir que Bonaparte est dans l'atelier de gros en peinture, et on lui fait passer une cassette où sont les lettres d'amour écrites par M. Dandré à sa maîtresse ; il faillit en mourir de colère et de dépit.

Dans une autre occasion, on lui signala l'impératrice Marie-Louise avec son fils, cachée chez M. Lacretelle jeune ; M. Dandré fait investir le logis de l'académicien ; on fouille l'appartement, et l'on trouve sur une de ces boîtes d'or que M. Lacretelle jeune a reçues de tous les gouvernements, une miniature représentant la fille des Césars et le roi de Rome.

Tel était le personnage par lequel on remplaçait Fouché et Saint-Réal.

Le Ministère, dès son début, fit des fautes continues par des fautes ; cela ne se pouvait autrement ; à une volonté seule, ferme, éclairée, impassible succéda celle de dix mille individus ; en 1814, tout le monde était maître, chacun régnait, qui plus qui moins. Le Roi, le comte de Blacas, MONSIEUR, ses douze ou quinze favoris, le duc d'Angoulême, la duchesse, le duc de Berri, le clergé, l'émigration, les gentilshommes, les jésuites, que sais-je encore, jamais on ne vit un chaos pareil.

Ne pouvant m'accoutumer à cette manière de gouverner, voyant baisser mon crédit parce que mes ennemis revenaient à la charge, je m'empressai, avant que j'aie signé le traité de paix du 30 mai, de solliciter mon envoi au congrès de Vienne, où j'avais charge d'aller représenter la France, soutenir ses intérêts et ceux de ses alliés naturels.

Je comprenais que les Bourbons, en revenant, avaient pris leur rôle à rebours ; il auraient dû suivre le cours des idées nouvelles, au lieu qu'ils

tentèrent de faire adopter les leurs par tous ; cela ne se pouvait point ; il est, certes, plus facile à six ou sept personnes d'en copier trente-quatre millions dans leurs manies, que de déterminer ces trente-quatre millions à se régler sur les six ou sept.

Une des fautes du nouveau pouvoir fut sa rigueur et son dédain à l'encontre des littérateurs et des journalistes : on bouda ceux qui ne s'agenouillèrent pas ; on repoussa les coquetteries de certains qui avaient de l'influence ; on ne pouvait imaginer que des *gens de rien* pussent beaucoup, et, parce qu'autrefois les hommes de lettres se mettaient sous le patronage des grands seigneurs, on s'irrita de ce que ceux d'aujourd'hui, riches d'ailleurs, restaient dans leur indépendance ; on les qualifia de jacobins, parce qu'ils ne s'humiliaient pas ; on s'en fit des ennemis terribles, dangereux et irréconciliables.

Les journalistes maltraités devinrent hostiles. MM. Étienne Jouy et autres, que l'empereur s'était acquis en les payant bien, se refusèrent à aller gratis au pouvoir ; ils se retirèrent dans leur tente, firent aux Bourbons une guerre active,

guerre qui a cessé dès qu'un roi mieux éclairé a soldé le mérite de ces messieurs à leur valeur. *Le Nain-Jaune* fut établi, journal tout de malice et de méchanceté, dirigé uniquement contre les royalistes que chaque jour on y livrait à la risée des lecteurs. Vainement on tenta la contre-partie; les épigrammes contre les bonapartistes ne réussirent pas, et les seules caricatures à la mode furent celles qui insultaient les Bourbons.

On vit, par exemple, Louis XVIII en croupe d'un cosaque dont le cheval foulait des cadavres de soldats français; au fond, une ville brûlait, ainsi que les moissons; une femme était violée, et au bas on avait écrit : *Le retour d'un bon père*. Dans une autre, les souverains de la *Sainte-Alliance* dinaient aux dépens de la France, servis dans les plats, et les Bourbons, vêtus en laquais, servaient derrière les convives : *Comme on satisfait la faim des amis!*

Napoléon était dans un café lisant *les Débats*, qui portaient pour titre *l'empire*; Louis XVIII, en humble posture, lui disait : « *Monsieur, l'empire après vous.* » Napoléon, montrant du

doigt le roi de Rome qui jouait près de lui, répondait : « *Cet enfant l'a retenu avant vous.* »

Dans une quatrième, on apercevait des émigrés vêtus ridiculement, et tous assis dans des chaises à porteur sans bâtons; le duc de Berri, l'épée à la main, leur disait : « *Gentilshommes français, votre roi vous appelle.* — Prince, » répondait-on, « *comptez sur notre zèle; nous n'attendons que des hommes pour nous porter en avant.* »

C'était ainsi que l'on se revanchait des préférences maladroites et bien dangereuses; je tâchais de ramener à des idées plus saines, c'était peine perdue. Il y eut mieux : le roi s'imagina que je voulais le dominer, et lui, qui se laissait conduire aveuglément par le comte de Blacas, s'effaroucha des bons avis que mon expérience pouvait lui donner. Chaque fois que j'ouvrais la bouche à bonne intention, elle m'était fermée par une phrase formule : « *Dieu merci, prince, ce temps n'est pas celui de Bonaparte, et l'exil m'a laissé le loisir de méditer sur ce que j'aurais à faire à mon retour.* »

Je devais donc me taire ; je devenais importun. Cependant j'étais le mieux placé pour voir ce qui se passait ; tous les mécontents venaient à moi , et il y en avait beaucoup. Dans le nombre , je remarquai Carnot. Je compris quel mal cet homme pouvait faire avec son mémoire qu'il lisait déjà manuscrit. J'allai chez le roi ; je lui dis qu'il fallait fermer la bouche à cet ennemi , en le contentant ; qu'on lui rendit son grade d'activité , qu'on lui payât une pension de dix mille francs que Bonaparte lui faisait.

Je crus que le roi me chasserait , tant qu'il se mit en colère ; il fit sonner bien haut le régicide de cet homme illustre ; et quelques mois plus tard Fouché entra au Conseil. Bien loin de rien faire pour Carnot , on lança contre lui les requêtes de la cour ; on l'injuria si bien , que lui , sortant du repos , publia son mémoire , et fit par là une brèche énorme au respect dû à la royauté.

Je voudrais tracer quelques portraits de ces messieurs qui entouraient nos princes ; mais hélas ! ce sont toutes des figures si décolorées , si incertaines , qu'il n'y a pas moyen de les représenter autrement qu'en silhouette. Que dire de Mathieu

de Montmorency, bien qu'il ait été renégat, gouverneur du duc de Bordeaux, ambassadeur, membre de la Constituante, pair de France et saint ? je cherche dans sa vie un trait saillant, je n'en trouve aucun. Je me rappelle uniquement qu'à une des séances de l'Assemblée nationale, l'abbé Maury, occupant la tribune, se remuait beaucoup en gesticulant. Mathieu de Montmorency, alors peu considéré, se tenait sur l'escalier de la tribune, attendant son tour de pérorer. Ennemi de l'orateur, et dans la malicieuse pensée de le troubler, il lui dit, après l'avoir vu faire un geste assez brusque :

» Monsieur l'abbé, prenez-y garde, vous me donnez des coups de pied dans les os des jambes.

« Descendez deux marches, » repartit l'insolent provincial, « et je vous les donnerai dans le cul. »

A la même époque, Mathieu fut le premier à demander à la noblesse, au nom de la nation, de renoncer à ses titres, et il offrit les siens ; à cette offre pitoyable, Maury, à son tour, placé près de l'orateur, lui crie :

« On doutait s'il y avait encore des Montmo-

rencys; vous venez décider la question; non, Bouchard, vous n'êtes pas de cette race antique, nul Montmorency n'a brisé son écu, ni ne s'est lui-même dégradé de noblesse.

Parmi les caricatures du temps, comme l'abbé Sieyes avait été précepteur de Mathieu de Montmorency, et que l'avarice de l'abbé était connue, on désigna Sieyes depuis 1789 sous le titre d'abbé Fesse-Mathieu, par double allusion aux flagellements de la jeunesse de l'élève et au prêt à la petite semaine du précepteur.

Un personnage non attendu, auquel même nul ne pensait, survint tout à coup : monseigneur le duc d'Orléans. Il était à Palerme lorsqu'un vaisseau arriva apportant la nouvelle de la révolution d'avril 1814; le prince sur-le-champ, sans écrire ni demander une permission qu'on lui aurait refusée peut-être, traverse la mer, débarque à Marseille, se fait rendre les honneurs dus à son rang, passe les troupes en revue, riposte aux harangues, accepte les repas de l'Hôtel-de-Ville, court à Lyon, recommence la même et habile prise de possession; parvenu à Melun, il s'arrête alors et écrit au roi qui m'envoie chercher.

« Venez, » me dit en riant S. M., « que je vous gronde; voici mon cousin le duc d'Orléans à qui vous n'avez pas songé; il est accouru sans avis, et par respect il attend mes ordres à Melun; j'aurais dû lui écrire, vous auriez dû m'y faire songer. »

Pendant que le roi me parlait ainsi, je pensais à tout autre chose, j'allais ouvrir la bouche pour traiter de cette question, mais je me retins et me contentai de recevoir la semonce légère. On envoya au prince un gentilhomme ordinaire, en le prévenant que le Palais-Royal était mis à sa disposition.

Dès le lendemain de son arrivée, S. A. R. me fit l'honneur de me faire une visite, elle me parla de son beau-père, dont la coalition sacrifiait les intérêts, en soutenant Murat sur le trône de Naples; je lui répondis que déjà j'avais protesté contre cette injustice, et que, rendu au congrès, je ne cesserais de déclamer contre, et que ce ne serait pas ma faute si Murat n'était chassé des États qu'il occupait. Je sus du prince qu'il resterait peu de jours à Paris, son projet était d'al-

fer à Londres intéresser le prince régent en faveur du roi de Sicile.

Ce sujet épuisé, monseigneur le duc d'Orléans se montra sans aucune fortune, et attendant tout des bienfaits du roi; à la manière chaude dont il me parla, je vis combien il tenait à ses propriétés; certes, le roi y tenait moins, car il les rendit à son cousin à la première demande que celui-ci lui en fit. On le réintégra dans tout l'apanage et dans tous ses autres domaines qui purent revenir à lui sans trop faire crier le public; je dois dire que le roi, MONSIEUR, Madame Royale, monseigneurs les ducs d'Angoulême et de Berri, firent assaut en cette circonstance de munificence et de générosité; au reste, l'obligé en ressentit une reconnaissance dont il n'a pas tenu qu'à lui de donner des preuves éclatantes; les circonstances seulement n'ont pu le servir.

Le duc d'Orléans en effet, après dix ou quinze jours d'arrêt à Paris, gagna Calais et s'en alla à Londres; là il perdit ses soins et son temps; là il apprit que la sainte alliance s'était promis de tenir ses engagements avec une fidélité scrupuleuse; que jamais on ne détrônerait Murat, à

moins que celui-ci ne fit de lui-même quelque tentative coupable contre la paix de l'Europe; que son trône, moins ce cas, serait aussi solide que celui de Bernadotte et de tous les autres souverains.

Navré d'un si cruel refus, S. A. R. repassa la mer, et de Paris où elle fit encore un séjour bref, s'en retourna à Palerme chercher S. A. R. sa femme et monseigneur le duc d'Orléans, et S. M. la Reine des Belges, nés tous les deux en Sicile. Je crois aussi que la princesse de Wurtemberg a la même patrie, je n'ai pas sous les yeux, à l'instant où j'écris, un almanach royal pour m'en assurer (1).

Parmi les gens fâchés de la restauration, l'un de ceux dont la colère a été la plus vive et la moins méritée, quoique la plus comique, fut l'évêque de Poitiers, archevêque nommé de Ma-

(1) Le prince a raison. Madame la duchesse de Wurtemberg, altesse royale française, est née à Palerme le 2 avril 1813.

Monseigneur le duc d'Orléans est né dans la même ville, le 3 septembre 1810, et S. M. la Reine des Belges le 3 avril 1812.

lines, abbé de Pradt ; celui-là s'était démené au 31 mars ; il avait pris un enragement à force de crier *vivent les Bourbons*, quoiqu'il fût encore aux gages de Bonaparte, et que, de là même, il se fût qualifié d'aumônier du dieu Mars.

Je sais que tout service mérite récompense ; mais enfin le cordon de la Légion-d'Honneur, la charge provisoire de grand-chancelier dudit ordre, troquée ensuite contre une pension annuelle de dix mille francs, me semblaient des rémunérations suffisantes pour une extinction de gorge de deux à trois jours. Eh bien ! monseigneur ne pardonnait aux Bourbons ni de lui avoir enlevé *sa charge*, bien charge, disait Carle Vernet, ni de ne pas lui avoir donné l'archevêché de Paris ; ces deux griefs le jetèrent dans cette opposition où il s'est maintenu jusqu'à sa mort.

C'était assurément un homme d'esprit, un écrivain spirituel, mais un véritable *prélat Scapin*, épithète dont il avait plus mal à propos affublé Napoléon qu'il n'y avait d'inconvenance à la lui retourner. Monseigneur de Pradt était possédé de la rage de conseiller : la fable de Garo,

dans La Fontaine, avait à l'avance été faite pour lui; il conseillait les cabinets de l'Europe, les républiques du Nouveau-Monde, les noirs de Saint-Domingue, les blancs, partout, ses amis, le saint-siège, son bottier, son tailleur; il n'était pas jusqu'au concierge de son hôtel garni, rue Neuve-des-Augustins, auquel il ne donnât journellement des règles de conduite à désespérer la femme du pauvre hère qui ne pouvait, elle, placer son mot.

Toute conversation avec monseigneur de Pradt se résolvait en monologue; il fallait l'écouter et se taire; compter sur un arrêt de temps devenait impossible, il crachait en parlant. Cette manie, sur la fin de sa vie, était devenue insupportable; il ne permettait à ses plus intimes que des monosyllabes, une phrase de loin en loin, une période jamais; il aimait à dire : *Moi qui parle peu!!! j'abhorre les bavards*. Oh! la poutre, la poutre de l'Évangile, admirable livre qui a prévu l'aveuglement de monseigneur de Pradt sur son compte!

Un autre grand parleur, mais pas à ce degré, à qui la restauration coupa le sifflet, et bientôt

même après enleva la vie , fut le célèbre abbé Maury, connu comme bon prédicateur et homme de lettres habile : dès avant 1789 , il se fit une réputation brillante et méritée d'orateur à la tribune de l'Assemblée nationale ; discuteur véhément des droits du roi , du clergé et de la noblesse, il combattait sans conviction, pour une cause qui ne l'aveuglait pas. Un soir qu'il venait de prononcer un discours admirable, et qu'il était environné de députés de son bord, gens honnêtes , sans doute, mais tous sans talents, je m'avisai de lui faire compliment sur ce qu'il avait débité, et je finis par lui dire qu'il donnait bonne chance à sa partie.

« Monseigneur, » me répondit-il avec vivacité, et en me montrant du doigt le cercle de niais dont nous faisons le centre, le moyen de gagner la belle avec ces f.... cartes, sans rime ni raison ! »

Accoutumé à ses expressions qu'il ne ramassait pas dans la lecture des Pères de l'Église, je me mis à rire et reconnus qu'il avait raison ; il émigra, et fit bien. Le pape crut devoir récompenser cet orateur sublime ; il le fit cardinal. Louis XVIII le nomma son ambassadeur à Rome.

L'un et l'autre eurent tort ; Maury , s'il avait du génie, manquait de tact, il était ambitieux et avare ; aussi, dès que Napoléon se fut développé, lui, Maury, se hâta de lui vendre les secrets de son maître, et quand il ne put plus trahir le cabinet de ce dernier qui l'avait découvert, il écrivit sa fameuse lettre, par laquelle il se ralliait à la cause impériale.

Il arriva à Paris et se logea d'abord rue d'Enfer, ce qui fit dire à la duchesse de Chevreuse, auquel il nommait cette rue comme étant celle de sa demeure : *Quoi! déjà, monseigneur?* L'épigramme le blessa tant que, le lendemain, il changea de logis, et planta son pavillon à l'hôtel d'Angleterre, rue Jacob, n° 22. Là était, à un premier étage, une dame chez laquelle il alla en visite chaque jour pendant cinq mois, sans en manquer un ; la dernière fois, comme il s'y rendait, la portière, l'arrêtant, lui dit que cette dame, venant de perdre un procès, avait pris un appartement au troisième, dans un autre escalier ; lui, sans plus écouter, s'éloigna et n'a jamais reparu chez une personne qu'il soupçonna avoir dès lors besoin de lui.

CHAPITRE XVI.

État de la France à la restauration. — Que Louis XVIII d'abord ne voulait pas de gouvernement constitutionnel. — Les souverains l'obligèrent à donner une charte. — De quelle manière il joua les alliés. — Comment il finit par s'attacher à son œuvre. — Ce qu'il m'en dit et ce qu'il en dit à son frère. — Opinion du duc de Richelieu de M. de Villèle. — Celle de Charles X. — La nation d'autrefois. — La nation d'aujourd'hui. — Ma conversation politique avec MONSIEUR. — Elle est sans résultat. — *Les cinq cadavres*, anecdote anglaise de 1814.

La restauration plaça la France dans une situation particulière, c'est à dire dans un état incertain au milieu duquel rien n'était stable. La famille royale revenait contrainte à faire bon accueil à des gens qui lui étaient insupportables, et forcée à punir des actes et des maximes qui, au

fond, résumaient sa pensée et son désir. Elle avait cru facile de reprendre la plénitude de sa puissance; et, quoi qu'on ait dit, quoi qu'il soit arrivé, il est assuré que le roi, à son retour, n'apportait aucun projet de constitution : il se flattait de remonter pleinement sur le trône de Louis XIV, et tout au plus de donner à la nation quelque chose en rapport avec la déclaration de Louis XVI, au 23 juin 1789.

Grande donc fut sa surprise lorsque l'empereur Alexandre lui eut écrit en manière d'*ultimatum* que, s'il voulait régner en France, il fallait accepter la constitution du Sénat; le prince régent lui en dit autant; le roi de Prusse lui chanta la même chanson, et ce qui acheva de le consterner fut la déclaration qui lui fut faite de ne pas le soutenir dans le cas où il se refuserait à ce qu'on lui demandait.

Au premier moment, il répondit par un refus formel; voilà pourquoi, au lieu d'arriver en dix ou douze jours comme il aurait pu et dû le faire, il ne se montra que vers la fin d'avril à ses sujets. On lui répartit qu'à son refus on traiterait avec celui de la famille qui consentirait à régner

en vertu d'une charte. La frayeur d'une ambition de sang le détermina ; il céda, mais en trompant tout le monde. On avait sous-entendu que le nouveau pacte fondamental serait inébranlable. Lui, profitant de l'inattention des autres, présenta sa charte, non en forme de contrat synallagmatique, mais en concession volontaire, en charte de réformation librement octroyée, et que le monarque retirerait lorsque la chose lui conviendrait, soit plus tôt, soit plus tard.

Je donne ceci comme positif ; mais avec une sincérité égale, je dois dire que le gouvernement ainsi fondé ne marchait pas depuis six mois, que Louis XVIII, en ayant apprécié tout l'avantage, s'attacha à son œuvre, reconnaissant que, pour régir une grande nation, il n'y a aucune donnée administrative préférable à la constitutionnelle. Le roi s'identifia avec la charte, en fit sa fille chérie, ne jura plus que par elle, et jamais aucune influence ne serait parvenue à la lui faire violer.

Combien de fois m'a-t-il dit, après les Cent Jours, que sans la charte Napoléon aurait reconstruit l'empire ; que la charte était le palladium

du trône et du peuple; que le premier et le second ne pourraient exister sans elle.

« Prince, » ajoutait-il, « mon frère mal conseillé croit qu'il y a mieux au delà; Dieu veuille qu'il ne tente point l'expérience fatale de sortir de la charte; car, s'il l'essaie, il sera perdu: désormais, croyez-le bien, charte et Bourbons sont inséparables en France. »

C'était son idée, et à l'heure de la mort il n'en avait pas changé. Je tiens de bonne part qu'un mois avant sa fin, dans la dernière conférence politique qu'il eut avec son frère, il lui dit textuellement :

« Souvenez-vous que vos plus cruels ennemis seront ceux qui tenteront de vous séparer de la charte; avec elle, vos enfants nous succéderont; sans elle, vous rouvrirez l'abîme de la révolution que j'ai fermé par elle; son bris donnera de la force à toutes les ambitions, et vous aurez à lutter avec désavantage contre ceux qui proposeront de se soumettre à ce pacte national. »

Le roi, il faut aussi le dire, était seul à peu près à penser ainsi; le duc de Richelieu et moi, plus tard M. de Villèle, lui aussi converti par

l'expérience, lui tinmes le même langage ; mais que la partie contre nous était forte , ayant en tête **MONSIEUR**, tous ses amis , et ce qu'on appela *la congrégation*, qui n'était que les antichartriers. Ceux-là , pour emporter le succès, essayèrent, dès 1814, de renverser la charte. Des hobereaux, par leurs folles attaques, épouvantèrent les républicains , les bonapartistes, les acquéreurs de biens nationaux et le nouveau corps, cette caste particulière qui, dès la même époque, s'établissait en France, dont les progrès furent rapides , et qui aujourd'hui forme uniquement la nation.

Oui , la nation ; qu'on ne la cherche plus parmi l'ancienne bourgeoisie, les agriculteurs et les hommes de corporation, comme elle était autrefois ; maintenant elle se trouve dans la seule catégorie des industriels ayant manufacture, atelier et commerce ; eux seuls à peu près , dans les villes et à Paris surtout , composent la garde nationale, et aujourd'hui la garde nationale est le véritable peuple français.

Or, je ne sais, dès 1814, quel démon pernicieux, voulant perdre les Bourbons au moment même où ils espéraient rétablir leur trône sur une base

solide , leur aliéna les seuls citoyens capables de les soutenir. Je me ressouviens, à ce sujet, d'une conversation importante que j'eus en 1814, peu de jours avant de partir pour le congrès de Vienne, avec S. A. R. MONSIEUR le prince , qui, ai-je dit plusieurs fois, ne me voyait pas de bon œil. Cependant, obligé de convenir que je lui avais rendu quelques services ainsi qu'à ses proches, il me parlait encore, ce que, plus tard, il ne daigna plus faire. Le roi, effrayé de la tendance que ce prince prenait, me pria de causer avec lui et de l'éclairer sur le tort que ses amis lui faisaient. Je trouvai l'occasion favorable, et je mis le chapitre sur la situation respective des castes en France.

« Monseigneur, » dis-je, « il n'y a plus de clergé, il n'y a pas non plus de noblesse ; à peine compterait-on dans le royaume trente mille familles ayant droit aux honneurs et distinctions nobiliaires, et quand bien même chacune de celles-là serait composée de vingt membres, ce qui est impossible, cela ne ferait encore que six cent mille individus des deux sexes. Qu'est-ce dans un État qui s'élève à une population de plus de trente millions d'individus et dont le chiffre augmente

tous les jours ? Puisque le tiers-État, par l'effet des circonstances, est devenu chez nous LE TOUT, il faut donc régner pour lui et non pour des fractions tellement minimes qu'elles sont imperceptibles.

— Ainsi, prince, nous devons appeler les gens de peu aux honneurs de la cour.

— Et le grand mal, monseigneur, si ces gens de peu sont hommes de beaucoup ? Mais il ne faut pas outrer la chose ; il ne s'agit pas de vivre en intimité avec ceux qui n'ont ni vos goûts, ni vos manières, ni vos habitudes : il faut les ménager, leur être agréable, se montrer persuadé de leur importance, les accueillir bienveillamment lorsqu'ils se présentent ; enfin leur réserver des jours, et même leur ouvrir un palais qui sous l'empire leur était accessible, et dont il leur paraîtra pénible d'être exclus par ceux-là même qu'ils ont accueillis avec tant d'amour et d'enthousiasme.

— Oh ! » s'écria MONSIEUR, « vous y voilà ; madame Laffitte viendra s'asseoir parmi les duchesses.

— MONSIEUR, » repartis-je, « Dieu veuille que,

dans un moment de péril, les ducs de l'ancien régime vous soient d'une utilité aussi positive que vous seront nuisibles le dépit, l'amour-propre blessé et la vengeance des jeunes notabilités !

— Vous êtes un prophète de malheur.

— Une seconde Cassandre.

— Le commerce nous est hostile.

— Il ne l'a pas été à votre entrée...; qu'avez-vous fait pour lui ? quelle vanité avez-vous caressée ? Je ferai observer à MONSIEUR que, dans le siècle où chacun proclame l'égalité, il n'y a pas un homme qui ne soit dévoré d'orgueil, et qui ne rêve des honneurs et des ordres de chevalerie. »

Je vis que mon insistance déplaisait, je me tus. S. A. R., au lieu de rester sur le terrain où je l'avais amenée, changea de conversation, et pour, sans doute, m'empêcher de revenir au point que nous traitions, se mit à me raconter elle-même l'anecdote suivante qui frappait par sa singularité :

En Angleterre, dans le comté d'Yorck, vivait au fond d'un château gothique une famille ancienne de nom et d'origine normande. Le baronnet Rideville, homme riche et considéré, était

parvenu à quatre-vingt-trois ans. Marié quatre fois à vingt ans de distance, il avait eu un fils de chacun des deux premiers mariages et deux filles également.

Sa dernière épouse, avec laquelle il avait allumé le flambeau d'hyménée le jour où il [était] entré dans sa quatre-vingt-unième année, possédait son âge. Fille d'un de ses vassaux et parmi les plus humbles, elle avait joué néanmoins un rôle majeur pendant tout le temps de sa longue carrière. Aimée de lui lorsqu'elle avait quinze ans, il s'était perpétué dans cette passion qui tarda peu à être adultère, puisqu'à sa vingtième année le baronnet Rideville s'était uni à la fille d'un pair du royaume.

Cette dame mourut après une union de quatre ans ou, pour mieux dire, disparut dans une partie de pêche faite sur la mer d'Allemagne qui baignait la côte auprès de laquelle son château s'élevait; on perdit de vue lady Rideville; on la chercha en vain; sa trace s'effaça sur cette terre, et son mari, inconsolable, jura qu'il ne convolerait pas d'autres nœuds : plusieurs années s'écoulèrent sans qu'il rompît son serment.

Il avait quarante ans accomplis, lorsqu'un procès considérable qu'il soutenait contre une famille du voisinage, et où la meilleure portion de sa fortune était englobée, fut sur le point d'être jugé à son désavantage; ses avocats mêmes n'osèrent pas le tromper, ainsi qu'ils le font si souvent, et le prévinrent que, selon toute apparence, la décision à intervenir lui serait contraire. Sa partie adverse était une noble, mais âgée d'environ trente ans; des amis communs s'entremirent. Un bon contrat de mariage mit fin à la discussion. La naissance successive d'un fils et d'une fille acheva de confondre des intérêts qui, déjà, n'étaient plus divergents.

Trois ans après la noce, lady Rideville se fit enlever par le fils de son jardinier, gars d'environ vingt-cinq ans, après qu'elle eut soustrait à son mari une somme de 12,000 liv. st., et depuis cette époque, malgré tous les soins des deux familles, on ne put découvrir le lieu de la retraite de cette mère insensée et coupable.

L'hymen n'était pas favorable au baronnet; il y renonça plus que jamais, se consolant d'ailleurs avec sa maîtresse dont j'ai parlé et qui demeu-

rait à Londres où lui allait la voir fort souvent ; cette liaison inconvenante irrita le public, il blâma le gentleman ; les familles qualifiées cessèrent de le voir, et il approchait de sa soixantième année, lorsqu'il se trouva contraint de vivre dans une solitude, cause de sa mauvaise humeur et de ses vifs chagrins. Son fils aîné, ses deux filles s'étaient mariés ; son second fils, entré dans la marine royale, y commençait une carrière honorable.

Sur ces entrefaites, la veuve d'un Nabab vint s'établir dans un manoir voisin du château du baronnet : cette dame ayant environ cinquante ans était prodigieusement riche, et elle souffrait que sa considération personnelle ne fût pas à la hauteur de sa fortune. Un ministre, doyen du saint Évangile, entreprit de la donner pour troisième femme au baronnet ; celui-ci, voyant dans cet hymen la possibilité d'accroître énormément son opulence et de pouvoir, avec le secours d'un faste inusité, effacer le luxe de ses voisins dont il avait à se venger, ne répondit pas négativement à la proposition qui lui fut faite ; il vit la veuve, lui plut, et comme il commençait sa

soixante et unième année, il se trouva enrôlé dans la bienheureuse confrérie.

La lune de miel s'écoula avec ses charmes ordinaires; mais six mois n'étaient pas révolus, que la nouvelle épouse, jalouse de la vieille maîtresse qui avait dix ans de plus qu'elle, entra dans une voie de querelles, de scènes violentes qui, loin de s'apaiser, furent poussées si loin, qu'un beau matin, pendant que le baronnet était à Londres, lady Rideville, se jetant en présence de tous ses domestiques dans une chaise de poste, et n'emmenant qu'une seule femme de chambre, quitta le manoir conjugal, annonçant publiquement qu'elle allait s'embarquer à Portsmouth, afin de revenir aux grandes Indes, où étaient ses plus belles propriétés.

Y fut-elle, était-ce une ruse? Quoi qu'il en soit, dès ce jour aussi, le baronnet fit, pour la rejoindre, des tentatives inutiles; on ne put constater son départ d'aucun des ports de la Grande-Bretagne; elle ne parut en aucun lieu des trois royaumes pas plus qu'aux Indes, et comme par contrat de mariage elle avait donné sa fortune aux enfants de son époux, ceux-ci, avec une délicatesse par-

faite, multiplièrent les démarches afin de la retrouver ; le succès ne couronna pas leurs efforts, et aucune lumière n'éclaira davantage cette disparition que celle de la seconde femme dont pourtant l'acte mortuaire était arrivé au baronnet quinze ans après sa fuite et daté d'une ville d'Italie.

M. de Rideville n'était pas chanceux ; il attendit, selon l'usage, vingt autres années, et l'*octante* accomplie, on le vit se marier en apparence avec sa maîtresse antique, car elle avait son âge, moins quelques mois. Le scandale de ces nœuds combla de douleur la famille nombreuse du baronnet ; elle se recula de lui : ce dernier abandon le fit tomber dans un redoublement d'humeur noire, car jamais il n'avait été fort gai ; on le vit s'éloigner des ministres de l'Église anglicane et se rapprocher des prêtres catholiques, et cela au point de laisser croire qu'il était prêt à faire abjuration.

Les choses étaient ainsi, lorsqu'en sa quatre-vingt-troisième année, sa dernière femme allant à l'office, les chevaux prirent le mors aux dents, le carrosse heurtant contre des pierres se brisa,

et la dame, horriblement meurtrie et mutilée, fut transportée chez elle dans un état désespéré. Au lieu d'offrir à Dieu le sacrifice de sa vie, cette malheureuse, poussée par une conscience soulevée, s'abandonna à un désespoir furieux ; elle voyait l'abîme ouvert, les démons prêts à la saisir ; elle parlait de meurtre, de sang répandu. Son mari ne la quitta pas, et malgré sa vieillesse, encore il est vrai vigoureuse, voulut presque seul la servir avec une sœur de cette créature, et son frère, qui depuis soixante ans était l'intendant suprême de la maison du baronnet ; enfin l'agonisante expira dans un délire horrible, repoussant les consolations religieuses, et en proie à des convulsions morales, pires que celles dont la source était en ses douleurs physiques.

Cette manière de mourir, l'épouvantable angoisse des derniers instants de lady Rideville transpirèrent, malgré les soins pris pour les dissimuler ; le baronnet lui-même tomba dans une mélancolie sombre, farouche, dont les prêtres catholiques ne purent le relever. Un secret affreux pesait sur son ame, ses enfants le devinaient, car ils étaient revenus à lui à la nouvelle de sa

catastrophe, qui le privait de son indigne femme ; mais, dis-je, ils ne pouvaient forcer un mystère que leur père semblait seul connaître, et qu'il paraissait ne pas vouloir révéler.

Un an s'écoula ; le fils aîné du baronnet avait soixante-deux ans, le second quarante et un, tous étaient mariés et avaient une belle famille, ils étaient à demeure chez leur père, et du consentement de celui-ci, ils cherchaient à le guérir de ses humeurs noires, et cela sans succès. L'an, dis-je, s'écoula ; le baronnet, chaque jour, devenait plus sombre, il s'enfermait dans un cabinet voisin de sa chambre, et il y passait de longues heures.

Le soir de l'anniversaire de la mort de la dernière lady Rideville, le baronnet monta pour se mettre au lit, suivi de son valet de chambre et d'un second domestique. Pendant qu'il se déshabillait, on l'entendit à diverses reprises parler comme s'il eût répondu à quelqu'un : ceci parut à ses gens un début d'affaiblissement du cerveau, et ils n'en surveillèrent que mieux leur maître. Celui-ci, à deux reprises, demanda un livre qui devait se trouver dans le cabinet dont j'ai parlé ; on ne put l'y apercevoir ; lui-même y passa, ne

fut pas plus heureux, et, en rentrant dans sa chambre, dit tout haut que, le lendemain, dès le jour venu, il ferait une recherche qui serait plus fructueuse; puis il entra dans son lit.

Ses fils, selon ce que le jour suivant ils racontèrent, eurent chacun une vision singulière; il leur sembla que leur mère leur apparaissait, et que, prenant par la main celui-là, qui était sorti de son sein, elle le conduisait dans la chambre du père commun, dont la dernière femme gardait l'entrée. Les deux fantômes, renforcés par la troisième épouse, qui se présenta dans ce moment, parvinrent jusqu'à la porte du cabinet intérieur, la désignèrent à leur fils, et puis disparurent, ou plutôt l'horreur et la singularité de la vision retirèrent-elles violemment d'un sommeil pénible les sires de Rideville.

Il était sept heures du matin, lorsqu'un bruit inusité retentit dans le château; on accourt chez les deux frères, et on leur annonce que leur père vient de mourir. Son valet de chambre entrant à l'heure accoutumée, ne l'ayant pas vu dans son lit, s'était rendu au cabinet; là il avait aperçu une échelle volante dressée contre des rayons

garnis de livres, et son maître renversé mort au bas sur le parquet ruisselant de sang.

On doit croire qu'une nouvelle aussi imprévue atteignit péniblement au cœur les fils du baronnet, surtout lorsqu'ils se rappelèrent le songe commun qu'ils avaient fait, et dont ils se communiquèrent les particularités si remarquables par leur similitude; ils se hâtèrent d'accourir au lieu de la catastrophe, espérant que leur père vivait encore; vain espoir, le trépas avait saisi sa victime.

Les funérailles faites, le nouveau baronnet et son frère quittèrent d'un commun accord un château qui leur devenait odieux, momentanément du moins. On profita de leur absence pour essayer d'enlever les plaques de sang qui noircissaient le parquet; elles se trouvèrent tellement inhérentes au bois qui s'en était humecté, qu'il fallut retirer les feuilles ainsi souillées.

Quand le parquet eut été enlevé, on découvrit avec surprise une trappe scellée avec soin, on la souleva, et elle fit voir au dessous un escalier construit dans l'épaisseur du mur. L'un des gendres du défunt était demeuré au château,

selon le désir de ses beaux-frères, afin de surveiller les réparations qui devaient s'étendre à tout le manoir. Sir Hungelwolt, instruit de ce fait particulier, y accourut avec un autre parent de son beau-frère, un juge de paix de leurs amis et l'intendant du baronnet.

On alluma des torches, on descendit l'escalier qui du premier étage s'enfonçait au dessous des fondements; là il finissait à une salle ronde percée de quatre caveaux souterrains; on aperçut dans chacun un coffre de bois de chêne recouvert de plomb, et un cinquième pareil fut rencontré dans la rotonde; on les ouvrit, quatre contenaient des corps de femmes encore revêtues de leurs vêtements, le cinquième renfermait un cadavre d'homme.

Au premier aspect de ces charniers de nouvelle forme, sir Hungelwolt se reprocha vivement l'éclat qu'il avait fait, car tout de suite il devina combien la chose deviendrait désagréable pour sa famille; mais il n'était plus temps de reculer, le juge de paix demanda l'intervention du schérif du comté; il fit appeler des constables, une

enquête juridique fut faite, et voici ce que la tombe après tant d'années révéla aux vivants :

Le premier squelette, bien qu'entièrement dépouillé de ses chairs, fut reconnu, tant à ses robes qu'à ses bagues et à son collier qu'il portait, pour être celui de la première femme du baronnet, celle qui, selon l'opinion publique, aurait été noyée dans la mer; on sut, en arrêtant le frère et la sœur de la quatrième épouse, qui avaient tout appris de celle-ci, que, pendant la partie de pêche, lady Rideville avait été enlevée par des contrebandiers, retenue d'abord dans une caverne, et puis enfermée dans ce souterrain; y était-elle morte de douleur ou de mal physique? l'avait-on immolée? aucune clarté ne put être donnée là dessus, tant pour elle que pour les autres victimes d'une scélératesse profonde.

La seconde enlevée nuitamment, de son lit, avait été transportée au lieu où étaient ses restes. Le fils du jardinier, attiré la même nuit en secret dans la chambre du baronnet, était descendu avec lui dans le souterrain. Ici on ne pouvait douter qu'un double meurtre n'eût facilité l'indigne calomnie d'un rapt adultère, et sans doute quelque

scène adroite avait fourni l'extrait mortuaire dont j'ai parlé, que le baronnet disait avoir reçu d'Italie, et qu'on ne trouva pas à son décès dans ses papiers. Le fils de la seconde femme se transporta vainement à Padoue; il ne put rien découvrir qui déchargeât la mémoire de son père.

Enfin, la troisième, partie volontairement avec sa femme de chambre, avait été arrêtée en route, bâillonnée, et la malheureuse qui l'avait trahie, revenue volontairement au château à la suite de sa maîtresse infortunée, y avait sans doute péri avec elle, afin que, dans aucun temps, elle ne pût révéler le secret qui lui avait été confié.

Une découverte aussi épouvantable qui avait eu lieu en 1814, et dont les journaux retentirent, bien qu'on cachât le vrai nom du baronnet qu'on ne sait pas, amena des suites importantes. Les complices de non-révélation furent déportés; sire Rideville, ne voulant plus habiter un lieu qui lui devenait si abominable, le fit démolir de fond en comble, et pendant qu'on lui construisait un second château, il passa sur le continent avec toute sa famille.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Mot de Barras en abdiquant.—De quelle façon Bonaparte, nommé troisième consul, s'empare de la première place.— Commission qu'il me donne envers Sieyes.— Pont d'or fait à celui-ci.— Ma conférence avec Sieyes.— Le partage du lion.— Projets de Bonaparte.— Réforme des mœurs.— La marquise de S. et son beau nègre.— Madame Tallien chassée des Tuileries.— Portrait de Bourrienne.— Comment on a fait ses mémoires.— Proposition qu'il osa me faire.— Qui, dès le 18 brumaire, vint à Bonaparte.— Le premier consul donnant des leçons de convenances théâtrales à Talma.— Comment, selon Napoléon, il faut jouer *Néron* et *Nicomède*.— Les grands conquérants selon Bonaparte.— Annibal, selon lui, est le premier des grands capitaines, malgré ses revers qu'il explique.— Fouché entre en scène; ce que je pense de lui.

CHAPITRE II.

L'une des mille et une erreurs de Monsieur de Talleyrand.— Je suis nommé ministre des affaires étrangères.— Ce que Napoléon me fait écrire à tous les cabinets européens.— Formes peu diplomatiques de mes prédécesseurs.— A qui j'écris.— Qui ne me répond pas, et qui me répond.— Le faussaire du roi.— Le président Rose.— Avènement chronologique au trône de toutes les familles souveraines de l'Europe.— Ce que dit Napoléon à ce sujet.— *Ma faute, ma faute, ma très grande faute; MEA CULPA* politique.— Proposition secrète faite par l'Angleterre au premier consul.— Qui chasse l'envoyé.— Proposition secrète d'un agent autrichien, réponse de Napoléon.— Les sottes et folles intrigues des royalistes ont en partie tué le duc d'Enghien.— L'abbé de Montgaillard, digne pendant du comte son frère.— Cambacérés

compromis par les royalistes. — Sa frayeur. — Comment Napoléon le rassure. — Il le fait second consul. — Portrait de Le Brun, troisième consul. — *Les bas blancs et les trois paires de souliers*, anecdote. — La nouvelle constitution. — Le nouveau ministère. — Abrial. — Gaudin. — Opinion de Bonaparte sur ces deux personnages. — Forfait. — Ministres des affaires étrangères des cours d'Europe. — Ce que pensait Napoléon du cardinal Consalvi. — Comte de Collorædo. — Comte de Bernersdorff. — Comte de Montgelas. — Comte de Wintzengerode. — Plaisanterie à son sujet. — Duc de Bassano. — Comte La Place. — Lucien Bonaparte.

CHAPITRE III.

Mission que je remplis vers l'*auguste compagne* de Napoléon. — Avec qui je la trouve, et quels étaient ses conseillers intimes. — *M. Papin*. — Histoire d'un chat célèbre. — Cause de ma haine envers *M. Papin*. — Le premier consul mon vengeur. — Portrait de madame de . . . — Fragments des mémoires de la mère aux chats. — Le singe et les capucins. — Le matou monstre et sensible. — Histoire d'un pauvre abandonné. — Les chats antipathiques des jacobins. — Scène entre madame Bonaparte et moi ambassadeur. — Madame Tallien. — La prédiction de la vieille négresse. — Sévère punition dont le premier consul frappe madame P. . . — Les dames de vie suspecte disparaissent des Tuileries. — Pourquoi Bonaparte veut habiter les Tuileries. — Profondeur du monosyllabe *chut!!!* — Barras sur le point d'être fusillé.

CHAPITRE IV.

Napoléon m'envoie chercher. — Sa colère contre l'abbé de Montesquiou. — Je lui fais la généalogie de ce bon prêtre. — Epigramme d'autrefois. — Lettre de Louis XVIII à Bonaparte. — Qui oublie de répondre. — Cause de la fortune du comte de Montesquiou-Fezensac. — Deuxième lettre de Louis XVIII au même. — Comment elle lui fut remise. — Cambacérés, Treilhard, Fabre de l'Aude et moi appelés en conseil. — Réponse du premier consul à Louis XVIII. — Premières relations avec Rome. — Lettre inédite de Bonaparte à Pie VII. — Éloquence de Bonaparte. — Duroc à Berlin. — Lucien en Prusse. — Le souper d'auberge. — Appari-

tion première du comte de Saint-Germain. — Rendez-vous à minuit dans une église. — M. de Saint-Germain est mort. — Lucien ne va pas au rendez-vous. — Apparition nocturne d'un mort ressuscité. — Discretion mystérieuse de Lucien. — Portrait du cardinal Caprara. — Mon bref de sécularisation. — Intrigues des jésuites. — Tour que leur amitié me joue. — *Bon chat bon rat*, proverbe que je mets en action. — La baronne de Stael nuisible à ses amis. — La comtesse de Genlis redoutable à ses ennemis. — Elle devient le démon de l'Arsenal. — M. Ameilhon en est le saint Antoine.

CHAPITRE V.

Conspiration de George Cadoudal et de Pichegru. — Déloyauté du cabinet de Londres envers le premier consul. — Portrait de Cadoudal. — Pichegru. — Marquis de Rivière. — Les frères Polignac. — Le duc Armand. — Le comte Jules. — Autres conjurés. — Pichegru est envoyé en France. — Coster Saint-Victor. — Maladie. — Amour d'une muette. — Pichegru en rapport avec Moreau. — Leur première conversation. — Détails de la conspiration. — Fouché veut que Bonaparte s'entache du sang des Bourbons. — Mémoire qu'il adresse au premier consul pour lui rendre nécessaire la mort du duc d'Enghien.

CHAPITRE VI.

Suite de la conspiration. — Aventures de Picot et de Bourgeois. — Querelle. — Ses aventures, il est arrêté. — Il craint la mort. — Ses aveux. — Suite de l'histoire de la muette. — Nouveaux détails sur la conspiration. — Arrestation de Moreau. — Circonstances de l'arrestation de Pichegru. — Et de la prise de George Cadoudal. — Arrestation des autres conjurés. — Madame de Polastron. Son ambition. — Elle a brassé la conspiration de George. — Je me justifie de ma coopération prétendue au meurtre du duc d'Enghien. — Conseil secret tenu sur le fait du duc d'Enghien, entre Napoléon, les deux autres consuls, le grand-juge Fouché et moi. — Détails à ce sujet, et tous importants.

CHAPITRE VII.

Réponse de Bonaparte à Cambacérés qui lui offrait sa démission.

— Ma démarche pour sauver le prince. — Portrait de madame la comtesse Olympe Du... — Notre conversation curieuse et importante. — Je quitte madame Du..., persuadée qu'elle a surpris mon secret. — Derniers détails sur ce meurtre célèbre. — Tentative désespérée que j'essaie auprès du premier consul. — J'apprends au duc d'Alberg ce qui se passe. — Son désespoir. — Ce qu'il essaie. — *Monsieur le prince*, nom de guerre d'un agent secret. — Liste des juges du duc d'Enghien. — Lettre officielle que j'écris au baron d'Edelsheim. — Sensation que cette mort produit en Europe. — Note diplomatique de la Russie. — Réponse toute de la main de Napoléon. — Rupture avec la Russie. — Générosité sans péril du comte Jules de Polignac. — Ridicuité de certain dévouement. — Mort de Pichegru. — Je ne dis pas ce que je pense. — Mort de George Cadoudal et de ses compagnons. — Qui sauverait plusieurs condamnés.

CHAPITRE VIII.

La muette parricide, ou dénouement des amours de Coster Saint-Victor et d'Eulalie Daubert. — Les premiers maréchaux de l'Empire, avec des détails généalogiques et historiques. — Alexandre Berthier, *prince de Valangin et de Neufchâtel, etc.* — Joachim Murat, *grand-duc de Berg et de Clèves, grand-amiral de l'empire, roi de Naples, etc.* — Jeannot Moncey, *duc de Congliano.* — Comte Jourdan. — Masséna, *duc de Rivoli, prince d'Essling.* — Augereau, *duc de Castiglione.* — Bernadotte (Charles), *prince souverain de Ponte-Corvo, roi de Suède, etc.* — Soult, *duc de Dalmatie.* — Brune. — Lannes, *duc de Montebello*, surnommé *l'Achille français.* — Mortier, *duc de Trévise.* — Ney, *duc d'Elchingen, prince de la Moskowa.* — Davoust, *duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl.* — Bessières, *duc d'Istrie.* — Kellermann, *duc de Valmy.* — Lefebvre, *duc de Dantzick.* — Le comte et marquis Pérignon, *sénateur, pair de France.* — Le comte Serurier, *sénateur, pair de France.* — Marmont, *duc de Raguse.* — Junot, *duc d'Abrantès.* — Propos de Napoléon sur ces deux capitaines. — Ou linot, *duc de Reggio.* — Duroc, *duc de Frioul.* — Suchet, *duc d'Albuféra.* — Victor, *duc de Bellune.* — Duc de G... — *Le parent magnifique et la belle Grecque*, anecdote galante du temps de l'Empire.

CHAPITRE IX.

Causes qui me rendirent suspect à Napoléon. — Comment il m'enlève les affaires étrangères. — Pourquoi il mit à Valençay les princes d'Espagne. — Lettre qu'il m'écrivit à ce sujet. — Portrait du prince des Asturies, Ferdinand VII. — Portrait de don Carlos. — Portrait de l'infant don Antonio. — Anecdotes les concernant. — Le roi Charles IV. — La reine sa femme. — Le prince de la Paix. — Fouché me fait perdre ma grande chambellanerie. — Mauvaise plaisanterie dans la formule de ma démission. — Causes de la guerre que je déclare à mon tour à Bonaparte. — Ernest, le prince. — Je me rapproche des Bourbons. — Je prévois dès la campagne de Wagram la chute de l'Empire. — Mes avis parviennent à rendre la guerre des coalisés, en 1813, nationale aux divers peuples de l'Europe. — Guerre de Russie. — Malheurs de Napoléon. — Ma dernière entrevue avec lui en janvier 1814. — Détails curieux touchant cette conversation. — Les spectres des six premiers rois bourbons. — Le drapeau des Tuileries, présage. — Ce même drapeau en deuil le 1^{er} janvier 1814. — Vision singulière du roi de Rome à la même époque.

CHAPITRE X.

Agonie de l'empire. — Ma conversation avec le roi d'Espagne (Joseph Bonaparte). — Le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angely vient augmenter l'embarras de Sa Majesté. — Tous tendent à quitter Paris. — Une jolie Basquaise vient m'annoncer l'entrée de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême à Bordeaux. — Politique paternelle en Autriche. — Je détermine le comte Fabre de l'Aude à ne pas quitter Paris. — Le duc de Rovigo chez moi, lui non moins effrayé que les autres. — Je vais chez la comtesse Olympe D... — Je me sers d'elle pour faire peur au ministre de la police. — Lettre qui me sert à jouer celui-ci. — Mon collègue avec le duc de Rovigo. — Il avale la pilule. — Je tente le dernier coup. — Conseil d'ami que je donne au roi Joseph. — Assemblée du 27 mars. — Elle peut éloigner la catastrophe. — Que je détermine par mon apparition nocturne aux Tuileries — Effroi de Marie-Louise, du roi d'Espagne, des conseillers impériaux. — Le transfert à Blois du siège de la régence est résolu. — Cour-

rier autrichien. — L'encre du cabinet de Vienne où Marie-Louise se laisse prendre. — J'appelle des sénateurs. — Ce que je convins avec eux. — Détails curieux et circonstanciés de ces dernières journées de l'empire. — Les sénateurs pactisent avec les royalistes.

CHAPITRE XI.

Opinion d'un *civil* savant militaire. — Faute du roi Joseph. — La police en fuite. — Le duc de Trévise. — Le duc de Raguse. — Ce qu'il pensait et ce qu'il dit. — Le 29 mars. — J'écris à l'empereur Alexandre pour qu'il vienne loger chez moi. — Sa réponse autographe. — Le duc de Caulincourt. — Notre conversation. — L'abbé de Pradt. — Épigramme contre lui. — Préparation du mouvement royaliste. — Noms de ceux qui les premiers suivirent le drapeau blanc. — Entrée des alliés. — Détails à ce sujet. — Ma première conférence avec le czar. — J'obtiens qu'il consentira au rétablissement des Bourbons. — Madame Olympe du... — Madame de Semalé.

CHAPITRE XII.

Madame du... chez le czar, — Colloque entre Caulincourt et moi. — L'abbé de Pradt, grand-chancelier de la Légion-d'Honneur. — Nomination du gouvernement provisoire. — Abbé de Montesquiou. — Sa manie. — Duc de Dalberg. — Comte de Beurnonville. — Marquis de Jaucourt. — Baron de Vitrolles. — M. de Chateaubriand. — Les souverains alliés à l'Opéra. — *Où sont les bonapartistes.* — Histoire d'un Louis XVII. — Déchéance de Napoléon. — Ses alliés me rendent justice. — Nouveau ministère français.

CHAPITRE XIII.

Les souverains se prononcent contre Napoléon. — Harangue du czar au Sénat. — Maladresse du Sénat. — Les maréchaux abandonnent Napoléon. — Défection de Cambacérés et de Rovigo. — Position pénible du duc de Raguse. — Napoléon vaincu épouvante les alliés. — Traité de Fontainebleau. — Abdication de Napoléon. — Détails politiques. — Fautes commises par les royalistes. — Monsieur entre à Paris. — Ceux qui firent foule autour

de ce prince. — Ma première conversation avec lui. — Nous nous brouillons. — Désagrément que le czar lui fait éprouver. — Le gouvernement provisoire se démet. — Millions donnés à MOUSSIEUR et dévorés par ses amis.

CHAPITRE XIV.

Dilapidation. — On me propose de rentrer au séminaire. — Fautes commises. — Comtesse Potoska. — Ce que je lui dis. — *Les comières languedociennes*. — Anecdote historique. — L'abbé d'Erse. — Le dîner de Louis XVIII. — Récompense des grands services. — Louis XVIII, portrait de ce grand monarque. — Certificat de véracité. — Mon désappointement. — Ma juste colère. — L'empereur Alexandre vient à mon secours. — Il me venge. — Rouerie royale. — Je prends ma revanche. — Baiser de Judas. — Détails.

CHAPITRE XV.

Je suis bien traité par la famille royale. — Le comte de Blacas. — Voulait faire et fit fortune. — Comment il éloignait les autres du roi. — Comment je parviens à éluder sa surveillance. — M. Dambray. — Comte Dupont-Chaumont. — M. Dandré. — Ses âneries. — Première mystification. — Seconde mystification. — Tout le monde gouvernait en 1814. — Traité de Paris. — Fautes de la nouvelle cour. — Conduite maladroite envers les gens de lettres et les journalistes. — MM. Étienne et de Jouy. — *Le Nain jaune*. — *Le retour d'un bon père*, caricature. — Dîner d'amis. — *Le Journal de l'Empire*. — Les chaises à porteur. — Propos du roi. — Carnot et son mémoire. — Mathieu de Montmorency. — Trois anecdotes qui le concernent. — Monseigneur le duc d'Orléans. — Sa première rentrée en France. — Comment il est reçu avec bonté par la famille royale. — La sainte alliance fidèle à Marat en 1814. — L'abbé de Pradt. — Calmbourg de Carle Vernet. — *J'abhorre les bavards*, dicton d'un bavard sempiternel. — Le cardinal Maury. — Révélations à ce sujet. — Un de ses propos en 1790. — Épigramme de la duchesse de Chevreuse. — Monseigneur fuit les amis pauvres.

CHAPITRE XVI.

État de la France à la restauration. — Que Louis XVIII d'abord

ne voulait pas de gouvernement constitutionnel. — Les souverains l'obligèrent à donner une charte. — De quelle manière il joua les alliés. — Comment il finit par s'attacher à son œuvre. — Ce qu'il m'en dit et ce qu'il en dit à son frère. — Opinion du duc de Richelieu de M. de Villèle. — Celle de Charles X. — La nation d'autrefois. — La nation d'aujourd'hui. — Ma conversation politique avec MONSIEUR. — Elle est sans résultat. — *Les cinq cadavres*, anecdote anglaise de 1814.

FIN DE LA TABLE.

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN.

**Impimerie de M^{me} HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, 7.**

EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE

TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MINISTRE, AMBASSADEUR, PRINCE SOUVERAIN DE BENEVENT, VICE-GRAND-ÉLECTEUR ET GRAND-CHAMBELLAN DE L'EMPIRE, SÉNATEUR, PRINCE, PAIR, GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, GRAND-AIGLE DE LA LÉGIION-D'HONNEUR, CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT, DE LA TOISON D'OR, ETC., ETC.,

recueillis et mis en ordre

Par madame la comtesse O... du C...,

Auteur des *Mémoires d'une Femme de qualité.*

..... Tempori aptari decet.

(SÈNEQUE, *Médée*, acte II, sc. 2.)

Il faut savoir se conformer aux circonstances.

IV

PARIS.

PUBLIÉ PAR CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-CŒUR, 10.

—
MDCCCXXXVIII.

EXTRAITS DES
MÉMOIRES
DU PRINCE
DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.

CHAPITRE PREMIER.

Cause de ma mission au congrès de Vienne. — Spoliations antilégitimes de ce congrès. — La France jouée. — Sa confiance dans les alliés l'a perdue. — Prétentions ridicules de certains de ceux-ci. — Patriotisme de l'abbé de Montesquiou-Fezensac, du baron de V... et du comte de Blacas. — Propos antinational de ce dernier. — Ma réponse les épouvante. — Colère de Louis XVIII. — Henri IV et le duc de Montpensier, anecdote du temps de la ligue, mise en action par S. M. — Cause du discrédit du baron de V... — Ce que je dois faire au congrès. — Les princes de Monaco. — Fausse politique de la France. — Le prince Eugène honoré au congrès. — L'ex-roi de Westphalie. — Quels hauts personnages se trouvèrent réunis à Vienne en 1814 et 1815. — Noms des principaux. — Actes du congrès. — Mon entrevue avec le prince Eugène. — Je repousse tout retour à Napoléon. — Effroi que jette dans le congrès la nouvelle du débarquement de Napoléon. — Sans moi le congrès était dissous. — A moi seul les Bourbons doivent la déclaration du 13 mars, et la couronne une seconde fois. — Intrigues à Gand autour du roi. — M. de Chateaubriand. — Fouché. — Causes de ma retraite. — Ma disgrâce. — Comment je parai au libelle du duc de Rovigo. — Je ne crois pas Louvel un meurtrier isolé. — Portrait de M. Joseph de Villele. — Ses fautes. — Ses talents.

Lorsque la maison de Bourbon ne put plus
éluder la reconnaissance du service que je lui

avais rendu, en remettant la couronne sur la tête de son chef, elle se détermina à m'éloigner le plus promptement et le plus loin possible. En conséquence, on ne parla plus au château des Tuileries que d'une chose, de la nécessité de me confier les intérêts de la France au congrès de Vienne, qui allait s'ouvrir, congrès où, foulant aux pieds les droits les plus saints, les existences les plus sacrées, on n'insisterait sur le respect dû à certaines légitimités qu'afin de pouvoir violer le plus effrontément les autres. Ainsi on dépouilla le Danemarck au profit de la Suède, la Saxe au profit de la Prusse ; on arracha au Brabant, à Venise, à Gênes, aux fiefs impériaux d'Italie, à la noblesse immédiate d'Allemagne, aux électeurs ecclésiastiques, à l'ordre de Malte, au pape (en le privant d'Avignon), leur liberté ou leur pouvoir, pour les traîner à la suite de puissances qui n'avaient aucun droit à contenter leur ambition. La spoliation de la Pologne fut consommée, et la France, tout à coup dégradée, tomba, pour comble d'affront, au dessous de la Prusse..., de la Prusse que dans dix jours elle avait anéantie, lorsque chacune de ces puissances luttait

force à force et sans aucun secours étranger.

La France était punie de sa confiance. Elle avait eu foi en la parole des princes alliés ; ils lui avaient juré qu'elle serait grande et étendue, qu'elle conserverait une forte portion de ses conquêtes si elle consentait à se séparer de Napoléon ; elle, crédule, avait accepté le pacte, et lorsqu'elle eut été envahie sans qu'elle eût fait résistance, on la mit au pillage effrontément. Croirait-on qu'en 1814, et dans le premier moment, l'Autriche demanda la Franche-Comté avec la Lorraine, et la Prusse, au nom de l'empire disparu, réclamait l'Alsace comme barrière de garantie ; Ferdinand VII prétendit à la restitution du Roussillon et du Val d'Andorre, et le roi de Sardaigne osa manifester l'envie d'une portion de la Provence et du Dauphiné.

De telles extravagances trouvaient néanmoins des appuis et des échos ; l'abbé de Montesquiou un jour me dit, avec le baron de V...., qu'il faudrait peut-être délibérer sur ces exigences et les examiner sérieusement ; « car, » ajoutèrent-ils, « nous sommes à une époque de justice où l'on

ne doit pas conserver le bien d'autrui. » Le comte de Blacas alla plus loin; car, dans un rapport mis sous les yeux de Louis XVIII, il osa dire : « que l'équité de ces réclamations devait l'emporter sur la fausse honte qui pousserait à retenir le bien d'autrui. »

J'avoue qu'à ce dernier coup de pied de l'âne, corroboré, du reste, des sollicitations du comte Jules de Polignac, je me mis en colère, et, sans marchander mes paroles, je répliquai à ces messieurs que, pour faire participer à la bonne œuvre de restitution la France entière, il serait convenable d'instruire de ce cas tous nos concitoyens; à cette menace de publicité, on se récria, on me conjura de me taire, et on tourna vers une autre turpitude.

Cependant je dois ajouter aussi que Louis XVIII, auquel on porta tout chaud la *proposition loyale* et ma résistance, entra dans une sainte colère qui me rappela quelque peu celle de Henri IV lorsque le duc de Montpensier, qui n'y voyait pas plus loin que son nez, osa lui faire la plus folle ouverture.

Henri IV venait à peine d'entrer à Paris; il se

trouvait, au milieu des embarras de la conquête, fort tourmenté des moyens d'avoir des hommes et de l'argent. Quand il se livrait à ces soins, le prince de Montpensier, depuis beau-père du duc d'Orléans, abordant l'habile et grand monarque, lui dit qu'il lui conseillait, pour se mettre au dessus de cette gêne qui augmenterait chaque jour, de céder aux principaux seigneurs de sa cour les diverses provinces du royaume à titre de fiefs héréditaires, à la charge par ces grands vassaux de fournir chacun un contingent d'hommes et de solde, de manière à ce que le roi eût une armée nombreuse et bien payée sans qu'il en coûtât rien au trésor de la couronne.

« Mon cousin, » repartit le roi avec colère, « si je ne savais qu'en me tenant ce langage vous ne faites que céder à des suggestions étrangères, je vous frapperais d'un rude châtement. Est-ce vous, prince du sang, vous, à qui la couronne peut échoir en partage, qui osez me proposer de la rompre, et d'en distribuer les morceaux à des présomptueux qui s'en serviraient pour perdre la famille royale? Quoi! j'irais reconstituer la féodalité que mes prédécesseurs ont eu tant de peine

à détruire? Ventresaintgris, je suis tant en appétit de ma bonne France que, bien qu'elle soit assez rondelette, à peine si elle est suffisante à ma faim de roi. Reconnaissez votre tort, et reportez, à ceux qui vous ont mis en avant, que l'on m'arrachera plutôt la vie que de me faire consentir à perdre le plus mince hameau de mon royaume. »

Louis XVIII, dans sa mauvaise humeur, me rapporta cette anecdote. Le discours de Henri IV me sembla un peu différent de celui que Sully a conservé dans ses *Économies royales*. Je pris la liberté d'en faire la remarque; S. M. me repartit que sa leçon était traditionnelle dans la famille de Henri IV, et qu'elle la croyait plus exacte que celle de Sully.

Dès ce moment, M. de V... perdit dans l'opinion du roi tout le crédit qu'il pouvait y avoir gagné en raison de ses intrigues depuis plusieurs années. « C'est, » me dit le roi, « un fou, un sot, et un enragé. » Puis il lava fortement la tête à son favori, qui se sauva, lui, avec l'aide d'une scène de sensibilité larmoyante.

Cependant je devenais chaque jour insupportable.

table à celui-ci ; je ne pus lutter contre son influence, et je partis pour Vienne avec la charge, ai-je dit, de représenter la France, de défendre ses intérêts, et de prendre en main, conjointement, ceux des rois d'Espagne, de Naples, de Saxe, de Bavière et même de Wurtemberg. Je devais aussi soutenir avec chaleur les droits de l'infant duc de Parme, violemment, injustement expulsé de ses États héréditaires que les coalisés venaient tout nouvellement, par une facilité piquante, de céder à la femme de Napoléon ; enfin je devais exiger la restitution de la principauté de Monaco au duc de Valentinois (1). Par contraste, je m'opposerais autant que possible à toute cession de domaines territoriaux faite à un des membres de la famille Bonaparte ou à celle des Beauharnais ; j'insisterais sur la dégradation de

(1) En 920, les Grimaldi possédaient la principauté de Monaco ; ses descendants, après plusieurs orages, reçurent l'investiture par Henri VI, le 2 juillet 1191. Ayant été chassés de nouveau, les Grimaldi furent rétablis le 24 décembre 1317. Louis XIII, le 14 septembre 1641, prit sous sa protection Monaco et ses princes, et promit à ceux-ci des terres en France érigées en duchés, pairies, marquisats et comtés. Erection, en leur faveur, du duché de Valentinois en mai 1642, enregistré la même année. Le

Murat, que nous ne reconnaissons pas roi de Naples, et sur ce que la Suède fût rendue aux enfants de Gustave IV, si la réhabilitation de ce dernier prince devenait impossible.

Tout cela, presque, était autant de fautes contre la politique. Les Bonaparte, par le fait, le prince Eugène surtout, auraient été, certes, les alliés les plus sincèrement attachés à la France; auraient-ils pu entrer en guerre contre elle? non, sans doute; et tout ce qu'on leur eût fait accorder aurait été autant d'enlevé à nos ennemis véritables.

Le prince Eugène intéressait tous ceux qui ne devaient pas vivre de ses dépouilles; tout me porte à croire qu'il aurait obtenu quelque principauté si Bonaparte ne fût venu changer si soudainement la face des affaires. Il était le seul de ces grandeurs tombées à qui on permit de paraître à Vienne. Je crois bien que l'ex-roi de West-

20 février 1731, extinction des Grimaldi; une femme porte la souveraineté de Monaco et le duché de Valentinois dans la maison de Goyon-Matignon, qui les possède aujourd'hui; en 1815, la protection passa de la France au roi de Piémont; ce ne fut pas l'un des articles les moins honteux du traité du 20 novembre.

phalie, Jérôme Bonaparte, y vint un moment à la suite de son beau-père, le roi de Wurtemberg; mais, prévenu à propos de la tentative prochaine de son grand frère, il se hâta de quitter le congrès, l'Autriche et l'Allemagne; du moins parut-il à Paris en même temps que Napoléon.

Jamais, je pense, on n'a vu, aux époques modernes, une réunion telle que celle qui illustra le fameux congrès de Vienne. On y vit deux empereurs, celui de Russie et celui d'Allemagne; quatre rois, ceux de Bavière, de Danemarck, de Prusse et de Wurtemberg; les princes souverains d'Anhalt-Dessau, d'Aremberg, de Bade, de Brunswick-Oëls, de Furstemberg, de Hesse-Cassel avec sa belle-fille, de Hesse-Darmstadt, de Hesse-Philipstadt, de Hesse-Hambourg, de Hesse-Rothenbourg, de Hohenzollern-Elchingen, de Hohenzollern-Sinmaringen, de Holstein-Beck, d'Isenbourg (S. A. S. la princesse), de Loos-Cosvaren, de Lowenstein, de Mecklembourg-Stré- litz, de Nassau-Weilbourg, de Neuwied; S. A. I. la duchesse d'Oldenbourg, le prince d'Aremberg; sept princes et deux princesses de Reuss, les princes de Salm-Kirbourg, de Saxe et la prin-

cesse sa femme; quatre autres princes de Saxe, le prince de Schauenbourg, S. A. R. le prince Léopold, de Sicile, le prince de Salm, de Stolberg, de Tœplitz; le cardinal Consalvi; toutes les familles impériales et royales de Russie, d'Autriche, de Prusse, etc.; le prince Eugène, que je place le dernier, non par rang, mais afin que son souvenir soit conservé. Qu'on joigne presque tous les ministres des puissances européennes, les légations et les cabinets de Rome, de France, d'Espagne, de Naples, de Toscane, de Parme, de Sardaigne, de Gênes, de Bavière, de Wurtemberg, de Hollande, de Saxe, d'Angleterre, de Prusse, de Danemarck, de Suède, etc., on aura un aperçu de l'importance de cette réunion, grossie encore des plus nobles maisons d'Europe venues pour prendre part aux fêtes qui coûtèrent un million par jour au trésor autrichien.

On sait quelles matières on y agita; comment, malgré le droit des gens, l'Europe fut dépecée et la France spoliée. Chaque jour, je recevais des négociateurs secrets dont la mission avait pour but de me ramener à la cause de Bonaparte; je m'en émerveillais, me demandant ce que l'on

pouvait espérer. En quêtant çà et là des lumières qui ne m'éclairaient pas, un jour le prince Eugène me fit dire, par le comte A....., qu'il aurait à me parler. Je ne crus pas devoir me refuser à un désir semblable, et un rendez-vous fut donné dans une des nombreuses auberges du Prater, où nous devions venir chacun incognito.

Nous arrivâmes là vers la chute de la nuit, et à la suite des premiers compliments, S. A. I. me demanda, *ex abrupto* pour ainsi dire, si, dans le cas où la France entière rappellerait Napoléon et lui rendrait la couronne, je m'opposerais à ce mouvement national, et si je tenterais de tourner le congrès contre cette nouvelle révolution.

« Prince, » répondis-je, « on vous trompe; je vois bien les fautes de la Restauration, je devine le point faible de la cuirasse, mais je comprends la force et l'immensité de ses ressources. Tombât-elle dans une lutte inattendue, l'Europe, ou pour mieux dire les souverains qui se la partagent maintenant, la releveraient avec persistance. C'est tout simple; il leur faut les Bourbons en France pour consommer et conserver leurs spoliations, celles-ci disparaîtraient au seul nom de

Bonaparte; aussi lui fera-t-on une guerre sans fin.

— Je pense comme vous, » repartit Eugène, « mais nous n'avons pas ce point à traiter; c'est de vous qu'il s'agit, de vous que mon père rappelle, auquel il pardonnera les actes, qu'il comblera de biens et dont il suivra les conseils.

— Prince, » dis-je, « La Fontaine, dans son cours admirable de morale, a écrit, par avance, ma réponse : veuillez, je vous prie, la lire dans la fable du *vieux Roi et du Perroquet*. Nous nous sommes réciproquement trop fait de mal pour que notre réconciliation puisse être sincère et durable. Jamais je ne me fierais à sa foi, quelle confiance pourrait-il garder en la mienne? La nécessité, la force des choses nous a rendus ennemis irréconciliables; je le combattrai tant que j'aurai de vie et de puissance, et renoncez à l'espoir de rompre le mur d'airain qui nous sépare. »

Quatre jours après ce colloque, la nouvelle nous arriva du débarquement de Napoléon. En vérité, si cet homme extraordinaire avait été en ce moment à vingt lieues de Vienne, je ne crois pas qu'on eût poussé plus loin la surprise et la ter-

reur. On a prétendu qu'en abordant en France il s'écria : *le congrès est dissous*; il est certain que, pendant vingt-quatre heures, il le fut en effet. On soupçonna le revenant de connivence avec son beau-père; la défiance naquit contre l'Autriche; le bruit même courut que plusieurs souverains seraient arrêtés.

Tout me porte à croire que, si faisant volte-face, je fusse devenu aussi zélé bonapartiste que je servais franchement la cause des Bourbons, j'aurais profité de la panique générale, effrayé la légation d'Angleterre, celle de Suède, et il eût été facile de déterminer le czar et le roi de Prusse à s'éloigner de Vienne à francs-étriers. Telle ne fut pas ma conduite : au lieu d'épouvanter, je rassurai; au lieu de dissoudre, j'approchai les opinions ébranlées; je fis comprendre le prix de la paix, les fautes de la désunion, avec quelle facilité Napoléon profiterait de nos querelles pour se consolider. Je m'adressai à l'intérêt si bien et avec tant de véhémence, que le congrès, loin de se dissiper en fumée, montra une vigueur sans pareille.

A moi seul est due la déclaration du 13 mars 1820, qui mit hors la loi des nations Napoléon

Bonaparte. Ce fut le mont Etna que je jetai sur cet autre Encelade, et dont je le couvris si bien qu'il ne put s'en débarrasser. Lui, dans sa vaine colère, s'avisa de me rendre la pareille et de confisquer mon bien, en attendant qu'il se donnât ma tête; je n'eus garde de la lui livrer, je la conservai pour le combattre avec succès.

Le roi, retiré à Gand, dut, pour satisfaire à la haine de la France autant qu'à l'indignation de l'Europe, se séparer de l'inepte et avide favori, cause première de sa dernière disgrâce. M. de Blacas combattit avec une violence qui ne prouvait pas en faveur de son désintéressement. M. de Chateaubriand se flatta de le remplacer, et pour que nous connussions le dernier degré de l'humiliation, Fouché prétendit avoir conquis ce poste de confiance; que dis-je, il s'y installa, et au second retour, dont je tais les fautes, les folies, les turpitudes, il fallut que Louis XVIII crût ne pouvoir remonter sur son trône qu'en s'appuyant sur la main sanglante d'un régicide; mon second ministère fut donc souillé de la présence de Fouché. Un instant je voulus refuser cet étrange attelage; mais l'amour du pays, qui règne en premier

dans mon cœur, me commanda cet autre sacrifice aux exigences de la patrie. Je restai, ce fut pour peu de temps : jamais on ne m'aurait fait signer le traité humiliant du 20 novembre 1815. Je me retirai et j'entraînai la dissolution du cabinet.

Dès ce jour, un voile couvrit les yeux de la famille royale; elle oublia que par deux fois, à moins d'un an de distance, elle me devait la couronne. Je lui devins importun, que dis-je, insupportable. Chaque semaine fut marquée par un dégoût, par un déboire nouveau. On me retira toute confiance; on me repoussa des affaires à plusieurs reprises, même on menaça ma liberté. Je ne sais ce qui me serait arrivé lors de la publication du libelle dans lequel le duc de Rovigo osait me charger du meurtre du duc d'Enghien, lorsque lui seul avait conduit la comédie assassine que l'on joua dans le château et dans les fossés de Vincennes; je ne sais, dis-je, ce qui me serait advenu si, lassé de souffrir sans me revanche, je n'eusse déclaré que j'étais prêt à publier des documents..... Je fis peur à tout le monde, au roi

comme à son frère, et l'intrigue, ourdie au fond pour me précipiter dans un abîme de maux, tourna tout à coup à mon avantage.

On sait comment le roi me convia de revenir aux Tuileries, où je ne devais plus trouver mauvaise compagnie; pourtant M. Decazes n'en avait pas encore été expulsé. J'y reparus, ce fut pour y être persiflé, car on ne me craignait plus. La chose alla ainsi jusqu'à la mort de S. A. R. monseigneur le duc de Berri, excellent, noble, bon et généreux prince, rempli de nobles sentiments; mal connu, toujours calomnié, il n'était même pas soutenu par ses proches.

Si, à cette époque, lorsque la voix universelle de la France exigea le renvoi du second favori, homme aussi peu habile que le premier, mais qui, ayant plus d'adresse, savait mieux jeter de la poudre aux yeux, si à cette époque, dis-je, on m'eût rappelé, je serais parvenu à prouver que Louvel n'était pas un assassin isolé; ce crime fut le résultat d'une combinaison terrible dont plus tard on espérait recueillir le fruit..... Ici je m'arrête; l'heure des révélations complètes n'a

pas sonné, et dans l'intérêt de mes proches, je la recule pour ce point à trente ans, après mon décès.

M. de Villèle occupa la place principale, il devint le dieu de son parti, cela ne m'étonne point; il y a dans ce parti tant de personnages médiocres que celui-là semble un génie qui peut s'élever au dessus du commun des martyrs. M. de Villèle, homme de province et peu connu, négociant dans sa jeunesse, menu propriétaire plus tard, avait dans le cœur une intégrité, une fermeté naturelles qui lui ont servi prodigieusement; élevé selon l'ancien usage, avec des mots latins, un peu de droit et une philosophie de collège, il était égaré par le dédain commun au vulgaire, pour tous les arts qui ouvrent, élèvent et fortifient l'ame. Etranger, indifférent à la peinture, à la sculpture, à l'architecture; n'ayant aucun goût pour la musique, il regardait avec pitié les esprits tournés à la littérature; aimer la poésie, la cultiver lui paraissait la preuve d'une incapacité certaine pour la politique, la magistrature et l'administration; en dehors du mouvement imprimé à l'opinion par les auteurs

célèbres du xviii^e siècle, il n'a jamais soupçonné l'influence du journalisme; plein de mépris pour ces folliculaires, ainsi qu'il les qualifiait, il les a contraints à une vengeance cruelle.

Ce personnage, ignorant aux choses qui, depuis soixante ou quatre-vingts ans, avaient tant d'importance, n'a pas mieux compris la tendance générale vers une oligarchie industrielle. A force d'opposer le commerce à la noblesse, à force de calomnier celle-ci à l'avantage de celui-là, on a détruit le préjugé qui formait l'énergie des gentilshommes, et on l'a transporté aux boutiquiers qui, aujourd'hui, en masse composent à eux seuls la nation; il n'y a dans celle-ci ni du clergé, ni de la noblesse, ni des agriculteurs, ni de la bourgeoisie, mais une masse nouvelle, composée uniquement de patentés et d'industriels.

C'était donc ce corps-là qu'il fallait cajoler; loin de là, on le blesse, on l'irrite; la garde-nationale que lui seul composait, faisait sa joie, son orgueil; il en tirait son importance sociale; eh bien! on brise honteusement ce hochet commun, on frappe la vanité d'hommes incapables de se grandir par des qualités brillantes et qui trou-

vaient leur illustration dans les grades échelonnés de la milice citoyenne.

Un vrai politique eût donc ménagé la littérature, le journalisme et les patrouillotiers. M. de Villèle, au contraire, poursuit les uns, affecte de dédaigner les autres, dissout la garde nationale, et sans le prévoir, creuse à la fois l'abîme où tombera le monarque et peu s'en faut la monarchie, et prépare les leviers qui l'y précipiteront.

Ces fautes énormes éclipsent peut-être aux yeux de la postérité des vues financières assez bien arrêtées, une probité à toute épreuve et qui n'a su jamais grouper les chiffres ; une éloquence contrainte, mais soutenue ; un amour sincère de la royauté, un esprit naturellement porté à la douceur, à la conciliation ; qui redoutait les actes violents, les mesures ardues, qui se reculait des coups d'État. M. de Villèle aurait toujours voulu tourner la position, et pas l'attaquer en face ; persuadé, au fond de l'ame, qu'il ne lutterait pas avec avantage, craignant d'arriver à une crise qui le trahit ; jamais il n'eût osé faire ce qu'a fait le petit Polignac, et cela parce que, dans lui, il y avait assez d'esprit pour s'éclairer et se

connaitre , et qu'il a toujours pris pour règle
de conduite ce vers célèbre et plein de sens :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

bien que la devise de sa maison soit l'adage connu :

Tout vient à point qui peut attendre.

CHAPITRE II.

Renvoi à mes Mémoires politiques.—Pour qui j'écris ceux-ci.—Je veux traiter anecdotiquement la révolution de 1830.—Manière d'envisager ce sujet.— Erreurs et fautes de la Restauration.— Sa faiblesse.— Des partis qui divisaient la France en 1829.— Les quatre catégories royalistes.— Les *ULTRAS quand même*.— Les royalistes timides.— Les royalistes constitutionnels.— Les comédiens de quinze ans.— Leur généalogie et leur histoire.— Les orléanistes.— Leur évangile.— Le duc d'Orléans et Joseph Bonaparte.— Incertitudes de la légitimité dans la famille impériale.— Les bonapartistes.— Les partisans de la descendance d'Eugène de Beauharnais.— Le prince d'Orange.— Le prince Paul de Wurtemberg. — Les républicains *perruques* : marquis de Lafayette, Dupont de l'Eure, etc.— Les républicains enfants et en enfance.— La république selon nos adolescents.— Les vrais jacobins.— Que la nation ne semblait divisée qu'en *ULTRAS* et *LIBÉRAUX*.—Qui étaient ceux-ci.—Le ministère Martignac.— Portalis.— Réflexions générales.— Portrait du vicomte de Martignac.— Portrait du comte Portalis.— Souvenirs forcés des *Fables de La Fontaine*.

Dans la partie politique de mes Mémoires, je rapporte complètement les événements majeurs qui se sont écoulés depuis ma sortie du ministère en 1815 jusqu'à la révolution dernière qui a conduit le duc d'Orléans au but où les siens ont

tendu depuis le régent. Là je n'ai rien négligé pour satisfaire le lecteur érudit, l'homme d'État et le diplomate ; mais le ton grave par convenance et nécessité de cette portion de mes Mémoires ne satisferait pas peut-être la classe de lecteurs auxquels je m'adresse aujourd'hui. Calomnié parmi les gens du monde, parmi les adolescents surtout, c'est à eux que je m'adresse maintenant, pour eux que je travaille. Mon but actuel est de leur prouver que je ne suis pas aussi diable qu'on me fait noir, et qu'emporté par les circonstances, j'en ai plus profité que je n'ai cherché à les déterminer dans mon avantage. En conséquence, laissant aujourd'hui dormir des souvenirs pénibles, ceux de la Restauration, depuis 1815 à 1829, je ne vais parler que des faits, actes, intrigues, trames, faiblesses, fautes qui, d'une part, ont aidé à tout ce que, de l'autre, on a mis en avant d'adresse, d'astuce, d'habileté, de fallace, de prudence, vices, qualités ou défauts qu'on doit se garder de croire synonymes. Or, pour bien éclaircir la matière, il me faut montrer en combien de partis la France était divisée en 1829, et je dois peindre à grands traits les hommes divers

qui ont joué un rôle majeur dans ce drame historique.

La Restauration, persuadée de son bon droit, a fait, comme les gens honnêtes, des sottises perpétuelles, et cela avec l'intention de faire bien et de ne faire que du bien; n'ayant rien appris, rien oublié surtout, elle trouvait simple de continuer l'ancien régime, et à chaque pas elle se regimait contre les exigences de l'actualité. Surprise des prétentions des hommes nouveaux, il lui eût paru naturel qu'à sa venue chacun d'eux fût rentré dans son trou, et que tous, abandonnant leurs postes, leurs avantages, lui eussent laissé place nette. Au lieu de cela, partout on lui faisait résistance; on lui donnait sur les doigts: se fâchait-elle, grondait-elle, on la regardait en face, on criait plus haut et on lui tenait tête, ce qui lui devenait insupportable; car, elle, convaincue au fond du cœur de sa faiblesse intime, savait que force lui serait de céder, pour peu qu'on persistât, à cette résistance devant laquelle elle ne devait que mollir.

Dès 1814 et après 1815, les amis des Bourbons se divisèrent en quatre catégories principales: il

y eut les *ultras quand même*, c'est à dire les extravagants, plus royalistes que le roi ; eux, cause de toutes les erreurs de la Restauration, et surtout de sa chute ; leur jactance, leur orgueil insupportable, leur haine des idées nouvelles, des formes admises, leur persistance à vouloir ramener le passé, ont aigri constamment leurs adversaires auxquels ils ont rendu la famille royale suspecte, car celle-ci a manifesté sans relâche une tendance marquée pour les ultras. Au reste, dans cette coterie, par une fatalité singulière, il n'y avait aucun de ces hommes supérieurs aux événements et qui dominent la mauvaise fortune ; des bavards, des tartufes, de vrais dévots, des intrigants sans verve, mérite, énergie, d'honnêtes gens au fond, autant sots qu'ils étaient vertueux, tous aveugles, ou au moins myopes, hommes d'exécution en paroles ; lions au château ou dans les conseils secrets, et lièvres dans la rue, autant qu'ils l'ont été en 1815, au 18 fructidor, au 13 vendémiaire, au 9 thermidor, au 31 mai, au 21 janvier, au 10 août, au 20 juin, aux 5 et 6 octobre, au 14 juillet et surtout au 23 juin 1786. Partout attaquant, partout battus ; la veille chan-

tant victoire, et le lendemain, ayant fui la bataille, ne trouvant pas de cave assez profonde et de galetas assez haut pour se cacher. Tels, en 1829, étaient les *ultras quand même*; bien entendu que je ne classe point parmi eux les héros de la Vendée. Hélas ! ceux-là ne se sont que trop battus *quand même*. Les malheureux, comme ils ont toujours été indignement abandonnés!!!

Les royalistes déplorant la perte des choses passées, mais persuadés que la nécessité exigeait des concessions pour le présent et pour l'avenir, formaient la seconde catégorie. Unis de cœur avec les premiers, c'était à regret qu'ils s'en séparaient. Cependant la peur de se compromettre les rapprochait malgré eux des hommes du moment qui leur semblaient trop acharnés à la ruine de la monarchie, et cela parce que ces derniers voulaient l'asseoir uniquement sur les institutions du jour.

Puis, en troisième rang, venaient les royalistes raisonnables; ceux-là en grand nombre, mais faibles pourtant, persuadés de la nécessité d'oublier la vieille constitution, ils souhaitaient que le roi s'attachât à la nouvelle, qu'il l'exécutât

franchement. Leur opinion était insupportable aux *quand même* et aux *ultras* mitigés : ces royalistes-là passaient pour jacobins forcenés ; on les décriait , on les dédaignait, on les méprisait, on ne leur ouvrit jamais que les grands salons des Tuileries ; en aucune circonstance on ne les appela, on ne leur demanda conseil ; leur vue blessait la susceptibilité des niais, et ces hommes de bien, parmi lesquels il y en avait de très habiles, furent constamment repoussés, dénigrés et reniés surtout ; on les traitait en loups galeux, en boucs émissaires, et, chaque matin, chaque PUR, dans sa prière, demandait à Dieu de les délivrer de ces traîtres-là, et le soir se couchait avec le chagrin que la terre ne se fût pas entr'ouverte pour les engloutir, ou que le tonnerre ne les eût pas complètement foudroyés.

La quatrième catégorie royaliste avait pour noyau les *comédiens de quinze ans*, les hypocrites, les menteurs, les avides, en un mot, ces hommes de toutes faces, de mille couleurs, accoutumés à servir tous les pouvoirs, à prêter chaque serment exigé ; on les avait vus aller de Versailles au manége, du manége aux Girondins,

de ceux-ci, abandonnés, à la Montagne sangui-
naire, puis *modérés*, Robespierre tombé ; parti-
sans de la Convention, lorsqu'avec l'aide de Bo-
naparte elle eut vaincu les sections, ils la dé-
laissèrent pour courir au Directoire, quand ce
dernier mutila les deux Conseils ; on les trouva
les premiers dans les antichambres des trois
consuls ; ils se mirent à plat-ventre en face du
trône de Napoléon ; aussi avaient-ils quitté ce-
lui-ci dès le 3 avril ; ils lui firent des cajoleries
aux Cent-Jours, ce qui ne servit qu'à mieux
établir la fougue de leur dévouement lors de la
réaction de 1815.

Cette fatale catégorie ayant tant à faire oublier
s'était attachée aux PURS comme le lierre au chêne ;
ils les étonnèrent par la véhémence de leur amour,
leur haine des modérés, leur envie de boire le
sang ennemi ; si bien que les PURS, craignant de
se montrer faibles en présence de tels dévoue-
ments, jouèrent à qui mieux mieux se montre-
rait exalté, furibond, *quand même* ; et ces falla-
cieux, poussant les imbécilles, les amenaient,
chaque année, au dénouement de la comédie qui
a duré quinze ans.

C'était donc en quatre catégories que les royalistes réels étaient divisés en 1829; puis venaient les royalistes orléanistes, ceux-là prétendaient que, pour clore la révolution, il faudrait une substitution de branche. « Tout, disaient-ils, a changé de face, ou a été déplacé; rien, maintenant, n'a la forme ou l'aspect que chaque chose avait en 1789, la royauté seule est revenue comme à cette époque. Cette restauration incomplète porte son fruit; la situation nouvelle redoute un roi qui n'a rien de commun avec elle; chaque jour elle craint qu'il ne tente à la ramener au point de départ où elle ne veut pas revenir. Le roi, de son côté, seul au milieu de tant de dissonnance avec ses souvenirs, doit avoir peur qu'on ne l'écarte, et au moins souhaiter de rétablir le passé.

» Dans cet état de cause, la lutte continuelle et l'inquiétude permanente, il n'y aura jamais accord parfait, franchise réciproque. Il faut, pour que tout marche d'un pas égal, ou que la forme nouvelle succombe, ou que l'ordre de succession soit interverti; alors, seulement, la France en aura fini avec la révolution et jouira de ce calme

parfait au milieu duquel se développera son industrie active et inquiète maintenant.

» Pour amener cet état normal, il est plus simple de changer le personnel de la royauté que d'anéantir les institutions révolutionnaires; écartons la branche aînée de la maison royale, plaçons au trône la branche cadette, dès ce fait terminé, tout est consommé; le passé a disparu, le nouveau régime est complet; monarque, institutions, tout a la même origine, une usurpation flagrante; dès lors, nul reproche à s'adresser, aucun regret à concevoir, tous datent du même jour. Le vice de la chose, s'il y en a, est commun, et il y a force à vivre en paix, lorsqu'on ne peut s'adresser réciproquement aucun reproche. »

Ainsi s'exprimaient les orléanistes à une époque où, avant la faute du pouvoir établi et par la force des choses, ils n'étaient qu'une portion dans la nation; car, depuis le 9 août, la volonté du peuple a, je crois, légitimé le droit royal actuel, si toutefois il est possible qu'un contrat synallagmatique soit rompu sans le consentement des deux parties; au reste, c'est de ces questions ardues qu'on agite dans un cabinet,

mais que le bras du peuple décide dans la rue.

En arrière des orléanistes, et tenant néanmoins le même langage et professant d'égales maximes, les bonapartistes se présentaient; eux encore divisés en deux factions, les fidèles à la succession impériale, et ceux qui, entraînés par la gloire brillante et pure d'Eugène de Beauharnais, auraient voulu que le changement de dynastie fût profitable à la descendance du second chevalier français *sans peur et sans reproche*.

J'insiste sur ce point; il y avait, en 1829, des bonapartistes appelant le fils du grand homme, et des bonapartistes souhaitant que la couronne de France passât au front du fils aîné d'Eugène de Beauharnais.

Les deux fractions impériales confondues encore paraissaient plus nombreuses, mieux dirigées qu'elles ne l'ont été par le fait; ici se mettait en jeu le dragon à plusieurs queues, sauf qu'il manquait de tête; quinze ans écoulés avaient porté leur fruit, autant que l'absence; les hommes d'action, que l'on croyait bonapartistes, étaient devenus insensiblement orléanistes; déterminés à combattre la branche aînée de la maison de Bour-

bon, ils n'avaient pu rester insensibles aux qualités de S. A. R. le duc d'Orléans; ayant vécu avec lui, ayant été gagnés par des amis, ils avaient fini par le préférer à un enfant qu'on leur montrait, comme tout Autrichien, dont la mauvaise santé était constatée; et peut être songeant à la nécessité de choisir entre S. A. R. et Joseph Bonaparte, celui-ci leur a dû paraître trop ginguet et hors d'état de pouvoir lutter avec un prince fort de nobles, de patriotiques antécédents; père d'une famille nombreuse, et dans laquelle la succession n'aurait pas à s'égarer dans diverses lignes collatérales; d'ailleurs entre Lucien et le roi de Hollande, Louis, où serait la légitimité? Ces inquiétudes d'avenir, frappant les bons esprits, les ralliaient au seul parti à prendre, celui d'accepter le duc d'Orléans pour roi de France, dès qu'on pensait que le repos de la patrie exigeait le rejet de Charles X et de sa postérité.

A part ces partis royaux, plusieurs citoyens, parmi les protestants surtout, auraient voulu qu'à défaut des Bourbons et des Bonaparte on eût appelé des princes du nord; certains penchaient pour le prince d'Orange, fils du roi actuel

de Hollande; mais le plus grand nombre, frappé des qualités brillantes, libérales, philosophiques de S. A. R. le prince Paul de Wurtemberg, songeait à lui et l'appelait de ses vœux à la couronne; cette fraction de l'opinion aurait été plus étendue si ce prince eût professé la religion catholique; au reste, ce qui l'élevait le plus était son désintéressement, car il n'a jamais pensé à une fortune pareille, ni n'a aidé à la réaliser; aussi modeste et simple qu'il a de mérite et de vertus, il se contente de paraître digne d'une couronne, sans travailler personnellement à l'acquérir (1).

Un dernier parti, le plus dangereux, quoique le plus faible, et réveillé en 1814, de la léthargie

(1) Je vois avec plaisir la justice que rend à S. A. R. le prince Paul M. de Talleyrand; je crois devoir insister sur ce qu'il a dit de la modestie et du désintéressement de S. A. R., qui, satisfaite de trouver en France une hospitalité répondant à ses goûts, n'y a jamais cherché qu'à plaire et à se rendre vénérable par ses qualités solides, ses vertus brillantes et son amour éclairé des beaux-arts. Puisse ce prince reconnaître la plume indépendante qui, loin de lui, se plaît à rendre hommage à sa mansuétude, à sa haute philosophie qui lui a toujours fait repousser des intrigues indiscretes, indignes de son rang et de son noble caractère!

forcée à laquelle Napoléon l'avait contraint, celui de la république, se montra terrible et fort à craindre dès 1829; plusieurs catégories se divisaient; aussi la première, née avec la Gironde, se fût accommodée ou de la constitution de 1791, ou de celle du Directoire, avec un président à la place des cinq directeurs.

Dans cette fraction étaient les hommes encore en vie de la constituante, de la législative, de la Convention et des conseils, qui, malgré tant de déceptions, croyaient encore à la possibilité et à la stabilité surtout d'un gouvernement républicain démocratique; ceux-là ne voulaient point voir les tentatives de Dumouriez, de Hoche peut-être, de Moreau, de Pichegru, de Bonaparte; ils espéraient toujours de la vie de leur fille chérie; honnêtes gens, ils détestaient les crimes de la Convention, et ils seraient rentrés dans les mêmes sentiers; ceux-là avaient à leur tête le marquis de Lafayette, Dupont de l'Eure, Pagès, de l'Ariège et quelques autres vertueux aveugles qui niaient le torrent révolutionnaire, et que celui-ci aurait bientôt entraînés.

En second, et néanmoins pas en contact avec ces *vieilles perruques*, qu'on me passe le mot de la jeunesse actuelle, il y avait parmi nous un gros de républicains imberbes, adolescents, dont le plus vieux, en 1829, avait vingt ans : ils s'étaient fait de la république leur poupée belle et chérie, ils la revêtaient de gloire, la paraient de vertus ; ils la voyaient calme, noble, douce, fière, vertueuse, humaine, clémente, antipathique avec le sang, les pieds à terre, mais la tête dans le ciel. Cette nymphe, au demeurant, ne pouvait être servie que par des cœurs purs comme elle et au printemps de la vie ; enfants, ils s'étaient imaginé que dans leurs rangs seuls on prendrait les magistrats de cette république de moutards ; elle *gamine, céleste*, qui jouerait aux osselets, tandis que ces magistrats, ces administrateurs, ces hommes d'État encore en culotte, selon la vieille et sottise loi, travailleraient au bonheur public dans les délices de l'estaminet de la Grande-Chaumière et des coulisses des théâtres parisiens ; ces républicains rêvaient un gouvernement de roses et de force sans cependant s'effrayer trop des

têtes à couper, de hauts pavots (les vieillards de vingt-cinq ans et au dessus) qui se distinguaient dans leurs plates-bandes.

Enfin les républicains de 1793, la queue des Danton, des Robespierre, des Marat, des jacobins réels échappés à la faux de la mort et recrutés parmi les rangs....

De ces hommes perdus de dettes et de crimes....
Qui, si tout n'est perdu, ne sauraient exister;

ceux-là, postés à l'affût comme le tigre qui attend la gazelle, cheminaient ténébreusement, et Rats renouvelés, se servaient des Bertrands, des deux premières catégories pour monter à l'assaut, tromper le peuple, saisir le pouvoir, proclamer leur terreur affreuse et la permanence de l'échafaud.

Ces méchants si redoutables comptaient sur les tartufes royalistes, ils en faisaient l'ame de leurs bataillons, bien assurés que leur avide lâcheté ne demanderait pas mieux que de soutenir le crime et le vice, pourvu que ceux-ci les laissassent piller et dévorer la France.

Telles étaient donc les divisions de l'opinion

existantes en 1829; pour les généraliser, on pourrait dire qu'il y avait des royalistes allant, par diverses nuances, de l'exagération à la trahison; des orléanistes, des bonapartistes et des républicains; ainsi était au fond l'état réel des choses; mais, en apparence, la nation française à cette époque semblait n'être fractionnée qu'en deux sections: les royalistes ultras et les libéraux.

Ceux-ci, par la faute des autres, comprenaient la grande majorité de la nation; les ULTRAS, toujours possédés de la manie de l'épuration, avaient repoussé violemment d'eux les royalistes timides, les royalistes constitutionnels, les orléanistes, les bonapartistes avec lesquels peut-être ils eussent pu s'accommoder, et cela pour avoir le plaisir maladroit de les confondre avec les républicains jacobins; il était résulté de cette folie qu'en 1829 les libéraux, pour ne pas être battus, avaient été contraints à marcher dans la même voie; or, comme leur nombre était immense, comme là venaient se confondre les agriculteurs, les bourgeois, les industriels, les commerçants, les nobles raisonnables, tous les hauts gradés de l'ancienne armée, les fonctionnaires de la république

et de Bonaparte, il résultait que toutes les nominations faites par élections leur seraient dévolues au moins dans la plus imposante majorité; dès lors le gouvernement ne pourrait plus employer ses amis intimes, et nécessairement devrait renoncer à son *dada* favori, à cette chimère dont il se faisait une réussite, le retour de l'ancien régime.

Le gouvernement aperçut tard cette réalité, il ne l'avait pas encore vue lorsque M. de Villèle, par une faiblesse bien coupable, se fut retiré parce qu'il désespérait de l'avenir; la royauté alors se croyait encore toute-puissante, et pour leurrer la nation M. de Villèle parti, appela au cabinet le ministère, nommé je ne sais pourquoi *Martignac*, car il me semble qu'on eût pu aussi bien le stigmatiser du nom de *Portalis*.

La situation était désespérée; le roi, pour la faire plus mauvaise, prétendait renforcer sa faiblesse de celle du prince de Polignac, et, afin de rendre celui-ci nécessaire, il essaya de le faire précéder par un système de transition; cette faute compléta sa perte.

Aux époques de cataclysmes, lorsque des gou-

vernements doivent tomber, quand des trônes seront brisés dans leur base, alors toujours, la Providence envoie, en présent funeste à ceux qu'elle veut frapper, des sages prétendus, des hommes d'État énervés ou creux, gens à fausses mesures et dont chaque pas est une chute et chaque action une faute : tels furent d'abord MM. de Martignac et Portalis.

Le premier, sorti de cette profession fatale qui, depuis 1789, fait journellement tant de mal à la France, celle des avocats, avait tous les défauts et les demi-vertus de ses confrères : léger, superficiel, cassant, parleur, faiseur de phrases sonores, n'ayant jamais une opinion formée, ce qui semblait à son étourderie complète habileté, aspirait à la profondeur en n'étant que creux, et à l'éloquence cicéronienne, parce qu'il débitait des mots gonflés de vent et des phrases, vraies cymbales retentissantes, et dont il ne restait rien lorsque le son s'en était évaporé dans l'air. Ce prétendu ministre avait fait des vaudevilles, il aspirait, par conséquent, à la gloire poétique; nécessairement il devait protéger les littérateurs et la presse, et, dans ce but, il tua la censure dont le secours légal

employé eût évité peut-être l'explosion de 1830 ; royaliste au fond et libéral par air, sifflant la cour et courtisan des courtisans de haute volée, vrai monsieur Jourdain, déguisé en comte de Tuffière, on le prit pour un homme de génie, et par probité il tint à convaincre qu'il n'en avait pas.

Le comte de Portalis, le plus médiocre des hommes, fit bon chemin sur les épaules de son père, et ces deux médiocrités, fortifiées d'une scène de colère impériale, parurent aux yeux des Bourbons un tout complet personnifié dans le fils Portalis : ce fut constamment une des aberrations bourbonniennes que cette manie de croire habiles toutes les *nainetés* constatées par les dédains de Napoléon ; je suis persuadé que le comte de Portalis est homme de bien et bon homme ; mais, mon Dieu ! qu'il était grêle et flasque, lorsqu'on s'opiniâtrait à s'habiller en homme d'État ! que de fois, en voyant la foule se courber devant lui, m'est-il arrivé de répéter involontairement ces deux vers de La Fontaine :

D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.

M. de Portalis parlait beaucoup et pensait peu : préoccupé du désir de rester l'aigle du ministère, il ne voyait pas les ennemis de la royauté, mais uniquement son collègue et rival Martignac ; il a employé son temps de portefeuille à lutter contre celui-là ; faible, impuissant même, la vérité me force à le dire, il se prétendait un autre Hercule ; empêtré dans sa robe, malheureux de son insuffisance, il n'a pu que précipiter la chute de la branche aînée, et, pour comble de honte, a eu la douleur d'être foulé aux pieds par le prince de Polignac, bien, certes, que lui Portalis ne fût pas le lion mourant de la fable.

CHAPITRE III.

Pourquoi je me tais sur tels personnages.— Erreurs du roi.— Ce qu'il voulait depuis 1814.— Messe entendue, et dans quel but.— Pouvoir occulte.— M. Madier-Montjau.— Le duc de Fitz-James.— Le baron de V... — Plusieurs préfets du Midi.— Charles X à son avènement.— Encore un mot sur le prince de Polignac.— Sa monomanie.— Sa conversation avec un souverain.— Infatuation malheureuse.— Haute opinion que Charles X avait de son filleul.— Le ministère du 8 août 1829.— Portrait du comte de la Bourdonnaye.— Du comte de Peyronnet.— Je leur rends la justice qui leur est due.— Le comte de Bourmont.— Les militaires oublient la parabole de l'Évangile : la paille et la poutre.— Le traître et les traîtres.— Fausse politique du roi.— Portrait de M. de Montbel.— MM. de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle.— M. V... — Notre colloque.— Le marquis de V... — Causerie raisonnable.— Un fou l'interrompt.— Je vois le péril.— Je veux parler au roi.— On élude l'audience.— Le dauphin m'appelle chez lui.— Comment, en juillet 1815, les ultras et moi employions le temps différemment.

Je passe sous silence les autres membres du cabinet, et non sans raison : c'étaient des personnages hors de leur place et que l'on faisait concourir à un but qui n'était pas le leur ; les uns joués par le roi, comme l'étaient les deux chefs

roi était audacieusement méconnue , où la puissance ténébreuse des *quand même* la contrariait en public, avec autant d'insolence que d'effronterie. Le département de l'Aude, tant qu'il fut administré par le baron T.... ou le conseiller d'état C... de F..., fut dans cette catégorie à laquelle se rattachaient le Lot et les préfectures administrées par le marquis de V...V... et d'A... F...: là on n'attendait que la voix du ministre de MONSIEUR, on ne nommait que des magistrats ou des comptables dévoués à la chose durable, et on se préparait à répondre au cri du prince devenu roi en jetant le masque et en appelant aux armes les compagnies franches secrètes, les Verdets, etc., autre folle déception qui fit tant de mal à la cause royale dans la province qui ne sut qu'assassiner les généraux du roi, et qui, payée à profusion, n'a pas, en 1830, mis en avant une compagnie de vingt hommes.

Louis XVIII mourut; son auguste frère monta sur le trône; dès ce moment, celui-ci ne cessa de dire qu'il n'était pas dans son droit, que ses sujets avaient envahi toutes ses prérogatives, qu'il jouait au monarque dépouillé, et qu'il fau-

drait enfin rétablir la balance en rappelant les lois, les usages, les formes du régime d'autrefois; le roi n'avait seulement pas ce désir et cette préoccupation permanente, une autre idée fixe s'y mêlait constamment, et celle-ci également enracinée au plus profond de l'ame; Charles X ne voulait recevoir sa couronne restaurée que de la seule main de son élève de prédilection, de son *alter ego*, l'on peut le dire, du prince Jules de Polignac enfin.

Je ne recommencerai pas à crayonner le portrait de ce personnage, déjà je l'ai montré sous son jour; d'ailleurs, qui ne le connaît, qui ne déplore son influence, qui, hors lui, dans toute l'Europe voudrait le ramener à ce pouvoir qu'il n'a tenu que pour le perdre; à cette haute place où il n'est monté que pour montrer combien il était au dessous d'elle? Au reste, à part une incapacité radicale, il y avait en ce malencontreux protégé un dévouement sans bornes, un amour ardent de son maître, une tendresse filiale du sujet au souverain; au dessus des honteux tripotages d'argent qui avaient pollué le règne du premier favori de Louis XVIII, chevalier rempli

d'honneur, de loyauté, de délicatesse, il a fallu estimer le prince de Polignac en le blâmant de son opiniâtreté, excusable en un sens, par le développement non moins têtue de la volonté royale, qui ne désirait de force qu'avec le concours de celui-là.

Le prince de Polignac, dès 1814, se disait appelé à restaurer la monarchie; on avait tant de peur, en Europe, qu'il n'y mit en effet la main, qu'une des personnes les plus augustes parmi les étrangers s'avisait de le chambrer un certain soir, et le conjura de lui faire connaître ses vues, ses plans, et comment il développerait et conduirait à fin une œuvre tellement gigantesque.

Lui écouta à la manière des béats, les mains jointes, les yeux en coulisse tournés vers le ciel et le sourire mystique sur les lèvres; le respect interdisait d'éluder la réponse, on l'exigeait précise, prompte, catégorique, il fallut donc la faire.

» Sire, » dit-il, « que Votre Majesté soit tranquille; la Providence, en ramenant les Bourbons, a fourni la première garantie au repos commun; »

eh bien ! j'espère que , par mon entrée au ministère , elle terminera ce travail.

— Mais quelle marche suivrez-vous ?

— Elle sera simple ! je releverai ce qu'on a fait tomber , je réédifierai ce qu'on a détruit.

— Bon , mais par quels moyens ? vous devez avoir un plan et des études profondes de la matière.

— Certainement , j'ai beaucoup médité là dessus.

— Tant mieux , veuillez donc me faire connaître ce que vous exécuterez.

— Mon Dieu , sire , je rétablirai intégralement notre vieille monarchie , n'en doutez pas , croyez-en ma parole ; la chose me sera d'autant facile que , comme l'assentiment du roi ne me manquera pas , je n'aurai qu'à dire bonsoir à l'anarchie , et tout sera fini. »

Jamais l'auguste interlocuteur ne put tirer de lui de meilleures paroles , jamais il ne sortit de ce cercle vicieux , et il manifesta d'une manière écrasante , qu'incapable de réflexion et de méditer , il s'abandonnerait aux circonstances , aux

coups d'État, aux mesures violentes qui perdaient les hommes et les royaumes.

La personne dont le respect m'interdit de prononcer le nom fut à tel point effrayée de cette confiance désespérante, qu'elle ne put s'empêcher d'en écrire à MONSIEUR, et MONSIEUR, à ce sujet, dit en se frottant les mains :

« On a voulu tirer les vers du nez de Jules, il en sait plus qu'eux, il les étonnera, son plan est bon, et ce qui est meilleur, c'est qu'il est très monarchique et très religieux. »

Voilà où en était Charles X : lorsqu'il jeta enfin le prince de Polignac à la présidence du ministère, la France en fut épouvantée, l'Europe en poussa un cri de terreur qui retentit dans les quatre continents, et, comme si ce n'était pas assez du déploiement de ce pavillon noir de la royauté, on l'environna de tous les étendards de sinistre augure que l'on avait pu réunir.

Quelques hommes, à tort ou à raison, étaient devenus, depuis 1814, les mâles, les bêtes des royalistes constitutionnels, des libéraux et de toutes les catégories de citoyens qui n'appartenaient pas aux *ultras quand même*. Ces hommes, je le crois, j'en

ai même la preuve, avaient de l'esprit, de l'habileté, des qualités honorables, de très bonnes intentions, bien qu'aveuglés peut-être sur le mode d'administration à suivre; mais eussent-ils été des phénix, des saints sur la terre, leurs noms seuls, par l'effet malheureux des circonstances, leurs noms devenaient une déclaration de guerre de la couronne envers le pays; aurait-on été certain de triompher avec eux, les employer n'eût pas moins été une faute; ils étaient tellement antipathiques à la nation qu'elle préférerait périr plutôt que d'être sauvée par l'assistance des comtes de la Bourdonnaye, de Bourmont et de Peyronnet.

Le premier, inventeur odieux et maladroit des catégories fatales de 1816, s'était grimé en ogre et si bien que l'on comptait sérieusement le nombre des enfants qu'il avait mangés à son déjeuner; à sa vue, on vit apparaître les cachots, l'exil, les supplices, une indignation universelle; un besoin unanime de faire tête à ce tigre affamé (je parle selon les préjugés de la multitude) saisit spontanément les esprits: M. de la Bourdonnaye au pouvoir donnait la certitude que le

roi déclarait la guerre au peuple, et celui-ci, bien averti, se disposa au combat.

Certes, rien n'était moins juste que cette panique : le pauvre M. de la Bourdonnaye, loin de vouloir croquer l'un de nous, était entré, malgré lui, au ministère, où il ne voulait pas reconnaître de supérieur ; la présidence encore occulte du jeune Polignac lui était insupportable, et s'il possédait en réalité de la virulence et de l'énergie, il les dépensa si bien à soutenir une lutte inégale, qu'il fut le premier ver rongeur du cabinet funeste du 8 août ; ce cabinet compacte, homogène, qui prendrait sa force dans son unité de vue, était en pleine dissolution dès le jour même où on le créa ; frappé au cœur par la jalousie de certains de ses membres, il perdit son seul avantage, celui d'effrayer et de pouvoir vaincre par la rapidité de l'attaque ; pour marcher il s'arrêta, pour agir il demeura immobile, il laissa le loisir de s'entre-regarder, de se concerter ; on le toisa, sonda, jaugea, et loin d'en avoir peur, au second moment on ne fit plus qu'en rire, et M. de la Bourdonnaye, destiné à faire tout trembler, de tonnerre devint pétard,

et sans jeter de feu s'éteignit en fumée incertaine ; bon homme au fond , criard et pas méchant , certes , celui-là , j'en réponds , valait aussi mieux que sa renommée .

Le noble caractère que M. le comte de Peyronnet a déployé dans la catastrophe funeste où il a été enveloppé , sa fermeté si digne , son dévouement si sincère et en dehors des calculs humains ; sa constance dans les fers et des talents au dessus des plus habiles l'ont complètement vengé des imputations calomnieuses que les libéraux répandirent sur lui : à les entendre , il aurait le premier poussé aux mesures de rigueur et désastreuses ; c'eût été lui qui , dans sa participation à un ministère antérieur , se serait signalé comme l'ennemi impétueux des lumières de la presse , de libertés nationales et de l'émancipation de l'esprit humain ; tout cela était des mensonges , des calomnies : pur de toute concussion , probe , grave et habile , il soutint la monarchie , le roi , son parti avec la bonne foi d'un grand caractère , d'un esprit supérieur .

Rappelé par le prince de Polignac , en désespoir de cause , il s'opposa , tant qu'il lui fut pos-

sible, à tout ce qui lui paraissait contraire à la Charte devenue sacrée à ses yeux, car il l'avait juré : il offrit, il donna sa démission ; mais, lorsque son vieux roi l'eut conjuré de ne pas l'abandonner, alors, faisant tout ensemble le sacrifice de ses idées et de son existence, il monta vaillamment à la brèche, combattit pour des mesures qu'il réprouvait, et, vaincu, fut honoré des hommages de la victoire.

Celui-là non plus n'avait ni fiel au cœur, ni malice dans l'esprit ; tout ce qu'on lui reprochait était faux, sa conduite honorable, sa vie politique pure, et pourtant on eut tort de le rappeler dans la dernière conjoncture ; le préjugé fatal le frappait, sa personne était une enseigne de menace ; il eût été prudent et habile de ne pas le réunir au prince de Polignac et surtout au comte de Bourmont.

Il y a des hommes malheureux, des hommes auxquels leurs contemporains reprochent amèrement ce qu'ils excusent dans les autres ; qui, destinés à servir de boucs émissaires, sont chargés constamment des iniquités de tout Israël. M. de Bourmont compte au nombre de ces malencon-

treux à qui rien ne réussit : il a du cœur, de la science, il est habile stratège, profond politique, administrateur clairvoyant ; il a de beaux faits d'armes à citer ; parvenu au ministère, son travail a eu pour but le bien-être de l'armée ; il a fait pour elle et pour les officiers, ses confrères, plus que ses devanciers et que ses successeurs ; il n'est pas un militaire en grade qui ne lui soit redevable ; il a eu la gloire d'attacher son nom vainqueur à une conquête grande et profitable, il a doté la France d'une nouvelle couronne ; eh bien ! tout lui a fait défaut, il n'a trouvé nulle part de la reconnaissance, et à son nom on accole toujours l'épithète odieuse de traître : « Il a trahi à Waterloo, » ne cesse-t-on de s'écrier.

Eh ! messieurs, qu'avez-vous fait, vous autres, au 22 septembre 1792, au 31 mai, en fructidor, au 18 brumaire, à la première, à la seconde restauration ? guerriers si chatouilleux envers la trahison, à quel parti, à quel prince avez-vous été fidèles ? quel vaincu vous a vus briser votre épée pour ne pas servir un autre pouvoir ; Bourmont vaut-il moins que Ney, que Joubert, que Pi-

chegru , que Moreau , que Murat ? En vérité , je m'étonne ! Quoi ! pour lui tant de sévérité et tant d'indulgence envers tous les autres transfuges .

N'importe , il ne convenait pas de fournir ce prétexte à la criailerie , le comte de Bourmont n'aurait pas dû être appelé ; mais , d'une autre part , en écartant tous les hommes forts de la Restauration , qui aurait soutenu la débilité flagrante du jeune Jules de Polignac ? Il y eut nécessité pour le roi de rendre son cabinet énergique , car les autres ministres de cette époque désastreuse étaient trop nouveaux , trop peu connus pour qu'on leur confiât uniquement la tâche de renverser la Charte et d'y substituer l'antique constitution .

M. de Monbel , qui rappelle les anciens sages , n'avait à offrir au roi que ses vertus , ses talents , sa loyauté si franche et son dévouement sans bornes ; son nom n'était pas attaché à une époque quelconque de la révolution ; il manquait de ces antécédents qui sont des gages de garantie ; j'en dirai autant du comte de Guernon-Ranville , de M. d'Haussez et même du baron Capelle : ces deux derniers , prudents et judicieux administra-

teurs , avaient occupé des fonctions secondaires ; bons préfets , qui pouvaient répondre qu'ils seraient ministres éclairés ; ces quatre hommes d'État ne pouvant donc pas renforcer le prince de Polignac , si flasque par lui-même , il était devenu nécessaire de lui accoler des intelligences énergiques , des supériorités reconnues , afin que le conseil ne fût pas complètement une ombre ou un fantôme de gouvernement.

Tels étaient donc les hommes qui devaient aider Charles X à reconstituer la vieille monarchie ; je ne rapporterai pas tout ce que le monde sait , la lutte maladroite élevée entre la Chambre élective et le roi ; cette suite déplorable de mesures fausses , coupables , attentatoires aux droits de la nation , tout cela ne peut appartenir à mes mémoires anecdotiques , je ne dirai que ce qui me fut personnel dans ce grand événement.

Alger la guerrière venait de tomber au pouvoir de nos armes , le canon grondait , et M. V... parut chez moi , M. V.... est , lui aussi , malheureux : littérateur sans réputation , il n'a pu être prince ni au Parnasse ni ailleurs ; écrivain de colère ,

courtisan de mauvaise humeur, car il aurait voulu être centre et non suite ; il travaillait néanmoins activement à étendre aussi loin que possible la fortune de son proche parent.

A l'enivrement des *ultras*, à leur jactance, il était facile de prévoir qu'ils feraient des fautes et des sottises ; que tenteraient-ils, quelles mesures prendraient-ils, quels otages leur paraîtraient nécessaires ? Ce dernier point surtout troublait M. V... ; il craignait pour un frère bien cher, car, il est bon de le dire, nul avant les ordonnances ne pouvait s'imaginer le trône aussi proche de l'abîme, et le résultat de tant d'erreurs et d'extravagances.

M. V.... venait me consulter, essayer de pénétrer avec moi dans cette nuit profonde : « Que va-t-on faire ? » me demanda-t-il ; et il ajouta : « La question vous embarrasse peut-être ? »

— Oh ! pour cela, non ! » répliquai-je, « dans la situation présente ; il y a une règle certaine pour savoir ce que l'on fera au Château ; imaginez le parti le plus fou, le plus sot, les mesures les plus imprudentes et désorganisatrices, et quand

vous les aurez trouvés, attachez-vous-y et tenez pour certain que vous serez alors dans la bonne voie.

— En ce cas , on va donc arrêter M. le duc d'Orléans et les chefs des libéraux ?

— Non ! certes, non ! et ne craignez pas que la chose arrive, elle est trop raisonnable; on n'y songera que lorsqu'il ne sera plus temps.

— J'ai peine à le croire.

— N'en doutez pas, » vous dis-je; « est-ce qu'un acte raisonnable , un coup d'État médité peut sortir de la cervelle du président du conseil ? Je gage qu'il va engager le combat sans avoir augmenté le nombre des régiments, qu'il n'a rien prévu, et que, selon l'usage des incapables, il se sera reposé sur autrui de ce que le chef habile fait par lui-même , et se trouvera sans force, sans munitions, sans argent peut-être. »

Dieu est témoin que je ne me croyais pas aussi bon prophète.

M. V...., selon son usage, me débita du verbeux et du pachos ; il voyait renaître l'hydre de l'anarchie, et la république lui semblait prête à revenir.

« Mon cher, » lui dis-je, « voici le moment de travailler pour ceux qu'on aime. Attachez-vous à faire des partisans au duc ; que ceux qui lui sont dévoués se rapprochent de sa personne ; l'heure peut-être sonnera bientôt où un bon coup de main pourra lui être utile. »

Je parlais en vain : on ne guérit pas autrui du mal de la peur. Au reste, celui-là n'était pas le seul effrayé ; je vis chez moi un bien autre personnage, le vieux marquis de V...., l'une de mes plus anciennes connaissances, et peut-être le seul ultra qui eût le sens commun.

« Vous ne venez plus aux Tuileries ? » me dit-il.

« Qu'irai-je y faire ? le rôle de la prophétesse Cassandre ne convient ni à mon sexe ni à mes idées ; quand je conseille, il me plaît d'être écouté ; cependant je m'y suis rendu pour faire mon compliment de condoléance de la conquête d'Alger. »

Le marquis me devina, et attachant sur moi fixement ses grands yeux noirs :

« Savez-vous, » répliqua-t-il, « que je ne suis pas tranquille.

— Et vous avez raison.

- Ce petit Polignac me tourmente.
- Vous n'êtes pas le seul dont il trouble le sommeil.
- Ballon gonflé de vent, il suffit d'une piqûre pour le réduire à rien.
- Et il y en aura cent mille.
- Croyez-vous à une émeute ?
- Non.
- A une révolte, peut-être ?
- Pas davantage.
- N'y aura-t-il donc rien ?
- Oh ! si, quelque chose....
- Quoi donc ?
- Eh mais, une révolution.
- C'est impossible ; qui la fera.
- Tous, hors vous, marquis ; les royalistes et les autres ; les premiers, par rodomontade, la provoqueront, elle sera consommée par les derniers.
- Prince, le roi est bien fort ; » et mon ami se mit à compter sur ses doigts : « les pairs, les tribunaux, les fonctionnaires, les municipalités, la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, la garde royale, la gendarmerie, l'armée, les citadelles,

la flotte, le Trésor, tous les arsenaux, la sainte-alliance. Voyez donc.

— Et le peuple, » dis-je, « le peuple était-il pire en 1789, pire en 1815; quand il se lève en masse, le reste disparaît ou fait cause avec lui; ne faites pas fonds sur l'armée, elle vous tournera le dos; la garde seule sera fidèle, non par affection, mais par honneur.

— Le roi veut le bien public.

— Et il tord la loi.

— Il en a besoin. D'ailleurs il ne touchera pas à la Charte. »

Sur ces entrefaites un des trompettes du Château, M. A..., nous apparut.

« Tout est fini, » s'écria-t-il, « le roi dit hier au soir, en enfonçant son chapeau, que, le cas échéant, il monterait à cheval; MM. Cottu et de Madrolles sont certains que cinquante mille royalistes, non militaires, environneront S. M.; M. le dauphin chargera. Tous les maréchaux, les généraux promettent merveille. Ce beau concours et la prise d'Alger doivent déterminer le mouvement; le roi n'est pas dans son droit, c'est certain, il veut y rentrer : plus de concessions ni

de demi-mesures, on tendra la main à qui viendra, on écrasera les autres. »

Qu'il y eut de la mélancolie dans le regard du marquis ! Quant à moi, dès ce moment je ne doutai pas de la catastrophe, l'enivrement ayant fait trop de progrès.

Cependant je crus de mon devoir de faire une tentative dernière : je demandai une audience au roi ; elle fut ajournée, et le roi lui-même disparut. On s'opposa au dernier rayon de lumière que j'aurais présenté au monarque. Néanmoins, et afin de me consoler, M. le dauphin me fit dire qu'il me recevrait le lendemain, lui ou le roi ; ce n'était pas la même chose, et pourtant c'était bien d'eux qu'on pouvait dire : *tel père, tel fils*. Je passai le reste de la journée en des angoisses mortelles. Au château de Saint-Cloud, on perdait les semaines, et moi, qui devinais tout, j'aurais voulu rendre lourdes les minutes afin qu'elles s'écoulassent lentement.

Ah ! que de fois la Providence m'a fait assister à la tragédie d'action réelle d'un gouvernement qui disparaît par sa faute ! car tenez pour certain qu'un gouvernement ne tombe que parce qu'il lui

convient de tomber et qu'il développe, avec une constance incroyable et une rapidité effrayante..., cet esprit d'imprudence et d'erreur, de la chute des rois funeste avant-coureur, pensée admirablement bien exprimée par le grand Racine que l'on a citée mille fois, et qui, toujours, nous frappe à tel point ; elle nous fait voir la cause terrible, et toujours la même, des revers, des catastrophes sanglantes qui se renouvellent aussitôt qu'un trône va crouler.

CHAPITRE IV.

M. de L... se jette entre le dauphin et moi. — Notre causerie. — J'avais deviné ce qu'il me dirait. — Querelle polie. — Persiflage. — Séparation. — Mon entretien avec M. le dauphin. — Nouveaux sujets d'alarmes. — Le duc de Raguse. — Ce que nous nous disons. — Ses beaux projets. — Sa faiblesse. — Couarderie des militaires. — Fermeté des fonctionnaires administratifs et des magistrats. — Le comte de Girardin et les chasses du roi. — Les opinions en politique. — Le jeu du roi. — Combats de mots. — Les dames s'en mêlent. — Je quitte le combat plus harassé que blessé. — Le côté gauche. — Parallèle du gentilhomme et du bourgeois. — Ambition de la boutique. — Les calicots veulent être grands seigneurs. — Anecdotes, révélations. — Portrait raisonné de Jacques Laffitte. — Le *grand citoyen*, sobriquet. — Note historique. — Portrait de M. Dupin aîné. — De M. Odilon Barrot. De MM. Mauguin, Barthe et Mérilhou, *ejusdem farinae*.

Une heure avant d'aller à l'audience de S. A. R., et comme je m'habillais dans l'appartement que ma charge me procurait, on m'annonça la visite de M. de L..., qui, jusqu'à ce jour, s'était tenu, avec moi, dans les règles de la politesse la plus sévère, et la plus froide surtout ;

dans toute autre circonstance, je me serais étonné de cette civilité intempestive, mais dans celle-ci je reconnus la cause qui faisait marcher un aussi haut personnage.

Il entra plus embarrassé que moi, sans doute; il se sauva de sa semi-confusion en me jetant au nez la grande nouvelle : la conquête d'Alger. Je la savais aussi bien que lui, mais j'avoue que, jusqu'à ce moment, j'ignorais l'étendue du parti qu'on pouvait en tirer.

« Le doigt de Dieu, » me dit le visiteur, « se manifestait visiblement dans cette grande conquête ; elle acheverait de combler le fameux abîme (la phrase de circonstance et dans chaque bouche) ; mais il fallait se hâter, ne pas perdre de temps, et profiter de la joie des uns et de la consternation des autres ; que, dans une pareille assurance, tout recul serait faute, toute faiblesse crime ; que surtout celui-là commettrait un acte de déloyauté qui tenterait de faire diverger le but de la foudre, qui chercherait à se mettre entre les exécuteurs de la justice divine et les méchants en petit nombre dont l'heure fatale avait sonné. »

Si, avant que M. de L.... eût parlé, quelqu'un

eût tenu à savoir ce qu'il allait dire, j'aurais pu écrire sa harangue sans me tromper peut-être d'un mot. En une autre époque, et dédaignant de porter la lumière devant un aveugle volontaire, je l'aurais laissé parler sans le combattre et me serais tû ; mais au jour où nous étions, il devenait convenable de ne pas respecter les folles idées d'un ignorant, et de lui faire voir que l'on suivait une autre règle de conduite. En conséquence, prenant la parole avec autant de flegme qu'il avait mis de chaleur dans son débit :

« Monsieur, » dis-je, « je vois avec douleur votre hilarité, ce parfait contentement des choses, cette quiétude si dangereuse, lorsque nous touchons à une affreuse catastrophe ; qu'on ne s'y trompe pas, le roi joue un jeu terrible : il peut perdre au moins l'affection de ses sujets.

— Des mauvais, prince, des débauchés, des impies, des révolutionnaires.

— Qualifierez-vous ainsi la majorité des électeurs, des citoyens, de tous ceux dont la perspicacité repose sur de la raison et une haute expérience ?

— Je vois avec amertume, » me fut-il répliqué,

« que M. le dauphin connaîtra peut-être votre façon de penser.

— La lui manifester est le but de mon voyage. »

A ces mots, la colère, l'indignation s'allumèrent dans le cœur et sur la physionomie du personnage. Certain d'ailleurs de la victoire, il mêla à ses paroles aigres le persiflage du vainqueur satisfait ; il me fit clairement entendre que *mon règne* (le beau règne, en vérité) touchait à sa fin, que j'allais disparaître avec le reste des enfants du malin ; qu'avant huit jours la grande bataille de l'Apocalypse contre le prince de l'abîme serait livrée et gagnée. En vérité, je pense qu'il m'assigna, dans cette bataille, le rôle de l'ancien serpent.

Néanmoins, les heures filaient, je voyais s'approcher la minute où je serais appelé. Le pieux personnage manœuvrait peut-être pour me distraire et me la faire oublier : je posai ma main sur son bras.

« Monsieur, » dis-je, « rendons à César ce qui est à César ; M. le dauphin a daigné me marquer l'instant d'une audience, un tel motif seul me pousse à vous quitter. Plus tard, s'il vous convient, nous reprendrons la controverse.

— Oui, vers le milieu d'août, à la grande procession de la Vierge, où le roi, doublement triomphateur, s'en ira remercier le Ciel des faveurs signalées dont il l'aura comblé, et surtout de sa protection si éclatante dans un rapide déploiement de fermeté. »

Je compris le sous-entendu, la malice cachée sous ces paroles mystérieuses. Hélas ! où se trouvait, à ce 15 d'août, ce personnage jactant ? On l'avait vu, frappé de terreur, se sauver à travers champs, se croire poursuivi par la révolte entière, et s'étonnant et s'indignant du calme réel avec lequel on le voyait passer.

M. le dauphin était seul. Je ne rapporterai pas les paroles de notre colloque : prévenu, précautionné, sifflé, il savait ce qu'il avait à me répondre ; son rôle consistait à rire toujours ; mes paniques le divertissaient ; nul en France ne songeait à se soulever ; l'irritation, l'agitation, la terreur universelle n'étaient que dans les journaux ; l'immense majorité soutiendrait le roi. D'ailleurs, le roi ne ferait rien d'illégal ; il avait sans doute une prérogative royale, eh bien ! il en userait. Ce fut au moyen de ces phrases vingt fois répé-

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring compliance with relevant laws and regulations.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the need for a systematic and consistent approach to data collection, as well as the importance of using appropriate statistical methods to interpret the results.

3. The third part of the document focuses on the development and implementation of effective control systems. It discusses the role of internal controls in preventing and detecting errors and fraud, and provides guidance on how to design and monitor these controls.

4. The fourth part of the document addresses the issue of financial reporting and the preparation of financial statements. It explains the requirements for the preparation and presentation of these statements, and discusses the importance of providing clear and concise information to stakeholders.

5. The fifth part of the document discusses the role of the auditor in the financial reporting process. It outlines the responsibilities of the auditor and provides guidance on how to conduct an audit in a professional and objective manner.

6. The sixth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring compliance with relevant laws and regulations.

7. The seventh part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It highlights the need for a systematic and consistent approach to data collection, as well as the importance of using appropriate statistical methods to interpret the results.

8. The eighth part of the document focuses on the development and implementation of effective control systems. It discusses the role of internal controls in preventing and detecting errors and fraud, and provides guidance on how to design and monitor these controls.

9. The ninth part of the document addresses the issue of financial reporting and the preparation of financial statements. It explains the requirements for the preparation and presentation of these statements, and discusses the importance of providing clear and concise information to stakeholders.

10. The tenth part of the document discusses the role of the auditor in the financial reporting process. It outlines the responsibilities of the auditor and provides guidance on how to conduct an audit in a professional and objective manner.

de l'ennemi ? du moins, s'il avait perdu cette fatale faveur, que du reste il n'a pas conservée, on ne le rencontrerait pas dans les trois parties du monde ancien, promenant son inquiétude, ses souffrances, chargé du poids douloureux de la haine et du mépris juste ou injuste de ses concitoyens.

Mais il faut avoir vécu à la cour afin de comprendre, dans toute son étendue, la faiblesse politique du militaire. Ces lions, le glaive en main, sont des poules mouillées, des enfants, des marionnettes, non seulement en face de la faveur, mais au derrière de son ombre. Un militaire, dans les palais (je parle de cent mille sur un) n'est jamais assez rampant, assez humble, assez flatteur ; s'il s'agenouille devant le roi, il reste dans la même posture auprès du valet de chambre du monarque ; on dirait qu'entré dans le château magique d'Atlant, il a perdu la raison. C'est en effet, chose déplorable que de voir ces nobles fronts, couverts de cicatrices, se courber avec tant de bassesse devant de vils favoris, des maîtresses non moins avilies, et n'avoir, au gré de cette tourbe, ni dignité, ni conscience, ni résignation.

Les courtisans ordinaires sont surpassés en habiles bassesses par les militaires, qui leur apprennent comment on sacrifie à une fortune incertaine ce que l'homme doit le plus considérer, son honneur et sa vertu.

Le duc de Raguse, instruit par le passé, sachant combien il avait à faire pour se réhabiliter dans l'esprit des Français, préféra retomber plus bas encore que d'encourir momentanément la disgrâce du roi.

Il y a, dans les magistrats et les fonctionnaires civils, beaucoup plus d'indépendance d'âme. Là on rencontre de nobles cœurs, prêts à tout perdre avant de consentir à ce qui les flétrirait; ceux-là exposent leur position, leur fortune, souvent leur vie, et ils voient, mieux que les militaires, autre chose avant le grade et le traitement. Les Du Guesclin, les Bayard, les Catinat sont plus rares que les Suger, les L'Hôpital, les Durrant, les Mathieu Molé, les Voisins, les Malesherbes, les Turgot, etc., etc.

Le cœur navré, je quittai Saint-Cloud. M. de Girardin me retint longtemps pour me parler des chasses du roi qui, à ses yeux, étaient d'un

bien autre intérêt que les querelles politiques. Il me dit que, si le goût de la chasse était universellement répandu, il y aurait moins d'agitation dans le royaume. Il méprisait les parleurs, les deux cent vingt et un, les journalistes, et n'estimait, je crois, que les valets des chiens et les *sonneux*.

J'assistai au jeu du roi qui, sur un coup douteux, me demanda conseil.

« Ah ! sire, » dis-je, « que le roi ait de la condescendance, et surtout qu'il ne se presse pas de jouer tout son jeu. »

Je fus compris. Charles X, avec une fierté de mauvaise humeur, me repartit en montrant ses points :

« Les cartes sont bonnes et la partie est trop avancée pour que je l'allonge par la frayeur d'un schlem. »

Je courbai la tête et m'éloignai. Madame la dauphine n'était point là, elle prenait les eaux de Vichy. J'ai entendu dire que, si elle eût été présente, le coup d'État n'eût pas eu lieu. Je doute de l'exactitude de l'assertion. S. A. R. aurait pensé et agi comme ses proches ; le talisman



du jeune Polignac agissait sur tous ces nobles esprits.

Tous les habitués du château rayonnaient de joie, je ne vis aucun front soucieux et triste ; à part le duc de Raguse, le marquis de V... et M. de C..., les autres, tous ivres du succès d'Alger, parlaient de museler la révolution comme si elle ne les eût pas fait fuir deux fois et n'eût fait tomber la tête des leurs ; les femmes surtout étaient insensées, chacune de leurs phrases était une excitation au combat, elles cherchaient à blesser, à humilier les opposants ; rien qu'à les entendre on serait devenu ennemi de la cour, à tel point elles étaient amères, malignes, provocantes et habiles à ulcérer les plaies de l'amour-propre.

Que de lardons on m'adressa ce beau soir, que de flèches aiguës cherchèrent mon défaut de cuirasse, avec quelle jubilation on jouissait à la pensée que le coup avait porté ; mais défendu par un triple airain, j'émoussais sans embarras ces attaques infructueuses ; hélas ! ma victoire me devenait à charge et je me demandais tout bas où seront dans un mois ces dames si gaies, si piquantes, si hostiles.

Cependant, si d'une part on marchait non au combat, mais seulement à la victoire, de l'autre on ne s'endormait pas dans une pareille sécurité; il est temps qu'après avoir peint les héros du côté droit j'amène en scène ceux du côté gauche. Ici mes pinceaux, pour arriver à la ressemblance, devront employer d'autres couleurs et des moyens divers; ce sont des physionomies à part que celles de la bourgeoisie, et bien que les temps aient amené des changements immenses dans les plus huppés du libéralisme, dans le lion le plus superbe, parmi nos républicains on retrouve portion des traits de M. Jourdain, de M. Mathieu et du financier Turcaret; là ce ne sont point ces hommes aux manières aisées, aux formes avenantes, à cette politesse exquise, à cette fine fleur de galanterie qui donne tant de grace à la personne et de charme aux propos, qui fait que malgré soi, malgré ses torts, son insolence d'urbanité, on ne peut pas en vouloir au grand seigneur, on comprend sa supériorité par l'enchantement de ses allures, et bien qu'on lui soit contraire, on aime sa personne et on recherche sa conversation, en un mot il possède ce *je ne sais quoi*, ce secret mystérieux qui

double son influence et la soutient de telle sorte que jamais elle n'est perdue entièrement.

Je le répète, les mêmes qualités si brillantes, si utiles, si entraînant ne se rencontrent point en masse complète dans les grands sortis du peuple et qui tendent à le dominer. Ici on a beau affecter les belles manières, le travail est inutile, *la caque sent toujours le hareng*, et M. Dupin ou M. Odilon Barrot, fût-ce même l'ami Salvandy, auront beau faire, ils ne lutteront pas d'égalité avec le duc de Fitz-James, un baron de Montmorency et le vicomte de Chateaubriand, qui, néanmoins, ne serviraient pas de modèle à un statuaire.

Ce point incontestable établi, entrons en matière.

Depuis seize ans, plus ou moins mis en scène, les héros de la gauche tentaient, avec une constance de désespoir, de parvenir à prendre à la cour un rang pareil à celui des familles anciennes, c'était devenu une maladie ; chacun, de son côté, s'acharnait à l'impossible ; rien ne coûtait, promesses, serments fallaces ; on jurait d'abandonner les libéraux, de leur faire volte-face, de les persécuter même ; on s'offrait pieds et poings liés,

qu'importait la honte aux gens qui n'ont de foi que pour le profit; la résistance à leur monomanie les désespérait. Que de fois j'ai vu M. Laffitte verser des larmes amères sur la distance où la cour le tenait d'elle ! que de plaintes tendres, que de plans de vengeance, que de projets d'amant rebuté qui s'irrite, mais ne se retire pas ! L'ainé Dupin faisait de même; M. le baron, son frère, lui reprochait son air roturier; les Ganneuron pleuraient chaque fois qu'on banquetait aux Tuileries. Un bal de caractère chez S. A. R. Madame la duchesse de Berri désolait les banquières de la Chaussée-d'Antin; la pairie de leurs époux ne les consolait pas; les plus jeunes marchandes ou femmes d'affaires auraient payé cher pour être transformées en vieilles duchesses.

Cette contagion féodale avait gagné l'industrie et même le détail; les commis ci-devant calicots ne se contentaient plus du Ranelagh, du Wauxhall d'hiver, des soirées de madame G... d'A..., de ses consœurs, mesdames V..., de P... S..., de G... R..., de N..., etc.; ils voulaient étaler leurs grâces aux Tuileries, dans le faubourg Saint-Germain, et jusqu'aux garçons

de salle de marchands de vins et de perruquiers aspiraient à une révolution qui leur ferait rencontrer dans les salons ceux qu'ils servaient ailleurs avec zèle, mais sans plaisir, car le cœur était malade d'ambitions.

Les choses en étaient ainsi lorsque la guerre éclata entre la Couronne et la Chambre élective ; on se compta, dénombra, classa, prépara, et l'espoir vint à tout ce monde de jouer enfin au noble jeu *ôte-toi de là que je n'y mette* ; parmi ceux qui rêvaient les plus hautes positions, je dois nommer d'abord un homme qui demeure en témoignage éclatant de l'adage connu : *qui trop embrasse mal étreint*.

M. Jacques Laffitte, homme de peu, de basse extraction ; son aïeul était en condition à Bayonne, et son père, petitement établi, rêva le bonheur quand il sut son enfançon à la solde du banquier Perrégaux et en qualité d'expéditionnaire (1) de la

(1) Alors l'avare avidité du commerce, sangsue qui se dévore elle-même, n'avait pas inventé les surnuméraires, et M. Perrégaux n'enseigna pas à Jacques Laffitte à faire faire toute la besogne par des commis gratuits auxquels on ravit leur temps en consommant leur existence, et

poste, si mesquin ; un esprit de conduite et d'ordre, de la sagacité à profiter des variations du commerce, une probité d'argent et de chiffre dont, dans le négoce, un débutant ne se passe qu'à son détriment : chacun sait que dans cette classe la loyauté est la vertu des premiers jours, plus tard elle est moins nécessaire; aussi plusieurs ne s'en servent que pour amorce et s'en déf o dès la réputation établie, c'est à dire bientôt. Non que cette digression touche M. Laffitte, mais elle convenait au sujet. Démêlé, grâce à ce mérite, de la foule des commis, M. Laffitte poursuivit sa carrière, étendit ses relations, spécula avec hardiesse et bonheur, fit la boule de neige et parvint tout à la fois à faire fortune et à obtenir de là considération.

L'homme sage, l'érudit, de soi-même n'eut

qu'on chasse sans pitié le jour où ils viennent, forcés par le besoin, demander un modeste salaire. Cette conduite, si odieuse, est aujourd'hui la règle de la maison Laffitte, où l'on fait travailler sans rétribution. Le grand citoyen refait sa fortune aux dépens de celle de ses employés. Admirons cette générosité, ce désintéressement de nouvelle sorte : *auri sacra fames!!!*

(Note de l'Éditcur.)

pas devie de son chemin, mais Jacques Laffitte ayant eu connaissance du vers

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

s'attacha à en fournir une preuve éclatante. Des lors, se jetant par coté, cessant d'être le premier banquier du royaume, il n'aspira plus qu'à être son plus médiocre homme d'Etat. Le voilà donc qui, lors de son comptoir ou de son bureau, sollicite la députation, se fait faire des discours par Pagès de l'Ariège, Thiers et autres, parle bien la première fois, parce que la leçon était faite, et déraisonne à la seconde, car, pour celle-ci, il faut l'improvisation.

Bientôt le nouvel orateur donne à son négoce une autre impulsion : celui-ci doit influencer les masses, aider aux révoltes, solder les séditeux ; les avides accourent, ils flagornent, on les écoute, on les solde, on les pensionne ; on achète les journaux et par dessus le marché les journalistes, et chaque feuille quotidienne élève aux nues le Turcaret politique, enté sur le Jourdain littéraire. On souffle tant que l'on finit par grossir prodigieusement la vessie pleine de vent ; elle a

tant pris de l'embonpoint qu'on la voit, en manière de montagne; un imbécille alors s'écrie : *c'est un grand homme!* et la foule spirituelle rit; mais un finaud, s'énonçant mieux, présente aux adeptes UN GRAND CITOYEN, et comme ceci, au fond, ne veut rien dire, le sobriquet en demeura à M. Laffitte.

Celui-ci choyé, caressé même par la monarchie, qui lui voyait des talents et de l'habileté, en accepta les faveurs, les croix, les avantages, puis lui tourna le dos, et par dessous main distribua aux mécontents l'argent gagné en ruinant l'Espagne, en appauvrissant la France; il entra dans toutes les trames, figura dans chaque complot, soit comme payeur ou comme chef, mais non tête, car jamais on ne put lui faire jouer un rôle actif sans qu'aussitôt l'expédition ne fût compromise; véritable *touche-à-tout*, et par conséquent tout gâtant; il était arrivé à juillet 1830, reconnu un grand citoyen, c'est à dire un fort caissier de la libéralité; lui, attendait du profit, du pouvoir et de la gloire; ses amis, de leur côté, continueraient à sucer l'orange, sauf à la jeter lorsqu'elle serait desséchée, ou mieux, M. Laffitte ruiné.

Or, tout cela chemina de front. Tandis que le grand citoyen luttait de majesté avec Charles X, le diable prenait possession de sa bourse. Le héros populaire avait mangé son bien, et on lui retira celui d'autrui.

Mais nous ne sommes pas encore à l'époque si avancée de nos Mémoires ; contentons-nous d'assister aux premiers évènements de la dernière révolution pour admirer de combien de déceptions elle fut accompagnée, combien de masques durent tomber, et combien de brouillons, d'avantageux et de coupables, reçurent le juste châtiement de leur témérité.

Auprès de Jacques Laffitte, le plus infime quand il n'a pas Barème à la main, parut M. D.... l'ainé, avocat à qui la faconde verbeuse sert d'érudition et d'éloquence ; parmi les nombreux défenseurs de la veuve et de l'orphelin, rarement on en trouva un aussi froid, aussi avide ; amoureux d'un écu beaucoup plus que de ses maîtres, il ne connaît, je crois, qu'un dieu, son or ; sire Harpagon viendrait à son école. Celui-là parle beaucoup ; loquace, effronté, sombre, hautain, atrabilaire, il mourra d'un coup d'orgueil rentré, ou

de la perte d'une cause qui lui aurait fait gagner un demi-million.

A la fois souple et audacieux, rien n'égale sa servilité, si ce n'est son arrogance sacrilège; défenseur officieux du Christ, fervent à Saint-Acheul, par où il voulait entrer au château, il rit avec les siens des mystères, des cérémonies religieuses dont il se fait le très humble admirateur; enfin, partout où il y a du pouvoir à conquérir, une vanité à satisfaire, une somme à gagner, M. D.... aîné surgit et croque la première part.

Non moins ambitieux que M. Laffitte, il tient plus à l'argent; celui-là n'en veut que pour s'en servir, celui-ci ne le souhaite qu'afin de le garder caché à tous les regards : demi-courtisan, demi-fanfaron; monarchique un jour, ami de la république un autre, nul ne doit compter sur lui et ne peut guère s'en passer; il a de la réputation, il fait peur à ses collègues; au château, où l'on ne l'aime guère, on ne sait que le caresser, et lui traite le roi comme un confrère, se couche sans façon, aux Tuileries, sur le premier sofa venu; de là il cause en paysan du Danube, tranche sur

tout, sans s'embarrasser de plaire, il sait que les services rendus ailleurs le préserveront de la foudre; mais il n'a pas assez de tact pour voir que trop de familiarité peut provoquer un acte de mauvaise humeur, et un coup de pied royal faire retomber au banc de l'avocasserie un président verbeux de la chambre des députés.

M. Odilon Barrot dut sa célébrité à une phrase impie; son parti le louangea, on en vint à l'insulter, et dès lors sa réputation fut complète. Lui encore est avocat, et en lui résume les défauts communs à cette profession : l'indifférence du bien et du mal; car, tour à tour, on plaidera pour l'un et pour l'autre; là on est sans conviction certaine, sans opinion décidée, rien, au barreau, n'est vrai sur rien; au reste, cet homme de loi parle aussi longtemps qu'un autre, et, comme tous ses confrères, sait déguiser, avec art, sous une abondance fatigante de mots, la stérilité constatée des idées; des phrases toutes faites circulent uniformément dans les plaidoyers de *ces messieurs* qui, eux aussi, se proclament hommes d'Etat, parce qu'ils péorent sur des questions qu'ils embrouillent et dont ils ignorent la portée.

M. Barrot a voulu être administrateur, et l'immensité de sa chute, en cette circonstance, a prouvé combien peu, dans l'avocasserie, on est autre chose qu'un vendeur de vent, qu'un escamoteur de génie.

Que dirai-je de MM. Mauguin, Mérilhou et Barthe, ces demi-dieux, tombés de leur temple, où ils régnèrent d'abord, dans l'obscurité; défenseurs de tous les ennemis du gouvernement, leur faconde établit leur réputation aussi lentement qu'elle fut prompte à la détruire. On les crut des aigles, tant qu'on ne les vit pas à l'œuvre, et, lorsque la force des choses leur a mis le pouvoir à la main, on ne les a plus vus qu'étourneaux effarouchés ou pies-grièches de mauvaise humeur du triomphe d'autrui.

La réputation du second disparut aussitôt que lui dut l'établir par des actes; il fallait un garde des sceaux, et on n'aperçut sous la simarre qu'un avocat de sept heures, ou un fort saute-ruisseau; aussi tomba-t-il dans l'oubli, et que longtemps encore la terre lui soit légère; on croit généralement qu'il est mort en 1831 ou 1832, mais où?

sa fin n'a pas jeté assez d'éclat pour l'assurer.

Le dernier a fourni la même carrière : écrasé sous le monde, qu'il a voulu porter, feu Barthe eut de la faconde, de la facilité, et rien au delà. Carbonaro lorsqu'il avait du profit à l'être, il sauta *subito* de l'ancre d'une vente au bon fauteuil de la chancellerie, s'y trouva si bien qu'il y dormit d'un fort somme, d'où il ne fut retiré que par sa destitution.

M. Mauguin est, des trois, le seul dont on peut dire : *petit bon-homme vit encore*. Est-ce vivre pourtant lorsqu'on existe après sa haute réputation perdue, quand on n'est franchement ni républicain, ni jacobin, ni monarchique, ni bonapartiste, ni royaliste, mais un peu de tout cela accommodé en forme d'*olla podrida*, de macédoine, où domine tel goût selon la circonstance.

L'élasticité de ces messieurs m'a toujours étonné, et leur audace à plaider le pour et le contre ne me semble pas moins merveilleuse ; avec un tel esprit, on ne trébuche pas d'abord, mais du moins jamais on ne s'élève haut ; et puis

si on obtient du pouvoir, a-t-on la considération? non, certes; eux répondent que c'est un malheur, sans doute, mais qu'il faut s'y faire, puisqu'il est prouvé qu'on ne peut tout avoir, et que des ministres peuvent s'en passer.

CHAPITRE V.

Portrait de Benjamin Constant. — Son incertitude en politique et religion. — Sa constance en amour et en amitié. — Sa galanterie. La montre dans le Rhône. — Madrigal. — Suite du portrait de Constant. — Sa prodigalité. — Ce qu'elle amène. — Besoin d'argent. — Portrait de M. Dupont de l'Eure — Portrait de M. Guizot. — Le philosophe. — L'homme d'Etat. — L'homme de lettres. — Un autre personnage. — Meilleur à peindre qu'à nommer. — Une généalogie curieuse et piquante. — Premier degré, Joseph de Bohême. — Deuxième degré, Joseph II. — Troisième degré, Jean, qui, en trois fois, se fait un nom. — Quatrième degré, Jean II. — Cinquième degré, Joseph III, sergent. — Sixième degré, Arnaud l'huissier. — Septième degré, Arnaud II, procureur. — Huitième degré, Arnaud Eugène, avocat. — Neuvième degré; Joseph-Eugène II, pirate. — Dixième degré, Honoré-Louis-Charles-Albert, dissipateur. — Onzième degré, le père — Portrait peu flatté d'un personnage peu estimé, fort connu et très méprisé. — Cruauté de certains proverbes.

Homme brillant, orateur agréable, penseur que l'on aurait pu prendre pour profond, tout d'une pièce en parole et girouette dorée en réalité, tel était encore Benjamin Constant à l'apogée de sa gloire, quand le triomphe avait couronné ses efforts; incapable de fixité et se croyant iné-

branlable, sans caractère et affectant l'énergie romaine, rarement la journée suivante le trouvait conforme à la veille, et ses principes du matin n'étaient plus en harmonie avec ceux du soir.

Rempli d'esprit, de malice, de pensées remarquables, s'attachant à revêtir son langage de toutes les graces du style, cherchant plus, peut-être, à éblouir qu'à persuader, l'attacher à un point unique était impossible; sa fragilité lui tenait lieu de constance, et ceux-là même qui ne pouvaient compter sur lui s'abandonnaient au charme de cette élocution fleurie, de cet art divin d'éblouir, d'étonner, d'entraîner, de convaincre même, en demeurant, soi, froid, incertain, indifférent.

Suisse de naissance, Français d'origine, missionnaire de la république et amant secret de la royauté, cet homme, né de parents que leur ferveur protestante avait fait sortir du royaume, y était rentré indifférent à tout culte, sans s'embarrasser au fond qui avait raison de Genève ou de Rome, et toujours prêt à défendre la cause du culte le plus persécuté.

Cette indifférence fatale, cette incertitude reli-

gieuse se transportait dans les autres actes de la vie ; monarchique dans un Etat républicain, jacobin, presque, en face d'un prince, le besoin de contrarier et, en parlant, de débiter sa faconde, le conduisait toujours au parti de l'opposition. Ainsi dans notre révolution fut-il, à Versailles, d'abord frondeur ; les journées d'octobre le ramenèrent à la cause royale ; puis, il passa tantôt à la gauche, à la droite de la Convention nationale, tantôt sans-culotte, tantôt Girondin ; il se rangea sous les drapeaux du Directoire, puis sous ceux du général Bonaparte ; mais, se lassant bientôt du rôle de soutien du gouvernement, il parut tribun factieux, et, allant çà et là au gré de son caprice, vit tomber l'Empire sans avoir été fidèle qu'à madame de Stael.

A la Restauration il débuta par adorer les Bourbons ; le 19 mars le vit se prononcer en antagoniste fougueux du général-empereur que la victoire abandonnait, et le 22, réconcilié avec celui-ci, accepter ses faveurs, lui prêter serment, et consommer, sans rougir, cet inconcevable volte-face. Dès cette époque, repoussé des royalistes, et malgré ses cajoleries, sa dépense d'es-

prit et la réalité de ses talents, force lui fut de demeurer stable parmi les libéraux ; constance de quinze années qui lui fit souffrir des tourments inouïs, ceux de ne pouvoir défendre qu'une cause, et qui acheva d'user sa vie, pour lui désormais insupportable dès que la variété ne l'égayait pas.

Tel fut Benjamin Constant ; doux et bon, humain, charitable, fixe en amitié, sincère, complimenteur, homme d'esprit supérieur et de bonne compagnie ; ayant les manières des gens de qualité, ce qui le distingua toujours au milieu de ses derniers partisans aux formes sans graces ni urbanité ; c'était un seigneur de la cour égaré parmi des commis, des praticiens incapables de le comprendre , et qui ne l'en applaudissaient que mieux.

Sa galanterie était fine, exquise, entraînant, délicate ; il aimait les femmes passionnément, et, certes, devait leur paraître bien aimable. Attaché longues années au char de la célèbre Corinne moderne, et, dans une circonstance, ayant manqué un rendez-vous accordé, par un retard criminel, il s'excusa en disant :

« Je ne suis pas coupable; cette montre fatale m'a trompé, qu'elle en soit punie à son tour. »

Et le chef-d'œuvre de Bréguet, noué à une riche chaîne supportant d'énormes breloques, lancé dans le Rhône (à Genève) par un bras vigoureux, disparut dans les bouillonnements de l'onde rapide.

Cette même dame le pressant de boire un vin capiteux, il lui adressa le propos suivant qu'un de nos contemporains a tourné en vers avec autant de bonheur que de promptitude :

De m'ôter la raison il vous sera facile,
 Vous le pouvez sans tant de frais,
 Le vin, pour m'enivrer, n'est-il pas inutile
 Lorsqu'il suffit de vos attraits?

En avançant en âge, et sans renoncer à une passion qui lui avait paru si douce, Benjamin Constant baron de Rebecq s'attacha à la politique, il tarda peu d'y jouer un rôle éclatant; plus aimable et ayant presque du génie, adroit à la réplique, étonnant dans l'attaque, se modérant toujours, il frappait, il écrasait même sans sortir des bornes de la modération et des formes d'une politesse sévère, au

milieu des propos grossiers, des manières impo-
 lies de nos orateurs de la Chambre élective, on
 distinguait avec enthousiasme un orateur élo-
 quent, disert, profond et parfois sublime, qui
 répliquait par une phrase polie à un mot dur,
 par une épigramme étincelante de force et de ma-
 lice à un coup de boutoir par trop grossier. Aussi
 la Chambre en masse aimait ce confrère, et tous
 ses collègues le chérissaient malgré la diver-
 gence de l'opinion.

Mais, comme Achille, Constant avait son talon
 vulnérable; prodigue, dépensier, homme tout
 perdu de besoin d'argent, panier percé, il
 voyait l'or s'enfuir de ses mains, il le semait sur
 ses alentours; prodigue, dissipateur furieux,
 l'économie lui était insupportable. A quoi bon
 conserver, disait-il, l'argent n'a de prix que
 lorsqu'on peut le répandre! le voleur et le finan-
 cier doivent seuls avoir la bourse garnie : à quoi,
 je vous en prie, reconnaîtrait-on un homme de
 mérite et un littérateur s'il se montrait sordide
 et s'il ressuscitait feu Harpagon.

Les dépenses désordonnées lui commandèrent
 enfin; Constant perdit son indépendance quand

la voix de ses créanciers put monter jusqu'à lui; sa probité souffrit, il se chercha des ressources, et à diverses reprises la nécessité de refaire sa fortune le contraignit à se vendre à beaux deniers; peu de temps avant sa mort, il avait reçu une somme assez ronde de 250,000 à 300,000 fr. d'un gouvernement réparateur qui, en commençant son existence, crut avoir des services à rendre et des exigences réelles à solder à beaux deniers comptant.

Dupont de l'Eure, Romain des beaux temps de la république, vénéré par son ferme caractère et sans influence néanmoins, luttait de suprématie avec le marquis de Lafayette. Les gens du monde et constitutionnels, les libéraux gros colliers de l'ordre, se rangeaient sous l'étendard du héros de l'Amérique et de la Bastille; les républicains revêches, durs et atrabilaires faisaient plus de cas du député magistrat; probité, science législative, amour ardent de la patrie, fermeté inébranlable à la L'Hôpital, à la Molé, affabilité mélancolique, goût de solitude et du travail, cultivant en secret les muses et l'histoire, étaient les qualités supérieures, modestes, solides, bril-

lantes qui ont toujours distingué le sage, le posé, le juste Dupont de l'Eure.

Certainement, si la supériorité des vertus avait dû, en 1830, donner l'autorité suprême républicaine à qui les possédait à un haut degré, ce député eût ceint la couronne, ou au moins eût pris place dans le fauteuil du président de ce grand État.

Loin de lui, sans doute, et néanmoins plus en vue, se dessinait M. Guizot. Sa taille est exigüe, sa voix est forte, sa volonté est puissante; homme de cabinet et de tribune, parlant à propos et en fort bon propos, il a su s'accommoder une haute réputation que les faits ne justifient pas et où il vit isolé lorsque la foule devrait l'environner; cherchons la cause de cette solitude bruyante, pourquoi aime-t-on si peu celui que l'on prône tant : c'est que M. Guizot est égoïste, c'est qu'il emploie tout à la primauté d'un seul, c'est que, Puritain atrabilaire, il a peu d'expansion et beaucoup trop de dédain, de réserve et de superbe.

Poussé au ministère, chef d'un cabinet, y a-t-il déployé des talents extraordinaires, a-t-il rapproché les partis, calmé les opinions, donné

surtout aux arts et aux sciences une impulsion nouvelle, lui a-t-il été possible de dompter les passions, de satisfaire son souverain et le peuple ? Ce bonheur lui a manqué. Politique vulgaire, prôné par avance, celui-là encore, monté au premier rang, s'est vu repoussé au troisième par la voix publique ; sa chute n'a rien ébranlé, moins encore détruit, et si elle fut sans tapage, elle n'a laissé ni regrets, ni vive satisfaction. Pour être diplomate, ce n'est pas tout que d'être sage protestant, auteur fécond, et par une conséquence bizarre, aussi prodigieusement loué qu'il est peu lu ; on connaît le titre de ses livres, et je ne sais trop qui oserait en faire l'analyse. Louis XVIII, qui n'aimait pas ce personnage, disait de lui :

« Je ne sais comment M. Guizot s'y prend, mais il est certain que chacune de ses brochures a la pesanteur d'un in-folio... C'est peut-être, » ajoutait le monarque charitable et bienveillant, « qu'à un siècle de fer l'auteur a cru qu'il fallait des tomes de plomb. »

Entrepreneur de librairie, M. Guizot a lancé au public vingt-cinq volumes d'histoire anecdotique d'Angleterre ; éditeur de nos premiers his-

toriens, sans compter cinquante autres ouvrages, tous éclos de la féconde plume de l'auteur, et ceux-là ne sont pas de la digestion la plus facile.

Enfin M. T... se mit sur les rangs parmi ceux à qui une révolution nouvelle serait profitable. Comme tout est précieux en ce qui touche aux grands hommes, j'aurais voulu faire connaître fidèlement la généalogie de ce personnage, la saisir aux époques plus reculées de la monarchie, la poursuivre dans ses phases, ses aberrations principales, et montrer dans chacun de ses ascendants la qualité majeure, le trait saillant et caractéristique dont se compose l'ensemble de ce brillant homme d'État ; ma volonté n'a pu être couronnée du succès, les lumières m'ont manqué, et je ne peux accorder qu'une foi incertaine à la pièce suivante, que je tiens d'un Nimois érudit, sorte de Séguier de nos jours, et qui, avec une bienveillance caustique, m'a répondu par des notes écrites, tandis que les curés, notaires, maires, antiquaires, généalogistes de la Provence et du Languedoc, tout en m'offrant l'histoire des faits et gestes de M. T... lui-même, ont prétendu que si avec peine on parvenait à décou-

vrir sa mère il ne pouvait se faire que l'on ôtât le sombre voile dont est couverte sa paternité, qui bifurque, à les entendre, en tant de branches, qu'on s'égaré dans ce labyrinthe d'hommes de bonne volonté, tous à cette heure attachés à se dire les auteurs de ses jours ; c'est pire que le nombre de cités grecques qui prétendaient à la gloire d'avoir donné la naissance à Homère.

GÉNÉALOGIE SINCÈRE ET NOBILIAIRE DE
MONSIEUR A. D. T.

Premier degré.

En 1502, une bande célèbre de Bohémiens, renforcée de brigands de la forêt Noire d'Allemagne et de pirates du Nord, s'aventura à travers les Alpes et descendit sur les bords de la Durance. Un des hommes de cette tribu, nommé Joseph de son nom français, ayant été blessé dangereusement en attaquant une barque marchande qui descendait le Rhône, fut recueilli par une fille du pays ; créature serviable, sorte de Rahab de Tarascon (1). La reconnaissance de Joseph de

(1) Les érudits et les âmes pieuses savent que Rahab, de Jéricho, était une fille de joie. Hélas ! tant de femmes

Bohême le porta à rendre mère la Provençale, et, de cette union à la Marat, c'est à dire célébrée uniquement en face d'un beau soleil, sous un dôme de verdure, ayant pour témoins les oiseaux, naquit Joseph II, qui suit deux autres frères et quatre sœurs qui suivaient pieusement la double profession de leur père et de leur mère.

Deuxième degré.

Joseph II (dit le Bohême) s'enrôla de bonne heure dans les troupes du roi François I^{er}. Tambour à la bataille de Marignan, il déserta avec le connétable de Bourbon, séduit par sa jolie figure et par sa charmante facilité : conduit à Rome où son cher maître fut tué par un coup d'arquebuse, de la main du célèbre sculpteur et ciseleur Benvenuto-Cellini, Joseph II, sans ressource, se fit modèle, puis moine, puis bandolier, sbire, et obtint l'honorable emploi d'exécuteur des hautes œuvres, à Pérouse. On ne sait pourquoi, dans sa vieillesse, on le trouve établi à Nîmes, et une charte nous coûtent des larmes, heureux lorsqu'on en trouve qui nous font rire ; et fille de joie, sans doute, signifie femme gaie et de bon entretien.

(Note de l'Éditeur.)

précieuse à la famille, dont elle constate l'ancienneté, fait voir Joseph II prisonnier pour avoir tenu sans autorisation un *château vert*. Il avait épousé une diseuse de bonne aventure de Syracuse, que la calomnie fit brûler vive à Montpellier ; car, on lui reprocha, injustement sans doute, des courses au sabbat, des mineures enlevées, deux étudiants égorgés chez elle par ses mignons, et cent vingt-deux femmes de tout rang dont elle aurait hâté la délivrance aux dépens de leur vie. De cet hymen naquit un fils unique, Jean, dit le Bohême, dit T....

Troisième degré.

Jean T..., né en 1564, sur la paroisse de Sainte-Aphrodise, se signala par de belles actions ; ce fut lui qui eut l'honneur insigne de donner un nom à la race de Joseph de Bohême, à l'âge de quinze ans, ayant été trouvé nanti d'un coupon de drap fin qu'un marchand eut la malice de prétendre lui avoir été dérobé en pleine foire de Beaucaire, et lui n'ayant pu, malgré son innocence certainement, justifier de son droit de possession, fut traduit devant le sénéchal, qui,

homme de mauvaise humeur, fit promener autour du foiral Jean de Bohême, qui avait le haut de chausses rabattu sur les talons, tandis qu'un drôle soldé par la commune promenait sur les épaules charnues du patient, et plus bas, des escourgées trempées dans du vinaigre. Ceci accompli, les polissons de Beaucaire se mirent à crier : *Jean, au premier tiers ! au premier tiers ! Dieu lui fasse rémission des deux autres !*

Quatre à cinq ans plus tard, le même individu eut encore le malheur de confire un porc et vingt-deux oies grasses qu'il dit avoir trouvés sur la voie publique, et que messire de Cambacérés, noble et seigneur de Loupian, prétendit qu'on avait dérobés dans sa cuisine. Le seul fait matériel, sans autre témoignage, entraîna l'opinion des juges, qui préférèrent croire plutôt à un rapt qu'à un miracle ; et les trois jours de la foire à Montpellier, on vit Jean le Bohême assis sur un tabouret, en pleine place de la Canourgue, les mains liées et un collier de fer lui retenant le cou à la hauteur d'un poteau. Comme on ramenait en prison l'exposé, les fils de bonne mère se mirent à lui corner aux oreilles : *Allons, Jean Jean,*

bon courage ! voilà le second tiers, le dernier ne te manquera.

Parvenu en âge de raison, Jean I^{er}, toujours infortuné, imagina, par forme de divertissement, d'aller avec quatre camarades sur la route d'Aix à Marseille faire peur aux passants, leur enlever leurs effets, bourses, etc., par forme de jeu ; car, à les entendre, plus tard ils auraient rendu ; mais l'endiablé parlement de Provence, composé de cervelles graves, aimant peu la plaisanterie, ayant fait appréhender ledit Bohême, et sachant d'ailleurs son goût des voyages, lui expédia un brevet de matelot ramant à deux sur les galères de France. Tandis qu'il descendait du palais son jugement formulé, des badins le saluèrent : *Adieu, Tiers complet, tu manquais de nom ; que celui-là rappelle aux tiens leur origine.*

Ce célèbre voyageur, qui n'écrivit rien, mais qui parla beaucoup de ses expéditions de Marseille à Toulon et de Toulon à Marseille, fut père 1^o de Jean qui suit ; 2^o d'André T..., laboureur ; 3^o de Gilles T..., serrurier ; 4^o de Nicolas, commissionnaire ; 5^o de Gillette, qui travailla comme sa mère, dont le nom est inconnu, et son aïeul ;

6° de Thècle, qui marcha sur les brisées de sa sœur.

Quatrième degré.

Jean II T..., né en 1594, fut boucher; il épousa Catherine Demiaudes, marchande de tripes, qui le rendit père de Joseph III, qui suit, et de plusieurs autres enfants des deux sexes.

Cinquième degré.

Joseph III T..., ayant été à l'école, fut le premier de sa famille qui sut lire : tant de science lui inspira l'amour du travail et une ambition honorable; aussi se fit-il record et sergent, mais il eut tant à souffrir dans ces professions militaires, que, se mettant à cracher le sang, il tarda peu à rendre l'âme, mourant trop tôt pour avoir le temps d'épouser sa bonne amie, qui lui avait fait, ainsi qu'à leurs nombreux camarades, la douce surprise de leur donner, le premier de l'an de grâce 1617, un enfant mâle auquel Joseph III accorda son nom.

Sixième degré.

Arnaud T..., né le 1^{er} janvier 1617, ai-je dit,

débuta par être saute-ruisseau, puis huitième clerc de notaire. Sa gentillesse et les trente mille livres tournois que son père ou à peu près lui légua en mourant permirent à Arnaud d'acheter à Arles une charge d'huissier : il instrumenta, écrivit, saisit, pilla tant, qu'il épousa la fille naturelle d'un consul de Nîmes, et cette belle alliance lui obtint l'immense dignité de marguillier à la cathédrale. Là il testa le 12 juin 1699, laissant de son mariage, 1° Arnaud, qui suit ; 2° Joseph, qui se fit militaire ; 3° Jean, que l'on a connu sous le nom séraphique de Père *Jean de Dieu, capucin indigne*, et dont la béatification était à Rome en voie, vers 1789. Il serait beau, pour les héritiers de ce grand saint, de parvenir à sa canonisation entière. Monsieur le baron T.... actuel ne pourrait mieux employer, ce nous semble, une portion de ces sommes qu'il a eu l'art de grouper si savamment et d'une manière si pittoresque.

Septième degré.

Arnaud II T... Les gains du père, huissier, firent acheter au fils une charge de procureur

en la cour du parlement de Provence, qu'Arnaud II exploita si âprement, que par trois fois le premier président lui enjoignit moins d'ardeur à la curée. Mais hélas le pli était pris, il en advint que, dans une circonstance, un mémoire de frais, qui, légitimement, se serait élevé à une somme de deux cents livres, présenta un total de quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf livres dix-huit sous onze deniers. C'était un militaire qui devait le payer : il crut devoir, au préalable, décharger si bien sa colère sur les épaules de son avide procureur, que le sang s'extravasa, et que l'homme de loi mourut après son mariage avec la fille d'un marchand qui avait eu cinq malheurs ; aussi se trouva-t-il au dernier prodigieusement riche : un fils qui suit, une fille qui eut l'insigne honneur d'être rendue mère par le procureur général du parlement de Toulouse, furent les fruits de cette chaste union.

Huitième degré.

André-Eugène T..., né en 1671, fut fait avocat ; mais, ayant à plusieurs reprises tondu la veuve et écorché l'orphelin, il fut arrêté, jugé,

condamné à une prison perpétuelle et à plusieurs désagrémens extérieurs. Heureusement que, poussé par l'amour, il s'était marié, à 22 ans (1693), à Jacqueline de Paris, ainsi nommée, parce que, trouvée sur la paroisse Saint-Eustache, elle ignorait ses parents. A cette même époque, le bruit courut dans un certain quartier que la gouge (la G....) du bourreau était accouchée d'une fille qu'elle fit disparaître. André-Eugène fut père de Joseph Eugène qui suit; 2° de Sicard André, vidangeur; 3° de Paul, contrebandier.

Neuvième degré.

Joseph-Eugène II T... La tache imprimée à la famille par ce funeste événement ne permit pas à Joseph-Eugène de porter le front haut. Il s'embarqua sur un navire au long cours, et en pleine mer se trompa souvent; aussi plus d'un vaisseau ne se rendit pas à sa destination, et celui de Joseph-Eugène, en arrivant à la sienne, y paraissait chargé d'or et de riches marchandises. De là advint une recrudescence de fortune telle, que notre héros put épouser en légitimes nœuds une fille de noble maison, Pierrille ou Pierrine

de Villeneuve; il trépassa le 27 avril 1743, ne laissant qu'un fils unique qui suit.

Dixième degré.

Honoré-Louis-Charles-Albert T...., né le 30 décembre 1740. Celui-ci, fidèle au proverbe : *Ce qui vient de la flûte s'en va par le tambour*, dévora en quatre ans l'énorme fortune paternelle. A vingt-cinq ans, pour la refaire, il épousa une grosse Hollandaise qu'il croyait millionnaire : elle ne possédait que ses robustes appas et ses bijoux. Albert, instruit de cette fourberie, en éprouva tant de chagrin, qu'il descendit rapidement au tombeau, laissant après lui une postérité nombreuse.

Onzième degré.

N... N... père de l'illustre M.... Des mémoires particuliers et authentiques nous aideront à le faire connaître du public; maintenant je m'arrête, n'osant pas peindre l'homme célèbre qui a volé de manière à parvenir sur le pinacle en partant du ruisseau.

C'était par cette dernière phrase que le généa-

logiste suspect déterminait son travail. Je crois qu'il manque de développement, de critique et de recherches plus savantes : je ne me sens pas le courage de le compléter ; mais, en attendant que d'autres le fassent, je conseille qu'on n'accorde qu'une confiance très-minime à une œuvre dont l'auteur est inconnu, mais dont en revanche la malignité n'est pas incertaine : il est vrai qu'en plusieurs circonstances historiques on peut leur appliquer la règle indiquée dans ce vers célèbre :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Le baron T.... a de l'esprit pour trente ; il en a tant qu'afin d'en porter le poids, il a dû se défaire d'une quantité énorme de vertus inutiles : la loyauté, par exemple, la foi aux engagements, cette probité méticuleuse qui met son véto dans toutes les bonnes actions de la vie, la fermeté qui inspire tant de confiance, la sincérité qui gagne tous les cœurs. Dégagé de toute éducation importune, impoli par calcul et par commodité, conteur dans le but d'étrangler la vérité au moyen d'un cordon de mensonge, aller

au but est sa tendance permanente ; pour lui , l'honneur, la gloire, la considération personnelle, l'importance politique se résument en cette phrase : **Est-il riche ? a-t-il à perdre ! peut-on beaucoup gagner avec lui ?**

A son début à Paris, il avait plus d'effronteries que de culottes , et pour se procurer le vêtement nécessaire et la nourriture à l'avenant , il fit de ses amis ce qu'on fait d'un citron , il les pressa, s'en servit, et puis les quitta pour ne plus les revoir. De la taille de Thersite , moins beau que le Grec ; s'il se perd dans la foule, à son fumet on le retrouve , car, où l'on se bouche le nez , M. T.... assurément doit être passé ; il ne s'assied sur un fauteuil que par travers, sa voix est glapissante , il jappe mieux qu'il ne parle , et ses yeux couverts de besicles sont toujours fixés sur sa proie.

Son élévation si rapide fut un scandale ; elle stigmatisa l'époque dont ce personnage fut le cachet : avoir toute honte bue, prendre la conscience de tous afin de n'avoir que faire de la science , monter au faite en partant de l'égout , y atteindre, non par des talents réels , purs , estimables, mais au moyen de cette règle de conduite

qui fait tourner à tout vent , boire à tout verre , puiser dans chaque bourse , se rire de sa parole , tromper par délassément , être pauvre la veille , devenir riche le lendemain , unir au scandale de la vie publique l'abomination de la vie privée ; faire du mariage une spéculation coupable avec le père , un inceste avec la mère ; souiller par avance une jeune épouse en l'appelant au sein de la débauche , de l'escroquerie , se rendre odieux avec impunité ; et , tout couvert de tant de turpitudes , entrer effrontément au palais des rois , y commander , y parler haut , et ce qu'il y a de pis , y être souffert : voilà ce qui a lieu de nos jours , et pas seulement en France.

CHAPITRE VI.

Demi-portrait d'un demi-personnage, le duc de Choiseul. — MM. Girod de l'Ain. — Bavoux. — De Girardin. — Baude. — De Gasparin. — De Rambuteau. — Ce qu'on en pensait sous l'Empire. — Madier-Montjau. — Thomas. — Las Cases. — Cinq ministres de Charles X contraires d'abord aux ordonnances. — La belle Anglaise de Meudon. — Quel sentiment le prince de Polignac lui vouait. — Quelle opinion ce ministre avait de ses collègues. — Ses projets d'avenir. — Le garde des sceaux, M. de Chantelauze, appelé chez le roi, à Saint-Cloud. — Qui était avec le roi. — Monseigneur le dauphin. — MM. de L... et de V... — Entrée en conversation. — Inquiétude et embarras du ministre. — Le roi prend la parole et lui fait connaître son intention de promulguer les fameuses ordonnances. — Surprise, effroi du garde des sceaux en relevant la minute des ordonnances et avant qu'il en prenne connaissance. — Situation dramatique des spectateurs et des acteurs pendant ladite lecture. — État de stupeur et de désespoir de M. de Chantelauze. — Comme le temps est lent ou prompt selon nos désirs. — Analyse du discours de M. de Chantelauze au roi pour combattre les ordonnances. — Épisode brillant et profond touchant l'inconstance de l'armée. — Péroraison non moins éloquente et énergique. — Le dauphin veut d'abord interrompre. — S. M. maintient la parole au fidèle ministre. — Qui gagne à lui l'esprit sage de M. le dauphin. — Réplique du roi. — Paroles étranges qui lui échappent, en preuve de son aveuglement. — Je tiens les Cottu, les Madrolle, les Lourdoueix, comme étant les vrais ennemis de Charles X. — Le roi, inébranlable, exige du ministre pleine soumission. — Celui-ci, par respect, cède. — Paroles flatteuses qui l'en récompensent. — Esprit d'à-propos de Charles X. — Mot touchant et agréable de M. le dauphin. — Fin de l'audience. — Détails à la suite.

Après avoir passé en revue tant de personnages sinon fameux, mais du moins investis d'une fa-

mosité non équivoque, je passerai légèrement sur certains autres qui, à cette époque, jouèrent moins un rôle réel qu'un apparent; ainsi, par exemple, que pourrais-je dire du duc de Choiseul, être amphibie, pâle lueur de l'ancien régime, sans pour cela être une vive étincelle du nouveau; courtisan de l'OEil de bœuf, contraint à donner des leçons de grace à la boutique, au comptoir, au cabinet d'affaires qui, en masse, se sont emparés du château des Tuileries, après, toutefois, que les gamins et les républicains bernés en eurent fait la conquête aux trois journées.

Le duc de Choiseul n'ayant pu jouer son rôle au temps de la branche aînée, a voulu le remplir pendant le règne de la cadette; mais, vétéran des vieilles formes, il devient une anomalie criante avec nos actualités; c'est une mouche dans le pot au lait, et presque une caricature; car ce qui est bien à sa place grimace horriblement hors de sa position naturelle; d'ailleurs, le duc de Choiseul, qui a soutenu de son nom le premier choc de la révolution dernière, la voulait-il sincèrement? Je sais que, maintenant qu'elle est consommée, il veut en profiter; n'importe, il n'y sera jamais qu'é-

tranger ; et il n'y a pas de jour , pas de circonstance que sa conscience, peut-être aussi ses remords, ne lui prouvent, d'une manière poignante, qu'il n'est pas à son rang. Il gêne autrui et autrui lui est insupportable.

Que dirai-je encore de MM. Girod de l'Ain, Bavoux, de Girardin, Baude, DE Gasparin, de Rambuteau, que les chambellans de l'empire qualifiaient grossièrement de grand B...r ; Bassano, Madier-Montjau, Bertrand, Thomas, Las Cases, etc.), étoiles filantes, soleils de passage, ou plutôt, fusées crevant dans l'air et retombant en fumée noire et puante après avoir brillé d'un éclat passager, eux et mille autres, espoirs de la jeune révolution, ne lui survécurent pas ; eux et elle, grâce à Dieu, dorment dans la tombe commune et d'un sommeil égal ; je ne songerai à eux que si par hasard les circonstances m'amènent à prononcer leur nom.

Je reviens au récit historique des événements. Il est certain que le dimanche au matin, 25 juillet 1830, cinq des sept ministres composant alors le conseil (M. de Bourmont étant outre mer) n'étaient pas encore déterminés à donner leur

voix aux fatales ordonnances. Le prince de Polignac brûlait, à cette époque, d'une amitié passionnée pour une dame venue d'Angleterre, et qui logeait à Meudon non loin de Saint-Cloud ; or, ce dimanche fameux, il se trouvait chez elle à neuf heures du matin : j'ignore s'il y était de la veille ! que dis-je ? sa haute piété me répond que cela ne se peut pas.

Quoi qu'il en soit, et au moment de quitter cette amie charmante, il lui dit, sans croire assurément que ses paroles auraient tant d'extension, « qu'il la quittait pour aller livrer bataille.

— A qui ? grand Dieu ! » demanda la noble miss ou milady épouvantée.

« A quatre ou cinq *gens de peu* que la volonté du roi m'a donnés pour collègues ; à des hommes d'hier qui me tiennent tête avec cette opiniâtreté naturelle à la bourgeoisie ou à la petite noblesse, qui prennent plaisir, quand elles le peuvent, à contrecarrer nous autres qu'elles jalourent et dont elles sont si loin. J'ai conçu un plan qui rendra le roi maître selon son droit, qui fera le bonheur de la France ; eh bien ! *ces messeigneurs de la veille, ces excellences du matin*

hésitent, me contredisent, raisonnent; c'est un aplomb, une audace à faire pitié.

— Mais vous l'emporterez?

— Comptez-y. D'ailleurs, le roi dira *je veux*, et ces respectueux se mettront à genoux; tantôt, unanimité au conseil; demain, stupeur générale; après-demain, soumission universelle, la révolte de quarante ans comprimée, l'ancien régime en pleine restauration, moins les parlements et les états provinciaux. »

Cette conversation fut répétée cinq jours après au général Bordessoulle, si empressé d'accourir au vainqueur. Je le tiens de sa confiance; d'une autre part, je certifie que MM. de Peyronnet, de Monbel (quoi qu'en ait dit celui-ci par héroïsme), d'Haussez, de Capelle, de Guernon-Ranville, luttèrent jusqu'au dernier instant contre la mise en activité du coup d'État; le garde des sceaux, M. de Chantelauze, qui avait minuté ce beau chef-d'œuvre sur l'original que le roi lui avait remis, et je vais dire de quelle manière, avait le premier, à part M. de Polignac, accédé à ces mesures désastreuses, lui aussi sans les approuver,

mais par obéissance, et comme firent plus tard ses autres collègues.

Le jeudi 22 juillet, M. de Chantelauze mandé à Saint-Cloud, dans la soirée, avant l'heure du jeu, fut, contre l'usage, introduit dans le jardin particulier. Peu après le roi parut, accompagné de M. le Dauphin, ayant derrière lui, à quelque distance, M. de L.... et M. de V.... S. M. ayant fait signe à son ministre de s'avancer, M. de Chantelauze faisant les révérences d'usage s'approcha. Le roi, le plus affable des princes, et dont la gracieuseté était adorable, le reçut avec sa bienveillance accoutumée, lui demanda des nouvelles de sa famille, de sa santé, et puis s'interrompant :

« M. de Chantelauze, » dit-il, « j'aime à marcher, le temps est beau, cela vous fatiguerait-il de me suivre ? »

On devine la réponse ! Voilà donc le monarque arpentant de son grand pas les fraîches allées de son jardin délicieux ; et le garde des sceaux, embarrassé dans sa simarre, s'empêtrant les jambes, trébuchant à chaque pas, suivait tout essoufflé et dans une gêne pénible qui en toute

autre occasion eût été fort divertissante. Jugez ce qu'il devait éprouver lorsqu'à cette peine matérielle tarda peu à se joindre la souffrance morale due à l'importance de l'affaire anti-constitutionnelle à laquelle lui, garde des sceaux, et par conséquent défenseur de la Charte, allait être mêlé.

« Monsieur, » dit le roi, « je vous ai mandé aujourd'hui, non pour prendre avis, mais pour vous intimer mes ordres ; la faiblesse, l'incapacité du dernier ministère (je me plais à croire qu'il n'y a pas eu trahison), au lieu de m'éloigner du précipice creusé par les libéraux, m'a conduit sur son bord, un pas encore, et j'y tombe. Vous le voyez, la révolte est dans la majorité des collèges électoraux, et par suite dans la majorité de la Chambre élective ; si celle-ci m'eût été soumise, je réparais les maux de la révolution, je reconstruisais des institutions légitimes, en un mot je devenais le restaurateur réel de la royauté ; au lieu de cela, on me livre pieds et poings liés à mes adversaires ; on a brisé l'arme puissante que le feu roi m'avait réservée, la censure ; on m'a contraint à faire de la démocratie, à étendre le cens électoral au lieu de le resserrer, ce qui eût été

plus habile. Six mois encore, une nouvelle élection, et je me retrouve en face non de l'ex-Assemblée constituante ni même de la législative, mais de la Convention régicide. Des serviteurs zélés, fidèles, que dis-je ? des amis m'ont fait ouvrir les yeux, ils m'ont indiqué le péril, et ma prudence éveillée, a vu ma perte certaine, à moins de mesures fortes et pressantes : telle est ma position ; en conséquence, je me suis recueilli en moi-même, j'ai imploré les lumières du ciel, j'ai prié les saints patrons du royaume, mon illustre aïeul entre autres (saint Louis); j'ai interrogé ma propre expérience née de tant de malheurs, et de tout cela a résulté le travail que voici ; prenez-en lecture, et cela sur-le-champ. »

A ces derniers mots, le roi remit au garde des sceaux le libellé des ordonnances, moins toutefois l'*exposé des motifs*, ou pour mieux dire, le préambule que ce ministre dressa dans la nuit du samedi 24 au dimanche 25. Sans pouvoir encore concevoir toute l'importance des documents qui lui étaient confiés, M. de Chantelauze en avait assez entendu pour deviner à l'avance que ce ne

seraient pas des mesures à la légère; aussi reçut-il le rouleau en tremblant et avec une émotion d'instinct qui depuis ne fit qu'augmenter jusqu'à la fin de cette scène intéressante.

Cependant le roi, pour que son ministre pût plus à loisir prendre lecture des pièces qu'il lui abandonnait, et soupçonnant que le respect dû à sa présence détournerait celui-là de l'attention qu'il devait apporter à ce travail, le roi, dis-je, se recula avec M. le Dauphin, sans néanmoins se rapprocher de MM. de L.... et de V...., et se mit à se promener dans une allée latérale, parlant avec feu, gesticulant beaucoup, et son auguste fils ayant l'air de l'approuver et non de le contredire. Un regard d'éclair par sa rapidité, que jeta le garde des sceaux sur les deux autres témoins de ce spectacle inusité, lui prouva, tant leur physionomie était tranquille, qu'aucune curiosité ne les émouvait, et que l'un et l'autre savaient parfaitement de quoi il s'agissait. Cette certitude ne le rassura pas.

Ce fut bien pis lorsque M. de Chantelauze eut lu les ordonnances projetées; un frisson parcourut son corps; le sang se glaça presque dans

ses veines. Il a dit que ses yeux de longtemps ne lui permirent pas une seconde lecture , à tel point un éblouissement les avait remplis d'étincelles ; enfin il recommença , presque en épelant , ce chef-d'œuvre d'aveuglement et de folie , cet amas de leviers préparés par le monarque lui-même pour renverser la monarchie , et que des conseillers ineptes et coupables avaient osé lui présenter. Les deux seuls auteurs de ces pièces désorganisatrices furent le prince de Polignac et M. de L...., leur zèle , leur loyauté ne pouvant leur tenir lieu de mérite et de perspicacité.

Si le temps parut long au roi et à son noble fils, ainsi qu'aux deux confidents, certes, au contraire, il passa pour M. de Chantelauze avec une incroyable rapidité ; il aurait voulu le retenir, le prolonger, s'en rendre le maître, car il lui semblait que chaque minute qu'il mettrait à retarder la remise au roi de ces documents désorganisateurs serait autant d'ajouté à la durée d'une puissance qui, bientôt, selon toute apparence, ne compterait plus ni par siècles, ni par années, ni même par mois, mais par semaines, journées et heures.

Cependant les convenances ne lui permettaient pas de dépasser un certain laps de temps ; déjà, et à plusieurs reprises, le roi avait jeté sur lui un de ces regards qui veulent dire : *je m'impatiente d'attendre, finis-en* ; lui enfin, abîmé dans sa douleur et ses réflexions, prenant un parti désespéré, se rapprocha de S. M. A la vivacité singulière qu'il mit à cet acte, si naturel pourtant, les deux confidents tressaillirent et pâlirent, sans doute malgré eux, et firent, contre l'étiquette, quelques pas pour se rapprocher.

« Eh bien ! monsieur, » dit Charles X, « que vous semble?... » Il s'arrêta.

« Ah ! sire, » répondit vivement M. de Chantelauze, « l'amour que je porte au roi, mon dévouement à sa famille et à la France ne me permettent pas de me tenir dans un silence respectueux. Non, sire, je ne peux croire que ces papiers contiennent l'expression sincère des sentiments de Votre Majesté... »

Ici M. le dauphin prenant la parole et s'adressant à l'interlocuteur :

« Mais, monsieur, le roi vous a dit que c'était sa volonté.... »

Charles X, par un geste sec, coupa la phrase dans la bouche de son fils soumis, et en même temps, se tournant vers le garde des sceaux :

« Continuez, et tout à votre aise. »

Ces mots annonçaient une résolution tellement arrêtée, qu'ils tombèrent sur le cœur du ministre comme un bâillon de fer. Il vit dès lors la monarchie perdue, car on ne consent à écouter ainsi que lorsque, par avance, on s'est fixé invariablement sur ce que l'on veut faire. Néanmoins M. de Chantelauze, mû par son royalisme et son affection sincère du pays, surmonta son désespoir, et, dans un discours chaleureux, rapide, substantiel, surtout nourri de faits, de preuves et d'arguments irrésistibles, tenta de détourner l'orage et de ramener le prince malheureux à des idées plus avantageuses à lui, aux siens, à ses serviteurs particuliers, à son peuple, et même à la paix universelle : il lui montra la force que les factieux recevraient du trône; comment la violation de la Charte, même momentanée, détruirait la confiance des Français; il lui fit voir, à la promulgation de ces pièces, la terreur saisissant les propriétaires des biens nationaux, les capitalistes

épouvantés, le crédit disparaissant, les bonapartistes, les républicains, renforcés des vrais constitutionnels; cinquante insurrections partielles et présumables dans le royaume, Paris soulevé; la haine ranimée contre le clergé, qu'on accuserait d'avoir dicté les ordonnances, et envers la noblesse soupçonnée d'être prête à les soutenir. Partout on allait courir aux armes, caste contre caste; les opinions s'entr'égorgeraient; la garde nationale, où elle existait encore, délibérerait en tumulte, et à Paris peut-être se reconstituerait-elle, et quelle catastrophe ne suivrait pas ce coup audacieux? l'armée, enfin, serait-elle fidèle; l'armée, jalouse de la garde royale, des Suisses, ne se tournerait-elle point, par aigreur, du côté des mécontents?

« Sire, ajouta l'orateur à ce dernier motif, que le roi fasse attention que depuis 1789 l'armée, à toutes les époques décisives, a manqué au pouvoir établi, pour passer à l'usurpation qui s'élevait: ainsi, en 1790 elle alla du roi absolu au roi constitutionnel, certes bien différent de l'autre; au 10 août, au 22 septembre, ne se tourna-t-elle pas vers la Commune de Paris et vers la Con-

vention nationale; lors de Dumouriez, n'échappait-elle pas aux Girondins pour servir la Montagne? les comités, au 9 thermidor, seul pouvoir légal alors établi la virent-ils combattre pour leur cause? Au 18 fructidor, l'armée aida la minorité des conseils et une portion du Directoire à écraser la majorité. Au 18 brumaire, hésita-t-elle à courir à Bonaparte, qui arrivait pour renverser le gouvernement admis? En 1814 n'a-t-elle point passé tout entière aux Bourbons sans tenter un seul effort en faveur de son ancien maître, bien qu'elle l'adorât au fond de son cœur?. Au 20 mars 1815, vous est-elle restée fidèle? Bonaparte, après Waterloo, ne l'a-t-il pas vue reprendre la cocarde blanche sans essayer un autre combat (1)? Une fatalité inexplicable, mais positive, entraîne toujours l'armée hors de son devoir, tant d'exemples incontestables vous le prouvent, et encore, dans le nombre, ai-je oublié le 31 mai, où elle ne délivra pas la Convention captive de l'usurpation, municipale du club des

(1) En 1830, confirmation de la même règle; c'est, depuis quarante ans, par conséquent, le onzième exemple de ce fait incroyable. *(Note de l'Auteur.)*

Jacobins, séant à l'Hôtel-de-Ville. Que le roi se rappelle, voie et médite cette triste, cette grande réalité; qu'il ne compte point sur l'armée, car l'armée est essentiellement factieuse et désobéissante, le soldat par ambition ou envie de s'en aller, l'officier par ambition et faiblesse; enfin, et en supposant qu'elle ne manque pas au roi, a-t-on appelé à Paris les troupes nécessaires? Cinquante mille hommes à peine suffiraient à lutter contre la cité colossale et révoltée; peut-être n'y compte-t-on pas la cinquième partie de ce nombre (1). »

Je ne répète ici qu'une faible partie de la harangue admirable qu'un patriotisme éclairé inspira à M. de Chantelauze; sa péroraison, toute en sentiments et aperçus vrais, fut digne du reste. En parlant il vit MM. de L... et de V... singulièrement intrigués et d'une mauvaise humeur visible; mais, d'une autre part, il eut la joie honorable, et je peux dire la gloire, le lecteur pensera comme moi, de voir M. le Dauphin l'écouter avec une attention extrême, se troubler,

(1) Il y avait, en tout, 12,000 hommes, garde, ligne, gendarmerie, etc.

réfléchir, et lorsque le discours fut terminé, un signe flatteur de S. A. R. témoigna que l'orateur bien intentionné l'avait convaincu.

Le roi, le roi seul demeura calme, froid, impassible; on aurait dit que son corps seul écoutait et que son entendement errait ailleurs; sa physionomie ne manifesta ni mécontentement, ni impatience, mais une détermination fixe et irrévocablement arrêtée; M. de Chantelauze en eut trop tôt la preuve, car dès qu'il eut terminé, S. M. repartit en remerciant son garde des sceaux de son amour loyal, puis il reprit ses arguments s'imaginant le battre, les discuta tous sans en oublier aucun, et à propos de l'armée prétendit que le prince de Polignac, faisant fonction du ministre de la guerre, lui avait assuré avoir pris les mesures utiles, tant en appelant une quantité suffisante de troupes autour de Paris qu'en réunissant les munitions, les approvisionnements nécessaires. Le roi, sur ce point, était si bien trompé, qu'il laissa échapper cette phrase singulière : *Les mutins seront traqués, enlevés à la minute, car une triple ceinture de fer et de feu les environnera; d'ailleurs, et d'après l'assurance positive*

que m'en ont donnée des royalistes aussi courageux que fidèles et bien instruits, je peux compter qu'au premier coup de canon (si tant est qu'on en tire), ils m'amèneront aux Tuileries cinquante mille des nôtres choisis dans tous les rangs de la société, et qui combattront mélangés parmi la garde et la ligne.

Infortuné prince ! cette aveugle confiance prenait sa source dans les écrits coupables des Cottu, des Madrolle, des Lourdeix, etc., de tous ceux qui, par flatterie, ou qui prenant leurs illusions pour des réalités, travaillaient, dans leurs écrits criminels de lèse-majesté au premier chef, à pousser le roi à faire la guerre à son peuple. Insensés qui ne voyaient pas la déchéance du trône derrière, ce coup d'État sans force, sinon sans portée ! Où étaient-ils eux-mêmes pendant les trois journées, où ont-ils fait acte de dévouement et de désespoir ? La bataille engagée, ils ont laissé le monarque se démêler seul de l'embarras où ils l'avaient jeté, et après sa chute ils n'ont montré qu'un regret, celui qu'il ne les eût pas écoutés plus tôt, c'est à dire qu'il n'eût pas terminé plus tôt son règne.

Emporté par ma juste indignation contre ces amis incapaces, ces conseillers présomptueux, aux avis sans portée, je me suis écarté de mon sujet : j'y reviens ; le roi enfin termina en assurant le garde des sceaux qu'il avait pensé, réfléchi, médité, examiné la question sous toutes ses faces, qu'il croyait son nouveau chemin bon et qu'il y marcherait de pied ferme ; que le faire changer de détermination serait inutile, que même il regardait non seulement comme félonie, mais encore comme ingratitude, l'acte de démission que lui présenterait en ce moment un de ses ministres ; que les choses étaient au point qu'il fallait, si on voulait lui faire preuve d'attachement, le suivre, lui obéir sans observations, sans résistance ; ainsi il ne recevrait pas une remise de portefeuille, et de lui, Chantelauze, celle des sceaux, mais qu'il en attendait une soumission complète, et que lorsque lui était résolu à périr plutôt qu'à céder, ce serait une lâcheté à un sujet, à un ministre royaliste de se séparer du roi en une pareille occurrence.

A ces dernières paroles, et bien cependant qu'il en eût le cœur brisé, M. de Chantelauze, s'incli-

nant et posant la main sur la poitrine, dit avec véhémence :

« Puisque le roi veut se jeter dans l'abîme, certes son garde des sceaux ne l'y regardera pas tomber froidement ; j'obéirai, sire, et je vous donne plus que ma vie, je cède ma conviction.

— Ah ! sire, » dit M. le dauphin avec cet à-propos qui dans de telles bouches récompense un généreux dévouement, « ah ! sire, qu'il est doux d'être ainsi aimé, et qu'un roi est heureux d'avoir des ministres d'un si noble caractère !

— Bien ! bien ! mon cher Chantelauze, » ajouta Charles X, « je vous connaissais à l'avance, *je vous savais un de mes grognards*, et tantôt je disais au cardinal de Latil, il me refusera d'abord, et puis si je le prie de se jeter au feu pour me faire plaisir, il s'y précipitera soudain la tête la première. »

Ensuite le roi, se tournant vers les deux assistants, qui alors achevèrent de s'approcher, leur dit :

« Celui-ci est un de mes grenadiers, il emportera la place ou il mourra sur la brèche ; on n'a jamais su assez ce qu'il y a de bravoure ré-

fléchie sous une simarre, et dans les périls les magistrats vont au feu avec non moins d'intrépidité que les soldats. »

De tels propos enivrent, et ils étaient communs dans la bouche pleine de grace aimable de ce monarque si mal connu, et à qui mon impartialité rendra toujours justice.

Le roi, cette victoire gagnée, engagea le garde des sceaux à passer chez M. de Polignac pour s'entendre avec lui; ensuite il lui dit d'emporter les ordonnances, qu'il serait bon qu'elles fussent copiées de sa main, parce qu'il convenait que ce fût lui qui les eût minutées; « c'est la seule fois, » ajouta agréablement S. M., « que je ferai le roi absolu avec vous, et encore je ne veux pas que vous ayez l'air de n'être que mon agent; il est bon que l'on croie ceci votre œuvre, afin que votre importance n'en souffre point (1); j'ajouterai, » dit encore le roi, « que si je sors momentanément de la Charte, ma volonté formelle, et j'en prends l'engagement devant Dieu, sera d'y rentrer, de m'y maintenir

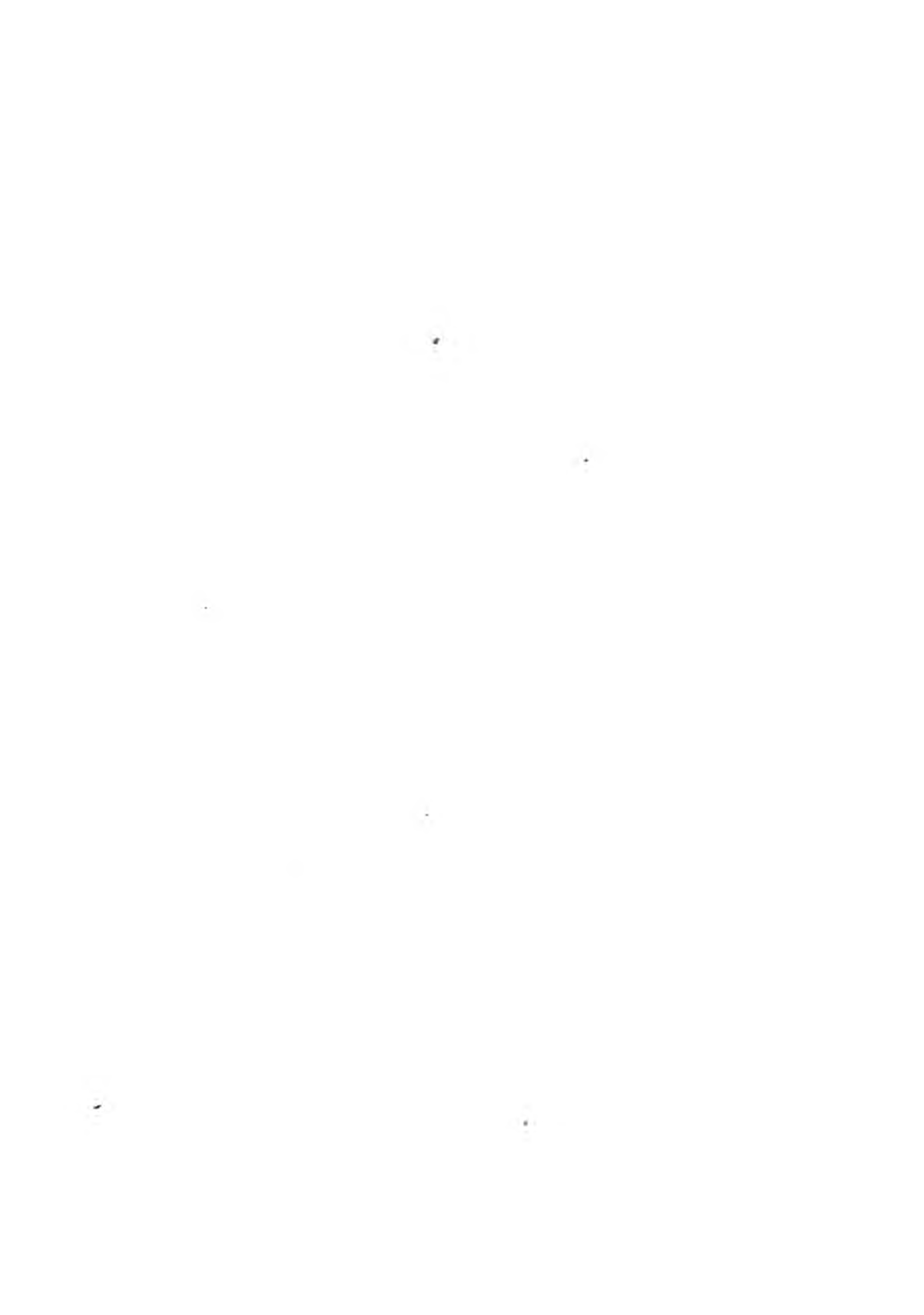
(1) Le seigneur Jupiter sait dorer la pilule.

(MOLIÈRE, *Amphitryon*, act. dern., sc. dern.,

(Note de l'Auteur.)

strictement aussitôt que les complots de mes ennemis, déjoués et punis, ne me feront plus craindre pour la majesté de ma couronne et surtout pour le bonheur de mon peuple ; c'est afin de rendre celui-ci heureux que je fausse ma parole, monsieur de Chantelauze, croyez que je ne suis pas sans gémir amèrement de la mesure à laquelle la nécessité peut seule me déterminer. »

Ici le roi salua le ministre, et l'audience finie, celui-ci se retira. En cheminant, a-t-il dit, il marchait du pas d'un homme ivre ; et en effet, dans cette circonstance, il avait perdu la tête, et n'eût pas mieux demandé que d'être longtemps à recouvrer sa raison. Cependant, et après s'être assis et avoir médité sur sa situation nouvelle, tout ému, tout attendri, tout enthousiasmé des paroles flatteuses du roi, il tâcha de s'aveugler et d'adopter comme sage, comme prudente, comme exécutable surtout, cette mesure si incertaine, environnée de périls, et vers laquelle on irait porté sur une glace peu épaisse, tandis que la foudre la briserait de toutes parts.



CHAPITRE VII.

M. de Chantelauze avant de parler au prince de Polignac. — Il est rejoint par MM. de L... et de V... — Nouveau colloque à trois. — Vérités et mensonges qu'on y débite. — Éloquence d'entraînement du garde des sceaux. — M. de L... persiste dans son impénitence finale. — M. de V..., au contraire, est en voie de se sauver. — Il n'eut que l'attrition, conversion insuffisante, la suite l'a prouvé. — Le prince de Polignac survient. — Son aveuglement. — La phrase fameuse : *J'aime mieux monter à cheval qu'en charrette*. — Le souvenir du passé enlève à M. de Chantelauze ses illusions pour l'avenir. — Preuves de l'incapacité du président du conseil. — Le vicomte de Champagny, Hercule un peu grêle de cet autre porteur de monde. — M. de Monbel. — Son vrai nom. — Son âge. — Sa famille. — Sa jeunesse. — Ses qualités. — Il vient à Paris. — Est nommé conseiller-auditeur à la cour impériale de Toulouse. — Son premier mariage. — Se démet de ses fonctions magistrales. — Son royalisme. — Est fait maire de Toulouse. — Est député. — Est nommé, sans cabale, au 8 août 1830, ministre de l'instruction publique. — Injustice à son égard. — Jactance gasconne d'un bon père de famille. — M. de la Bourdonnaye, en se démettant, est cause que M. de Monbel passe à l'intérieur. — Le comte de Chabrol. — Il se retire. — Le roi force M. de Monbel à prendre le portefeuille des finances. — Les bêtes affamées du temps. — Les 400,000 fr. — La révolution de 1830 ruine injustement M. de Monbel. — M. Thiers est plus heureux.

M. de Chantelauze, anéanti par la grandeur du coup qui venait de le frapper, croyant déjà le fatal secret connu de tout le monde, ou que, du

moins, si on l'ignorait encore, il ne serait que trop facile de le lire sur sa physionomie, où devaient s'empreindre le désespoir et la consternation; M. de Chantelauze, dis-je, retrouvant tout à coup cette sorte d'énergie que procure un excès d'accablement, se détermina, pour s'envelopper complètement dans le filet où il devait se perdre, à se rendre, sans plus tarder, chez le prince de Polignac.

Comme il allait franchir le seuil de l'appartement de ce malencontreux jeune homme, il fut rejoint par les deux auditeurs privés de la scène qu'il venait d'avoir avec le roi; l'un et l'autre l'abordèrent, et le plus éminent en rang prenant la parole :

« Que semble, » dit-il « à votre excellence, de la sainte et noble détermination du roi ? »

— Que le roi mettra moins de temps à ravir aux Bourbons la couronne de France, que Henri IV n'en mit à la leur acquérir.

— Mon Dieu ! monsieur de Chantelauze, » reprit M. de V..., « on souffre de voir un homme si loyal, si bien intentionné, s'impressionner davantage des menaces de nos ennemis que des ressources immenses du roi.

— Eh ! messieurs, où sont-elles ces ressources ?

— Mais, » dit M. de L..., « la magistrature, l'administration, les armées de terre et de mer, le trésor et l'énorme majorité des Français ? »

— Eh ! » reprit avec véhémence le garde des sceaux impatienté, « est-ce qu'en 1813, au 17 mars, Louis XVIII ne possédait pas toutes les ressources ? n'avait-il pas en plus l'Europe entière en armes à l'entour de nos frontières et tous ses souverains réunis à Vienne, qui pouvaient agir et qui agirent rapidement en faveur du roi ? Eh bien ! tant d'aides intérieurs, et au dehors, de puissants auxiliaires, n'empêchèrent pas le trône d'être renversé complètement, et aujourd'hui si pareille catastrophe se renouvelle, où sera le secours assez hâtif pour agir instantanément ? Il faudrait un an aux monarques pour entrer en campagne ; voudront-ils d'ailleurs le faire ? j'en doute !... Je tranche le mot, je ne le crois pas.

— Oh ! » dit M. de L..., « vous êtes impatient. Quoi ! après la conquête d'Alger, vous conservez des craintes ! après ce brillant démenti donné aux prophéties sinistres de la révolution, vous nous appliquez la terreur et l'impuissance

de nos ennemis à la rébellion armée ! Bourmont, notre héros, ramènerait nos régiments couverts de gloire, chargés de butin, ivres de royalisme, et impatientes d'en finir avec des misérables dont on s'inquiète par trop ; les jacobins, qui sont ici aujourd'hui le *caput mortuum* de la France, une poignée de vieux régicides et de jeunes insensés.»

— Messieurs, » répondit M. de Chantelauze, vous déplacez la question : dans l'occurrence actuelle, il ne s'agira pas des jacobins, des sans-culottes, des républicains quelconques, mais de l'immense majorité des citoyens, composée de tous les amis sincères de la Charte (ils sont en grand nombre), des acquéreurs ou possesseurs de biens nationaux, de leurs parents, gendres et familles leurs alliés, de la foule immense des patentés, seconde nation que tout à coup on sépare de l'autre pour la fouler honteusement aux pieds, pour la dégrader, l'enlever à son rang acquis, pour, enfin, la replacer dans les rangs des prolétaires : plus la plupart d'entre eux sont sortis, plus ce retour forcé leur sera insupportable et odieux ; l'innombrable jeunesse qui se rattache aux patentés sortira impétueusement de ses ate-

liers d'imprimerie, de papeterie, de manufacture quelconque, menacés dans leur existence, dans leur avenir, que les patrons et maîtres diront habilement être compromis; ils inonderont les rues, et dans chaque ville industrielle il y aura un combat à soutenir, combat dont la force morale sera énorme, car l'opinion publique la doublera en se rattachant à elle. Que lui opposerez-vous? les Suisses? on les déteste, et ils ne sont pas nombreux; la garde royale? c'est une poignée de braves; pourra-t-elle maintenir le nord, l'est, l'ouest et le centre? Quant à l'armée, je viens d'exprimer ma pensée sur sa détermination. Je parie, et c'est avec douleur, qu'avant quinze jours, si la lutte se prolonge jusque-là, ce qu'à Dieu ne plaise, il y en aura une partie déclarée contre les ordonnances et le roi.»

Ici, tous se turent. M. de L..., visiblement contrarié et indigné; M. de V..., homme dont l'intelligence a plus de portée, incertain cette fois et moins en espoir de ce triomphe dont, une heure auparavant, il était convaincu; celui-là, d'ailleurs trop habile pour ranger tout à coup le garde des sceaux parmi les adversaires ou les niais, et le

voyant se maintenir dans cette résistance opiniâtre qui pouvait bien être une fermeté lucide, commençait à craindre qu'on n'eût été trop avant, et que l'enivrement d'une conquête éloignée et précaire n'eût trop fermé les yeux sur le danger et les conséquences de ce coup d'État imminent.

Ces réflexions nouvelles se manifestaient sur sa figure qui s'apâlissait; une inquiétude naissante pointait dans son regard, attaché sur celui du garde des sceaux. Toutes ces choses l'occupant, et lui, commençant à envisager la question sous un autre point de vue, se mit à dire en hésitant :

« Eh! mais, M. de Chantelauze, d'où donc vous vient une conviction si funeste?

— De tout ce que j'ai vu, entendu et appris; ne comptez ni sur les conseils généraux, on les a rendus ridicules, et on ne fait pas jaillir du mépris le courage et la vigueur; ni sur la Vendée non plus, elle, jouée avec ingratitude, elle, qui n'a eu de la Restauration que des visites qui lui ont été coûteuses; vous ne feriez pas sortir un gars du Bocage, un chouan de la Bretagne; des

ambitieux, peut-être cinq ou six nobles dévouements s'exposeront à une ruine certaine, mais il n'y en aura pas dix ; quant aux paysans, on est parvenu à glacer leur enthousiasme, à les brouiller entre eux et avec leurs chefs. Sont-ils armés ? non ils ne le sont pas ; ont-ils des munitions ? moins encore ; de l'argent !.... possèdent-ils les pensions qu'on leur promet ? D'ailleurs, l'affaire aura lieu à Paris. D'abord la position de Paris entraînera la province. Pour votre commodité, vous avez voulu le maintien de la centralisation, voilà ses fruits : ou la tyrannie organisée, ou la révolte maîtresse avant une heure. Acceptez donc la position que vous vous êtes faite, et gardez-vous d'en sortir sous peine de tomber. »

Ce colloque avait lieu, comme je l'ai dit, à la porte du prince de Polignac. Celui-ci, averti par son valet de chambre de qui le venait voir, et surpris que le trio n'entrât pas, poussé d'ailleurs par une inquiétude convenable à la circonstance, quitta sa chambre intérieure et vint rompre une conversation qui gênait cruellement M. de L.... Ce dernier, à la vue de son disciple en extravagance, se hâtant de rompre les chiens,

afin que le garde des sceaux ne continuât pas son rôle de prophète de malheur, et par là peut-être n'épouvantât le prince, ainsi que déjà il paraissait avoir changé M. de V..., s'adressant au nouveau-venu, lui dit vivement :

« Prince, voici son excellence le garde des sceaux qui vient s'entendre avec vous au sujet des ordonnances royales, fruit de la sagesse et des hautes méditations du roi.

— Il n'y a qu'à les lire au conseil, » répondit l'interpellé, « c'est, je crois, la seule formalité nécessaire. Je dis expressément *formalité*, car le roi veut qu'on les promulgue et qu'elles soient exécutées selon les forme et teneur. Toute représentation serait inutile : elle tourmenterait, chagrinerait le roi, et ne le changerait pas.

— Je le sais, monsieur, je le sais, » repartit M. de Chantelauze, « et ceux-là qui ont suggéré au roi de pareilles mesures, bien que peut-être dans quelque temps ils les rejeteront sur lui seul, se chargent d'une responsabilité bien lourde et bien dangereuse.

— Oh! monsieur le garde des sceaux, » dit le jeune Polignac en ricanant, « vous faites la Cas-

sandre : allons, soyez moins ombre; la couronne du roi est dans la chambre des députés, doit-il l'y laisser? Qu'il la reprenne, sa noble tête en peut porter le poids; et nous autres, serviteurs fidèles, aidons-lui à la soutenir. Je ne suis nullement troublé de ce qui vous effraie; j'ai pris toutes les précautions convenables, j'ai tout prévu : les camps de Lunéville et de Saint-Omer marchent sur Paris; dimanche prochain ou lundi d'après, il y aura autour de nous soixante mille hommes armés, équipés, munis; ceux-là, je présume, tiendront tête à un ramas de factieux. Que je me montre..... avec vous autres, messieurs (et ceci fut dit avec une condescendance très gaie), et la paix renaitra. D'ailleurs, le roi, s'il le faut, montera à cheval, il l'a dit; et, avec autant d'esprit que de perspicacité, il a ajouté qu'il préférerait monter à cheval qu'en charrette.

— C'est sublime ! » s'écria M. de L....

— C'est réellement admirable, » dit M. de Chantelauze, que cette phrase électrisa; mais, par malheur, interrogeant le passé d'un long regard afin de mieux espérer de l'avenir, une fatale lumière lui montra tant de résolutions généreuses

étouffées dans ce grand prince, par les conseils des hommes timides auxquels il accordait sa confiance aveugle et son amitié, qu'un découragement profond s'empara de son ame, où il ne resta plus ni conviction, ni crédulité.

— Oh ! oui, » poursuivit M. de V..., « le roi digne de ses ancêtres. »

Le prince DE POLIGNAC à son tour : « C'est un vrai chevalier français, sans peur, sans reproche, et, comme Henri IV, si on lui enlève son royaume il le reconquerra. »

M. DE CHANTELAUZE : « Ainsi soit-il ! » Et un long et profond soupir suivit son mot pieux, plutôt de doute que de confirmation ; car, lui encore, en cette occurrence, voyait autour du roi son maître, chéri en partie, ces conseillers inhabiles qui, trompant ses bonnes intentions, qui, retenant sa valeur héréditaire, lui avaient fait faire tant de promesses vaines, et avaient étouffé en lui tant de généreuses actions.

Cependant, quelque peu de confiance que le garde des sceaux eût dans le prince de Polignac sous le rapport de l'exactitude, du savoir-faire et de l'expérience, il lui fut impossible de croire

que ce malheureux et inepte ministre lui avait parlé au hasard ; que , se reposant en entier sur les autres , il n'aurait pris par lui-même aucune mesure ni aucune précaution ; qu'il se fût contenté d'une parole en l'air de cet excellent Champagny, le meilleur, le plus parfait de son siècle , en tout où il ne faudrait que du cœur, de l'affection, de nobles sentiments , mais , en revanche, homme de si peu de génie. Hélas ! Dieu ne prodigue pas à tous cette sublimité, celle de talents et de pensées avec lesquels on gouverne, on sauve les empires : en effet, pour un Napoléon Bonaparte, que d'Apollinaires princes de Polignac, que de parfaits Champagny là ou un Sully eût été si nécessaire. Au reste celui-ci n'a aucun reproche à lui faire ; il exécuta tout ce que le ministre provisoire de la guerre lui indiqua, et s'il n'alla pas au delà, c'est, je le répète, que le plus pur royalisme ne peut rien ajouter à la somme de lucidité dont vous a pourvu la nature.

Il était assez tard lorsque le garde des sceaux rentra à l'hôtel de la Chancellerie. Il dut peu dormir pendant cette nuit , et le jour suivant le trouva ayant les yeux ouverts et enseveli dans

des pensées pénibles : je le laisserai là pour mettre en scène un de ses collègues, qui seul est demeuré, après tant d'infortunes et de chances contraires, attaché de cœur et de service à la royale famille que tant d'autres ont abandonnée.

M. Isidore de Baron Monbel, et non *baron de Monbel*, ainsi que les journaux se sont plu si souvent à le qualifier par pure ignorance de sa vie privée et de ses antécédents, naquit à Toulouse en 1788 : son père était conseiller au parlement de cette ville, ainsi que l'avaient été plusieurs de ses ancêtres ; sa famille, d'ailleurs, était de vieille noblesse, ou, comme on disait autrefois, d'ancienne chevalerie. Par sa mère, il appartenait à une des races de haute magistrature languedocienne, aussi illustres que vénérées, et où se transmettait héréditairement la culture des vertus, des lois, des sciences et de la littérature.

M. de Monbel perdit son père, mort dans la tourmente révolutionnaire ; sa mère demeura veuve avec un fils unique et deux filles fort agréables, m'a-t-on dit (1) ; elle voua son hono-

(1) Mesdemoiselles de Baron Monbel ont eu leur part de l'esprit, des talents et des vertus de leur frère : l'aînée

nable viduité à l'éducation de ses trois enfants, et de ce côté elle fut complètement heureuse, des talents nombreux, des qualités brillantes répon-
daient à ses soins.

Le jeune Isidore fut confié à des professeurs habiles, qui développèrent en lui l'amour des vertus et des beaux-arts. D'abord il se destina à l'école Polytechnique, des succès précoces lui ouvrirent cette carrière que la faiblesse de sa santé lui ferma promptement; devenu maître de ses heures et pouvant varier ses travaux, il se livra également (l'éducation de collège achevée) à l'étude du droit, de la chimie, de la littérature, de l'histoire et des arts; poète agréable, peintre gracieux de paysage, violoniste de manière à avoir la réputation d'un virtuose, il employa utilement ces années d'adolescence que les hommes perdent avec trop de facilité.

a épousé le comte de Lauraguel; la cadette, mariée en premières noces au commandant d'Assignan, s'est unie, en secondes, à M. de Saint-Paul, officier supérieur. Toutes les deux font le bonheur de leur mari et de leur famille, et quand on les a connues on ne les oublie jamais, non plus que leur excellente mère.

(La comtesse Olympe du C.. .)

Il avait vingt ans lorsqu'il quitta sa famille et vint en 1810 passer deux ans à Paris. Là, dédaignant des plaisirs vulgaires, il voua ses heures à des travaux en harmonie avec ses goûts. Ce fut à cette époque qu'il écrivit à sa famille et à ses amis des lettres en vers, remplies de sel, de plaisanteries fines, décentes, et d'observations remplies d'un goût exquis, aimant à se cacher sous un badinage élégant.

Rappelé par sa mère, ses sœurs et ses parents, qui le chérissaient avec une tendresse dont certes il était bien digne, M. de Monbel rentra à Toulouse, et en 1811, lors de la création des cours impériales, il fut nommé conseiller - auditeur dans celle de la ville où il avait pris naissance; cette carrière, qui avait été celle de ses ancêtres, semblait devoir le conserver, et lui devait sans doute y faire un chemin brillant et rapide; la destinée en ordonna autrement.

Pendant son séjour à Paris, il avait cultivé plus particulièrement la société de la marquise d'Aspe, veuve du président à mortier au parlement de Toulouse de ce nom, qui avait été l'une des victimes de la révolution ainsi que la majorité de sa

compagnie. Cette dame n'avait qu'une fille héritière d'une grande fortune, et digne d'être aimée sans cet avantage ; des rapports de sang de société, l'amour des arts, et en plus l'excellence du caractère de M. de Monbel, ses vertus lui méritèrent l'amitié de la marquise d'Aspe, elle crut ne pouvoir confier à un plus digne époux le bonheur de sa fille adorée ; assurément elle ne se trompa point, et l'inclination de mademoiselle d'Aspe s'étant trouvée d'accord avec le désir de sa mère, cet hymen eut lieu ; une seule condition fut imposée au gendre par une dame dont le royalisme pur ne s'accommodait pas de tout autre service que de celui de ses princes légitimes. M. de Monbel dut donner sa démission de sa charge de conseiller-auditeur ; il rentra dans la vie privée, trouvant dans la culture des sciences, des lettres et des arts assez d'occupation pour ne pas regretter celle des fonctions de la magistrature.

Dès ce moment M. de Monbel devint le coryphée du parti royaliste, à Toulouse ; il embrassa cette cause sacrée avec autant de zèle que de courage et d'habileté ; il y voua son temps, sa bourse,

son esprit ; on lui dut une foule de pièces en vers et en prose très spirituelles , qui signalèrent dans le midi la chute du gouvernement impérial.

A la Restauration , sa proche parenté avec M. Joseph de Villèle accrut son importance, que grandit bientôt après la connaissance que cet habile ministre avait de son savoir , de ses talents et de sa fidélité inébranlable. M. de Monbel refusa des places éminentes dans les finances, l'administration , la magistrature royaliste *quand même* ; mais des plus éclairés , son désintéressement fut extrême , il ne consentit à remplir que les fonctions de maire de Toulouse , poste où il manifesta une supériorité de vue , une douceur de caractère et une abnégation personnelle bien rares dans cette classe de fonctionnaires.

Les royalistes lui rendirent justice en l'appelant à la chambre des députés ; là il se signala dès son début en prenant avec une éloquence franche et honorable la défense de M. de Villèle, qui, alors n'étant pas en place, était attaqué par le côté gauche, avec cette faim hideuse que mettent des hyènes à dévorer les cadavres qu'elles rencontrent. La noblesse du caractère de ce député

toulousain plut au roi et à madame la Dauphine : le roi et la princesse l'appelèrent, lui demandèrent conseil, virent qu'on pouvait compter sur lui, et dès ce moment et sans cabale, sans intrigue, il fut retiré de la foule et devint membre du cabinet malheureux du 8 août 1829.

D'abord on lui confia le portefeuille de l'instruction publique; ce choix, légitimé par ses connaissances profondes et variées, excita, j'ose le dire, une odieuse opposition : la partialité libérale fut telle, que l'on osa pousser le mensonge et l'impudence au point de peindre comme un ignorant stupide l'un des hommes les plus instruits et peut-être le plus modeste de France; un colonel, dont j'oublie le nom, poussa l'inconvenance au point de défier, au nom de monsieur son fils, qui depuis n'a fait guère de bruit dans le monde, M. de Monbel à entrer en lice avec cet enfant qui, certes, le cas échéant, aurait eu affaire à forte partie, bien que son père facétieux l'eût doublé; au reste, on a depuis rougi de tant d'injustice, ce n'est pas la seule que l'on a commise à cette époque.

J'ai peint ailleurs la désorganisation intérieure

du ministre Polignac. M. de la Bourdonnaye, auquel on avait concédé le rôle de Croque-Mitaine du ministère de l'intérieur, n'ayant pas voulu ployer le genou devant le dieu apollinaire, prit sa retraite et s'éclipsa complètement et sans retour, et cela au point que j'ignore si maintenant il est de ce monde ou de l'autre.

L'habile chef du conseil s'était bien gardé de prévoir une défection, et quand celle-là eut lieu il fut pris au dépourvu, allant çà et là, se cherchant un ministre adjoint sans le trouver; les habiles lui firent la révérence, et les inhabiles lui semblant trop redoutables, tant ils lui ressembloient; dans cette occurrence, madame la Dauphine, voyant son embarras, supplia M. de Monbel de quitter l'instruction publique, et de venir prendre le portefeuille de l'intérieur. Le sage député de Toulouse hésita à accepter ces fonctions, bien qu'il fût très capable de les remplir convenablement; enfin il céda aux instances de Madame et à la frayeur qu'il eut de voir M. de Polignac s'emparer encore de ce travail.

Mais la rage des coups d'État ayant gagné le président, voici que le comte de Chabrol, ministre

des finances, homme d'État au nez fin, à l'habileté consommée, au royalisme sage et constitutionnel absolu, s'étant épouventé de la voie de perdition dans laquelle le jeune président allait jeter ses collègues, le roi, la France et l'Europe, ne crut pas que son dévouement à la volonté aveugle de Charles X dût s'étendre jusqu'à sanctionner de sa présence la série des mesures désastreuses qu'il prévoyait, déclara peu de temps avant la catastrophe qu'il prétendait se retirer.

On ne put vaincre sa résistance, et ceci amena un autre bris de ce cabinet, en fiction si compacte et en nature si crevassé. Le comte de Chabrol retourna chez lui; on jeta le portefeuille qu'il délaissait aux mille médiocrités que le président trouvait supérieures; toutes eurent peur, tant le danger était prochain et manifeste; enfin le comte de Peyronnet, dont certes je n'accorde pas le mérite supérieur aux nullités dont je viens de parler, ayant consenti, par pitié pour la position désespérée dans laquelle il apercevait M. de Polignac, de renforcer de ses hauts talents et de son énergie une combinaison toute détraquée, ne voulut pas néanmoins accepter le mi-

nistère des finances : ce refus prolongea l'embarras.

Ce fut le roi lui-même qui dénoua ce nouveau nœud gordien sans en rien dire à personne, pas même à son atlas essoufflé ; il appela près de lui M. de Monbel, et là, usant de toute l'influence que Sa Majesté lui donnait sur un cœur rempli d'amour, de respect, de soumission à sa personne sacrée, il en obtint ce douloureux sacrifice d'amour-propre ; car, enfin, ces-changements continuels et si rapprochés de portefeuille ne pouvaient avoir lieu qu'en enlevant quelque chose de la considération qu'on avait pour le beau caractère de M. de Monbel.

Ce serviteur si fidèle, contristé de son inconséquence apparente, aurait bien voulu refuser, mais tout royaliste, il n'en eut pas la force ; quand le roi, le roi lui eut dit que sa retraite ou son refus le livrerait lui, monarque, à ses ennemis.

« Dans ce cas, » dit M. de Monbel avec une gaieté qui ne dépassa pas le bout des lèvres, « il vaut cent fois mieux que je me livre aux bêtes affamées des petits et des grands journaux de l'opposition. »

Il céda donc , mais avec douleur , résignation et amertume. On ne le vit, dès ce moment, que sombre et inquiet; sa douce gaité , son esprit ouvert n'existaient plus; l'infortuné voyait ouvert l'abîme où M. de Polignac allait tous les précipiter.

Telle est la vérité sur cet homme d'État qui a resté si peu aux affaires , et qui néanmoins y a laissé une si belle , une si chaste réputation : celui-là n'a pas fait en un an de fortune scandaleuse , ni augmenté d'une obole sa fortune patrimoniale; bien au contraire, son dévouement l'a ruiné; la révolution de juillet, injuste envers lui, ainsi que je n'ai pas craint de le dire , a refusé de reconnaître la légalité de l'ordonnancement des dernières sommes tirées du trésor pour le service expirant de Charles X; on a rejeté sur M. de Monbel la responsabilité de 400,000 fr. environ pour lesquels ses biens sont en séquestre, on l'a ruiné en entier , et mon petit Thiers s'est enrichi par contre-coup: *O altitudo!*

CHAPITRE VIII.

Position des choses vers le 25 juillet 1830. — Peinture de mon agitation. — M. V... me vient visiter. — Singulier colloque entre nous deux. — Un militaire dans l'embarras. — Il aime que la trahison soit lucrative. — Je me moque de lui. — Un grand citoyen chez moi. — Tous les comtes de Tuffière ne sont pas gentilshommes. — Détails curieux. — Ministère à la façon de L..., premier consul. — Dupont de l'Eure. — Le général C... mis à toutes sauces. — Mépris d'un sot à l'encontre d'un noble. — Le marquis de Lafayette vient me voir. — Monomanie de *les le grand*. — Anecdote véridique et curieuse. — Désintéressé prouvé d'un banquier ministre des finances. — Note am... ce sujet. — J'écris à M. D... — Avis que je lui donne. — Ré... faire une révolution. — Interruption dramatique. — Le secret de l'État acquis d'une jolie Anglaise. — Maîtres de la minute des ordonnances, MM. de M... B..., de V... et moi les brûlons. — Par quel motif prenons-nous ce parti. — Un billet de M....., m'apprend ce qui se passe, ce jour-là, à Saint-Cloud, au conseil des ministres. — Fin de ma lettre à D... — Imitation charitable et certes bien royaliste de deux vers sans-culottes de Diderot.

Nous touchions donc à la dernière heure de la Restauration ; une inquiétude profonde et motivée remplissait les esprits ; le choix des électeurs annonçait clairement que la majorité de la chambre serait hostile au ministère, que toutes leurs

Mais, d'une autre part, malgré la mauvaise humeur d'une forte portion de la chambre élective, il restait au roi Charles X tant de puissance, de ressources colossales, sa possession enfin du trône, qu'il paraissait peu probable qu'il tombât complètement; hors, après une lutte légère peut-être, et à coup sûr rapide, sa vengeance serait terrible et frapperait, certes, sur ceux qui auraient embrassé la cause du vaincu.

Tout cela contrariait le général : il désirait savoir mon avis; il lui était revenu que les amis du duc d'Orléans travaillaient, avec plus de véhémence que jamais, à lui procurer la couronne, et ses révélations, s'il les faisait à l'autorité, lui vaudraient assurément une riche récompense. Mais pouvait-il, sans péril, annoncer le complot? serait-il sûr que la cause royale sortît victorieuse de la lutte? Si elle y succombait, le révéléteur connu serait perdu sans retour. Tout cela était bien embarrassant, et c'était un conseil sage qu'on venait chercher près de moi.

Jamais je n'ai vu l'égoïsme dégoûtant, l'avidité de l'or et des places se dévoiler avec si peu de dignité; il y en avait à apprendre à mépriser les

hommes, si déjà il me fût resté quelque estime pour eux. M. B...., d'une ou d'autre façon, voulait bien être traître, mais il fallait que la trahison fût lucrative, et il ne concevait qu'on se déshonorât que tout autant qu'il y aurait un énorme profit à commettre cette odieuse action. Nous n'étions pas à des temps où l'on pût cracher moralement au nez de tels personnages, je me contents, et je dis au général qu'à sa place j'irais faire une visite du matin à Neuilly, et que le soir j'apparaîtrais au jeu du roi ; que, si la collision avait lieu, il faudrait offrir de vive voix ses services au prince et au monarque, prendre un appartement entre les deux châteaux, et ne se rendre, sous prétexte de maladie, à l'un ou à l'autre, que lorsque la victoire aurait décidé qui devait l'emporter.

Ce misérable était si profondément enfoncé dans son idée, qu'il ne comprit pas mon persiflage, il le prit pour argent comptant au contraire, et en poussant un soupir profond me répondit :

« Ah ! monseigneur, l'avis est bon sans doute, mais ces maladies d'à-propos sont si connues, les malins en tirent tant de parti pour perdre qui

se donne ainsi la fièvre ou se luxe un nerf! »

La venue de M. L... fit partir le personnage. Tuidieu ! que notre banquier homme d'État avait changé de physionomie depuis notre dernière rencontre : à celle-ci il me parut plus engoncé, plus gourmé, plus boursoufflé, plus important que de coutume ; on devinait clairement qu'un fait nouveau venait de le grandir dans sa propre importance. Ce mondor actuel m'aborda avec une mine triomphante et protectrice ; le matin même, *une députation du peuple français de toutes les provinces* l'avait conjuré de sauver la France, de se mettre à la tête du gouvernement.

Je faillis lui demander si cette députation nationale s'était habillée au magasin où, en 1791, *la députation fameuse du genre humain* qui félicita sur ses travaux l'assemblée constituante avait pris ses costumes ; je me contentai de manifester de l'étonnement d'une pareille démarche ; le banquier la trouvait naturelle, et avec une modestie qui me charma, il me confia que la supériorité de ses vertus, de son mérite, que sa capacité, le bel usage qu'il faisait de sa fortune avaient fait de lui *un grand citoyen* ; que, puisque les folies de la

cour amenaient la nécessité d'une révolution, il était juste et rationnel que ce fût lui, adoré par le peuple, que le peuple portât à la tête du gouvernement ; il ajouta :

« Ce sera malgré moi, je vous le jure ; je suis sans ambition, mais l'amour de la patrie me dévore, et à ce pur sentiment je sacrifierai mon indépendance. Je sais bien *que Lafayette* aspire à la présidence ; la mérite-t-il ? lui convient-elle ? qu'entend-il aux affaires ? est-il homme d'État ? Qu'il se tienne tranquille et à sa place, je lui donnerai le commandement de la garde nationale et 150,000 fr. *d'appointements*, avec cela *il peut mettre du foin dans ses bottes*.

Je répète textuellement.

« Quant à vous, prince, » poursuivit M. L.... « dont j'apprécie les connaissances et surtout le bon esprit, doux, conciliant, je vous prie d'accepter le portefeuille des affaires étrangères, je mettrai Clauzel à la guerre ou Gérard, mon gendre, à la marine, Bignon à l'intérieur, M. de Bérenger à la justice, et je me réserverai l'intérim des finances. »

J'écoutais, j'écoutais cette hallucination com-

plète, et tombais de mon haut. Quoi ! de pareilles nullités prétendaient régir le royaume, et s'étonnaient de la présomption du petit Polignac ! c'était à faire rire ou plutôt pleurer. Oh ! parbleu, me dis-je en moi-même et comme illuminé soudainement, je travaillerai de manière à ce que des fous n'appellent pas un homme nul à la première place : cette sottise est possible, car s'il y a une révolution elle sera faite par l'influence du commerce, et les courtauds de boutique, les calicots, les saute-ruisseaux, tous niais et aveugles, pensent que celui-là est un génie, et il deviendrait fâcheux que tant d'oisons accommodassent en aigle le grand citoyen ; si la branche aînée doit périr par sa faute, il ne faut pas que ni le royaume, ni le gouvernement, chutent avec elle, ni même que le sceptre sorte de la maison de Juda. Non, la France n'appartiendra ni aux jacobins, ni aux bonapartistes, ni au marquis *Gilles le Grand* comme disait le vieux Noailles son beau-père, ni au *grand citoyen*, le plus ridicule de tous ; mais elle se jettera d'elle-même par conviction et prudence, pour son bonheur à venir, dans les bras du seul homme sage que je lui

connaisse, S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans.

Telle fut ma pensée, et je n'en eus pas l'étrenne; bon nombre d'esprits judicieux l'avaient eue avant. Plus j'y rêvai, mieux elle me plut : il était temps de fermer l'abîme des révolutions, et la chose ne serait faisable que lorsqu'on aurait mis sur le trône le seul prince qui offre à tous des garanties d'éternelle stabilité et auquel on ne puisse rien reprocher comme jamais on n'en pourra rien craindre (1).

Pendant que je m'occupais ainsi et que je me disposais une troisième fois à préserver la famille royale d'une conquête étrangère, M. L...., le plus loquace des hommes quand on a de la patience à l'écouter, me déroula le plan de gouvernement que lui et ses intimes avaient établi pour le bonheur de tous, entre le videment de deux bouteilles de champagne mousseux.

Un renouvelé du consulat, M. L...., au mi-

(1) Par la fidélité avec laquelle nous rapportons l'opinion du prince de Talleyrand, on doit voir notre attention à respecter son texte; car ceci, on le répète, est de lui, uniquement de lui; notre conviction, sur ce point, n'est pas aussi bien établie.

(*La comtesse Olympe du*)

lieu comme premier consul, flanqué à droite du bon Dupont de l'Éure, que les finauds de son parti ne portent tous aux nues que parce qu'ils le savent incapable d'y monter lui seul, et renforcé, à gauche, du général G..., selle à tous chevaux, comme on a pu le voir, je reprochai l'oubli du duc de Choiseul, qui avait tant fait pour plaire aux libéraux.

Il me fut répondu qu'on ne voulait pas de nobles.

« Grand merci, » dis-je *inter nos*. « Les nobles s'arrangeront, en revanche, de telle manière à ce que le pouvoir n'appartienne qu'au plus noble d'entre eux. »

Cette journée devait être pour moi la rencontre des brancards du *Roman comique* pour Rago-tin et la Rancune; car, à peine M. L... eut été réemballé clopin clopant dans sa voiture, que la guimbarde du marquis de Lafayette le déposa pareillement chez moi.

« Eh bien ! » lui dis-je, « dois-je déjà féliciter notre illustre président, car, au train où vont les choses... (et je ne savais pas l'existence des ordonnances).

— Pas encore, » me fut-il répondu froide-

ment, « pas encore ; mais je ne vous donne pas trois mois pour que vous veniez me visiter à l'Hôtel-de-Ville, où je compte établir le siège du gouvernement. Prince et cher contemporain, je n'ai reculé que pour mieux sauter. En 1789 la poire n'était pas mûre, notre éducation constitutionnelle n'existait pas, alors une république sage et rationnelle était impossible ; trop de causes s'y opposant, il fallait, que la nation jetât sa gourme, que les vieilles institutions fussent brisées violemment, qu'il y eût même du sang versé, car il y avait tant de haines à satisfaire, que les Français repassassent rapidement sous le joug des bavards, des assassins, du pouvoir militaire, de la noblesse, des prêtres ; on a eu des échantillons de tout cela, on sait où est le meilleur. Eh bien ! ma prophétie au comte de Rochefort d'Ally, le 31 décembre 1815, va recevoir son entière confirmation. »

Il faut, pour expliquer cette dernière phrase, que je suspende le récit et que je raconte une courte anecdote.

Un jour que le marquis de Lafayette venait de me rappeler comme il allait monter dans sa voi-

ture, l'aimable et érudit gentilhomme qu'il avait aussi pris à témoin plus haut entra dans sa cour pour lui faire une visite de nouvelle année; avec deux hommes d'une politesse aussi esquisse, d'une urbanité tellement supérieure, il y eut assaut de civilité; le comte de Rochefort d'Ally voulait s'en aller, le maître de la maison s'y opposait; enfin celui-ci prenant la parole dit :

« Quoique vous soyez en chenille, peut-être alliez-vous, en sortant de chez moi, dans le faubourg Saint-Germain.

—C'était précisément la route que je devais prendre ?

— Irions-nous dans la même maison par hasard ? Je vais chez madame de Stael.

— Elle est sur ma liste, » repart M. de Rochefort, « je comptais, ce matin, me présenter chez elle.

— Eh bien ! montez dans ma voiture, allons-y ensemble, et je ne perdrai pas le bon profit de votre visite. »

La chose proposée est acceptée; on se place, on part, on roule et on cause. Le maréchal Ney venait de périr, on sait comment, et combien cet

acte de justice rigoureuse prit la forme d'une injuste rigueur (je ne sais pas jusqu'à quel point on tire avantage du sang versé, mais ce que j'affirme, c'est que celui qu'on épargne est un placement à fort intérêt); on parle donc de cette catastrophe inutile et le marquis de Lafayette alors :

« Monsieur, tout me l'affirme, les Bourbons ne prolongeront pas leur règne en France. On les avait oubliés, ils sont rentrés deux fois avec l'appui des baïonnettes étrangères, rapportant leurs préjugés, leurs erreurs, leurs petites vues; ils feront les mêmes fautes, sèmeront et recueilleront les haines; on les supportera pendant quelque temps, mais toute patience a un terme, et à un jour fatal on leur dira *bonsoir la compagnie*. Peut-être dans ce moment il y aura quelque grabuge, mais tenez assuré et comme parole d'Évangile, qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard la chose finira par une république fédérative dont je serai le président. »

Ce propos ayant frappé le comte de Rochefort, à qui d'ailleurs il n'avait pas été dit sous le sceau du secret, il m'en parla; j'en dis un mot *au*

héros des deux mondes; il s'en ressouvint, le conserva dans sa mémoire, et dès lors ne l'oublia plus : aussi me le répéta-t-il le 25 juillet 1830; il y avait, en ce dernier temps, quatorze ans et sept mois moins cinq jours d'antiquité (1).

Maintenant je reviens à notre colloque :

« Vous êtes donc bien assuré de votre présidence, » dis-je à mon tour, « pour nous la jeter ainsi toujours au nez.

— Elle est infaillible !

— Il y a, » dis-je, « des gens de boutique qui s'avisent d'y appeler M. Laffitte.

— Ah ! le grand citoyen, » repartit, avec une

(1) Monsieur le comte de Rochefort, encore en vie pour le bonheur de ses amis, l'avantage des lettres et des arts, et pour servir de modèle de cette urbanité qu'il possède si bien, tandis que presque partout elle se perd, peut corroborer de son témoignage l'exactitude du récit du prince de Talleyrand et en affirmer d'ailleurs la véracité; sa mémoire prodigieuse n'a pas, sans doute, oublié ce propos si piquant et ce qui l'a précédé. Son affirmation, que je ne crains pas d'invoquer, prouvera, du moins en partie, combien cet ouvrage-ci est loin de ressembler aux productions banales que la librairie L..... livre en les timbrant d'un nom qui, bien que réel, n'en est pas moins sans valeur. Ici, tout est vrai, exact et appuyé sur des autorités irréfragables.

(La comtesse Olympe du))

douce malice de bon homme, celui que le banquier, avec plus de fiel, venait peut-être d'appeler *Gilles le Grand*. « Oui, jésais que c'est son rêve; ces hommes d'argent s'imaginent être propres à tout; chaque remueur d'espèces se croit fermement appelé à régir l'État : c'est comme les avocats, qui, parce qu'au palais ils étourdissent les juges et embrouillent les affaires, se flattent d'être habiles à guider le gouvernement. Je ne pense pas que M. Laffitte me dame le pion; je lui donnerai le portefeuille des finances.

— N'en faites rien, » repartis-je, « ces messieurs venus au pouvoir ont trop l'habitude de faire du trésor de l'État une succursale de leur caisse privée (1). »

Nous rimes, et M. Lafayette me quitta aussitôt.

(1) Témoin les fameux 6 millions payés par M. Laffitte, *grand citoyen* et MINISTRE DES FINANCES, à M. Laffitte, *grand citoyen toujours*, et de plus banquier et créancier (à régler) de l'État. Ces 6 millions ne sont pas les 6 millions prêtés au même par le roi Louis-Philippe qui, précédemment et par pure munificence, avait, dit-on, fait encore au grand citoyen un cadeau de 600,000 fr.

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

(*La comtesse Olympe du*)

Je fis défendre ma porte, me fis dire sorti, et je me mis à écrire à M. D...., d'une part, et de l'autre à ...; voici les deux lettres :

« Vous avez de l'esprit, vous êtes adroit lorsque
 » vous n'êtes pas bourru. En certain lieu on prend
 » vos conseils, allez-y en donner un bon : quoi
 » qu'il arrive ces jours-ci, que votre client ne
 » s'éloigne pas de Paris, et que ses yeux et ses
 » oreilles soient constamment fixés sur ce qui
 » va se passer ici.

» Si on l'appelait à Saint-Cloud, qu'il n'y aille
 » pas, dût-il se faire casser la jambe par suite
 » d'une pirouette du léger Vatout. Si cela ne
 » suffit pas, qu'il fuie et se cache ; mais qu'on le
 » trouve si c'est à Paris qu'on l'appelle. Sous peu
 » de jours la couronne sera à l'Hôtel-de-Ville ;
 » manœuvrez de manière à ce qu'on n'en fasse
 » ni un casque militaire, ni un chapeau de pré-
 » sident. Ils sont deux qui aspirent à être coiffés
 » de celui-ci ; je sais que l'A.... de V.... fait dis-
 » tribuer de l'argent au nom *du petit cou-*
 » *sin* (le fils de Napoléon) ; on parle des Beau-
 » harnais, il ne faut pas sortir des Bourbons ;
 » mais, si un choix devient forcé, on peut aller de

» la branche aînée à la cadette. Que de malheurs
» on eût épargnés à la France si, en 1814 ou
» 1815, on eût fait ce qu'on fera peut-être avant
» huit jours !

» Qu'on étouffe la révolution si elle a lieu,
» qu'un roi soit prêt à remplacer le roi qui s'é-
» loignera ; ne donnez pas le temps aux républi-
» cains de tenter un coup de main, et aux autres
» (les bonapartistes) de se reconnaître ; et, sur-
» tout, parez à ce que ces deux partis ne puissent
» s'entendre ; on est sur la brèche. La collision
» est imminente : les uns disent que le coup d'État
» qui perdra tout aura lieu dimanche prochain,
» d'aujourd'hui en huit ; les autres, qu'on at-
» tendra le premier acte hostile de la Chambre
» des Députés. Cette façon d'agir est si conve-
» nable, qu'il est impossible au petit Polignac de
» s'y tenir ; toutefois, ce matin encore la chan-
» cellerie a expédié des lettres de convocation,
» c'est certain..... J'entends qu'on veut entrer
» chez moi, mes gens font une belle résistance ;
» qu'est-ce?..... La curiosité me pousse, je vais
» au secours de l'importun qui peut-être sera
» opportun..... »

J'avais dit vrai, c'était M.... qui accourait, M..., renforcé de B.... de V..., ce dernier rouge en coq d'Inde. Ils arrivaient de Saint-Cloud, que dis-je? de Meudon; ils savaient tout, un joli cadeau présenté à une belle Anglaise leur avait fait livrer le secret de l'État. Que m'apportaient-ils? Je le donne à deviner en mille.....; la minute ultra-originale des ordonnances écrites de la main de V..., corrigées et annotées avec augmentation de l'expulsion si sotté, si folle des patentés, de celle de L...., enfin un vrai trésor; d'ailleurs, pour leur donner force irrésistible, le roi les avait signées, et elles étaient contre-signées par celui qui perdit tout.

Nous les tenions, les touchions, les lisions et ne pouvions y croire; nous avons peur de cette découverte et prenions en pitié ceux qui si gaillardement jouaient un si gros jeu. Que fallait-il en faire? Ce fut la première question que nous nous adressâmes; je répondis qu'il fallait les brûler.

« Pourquoi ?

— Elles ne nous seront d'aucune utilité; et voyez le rôle qu'elles peuvent nous faire jouer :

irons-nous, ces pièces en main, provoquer le peuple à la révolte ?

— Non.

— Nous vanterons-nous de les posséder ?

— Non.

— En ferons-nous des copies pour nos amis, afin que la police fonde sur nous ?

— Pas davantage.

— Vous sentez-vous la force, au moyen de ces documents, de commencer la révolution, de dénoncer le roi, de livrer P..., L..., V... à la vindicte des citoyens ? si on coupe leur tête, en voulez-vous la responsabilité ? Cette sorte d'héroïsme touche de trop près à la flétrissure ; en France, jamais le délateur n'obtiendra la palme civique ; enfin, de deux choses l'une : ou ceci est un jeu d'enfant auquel on ne donnera aucune suite, ou ceci, demain, sera entériné dans le *Moniteur*. Le premier cas échéant, craignons le blâme ; le déshonneur que verserait sur nous une clameur de canaille, un trait digne des gens de Vidoc ; dans le second, assurément la vue de ces minutes ne ferait à la chose que d'assurer vite la pendaison des trois coupables ; et puis, voyez toujours quel

role le roi aurait à jouer là dedans ; et si par notre révélation S. M. courait un danger réel ? si on le chassait ? si d'autres régicides ?.... »

Je prononçais ces derniers mots encore, que déjà M. B.... de V...., qui avait aperçu ma machine phosphorique, y allumait les terribles papiers. Nous les regardâmes brûler avec joie et anxiété, et comme si la Providence eût tenu à nous récompenser, le léger incendie lançait encore ses étincelles, lorsqu'un courrier que M.... m'expédiait de Saint-Cloud me remit un billet en chiffre, ainsi conçu :

« Je sais tout, le conseil est assemblé ; on y ar-
 » rête des mesures désastreuses qui vont trou-
 » bler le royaume. La Chambre est cassée, la
 » Charte violée en plusieurs de ses articles ; on
 » diminue le nombre des députés, celui des élec-
 » teurs, exclusion des patentés, entraves mises
 » aux élections des petits collèges, rétablisse-
 » ment de la censure ; adieu l'imprimerie, on l'é-
 » crase à tout jamais par haine des pamphlets et
 » des journaux ; l'article 14 de la Charte devient
 » l'arme terrible qui ramène le pouvoir absolu...
 » Tout ceci est vrai ; je suis au désespoir, car on

» compte sur moi, et avec mes antécédents fu-
 » nestes me voilà perdu.... M.... »

Nous nous félicitâmes doublement de notre détermination. P.... de V...., que ceci touchait directement, sortit pour aller prendre des mesures conservatrices de sa propriété. M..., qui avait quelques coupons de rentes, se désolait de n'avoir pas lu ceci avant la fin de la bourse de la veille, samedi 24; pour moi je repris ma plume et j'ajoutai à la lettre première que j'avais cru près de finir :

« J'ai bien eu raison d'être curieux..., je sais
 » ce qui passe, *tout est fini* ou s'achève; main-
 » tenant lisez ce que je transcris » (ici je copiais
 en entier le billet de M..., puis continuant) : « que
 » vous semble de ce chef-d'œuvre ? Ah ! les mal-
 » heureux, NON SANS DOUTE ILS N'ONT RIEN AP-
 » PRIS ET RIEN OUBLIÉ, mais que leur va-t-il ar-
 » river, *god save the king!* Oh ! oui, mon Dieu,
 » sauvez le roi ; mais comment sauver qui se perd
 » lui-même ?

» Quant à vous maintenant, faites compte des
 » minutes, des secondes, elles vont devenir pré-
 » cieuses autant que des semaines ; tout est dit,

» si on mène bien l'affaire. Comme toute faute
 » mérite punition, la France en 1830 peut avoir
 » son 1688. Je ne doute pas que demain Paris ne
 » soit en armes, que mardi le sang n'y coule, et
 » que de proche en proche la guerre civile ne
 » gagne les départements.

» Que faire ? La Vendée, » demanderez-vous ?

« Rien ! » répondrais-je, « ceux pour qui elle
 » s'est battue ont eu trop de soin à lui apprendre
 » que l'ingratitude, si elle est le défaut des petits,
 » est la vertu des grands.

» Mais Paris ! Paris ! pensez à Paris, c'est à
 » Paris que la question sera vidée, et Paris est
 » de toutes les villes celle qui renferme le plus
 » d'irritation ; que de sang on y va verser, que
 » ce sang sera payé cher ! Ah ! si avec les en-
 » trailles de Robespierre on eût étranglé P....,
 » quel beau coup d'État ! la France eût été heu-
 » reuse et la famille royale sauvée ; il y a des
 » hommes dont la fatalité entraîne les autres,
 » mais un roi et un royaume, c'est trop, adieu !...»

CHAPITRE IX.

Un doux souvenir à M^e Plougoulin. — Autre Lucifer tombé dans les oubliettes de l'élévation sur un plus grand théâtre. — Que je ne serai pas l'historien des faits connus de la révolution de juillet 1830. — Copie de ma deuxième lettre du 25 juillet. — Que le roi tombe parce qu'il veut tomber. — Que rien n'oblige à suivre un désespéré à la rivière. — Comment Charles X de puissant se rend faible. — D'où viendra la révolution. — Plan de conduite habile tracé pour celui à qui j'écris. — Preuves de l'impatience française. — Comment à Paris on change plutôt de constitution que de chemise. — Que doit faire qui on oublie. — Conseil noble et sage pour l'avenir. — Qui il faut écarter. — Lors des révolutions, il faut user d'abord les braillards et les fanatiques. — Curieuse révélation du livre rouge moderne. — Noms de ceux à qui, en 1830, on a distribué quelques millions sur leur demande désintéressée. — Effroi des libéraux chefs, le 26 juillet au soir. — Mesdames de Pontécoulant, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et Gros-Davillier assistant à une des apothéoses de l'ermite spirituel de la Chaussée-d'Antin. — Peur panique de Casimir Périer. — Portrait en pied de ce personnage recommandable. — Face et revers de la médaille. — Opinion flatteuse de Charles X touchant Casimir Périer. — Anecdote à ce sujet. — Propos qui prouve le royalisme de Casimir Périer. — Peinture de son opiniâtreté. — Cause de son peu d'influence. — Sa manie de dominer. — Il est mort enragé et fou. — La liste de mon portier. — Mon espionnage de pure curiosité. — C'est moi qui, en entraînant les révoltés à ne crier que *vive la Charte!* ai détourné l'avènement du duc de Reichstadt ou la présidence de Lafayette. — Idée que j'inculque *au héros des deux mondes* qui n'y songeait pas. — Je réclame l'invention et le droit de propriété de la phrase célèbre : *La royauté avec cet homme-là nous sera la meilleure des républiques.*

Bien que M^e Plougoulin, un de ces génies sous cloche que la révolution de juillet a fait

avorter en les amenant à ce terrible premier rang si funeste aux hommes sans mérite, et à qui les circonstances en ont donné l'apparence; bien que M^e Plougoulm, dis-je, n'ait pas écrit et publié encore l'histoire de cette grande époque, ainsi qu'il en a été chargé, avec une affectation d'autant plus ridicule, que le pauvre garçon est incapable de tout ce qui demande verve, élégance et profondeur; trop d'autres écrivains, bons ou mauvais, ont suppléé à son bienheureux silence qui nous sauve d'un écrit somnifère de plus, pour que je croie nécessaire de retracer les faits à jamais célèbres des 27, 28, 29 juillet.

Au lieu donc de raconter péniblement ce que tous savent, je préfère m'en tenir à consigner ici les choses ignorées; les actes obscurs de ces temps où toutes les passions ignobles se réveillèrent à côté des plus sublimes, et leur succédèrent en les étouffant avec une avidité sans pareille et un succès dont on voit la preuve sans pouvoir comprendre comment il a pu avoir lieu.

Avant de conduire ce lecteur sur le nouveau terrain, il faut que j'achève de lui présenter l'arrière, et que je mette sous ses yeux la seconde

des lettres que j'écrivis le 25 juillet : il est bon de faire observer que, lorsque je commençai celle-ci, je n'avais plus d'incertitude et que, soit par les minutes originales que nous devions à la cupidité d'une demi-virtu d'outre-mer, soit par le billet en chiffre de M..., j'avais pleine connaissance de tout ce qui se passait. Après cet exorde nécessaire, j'entre en matière et je me copie mot à mot, avec d'autant plus de facilité que j'ai gardé les deux brouillons de ces missives, peut-être importantes :

« Les dés sont jetés ; la partie commence : qui
 » l'engage doit la perdre, et jamais on n'a eu
 » plus de chances pour gagner. Remarquez, vous
 » qui, selon toute apparence, allez prendre les
 » cartes à votre tour, que ceux qu'on fait schelem
 » ou à qui on gorge le quinola n'éprouvent cet
 » affront que par leur seule faute. Toutes les
 » chances dans les révolutions sont d'abord du
 » côté de celui qui tient le pouvoir ; mais, par
 » une fatalité dont on ne peut indiquer la cause,
 » dès l'entrée en action, le chef du gouvernement
 » multiplie les fautes par lui ou les siens telle-
 » ment et avec tant d'abondance, que presque

» aussitôt la chance devient égale et tarde peu
» à tourner contre lui.

» A l'application de la règle : le roi est fort
» aujourd'hui de son influence personnelle, de
» celle d'un parti riche et nombreux, de la con-
» quête d'Alger; il commande despotiquement à
» trois cent mille hommes de terre et de mer; les
» tribunaux, les administrations, le trésor sont
» pour lui ou à sa disposition : des deux Chambres
» une lui appartient sans contestation pour ré-
» gner également; dans l'autre (et il n'aurait à
» gagner que trente à quarante voix, cinquante
» au plus), il a la corruption d'argent, de
» places, de titres, de décorations, de flatteries,
» de phrases sentimentales, moyens violents,
» irrésistibles. Si on les emploie bien, et si par cas
» ceci échoue, la prudence lui offre un recul
» apparent, une sorte de bascule à laquelle les
» députés se laisseront prendre toujours.

» Eh bien! que fait-il? Il débute par se croire
» trop fort, et le voilà qui pousse loin de lui tous
» les banquiers, négociants, manufacturiers,
» industriels, boutiquiers qui ne sont pas proprié-
» taires, et ceux de cette classe qui le sont ne

» ressentent pas moins l'outrage fait à leurs égaux
 » et qui peut les atteindre demain. Également,
 » les quarante mille hommes qui tiennent à
 » l'imprimerie, la papeterie, la gravure, la li-
 » thographie, les arts du dessin, les brocheurs,
 » relieurs, doreurs, etc., et leurs familles, sont
 » contraints à devenir de toute nécessité les enne-
 » mis du roi. Et les électeurs dont on anéantit
 » le choix avec autant de mépris, seront-ils con-
 » tents? non, sans doute. En province on compte
 » tout; et les dépenses nécessitées par les triples
 » voyages pour procéder à de nouveaux scrutins
 » deviendront un motif de colère qui appellera le
 » besoin de la vengeance: enfin les royalistes
 » franchement constitutionnels, et le nombre de
 » ceux-là est immense, s'irriteront et vont s'in-
 » digner de cette violence sacrilège à la Charte
 » chérie; on va les entendre crier: *Les libéraux*
 » *ont donc raison de nous dire que le roi aspire*
 » *au pouvoir absolu; il y vient, ne l'y suivons*
 » *pas, et défendons le pacte, notre droit et notre*
 » *gage de paix.*

» De là à une prise d'armes il y a peu loin.

» Demain les ordonnances seront connues à

» Paris; après-demain, si les patentés sont ha-
 » biles, et ils le seront, on fermera les ateliers,
 » on paiera les ouvriers et on les renverra.
 » Puisque le roi coupe les sources de prospérité
 » de commerce, cette jeunesse brave, exaltée,
 » républicaine, bonapartiste, descendra dans la
 » rue, formera des groupes qu'on voudra dis-
 » perser... Résistance...; attaque; le sang coule,
 » on crie aux armes : et mardi ou mercredi au
 » plus tard, Paris sera divisé en forteresses; les
 » unes au pouvoir du peuple, les autres au pou-
 » voir du roi.

» Si on sonne le tocsin, si on songe à dépaver les
 » rues, si on ne crie que vive la Charte, si on arbore
 » les trois couleurs, si la garde nationale dissoute se
 » ressuscite d'elle-même, les Bourbons sont per-
 » dus, et cela par leur volonté. Puisqu'ils veulent
 » l'être, soit; qu'ils le soient. Mais vous, pour-
 » quoi les suivre? pourquoi vous noyer parce
 » qu'ils ont la fantaisie de le faire? La raison,
 » le patriotisme, l'équité vous le défendent :
 » que devez-vous à qui s'abandonne soi-même?
 » à quoi bon être plus royaliste que le roi?

» Attendez un peu à l'écart; veillez à ce qu'on

» ne tente pas un coup de main qui retomberait
 » sur vous ; si on vous mande à Saint-Cloud ,
 » faites la sourde oreille ; si on vous appelle à
 » Paris, accourez-y, fût-ce sur la tête ; ne deman-
 » dez rien. Si vous faites ainsi, on vous offrira
 » tout : tels sont les Français. Avec tout autre
 » peuple une révolution peut durer des années ;
 » avec eux, il faut qu'elle commence et finisse
 » en un jour. Quand d'un royaume on fit, en 1792,
 » la république, combien fallut-il de temps pour
 » préparer, méditer, disposer ce revirement
 » énorme?—Dix ans...—Non..., une heure : que
 » dis-je? A peine Collot-d'Herbois eut-il proposé la
 » république, qu'elle fut créée par acclamation.
 » Au 18 brumaire, dans une soirée, on expédia
 » une constitution nouvelle. En 1814, le sénat,
 » de midi au lendemain, renversa l'empire.

» Ne perdez donc pas un moment ; si on
 » oublie, ou néglige votre concours, arrivez
 » de vous-même, et quelque part où il y aura un
 » pouvoir établi n'importe lequel, présentez-
 » vous-y ; offrez votre zèle, votre personne, on
 » vous acceptera. Or, comme on ne peut que
 » vous donner la première place, une fois que

» vous en serez investi, réalisez la fable de *la Lice*
 » *et sa compagne*; qu'elle soit votre règle de
 » conduite, et tout sera dit.

» Je vois avec peine mon double ouvrage dé-
 » truit; mais, avec un roi dont l'état rationnel
 » est la conspiration, un pays est trop malheu-
 » reux; son fils le continuerait. Une minorité
 » serait maintenant trop dangereuse; il faut un
 » chef fait, capable, sage, instruit à l'école du
 » malheur, éclairé, économe, guerrier, qui ait
 » fait la guerre avec la nation et non contre.
 » Vous êtes tout cela, vous devez donc régner....
 » *Plus tard, lorsque les ans auront mûri un*
 » *caractère, alors, peut-être, il y aura autre*
 » *chose à faire; vos vertus, votre loyauté,*
 » *votre religiosité, m'assurent que, cette époque*
 » *venue, vous ferez, par votre belle et noble*
 » *conduite, rougir vos détracteurs.*

» Mais qu'aujourd'hui, nul ne soupçonne ce
 » moment, comptez sur moi; car, avant la
 » branche aînée, j'aime la maison, avant la mai-
 » son la monarchie et enfin la France au delà
 » de tout. Dès lors je me dois à qui sauvera
 » celle-ci et non à qui la pousse dans l'abîme.

» Lui allume les flambeaux de discorde , vous
» les éteindrez ; ne pas vous aider serait faute ,
» et soutenir qui nous perd , un acte de félonie
» envers tous.

» J'ai assez dit ; à *bon entendeur, salut* : je vais
» agir. Faites le contraire de ce que l'on a fait ;
» amenez la boutique dans la salle du trône , et,
» en reconnaissance , les boutiquiers vous élève-
» ront dans leur cœur un trône , et celui-là on
» ne le démolira pas. Employez le vert et le sec ;
» surtout , usez les chefs ; ce sera facile : je ne donne
» pas un mois de considération et d'influence
» au *héros des deux mondes et au grand citoyen*.
» La vanité du premier lui fera faire des sottises ;
» et le second , tripotant de l'agiotage involon-
» tairement , fera preuve d'incapacité. Si vous
» avez l'art de le placer de manière à ce qu'il
» lui faille montrer du génie , vous le ruinerez
» sans retour , car il ne pourra faire acte que de
» faiblesse et d'ignorance d'administration et de
» diplomatie ; même en finance ; il se fera voir
» incapace : il est des hommes dont on ne cesse
» de parler qu'au moment où la force des choses
» les oblige à parler eux-mêmes , ou , pour mieux

» dire, à qui on suppose des talents jusqu'à
 » l'heure où eux, ayant mis la main à l'œuvre,
 » font acte de patente inhabileté.

» Aux premiers jours d'une révolution, les
 » braillards, les fanatiques font tout; ils font
 » tant de peur qu'on sait gré à qui nous en dé-
 » livre. Lâchez-en beaucoup, leur nombre épou-
 » vantera; ne craignez pas d'ouvrir votre bourse,
 » pour chaque pièce d'or qui en sortira on y fera
 » entrer plus tard des millions. Les grands sei-
 » gneurs ladres n'ont jamais fait fortune. Sylla,
 » César étaient ruinés quand ils obtinrent la
 » dictature souveraine; et les avarés Crassus et
 » Lépide, riches à milliards, perdirent tout ce
 » qu'ils possédaient.
 »
 »
 » »

Je supprime la fin de cette lettre, et surtout une
 note assez curieuse, celle de la somme demandée
 en tout désintéressement par les zélés, vertueux
 et surtout probes de l'époque. Je me souviens
 qu'il y avait :

600,000 fr. pour

300,000 fr. à B.. C..

500,000 » à M... n.

400,000 » à T... s.

Qui depuis a su prendre une bien autre somme;
car les chiffres sont si faciles à grouper :

200,000 fr. à. B... n.

200,000 » à. L... h.

300,000 » à O.. d.. B.. t.

250,000 » à G.... D..

500,000 » à D... n.

Enfin, 2,750,000 livres, disseminés sur G...
D..., D.... t..., M.... n..., J.... t..., M....
M.... u..., S.... i..., B... e., F.... n., V....
t..., V. .. t..., G.... n., M.... t. et quelques
autres.

Je ne dis pas à qui je fis passer cette note; ce
que j'affirme, c'est que *les prêts* furent touchés,
et qu'un grand nombre depuis n'a pas même
payé en reconnaissance.

Le reste de la soirée, mon hôtel fut comme
assiégé par la foule qui s'y porta : dirai-je que
les libéraux manifestèrent une terreur, un acca-
blement de bien mauvais augure? Ah! si la con-
grégation, comme on disait alors, n'avait eu

affaire qu'à tous ces *vertueux*, ces *honorables*, ces *grands caractères*, ces *grands citoyens* ! car si M. Lafitte est le seul à qui le sobriquet soit resté, trente autres alors le partagèrent avec lui ; il n'y avait pas de libéral un peu gonflé qui ne fût qualifié ainsi par sa famille et ses intimes. J'ai su que, pendant toute une partie d'impériale jouée par mesdames de Pontécoulant, de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et Gros-Davillier avec M. de Jouy, celui-ci avait été promu d'une voix unanime dans la brochette des grands citoyens, et que même cette promotion avait fait passer une mauvaise nuit au jeune Lacretelle, libéral pour le quart de sa vie, en attendant qu'il eût une nouvelle opinion, comme auparavant, il en avait eu quinze ou seize.

L'inquiétude déjà régnait donc dans Paris, et néanmoins on ne savait rien encore. M.... D.... de V..., que j'ai oublié dans la liste des récompenses où il s'inscrivit pour 600,000 fr., garda, ainsi que moi, un profond silence ; nous nous l'étions promis.

Le lendemain, les ordonnances étaient dans le *Moniteur*. Ce fut Casimir Périer qui, le premier,

me donna le bonjour. Je crus voir un cadavre, tant il était pâle; ses dents claquaient; il se croyait poursuivi par la police; il redoutait l'émeute, craignait la cour, s'effarouchait de tout; ma vieille impassibilité lui mit du cœur au ventre, selon l'expression proverbiale; et pourtant celui-là était le plus fort, le plus habile, le plus éclairé des meneurs.

Casimir Périer aurait dû naître duc et pair, il se serait trouvé à sa place. C'est de tous *les vilains* le seul que l'on pût prendre pour noble. Il avait de notre caste l'élévation du caractère, la fierté, la supériorité des vues; il haïssait la populace, était toujours mal à son aise avec ses pairs naturels, et gémissait, chaque jour, d'être le second de sa race : ferme, éloquent, éclairé, très bon administrateur, il serait devenu un diplomate accompli, s'il eût poussé plus loin sa carrière. Aussi supérieur à Jacques Laffitte que le soleil l'est à la plus infime des planètes, il en était plus loin par les talents que Syrius ne l'est de nous. Il obtenait des égards du plus superbe baron d'Allemagne; sa dignité naturelle en imposait au point de le faire croire un cadet des Lesdiguières, tandis

qu'en voyant son rival Jacques Laffitte on ne perd jamais l'idée que c'est là un agioteur marron coulissier, et non un homme d'État. Casimir Périer saisissait les affaires ardues avec une sagacité peu commune ; beau parleur, même quand la raison n'était pas pour lui, il ne manquait pas d'indépendance et d'énergie, ne se courbait qu'avec dignité, et dans sa courtoisie il y avait plus du maître que du valet.

Charles X l'appréciait, et avait même pour lui un penchant involontaire. Dans les derniers temps de son règne, ce prince me disait que de tous les libéraux celui-là lui inspirait le moins de répugnance. « Il me fait illusion souvent, » poursuivit le monarque, « au point de me le faire prendre pour un homme de qualité ; il se présente bien sans masque, avec l'aisance d'un personnage non en désir de conquérir un rang, mais qui, à ce rang monté, ne s'y croirait pas intrus, mais très à sa place. Il me fait la cour sans bassesse, au lieu que les autres libéraux, quand on ne les regarde pas, s'inclinent si bas, si bas, qu'ils en viennent, si je me tourne, à mettre leur nez. »

Oui, je le répète, Charles X avait beaucoup

d'esprit en cette occasion; il s'arrêta avec un à-propos, un tact charmants. Mon éclat de rire étouffé fut le seul applaudissement que j'osai me permettre en l'honneur de cette malice que le tête-à-tête permettait; d'ailleurs elle peignait si bien *ces grands citoyens!!!*

Le roi n'aurait pas eu de répugnance à faire entrer M. Périer dans une combinaison de cabinet; c'était le seul dont il eût souffert la présidence. M. Périer le savait très bien; car, lors de la catastrophe, son cabriolet prit deux fois involontairement la route de Saint-Cloud, et, lorsque lui, quelques jours après, dut s'engager avec le Palais-Royal, ce ne fut pas sans un vif chagrin. Dieu l'avait créé serviteur de la branche aînée; les passions humaines le firent dévier de sa pente naturelle. Peu de temps avant sa mort, exhalant devant moi sa douleur du rôle de marionnette qu'on le contraignait à jouer, il s'écria :

« Prince! si jamais je me trouvais en présence de Charles X, il ne me querellerait jamais autant que je me suis moi-même adressé de violents reproches. Que celui qui osa dire : **IL EST TROP TARD**, a pris sur lui une cruelle responsabilité!

Certes, tout le jour je crois bien faire, mais dès la nuit venue, la veille et le sommeil me disent que je fais mal. »

Au milieu de tant de qualités brillantes, il y avait de fortes ombres au tableau. Casimir Périer était dur, cassant, absolu, soupçonneux, susceptible, méfiant, opiniâtre; aucune volonté ne devait tenir devant la sienne; il aurait voulu enlever au roi la connaissance des affaires, mener ses collègues comme autant d'esclaves, et, en un mot, régner sans partage et sans rendre compte. Toute résistance lui déplaisait, l'enflammait, l'irritait, le mettait hors de lui; et ce défaut lui faisait perdre tous ses avantages; sa domination était si bien en dehors, qu'elle devenait par trop insupportable. L'amour-propre des sages et des faibles les fait consentir à un despotisme déguisé sous de la modération, mais il regimbe et se révolte lorsque l'or qu'il a découvert leur ordonne impérieusement l'hommage-lige.

Cet homme d'État, à la tribune, loin d'y grandir d'importance, s'amoindrissait chaque jour de plus en plus. Une observation modérée, une opposition légère, une contestation polie le mettaient

hors de lui; il rougissait, bavait, se mettait les lèvres en sang; ses yeux lançaient des flammes, ses traits s'horripilaient; une crispation nerveuse rendait ses mains crochues, et son corps frissonnait convulsivement. Alors il déraisonnait, faisait des fautes, lançait de ces mots que de sang-froid il eût rachetés contre des millions. Sa parole était dure, sèche, saccadée; sa voix impérieuse; on s'apercevait qu'il tenait moins à convaincre qu'à dominer; s'il n'osait dire à son adversaire : *Taisez-vous*, tout en lui énonçait cet ordre, et, par conséquent, provoquait le désir de le contrarier. Alors, enfant, il réjouissait ses ennemis, attristait ses partisans et mettait au désespoir ceux qui appréciaient ses lumières, ses talents et ses excellentes intentions.

Ce défaut malheureux il le poussait si loin, qu'il n'aurait pu demeurer à la tête du cabinet. Son règne pesait à tout le monde, et bien qu'il eût succédé à l'infiniment Petit II (M. Laffitte), il forçait à préférer la présidence inhabile, mais douce de celui-ci à la sienne, si éclairée, mais trop arrogante. Il sentait ce défaut sans chercher à s'en corriger. Maintenu dès son bas âge dans cette tyrannie féroce que les chefs de manufacture

exercer sur leurs malheureux ouvriers, il exigeait de la société l'obéissance humble et absolue de ces infortunés. A Vizille, il était plus que roi ; sa volonté sans appel, ni discussion, était accomplie aussitôt que formulée. Dans le conseil et aux Chambres, il apportait la même verge et s'étonnait de ce qu'on ne la craignit pas. Alors, oubliant que ses collègues étaient ses égaux, que les pairs et les députés pouvaient être ses juges, leur indépendance lui semblait un outrage, et il traduisait la résistance en acte de félonie envers lui.

Enfin le roi lui-même avait besoin de lui rappeler la distance immense qui le séparait, tant de lui-même il était porté à ne pas s'en souvenir.

Avec un caractère si entier, si inflammable, et à l'entour de lui tant de positions hors de son autorité, il n'était pas possible qu'il pût y tenir longtemps. Aigri, dans ses rapports avec le régulateur suprême, avec le conseil, avec les Chambres, et enfin les journaux, allant d'un combat à l'autre et portant dans tous la même impétuosité et, on peut le dire, la même rage, il devait brûler son sang, sécher son cœur et affai-

blir sa tête. Ainsi il est mort en proie à des convulsions horribles, et dans une hallucination prenant sa source dans la résistance d'autrui et dans la fureur exagérée que celle-là lui inspirait.

La France, en le perdant, a fait une perte immense; mais elle s'est consolée par la conviction qu'elle n'aurait pu jouir longtemps de son mérite, que de plus en plus aurait obscurci ce fatal défaut.

Je me suis appesanti sur la peinture de ce caractère; c'est tout simple, rarement les écrivains en ont de pareils à développer : celui-là, sans contredit, a été le plus marquant de la révolution dernière; météore brillant sans consistance, s'il s'illumina de beaux feux, il n'a laissé après lui aucune production de son esprit, aucune œuvre de sa politique. Il a paru, a éclairé, s'est consumé, et le ciel, après sa disparition, est resté chargé d'aussi noires et d'aussi épaisses ténèbres.

Le 26 juillet, comprenant les difficultés de ma position, je me fis dire à la campagne. Les intimes savaient comment parvenir à moi; la liste de mon portier, de ce jour-là, serait à elle seule une curiosité qu'un touriste anglais paierait

cher. De quart d'heure en quart d'heure, un service que j'avais organisé m'apportait l'état des Tuileries et du Carrousel, des quais et de l'Hôtel-de-Ville, du Palais-Royal et de la Bourse, des boulevards, des places, des faubourgs et de la banlieue, des écoles de droit de médecine et polytechnique; un autre me faisait communiquer avec Saint-Cloud. Ainsi, jusqu'au vendredi au soir, je fus de tout Paris et de France l'homme le mieux informé; les nouvelles que j'envoyais étaient vraies, et mes conseils fondés sur des faits et non sur des erreurs.

Dès le premier moment, je travaillai comme si déjà la partie eût été perdue pour la branche aînée, tant ce résultat m'était certain. Je contrainis les nombreux partisans de S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans à ne s'occuper que de déjouer les menées des républicains et des bonapartistes. Ce fut moi qui eus *l'heureuse idée* de pousser un seul cri de VIVE LA CHARTE! Je savais que, si on ne violentait pas, pour ceci, les tendances de la multitude, le cri sinistre et menaçant de VIVE LA RÉPUBLIQUE ferait tant d'horreur à quiconque aurait à perdre, que chacun de

ceux-là , poussé, rendrait sur-le-champ un partisan à Charles X. Je craignais que celui de VIVE LE ROI DE ROME ne devint trop universel, et qu'en souvenir de Napoléon la jeunesse ouvrière , celle des écoles et tous les soldats ne vinsent renforcer le parti bonapartiste , qui déjà me semblait trop puissant. En effet, si l'invocation à cette Charte qu'on allait dépecer n'eût prévalu , grâce à mon insistance , celui qui eût rappelé le duc de Reischtadt au trône de son père serait devenu universel dès, peut-être, le mercredi matin.

Le cri que j'inventai nous délivra également de celui de VIVE LAFAYETTE, qui, eu égard à la quantité de badauds renfermés dans la bonne ville de Paris, n'aurait pas été également sans danger ; il eût été possible que par lui on eût réalisé le rêve de quarante ans de *Gilles le Grand*, au blanc cheval, à la longue queue et à la courte capacité.

Dès le mardi, j'envoyai M.... chez le marquis de Lafayette ; il ne le trouva pas : le bon-homme, craignant qu'on ne le prît trop tôt pour étendard , était sorti afin qu'on ne vint pas le chercher ; je le devinai chez Laffitte ou chez Perrier ; je ne sais

d'où Pagès me l'amena ; dès que je le vis, j'allai à lui et en l'embrassant :

« Je vous félicite, » dis-je, « de votre sublime idée ; c'est celle d'un honnête homme, d'un vrai patriote et d'un héros désintéressé : qui sera plus propre à calmer les passions , à rendre la paix à la France que M. le duc d'Orléans ? vous le proposez pour lieutenant-général du royaume, certes vous avez bien raison. »

Au regard que mon interlocuteur m'adressa , je vis bien que je lui apprenais chose à laquelle, la seconde d'auparavant, il ne pensait point ; aussi, bégayant mieux que de coutume :

« Qui vous a dit ça?... au fait..., oui..., c'est un honnête homme.

—Lui et vous , faites la paire ; qu'on vous accouple, tout sera bien.

—Oh!... non... lui d'abord.

—Soit, c'est dans les convenances : ainsi vous décidez que le prince sera lieutenant-général du royaume, et vous, commandant en chef des gardes nationales ; ma foi, de cette façon, la royauté ainsi montée sera *la meilleure des républiques.* »

CHAPITRE X.

M. de Lafayette paré de mes plumes.— Suite de notre conversation. — Je le détermine, par peur des bonapartistes, à se ranger du parti d'Orléans. — Le baron Fain porteur de mauvaises nouvelles du dehors et du dedans. — Allégation guerrière appliquée aux religieuses et aux pensionnaires du Sacré-Cœur.— Nouvelles plus certaines et plus sages. — On veut me faire peur. — Lettre que j'écris au prince de Polignac, plus embarrassé et effrayé que moi. — Tableau rapide des trois journées. — Repos du peuple après la victoire. — Remue-ménage de qui ne s'est pas battu en ligne. — MM. Dupin, Sébastiani, Gérard, etc., avaient perdu la tête. — Le général Dubourg, qui seul s'est montré, a seul été mis à l'écart. — Venue des affamés. — *Le jugement du peuple*, anecdote des trois journées. — MM. Mauguin, Baude, Thiers, Guizot, Odillon Barrot, Hubert Dujardin, Trélat, Cavaignac, Armand Carrel. — Faute d'héroïsme commise par le duc de Chartres. — Citation de *Nina*. — Motifs qui appellent à Paris S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans. — Je lui dépêche le sauveur aux souliers. — Ce que je dis à celui-ci. — Il part non sans peur, bien qu'il soit sans péril. — Ce qu'il débite à S. A. R. Réponse homérique de celui-ci. — Effroi de sa femme et de ses filles. — Lui et sa sœur sont des héros. — Intentions honorables de la famille d'Orléans envers la branche aînée. — Ce que devait en penser le Mercure en gros souliers. — Importance du départ du prince. — On rassure sa famille. — Il se met en route. — Comment il est reçu aux barricades. — Détails précieux sur son entrée au Palais-Royal. — Présage de ce que sera désormais la royauté.

A la fin du chapitre précédent, j'ai rapporté de quelle façon, à quel à-propos et par qui fut lâchée,



pour la première fois, cette phrase qui, répétée plus tard à l'Hôtel-de-Ville, par le marquis de Lafayette, eut tant d'influence sur les citoyens : venant de moi, elle le frappa, il la cassa dans sa mémoire, et trouvant ensuite une circonstance heureuse à l'employer, il le fit, et on la lui imputa à bonheur.

Quant à notre conversation, je la continuai sur le même texte. Je fis tant de peur au futur président de la république des succès du parti bonapartiste, objet de sa haine particulière, que plutôt que de voir le duc de Reichstadt ou Joseph Bonaparte succéder aux Bourbons, il s'engagea à ne pas s'opposer au mouvement populaire qui voudrait conférer à S. A. R. le duc d'Orléans l'autorité provisoire de lieutenant-général de la couronne.

« Au fait, » ajoutai-je, avec le plus de bonhomie qu'il me fut possible, « cela ne décidera pas la question. On vous aime par excellence, on a en vous grande confiance, et je ne doute pas que vous ne l'emportiez dans l'esprit des gardes nationaux. »

Je le vis sourire avec cette mine de contente-

ment si commune aux esprits faibles quand ils savent qu'on leur veut du bien. Il allait m'expliquer mieux sa pensée, lorsqu'il nous arriva le baron Fain, porteur de mauvaises nouvelles : cent mille hommes environnaient Paris ; on attendait, pour les renforcer, soixante mille Vendéens accourant en poste, en retour de l'appel que leur roi leur avait fait ; enfin le télégraphe, depuis trois jours, avait donné ordre à la marine de Toulon d'expédier un bateau à vapeur chargé d'ordonner au maréchal Bourmont et à l'amiral Duperré de ramener d'Afrique l'armée ; ils ne laisseraient dans Alger que le nombre suffisant de troupes nécessaires à la défense des remparts.

La chronique du dedans était également effrayante. Cettenuit, on arrêterait soixantedéputés, quarante journalistes, vingt avocats, et une foule de serviteurs du trône impérial ou de vétérans de la république. Les soldats et la canaille qui arboreraient la cocarde blanche auraient la permission tacite de piller les maisons des hommes riches signalés comme étant ennemis de la famille des Bourbons ; tout fonctionnaire public ne donnant

pas des signes éclatants de loyauté serait destitué et déclaré, avec les siens, incapable de jamais occuper la moindre place; enfin les mouchards assommeraient les révoltés, les curieux même; les canons seraient chargés à mitraille, et chaque balle de cartouche avait été mâchée par les religieuses et les pensionnaires du *Sacré-Cœur* (1).

L'absurdité folle et criminelle de la dernière partie de ces *on dit* ne fit pas naître la moindre contestation. Que l'opinion alarmée est sotte et crédule! Au demeurant, des groupes, des masses se formaient dans les lieux publics. Au Palais-Royal, on avait voulu un instant faire évacuer le jardin; une résistance ferme et modérée avait

(1) Le Sacré-Cœur est un couvent de l'Adoration du Très-Saint-Sacrement, établi à Paris, rue de Varennes, ancien hôtel Biron. C'est la pension de jeunes filles la plus chère de toutes : une éducation y coûte annuellement 6,000 fr. On n'y reçoit que deux noblesses, celle de sang, celle d'argent. Monseigneur l'archevêque de Paris, depuis la démolition et le pillage de son palais, y a établi sa demeure pendant une moitié de l'année, l'autre est donnée aux Dames de Saint-Michel. Certes, dans ces pieuses maisons on ne complète pas, mais on y prie. En 1830, toute calomnie était bonne; vos ennemis criaient au *carliste* après vous, comme en 1818 ils eussent crié au *jésuite*. Les libéraux ne changent pas.

causé une telle épouvante au spectateur, que, si on lui eût dit deux heures après que la ville était à feu et à sang, son étonnement n'aurait porté que sur le retard mis à cette collision funeste.

Un homme sage, qui parut après l'épouvanté Fain, me causa plus de mélancolie; il venait de traverser le quartier Saint-Jacques, où des députations des ouvriers des faubourgs Saint-Antoine, Saint-Marceau, du Marais, etc., fraternisaient avec les étudiants et les élèves de l'École polytechnique; en outre, il m'assura que, cet après-dîner, les manufacturiers, les industriels, les imprimeurs, les détaillants en gros avaient pris la résolution de fermer le lendemain leur maison, et d'y suspendre les travaux.

Cette mesure, je l'avais dit déjà, déciderait à elle seule la question; en effet, elle a porté le plus terrible coup de levier au trône de la branche aînée.

On me conseilla de fuir, de me cacher; on m'en dit tant que je passai dans mon cabinet et me mis à écrire le billet suivant au petit Polignac :

« Prince, la circonstance devient périlleuse;
» c'est à ces heures solennelles que les amis de

» leur pays, que les fidèles serviteurs du roi, et
 » ce sont les mêmes, doivent faire acte de pré-
 » sence et de dévouement. Je ne vais pas au
 » château de Saint-Cloud dans la crainte qu'on
 » ne s'étonne de m'y voir. Si cependant le roi
 » croit avoir besoin de mes conseils, de mon
 » expérience et de mon dévouement, j'accourrai
 » vite où il m'appellera. On me trouvera chez
 » moi, chez moi, prince, rue Saint-Florentin, à
 » Paris, d'où je ne sortirai qu'en vertu d'un
 » ordre exprès signé de la main de S. M.

» Je n'ai pas besoin de rappeler à votre expé-
 » rience combien la situation est difficile; aucune
 » règle de conduite ne peut être de mise aujour-
 » d'hui, où tout ce qui se passe est exceptionnel;
 » demain, peut-être, on pourra dompter la colère
 » publique; tout m'annonce qu'après-demain il
 » sera trop tard.

Je terminai avec les formules d'usage. Le prince, trop occupé, ou plutôt ayant déjà perdu la tête dans cette bagarre, ne me répondit pas; et, comme ma missive ne s'est pas retrouvée dans les papiers abandonnés chez lui ou au ministère lors de sa fuite, j'aime à penser qu'elle ne lui est point

parvenue et qu'elle se sera perdue en chemin.

Le lendemain, on intrigua peu, ainsi que le mercredi, que le jeudi, où, à trois heures de l'après-midi, le peuple, ce géant aux mille bras et à la volonté unique, ayant achevé sa besogne, remporté la victoire, renversé le gouvernement, se retira chez lui mourant de faim, de soif, de lassitude.

Alors le champ demeura vide cinq minutes, et tout à coup se remplit de ceux qui, pendant les trois jours, avaient constamment habité les caves ou les greniers. Soudain on forma ce gouvernement provisoire, imaginaire, qui aurait été composé, s'il eût existé, du marquis de Lafayette, du général Gérard et du duc de Choiseul; mensonge patent. Le premier, peu à son aise, ne se mettait pas en avant; le second jurait ses grands dieux que nul que lui n'était plus fidèle au roi; quant au troisième, retransché dans un caveau de vin fin où on porta son lit, il y passa cinq jours et cinq nuits consécutives, car la vérité est qu'y ayant pris place le mardi 27, à six heures du matin, il n'en sortit que le dimanche suivant, premier août, à la même heure; et voilà, au-

rait dit Voltaire, comment on écrit l'histoire.

Alors on se mit à rédiger cette fameuse et prétendue protestation des journalistes qui porta impudemment la date du 26 juillet, qui fut corroborée de soi-disant signatures, toutes livrées à l'admiration du pays, quand, en réalité, aucune ne fut apposée à cet acte posthume que lorsque la victoire complète rendit le triomphateur maître absolu du vaincu.

Alors accoururent à Paris, Benjamin Constant, que la terreur avait fait fuir hors des barrières; le petit Thiers, qui s'était fourré dans une grande marmite tellement salie des conséquences de l'effroi de notre homme d'État, qu'il dut la payer à son propriétaire; le général Sébastiani, *royaliste quand même*, tant que le maréchal Marmont n'eut pas évacué Paris; Bertin de Vaux, qui, le premier jour, s'était soumis à la censure, et qui ne retrouva son énergie qu'à la fin des trois jours de combat; Dupin l'aîné, qui, le lundi, avait refusé aux journalistes de donner comme avocat une consultation, attendu, disait-il, que, comme député, il se croyait dissous, que le roi avait le droit de casser la Chambre à toute époque, thèse

qu'il abandonna plus tard quand il plaida la contraire.

Lesang avait coulé; la garde nationale, ainsi que je l'avais conseillé, s'était reconstituée; des Bayards de dix ans, ayant vaincu la garde royale et les Suisses abandonnés de la ligne, s'étonnaient de leur action héroïque, et certes demeuraient fort embarrassés du pouvoir immense que leur courage leur avait dévolu. Il n'y avait ni administration, ni magistrature, ni police, ni ministère; et on pouvait appliquer à cette époque sans pareille la phrase connue de la Bible : *En ce temps-là, il n'y avait pas de juge en Israël, et chacun faisait à sa volonté.*

En un mot, c'était une admirable anarchie, toute de calme, de sagesse, de prudence, de mansuétude et de complète abnégation; tous gardaient tout et veillaient à tout. Les voleurs saisis en flagrant délit étaient punis à l'instant même. M. de L... L... vit sur le quai de la Ferraille un brigand arrêté lorsqu'il venait d'enlever à un enfant un paquet de linge qu'il portait sous le bras. Une cour martiale bourgeoise s'improvisa sur le trottoir, les témoins furent entendus, on

laissa le prévenu se défendre ; mais comment pourrait-il atténuer le fait patent ? On le fouilla ; ce qu'on trouva dans ses poches , des pinces , *un monseigneur* , des rossignols , trois montres , deux chaînes d'or , des tabatières , plusieurs foulards dont il ne put établir la possession légitime à son profit , déterminèrent sa condamnation ; la voix publique , cette fois , non aveugle ni violentée , porta son terrible jugement , et sur le lieu même , après lui avoir laissé dix minutes pour recommander son ame à Dieu , les citoyens , gendarmes , témoins , magistrats , gens du roi , devinrent , à leur tour , exécuteurs inflexibles de la haute justice . Le misérable , appuyé contre le parapet , fut fusillé , et son cadavre jeté dans la Seine , qui , l'ayant porté à Saint-Cloud , lui fit partager l'apothéose des martyrs de juillet après qu'on l'eut retiré de l'eau .

Cependant l'Hôtel-de-Ville ayant passé définitivement au pouvoir du peuple , quelques amis de bonne volonté instituèrent un gouvernement provisoire ; le général Dubourg , le seul militaire de haut grade qui se soit mis à découvert ces jours-là , aurait mérité qu'on lui donnât la pré-

férence; mais lui, plus homme du moment que du lendemain, sachant d'ailleurs qu'il y avait encore à faire, les Tuileries à prendre, les gardes-royaux à chasser de Paris, dédaigna de jouer à l'autorité provisoire, et se mettant à la tête des enfants et des ouvriers, seuls soldats réels des trois jours, s'en alla exposer sa vie; et nouveau Raton de la fable, retira les marrons du feu pour les lâches Bertrands, qui, en arrivant, trouvèrent plus facile de punir et de calomnier le général Dubourg que de le récompenser.

Là parurent successivement, mais toujours la ville sauvée, le marquis de Lafayette, Jacques-Laffitte, Dupin aîné, Mauguin, Baude, Thiers, Guizot, Benjamin Constant et *ejusdem farinae*, tous hommes du lendemain et pas un de la veille; auprès d'eux en autre groupe se postaient des gens assurément bien connus, fort illustres à cette époque, mais aujourd'hui tellement rentrés dans leur obscurité natale, que je ne sais si, avec la meilleure envie de conserver leur souvenir, leurs noms se retraceront à ma mémoire: Hubert, Dujardin, Trelat, Cavagnac, Armand Carrel et *tutti quanti*, ceux-ci voulant une ré-

publique afin de l'exploiter à leur profit ; ceux-là demandant une monarchie parce qu'ils la savaient plus lucrative, et que leur seul dieu, leur seul roi est l'or. Le marquis de Lafayette se serait bien rapproché du groupe de la jeune république, mais une voix étourdie ayant prononcé le mot **GANACHE** à son encontre de la manière la plus respectueuse possible, il s'en offensa et crut ne pas devoir quitter ces monarchiens se qualifiant entre eux de *grands citoyens*, et l'apothéosant, lui, du titre pompeux de *héros des deux mondes*.

Les choses étaient ainsi, et de *Caron pas un mot* (1) ; on laissait sécher dans une anxiété horrible à Neuilly S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans ; on savait que S. A. R. monseigneur le duc de Chartres était venu en poste offrir à madame la dauphine sa fidélité et son régiment ; cette démarche, plus généreuse que politique, faisait craindre des obstacles à la révolution nouvelle que je méditais.

Les Jours s'écoulaient ; déjà avaient passé les

(1) J'ai expliqué dans une note des deux premiers volumes ce que signifie cette phrase proverbiale empruntée à l'auteur grec Lucien.

lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, et nous chantions, nous les dévoués dans un chaleureuse inquiétude, le refrain de la romance de Nina :

Hélas ! hélas ! hélas !
Le bien-aimé ne vient donc pas !

et pourtant sa présence était nécessaire. Le Français, ai-je dit, hait le *statu quo*, rester dans la même position lui est insupportable : dans l'occurrence, tant qu'on eut à se battre, puis à se féliciter réciproquement, à conter nos exploits, on ne songea pas à autre chose ; mais tout a un terme, et l'après-dîner du jeudi, la journée entière du vendredi ayant suffi à la promenade triomphale, à la jactance, aux ovations de famille, d'amis et de quartiers, à pleurer les morts et à les enterrer avec cérémonie ; le samedi assurément ne se passerait pas sans que l'on s'aperçût de la retombée en pleine oisiveté ; alors, pour en sortir, on ferait également attention que le trône vaquait, que par nécessité il était convenable ou de le céder à un nouvel occupant, ou de le renverser de fond en comble pour fonder sur ses débris le piédestal de la république.

Dans ce cas venu, la chance serait dangereuse à l'égard de la branche cadette; certainement les bonapartistes d'un côté, les républicains de l'autre, intrigueraient, travailleraient, s'entendraient ensemble au milieu d'une bonne transaction qui les mettrait d'accord; donc, si on voulait éviter ce péril, il fallait en toute hâte, pour emporter le dévouement, faire arriver le dieu de la machine, afin que sa présence, son influence, paralysant les deux autres partis, procurât chaleur, énergie et ensemble aux efforts de ses amis dévoués.

Le samedi, de très grand matin, j'envoyai chercher l'homme aux gros souliers, l'homme le plus prétentieux parmi les sauveurs de la France; je vantai son éloquence, sa grace, sa gentillesse. Le prince, lui dis-je, a foi dans vos almanachs, il a pour vous de la confiance; allez l'arracher à des proches qui le perdent en l'aimant trop; dites-lui que Paris s'est prononcé, que l'acte de vigueur qu'il vient de faire n'est pas une sédition passagère, une révolte de quelques jours, mais une belle, bonne, solide et irrémédiable révolution; que la guerre n'a pas eu lieu seule-

ment contre le ministère, mais contre le roi, son fils et son petit-fils; qu'en un mot, Paris a rompu sans retour avec la branche aînée des Bourbons. Si lui ne se range pas volontairement parmi les bannis, il peut amener pour lui et pour les siens une chance favorable, et recommencer en France la série des événements qui eurent lieu à Londres et en Angleterre en 1688, lorsque le roi Jacques II, devenu insupportable aux trois royaumes, par sa tyrannie maladroite, le peuple et les grands, d'accord avec le clergé, appelèrent le prince d'Orange, gendre du monarque, et sa femme, fille aînée de celui-ci.

L'avocat désintéressé m'écouta, me comprit; ce n'est ni la perspicacité, ni la sagacité qui lui manque; il calcula, aussi bien que l'aurait fait le baron son frère; les avantages pécuniaires et honorifiques qui lui reviendraient de cet avènement en dehors de la légitimité, et ce fut ce jour-là, et en ruminant dans la route, qu'il jeta les fondements de son *parce que*, mot qui lui a procuré l'affection et la reconnaissance de la branche cadette.

En conséquence, M. D.... sachant les routes

libres, et qu'on ne faisait plus le coup de fusil le long des haies et du fond des fossés, non plus que des creux et des monticules de la grande route, n'ayant ressenti que douze à quinze paniques sans aucun péril, il arriva sain et sauf de la barrière du Roule à Neuilly.

Là non plus, une auguste tendresse par trop alarmée, s'exagérant surtout le péril, n'avait pas consenti à ce que le chef de la famille accourût à l'aide de ses concitoyens qui venaient de prendre les Tuileries, se montraient bizarrement embarrassés du sceptre et de ce qu'ils avaient aperçu et conquis dans la salle du trône.

D.... pérorera longuement selon sa coutume, avant qu'une femme aimante et craintive, et qu'une sœur à l'amitié pure autant qu'énergique, entrassent dans ses vues, les approuvassent, et même consentissent à les lui montrer. Dès que S. A. R. eut paru, la cause sage de la révolution fut gagnée : combien il devint facile à mon ambassadeur, en unissant ma pensée à la sienne, de parler avec entraînement, et de persuader le grand prince, dont la France ne connaîtra le prix que lorsqu'elle n'aura qu'à pleurer sur sa perte !

« Monsieur, » dit S. A. R., et j'ai, moi, de fortes raisons de croire que je puis rapporter ici textuellement ces paroles impressionnables, qui firent comprendre quelle serait la valeur intrinsèque d'un monarque aussi recommandable par ses vertus, ses qualités brillantes, qui se feraient jour tôt ou tard : « Monsieur, » dit S. A. R., « je ne vous conteste plus ni mon avenir, ni ma personne, ni ma réputation; à la démarche que je vais faire, j'assombris le premier, je voue la seconde à des douleurs amères, à des périls constants, et cède la dernière aux calomnies de mes ennemis : mais la patrie a besoin de moi, elle est sans monarque, sans pouvoir constitué, l'énergie vertueuse de ses enfants suspend les horreurs de l'anarchie; mais ce miracle hors nature, combien d'heures ou de minutes se perpétuera-t-il? La guerre civile, le pillage, la ruine commune sortiront dès demain peut-être de ce chaos légal où nous sommes, mais où il est par trop périlleux de se maintenir. Ce soir, sans faute, je serai à Paris; oui, ce soir, je prendrai part à nos revers, à nos victoires, car, avant d'être prince, je sais que je suis citoyen : au

reste, mon rang n'est qu'une plus dure obligation de m'immoler pour la France, au moment où il lui sera nécessaire que je périsse pour sa gloire et pour son bonheur. »

Ce fut avec une majesté paternelle et touchante que S. A. R. prononça son discours. L'auguste duchesse, en l'écoutant, se mit à verser des larmes amères, en la compagnie des trois princesses ses filles, qui se mirent à l'unisson, tandis que madame Adélaïde, détournant la tête, cherchait une fermeté convenable, que lui fournit son noble cœur si pur, si digne, si rempli de hautes pensées et de fermeté.

Le prince se tournant vers sa femme et ses filles, et les pressant dans ses bras :

« Allons, » dit-il, « soyez ce que vous devez être; ceux de mon rang doivent savoir se dévouer aux peuples dont ils sont les chefs; d'ailleurs n'est-il pas nécessaire que je me montre reconnaissant envers mes bons parents? Les voilà brouillés avec Paris, je les raccommoierai ou je ne pourrai. »

Il paraît que cette dernière considération fut puissante sur l'esprit de la reine; elle pleura

moins, et elle se mit à rappeler à son mari les obligations nombreuses qu'eux tous devaient au roi, au dauphin, à la dauphine et à madame la duchesse de Berri. Il y avait en ce moment dans le cœur de leurs altesses royales si peu de pensées d'avènement au trône, qu'ils n'agitèrent de la meilleure foi du monde que les moyens qu'on pourrait employer afin d'amener le retrait des ordonnances fatales. Mademoiselle d'Orléans se distingua dans cette conversation si noble, si généreuse, par la franchise de ses paroles et la sublimité de ses idées.

L'auditeur, le Mercure à pied, en écoutant ce colloque digne de ceux qui le tenaient, riait bien un peu, à part lui, dans sa barbe, car il savait que, dès son altesse royale entrée dans Paris, on tiendrait autour d'elle un autre langage; que ce n'était pas pour réparer la solution de continuité qui venait de séparer la branche aînée de la nation qu'on le demandait, mais au contraire pour qu'avec son aide on pût parvenir à s'éloigner sans retour de la portion d'une famille devenue antipathique aux masses, qui, néanmoins, dans leur colère, distinguant l'innocent du coupable à leurs

yeux, consentaient à maintenir au trône la seule branche du même trône qui eût su se rendre populaire.

Mais, certes, ce qu'il pensait n'était pas ce qui était bon à dire dans l'occurrence momentanée ; l'important alors était d'arracher adroitement M. le duc d'Orléans à sa retraite et de le transporter au milieu de plusieurs opinions divergentes, que sa présence réunirait, on l'espérait du moins, et toutes les probabilités existaient en faveur de cette croyance. M. D.... se contenta d'assurer les princesses et les jeunes princes que leurs père, mari, frères, ne courraient aucun péril en paraissant sans force armée dans une ville en combustion, et en présence de tant d'hommes armés ; il leur fit la peinture vraie de la modération extraordinaire de cette révolution pendant laquelle aucun excès n'avait été commis en dehors des habitations royales, où le premier soin des insurgés avait été de prévenir le trésor public, la banque, les caisses des comptables et des diverses administrations de toute attaque imprévue, de toute tentative de la part de la cupidité, qui rarement sommeille en des instants pareils.

Ce fait étonnant, et qui est sans exemple, honore singulièrement la nation française, chez laquelle, depuis 1789, les fonds publics n'ont jamais été volés ou dilapidés que par ceux-là même dont le devoir était de les conserver intacts au péril de leurs jours ; eux, bien au contraire, n'ont en général cessé d'y puiser de manière ou d'autre, tantôt avec impudence, tantôt sous forme de restitution légitime, ou de remboursement légal : ainsi, en dernier, en a-t-on vu sortir six millions d'une part, dix-huit et vingt-cinq d'une autre.

Malgré la nécessité qui exigeait impérieusement à Paris la présence de M. le duc d'Orléans, ce prince ne put se mettre en route qu'à la nuit tombante, vers neuf heures du soir. Il chemina, non en voiture, mais à pied, vêtu d'une redingote grise, coiffé d'un chapeau de la même couleur, et, portant sous son bras, en forme de canne, le parapluie caractéristique de tout enfant de bonne mère, né dans l'enceinte et la banlieue de Paris ; compagnon inséparable qu'on lui remit au moment de sa naissance, qui le suit au collège, qui est le témoin de sa première communion, de son mariage, et qu'on enferme

ordinairement dans sa dernière demeure, afin qu'il lui rende un dernier service dans le passage du sein de la terre au ciel.

S. A. R., comme le lui avait dit M. D..., ne courut aucun danger : reconnu souvent aux nombreuses barricades gardées par de forts détachements de l'armée d'insurrection, partout on l'accueillit avec un mélange de respect et de tendresse qui dut lui donner beaucoup à penser ; enfin il entra au Palais-Royal, ainsi que le constate un tableau d'Horace Vernet, par la petite porte de la portion de maison bourgeoise que le Palais-Royal présente à l'angle des rues Richelieu et Saint-Honoré : ceci parut à plusieurs une prophétie de ce que serait la monarchie nouvelle, un mélange de grandeur souveraine et de simplicité bourgeoise, telle qu'il la fallait en France à cette époque, et telle que les deux rois précédents n'avaient pas eu la force de la donner. L'habileté consiste non à dompter l'opinion, mais à savoir s'y soumettre à propos.

CHAPITRE X.

Heureux succès de la venue du duc d'Orléans au Palais-Royal. — Quels furent ses premiers gardes. — Pourquoi les Parisiens aimaient ce prince. — Son éloge. — On lui propose la couronne, il refuse. — Motifs que je lui détaille afin de le décider à se rendre au vœu commun. — L'histoire appelée au secours de la politique. — Exemples tirés des annales modernes d'Angleterre, des Pays-Bas, de Suède et de France. — Raisons personnelles et de propre conservation. — Noble résistance de S. A. R. — Il craint la révolte, il a horreur de l'usurpation. — Je lui prouve que, dans l'hypothèse, il y a droit et justice. — *Væ victis*. — Malheur à qui rompt un contrat synallagmatique. — Raisons qui me portent à présenter au lecteur ce que j'appelle ma justification. — Je n'ai jamais marché qu'avec la France en majorité. — Nouvelles intéressantes apportées de l'Hôtel-de-Ville. — Portrait du grand V...t et du petit Cha..., baron D...n. — Je conseille au prince une visite à l'Hôtel-de-Ville. — Elle lui répugne. — Refus extraordinaire de prendre, formulé par l'intègre Thiers. — C'est moi qui me montre groupeur de chiffres. — Le monde renversé. — La lieutenante du royaume venant au duc d'Orléans de Charles X. — Que la France ne manquera pas de souverains : un empereur, quatre rois en pied et nombre de Louis XVII. — Effet produit dans le public par la nouvelle que le prince va à l'Hôtel-de-Ville. — Heureuse circonstance d'une visite de politesse de la chambre élective. — Marche et route du cortège.

La nouvelle de la rentrée de S. A. R. dans son palais se répandit rapidement ; déjà, et par une volonté générale et spontanée, un nombre

Et, depuis ce moment, les nombreux sentiments de la nation, les gardiens de cet empire, ont vu Louis XIV. avant approudi; car, il faut reconnaître, sous peine de ne pas être juste, sa fermeté, sa sagesse, son discernement. Comment d'ailleurs ne devrais-je pas en trouver en lui le fondement de toutes les vertus auxquelles avant la révolution ceux de son sang ne s'attachaient pas: honneur, courage, sagesse, simplicité, économie; et les innombrables qualités précieuses, louables sans mesure, qui depuis son avènement on lui a reproché comme autant de défauts honteux; la réputation de sa vie, sa comptabilité de sa chancellerie, le goût de l'honneur qui est un mérite dans ce haut rang; car je dédaigne les déclamations absurdes de ceux qui reprochent à Louis XIV. l'immensité de ses constructions [1], ce spectacle honorable et magnifique d'un aussi grand seigneur

[1] Toutes dépenses faites à l'intérieur sans appauvrir l'Etat, enrichissant les arts, le commerce et l'industrie. Qui n'a pu servir à plus de cent millions. «ava cette somme? Dans sa vie, j'ai vu de ses travaux d'un million de d'artistes et d'ouvriers sans en dire un mot, on dit tout en détail au gouvernement par l'impôt. La construction de Versailles n'a coûté que dix millions de familles sans appauvrir

sans maitresses, concubines, favorites, favoris, qu'on voyait toujours avec sa femme, sa sœur, ses enfants remplir ses devoirs de chrétien; tout cela avait dû nécessairement frapper les yeux et complaire aux esprits modérés.

Ce fut donc avec joie que la majorité vit ce prince partager la querelle de sa ville natale. Les timides, ceux qui craignaient l'anarchie, la république, se sentirent forts aussitôt qu'ils purent mettre à leur tête un personnage d'un aussi grand poids. Il avait, en outre, des partisans nombreux; ceux-là tressaillirent de conten-

l'État. Mais ce qui le dévore et l'énerve, ce sont les productions du luxe qui viennent de l'étranger, les étoffes de l'Inde, les chinoiseries, le tribut payé par la mode et le luxe anti-patriotes aux fabriques anglaises; les subsides payés à d'autres souverains. Dix mille monuments, cent canaux, deux cents chemins de fer feront moins de tort à la France que des cachemires; du thé, des laques, des porcelaines du Japon; des foulards, des mousselines des bords du Gange; la coutellerie, la mercerie anglaises; les tableaux des écoles flamande, italienne, espagnole; enfin le soutien du trône de l'innocente Isabelle, de celui de notre gendre, de celui de Grèce; *les placements à l'étranger*, l'agiotage et les pots-de-vin en Afrique, que nos généraux ne reçoivent pas toujours, et dont notre fausse politique comble les Juifs, les Arabes et les Turcs.

tement, et le petit nombre qui, le même soir, put être admis auprès de lui, le conjura de prendre une part active au mouvement ; lui ne demandait pas mieux, mais il ne voulait pas être rebelle ; et, lorsqu'à notre première entrevue il m'eut répété ceci :

« Ni moi non plus, monseigneur, repartis-je, je ne veux pas que vous le soyez, et pour ne l'être pas, il faut que vous deveniez roi de France.

— Moi, grand Dieu !!! D'ailleurs, le trône est-il vacant ?

— Il l'est du jour des funestes ordonnances : le prince qui a violé la charte a, par ce fait, abdiqué, et a plus fait encore, car il a entraîné sa race après lui. Quand une nation est contrainte à se séparer de son chef, une nécessité cruelle mais impérieuse ne lui permet pas d'appeler au trône le successeur mâle immédiat du souverain dépossédé. Les lois du sang, la piété filiale, tout ferait à celui-là un devoir de rappeler celui-ci ; je dis plus, s'il ne le faisait pas, il se rendrait méprisable et odieux, parce qu'on le regarderait comme parricide : quelle confiance aurait-on donc en lui ? qui répondrait à tous les auteurs de ce

vaste coup d'État, qu'un matin, en s'éveillant, ils n'apprendraient pas que le roi détrôné par eux a repris sa couronne et avec elle le besoin de les punir ? pourraient-ils recommencer une autre révolution ? en retrouveraient-ils les éléments ? l'heure leur serait-elle favorable ? qui leur assurerait le succès ? Jugez de leur crainte, de leur inquiétude, de l'instabilité de leur position. Cela est tellement vrai que, dans des circonstances pareilles, on a toujours enveloppé les héritiers directs dans la même proscription. Lorsque les Pays-Bas se soulevèrent contre Philippe II, appelèrent-ils un prince d'Espagne ou même d'Autriche (1) ? Non, ils allèrent chercher dans une famille étrangère à celle-là, chez les Nassau,

(1) Je n'ignore pas que les rois d'Espagne et les empereurs d'Allemagne de ce temps sortaient tous de Rodolphe de Hapsbourg, et par conséquent étaient deux rameaux du tronc commun d'Autriche. Je fais cette note dans le but malicieux de priver un feuilletonnier de faire de l'érudition facile, la seule à sa portée ; car, si, en revanche, et sans lui laisser le loisir de consulter les généalogistes, je lui demandais d'où descend Rodolphe de Hapsbourg, *l'homme de lettres* serait, je pense, bien embarrassé, s'appellerait-il T.....-M....., et fût-il l'auteur inconnu de l'ignoré *Chevalier de Saint-Pons*.

des sthatouers, avec lesquels ils n'eurent qu'à soutenir une guerre extérieure sans avoir à redouter qu'on vint les enlever dans leur lit. L'Angleterre, quatre fois en moins d'un siècle, a donné le même exemple. Charles I^{er} avait plusieurs fils, tous bien jeunes; on pouvait choisir le dernier, et, au moyen d'une longue régence, fonder solidement un autre ordre des choses. On n'en fit rien, Cromwel fut préféré; et, si son fils eût eu les talents de son père, une nouvelle dynastie eût pris place parmi les souverains. En 1688, pareille marche: Jacques II est chassé; son fils était au berceau; celui-là encore promettait une régence de vingt à vingt-cinq ans au moins; eh bien! au lieu d'accepter l'enfant à la place du père, on préféra appeler le prince d'Orange, et après lui successivement la princesse Anne, femme du prince de Danemarck; et à la mort de celle-ci on transporta la couronne à la maison de Hanovre. Mais, me direz-vous, on couronna les deux filles du roi; oui, parce qu'elles étaient mariées, que dès lors elles appartenaient à une autre famille, et que si elles avaient des enfants elles ne préféreraient pas à ceux-ci leur

père ou leur frère. Quand en 1789 on aspirait à se défaire de Louis XVI, songea-t-on sérieusement à son fils, à ses frères pour lui succéder? Non, prince, mais à votre père et à vous; lorsque Gustave IV perdit le trône de Suède, y appela-t-on ses deux enfants? Non, encore, on alla demander d'abord le prince d'Augustembourg au Danemarck; et, en second lieu, le maréchal Bernadotte à la France. Vous avez vu en 1814, en 1815, les alliés détronner Bonaparte. Certes, ils étaient les maîtres, ils pouvaient porter le roi de Rome au rang de son père; l'ont-ils fait? Ils ont dit à la nation : *Choisissez qui vous voudrez, hors le fils ou les frères, ou les neveux de votre empereur dont nous ne voulons à aucun prix; et si l'un d'eux régnait, nous devrions chaque jour nous attendre à ce qu'il cédât le trône à Napoléon; or, pour ne pas craindre celui-ci, nous imposons le veto d'ostracisme sur ses parents et sa postérité.* Tant d'exemples en lieux divers règlent la conduite à suivre au jour actuel. J'aurais donné ma vie pour que Charles X ne fulminât pas les ordonnances; mais, la faute consommée, les siens et lui doivent en supporter

la conséquence. Vous-même, parce que vous êtes venu à Paris, vous n'en sortirez que roi ou proscrit. C'est désormais entre la branche aînée de votre maison et la vôtre une guerre qui n'aura pas de fin et à laquelle votre propre volonté ne peut mettre un terme; il faut donc la subir et faire en sorte de s'en rendre les chances favorables. Vainqueur, vos vertus me répondent que vous n'abuserez pas de la victoire contre vos parents infortunés; vaincu, dites adieu à la France; ni vous, ni les vôtres n'y rentrerez jamais; abandonnez vos propriétés, car elles ne vous seront point rendues : on étendra sur votre tête la loi sévère, mais inévitable, mais sage, mais juste, qui ferme pour jamais aux parents de Napoléon la porte de leur patrie : en de telles positions, malheur à qui le destin est infidèle ! Enfin, ceux de votre sorte, quand dès la première seconde ils n'ont pas fait leur devoir de premiers sujets, sont forcés à devenir rebelles, il n'y a pas pour eux de milieu; ils doivent ou monter au trône ou aller à l'échafaud. »

Je rapporte, dans son étendue, le discours que je crus devoir, en cette circonstance, adresser au

prince, dans son intérêt et dans le mien ; non que je le regarde comme sans réplique, même comme inspiré par le droit légitime et l'équité ; à Dieu ne plaise que je me figure juste et rationnelle une usurpation patente à mes yeux, mais j'exprime la règle de prudence que doit suivre tout haut personnage, tout homme d'État que des circonstances soit fortuites, soit le résultat de sa volonté, ont placé dans cette situation de faire à son roi, à son gouvernement une guerre heureuse ; toute demi-mesure, tout retour au pouvoir vaincu est une sottise et pis une faute ; on doit y regarder à deux fois avant de se mettre en révolte ouverte ; avant, surtout, que de triompher ; car, en ce cas, le péril est moins grand dans la défaite que dans le succès. Mais, si l'on est vainqueur, la loi impérieuse de sa propre conservation veut qu'on ne garde que pour soi seul un sceptre qui, rentré par votre consentement dans les mains ou à peu près de celui à qui vous l'arrachâtes, deviendra votre instrument de mort, forcément et malgré la reconnaissance ou la générosité du vaincu que vous auriez relevé. »

Le prince m'éconta avec une attention extrême ;

plus la vigueur de mon raisonnement et surtout sa justesse éclairaient son cœur, plus son visage pâlisait et son front se montrait sombre ; enfin , lorsque j'eus achevé , il me dit , d'une voix vivement émue , tandis que ses yeux se remplissaient de larmes :

« Comment , comment , prince ! vous me condamnez à être rebelle ; moi qui ai la révolte en horreur ; moi qui , dans ma respectueuse reconnaissance , donnerais mon sang et ma vie pour le roi et pour les siens !

— Monseigneur , » répondis-je charmé des nobles sentiments qu'il exprimait , « ce que vous dites vous honore , mais ne peut changer le sinistre de votre position .

— La révolte , l'usurpation , » reprit-il , « oh ! cela m'est insupportable ; ma femme , mes enfants , ma sœur n'en voudront pas plus que moi .

— J'oserai dire à votre A. R. qu'elle n'est plus au temps de se réserver le droit de vouloir ou de ne pas vouloir ; les événements ont marché , le roi s'est mis librement en guerre contre le public . La bataille a duré trois jours ; de part et

d'autre on a combattu avec acharnement ; trop de sang a coulé, la victoire a pris parti pour la bonne cause; certes jamais ne s'est mieux prouvée que maintenant la justesse du fameux adage : *Vox populi vox Dei* (la voix du peuple est la voix de Dieu). Paris, sentinelle avancée de la France, Paris, frappée la première, a bravement répondu à l'agression; son triomphe est certain : lundi dernier, elle était attaquée, envahie par les troupes du roi, aujourd'hui il n'y a dans son enceinte que des soldats de la nation; les vaincus sont en fuite, ils évacuent Saint-Cloud; dans cet état de cause, où êtes-vous? avec le roi? non, mais avec le peuple. Cette démarche a fixé votre sort, qui désormais sera celui du peuple. Si les départements secondent le mouvement de Paris, si tous sans guerre civile repoussent la branche aînée et la cornette blanche, dès lors il n'y aura ni pour vous ni pour les autres de déshonneur, de flétrissure; l'unanimité d'acte et de volonté changera une rébellion de la part de tous, une usurpation de la vôtre, s'il y avait lutte et incertitude, en un droit saint, sacré, irrévocable; votre couronnement sera légitime, car enfin on ne peut rompre le pacte qui

lie, verser le sang de qui demande la conservation intégrale de la Charte jurée, sans délier qui on attaque, sur qui on frappe, du serment conditionnel qu'il a prêté; on ne peut soutenir qu'une nation appartienne à un roi; le roi ne règne sur la nation qu'en vertu d'un contrat synallagmatique proposé, médité, discuté, accepté librement par le monarque et le peuple, et que l'un d'eux ne peut dénouer ou inexécuter en tout ou en partie sans le consentement de l'autre: or, quand l'un se hasarde à le violer, par cela seul il rompt son ban, se met hors du bénéfice de cette loi qu'il répudie, et aussitôt la seconde partie contractante reste maîtresse de regarder le pacte comme détruit et peut à volonté n'en plus accepter ou exécuter aucune partie; dès lors sa résistance, sa détermination s'il triomphe, le bannissement, la déchéance de celui qui le premier a provoqué cette série de malheurs, sont des conséquences inévitables et justes; l'agresseur devient coupable et a, par sa folle provocation, rendu juste et légitime la sévérité des mesures qu'on lui applique. Le roi, par exemple, n'a-t-il pas enlevé violemment les patentés de leur rang

dans la hiérarchie des citoyens et de leur droit consacré par la Charte ? Et on dira que les patentés vainqueurs n'ont pas le droit aussi d'appliquer au turbulent agresseur la loi du talion ; ce serait un privilège étrange que celui qui accorderait à un homme le pouvoir de molester , de bouleverser une grande nation , et qui interdirait à celle-ci de se défendre autrement que par des pleurs et des doléances. Les rois ont été faits pour les peuples et non les peuples pour les rois ; autant le prince sujet , le particulier , la nation même sont coupables, comme en 1792, quand ils renversèrent un monarque et un gouvernement soumis à la loi et régis par elle , autant le roi est dans son tort, comme aujourd'hui, quand en pleine paix , quand la nation se soumet à la Charte et l'exécute scrupuleusement, lui, au mépris du serment de son sacre, la viole, la fausse, en torture le sens ou la dénature sans honte ni terreur. Ce qui se passe maintenant est un grand exemple, que vos successeurs n'en perdent jamais le salutaire souvenir. Quant à vous, monseigneur, je sais combien vous sera sacré tout serment que vous prêterez , tout acte que

vous jurerez de conserver et de défendre (1). »

Ceux qui me liront reconnaîtront sans peine qu'en répétant ici ces paroles graves et solennelles, j'ai voulu me justifier aux yeux de mes contemporains et de la postérité ; ce que j'ai dit à monseigneur le duc d'Orléans, et j'affirme sur l'honneur lui avoir tenu ce langage, devint et même était depuis longtemps ma règle de conduite. On me reproche d'avoir servi la république, Bonaparte, les Bourbons, le roi des barricades, voici le jour d'exposer les motifs de ces diverses fluctuations : mon seul tort fut de ne pas abandonner les affaires à la mort de Louis XVI ; c'est là ma faute et, si on veut, mon crime ; mais qu'on fasse attention que sorti de France en septembre 1792, que proscrit peu après, je n'ai pris part directement ni indirectement au meurtre de mon roi légitime. En 1796, quand je suis rentré, deux gouvernements, deux constitutions succes-

(1) Ces allégations, toutes celles contenues dans ce chapitre, que ma délicatesse ne me permet pas d'affaiblir, formaient l'opinion personnelle du prince de Talleyrand et ne sont pas les miennes.

(Comtesse Olympe du)

sives, ceux et celles de 1793 et de 1795, avaient éloigné les Français de la monarchie. La France entière, au 18 brumaire, appela Bonaparte, oui, la France tout entière, c'est une vérité patente qu'on oublie trop aujourd'hui : ceux qui le demandaient avec le plus de vivacité, ceux qui se signalèrent par leur enthousiasme et ensuite par leur empressement à le servir dans ses armées, dans sa maison, dans celles des siens, dans les administrations, etc., etc., les royalistes en ont complètement perdu le souvenir; or donc, si alors j'ai péché, ils sont nombreux ceux qui, à mon exemple, doivent dire leur *meâ culpa*.

En 1814, Bonaparte, enivré d'orgueil et de flatterie, avait rompu son contrat avec la nation; son règne était un long despotisme, une dictature qui n'avait pour règle, pour loi, que la volonté du souverain; en conséquence, j'usai de mon droit, de celui que je viens de décrire, et en rappelant la famille royale j'eus raison sans doute, car la nation fit chorus avec moi; et l'on revit à cette époque la belle unanimité du 18 brumaire.

L'an d'après, le roi n'avait pas violé la Charte;

les lois étaient exécutées réellement ; aucun tort majeur ne demandait un redressement forcé ; aussi, loin de passer à Napoléon accouru de l'île d'Elbe, j'armai contre lui l'Europe en faveur d'un prince demeuré légitime ; et le royaume fit comme moi, car s'il laissa passer le héros dans sa marche rapide, il ne se rallia pas à lui quand il fut convoqué en champ de mai, et à part les fédérés, poignée de turbulents, d'insensés ou de drôles, l'universalité des citoyens encore attachée au roi Louis XVIII, qui ne démérita jamais pendant ses dix ans de règne, se tint immobile sans aider Napoléon plus que jamais suspect, depuis la promulgation fallacieuse et insolente des *articles additionnels aux constitutions de l'empire*.

En 1830, Charles X venait d'imiter Napoléon ; il s'était joué de la Charte, il l'avait lacérée. Eh bien, je crus pouvoir, en sûreté de conscience, agir aux trois journées comme j'avais agi le 31 mars 1814 ; et encore, dans cette circonstance, le parti que j'adoptai fut celui que prit la nation. Si celle-ci n'eût pas voulu de la nouvelle dynastie, que ne prenait-elle les armes contre, que

n'envoyait-elle des députés avec le mandat de la bannir, et de rappeler le monarque ensuite ? Loin de tenir cette conduite, ses mandataires à Paris, et elle en province, concoururent à la consolidation du nouveau trône, et dès lors tout a été dit (1).

Certes, on ne prétendra pas que le duc d'Orléans, à cette époque, soit entré à Paris avec une belle armée et une forte artillerie : deux serviteurs, deux ou trois employés furent ses troupes, et son riflard, puisque riflard il y a, ses munitions de vivres et de guerre. Il alla seul à l'Hôtel-de-Ville; il en revint avec le peuple entier. Dans tout cela je cherche la violence, il m'est impossible de l'y trouver; je vois un peuple une fois sage, prendre un prince sage, en lui disant en action, ainsi que le général Dubourg lui avait dit en paroles : *Vous voyez comment on monte au trône, mais voyez aussi comment on en descend; réglez sur nous, car il faut un roi, et un meilleur que vous est impossible à trou-*

(1) On pourrait aisément répondre à ceci s'il n'y avait trop de péril à le faire; on me comprendra.

(Comtesse Olympe du)

ver tous les jours; cependant faites en sorte que ce ne soit pas à recommencer.

J'arrive, grâce à Dieu, au terme de ce long épisode de politique haute et de justification; que le lecteur respire, je vais être moins sérieux en retournant à ma narration.

A la deuxième partie de mon discours, le prince ne m'écouta pas avec moins d'attention que pendant le débit de la première; il ne m'interrompit pas. Le nuage dont son front était couvert ne se dissipa point, et quand j'eus achevé, lui hochant la tête et soupirant, se mit à dire :

« Tout cela est bel et bon, et néanmoins, si j'avais vu ces conséquences...

— Vous auriez livré le pays à l'anarchie, à la république, à l'étranger.... »

Ici je fus arrêté dans ma phrase par la venue de V... et du baron D.... J'ai peint le premier petit par son esprit, colosse par sa taille, nain de position, et montagne de prétention, ambitieux, malheureux par sa naissance, malheureux par son existence qu'il veut royale et qui n'est que bourgeoisie; homme de lettres incognito, malgré le

nombre de ses publications publiques; homme d'État d'autant moins connu, qu'il ne cesse de se montrer, courant après l'importance, sans pouvoir même atteindre à la fâmosité, et à part ceci, plutôt ridicules que vices; bon compagnon, cherchant de la joie, ayant des amis, méritant leur affection, et même ayant des droits à l'estime publique.

Le second, manquant de science dans le fond, a pris la forme de savant; ne pouvant s'établir une réputation fondée sur des faits littéraires, il l'a remplacée par des décorations et des qualifications féodales; le titre d'homme de génie lui manquant, il s'est accommodé du titre de baron; au lieu d'attendre la renommée, il s'est mis à courir après elle sans avoir pu encore la saisir. Si les journaux indépendants le sifflent, ceux du pouvoir l'élogient; à la piste des découvertes, il écrit et pérore sur ce que les autres ont inventé; il fait des cours pour se faire entendre, mais on ne lit pas les livres qu'il fait; aussi va-t-il, grâce au nom qu'il porte et au frère qui le soutient, plutôt à la fortune qu'à la

gloire; ennemi de la branche aînée, il la servit en comédien de quinze ans, et avec plus de profit que de reconnaissance. Sous leur règne, on le disait habile, et depuis 1830, à la tombée des masques, on ne le dit plus qu'adroit.

Tous les deux venaient de l'Hôtel-de-Ville et ils s'en montraient consternés. Selon le premier, la république allait être proclamée avec le marquis de Lafayette pour président; selon le second, il s'agissait du roi de Rome. Dans tous les cas, il y avait péril que l'impatience de la France ne signalât par un choix quelconque d'où, peut-être, le nom du duc d'Orléans ne serait pas sorti.

Dans les temps de gouverne aisée, on se retire volontiers de moi; mais, dès que le vent tourne à l'orage, on accourt me demander des conseils et des conditions d'existence. Souvent il a été trop tard pour que mes réponses aient pu être utiles; par bonheur que, ce jour-là, on n'attendit pas trop. — Voyons, me dit-on, que faut-il faire? — Deux choses, agir sur la masse et sur les députés; amenons ceux-ci chez le prince, mais que le prince aille à l'Hôtel-de-Ville; car maintenant, ce sera

le peuple qui élira le roi, et la Chambre élective n'aura pour elle que la cérémonie du couronnement.

— Quoi ! aller demander le sceptre ?

— L'ai-je dit ? je ne le crois pas ; je propose une visite au peuple dans son hôtel : le peuple , quoi qu'on dise, est flatté de l'attention des grands. Pour une carte laissée chez son portier, (le marquis Lafayette), j'espère qu'en retour magnifique, il vous dira : *Puisque le trône est libre, allez vous y asseoir, nous n'en causerons que mieux.* Pendant ce temps, et par le désir de se montrer active afin, surtout, de bien persuader la pairie de sa nullité, la Chambre des députés est capable de donner à monseigneur le titre de lieutenant général de la couronne. »

Ici je fus interrompu, et une voix cria :

« Mais, la chose est faite ; Charles X, par une ordonnance, appelle monseigneur à remplir les fonctions de ce titre.

— Rien de Charles X, » riposta d'un ton de véhémence le petit Thiers.

« Bon, » dis-je, « êtes-vous déjà assez riche

pour refuser un trésor quand il vous arrive ?
Moi, qui me rappelle le proverbe : *Abondance de bien ne nuit pas*, je le recevrai volontiers, de quelque lieu qu'il me vienne. »

Les rieurs, et encore mieux les sages, furent de mon avis : ce qu'il y a de sûr, c'est que nous nous ébahimes de cette naïveté du vieux roi, et de la balourdise inimaginable de ses conseillers. Un peu plus tard vint au même prince, et du même endroit, et par les mêmes avis, la régence pendant la minorité de S. A. R. monseigneur le duc de Bordeaux, roi improvisé, avec une légèreté à faire peur ; si bien que, peu de jours après, la France eut un empereur, le duc de Reichstadt, quatre rois : Charles X, Louis XIX (le dauphin), Henri V et Louis-Philippe, sans compter une douzaine environ de Louis XVII de rechange ou d'*en cas* (1).

(1) A la cour de France, il était d'usage de servir chaque soir, dans la chambre à coucher du roi, un repas composé d'un pain, d'une volaille, et d'une bouteille de vin, *en cas* que le monarque eût besoin de manger pendant la nuit ; de cette coutume, et de la phrase qui en disait l'emploi,

Je tins d'autant plus pour la prompte visite à l'Hôtel de Ville, que je savais que les meneurs n'y attendaient pas Son Altesse Royale; or, il n'y a rien qui détraque une scène jouée comme la survenance d'un acteur inattendu. Je dis ceci et je fus écouté; on put voir en un clin d'œil quel serait le résultat de cette noble, franche, fière et courageuse démarche; afin de sonder les esprits, j'en fis répandre la nouvelle dans les environs du Palais - Royal. Soudain la garde nationale des postes voisins, les espèces de gardes du corps que j'ai signalés au début de ce chapitre, tous se rangèrent en haie spontanément; la foule curieuse accourut en hâte.

Le prince parut à cheval sans Saint-Esprit, plaque ou ruban, mais avec le grand cordon rouge de la Légion d'honneur; il était à cheval, suivi d'un cortège de militaires et environné en forme de palladium de circonstance, de la Chambre des députés en masse; celle-ci, travaillée par les partisans du prince, était venue lui apporter

vint l'expression : *c'est un en cas*, qui signifiait chose particulièrement réservée à un point désigné et personnel.

(Comtesse Olympe du)

sa nomination à la lieutenance du royaume (1); lui, avec ce rare talent d'à-propos qu'il a toujours saisi avec bonheur, les invita non à l'accompagner, *mais aller ensemble* visiter à l'Hôtel de Ville le peuple souverain. On tôpa à la proposition sans en dépister les suites. La foule voyant le prince à cheval, les députés à pied groupés autour de sa personne, s'imagina que cette humilité des uns, et cette superbe de l'autre, annonçaient une chose consommée, la royauté déjà accordée à S. A. R.; il en résulta que, si des voix crièrent *vive la Charte, vive le duc d'Orléans, vive la république, vive Napoléon* (car par ce cri on marquerait son fils), l'immense majorité ne cessa de crier : *Vive le roi Louis-Philippe!*

Les barricades encore permanentes obstruaient la voix publique; le cortège, pour en rencontrer moins, au lieu de suivre la rue Saint-Honoré

(1) Il faut se rappeler que la Chambre élective donna, de son plein mouvement, le titre de lieutenant général du royaume au prince, avant que celui-ci l'eût reçu de Charles X. La mémoire de M. de Talleyrand a erré, je crois, lorsque, plus haut, il dit la faute faite par le vieux roi dans la journée du samedi.

jusqu'à la rue Saint-Denis, ce que l'on eût fait en d'autres temps, afin d'associer à cette scène les quartiers populeux, dut enfilez la petite et sale rue de Chartres, gagner le Carrousel et les quais jusqu'à l'Hôtel de Ville; là, le chemin était à peu près dégagé.

CHAPITRE XI.

Des barricades, — Suite de la description pittoresque de la marche du duc d'Orléans vers l'Hôtel de Ville. — Le cri *vive le roi!* mange les autres cris, à l'exemple de la verge de Moïse. — Ce que l'on faisait à l'Hôtel de Ville. — Confusion digne de la tour de Babel. — Surprise des jeune-France à la venue du prince. — Ces républicains imberbes se croyaient rois absolus. — Ils veulent tenter la guerre civile. — Bon sens des prolétaires. — *Silence aux quarante moutards.* — Ambition trompée de Jacques Laffitte. — On lui enlève le monopole de la chaise à porteur. — Prétentions du héros des deux mondes. — Néanmoins, plus sage que les autres, il cède au vœu général. — Scène politique jouée à l'Hôtel de Ville. — M. de Lafayette plagiaire. — Suite du récit historique. — Je nie le programme de l'Hôtel de Ville. — Qui l'aurait ordonné, dressé, présenté? où était le droit de le faire, hors à la France tout entière assemblée? — Les sauveurs. — Un journal trop ami de ceux qui spéculent témérairement. — Retour triomphant du prince au Palais-Royal. — Situation des choses à Saint-Cloud. — On n'y fait que des fautes. — Le ministère abdicque avec le roi et monseigneur le dauphin. — Portrait sévère et juste du duc de Mortemart; sa faiblesse. — Il abandonne la cause du roi. — Ses torts patents. — Ce que je dis de nos adversaires. — Pari que j'ai fait d'écrire ce volume sans consulter un seul ouvrage. — Quels livres composent ma bibliothèque pendant ce travail-ci. — Actes de pleine souveraineté de la Chambre des députés. — Aperçu des vices, turpitudes, concussions, grivèleries, actions infâmes qui, malgré le roi, ont signalé la nouvelle révolution. — Torts de MM. Cousin et Guizot. — Femmes en jeu. — Anecdote touchant le culte d'amitié que rend M. Laffitte. — Suite du nouveau tableau de Paris. — Le préfet Duval. — Un enfant de l'amour journaliste et concussionnaire. — Pourquoi Robert-Macaire est le type obligé de notre époque actuelle. — *L'âge d'or et l'âge de l'or.*

Les barricades élevées pendant les trois journées, ai-je dit, et au nombre de trois mille,

ne furent renversées en entier que vers le 15 août, lorsque la malheureuse famille des Bourbons eut quitté le sol français. Jusque-là, et Paris libre, on ne se débarrassa d'abord que des plus gênantes : ceci eut lieu du 3 au 6 août ; mais le dimanche 1^{er} de ce mois, où encore on ne savait ce que le roi et les siens feraient, tandis que la garde royale, les Suisses, le reste de l'armée et tout le royaume ne les avaient pas abandonnés, la prudence interdisait qu'on se privât si tôt de ce grand moyen de défense.

Au moment donc où monseigneur le duc d'Orléans partit du Palais-Royal, vers les onze heures du matin, pour se rendre à l'Hôtel de Ville, les barricades entières, ces remparts improvisés qui avaient seuls été la cause du triomphe populaire en paralysant la bravoure du soldat, restaient en témoignage des combats de géants qui avaient eu lieu ; elles embarrassaient la circulation, elles interdisaient le roulage des voitures, des charrettes et des nombreux transports qui journellement sillonnent Paris, et par là maintenaient la cité bruyante et animée dans un calme apparent, dans un silence de mort dont l'illusion

était telle, que souvent, lorsqu'on était chez soi en jouissant de cette morne paix, on pensait que la lutte dernière avait été si acharnée, que la voie publique en était couverte de cadavres, et que le peu d'habitants échappés à cette terrible catastrophe avaient fui soudainement loin d'une enceinte désolée.

Les quais, depuis l'Hôtel de Ville au pont Louis XVI, avaient été disputés si tard encore avec tant de succès balancés, que là à peine si on rencontrait cinq ou six barricades. Le prince et son cortège suivirent donc cet unique chemin, et de jeunes adolescents, ces gamins de Paris dont l'héroïsme impromptu avait en si peu de temps égalé celui de nos plus vieilles moustaches, allaient en avant de S. A. R. et des députés, et en route dégageaient le quai des obstacles qu'eux-mêmes avaient construits avec tant de soin : à mesure que, grâce à leur concours, on avançait, une foule plus nombreuse se pressait sur le passage de M. le duc d'Orléans et ne manquait pas de flatter son oreille du cri décisif de *vive le roi, vive la Charte*, qui d'abord seul, puis ensuite joint à ceux de *vive la république, La-*

Jayette, Bonaparte, s'affaiblissait de proche en proche et le cédait à celui qui changeait l'ordre de succession dans la famille royale; enfin aux environs de la Grève il fut dense, tant de voix le poussèrent ensemble, qu'il tomba comme un éclat de foudre au milieu des groupes de diverses opinions réunis dans la salle *Saint-Jean*, dans celle du *Trône* et dans celle *des Fastes* de la maison commune, où l'on dressait, en une confusion pareille à celle de la tour de Babel, un programme ou plutôt cinquante, cent programmes de création de gouvernement, attendu que chaque législateur imberbe ou armé s'était lui-même établi autorité provisoire; car, je le répète d'après la Bible : *En ce temps-là il n'y avait pas de juge en Israël, et chacun faisait ce qu'il voulait.*

Ce fut donc un désappointement étrange, une déconvenue plaisante parmi ces douze douzaines de commissions de gouvernement, installées sans mission aucune, sans mandat autre que le leur, et sans qu'aucune portion de la ville ou de la France leur eût remis des cahiers des procurations législatives ou administratives. On s'étonna d'abord, on s'ébahit de ces cris, de ces acclama-

tions, de cette allégresse surtout, on s'effraya de cette unanimité de voix, puis on passa à l'indignation; il fut déclaré choquant par ces jeunes-France que leurs pères, leurs tuteurs, leurs patrons n'eussent pas abdiqué en eux leurs droits de souveraineté à l'exemple de Charles X, qui avait bien exécuté leur injonction impérative, de descendre d'un trône dont ils revendiquaient la possession.

Le leur disputer, les priver plus longtemps de jouer entre eux à la constitution, leur parut insupportable; s'imaginer que, passé vingt-cinq ans, on pût se croire capable de faire de la politique, de se maintenir en vie civilement, était selon eux trop *perruque, momie et fossile*; ils étaient si bien là, ils se distribuaient les rôles non sans déjà s'être appliqué maints horions en attendant les duels prochains et la guerre civile, ensuite avec l'anarchie, la proscription, l'incendie, le pillage, les emprunts forcés, le maximum, les banqueroutes, la prison, les tribunaux révolutionnaires et la mort ses acolytes inévitables. Ils ne revenaient pas de la surprise où les plongeait la stupidité, l'ingratitude d'un peuple pré-

férant la noblesse, l'illustration, la position sociale, la sagesse, la haute expérience du duc d'Orléans, au bonheur qui les attendait sous le gouvernement impérieux du modéré Hubert, du philosophe Trélat et du désintéressé carbonaro Barthe.

Il y eut un moment où ces jeunes insensés osèrent répondre à la volonté nationale par un essai de révolte, et où leurs voix firent choquer les noms de Marat et de Robespierre contre celui du roi dépêché par le peuple; mais des prolétaires prudents et fermes leur crièrent en Stentor : *Silence aux quarante moutards !* Ce qui fut dit fut fait ; on se tut, on alla se mêler au cortège, et par des démonstrations d'une joie fallace on essaya de se faire remarquer du nouveau souverain. Barthe le sans-culotte eut ce bonheur, et depuis a convenu qu'il vaut mieux couvrir le vêtement nécessaire de la simarre de garde des sceaux, que de montrer par les trous de celui-là le patriotisme et la chemise.

Les personnages qui ne furent pas moins surpris et fâchés de la marche rapide et franche de la révolution étaient MM. de Lafayette et Laffitte,

tous deux friands d'une présidence dont l'un et l'autre espéraient de goûter. Le dernier, entraîné le matin par l'élan de la Chambre élective, s'était vu contraint d'apporter son hommage forcé de sujet à un prince dont, la veille encore, il espérait d'être au moins le collègue ; sa mauvaise humeur se manifestait visiblement, tandis que, lui, pour ne pas être confondu avec ses collègues, avait imaginé la ridicule distinction de se faire traîner parmi eux dans une chaise à porteur, spectacle bizarre qui fit rire ; d'ailleurs, MM. Benjamin Constant, Chauvelin, et j'en sais qui encore, ayant reconnu la commodité de ce mode de marche, se mirent à l'employer, au grand désespoir *du grand citoyen*, qui n'avait plus à lui seul le monopole d'attirer les regards de tous, et qui, en outre, se voyait conduit comme en triomphe à la queue du cheval de monseigneur le duc d'Orléans.

M. de Lafayette, de son côté, en s'établissant à l'Hôtel-de-Ville où le duc de Choiseul était venu le rejoindre, ce matin même, ainsi que le général Gérard, afin de ne pas faire mentir les affiches, les proclamations qui depuis quatre jours

les désignaient en qualité de seuls membres du véritable gouvernement provisoire; M. de Lafayette, dis-je, s'attendait, de moment en moment, à voir paraître les députations *des quarante-huit sections* (1) lui apportant le vote de leurs commettants et celui de la garde nationale pour que, lui, *héros des deux mondes*, eût à proclamer sur-le-champ le rétablissement de la république : en sa qualité de futur premier président, il ne doutait pas que la Chambre élective, les administrations, les mairies et l'armée ne le confirmassent dans ce rang; et un gros d'amis de créatures, de flatteurs, de solliciteurs et d'intrigants, l'entretenaient dans cette illusion déraisonnable.

Il faut avouer qu'elle tarda peu à se dissiper; et qu'aussitôt que, par lui-même, il eut acquis, en voyant la foule immense, joyeuse et paisible dont le prince était environné, la preuve évidente du vœu sage et louable de la nation; lui,

(1) Paris, au bon temps révolutionnaire, était divisé en quarante-huit sections; cette distribution de quartiers ne fut changée que par Napoléon.

honnête homme et vrai bon citoyen, si ce n'est grand, n'hésita pas à la fois, soit à renoncer à sa chimère, soit à servir d'étendard à l'intrigue d'une poignée de jeunes écervelés sans aucun autre titre que leur ambition, sans autre droit au pouvoir que des prétentions ridicules.

J'ai rapporté plus haut comment eux cessèrent leur rêve d'hommes éveillés. Lui, avec plus de tact, de politesse délicate, de haute urbanité et d'art de convenance (l'homme de réelle bonne compagnie se retrouvant toujours et partout), vint à son nouveau roi avec une aisance simple, un abandon respectueux, en reçut convenablement l'accolade honorable; puis, non par sottise jactance, mais par déférence pure, au désir vivement manifesté avec grande adresse par monseigneur le duc d'Orléans, il se montra avec lui sur le balcon de l'Hôtel de Ville au peuple souverain, entassé dans la place de Grève, et ce monarque éparpillé parut satisfait de voir le roi qu'il venait de faire introniser par son mandataire premier, et tous deux s'enlaçant dans leurs bras avec effusion parfaite; ce fut à ce moment que le marquis de Lafayette, avec un à-propos réellement heureux,

se ressouvenant de la phrase qui, le lundi auparavant, m'était échappée devant lui, se l'appropriâ en disant aux députés et au peuple qui pouvaient l'entendre :

« Citoyens! avec cet homme-là, une royauté sera la meilleure des républiques. »

Cela dit et cela fait, et le général Dubourg ayant placé, lui aussi, son mot ferme et qui eut moins de bonheur, la monarchie entra en fonction; car il se trouva là des flatteurs à point nommé pour s'indigner de l'audace de ce militaire, et le prince lui-même, se hâtant de faire le roi, repartit avec une aigreur hautaine allant plus vers l'absolu pouvoir que vers la rude franchise républicaine.

Au reste, voilà tout ce qui se passa à l'Hôtel de Ville pendant cette visite, qui a tant fait de bruit et dont on a tant parlé diversement; il n'y eut, ni plus ni moins que n'en conte le récit ci-dessus; cependant il faut y ajouter une présentation générale, toute au profit de la jeune royauté, déjà là admise, bien que le titre réel de S. A. R. ne fût, jusqu'au 9 août, que celui de *lieutenant général de l'État et couronne de*

France, soit qu'il le tint des députés et du roi. Quant à ce que l'on a dit, avancé, répété, soutenu, écrit, déclamé, du programme prétendu des conditions républicaines, que l'on aurait mis au consentement du prince, pour l'érection du nouveau trône, il n'y a rien de vrai; tout est faux, ou au moins est cru par des gens d'honneur, mais qui, émus par les événements et la circonstance, se sont imaginé avoir dicté ce qu'ils désiraient peut-être, mais ce que ni eux, ni autrui n'ont formulé, demandé, obtenu pour la France, et pour eux. D'ailleurs, qui, dans ces successions rapides de combats, d'alarmes, de secousses, d'agitation, d'inquiétudes, se sont convoqués? qui légalement a dressé une série de conditions dont on ferait jurer l'exercice ou l'exécution? Quelle masse de citoyens s'est occupée de ce travail, dans quel lieu se serait-on assemblé? cela appartenait-il à la ville, à la banlieue, au département, à des provinces, au royaume? Plusieurs portions de celui-ci s'étaient-elles enfin ralliées pour combiner ce grand travail et lui donner force de loi; ce ne sera pas sérieusement, je le présume, que ce noyau de sauveurs, d'*omnis homo*, de Michels Morins des

trois jours qu'on rencontre partout depuis, et qu'au moment on n'a vus nulle part ; eux, les réels inévitables de l'époque, qui se targueront d'être les représentants réels et de droit de la patrie. On sait qu'une fraction d'eux, si minime et si ridicule, s'est depuis accommodée en universalité de génie et de talents, qui se disent, avec une naïveté piquante, les représentants de la littérature, et qui s'apothéosent réciproquement dans le journal *la Presse*, dont le grand thuriféraire les empuantit du même encens dont il s'est servi pour les forgeurs de société en commandite, sorte de pillage que la justice n'a pas encore réprimé, et sur lequel elle devrait avoir les yeux (1). Non, assurément, ces messieurs-là, en 1830, n'étaient pas plus le peuple français, et n'avaient pas plus le pouvoir et le droit de donner la couronne, et

(1) Depuis la mort du prince, un jugement solennel a rempli son vœu, en partie ; dans l'affaire de Saint-Bérain, des coupables ont été frappés. Cependant le plus odieux, le plus criminel brave la justice et les hommes, de la position d'honneur où on l'a élevé. Mais je contemple le fameux tableau de Prud'hon, et j'ai l'espoir que les divinités vengeresses ne seront ni sourdes, ni aveugles, ni goutteuses.

(Comtesse Olympe du)

d'imposer des conditions à qui la recevait, que maintenant ils n'ont celui de se dire les chefs et les régulateurs de la littérature et des réputations.

Ce fut un nouveau triomphe que le retour de S. A. R., maintenant accompagnée de M. de Lafayette, astre déchu et tombé à la seconde place; dès lors il n'était plus possible de fonder la république, et on se maintiendrait dans la monarchie.

Jusqu'à ce moment, je n'ai rien dit, ni des actes qui signalèrent les dernières heures du gouvernement royal, ni des démarches que l'on fit pour revenir contre l'effet produit par les ordonnances. Le petit Polignac, tout abasourdi de la résistance *inconvenante* que le peuple opposait aux mesures, œuvres d'un grand seigneur, acheva de perdre la tête, comme chacun sait. Incapable de créer, de soutenir une résistance quelconque, enchaîné par le torrent, il se noyait en affirmant que ce n'était pas sa faute; loin de se rendre à l'évidence, de reconnaître son tort et son impuissance, il se cramponnait au pouvoir avec d'autant plus de folie, que le pouvoir lui-même disparaissait sans retour.

Du côté du roi, aucun ne sut agir ; le roi lui-même, qui avait tant dit qu'il monterait à cheval, ne monta qu'en voiture, afin de s'éloigner plus vite ; monsieur le dauphin, rempli d'un respect inopportun, préféra perdre la couronne plutôt que de tenter de la défendre. Le maréchal Marmont, vaincu à Paris, outragé par monseigneur le duc d'Angoulême, conspué par une cour imprudente, fut paralysé complètement dans tous ses projets de lutte prolongée. Les ministres, abandonnés du roi, livrés à eux-mêmes, crurent devoir se retirer, et ils supplièrent le monarque de nommer un nouveau cabinet.

Alors apparut un de ces hommes de haute réputation et de petits moyens, que l'on se figure être forts et habiles, parce que les événements les ont servis jusque-là, mais qui, jetés avec pleine confiance au milieu de la tempête, y font soudainement éclater leur insuffisance et leur incapacité : cœurs sans énergie, sans conviction réelle, dominés par la frayeur physique, ils nuisent à ceux qui les emploient, servent ceux contre lesquels on les dresse, finissent par n'être estimés ni mis en œuvre par personne. Tel fut, dans cette

circonstance, le timide, l'incapace, le malencontreux duc de Mortemart.

On lui avait fait à la cour une haute réputation que rien ne justifiait, de science politique, de diplomatie adroite, de loyauté sans borne, de courage moral surhumain. Depuis plusieurs années on s'étonnait qu'il ne dominât pas le ministère; que le roi le laissât à l'écart, et à cet abandon les Camusons et Courtes-vues attribuaient les agitations, les zizanies qui troublaient la France; à entendre certains gobe-mouches, le *quos ego...* du Neptune de Virgile, prononcé par la bouche du duc de Mortemart, aurait fait rentrer soudain dans leurs antres les vents malfaisants de la révolution: Paris, la France tant de fois trompée par l'engouement ridicule des courtisans, espéraient aussi beaucoup de l'intervention de ce personnage.

Celui-ci jouissait par avance d'une gloire en espoir; tout à coup, et par malheur pour lui, Charles X l'appelle, lui confie le soin de former un nouveau ministère, de certifier du retrait des ordonnances, et l'envoie négocier à Paris avec les chefs de l'insurrection. Le duc de Mortemart,

frappé d'une panique inconcevable, se met à trembler et à craindre chaque groupe qu'il rencontre ; un enfant qui crie, un chat qui miaule, lui apparaissent en bandes d'assassins dirigés contre lui ; il n'avance de dix pas dans une rue que pour reculer de cinquante ; bref, l'épouvante le gagnant de mieux en mieux, il abandonne les hauts intérêts remis à ses soins, il livre aux vainqueurs les instructions du roi, implore un sauf-conduit au lieu de remplir son mandat, et par sa conduite molle, timide, désaffectionnée, achève de ruiner complètement la cause du roi, non sans livrer son manège à des soupçons justifiés : il joue un rôle équivoque, n'est, comme on dit, ni chair ni poisson, et météore qui a débuté par un vif éclat, il s'éteint, sans disparaître, dans des éclairs et au bruit du tonnerre. Perdu dès son entrée à Paris, on ne l'a retrouvé que lorsqu'à la surprise inconcevable de ces dupes qui ne transigent pas avec leur devoir, il a paru à la suite du vainqueur.

Confondu de l'incurie de nos adversaires, de la trahison insolente et si rapide des diplomates, des administrateurs, des généraux à leur service,

je m'écriais qu'en vérité il n'y avait pas de plaisir et d'honneur à remporter des victoires si faciles, et où ceux que l'on aurait dû avoir à combattre étaient les premiers à abandonner le poste de leur devoir.

Le 3 août, si ma mémoire est fidèle, car je dois prévenir le lecteur que par gageure je me suis engagé à écrire ce volume, sans consulter que mes souvenirs, et ma probité n'a rapproché de moi et n'y gardera depuis la page première à la dernière que les *Pensées de Pascal*, les *Commentaires de César*, et enfin *l'Essai sur l'esprit et les mœurs des nations*, de Voltaire, volumes où certes je ne peux trouver des dates et des faits se rattachant à la révolution française de 1830.

Le 3 août donc, la Chambre des députés, convoquée pour ce jour-là, s'assembla; il était étrange qu'elle, qui allait briser le trône, bannir la famille royale, détruire la Charte, mutiler la pairie et elle-même, et porter la couronne dans une autre famille, eût respecté la teneur de ses lettres de convocation : il y a dans les hommes des anomalies bien extraordinaires.

Ce jour-là, la lieutenance générale du prince

fut régularisée; on accepta, par le dépôt aux archives, l'abdication de Charles X et de M. le dauphin en faveur du duc de Bordeaux ; puis, par une inconséquence dont nous profitâmes, on se mit à renverser le pacte social, et une majorité faible, au point de passer pour minorité, consumma tous les actes qui donnèrent à la France une nouvelle vie, en raison de l'acceptation générale formulée et sanctionnée par le fameux axiome *qui ne dit mot consent*.

J'ai été, je peux le dire, témoin, en 1814 et 1815, au 18 brumaire, au 18 fructidor même, à la formation de l'empire aussi, et surtout aux catastrophes de 1792, de nombre d'actes de lâcheté, de bassesse, d'avidité suppliante. Eh bien! après avoir assisté au pillage honteux, à la spoliation inconcevable de 1830, je suis contraint d'avouer que je n'avais rien vu; non, jamais on ne se trouva mêlé à tant d'intrigues si viles, à tant de fausses vertus, à un aussi complet dépouillement de toute pudeur, à une pareille honte bue; c'était à qui se précipiterait avec le plus odieux acharnement sur les charges, places, fonctions, croix et trésor. La France était la

proie d'impudente canaille, qui, sans titre, droit, vertu, talent, mérite, lumière, probité, représentation, tendait à tout, envahissait tout; chaque fonctionnaire ou administrateur était qualifié de carliste, de concussionnaire, d'ennemi du nouvel ordre de choses, et le dénonciateur pouvait souvent le crime et le vice à faire horreur.

Les sages prétendus, les philosophes en apparence ne furent pas les moins à la curée : le sieur Cousin, qui avait simulé le stoïcien, dévora toutes les places, dignités et pensions qu'on ne se lassa pas de lui donner; Guizot fit comme lui et pis, car il infecta l'administration, dans toutes ses branches, d'une foule d'imbéciles ou d'hommes tarés ou d'impudents; des femmes touchant de près à ce personnage distribuèrent des places aux beaux garçons ou à ceux qui se montrèrent généreux; tout journaliste eut de droit les préfectures, tout homme de lettres, pilier de billards, d'estaminets, de cafés, de foyers, apparut en grand personnage; les commis des manufactures diverses et voyageurs abondèrent dans les sous-préfectures. Dupont de l'Eure peupla la magistrature et les parquets de gens qui en

avaient été les justiciables, ou qui du moins étaient dignes de l'être.

Ce fut dans les provinces un cri universel, un *tollé* général d'indignation; il s'éleva des réclamations nombreuses, mais tant que Dupont de l'Éure, Guizot et Laffitte furent au pouvoir, le redressement de ces torts ne fut pas possible.

La France, pendant un an, ne cessa de vomir sur Paris des solliciteurs affamés, presque tous indignes des postes qu'il briguaient si impudemment. Ce fut bien pis dans les sommités : ici le besoin d'argent était plus impérieux, et comme on pouvait obtenir on ne faisait faute de demander. Qui jamais a vu un acte d'effronterie pareil à celui par lequel un ministre du matin s'accordait à lui-même, le soir, à peine venu, la première dignité militaire; où M. Laffitte, président du conseil, remboursait à Laffitte, banquier son *alter ego*, six millions d'une origine si incertaine, que jusqu'alors aucun ministre des finances n'avait voulu reconnaître cette véreuse prétention (1); où M. T...., pauvre la veille au

(1) Je ne peux résister au désir de faire part au public d'un fait positif qui prouve que les commerçants veulent

point d'emprunter des culottes à ses amis, ce qui, au reste, n'était qu'honorable, comptait deux ans après par millions ; où tous ceux qu'on envoyait à Alger intègres s'en revenaient avec une réputation perdue ; où le télégraphe enrichissait les hommes d'État ; où un maréchal osait

du profit en tout, même en amitié. Je prévient le lecteur que l'entremetteur dont il va être question est plein de vie, et qu'il conte cette anecdote volontiers.

Dans un moment de gêne, M. le général Foy envoya un de ses amis, qui ne l'avait jamais abandonné dans sa mauvaise fortune, près d'un autre de ses amis, *grand citoyen*, assis au faite de l'aristocratie financière, afin de prier ce dernier de lui prêter, *pour manger* (ce sont ses propres expressions), la somme de 20,000 fr., qui serait assurée par une première hypothèque prise sur son bien du Piton. Refus du cher ami, qui prétend que sa maison de banque n'est point dans l'usage de faire de pareilles opérations. Sortant de chez M., l'ami du général Foy court chez le baron Ternaux, qui, deux heures après, fait remettre la somme souhaitée à l'éloquent orateur. Peu de temps après, Foy meurt, et le banquier, plus dur que les portes de son coffre, porte à 50,000 fr. la souscription pour l'érection du monument à élever à celui dont il ne voulait pas secourir le malheur momentané. Il est vrai que l'argent prêté n'eût rapporté que 6 pour 100, et que cela n'eût fait aucun bruit, tandis que la forte somme destinée au mausolée jetait de la poudre aux yeux.

(Comtesse Olympe du . . .)

avouer à la tribune qu'il tenait plus à conserver son traitement sans diminution qu'à sa vie, et mieux encore à son honneur, nécessairement sous-entendu ; où vingt-cinq millions étaient remboursés aux Américains, contre toute justice, mais sans doute en vertu d'accords secrets et honteux ; où un général se changeait en sage-femme ; où un préfet entraît le chapeau sur la tête chez une fille de France, et enlevait sur sa table les mets destinés à son appétit particulier (Maurice Duval, préfet de Nantes) ; où l'on arrivait à la Chambre des députés avec de faux extraits de naissance ; où un bâtard connu se donnait effrontément une famille légitime ; où le gouvernement le soldait, tandis que lui escroquait par des entreprises de larron la crédulité des actionnaires ; où un journal se consacrait à servir de compère aux filous en grand et dont le chef ne se retirait des commandites *flouuses* que lorsqu'il voyait venir les galères à lui, juste récompense de tant d'impudence et de roueries ?

Telles furent, il faut en convenir, les premières époques de la révolution de juillet, révolution pure dans les mains de ceux qui lui donnèrent

la naissance, mais que violèrent dans ses langes ceux qui prirent soin de l'élever, à compter du 1^{er} août. Non, jamais je ne pourrai signaler complètement les concussions, lâchetés, infamies, pirateries, scélératesses, etc., qui ont eu lieu autour de moi. Je me demandais comment avec un roi si respectable, si au-dessus de ces manéges odieux, avec tant de prétentions aux bonnes mœurs, à la vertu, au désintéressement qui l'entouraient, et qui, à les juger par leurs écrits,

. jusqu'aux simples matins,
 Au dire de chacun, étaient de petits saints,

on rencontrait à chaque pas tant de concussionnaires, de griveleurs, de bandits, de grecs, d'escrocs, enfin pourquoi depuis les trois journées l'opinion publique avait reconnu que le personnage fantastique et odieux de Robert-Macaire était pourtant le type irréfragable de cette ère d'honneur où en détrônant Charles X on se targuait d'avoir ramené l'âge d'or, tandis qu'au fond on n'a ouvert que l'âge de l'or et des vices.

CHAPITRE XII.

Que les Bourbons ne sont tombés que par leur faute. — Premier exemple : Louis XVI. — Deuxième exemple : Louis XVIII en 1815. — Troisième exemple : Charles X en 1830. — Qu'aux trois journées on ne voulait pas, d'abord, renvoyer la branche aînée. — Retard qui perdit tout. — Faute commise en investissant le duc d'Orléans de la lieutenance générale. — Ce que cela semblait dire. — Que la venue, à Paris, des deux princesses et du duc de Bordeaux, avant le 1^{er} août, aurait tout sauvé. — Ce qu'il eût fallu dire et faire, et ce qu'on ne dit et ne fit pas. — Comment on eût déjoué les autres partis. — Note curieuse touchant le roi de Rome. — Fausse manière d'interpréter la lettre de François I, vaincu. — Vers de tragédie servant de maxime royale. — Manège actuel et à eux profitable des journaux royalistes. — Pourquoi on nomma si vite un roi. — Que si le duc de Bordeaux ne fut pas accepté, il ne faut en accuser que la... faiblesse du duc de Mortemart, seul coupable de ce qui s'est passé. — Qualités que le duc d'Orléans avait aux yeux du peuple. — Que la force des choses lui donna la couronne. — La révolution de 1830 ne ressemble à aucune autre. — Le succès du duc d'Orléans plus extraordinaire que le retour de Bonaparte en 1815. — Pourquoi. — Que les royalistes ont abandonné les Bourbons. — Ce qu'ils feront en jugeant ce qu'ils ont fait. — Que les royalistes défendront toute monarchie contre toute république. — Tableau vrai des républiques modernes. — Pourquoi la plus mauvaise monarchie vaut la meilleure république. — Preuves de ceci tirées de Turquie et d'Égypte, des républiques du nord et du sud de l'Amérique. — Ce que sont, en résumé, ces deux gouvernements.

La force des choses, une multitude de causes ressortant les unes des autres, amenèrent cette catastrophe, dans laquelle on vit de nouveau, et sans retour peut-être, la branche aînée de la maison de Bourbon perdre une troisième fois, et

toujours par sa faute, un trône qu'il lui était si facile de conserver.

En 1789, Louis XVI abdiqua de fait le 23 juin, lorsqu'à la suite de la séance royale, où il avait fait à son peuple des concessions immenses, il souffrit que le tiers persistât dans son opiniâtreté de vaine révolte; dès ce moment, ses rivaux ont parfilé sur sa tête le diadème que sa propre faiblesse en avait fait tomber.

En 1815, Bonaparte ne serait pas, certes, arrivé à Paris, si la conduite de la famille royale eût été franche et non équivoque, si elle eût vu la nation autre part que dans le clergé et quelques nobles, si elle eût pu se rendre militaire et bourgeoise; mais, tout en promettant de maintenir ce qu'elle troublait, elle souffrait que ses amis menaçassent les existences acquises, et par là elle excita des craintes, des méfiances, que l'ex-empereur sut trop bien exploiter.

Enfin, au mois de juillet 1830, qui, à l'instant de la victoire d'Alger, songeait à chasser le roi? Personne, sans doute; la terreur était parmi ses adversaires, la masse du peuple applaudissait à cette magnifique conquête, et pour consolider

son trône, le roi n'avait qu'à le vouloir. Au lieu de cela, il appelle au ministère des hommes antipathiques à la nation, à tort ou à raison; il met à la tête des affaires le plus incapable, le plus niais de tous les diplomates en France; car il y a des hommes, qui, bien qu'ils avancent en âge, ne quittent jamais le maillot : il viole la Charte, il flétrit toute une classe de citoyens, il rétablit sans droit la censure, et lorsqu'il s'est mis au-dessus de la loi, il s'étonne que l'on suive son exemple, et que ceux auxquels il a déclaré la guerre courent aux armes et le combattent avec la force de leur supériorité.

Je sais que les purs royalistes nieront tout ceci, mais il y a des gens qui nient là l'évidence, et assurément ceci est évident; quant à la rigueur de la mesure qui a étendu sur un enfant la proscription de son aïeul et de son oncle, j'en ai développé les motifs dans le onzième chapitre de ce tome, non que je les dise légitimes, mais ils conviennent à ceux qui font des révolutions, et ceux-ci, dans ces extrémités, ne cherchent plus l'avantage de leur ennemi, mais le leur propre.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à part un gros

d'amis souhaitant plus la chose qu'ils ne l'espéraient, nul, le 27, le 28 et peut-être le 29 juillet, avant trois heures de l'après-midi surtout où les Tuileries furent enlevées, ne songea à faire porter la couronne au duc d'Orléans. Tout me porte à croire que, si le duc de Mortemart avait eu le courage moral qu'on devait attendre d'un tel personnage, la faute du roi aurait été réparée, et si, en résultat, le peuple eût repoussé ce monarque et Mgr. le dauphin, il aurait consenti au règne du jeune prince.

Mais au milieu de tant de courroux, d'effervescence, et, tranchons le mot, d'intrigues, nul ne se présenta, pour défendre le vaincu, devant le victorieux ; la cause de la branche aînée parut abandonnée ; à chaque instant, on s'attendait à voir paraître ses plénipotentiaires, et tout ce qui arriva, **LORSQU'IL N'ÉTAIT PLUS TEMPS**, ce furent deux abdications et le duc d'Orléans mis en possession de la couronne, par le seul fait de son élévation à la lieutenance générale du royaume. N'était-ce pas le montrer au peuple comme le plus digne, et dire aux citoyens : *Puisque vous ne voulez pas de nous, soit ; mais, afin que la couronne ne*

sorte pas d'une famille qui la possède à peu près depuis l'an de grâce 888, acceptez le chef de la branche cadette, il possède toutes les qualités que vous ne nous accordez pas? Je défie que l'on explique autrement cette concession étrange.

Le vendredi 30, le samedi 31, rien n'était encore décidé : la rentrée à Paris de madame la dauphine, de madame la duchesse de Berri avec ses enfants, l'appel auprès d'eiles de messieurs Casimir Perrier, qui s'y serait rendu, Laffitte, Benjamin Constant, Lafayette même, homme sans fiel et tout de vertu, du général Gérard, désigné par l'opinion publique, du duc de Choiseul, puisque l'on avait fait quelque chose de son nom en contradiction de sa personne et de plusieurs maréchaux populaires, des chefs improvisés de la garde nationale, auraient donné un autre tour aux événements.

Tout ce monde venu, on aurait désavoué les ordonnances, le roi se serait déclaré trompé, et, en expiation de son erreur, aurait pris le parti de la retraite, où son auguste fils aurait voulu le suivre ; eux retirés avec leurs conseillers, leurs alentours, tout pas rétrograde deviendrait impos-

sible. C'est à vous, messieurs, à vous que notre confiance s'adresse; dictez-nous la règle de conduite à suivre, signalez les abus, formez un conseil de régence, un jour le jeune roi vous bénira et récompensera vos services; que chaque ministre soit appuyé d'un conseil, qu'un grand nombre de bons citoyens prennent part à l'action du gouvernement; quant à nous, comme mère et comme tante, nous ne nous réservons que de veiller à la santé du jeune roi; donnez-lui des instituteurs, éclairez son esprit, nous ne lui apprendrons qu'à vous bénir et à chérir la France.

Une telle démarche, un pareil discours, auraient, je n'en doute pas, déjoué toute autre combinaison. Remarquez que, le samedi encore, on criait en général *vive la Charte*; que, ce jour, les partisans de deux sortes de république, les Lafayetteistes et les Jacobins éclairés, les Bonapartistes divisés et unis du roi de Rome, de Joseph Bonaparte (1), du prince de Beauharnais, enfin

(1) Avant la mort du duc de Reichstadt, une portion des bonapartistes se reculait de ce prince, que l'on regardait comme plus Autrichien que Français, tant à cause de sa mère, de la famille de celle-ci, de sa propre édu-

ceux du duc d'Orléans, étaient en présence, et étaient loin d'être d'accord; il y avait là, comme on le voit, six prétentions, quatre concurrents; leur nombre rendait plus facile de les combattre, de les vaincre, surtout tant que le peuple, ni à Paris, ni dans la France, ne s'était prononcé.

Assurément, dans un tel état de cause, la chance était belle, mais il fallait la saisir, ne pas la laisser échapper, avoir des conseillers réellement politiques et non des insensés répétant à rebrousse-poil le fameux mot de François I^{er}, *il faut tout perdre hors l'honneur*. Insensés, l'honneur pour un roi consiste à conserver son trône, et non à l'abandonner sans combat. Quoi! l'honneur sera dans la fuite, dans le délaisse-

cation, dirigée depuis un si bas âge, que l'on avait pu facilement lui inculquer la haine de sa patrie, et le rendre, en un mot, plus archiduc que prince impérial de France. En outre, on voyait arriver sa mère, peu aimée, peu estimée même de tous, et avec elle le cabinet de Vienne dominer à Paris. Tout cela était ou aurait été vrai. Aussi des esprits rationnels lui préféreraient son oncle Joseph, l'ex-roi de Naples et de France, et ceux-là avaient raison. En 1830, nombre de gens voulaient le prince de Leuchtenberg.

(Comtesse Olympe du)

ment ! ainsi ne pensait pas Henri IV, à qui tous moyens furent bons pour reconquérir son droit : enfin , dans la position de S. M. Charles X et de monsieur le dauphin , l'honneur voulait qu'ils prissent les armes , et non qu'ils les rendissent. J'ai entendu , en 1809, chez la comtesse Fanny de Beauharnais , une tragédie dans laquelle deux vers me frappèrent de façon à ce que je les ai conservés dans ma mémoire ; les voici , tous les monarques devraient les faire graver sur la cheminée de leur cabinet , afin de pouvoir les méditer sans cesse :

Le roi que l'on trahit, s'il ne peut se défendre,
Doit mourir sur le trône et non pas en descendre.

Cette maxime est grande , aisée surtout à suivre ; car , si on fait le contraire , voici le destin du roi de France , que je retire encore du même couplet où ils précèdent les deux vers que je viens de citer.

Tandis que mes sujets, pour soutenir mon rang,
Exposent aux combats leur fortune et leur sang,
On ne me verra pas, de rivage en rivage,
Montrant, en suppliant, un auguste visage,
Mendier un secours par l'orgueil accordé,
Et moi-même rougir de l'avoir demandé.

Les poètes, auxquels on ne rend pas toute la justice qu'ils méritent, possèdent mieux la politique de l'honneur et des convenances que les diplomates vulgaires; il y a de la gloire à mourir dans son royaume; accablé par le nombre, en tombant ainsi, on n'inspire que de l'estime et de la vénération. La fuite touche par trop de points à la honte, au ridicule; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'inspire jamais de l'admiration, mais uniquement de la pitié, si ce n'est du délaissement complet (1).

(1) En me rendant le fidèle éditeur de ces mémoires véridiques du prince de Talleyrand, j'ai dû, en conscience, rapporter sa manière de voir les choses, sa politique et les motifs par lesquels il cherche à justifier ses actes, sans pour cela partager son opinion, comme ne manqueront pas de le dire mes bons amis des journaux royalistes, eux qui chaque jour mentent à leur parti, en recommandant aux lecteurs les ouvrages des autres journalistes leurs confrères, ouvrages empreints de la haine que ceux-ci portent à la branche aînée, à la religion et à la monarchie. De vrais royalistes tonneraient contre ces productions dangereuses; mais en tenant cette conduite, le journaliste royaliste, quand il fait un mauvais roman ou un mauvais ouvrage, ce qui leur arrive souvent, ne serait pas à son tour louangé par les journaux républicains et juste-milieu; donc il faut empoisonner la France pour le profit du moi humain. Voilà comme font les

Le dimanche 1^{er} août, la visite du duc d'Orléans à l'Hôtel de Ville, simple acte de convenance et de goût habile, que le peuple, connaisseur et toujours porté à se soumettre à qui ne le craint pas, changea en une intronisation prématurée, tourna complètement la face des affaires.

Les gens sages, à Paris, avaient hâte de posséder un roi, car c'était uniquement un roi qu'ils voulaient; ils en donnèrent des preuves en acceptant le premier qui se présenta à ce moment; pour être roi, il n'y avait qu'à en faire la demande, et en voici la raison :

Dans un premier instant d'irritation, on avait couru aux armes et renversé le trône, sans en calculer les chances; mais, dès le coup de main accompli, les manufacturiers, industriels, banquiers propriétaires, gens d'affaires, en un mot tous ceux qui avaient à perdre, comprirent que la guerre civile devenait flagrante, que les divers partis voudraient chacun leur triomphe, et que de cette divergence d'opinions une collision surviendrait

gazetiers royalistes : puissent les lecteurs royalistes s'en apercevoir enfin.

(*La comtesse Olympe du....*)

inévitablement; des fous leur firent une double peur en demandant la république; ceux qui avaient eu assez de ce monstre, à sa première venue, sentirent que, pour empêcher qu'on ne le déchainât, il y avait urgence à lui opposer la reconstitution complète et prompte du gouvernement; aussi tous en chœur demandèrent un roi dès le jeudi 29 juillet, au soir.

Un roi! il y en avait un parfait par sa jeunesse, son innocence; certes, tous l'eussent accepté avec joie: mais que fait-on dans sa famille? que conseillent ceux qui environnent son berceau, en se prétendant toujours les plus nombreux, les plus forts, les PLUS HABILES? ils le proclament dans un château, au lieu de l'envoyer à son peuple; on force à le confondre avec les vaincus, et comme ceux-là, il a l'air de s'exiler volontairement. C'était à Paris qu'il fallait le conduire, et qu'une autre Marie-Thérèse le livrât à son peuple, qui, loin de devenir son meurtrier, l'aurait élevé sur le pavois.

Il y a dans le poëme de *Roland, l'Amoureux de Boyardo*, une fée (Falerine) qui danse en

chantant ces paroles : *L'occasion perdue ne se retrouve plus.*

D'après cette disposition que j'exprime , faut-il s'étonner que des hommes prudents et pressés par la crainte des maux qu'avec raison ils prévirent , lorsque après le quatrième jour d'un isolement sans exemple , lorsqu'au lieu de leur présenter le roi après lequel ils soupiraient , *comme le cerf après les eaux vives*, dit le Cantique des cantiques , on leur dépêche un duc de Mortemart qui se perd en chemin , qui s'enferme dans sa chambre , qui ne se montre que lorsque sa faiblesse , que l'on pourrait taxer plus sévèrement , a tout perdu ; faut-il , dis-je , s'étonner de ce qui s'est passé , et en vouloir à ceux qui par haine de l'anarchie (la république) , par l'amour qu'ils portent à leurs propriétés et leurs désirs de voir vite la France calme et heureuse , se sont ralliés autour du premier roi qu'ils ont vu venir à eux ? Songez , en outre , que ce roi est né parmi eux , qu'aucune tache ne souille sa vie , qu'il possède les vertus d'un bon citoyen , que ses qualités sont celles les mieux estimées à cette

époque, que depuis sa jeunesse il a professé des principes en harmonie avec ceux des vainqueurs du jour; qu'absent du royaume, ayant à venger son père, ses proches, à reconquérir son rang, sa fortune, il a tout immolé à l'amour de la patrie, au respect dû au pays; qu'on ne l'a point vu, cédant aux circonstances, paraître sous une bannière ennemie et verser le sang français, ou du moins livrer à ses ennemis ce prétexte pour lui nuire; que depuis seize ans il connaissait la volonté publique, désapprouvait ce que la nation ne voulait pas, et paraissait souffrir quand celle-ci se plaignait; qu'il était dans la force de l'âge, qu'il saurait se conduire et prendre d'une main forte le gouvernail du vaisseau de l'État; que tout son avenir ne reposait pas sur sa tête, mais que cinq fils élevés avec des enfants de leur âge, confondus avec eux, augmentaient de leur concours la sécurité du présent et de l'avenir. Enfin ce roi, recommandé indirectement par celui qui abandonnait la couronne, n'avait pas craint de venir s'offrir, de provoquer le vote du peuple; il avait été visiter celui-ci dans son palais, n'y avait rencontré que des amis, des administrateurs; la Cham-

bre des députés se ralliait à lui ; les citoyens , en le proclamant , tranchaient d'ailleurs la question. Tout donc lui aplanissait les degrés du trône ; et vu l'urgence surtout , et c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue , on dut nécessairement le préférer à un enfant qui se retirait , et à des concurrents qui seraient trop tardifs à venir.

En un mot , le duc d'Orléans eut la couronne parce qu'il y aurait eu péril pour la France à ne pas la lui donner ; que , loin de la lui disputer , on le laissait la poser sur sa tête , et que la nation , pressée d'en finir avec la république , d'une part , la guerre civile de l'autre , coupa court aux trames présentes , aux troubles prochains , en appelant au trône le seul homme capable , le seul digne d'y monter , puisque la légitimité n'était plus un droit depuis que le roi légitime avait lui-même rompu le contrat qui depuis tant de siècles liait sa famille au royaume (1).

C'est une singularité , dans l'histoire des nations , que la rapidité inconcevable avec laquelle

(1) Même observation qu'à la page 277 de ce présent chapitre.

se fit, en 1830, ce changement de dynastie. Ordinairement la lutte, en pareil cas, est prolongée et sanglante; les diverses oscillations, le triomphe aujourd'hui d'un parti, et demain sa défaite; les proscriptions des vaincus, la hache du bourreau en jeu, inspirent des haines, irritent les esprits, appauvrissent l'État en proie à de pareilles convulsions. Ici, au contraire, en un clin d'œil un roi tombe et l'autre s'élève, le lit du premier est chaud encore lorsque le second vient s'y reposer. La veille, trente-quatre millions d'hommes se seraient levés pour défendre le roi régnant, si on l'eût attaqué à force ouverte; le surlendemain, ces trente-quatre millions virent partir ce monarque sans faire en sa faveur une seule démonstration de regret ou de convenance, et avec une unanimité rendue complète en apparence, par ce défaut de protestation à main armée; cette masse accepte le nouveau roi qui seul était venu se présenter à elle sans qu'elle se fût mise en quête de l'aller chercher; non, toutefois, que ce roi se soit mis en avant par ambition, il se montra par la conviction pure de la nécessité de sa personne, et la France entière fut assez raisonnable pour

applaudir à cette démarche généreuse, et pour récompenser par le don de la couronne la franchise de cette bonne opinion en soi.

Certes, s'il y avait eu dissentiment parmi l'immense majorité de citoyens actifs qui concoururent à ce transport du sceptre d'une branche à l'autre de la même maison, on pouvait, soit à Paris, soit dans les provinces, s'opposer à ce qui se passait, avant le 9 août. Je le répète pour la troisième fois, *il n'y avait pas de juge en Israël* (de roi), par conséquent, sans crime, sans félonie; tel pouvait se tourner librement vers la république, voire les Bonaparte, les Beauharnais, S. A. R. le duc de Bordeaux; on pouvait courir aux armes, *car chacun était maître de faire ce qu'il voulait*.

D'où vient que nul ne l'a fait? Pourquoi les provinces si éminemment royalistes, la Provence, le Languedoc, la Guienne, l'Auvergne, la Bretagne, la Flandre, l'Alsace, ne se sont pas levées pour défendre le drapeau blanc et Henri V? pourquoi, en Dauphiné et ailleurs, la république n'a-t-elle pas été proclamée? Non, pas une seule commune, parmi les quarante-quatre mille municipalités du

royaume, n'a reconnu un autre roi, un autre gouvernement, pendant ces jours d'indépendance; en tout lieu on a attendu le choix de Paris, et ce choix connu, on l'a adopté: tout donc prouve que, si en temps opportun, une démarche habile eût été faite, elle aurait réussi. Mais, puisqu'un enfant infortuné n'a trouvé dans la capitale ni protecteur, ni appui, ni serviteur zélé, puisque, des cinquante mille Parisiens qu'on lui offrait peu de jours auparavant, aucun n'a pris sa défense utile ou tenté de parler pour lui, n'a-t-on pas dû admettre que sa cause était abandonnée de ses partisans les plus chers. Ainsi ont pensé les départements royalistes; nul n'a couru aux armes, même dans la Vendée; nul n'a suivi hors de France la famille infortunée. Dès lors, ceux-là, en se tenant tranquilles et sans protester, ont eux-mêmes fait l'aveu tacite de leur soumission à la force des choses, et eux aussi, plutôt que d'attendre l'anarchie, ont accepté volontairement le roi que d'abord on leur a imposé.

J'avoue, néanmoins, qu'avant que ces événements se déclarassent à mes yeux, je ne me serais pas attendu à un résultat semblable, à une una-

nimité pareille; la prompté universalité de la reconnaissance de cette royauté nouvelle, créée dans le duc d'Orléans, me paraît bien autrement merveilleuse que la route si rapidement franchie de Cannes à Paris, en mars 1815, par Napoléon Bonaparte. Les Bourbons, alors, avaient contre eux toute l'armée et la masse du peuple; en 1830, au contraire, au moins en apparence, les soldats leur appartenaient, et les démonstrations d'amour et de fidélité dévouée, prodiguées aux passages du roi et de sa famille, dans tant de villes et de lieux, pouvaient porter à croire que la majeure partie de la nation s'était ralliée à eux.

Un tel délaissement est sans exemple; on n'a pas tiré un coup de fusil pour ceux que l'on disait tant aimer: les royalistes sont donc ou bien timides, ou peu sincères; ne serait-ce pas au fond que, plus monarchistes que bourbonniens, ils aiment mieux la royauté que le roi? Au reste, ils ont déjà prouvé ceci quand ils se rallièrent à Bonaparte, et tout m'assure que, dans le cercle de chaque année à naître, on les verra, qui plus tôt, qui plus tard, se rapprocher du prince que maintenant ils boudent, et se rallier autour de ce

trône, garantie unique de paix, d'abondance et de prospérité. En est-il un seul parmi eux qui préférât la république à la monarchie actuelle? Je vais plus loin, je dis que si demain cette république attaquait notre monarchie avec des chances de succès, il n'y a pas un royaliste qui, mù par la raison, son intérêt, sa conscience, ne courût défendre la couronne; qu'il ne peut s'empêcher de chérir, de respecter et de maintenir avant tout.

La monarchie est le gage de la prospérité commune; avec elle on doit être tranquille chez soi; on augmente sa fortune, on établit sa famille, on se rend vénérable à l'étranger; on n'a à craindre ni la violence, ni les fers, ni l'exil, ni l'échafaud, si soi-même on respecte la loi, si on ne se rallie pas imprudemment à des conspirateurs insensés et coupables (1).

Tant d'avantages sont dus à ce mode de gouvernement. Songez, Français, à ce que fut parmi vous la république, depuis le 14 juillet 1789,

(1) Même observation que celles contenues dans plusieurs notes de ce présent chapitre.

quelque révolte le son étalissement, jusqu'au 10
 novembre 1793; aussitôt elle est en Espagne, en Portugal, ou elle regne, ou
 qu'elle se cache sous un fallace manteau noir.
 Dans les deux Amériques, partout on se voit
 répandus et repâtes les brandons de toute inces-
 die politique, voyez ces pays si complètement
 malheureux, si atrocement dévastés, non par
 une puissance étrangère, mais par ceux-là qui,
 par une cruelle erreur, prétendent faire découler
 la prospérité de tous des fureurs de l'anarchie.
 Là on emprisonne, on proscrie, on égare les
 citoyens, on ruine les enfants par la confiscation
 du bien des pères, on incendie les villes, les
 maisons isolées, les moissons; là chacun, à l'aide
 des passions allumées, parvient à faire de son
 ennemi particulier l'ennemi de l'État; là une
 dénonciation équivaut à la preuve du crime; là

(1) Je n'en excepte pas les États-Unis; leur grossière
 impolitesse, leur amour de l'or, la barbarie avec laquelle
 le peuple se fait justice, les actes arbitraires exercés par
 la multitude et non réprimés par le gouvernement, mon-
 trent là cette férocité, cette méfiance cruelle qui signalent
 partout les démocraties.

(La comtesse Olympe du.....).

sont en jeu nos infernales lois des otages et des suspects dues à Merlin de Douay; là nul sommeil n'est tranquille, parce que tout repos peut être troublé par la haine, la vengeance et la méchanceté; là le coupable puissant affronte et se rit des lois impuissantes; là n'existent nulle liberté individuelle, nul respect de la propriété; là le commerce, l'industrie, l'agriculture languissent, parce qu'il n'y a ni facilité d'acquiescer, ni sûreté de conserver, ni certitude de transmettre; là les sciences sont ou ignorées ou méprisées; là on ne veut que des complices, on ne paie que des soldats; les arts fuient ces terres inhospitalières, où ils ne trouvent pas de soutien. Alors les oppresseurs y sont en foule; un despotisme universel, car appartenant à tous il prétend sur tout établir la terreur, poursuit ceux qui s'éloignent, pèse sur ceux qui arrivent; la méfiance est permanente dans ces républiques, elle y donne la main à l'orgueil, à l'ignorance; malheur à qui est riche, noble, généreux, aimé! le mérite y importune, les qualités y sont dangereuses, les vertus y deviennent des crimes, tant leur contraste importune les vicieux; un mot rend suspect,

et un geste coupable ; pour punir on n'attend pas que l'on soit convaincu ; enfin, comme le dit notre grand poète Ducis, à propos de Venise :

Là les bourreaux sont prêts quand le soupçon commence.

Qu'on ne me conteste pas ce portrait des républiques du Pérou, du Chili, du Paraguay, du Mexique, de l'Argentine, du Brésil, malgré son simulacre d'empereur, de Valparaiso, d'Haïti, etc., etc., il n'est que trop véridique. Là on copie ce que nous avons vu se passer sous nos yeux à une époque de fatale mémoire, époque à laquelle d'imprudents imberbes ne craignent pas de vouloir nous ramener. La plus mal gouvernée des monarchies est le temple de la paix et du bonheur, si on la met en balance avec la meilleure république moderne. Pour peu qu'on tienne à son repos, à sa fortune, à son indépendance, à sa vie, qui ne préférerait habiter Constantinople ou le grand Caire ? Chacun de nos ennemis ne peut avoir accès auprès du sultan Mamhoud, ou du vice-roi Méhémet-Ali ; ces princes sévères sont justes ; on ne peut pas dire qu'ils violent les droits acquis, qu'ils pillent, qu'ils égorgent les négoc-

ciants et les voyageurs étrangers, comme on le fait chaque jour dans les républiques du nouveau monde. Quel musulman, aujourd'hui, oserait brûler la maison et les personnes de ceux qui parlent ou écrivent contre l'esclavage, ainsi qu'on le fait journellement aux États-Unis? Chez les Turcs, en Égypte, où il y a un prince, il y a des lois auxquelles tous sont soumis; dans les républiques, il n'y a de lois qui punissent que quand le coupable ne tient pas au pouvoir; en un mot, avec la monarchie tout est stable et sage, et tout est incertain et extravagant dans les lieux où l'anarchie règne sous le nom de république.

CHAPITRE XIII.

Abandon de la famille royale.— Elle quitte la France.— Le maréchal Maison.— Étonnement causé par la faiblesse de Charles X.— Que *les plus forts, les plus nombreux, les plus habiles* de M. de Chateaubriand ne sont ni nombreux, ni habiles, ni forts.— Inquiétude des vainqueurs.— Comment je les rassure.— La noblesse n'est plus guerrière.— Preuve de ceci dans la venue inutile de S. A. R. madame la duchesse de Berry.— Je rassure touchant la sainte-alliance.— Que la France seule peut jouer le rôle d'Éole.— Ma politique.— Le duc de Modène.— La boutique au Palais-Royal.— Une soirée aux Tuileries.— Doléances d'une grande dame.— Comment je la console.— *La Place et l'Ami*, anecdote de 1830.— *Le Mari, la Femme et le Ministre*, deuxième anecdote de 1830.— *Le Trompeur trompé ou un Service d'argenterie à double écusson*, troisième anecdote de 1830.— *Le général généreux et le Mari calculateur*, quatrième anecdote de 1830, renouvelée de l'empire.

On sait comment Charles X et sa famille infortunée abandonnèrent la France, sans qu'un seul ami en armes accourût à leur aide, sans qu'une ville et même une simple commune s'opposassent à leur malheur; partis de Saint-Cloud

qu'il n'eût pas fallu quitter, ne s'arrêtant à Trianon que pour faire une nouvelle montre de faiblesse, tant ils en sortirent précipitamment, ils allèrent à Rambouillet, qui devint leur Fontainebleau, car c'est là qu'ils consommèrent leur abdication.

Prenant conseil d'un ennemi, le maréchal Maison, qui leur devait tout, abandonnés du général Bordesoulle, comblé de leurs bienfaits, par frayeur de l'armée parisienne qui n'eût pas tenu une heure en ligne contre les troupes dont ils étaient environnés, ne calculant pas les chances d'une victoire infaillible qui leur eût assuré la fidélité des troupes et des provinces du nord et de l'ouest, ils s'en allèrent comme ils l'avaient fait en 1789 et en 1815, délaissés des leurs et ne songeant pas à se maintenir pour ceux-ci.

La révolution intérieure était donc complètement consommée au 15 août, car le nouveau roi régnait dès le 9, reconnu partout sans contestation, et l'ancien, ce jour même, embarqué volontairement à Cherbourg, quittait sans se retourner la France, lui au moins, puisque la mort l'a surpris sur la terre d'exil.

Tout cela formait un spectacle imposant et triste ; l'homme sage ne revenait pas de sa surprise. Quoi ! disait-il , tant de pouvoir et d'impuissance , une royauté au dehors , victorieuse la veille et renversée au dedans le lendemain , et tandis qu'elle enrichit son peuple d'un autre royaume , ce peuple lui enlève le sien ; et lui , qui avait déployé tant de forces et une volonté si ferme pour venger l'injure faite à l'un de ses minimes représentants , n'avait montré que pusillanimité et faiblesse , quand il avait eu à défendre son sceptre et le droit des siens ! Quoi ! ce monarque si aimé , son petit-fils salué à sa naissance avec tant d'amour et d'enthousiasme ; quoi ! eux si bons , si bienfaisants , n'ont trouvé au moment fatal qu'ingratitude et qu'abandon ! Quoi ! la veille , à entendre les flatteurs , les partisans des Bourbons étaient *les plus nombreux , les plus riches , les plus habiles* , et quand des enfants se lèvent et attaquent corps à corps ce roi , il n'y a plus qu'une poignée de soldats qui meurent pour sa cause ; ces *nombreux , ces riches , ces habiles* , se réduisent à moins d'une unité , ferment leur trésor et ne conseillent que des folies ! Il y a donc

récemment un être supérieur qui tient dans sa main les destinées humaines, qui paralyse les cœurs, qui donne de l'énergie à l'enfance, et qui rend insensés ceux qui devraient être sages, lorsque le jour de sa colère et de sa justice est arrivé.

A Paris, on avait la certitude du triomphe, et on ne pouvait y croire ; une inquiétude vive troublait les victorieux. « Que va-t-il advenir ? » me demanda-t-on, « la Vendée prendra-t-elle les armes ? le reste de l'ouest, le midi, le nord suivront-ils cet exemple ? »

— Rien ne bougera, » repartis-je, « puisque déjà l'on n'a pas commencé ; vos adversaires sont gens de prudence, et pour se tenir à l'écart ils diront que sans les princes ils ne peuvent rien faire.

— Mais, si les princes vont à eux ?

— Alors ils tiendront un autre langage, car tenez pour certain qu'ils ne se battront jamais : la noblesse française a cessé d'être belliqueuse, elle s'est annihilée du moment où, ne portant plus le casque, la cuirasse, elle a dédaigné les tournois, les exercices violents ; quand elle a changé ses forteresses féodales contre des *villas* italiennes, quand elle a quitté ses terres pour venir à la cour,

à Paris, se ruiner au jeu et avec des filles ; nos gentilshommes, aujourd'hui, sont savants, artistes, littérateurs, mécaniciens, agriculteurs, industriels, coureurs de places ; aucune ne leur est plus honteuse ; en un mot, ils sont tout, hors militaires. Comme on ne les voit plus dans les campagnes, ils y sont inconnus ou sans influence ; un manufacturier entraînerait à sa suite plusieurs villages, s'il le voulait ; un duc et pair ne serait même pas suivi de sa livrée. Aussi, dorénavant, toutes les révolutions, en France, se feront par la queue et non par la tête, car celle-là possède de l'énergie et celle-ci est sans cervelle. »

Me suis-je trompé, la venue impuissante de madame la duchesse de Berri n'a-t-elle pas prouvé jusqu'à l'évidence qu'un mouvement royaliste est impossible sur une grande échelle, et qu'aurait-il lieu, le succès ne lui répondra pas ?

« Mais, » me dit-on alors, « pour quel droit se décidera la sainte-alliance ? »

— Elle est morte, les trois journées l'ont immolée. Soyez sans crainte, elle ne donnera jamais plus signe de vie : peut-être par ambassadeurs ou nous menacera ; eh bien, disons alors que, si

l'on nous attaque, nous ferons un appel à l'énergie républicaine de la France et aux sympathies de tous les peuples pour la liberté. Aussitôt on vous reconnaîtra et on n'osera mot dire. Non, ce n'est pas l'Angleterre qui peut à son gré lancer les tempêtes révolutionnaires sur l'Europe; ce monopole terrible et puissant appartient à la France. Il y a maintenant une vérité incontestable, c'est que les destins de tous les autres royaumes seront ce que la France voudra qu'ils soient; que demain elle arbore le bonnet rouge, dans un an il n'y aura plus dans les quatre parties du monde que des sans-culottes forcenés. Prince, c'est votre modération, votre sagesse qui vont maintenir les trônes : qui sait même si, malgré vos efforts, l'exemple que vient de donner la France ne sera pas suivi ailleurs? Paris est un volcan qui ne peut faire éruption sans que le contre-coup ne fasse ouvrir simultanément nombre d'autres cratères; c'est un levier puissant dont il faut menacer qui nous menace, mais que je briserais plutôt que de m'en servir. »

Assurément, en parlant ainsi, je ne croyais pas être si bon, si prompt prophète, et que la

Pologne et d'autres États viendraient sitôt corroborer mon axiome.

- Dans ce premier moment, je conseillai une alliance intime avec l'Angleterre; je la crus utile alors, aujourd'hui peut-être je tiendrais un autre langage. Au demeurant, je ne m'étais pas trompé; trois grandes puissances, la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'avisèrent d'abord de parler haut; les bouillons, les ferments qui tout à coup surgissent çà et là en dehors de nos frontières, les rendirent plus circonspects; puis un langage mêlé de modération et d'énergie, le développement de ce qu'on pourrait faire et de ce qu'on ne ferait pas. Le bâillon apposé à l'anarchie, les révoltés jetés aux fers, un gouvernement juste et sévère, tout enfin amena un changement de procédés; on eut moins d'arrogance, et plus d'abandon; enfin, l'an n'était pas écoulé, que le roi des Français était reconnu et en relations amicales avec toutes les cours d'Europe, moins celle de Modène, et l'on conviendra qu'à toute force il peut s'en passer, que cette plaisanterie n'inquiétera pas son commerce, ni ne nécessitera pas de maintenir l'armée sur le pied de guerre.

Ah! que Napoléon avait raison quand il s'écriait :
Le sublime est proche du ridicule (1).

Pendant que ces choses se passaient, la nouvelle monarchie présentait à l'intérieur une physionomie singulière. A la première soirée, aux Tuileries, on crut voir le monde renversé : là tout à coup arrivèrent en masse les illustres des rues des *Lombards*, de la *Ferrerie*, des quartiers *Saint-Denis*, *Saint-Martin*, les beaux du cercle des *Bourdonnais*, du *Plat-d'Étain*, des *Mauvaises-Paroles* (2).

(1) La phrase à laquelle le prince fait allusion et que M. de Pradt, archevêque de Malines, ambassadeur de Napoléon en 1812 près de l'insurrection polonaise, n'est pas telle que M. de Talleyrand la rapporte, mais bien *du sublime au ridicule, il n'y a qu'un pas*, cette version est plus pittoresque ce me semble.

(2) Ce sont des noms de rues uniquement habitées par des négociants, et dans lesquelles les commis brise-cœurs et farauds de *bon ton* bourgeois abondent, j'apprendrai à tout jeune homme *de peu*, qui veut se faire croire *né* ou qu'on le prenne pour QUELQU'UN (a), que, si en bonne

(a) Un jour que le duc de Laval-Montmorency sollicitait auprès du prince une place pour un jeune homme que l'on voulait marier à une fille de bonne maison, M. de Talleyrand ne demanda ni le nom du prétendu, ni quelle était sa famille, ni s'il était gentilhomme; il comprit tout dans cette phrase qui réunissait dix questions utiles et fâcheuses peut-être : — EST-CE QUELQU'UN ?

(*Album perdu*, page 150.)

— Certes, ce qu'il y eut de plus pénible pour les habitués, ce fut de s'empêcher de rire. Qu'on se figure les messieurs et les dames des romans de Paul de Kock à la place de nos duchesses, de nos marquises et de nos seigneurs d'autrefois, puis ce sans-gêne de la boutique, ce laisser-aller de l'estaminet, ces belles manières du concert Muzard ou du foyer du Gymnase. Là des voix de Stentor, là des querelles de famille, plus loin un détaillant offrant son adresse à un maréchal de France, ou exprimant à la reine le regret de sa femme, qui une fourniture à faire empêche de venir cultiver sa société.

Plus loin, les buffets sont envahis par des groupes qui demandent du ficelé, des affamés dévalisent les plateaux de rafraichissements et de produits d'office ; on se promène bras dessus bras dessous, on offre du tabac aux princes, on s'étonne qu'ils ne chiquent pas. Dieu tonnerait sans

compagnie le *bon ton* est nécessaire, la phrase qui l'exprime ne l'est pas, et dévoile ou une *belle madame*, ou un *mange-cœur*, expressions que le faubourg Saint-Germain n'accepte pas.

(Note de l'Auteur.)

succès, si Dieu par hasard avait à se faire entendre de ce monde. Je voyais des personnes au désespoir de cette saturnale, et moi, pour les encourager, j'allais leur disant : « Henri IV a prétendu que Paris valait bien une messe. Mon opinion est que le royaume de France vaut bien la grosse joie de ces gens-là. D'ailleurs, ajoutai-je, leurs manières ne sont pas hostiles ; ils se croient initiés à l'exquis *bon ton*, et puis ils sont si heureux, si heureux de s'être *faufilés* dans les salons des Tuileries, qu'il faut aujourd'hui leur tout passer. Peu à peu et par la force des choses, quand ceux qui doivent y être naturellement y seront revenus, ceux-ci en moindre nombre, n'étant plus à leur aise, ne s'y trouveront plus à leur place, et insensiblement l'ancien ordre des choses sera rétabli. Ceux-ci, sans aigreur, récriminations, secousses, resteront chez eux, et nous, alors, serons seuls chez nous.

— Dieu le veuille, » répliqua une dame respectable, « je meurs à la peine.

— Eh ! madame, qu'eût-ce été, s'il vous eût fallu boire le coco citoyen et distribuer les poignées de main, et les accolades fraternelles ? Au

demeurant, tout ce qui sert ne peut être repoussé, et celui-là ne mériterait pas la victoire, qui la refuserait de toutes mains. »

A cette même époque, un fonctionnaire assez élevé en grade, mais pas autant qu'il l'a été plus tard, M. B..., voit un jour un de ses meilleurs amis, et, qui plus est, son bienfaiteur; celui-ci en toute confiance lui dit :

« Je suis dans une chance heureuse, telle place aussi honorable que lucrative me sera donnée ; on n'exige qu'une seule chose, que vous-même, en en faisant la demande, affirmiez ma capacité.

— Mais, » répond M. B..., « cette place est-elle aussi bonne que vous la croyez ? On vous aura trompé ; elle est très inférieure à celle que j'occupe en ce moment.

— Voilà votre erreur, mon ami ; il est vrai qu'en apparence elle ne rapporte pas beaucoup, mais il y a telle ressource. »

Et là dessus, l'ami entre dans des détails tellement significatifs, que M. B... ne peut plus douter que celui-là fera une affaire d'or, qui obtiendra ladite place ; alors il embrasse son ancien bienfaiteur en lui disant :

« Je ne vous exprimerai jamais assez combien je suis fier de votre confiance et heureux de pouvoir vous prouver mon attachement ; je vous dois beaucoup , il me sera doux d'agir en ceci ; mais très cher, j'y mets une condition expresse : vous savez mon crédit, mon influence, eh bien, jurez-moi sur l'honneur, sur l'amitié, que certain, de moi, vous ne me ferez pas l'affront de mettre en jeu d'autres intermédiaires ; laissez-moi seul le plaisir et le bonheur de vous assurer cette belle indépendance : faites mieux, allez passer huit jours à la campagne ; en ne vous voyant plus on vous oubliera, dès lors on cessera de vous nuire, et je ne perdrai pas une minute qui abrégera votre retraite et votre impatience. »

M. P..., croyant commettre un crime en ne suivant pas de point en point la marche que son ami reconnaissant lui trace, renonce à des protecteurs puissans, les remercie, se brouille même avec l'un d'eux à cause de son espèce de versatilité et quitte Paris.

Dès que M. B... est assuré qu'il est seul chargé des démarches, il va trouver le ministre, son intime, celui qui nomme au poste en question, et lui dit :

« Je viens d'apprendre une nouvelle affreuse ; P..., que vous connaissez, a fait de mauvaises affaires, il a trompé ses créanciers en vous compromettant, il leur a chanté qu'il vous achetait, à beaux deniers comptants, la, mais on a su la vérité, et d'hier au soir il est en fuite; accordez-moi cette place inférieure pour le traitement à la mienne; disposez de celle-ci, je me contenterai de l'autre, car je suis sans ambition. »

Le ministre accorde, l'échange est fait; alors B... écrit à P... à peu près en ces termes :

« Vous et moi jouons de malheur; on m'enlève
 » ma place, et en dédommagement on me donne
 » la vôtre, que l'on croit inférieure; il faut que
 » je l'accepte sous peine de me perdre à jamais.
 » Soyez assuré que je vais me mettre en quatre
 » pour vous caser, et en attendant je vous offre
 » le secrétariat de ma nouvelle charge; vous
 » n'aurez à payer que six mille francs de cau-
 » tionnement, dont je vous tiendrai compte à
 » quatre pour cent. Tendre ami, je suis bien
 » malheureux, mais comptez en mon inaltérable
 » reconnaissance..... »

P..., furieux, écâte, crie, on lui rit au nez,

et B..., ayant été déclaré très habile et roué délicieux, en a eu la récompense, car on l'a élevé où il est aujourd'hui.

La révolution dernière, en abaissant un grand nombre de personnages, en a fait monter au pinnacle : plusieurs, surpris de cette faveur inattendue ; d'autres, au contraire, enfants de la balle et dont les pères, au temps de l'empire, jouaient des rôles éminents, ont pensé qu'il était tout simple de se retrouver dans une situation qui leur paraissait naturelle. Parmi ceux-ci on a distingué M..., non, il est vrai, par son mérite, mais à cause de *son mal au cœur* politique (1) ; un jeune homme que sa figure, sa taille, ses larges épaules, sa nullité ont mené vite à un haut rang.

(1) M. de M..., fils d'un père habile, est, lui, peu adroit aussi en parlant de la branche aînée ; il a osé dire que son retour avait *fait mal au cœur* ; phrase à la fois de mauvais goût, de mauvais ton, de mauvaise compagnie, et dont la branche cadette a dû être peu satisfaite, car elle aussi rentrerait en même temps. Les grands et gros garçons peuvent avoir des qualités physiques, très *conséquentes*, ainsi que disaient les puristes du jour, mais les intellectuelles sont de la dernière faiblesse, et jamais preuve n'en fut mieux acquise que par les actes qui ont signalé les divers ministères de ce *bon enfant*.

Celui-ci encore a érigé un autel à l'amitié, tant il y a qu'un de ses intimes, le plus cher peut-être, était marié à une femme si gracieuse, si jolie, que ledit seigneur jugea d'imposer à un des départements de la France le mari d'une aussi séduisante créature; en conséquence, il appelle le très cher, et dans le tête-à-tête de son cabinet :

« Sais-tu, » lui dit-il, « que tu as des ennemis?

— Moi?

— Oui, toi, et en foule et acharnés.

— C'est impossible.

— Je le sais mieux que tu ne peux le savoir, tout me revient par la police et autres voies.

— Eh mon Dieu! qui sont-ils? je n'ai pas fait de mal à un chat; nomme-les-moi.

— Ah! oui, je n'y manquerai pas; et la colère, et vingt duels, mauvaise tête!!! N'importe, cela ne m'a pas empêché de te faire nommer à une préfecture, et à une bonne. Tu vas à; il faut partir bientôt; mais afin de neutraliser les menées, les trames de ceux qui t'en veulent, tu laisseras là ton *épouse* (1), je la verrai souvent,

(1) *Épouse pour femme, comme demoiselle pour fille, comme fortuné pour avoir de la fortune, comme considérer*

la tiendrai au courant des attaques dont tu seras le but, et avec son concours nous combattrons la malveillance. »

Désolé d'apprendre que tant de gens lui en voulaient, mais quelque peu consolé par *la bonne préfecture*, M. s'éloigne seul, et madame *son épouse*, selon l'expression bourgeoise et présente, demeure à Paris. Le haut personnage avait parole d'elle, mais la place ne devait se rendre qu'après l'installation de l'époux; et, en attendant, madame, très assidue à Tivoli, au Ranelagh, y avait fait une détestable connaissance, de celles dont ces lieux abondent; c'était un de ces beaux hommes sans nom, sans famille, sans rang, sans fortune, qui se passent de ces avantages en vivant aux dépens d'autrui et en se contentant d'une considération

pour regarder. L'empereur d'Allemagne, François I^{er}, demandant à un bourgeois de Vienne combien il avait d'enfans: — *Deux messieurs et une demoiselle*, sacrée majesté. — Oh! je suis plus heureux, repartit l'auguste époux de Marie-Thérèse, car j'ai douze *garçons et filles*.

Une dame de réputation équivoque, lassée d'être lorgnée avec affectation par un jeune homme qui avait étudié sa langue dans la grammaire, lui dit avec hauteur: « Monsieur, pourquoi me *considérez-vous* ainsi? — Moi! madame; à Dieu ne plaise; je vous *regarde*, et ne vous *considère* pas.

équivoque, relevée par leur riche taille, leur mâle et belle physionomie et leur audace, dont ils font leur capital et tirent leur revenu.

Celui-là, l'un des premiers de la classe, avait conquis le cœur, la bourse de madame la préfette, et en retour la contraignait à maudire chaque jour la découverte de l'Amérique. Les choses étaient ainsi, et la santé de la charmante nymphe cruellement compromise, lorsque l'homme d'État, ayant rempli sa promesse, demande en retour l'exécution d'un engagement solennel; on élude, on recule, ou on a des remords, une conscience, on craint de manquer à l'honneur..... La résistance, au lieu de refroidir, n'en allume que mieux la flamme, et l'adresse de l'amant ayant fait naître une circonstance favorable, la place est attaquée avec tant d'ardeur qu'elle doit se rendre, toutefois après que l'assaillant a planté le drapeau sur la brèche.

Toute victoire est douce au triomphateur, celle-là parut enivrante; le bon M....., dans sa félicité, avoue à tout un omnibus de vaudevillistes que dorénavant il croit à la vertu conquise, et que madame est un ange sur terre; sa discrétion

ne lui permet pas d'aller plus loin, et il reste convaincu qu'il n'a pas compromis cette divine et pudique créature; en outre, il écrit à l'époux que le gouvernement, pour le récompenser des services qu'il va lui rendre, le nomme officier de la Légion-d'Honneur; on avait donné la croix de légionnaire au préfet, à son départ.

Quinze jours s'écourent; un malaise se déclare accompagné de douleurs aiguës, d'autres symptômes se manifestent chez l'homme d'État, qui dans son désespoir est obligé de s'avouer son malheur. Le voilà chantant la palinodie: les amis communs, au premier déjeuner, où l'amphitryon ne boit que de l'eau et renonce aux liqueurs fortes, au café; les amis communs, dis-je, sont plus qu'étonnés de l'entendre se plaindre avec amertume du préfet de....; c'est un ingrat, un misérable sans foi, un mari infâme, un ami odieux.

« Mais pourquoi? qu'est ce? Il y a huit jours que tu l'élevais aux nues, il y en a quatre que tu as changé en or sa croix d'argent. Qu'a-t-il fait? Est-il carliste? a-t-il pris chez les carbonari la place que Barthe a laissée vacante?

— C'est bien pis.

— Aurait-il détourné les fonds du roi ?

— Pis encore.

— Je gage qu'il dresse à la brochette un Louvel.

— Vous n'y êtes pas.

— Mais enfin.

— Eh bien ! il a trompé sa femme, et par suite je le suis aussi. »

A cette révélation, un *tolle* universel s'élève.

« Punis-le, cher ami, qu'il soit destitué.

— Il le sera demain, car de tous côtés on porte des plaintes contre lui.

— Cela ne m'étonne pas, » ajoute un sournois, « sa femme voit tant de monde.

— Ah ça, » reprend le haut personnage, « vas-tu calomnier une infortunée.

— Je le voudrais en vain, mais cela est impossible ; je ne veux ici défendre que le mari, innocent de ton infortune, dont l'auteur est le Robert Macaire II que, sur la recommandation de la belle préfette, tu fis nommer, la semaine dernière, à la recette lucrative de Il est parti avant-hier, je viens d'en recevoir la nouvelle, en emportant la

caisse, laissant à l'État son cautionnement, que la duchesse de, la banquière R....., l'actrice M....., lui avaient fait avec la vertueuse princesse, et à ce quatuor un cuisant souvenir que tu partageras encore un mois.

— Et notre pauvre ami, moi qui le soupçonnais, je lui dois une réparation.

— Fais-le pair de France, » repart le même, « il se consolera de sa mésaventure commune à la majorité de ses collègues. »

Ainsi fut dit, ainsi fut fait.

Un M. R..., en position de faire un receveur général, promettait ce magnifique cadeau à un homme que toutes les convenances sociales ne lui permettaient pas de pressurer, aussi il ne se hâtait pas de lui tenir sa parole et le remettait de jour en jour.

Un matin, l'orfèvre de ce M. T..... arrive chez celui-ci et le prie de vouloir lui donner son goût touchant un dessin d'un superbe service de vaisselle plate que M. N... lui a commandé, et qu'il tient que M. T... dirige, à cause sans doute de ses connaissances en beaux-arts.

« Mais, » dit celui-ci à la vue de la richesse,

de l'élégance des pièces, « ce sera d'un prix énorme.

— De deux cent cinquante mille francs.

— Il est fou.

— Je le présume, car ce n'est pas pour lui.

— Comment le savez-vous?

— Il m'a donné des lettres initiales pour les écussons, qui ne sont pas les siennes; il y a un A, un L, un T.

— Ah, ah! » dit le groupeur de chiffres qui réfléchit; « et il veut que je vous donne mon idée..... Eh bien, voici comment je voudrais faire monter et ciseler les pièces. »

Là dessus, M. T... péroré, explique sa pensée, renvoie l'orfèvre, et cinq jours après M..... est nommé à la recette générale, et deux semaines plus tard M. T.... est rentré dans la foule. Le lendemain de sa chute, il va chez l'orfèvre C..., et dès qu'il entre dans la boutique :

« Eh bien, où en sommes-nous de notre service?

— Ah! monsieur, grâce à vous il est superbe; je suis fâché que vous ne soyez pas venu lundi dernier, je l'avais encore, et mardi je l'ai expédié

à M.; il l'aurait eu plus tôt, mais il m'a fait changer le chiffre, et au lieu des lettres A, L, T, il y a fait mettre les siennes.

— Le tour est bon, » repartit en riant M. T..., « mais si jamais je dispose d'une autre recette, elle ne sera donnée que lorsque le service à mon nom et à *mes armes* aura été renfermé dans mon buffet. »

Les anecdotes de ce genre, et recueillies par suite des conséquences de la révolution de juillet, sont innombrables; je ne peux me retenir de citer celle-ci, vraie sans doute, quoiqu'elle soit au fond une nouvelle de l'empire.

Madame] de, femme d'un pair de France nommé lors de la première fournée, après le 9 août 1830, se mourait d'envie d'avoir un cache-mire de l'Inde, celui-là qu'elle avait trouvé dans sa corbeille de mariage, sortant malheureusement d'une manufacture française.

Un ami de son mari, le général B..., qu'un rôle d'intérieur a mieux illustré que le champ de bataille, conduisant aux Tuileries cette *belle madame*, l'entend s'extasier sur un châle rouge et or, sorti réellement des rives du Gange, et qui

a longtemps été en étalage passage de l'Orme. Lui, galant, et encore fraîchement récompensé d'un rôle peu honorable, achète le châle, au prix de mille écus, l'offre avec tant de délicatesse, que la dame, en preuve d'urbanité et de reconnaissance, lui abandonne son cœur et plus encore.

Mais l'époux, malgré sa pairie, est jaloux, qui pis est, il est ladre, il ne croira pas à un cadeau désintéressé, et certes il ne paierait pas à sa valeur la merveille venue de Cachemire. Cependant on veut se parer de ce doux trésor, on ose enfin, dans une heure où sa seigneurie est de bonne humeur.....

« Chéri, » lui dit-on, « je peux acquérir à grand marché un châle merveilleux, le voilà ; il appartient à la veuve d'un agent de change qui s'est suicidé afin d'arranger ses affaires ; il vaut au moins mille écus, on me le laisse pour quatre cents francs. »

L'époux jette un regard sur ce qu'on lui présente ; la finesse du tissu, la bizarre richesse du dessin rapprochées du bas prix le font réfléchir ; il s'empare du châle et sort, afin de le faire esti-

mer, dit-il. *L'épouse* est aux anges, elle est certaine que le moindre connaisseur portera bien plus haut l'estimation réelle. Deux heures s'écou-
lent, le mari rentre, sa figure rayonne.

« Bonne amie, » s'écrie-t-il, « nous avons bien gagné notre journée; le châle que l'on t'of-
frait pour quatre cents francs, je viens de le vendre pour deux mille. Voici la somme pour la pauvre
veuve et deux cents francs pour toi, et j'ai déjà encaissé les quatorze cents livres restantes; pense
à moi chaque fois que tu feras un pareil marché. »

Madame a failli mourir de colère, à la vue
de son cachemire revenu en étalage.

CHAPITRE XIV.

Quelques turpitudes du jour. — La Préfecture d'un marchand de bas. — Moyens commerciaux pour augmenter le traitement d'un haut fonctionnaire. — L'exemple fait le larron, proverbe varié. — Citation de Molière. — Que si, en général, les militaires ont le courage physique, l'énergie morale leur fait défaut. — Origine de l'espèce humaine. — Conduite peu honorable des grands dignitaires de Bonaparte envers lui. — Le duc de Rovigo. — Le général B..., anecdote de deux époques, 1814 et 1830. — Le général P... — Conduite de la magistrature en 1830. — Trente-trois ministres en cinq mois. — Les ministres de Charles X en liberté. — La révolte de la Belgique. — Révolte de la Pologne. — Mes conseils suivis en l'un et l'autre cas. — Fin des Mémoires du duc de Talleyrand. — D'où venait le découragement de ce personnage. — Son portrait.

Mon impartialité m'a fait signaler, dans l'un des chapitres précédents, avec quelle avidité chacun courut, en 1830, à la curée des fonctions, des places, des honneurs et du trésor; on en raconta des anecdotes sans nombre, et plusieurs dignes d'être conservées à jamais. J'ai dit aussi avec quelle facilité imprudente on distribua, dans le

premier instant, les charges de magistrats, les préfectures et les sous-préfectures, parce que tous les choix faits par madame G..., et sanctionnés par son mari, furent déplorables; j'en citerai un ou deux exemples.

Un marchand de bas avait un fils beau garçon, et en plus une somme assez rondelette; l'encolure du jeune homme ayant séduit une dame influente, et les écus du père ayant produit le même effet sur le mari, le civisme du bonnetier, que l'on habilla en *intègre et vertueux négociant*, lui valut l'obtention d'une préfecture. Dès que la nouvelle de sa nomination fut connue dans sa famille, *son épouse* courut au Saint-Esprit s'habiller de neuf, elle et ses trois filles, avec des chiffons de rencontre; par exemple, on lui vendit pour robe de cour la défroque avec laquelle feu madame Valmonsey, de comique mémoire, car elle hurlait la tragédie, avait joué *Sémiramis*, et, dans le chef-lieu de la préfecture, elle reçut et rendit les visites d'usage en costume de reine de Babylone.

Un cousin, fripier en gros, prêta une tapisserie dans laquelle la famille fit le voyage de Paris à Dès le lendemain de son arrivée, le préfet

ayant assemblé les siens, dit que son épouse traiterait avec ceux qui auraient des affaires pour les pots-de-vin, et en plus aurait la haute-main sur les bureaux; on supprima à ceux-ci la cire d'Espagne et les pains à cacheter, la fille aînée ayant le secret d'une colle excellente qui remplissait le même objet. On distribua à chaque employé une plume par semaine, on taxa les feuilles de papier, et le fils puîné prévint les scribes qu'il leur vendrait à juste prix ce que *le pape* leur refusait.

Le jardin à l'anglaise disparut, un potager le remplaça, et il fut affermé à un jardinier. Le second étage de la préfecture n'étant pas occupé, on en garnit les chambres et elles furent louées à des Anglais qui fréquentaient le pays, ainsi que les remises et écuries, à condition, en outre du prix convenu, que le haut et économe magistrat serait voituré gratis huit fois par an.

Tous les percepteurs du département furent convoqués au chef-lieu individuellement : on dit à chacun que, dénoncé comme carliste ou républicain, il devait donner sa démission s'il ne voulait être destitué; le pauvre diable sortait consterné du cabinet de monsieur le préfet, mais il

rencontrait sur l'escalier madame la préfette, qui, bonne, sensible, compatissante, consolait le malheureux financier, et plumait doucement la poule, sans la faire crier. Mais ceci ne put être secret, le gouvernement en fut informé, et on manda le magistrat à Paris.

Il vient, on l'interroge; il répond qu'ayant payé cher la préfecture, il se croyait en droit de répéter ce qu'on avait fait à son égard; que, dans le commerce, toute voie à faire fortune était licite, et que, puisque les négociants formaient le premier ordre de l'État, il ne voyait pas de mal à introduire dans l'administration les errements de l'industrie, que, du reste, il faisait dans la préfecture ce que tels et tels de ses collègues faisaient dans les leurs, ce que l'on faisait dans telle et telle direction, tel ou tel ministère; il cita les fusils de l'un, les sabres-poignards de l'autre, les fournitures de celui-ci, les pots-de-vin de celui-là. Je ne sais ce qu'il ajouta encore à l'appui de fortune que les plus huppés tiraient du télégraphe; bref, il fut plus facile de le retirer de ses fonctions que de lui chercher querelle; il fut donc démis, mais en dédommagement, on lui jeta la croix de com-

mandeur, le titre de baron, et on lui donna une commission lucrative dans la régence d'Alger, où le brave homme assurément a peu tardé à se trouver *primus inter pares* (le premier parmi ses pairs).

Il n'est aucun de nous qui, plus d'une fois, n'ait répété machinalement à la vue d'une mauvaise action, d'une turpitude, soit d'orgueil, soit de bassesse, le vers proverbial que le type-Molière a mis dans la bouche du ridicule Arnolphe, en sa parfaite comédie de l'*École des femmes* :

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose.

Certes, nul ne l'a plus employé que moi et avec plus d'à-propos parmi les lâchetés, les défections qui signalèrent les révolutions de 1814 et de 1830. Rien n'égala la double turpitude, et je peux dire l'infamie dont, à ces deux époques, se couvrirent les militaires en haut grade.

Jamais rien d'aussi bas, d'aussi fléchissant, n'a souillé l'humanité. La lâcheté de ces grands courages, leur empressement incroyable à s'humilier devant le vainqueur, à faire abnégation pleine et entière de ce qui était, leur impudence

à se maintenir dans ce rôle odieux, ont passé toute imagination. Renier leur opinion, abjurer leur culte impérial ou royal, cracher, comme les Hollandais, sur ce qu'ils adoraient la veille, arracher avec dédain de leur boutonnière, et tour à tour, croix d'Honneur ou de Saint-Louis, qu'ils avaient si ardemment souhaitée, tout cela leur fut un jeu, nul ne s'en humilia, et leur front impudent ne rougit d'aucun acte d'infamie.

Qu'on ne m'accuse pas d'être sévère, à propos de ce cas je suis juste est surtout véridique, je peins ce que j'ai vu, ce qui a complété mon dégoût de l'espèce humaine. Les savants ont beaucoup examiné quelle fut la matière première dont nous sommes composés, sans rien décider encore; moi, tranchant la question, j'affirme que nous venons d'un morceau de boue mêlé à du stercoraire et pétri à l'aide du crachat d'un diable; *si je nous savais* une origine plus sale, plus infecte, j'abandonnerais celle-là, que je soutiendrai jusqu'alors être uniquement notre ciment premier.

Je sens néanmoins que pour appuyer cette mordante juvénale il faut des preuves: eh! mon Dieu, je n'aurais que l'embarras du choix.

Certes, nul ne niera que Bonaparte n'ait comblé d'honneurs et de richesses ses grands dignitaires. Voyez la conduite de ceux-ci en 1814 : Marmont, son aide de camp, Marmont dont il a dix fois refait la fortune, cède Paris sans combattre, et à Versailles le trahit complètement; Ney et les autres l'abandonnent à Fontainebleau sans s'embarrasser de sa destinée, et celui-là, en partant, a le cruel courage de lui envoyer une paire de pistolets; Berthier, son *alter ego*, Berthier élevé si haut de si bas, quelle ingratitude il manifeste! c'est à *faire mal au cœur*, et assurément M. de Montalivet ne me démentira pas. Savary, ce duc de Rovigo, ce séide fanatique accourt-il à l'Empereur au moment de sa chute? il ne lui écrit même pas, mais il m'assiège, il m'implore, il ose me parler de son repentir, me conjurant de le porter aux pieds du roi. Suchet se refuse à secourir Soult, dès qu'il voit que le retard lui sera compté par ceux qui viennent; Augereau, qui au 18 brumaire se qualifiait platement du *petit Augereau* du général Bonaparte (1), ose lancer

(1) Au 18 brumaire, Augereau, enflé encore des sou-

le coup de pied de l'âne, quand l'abdication du héros le laisse libre de porter ailleurs sa bassesse.

Depuis le 31 mars jusqu'à la venue de MONSIEUR, mon hôtel ne désemplissait pas de maréchaux de l'empire, de généraux de division et de brigade, de colonels, me sollicitant, me suppliant de les présenter au roi, aux princes, qu'ils assuraient d'autant d'amour *qu'ils avoient toujours ressenti de la haine et du mépris pour BUONAPARTÉ, qui même à leurs yeux n'était ni Bonaparte ni Français.*

Un lieutenant général me dit en présence des généraux russe Sacken et anglais Hill, qui tous deux ne pouvaient revenir de cette abjection morale :

« Monseigneur, je sais que j'ai eu le malheur de devoir de la reconnaissance à l'infâme Corse; plût à Dieu que, pour expier les services que je lui ai rendus et la cour que je lui ai faite, notre

venirs du 18 fructidor dont il avait été la cheville ouvrière, ne se rapprocha du général Bonaparte que lorsqu'il fut certain que la victoire lui demeurait. Jusque-là il l'avait goguenardé et s'était tenu à l'écart; mais ne doutant plus de son succès, il accourut à lui en s'écriant : « Est-il possible que vous fassiez quelque chose pour la république sans y appeler *votre petit Augereau?* »

bon roi me chargeât de lui apporter sa tête ! Je jure sur l'honneur que je n'ai jamais cessé d'être royaliste. »

Je ne sais comment ce personnage fit, car pour moi j'en avais horreur ; ce qu'il y a de certain, c'est que monsieur le Dauphin lui fit faire une belle fortune, le combla de dignités et d'argent. Le général, de retour, ne jurait que par *son adoré prince, son cher maître pour lequel il voudrait vivre et mourir*, répétant ce sot propos à qui voulait l'entendre. Les trois journées ont lieu ; madame la dauphine, alors en Bourgogne, accourt pour rejoindre sa famille : qui trouve-t-elle entre Rambouillet et Versailles, et amenant à Paris tous les officiers et soldats qu'il a pu débaucher, le général B....., pair de France, etc., etc. (1).

(1) Ainsi n'a pas agi le général Vincent, homme d'un autre temps, Bayard sans peur et sans reproche, honneur éternel de l'armée française, et le seul de cette triste époque auquel on érigera une statue, quand la nouvelle dynastie, pouvant impunément séparer les intérêts de l'heure présente des éternelles vérités, base fondamentale des hommes, pourra sans péril flétrir ceux qui, en venant trop vite à elle, trahirent tous leurs devoirs, et récompenser

Arrivé au lieu de l'insurrection, ce monsieur force ma porte, et du plus loin qu'il me voit, « Monseigneur, » crie-t-il, « soyez mon défenseur auprès de S. A. R. le lieutenant général du royaume; dites-lui bien que, contraint par la nécessité, j'ai *reçu avec douleur* les bienfaits de *d'Angoulême*, mais sans aimer, sans estimer cet *original*, tandis que depuis 1814, orléaniste de cœur, je n'ai agi et travaillé que pour accomplir la révolution actuelle. Qu'il daigne faire attention, ce grand, ce noble prince, que je suis le premier lieutenant général, de ceux attachés en apparence à la branche proscrite, qui ai eu le *patriotisme de la quitter...* Oh! prince, protégez moi; que deviendrai-je, si on me suspecte parce que les autres m'ont fait du bien? »

J'abrège le discours le plus éloquent en bassesse que jamais on ait tenu. Eh bien, au lieu de cracher à la figure d'un tel homme, ainsi que le prince et moi aurions eu tant de plaisir à le faire,

ceux qui à leur profit privé préfèrent les honneurs et les palmes que la postérité décerne seule à la vertu, supérieure à la fortune.

(*Note de l'Auteur.*)

il fallut lui montrer de la satisfaction et le rassurer sur son avenir.

Un autre général vendait sa part des secrets de la branche déchuée ; tous accoururent au premier coup de cloche de l'abdication de Rambouillet. Les plus fidèles attendirent le 8 août, mais aucun ne mérita le reproche de s'être attardé au lendemain de l'intronisation de la nouvelle royauté, 10 août.

Au demeurant, l'exemple du général B... fut suivi par une multitude de ses égaux : cette défection si rapide, si impudente, désolait. J'aurais voulu voir à l'armée plus de courage moral. Il n'y eut d'honorables que les Vendéens, un petit nombre de colonels et plusieurs officiers, presque tous gentilshommes : les grades inférieurs se montrèrent supérieurs en loyauté.

La magistrature resta presque partout : on craignit un instant sa désorganisation générale à cause des souvenirs de 1815. Je rassurai encore sur ce point.

« Si 1830, dis je, eût été à la place de 1817, peut-être que ces messieurs qui venaient de tant conspuer les bonapartistes, les jacobins, les fé-

dérés de 1815, se seraient reculés à cause des temps brefs; mais quinze années se sont écoulées, les positions ont été établies, les existences dessinées, on a goûté amplement à la coupe des honneurs et du bien-être. Il serait cruel tout à coup de déchoir et de rentrer dans le néant politique, dans la vie médiocre, d'où l'on a eu tant de peine à se retirer; oui, ceux qui en 1815 montrèrent le plus superbe dédain du service autour d'un Corse seront les premiers à dire que la branche aînée a fait des fautes, et que les vrais patriotes doivent se rallier à la quasi-légitimité, afin d'empêcher l'anarchie de dévorer la France.

Jé ne me trompais pas, il y eut peu de retraites volontaires; ceux qui refusèrent le serment furent ceux que la multitude chassa, ou à qui elle fit peur; ceux qu'elle dédaigna ou dont elle appréciait les services restèrent à leur place, jurèrent comme de beaux diables et firent bien.

Après que le roi élu eut prêté serment à la Charte constitutionnelle, le conseil des ministres, où depuis le 29 juillet au soir on avait vu des passe-volants, improvisés par leurs amis ou nommés par eux-mêmes, quand la révolution fut com-

plète, le conseil, dis-je, à dater du 9 août, fut ainsi composé : *Justice*, Dupont de l'Eure ; *Intérieur*, de Broglie ; *Extérieur*, Bignon ; *Guerre*, Gérard ; *Finances*, Louis ; *Marine*, Rigny ; *Instruction publique*, Guizot ; *Commerce*, Saint-Cricq.

C'étaient d'honnêtes gens, peu habiles, à une époque surtout où l'on marchait sur un volcan, et si bien qu'à la fin de l'année on compta trente-trois ministres ayant occupé les divers portefeuilles ; car, à la *Justice*, Barthe avait succédé à Dupont de l'Eure ; à l'*Intérieur*, après le duc de Broglie, étaient venus MM. Guizot et Montalivet ; aux *Relations extérieures* ou *Affaires étrangères*, M. Bignon, qui n'avait fait que se montrer, fut tour à tour remplacé par le maréchal Jourdan, le comte Molé, le maréchal Maison, le comte Sébastiani peut-être ; à la *Guerre*, le maréchal Soult succéda à l'improvisé maréchal Gérard ; à la *Marine*, Sébastiani fut le second ; le vicomte de Rigny, qui lui avait cédé le poste, le reprit après que le comte d'Argout eut aussi paru là en étoile filante ; aux *Finances*, M. Laffitte expulsa le baron Louis, et alors se chargea tout à la fois

de la présidence du Conseil, et de faire payer, ai-je dit, à la maison de commerce Laffitte six millions que certes aucun autre ministre n'aurait ordonné. *L'Instruction publique* eut aussi ses éclipses : ce ministère, ouvert par M. Guizot, eut après lui, dans un pareil laps de temps, le baron Bignon, le duc de Broglie, M. Mérilhou, M. Barthe; *Commerce et Colonies*, 4^o MM. de Saint-Cricq, Duchâtel et Teste; les *Travaux publics* restaient au comte d'Argout, mais plus tard enfin, cette queue d'année dévora en préfets de police MM. Pavoux, Girod de l'Ain, Treilhard, Baude, Vivien et Saulnier.

Ainsi, je le répète, en cinq mois de temps on compta trente-trois ministres, ce qui donnait le chiffre de six et demi par mois, sans compter les ministres d'État, au nombre de six à huit, où figuraient MM. Dupin aîné, Benjamin Constant, Bignon sorti de ses ministères, Casimir Périer, qui à lui seul valait mieux que tous les autres ensemble, le marquis de Lafayette, le plus nul parmi les importants, et que déjà on commençait à voir le plus important parmi les nuls.

Quelle époque! chaque jour voyait éclore une

sédition, la révolte courait Paris et faisait le tour du royaume, pas une journée n'était tranquille, et en Europe on s'imaginait la France en feu.

Un soir, on m'appela au Palais-Royal; la consternation était sur tous les visages; un imbécile venait de dénoncer deux ministres de Charles X non encore arrêtés, MM. de Montbel et Capelle. Que fallait-il faire? on en avait bien assez des quatre qui languissaient à Vincennes.

« Il est facile, dis-je, de vous débarrasser de ces messieurs; qu'un de leurs amis vous trompe; accordez des passe-ports de confiance; il vaut mieux laisser dormir la police que de rendre la justice injuste. »

On m'écouta, et deux jours après la sortie de Paris de ces messieurs, une visite rigoureuse aux domiciles indiqués prouva la niaiserie de la dénonciation.

Mais quelle terreur ne causèrent pas l'insurrection de la Belgique et son désir d'être réunie à la France! On craignit un instant que le peuple souverain ne voulût accepter le cadeau, et ceci fait, la guerre extérieure était flagrante. Autre conseil à donner. Je répondis que tôt ou tard le Brabant,

avec les autres provinces qu'il englobe, devenant province intégrale de la France, il n'était pas si nécessaire de la saisir aussitôt en se pressant; on irritera l'Angleterre, l'Autriche et surtout la Prusse; mieux vaut cent fois la laisser provisoirement entre les mains d'un prince faible, à qui il ne sera pas difficile de l'enlever au moment opportun venu.

« Mais s'il épousait une princesse française?

— Eh bien, on ferait envers elle ainsi que l'empereur François a fait envers sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise, impératrice des Français... D'ailleurs, madame, est-ce que les souverains ont des parents? »

Un premier refus ne rebute pas les Belges, à défaut d'un roi commun, ils s'avisent de souhaiter un prince français. On apprend aux Tuileries que, si on n'y prend garde, le duc de Nemours sera nommé.

Soudain on intrigue, on solde et on détourne l'orage; les étrangers admirèrent notre franchise, c'était plutôt l'envie de conserver ce qui nous était advenu. Un prince de la famille royale, devenu roi des Belges, rendait stable à jamais cette nou-

velle royauté, au lieu que, lorsqu'elle ne sera possédée que par un indifférent, on ne fera faute de l'en déposséder, lorsque la nation française croira convenable de reprendre ses anciennes limites, de repousser au Rhin ses frontières et de s'étendre beaucoup plus loin dans le Nord.

On respirait à peine par suite du tracas imprimé par la révolution belge, lorsque le bruit vint à se répandre de l'insurrection polonaise. Un cri de sympathie menaçante s'éleva de tous les points du royaume; il annonçait la guerre, et il fallait la paix à tout prix. Comment manœuvrer ainsi, comment accorder aux sentiments populaires ce que l'on voulait refuser à tous? Ici, j'eus à tracer une double marche, on parla beaucoup de la cause polonaise et on n'agit pas; on laissa souscrire les badauds, et on s'engagea avec la Russie, que l'on demeurerait les bras croisés; on laissa entrer les Polonais en France, et on ne laissa sortir du royaume ni hommes, ni armes, ni munitions, ni espèces, rien que des vœux, des poèmes et des odes.

D'ailleurs, de quoi était capable un minis'tère que M. Laffitte présiderait, ministère assez occupé

à se défendre des tendances particulières de son chef, homme de commerce avant que d'être homme d'Etat? Mon Dieu, que de nullités surgirent dans ce temps où les génies devaient sortir de la terre, aussitôt que l'ancien régime aurait été démoli! La prophétie a été fausse, et il est malheureusement vrai qu'il n'a surgi de la révolution de 1830 ni un puissant génie ni un beau caractère; la mercantilerie, l'avocasserie en étant l'essence, et l'or le but, il en résulte que les idées, au lieu de se développer, se sont resserrées, et que l'inhabileté de l'héroïsme étant prouvée vis-à-vis de gens qui n'ont vu dans cette catastrophe qu'une suite de bonnes affaires à conclure, chacun, au lieu de tendre au sublime, a couru au positif.

Oui, cette époque a eu du malheur; tous ceux qui sont venus à elle avec un peu de gloire ont disparu dans l'épaisseur de ses ténèbres: heureux encore si, en acceptant l'absurdité on n'en a pas été flétri, comme la chose est arrivée à nombre de hauts personnages, à ma connaissance.

.....

Cette dernière phrase désespérante, et que la vérité a arrachée au prince de Talleyrand, termine le manuscrit dont il nous a fait part. Ainsi le diplomate habile qui avait la tutelle du nouvel ordre des choses dans sa jeunesse était poursuivi de la cruelle certitude que l'âge actuel ne pouvait former ni homme supérieur, ni vertu civique.

En effet, qu'attendre d'une société qui reçoit son impulsion d'une idée basse sur celle de s'enrichir : qui sacrifie à la fortune la religion du culte, celle du roi, celle du serment, qui contraint chacun de nous à posséder pour livre unique Barème dont on fait l'évangile du jour ; où le soupçon de rapacité souille le plus élevé comme le plus humble ; où la Bourse est la maison commune, le point où se rassemblent les princes, les militaires, les pairs, les députés, les fonctionnaires, les prêtres, les savants, les littérateurs, les artistes, les magistrats, les ouvriers, les acteurs, les femmes, le riche, le pauvre, le bourreau, le fossoyeur ; où le dédain pèse non sur le fripon, mais sur le sage, qui ne pactise pas avec celui-là ; époque enfin qu'un auteur a définie, en s'immolant soi-même par la naïveté de son aveu dans le vers suivant :

Et je soupe fort bien à côté d'un fripon.

Le prince de Talleyrand a survécu huit ans à la révolution, son dernier ouvrage; il y tenait avec cet attachement que l'on porte à l'enfant de sa vieillesse, et néanmoins on a pu voir, dans les chapitres qui ont précédé celui-ci, avec combien peu d'illusion il la voyait; le jugement sévère dont il la frappe peut passer pour l'expression de son remords.

Quant à lui, bien que mille fois on l'ait peint, son portrait reste encore à faire; on se demandera longtemps quel sentiment dominait son ame, si on ne veut pas voir que l'égoïsme fut le seul mobile de cette longue carrière. Le prince de Talleyrand n'a été ni prêtre, ni royaliste, ni républicain, ni bonapartiste, ni libéral, ni jacobin, ni orléaniste, ni philosophe au fond de son cœur, mais il a été tout cela tour à tour selon son intérêt ou la convenance. On a tort de dire qu'il a servi tous les partis; celui-là atteindrait mieux à la vérité, qui dirait, au contraire, tous les partis ont servi M. de Talleyrand, il les a tous employés à construire l'édifice de sa grandeur et de sa fortune.

L'accusera-t-on d'hypocrisie, non sans doute : avant 1789 il ne cachait ni son impiété, ni son libertinage ; on ne l'a pas vu assiéger les autels et prendre le rôle de pénitent converti, les Bourbons venus, ce qui lui eût été si profitable ; enfin, lorsque dans le terme accompli de son existence, un retour sincère l'a ramené à la foi, il l'a caché comme une mauvaise action et ne lui a permis de paraître que le jour où il quittait le monde pour jamais.

A-t-il trahi ses amis ? Non, il avait hier encore ceux qu'il avait la veille de son émigration ; mais les gouvernements et les souverains, leur a-t-il été fidèle ? Assez habile pour avoir l'orgueil de se croire quelque chose, il a traité avec ceux-là de puissance à puissance ; n'a-t-il pas pu faire comme ont fait les *ultras* par exemple, et les *comédiens de quinze ans*, ne lui était-il pas permis de ne se croire sujet ni de la Convention, ni du Directoire, ni de Napoléon ? — Mais les Bourbons ? — Eh bien, en 1789, il a fait de même que l'immense majorité de la nation ; puis mieux que cela, il a voulu revenir au roi qui l'a repoussé. Avec quel zèle, quelle franchise n'a-t-il pas servi les frères et la

famille auguste de Louis XVI, en 1814 et 1815? quel fruit lui est-il revenu d'une couronne donnée deux fois, et donnée à la face de toute l'Europe? car il n'a pas été comme ces sauveurs du royaume en serre chaude, ses services ont eu pour garants les souverains, qui sans lui auraient accepté le roi de Rome avec une régence. Le prince a eu pour récompense les avanies du château des Tuileries, les coups de boutoir de Louis XVIII, l'aversion de Charles X. Écarté des affaires, négligé, on n'a rien fait pour lui de personnel, d'éclatant; il a obtenu pour les siens ce que tout chef de famille influent se serait fait donner.

Poursuivi pendant quinze ans par la haine injuste et mal déguisée des royalistes, il l'a endurée. Ce n'est pas lui qui a fait la révolution de juillet, quoiqu'il paraisse s'en vanter dans ses mémoires, jactance pardonnable à un vieillard qui, mêlé à tout par la supériorité de son esprit, veut avoir l'air d'avoir prévu, guidé, préparé tout, mais bien M. de Polignac et ses fatales ordonnances. Il en a profité! En quoi, s'il vous plaît? quel nouveau titre a-t-il eu? quelle décoration lui a-t-elle été donnée? A-t-on ajouté à sa fortune? Non! encore

non ! il n'a recueilli aucun lucre d'un événement qui a fait accroître la richesse du monarque et de tous ceux qui l'ont consommée. Il y a plus, c'est lui qui l'a parée et honorée de son crédit européen, lui qui l'a soutenue de sa haute expérience ; en un mot, c'est elle, elle qui lui doit beaucoup, et lui à elle, rien. Tout m'assure que la maison de Bourbon n'a pas, à cette dernière époque, perdu la couronne, bien qu'il y ait eu substitution de branche ; elle le doit pour la troisième fois au prince de Talleyrand.

Homme d'État, comme il l'a prouvé, parmi les qualités nécessaires à un diplomate une seule lui a manqué, l'éloquence : tout discours d'apparat qu'il a prononcé, toute pièce de longue haleine signée de son nom, lui appartiennent sans doute pour le fonds, mais non par la forme. Ceci est prouvé par la différence de style de chacun de ces morceaux, qui ont eu tous des facteurs particuliers.

En revanche, rien n'a été brillant à l'égal de l'esprit *argent comptant* de son altesse ; son dialogue a toujours été un peu d'artifice, ses phrases des pensées volantes et ses mots des étin-

celles de mille couleurs. J'aurais pu en semer ses mémoires ; mais ayant aperçu avec quel soin lui-même les avait élaguées de son manuscrit, je me suis conformé à une volonté qui me devenait manifeste ; d'ailleurs, et attendu qu'on lui en a tant prêté, comment savoir positivement ceux qui lui appartiennent, et *dans le doute* je suis la maxime *abstiens-toi*.

Un jour que je le complimentais sur un mot charmant que Millevoye venait de me répéter en le donnant du cru du prince, il me répondit avec humeur :

« Il y a quinze jours que je n'ai vu personne ni ouvert la bouche.

— On prête aux riches, » repartis-je.

« C'est possible, mais, » ajouta-t-il en posant le doigt sur une brochure, dont l'auteur avait mis effrontément à contribution l'esprit du prince sans le citer, convenez que bien plus souvent on leur emprunte, et que, tandis qu'on les dépouille de ce qu'ils tiendraient à conserver, on les affuble de cent pauvretés que les badauds acceptent, grâce au cachet de l'étiquette.

— Ah ! prince, » m'écriai-je alors, « vous di-

minuez la beauté du cadeau que vous venez de me faire (ses mémoires, que je tenais encore dans ma main).

— Comment?

— On dira que j'ai mis mon travail à l'abri de votre nom.

— N'en ayez pas de souci, ceux qui ne me reconnaîtront pas dans mon œuvre ne seront pas en état de la juger, et ceux qui me connaissent ne me renieront pas sous le couvert de votre nom. »

C'est par ces paroles du prince que j'achèverai ces quatre volumes, où je n'ai pas épuisé le portefeuille précieux qui se rattache à lui.

APPENDICE.

Bien que l'auteur de ces fragments ait renvoyé à la partie politique tous les discours et rapports, etc., qu'il a faits à l'Assemblée constituante, nous croyons devoir présenter ici la célèbre adresse qu'il rédigea, et à laquelle les députés donnèrent leur sanction le 10 février 1790. Elle était destinée à faire connaître au peuple l'esprit des décrets de l'Assemblée nationale, à le prémunir contre le libelle, et à l'engager au calme et à la confiance.

« L'Assemblée nationale, s'avancant dans la
» carrière de ses travaux, reçoit de toutes parts
» les félicitations des provinces, des villes, des
» communautés, les témoignages de la joie pu-
» blique, les acclamations de la reconnaissance ;
» mais elle entend aussi les murmures de ceux
» que blessent ou affligent les coups portés à
» tant d'abus, à tant d'intérêts, à tant de pré-
» jugés. En s'occupant du bonheur de tous, elle
» s'inquiète des maux particuliers ; elle pardonne
» à la prévention, à l'aigreur, à l'injustice ; mais
» elle regarde comme un de ses devoirs de vous pré-
» munir contre les influences de la calomnie, et

» de détruire les vaines terreurs dont on cher-
 » cherait à vous surprendre. Eh ! que n'a-t-on
 » pas tenté pour vous égarer, pour ébranler vo-
 » tre confiance ! on a feint d'ignorer quel bien
 » avait fait l'Assemblée nationale : nous allons
 » vous le rappeler ; on a élevé des difficultés
 » contre ce qu'elle a fait , nous allons y répon-
 » dre ; on a répandu des doutes , on a fait naître
 » des inquiétudes sur ce qu'elle fera , nous allons
 » vous l'apprendre.

» Qu'a fait l'Assemblée ? elle a tracé d'une main
 » ferme , au milieu des orages , les principes de
 » la constitution qui assure à jamais votre li-
 » berté.

» Les droits des hommes étaient méconnus ;
 » insultés depuis des siècles ; ils ont été rétablis
 » par l'humanité entière dans cette déclaration
 » qui sera le cri éternel de guerre contre les op-
 » presseurs , et la loi des législateurs eux-
 » mêmes.

» La nation avait perdu le droit de décréter et
 » les lois et les impôts : ce droit lui a été resti-
 » tué , et , en même temps , ont été constitués
 » les vrais principes de la monarchie , l'invio-

» labilité du chef auguste de la nation et l'héré-
 » dité du trône dans une famille aussi chère à
 » tous les Français.

» Nous n'avions que des Etats généraux ; vous
 » avez maintenant une Assemblée nationale, et
 » elle ne peut plus vous être ravie.

» Des ordres nécessairement divisés et asservis
 » à d'antiques prétentions y dictaient les dé-
 » crets et pouvaient y arrêter l'essor de la vo-
 » lonté nationale : ces ordres n'existent plus ;
 » tout a disparu devant l'honorable qualité de
 » citoyen.

» Tout étant devenu citoyen , il vous fallait des
 » défenseurs citoyens ; et au premier signal on
 » a vu cette garde nationale qui, rassemblée par
 » le patriotisme, commandée par l'honneur, par-
 » tout maintient et ramène l'ordre, et veille avec
 » un zèle infatigable à la sûreté de chacun pour
 » l'intérêt de tous.

» Des privilèges sans nombre , ennemis irré-
 » conciliables de tout bien , composaient tout
 » notre droit public ; ils sont détruits ; et , à la
 » voix de cette Assemblée , les provinces les plus
 » jalouses des leurs ont applaudi à leur perte.

» Une féodalité vexatoire , si puissante encore
 » dans ses derniers débris , couvrait la France
 » entière ; elle a disparu sans retour.

» Vous étiez soumis , dans les provinces , au
 » régime d'une administration inquiétante ; vous
 » en êtes affranchis.

» Des ordres arbitraires attentaient à la liberté
 » des citoyens ; ils sont anéantis.

» Vous vouliez une organisation complète des
 » municipalités ; elle vient de vous être donnée,
 » et la création de tous ces corps formés par vos
 » suffrages présente en ce moment dans toute
 » la France le spectacle plus imposant.

» En même temps l'Assemblée nationale a con-
 » sommé l'ouvrage de la nouvelle division du
 » royaume , qui seule pouvait effacer jusqu'aux
 » dernières traces des anciens préjugés , substi-
 » tuer à l'amour-propre de province l'amour
 » véritable de la patrie , asseoir les bases d'une
 » bonne représentation, et fixer à la fois les droits
 » de chaque homme et de chaque canton , en rai-
 » son de leurs rapports avec la chose publique ;
 » problème difficile, dont la solution était restée
 » inconnue jusqu'à nos jours.

» Dès longtemps vous désiriez l'abolition des
 » charges de la magistrature ; elle a été pronon-
 » cée. Vous éprouviez le besoin d'une réforme,
 » du moins provisoire, des principaux vices du
 » Code criminel, elle a été décrétée en attendant
 » une réforme générale. De toutes les parties du
 » royaume nous ont été adressées des plaintes ,
 » des demandes , des réclamations ; nous y avons
 » satisfait autant qu'il était en notre pouvoir de
 » le faire. La multitude des engagements publics
 » effrayait ; nous avons consacré les principes
 » sur la foi qui leur est due. Vous redoutiez le
 » pouvoir des ministres ; nous leur avons imposé
 » la loi rassurante de la responsabilité.

» L'impôt de la gabelle vous était insupporta-
 » ble ; nous l'avons adouci d'abord , et nous
 » vous en avons assuré l'entière et prochaine
 » destruction ; car il faut que les impôts , indis-
 » pensables pour les besoins publics, soient en-
 » core justifiés par leur égalité, leur sagesse ,
 » leur douceur.

» Des pensions immodérées , prodiguées sou-
 » vent à l'insu de votre roi, vous ravissaient le
 » prix de vos labeurs ; nous avons jeté sur elles

» un premier regard sévère , et nous allons les
 » renfermer dans les limites étroites d'une stricte
 » justice.

» Enfin les finances demandaient d'immenses
 » réformes ; secondés par le ministre qui a ob-
 » tenu votre confiance , nous y avons travaillé
 » sans relâche , et bientôt vous allez en jouir.

» Voilà notre ouvrage , Français , ou plutôt
 » voilà le vôtre ; car nous ne sommes que vos
 » organes , et c'est vous qui nous avez éclairés,
 » encouragés , soutenus dans nos travaux. Quelle
 » gloire que celle à laquelle nous sommes parve-
 » nus ! Quel honorable héritage vous avez à
 » transmettre à votre postérité ! Elevés au rang
 » de citoyens , admissibles à tous les emplois ,
 » censeurs éclairés de l'administration quand
 » vous n'en serez pas les dépositaires , sûrs que
 » tout se fait et par vous et pour vous ; égaux
 » devant la loi , libres d'agir , de parler , d'écrire ,
 » ne devant jamais compte aux hommes , tou-
 » jours à la volonté commune ; quelle plus belle
 » condition ! Pourrait-il être encore un seul ci-
 » toyen , vraiment digne de ce nom , qui osât
 » tourner ses regards en arrière , qui voulût re-

» lever les débris dont nous sommes environnés,
» pour en contempler l'ancien édifice?

» Et pourtant, que n'a-t-on pas dit, que n'a-
» t-on pas fait pour affaiblir en vous l'impression
» naturelle que tant de bien doit produire?

» Nous avons tout détruit, a-t-on dit; c'est qu'il
» fallait tout reconstruire. Et qu'y a-t-il donc
» tant à regretter? Veut-on le savoir? Que sur
» tous les objets réformés ou détruits l'on inter-
» roge les hommes qui n'en profitaient pas; qu'on
» interroge même la bonne foi des hommes qui
» en profitaient; qu'on écarte ceux-là qui, pour
» ennoblir les affections de l'intérêt personnel,
» prennent aujourd'hui pour objet de leur com-
» misération le sort de ceux qui, dans d'autres
» temps, leur furent si indifférents; et l'on verra
» si la réforme de chacun de ces objets ne réunit
» pas tous les suffrages faits pour être comptés. »

» Nous avons agi avec trop de précipitation....
» Et tant d'autres nous ont reproché d'agir avec
» trop de lenteur, trop de précipitation! Ignore-
» t-on que c'est en attaquant, en renversant
» tous les abus à la fois, qu'on peut espérer de
» s'en voir délivré sans retour; qu'alors et alors

» seulement , chacun se trouve intéressé à l'éta-
 » blissement de l'ordre ; que les réformes lentes
 » et partielles ont toujours fini par ne rien ré-
 » former ; enfin que l'abus que l'on conserve
 » devient l'appui, et bientôt le restaurateur de
 » tous ceux qu'on croyait détruits.

» Nos assemblées sont tumultueuses..... Et
 » qu'importe si les décrets qui en émanent sont
 » sages? Nous sommes, au reste, loin de vouloir
 » présenter à votre admiration les détails de nos
 » débats. Plus d'une fois nous en avons été affli-
 » gés nous-mêmes ; mais nous avons senti en
 » même temps qu'il était trop injuste de vouloir
 » s'en prévaloir, et qu'après tout cette impé-
 » tuosité était l'effet presque inévitable du pre-
 » mier combat qui se soit peut-être jamais livré
 » entre tous les principes et toutes les erreurs.

» On nous accuse d'avoir aspiré à une perfec-
 » tion chimérique..... Reproche bizarre, qui
 » n'est, on le voit bien, qu'un vœu mal déguisé
 » pour la perpétuité des abus. L'Assemblée na-
 » tionale ne s'est point arrêtée à ces motifs ser-
 » vilement intéressés ou pusillanimes ; elle a eu
 » le courage, ou plutôt la raison de croire que

» les idées utiles, nécessaires au genre humain,
 » n'étaient pas exclusivement destinées à orner
 » les pages d'un livre, et que l'Être Suprême,
 » en donnant à l'homme la perfectibilité, apanage
 » particulier de sa nature, ne lui avait pas dé-
 » fendu de l'appliquer à l'ordre social, devenu
 » le plus universel de ses intérêts, et presque le
 » premier de ses besoins.

» Il est impossible, a-t-on dit, de régénérer
 » une nation vieille et corrompue..... Que l'on
 » apprenne qu'il n'y a de corrompus que ceux
 » qui veulent perpétuer les abus corrupteurs, et
 » qu'une nation se rajeunit le jour où elle a ré-
 » solu de renaître à la liberté. Voyez la généra-
 » tion nouvelle, comme déjà son cœur palpite de
 » joie et d'espérance ! Comme ses sentiments sont
 » purs, nobles, patriotiques ! Avec quel enthousiasme on la voit chaque jour briguer l'honneur
 » d'être admise à prêter le serment de citoyen !...
 » Mais pourquoi s'arrêter à un aussi misérable
 » reproche ? L'Assemblée nationale serait-elle
 » donc réduite à s'excuser de n'avoir pas déses-
 » péré du peuple français ?

» On n'a encore rien fait pour le peuple, s'é-

» crient de toutes parts ses prétendus amis. Et
 » c'est sa cause qui triomphe partout. Rien de fait
 » pour le peuple ! Et chaque abus que l'on a dé-
 » truit ne lui prépare-t-il pas, ne lui assure-t-il
 » pas un soulagement ? Était-il un seul abus qui
 » ne pesât sur le peuple ?

» Il ne se plaignait pas..... C'est que l'excès de
 » ses maux étouffait ses plaintes... Maintenant
 » il est malheureux... Dites plutôt qu'il est en-
 » core malheureux ; mais il ne le sera pas long-
 » temps, nous en faisons le serment.

» Nous avons détruit le pouvoir exécutif.....
 » Non : dites le pouvoir ministériel ; et c'est lui,
 » qui détruisait, qui souvent dégradait le pouvoir
 » exécutif. Le pouvoir exécutif, nous l'avons
 » éclairé en lui montrant ses véritables droits ;
 » surtout, nous l'avons anobli, en le faisant re-
 » monter à la véritable source de sa puissance,
 » la puissance du peuple.

» Il est maintenant sans force..... Contre la
 » Constitution et la loi, cela est vrai ; mais en
 » leur faveur il sera plus puissant qu'il ne le fut
 » jamais.

» Le peuple s'est armé... Oui, pour sa défense,

» il en avait besoin..... Mais, dans plusieurs en-
 » droits, il en est résulté des malheurs... Peut-
 » on les reprocher à l'Assemblée nationale ? peut-
 » on lui imputer des désastres dont elle gémit,
 » qu'elle a voulu prévenir, arrêter par la force de
 » ses décrets, et que va faire cesser, sans doute,
 » l'union désormais indissoluble entre les deux
 » pouvoirs, et l'action irrésistible de toutes les
 » forces nationales ?

» Nous avons dépassé nos pouvoirs... La ré-
 » ponse est simple; nous étions incontestablement
 » envoyés pour faire une constitution : c'était le
 » vœu, c'était le besoin de la France entière. Où
 » était-il possible de la créer cette constitution ?
 » de former un ensemble, même imparfait, de
 » décrets constitutionnels, sans la plénitude des
 » pouvoirs que nous avons exercés ? Disons plus ;
 » sans l'Assemblée nationale, la France était
 » perdue ; sans le principe qui soumet tout à la
 » pluralité des suffrages libres, et qui a fait tous
 » nos décrets, il est impossible de concevoir une
 » assemblée nationale, il est impossible de concevoir
 » nous ne disons pas une constitution, mais même
 » l'espoir de détruire irrévocablement le moindre

» abus. Ce principe est d'éternelle vérité ; il a été
 » reconnu dans toute la France, il s'est reproduit
 » de mille manières dans ces nombreuses adresses
 » d'adhésion, qui rencontraient sur toutes les
 » routes une foule de libelles où l'on nous reproche
 » d'avoir excédé nos pouvoirs. Ces adresses, ces
 » félicitations, ces hommages, ces serments patrio-
 » tiques, quelle confirmation de ces pouvoirs que
 » l'on voulait nous contester !

» Tels sont, Français, les reproches que l'on
 » fait à vos représentants, dans cette foule d'é-
 » crits coupables où l'on affecte le ton d'une dou-
 » leur citoyenne. Ah ! vainement on s'y flatte de
 » vouloir nous décourager : notre courage re-
 » double ; vous ne tarderez pas à en ressentir
 » les effets.

» L'Assemblée va vous donner une constitution
 » militaire, qui, composant l'armée de soldats
 » citoyens, réunira la valeur qui défend la pa-
 » trie, et les vertus civiques qui la protègent sans
 » l'effrayer.

» Bientôt elle vous présentera un système d'im-
 » positions, ménageant l'agriculture et l'indus-
 » trie, respectant enfin la liberté du commerce ;

» un système qui, simple, clair, aisément conçu
 » de tous ceux qui paient, déterminera la part
 » qu'ils doivent, rendra facile la connaissance si
 » nécessaire de l'emploi des revenus publics, et
 » mettra sous les yeux de tous les Français le vé-
 » ritable état des finances, jusqu'à présent laby-
 » rinthe obscur où l'œil n'a pu suivre la trace des
 » trésors de l'État.

» Bientôt un clergé citoyen, soustrait à la
 » pauvreté comme à la richesse, modèle à la fois
 » du riche et du pauvre; pardonnant les expres-
 » sions injurieuses d'un délire passager, inspirera
 » une confiance vraie, pure, universelle, que
 » n'altéreront ni l'envie qui outrage, ni cette sorte
 » de pitié qui humilie; il fera chérir encore da-
 » vantage la religion, il en accroîtra l'heureuse
 » influence par des rapports plus doux et plus
 » intimes entre les peuples et les pasteurs; et il
 » n'offrira plus le spectacle, que le patriotisme
 » du clergé lui-même a plus d'une fois dénoncé
 » dans cette assemblée, de l'oisiveté opulente et
 » de l'activité sans récompense.

» Bientôt un système des lois criminelles et
 » pénales, dictées par la raison, la justice, l'hu-

» manité, démontrera, jusque dans la personne
» des victimes de la loi, le respect dû à la qualité
» d'homme, respect sans lequel on n'a pas le droit
» de parler de morale.

» Un code de lois civiles, confié à des juges
» désignés par votre suffrage, et rendant gratui-
» tement la justice, fera disparaître toutes ces
» lois obscures, compliquées, contradictoires,
» dont l'incohérence et la multitude semblaient
» laisser même à un juge intègre le droit d'ap-
» peler justice sa volonté, son erreur, quelquefois
» son ignorance; mais, jusqu'à ce moment, vous
» obéirez religieusement à ces mêmes lois, parce
» que vous savez que le respect pour toute loi non
» encore révoquée est la marque distinctive du
» vrai citoyen.

» Enfin nous terminerons nos travaux par un
» code d'instruction et d'éducation nationale, qui
» mettra la constitution sous la sauvegarde des
» générations naissantes; et, faisant passer l'ins-
» truction civique par tous les degrés de la re-
» présentation, nous transmettrons, dans toutes
» les classes de la société, les connaissances né-
» cessaires au bonheur de chacune de ces classes,

» en même temps qu'à celui de la société entière.

» Voyez, Français, la perspective de bonheur
» et de gloire qui s'ouvre devant vous. Il reste
» encore quelques pas à faire, et c'est où vous
» attendent les détracteurs de la révolution. Dé-
» fiez-vous d'une impétueuse vivacité; redoutez
» surtout les violences, car tout désordre peut
» devenir funeste à la liberté. Vous chérissez cette
» liberté; vous la possédez maintenant; montrez-
» vous dignes de la conserver; soyez fidèles à
» l'esprit, à la lettre des décrets de vos représen-
» tants, sanctionnés ou acceptés par le roi;
» distinguez soigneusement les droits abolis sans
» rachat, et les droits rachetables, mais encore
» existants. Que les premiers ne soient plus exi-
» gés, mais que les seconds ne soient point re-
» fusés. Songez aux trois mots sacrés qui garan-
» tissent ces décrets : La Nation, la Loi, le Roi.
» La Nation, c'est vous : la loi, c'est encore vous;
» c'est votre volonté; le roi, c'est le gardien de
» la loi. Quels que soient les mensonges qu'on
» prodigue, comptez sur cette union. C'est le
» roi qu'on trompait; c'est vous qu'on trompe
» maintenant, et la bonté du roi s'en afflige; il

» veut préserver son peuple des flatteurs qu'il a
 » éloignés du trône ; il en défendra le berceau de
 » son fils ; car, au milieu de vos représentants, il
 » a déclaré qu'il faisait de l'héritier de la cou-
 » ronne le gardien de la constitution.

» Qu'on ne vous parle plus de deux partis : il
 » n'en est qu'un, nous l'avons tous juré ; c'est
 » celui de la liberté. Sa victoire est sûre, attestée
 » par les conquêtes qui se multiplient tous les
 » jours. Laissez d'obscurs blasphémateurs prodi-
 » guer contre nous les injures, les calomnies ;
 » pensez seulement que s'ils nous louaient la
 » France serait perdue. Gardez-vous surtout de
 » réveiller leurs espérances par des fautes, par
 » des désordres, par l'oubli de la loi. Voyez
 » comme ils triomphent de quelques délais dans
 » la perception des impôts. Ah ! ne leur préparez
 » pas une joie cruelle ! Songez que cette dette.,
 » non, ce n'est plus une dette ! c'est un tribut sa-
 » cré, et c'est la patrie maintenant qui le reçoit
 » pour vous, pour vos enfants ; elle ne le laissera
 » plus prodiguer aux déprédateurs qui voudraient
 » voir tarir pour l'État le trésor public, mainte-
 » nant tari pour eux : ils aspirent à des malheurs

» qu'a prévus, qu'a rendus impossibles la bonté
 » magnanime du roi. Français, secondez votre
 » roi par un saint et immuable respect pour la
 » loi; défendez contre eux son bonheur, ses ver-
 » tus, sa mémoire; montrez qu'il n'eut jamais
 » d'autres ennemis que ceux de la liberté; mon-
 » trez que, pour elle et pour lui, votre constance
 » égalera votre courage; et que, pour la liberté
 » dont il est le garant, on ne se lasse point, on
 » est infatigable. Votre lassitude était le dernier
 » espoir des ennemis de la révolution; ils le
 » perdent : pardonnez-leur d'en gémir, et déplo-
 » rez, sans les haïr, ce reste de faiblesse, toutes
 » ces misères de l'humanité. Cherchons, disons
 » même ce qui les excuse. Voyez quel concours
 » de causes a dû prolonger, entretenir, presque
 » éterniser leur illusion. Eh ! ne faut-il pas quel-
 » que temps pour chasser de sa mémoire les fan-
 » tômes d'un long rêve, les rêves d'une longue
 » vie ? Qui peut triompher en un moment des
 » habitudes de l'esprit, des opinions inculquées
 » dans l'enfance, entretenues par les formes exté-
 » rieures de la société, longtemps favorisées par
 » la servitude publique qu'on croyait éternelle,

» chères à un genre d'orgueil qu'on imposait
 » comme un devoir, enfin mises sous la protection
 » de l'intérêt personnel, qu'elles flattaient de tant
 » de manières? Perdre à la fois ses illusions, ses
 » espérances, ses idées les plus chéries, une par-
 » tie de sa fortune, est-il donné à beaucoup d'hom-
 » mes de le pouvoir sans quelques regrets, sans des
 » efforts, sans des résistances d'abord naturelles,
 » et qu'ensuite un faux point d'honneur s'impose
 » quelquefois à lui-même? Ah! si, dans cette
 » classe naguère favorisée, il s'en trouve quel-
 » ques-uns qui ne peuvent se faire à tant de pertes
 » à la fois, soyez généreux, songez que, dans cette
 » même classe, se sont trouvés des hommes qui
 » ont osé s'élever à la dignité de citoyens : intré-
 » pides défenseurs de vos droits, et dans le sein
 » même de leur famille, opposant à leurs senti-
 » ments les plus tendres le noble enthousiasme
 » de la liberté.

» Plaignez, Français, les victimes aveugles de
 » tant de déplorables préjugés; mais sous l'em-
 » pire des lois que le mot de *vengeance* ne soit plus
 » prononcé. Courage, persévérance, générosité,
 » les vertus de la liberté, nous vous les deman-

» dons au nom de cette liberté sacrée, seule con-
» quête digne de l'homme, digne de vous, par les
» efforts, par les sacrifices que vous avez faits
» pour elle, par les vertus qui se sont mêlées aux
» malheurs inséparables d'une grande révolu-
» tion ; ne retardez point, ne déshonorez point
» le plus bel ouvrage dont les annales du monde
» nous aient transmis la mémoire. Qu'avez-vous
» à craindre ? rien, non, rien, qu'une funeste
» impatience : encore quelques moments... C'est
» pour la liberté ! Vous avez donné tant de siè-
» cles au despotisme ! Amis, citoyens, une pa-
» tience généreuse au lieu d'une patience servile.
» Au nom de la patrie, vous en avez une main-
» tenant ; au nom de votre roi, vous avez un roi,
» il est à vous : non plus le roi de quelques mil-
» liers d'hommes, mais le roi des Français, de
» tous les Français. Qu'il doit mépriser mainte-
» nant le despotisme ! qu'il doit le haïr ! Roi d'un
» peuple libre, comme il doit reconnaître l'erreur
» de ces illusions mensongères qu'entretenait sa
» cour, qui se disait son peuple ! Prestiges ré-
» pandus autour de son berceau, enfermés comme
» à dessein dans l'éducation royale, et dont on a

» cherché , dans tous les temps, à composer l'en-
» tendement des rois , pour faire de leurs erreurs
» le patrimoine des cours. Il est à vous : qu'il
» nous est cher ! Ah ! depuis que son peuple est
» devenu sa cour, lui refuserez-vous la tranquil-
» lité , le bonheur qu'il mérite ? Désormais, qu'il
» n'apprenne plus aucune de ces scènes violentes
» qui ont tant affligé son cœur ; qu'il apprenne ,
» au contraire, que l'ordre renaît ; que partout
» les propriétés sont respectées , défendues ; que
» vous recevez, que vous placez, sous l'égide des
» lois, l'ami, l'ennemi de votre cause, l'innocent,
» le coupable... De coupable, il n'en est point si
» la loi ne l'a prononcé. Ou plutôt, qu'il apprenne
» encore, votre vertueux monarque, quelques-
» uns de ces traits généreux, de ces nobles exem-
» ples qui ont déjà illustré le berceau de la liberté
» française, vos adversaires protégés , défendus
» par vous-mêmes, couverts de votre personne...
» Étonnez-le de vos vertus, pour lui donner
» plutôt le prix des siennes, en avançant pour lui
» le moment de la tranquillité publique et le
» spectacle de votre félicité.

» Pour nous, poursuivant notre tâche labo-

» rieuse, voués, consacrés au grand travail de
» la constitution, votre ouvrage autant que le
» nôtre, nous le terminerons aidés de toutes les
» lumières de la France; et, vainqueurs de tous
» les obstacles, satisfaits de notre conscience,
» convaincus, et d'avance heureux de votre pro-
» chain bonheur, nous placerons entre vos mains
» ce dépôt sacré de la constitution, sous la garde
» des vertus nouvelles, dont le germe enfermé
» dans vos âmes vient d'éclorre aux premiers
» jours de la liberté. »

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Cause de ma mission au congrès de Vienne. — Spoliations antilégitimes de ce congrès. — La France jouée. — Sa confiance dans les alliés l'a perdue. — Prétentions ridicules de certains de ceux-ci. — Patriotisme de l'abbé de Montesquiou-Fezensac, du baron de V... et du comte de Blacas. — Propos antinational de ce dernier. — Ma réponse les épouvante. — Colère de Louis XVIII. — Henri IV et le duc de Montpensier, anecdote du temps de la ligue, mise en action par S. M. — Cause du discrédit du baron de V... — Ce que je dois faire au congrès. — Les princes de Monaco. — Fausse politique de la France. — Le prince Eugène honoré au congrès. — L'ex-roi de Westphalie. — Quels hauts personnages se trouvèrent réunis à Vienne en 1814 et 1815. — Noms des principaux. — Actes du congrès. — Mon entrevue avec le prince Eugène. — Je repousse tout retour à Napoléon. — Effroi que jette dans le congrès la nouvelle du débarquement de Napoléon. — Sans moi le congrès était dissous. — A moi seul les Bourbons doivent la déclaration du 13 mars, et la couronne une seconde fois. — Intrigues à Gand autour du roi. — M. de Chateaubriand. — Fouché. — Causes de ma retraite. — Ma disgrâce. — Comment je parai au libelle du duc de Rovigo. — Je ne crois pas Louvel un meurtrier isolé. — Portrait de M. Joseph de Villèle. — Ses fautes. — Ses talents.

CHAPITRE II.

Renvoi à mes Mémoires politiques. — Pour qui j'écris ceux-ci. — Je

veux traiter anecdotiquement la révolution de 1830. — **Manière d'envisager ce sujet.** — Erreurs et fautes de la Restauration. — Sa faiblesse. — Des partis qui divisaient la France en 1829. — Les quatre catégories royalistes. — Les **ULTRAS quand même.** — Les royalistes timides. — Les royalistes constitutionnels. — Les comédiens de quinze ans. — Leur généalogie et leur histoire. — Les orléanistes. — Leur évangile. — Le duc d'Orléans et Joseph Bonaparte. — Incertitudes de la légitimité dans la famille impériale. — Les bonapartistes. — Les partisans de la descendance d'Eugène de Beauharnais. — Le prince d'Orange. — Le prince Paul de Wurtemberg. — Les républicains *perruques* : marquis de Lafayette, Dupont de l'Eure, etc. — Les républicains enfants et en enfance. — La république selon nos adolescents. — Les vrais jacobins. — Que la nation ne semblait divisée qu'en **ULTRAS ET LIBÉRAUX.** — Qui étaient ceux-ci. — Le ministère Martignac. — Portalis. — Réflexions générales. — Portrait du vicomte de Martignac. — Portrait du comte Portalis. — Souvenirs forcés des *Fables de La Fontaine.*

CHAPITRE III.

Pourquoi je me tais sur tels personnages. — Erreurs du roi. — Ce qu'il voulait depuis 1814. — Messe entendue, et dans quel but. — Pouvoir occulte. — M. Madier-Montjau. — Le duc de Fitz-James. — Le baron de V. . . . — Plusieurs préfets du Midi. — Charles X à son avènement. — Encore un mot sur le prince de Polignac. — Sa monomanie. — Sa conversation avec un souverain. — Infatuation malheureuse. — Haute opinion que Charles X avait de son filleul. — Le ministère du 8 août 1829. — Portrait du comte de la Bourdonnaye. — Du comte de Peyronnet. — Je leur rends la justice qui leur est due. — Le comte de Bourmont. — Les militaires oublient la parabole de l'Évangile : la paille et la poutre. — Le traître et les traîtres. — Fausse politique du roi. — Portrait de M. de Montbel. — MM. de Guernon-Ranville, d'Haussez, Capelle. — M. V. . . . — Notre colloque. — Le marquis de V. . . . — Causerie raisonnable. — Un fou l'interrompt. — Je vois le péril. — Je veux parler au roi. — On élude l'audience. — Le dauphin m'appelle chez lui. — Comment, en juillet 1815, les ultras et moi employions le temps différemment.

CHAPITRE IV.

M. de L... se jette entre le dauphin et moi. — Notre causerie. — J'avais deviné ce qu'il me dirait. — Querelle polie. — Persiflage. — Séparation. — Mon entretien avec M. le dauphin. — Nouveaux sujets d'alarmes. — Le duc de Raguse. — Ce que nous nous disons. — Ses beaux projets. — Sa faiblesse. — Couarderie des militaires. — Fermeté des fonctionnaires administratifs et des magistrats. — Le comte de Girardin et les chasses du roi. — Les opinions en politique. — Le jeu du roi. — Combats de mots. — Les dames s'en mêlent. — Je quitte le combat plus harassé que blessé. — Le côté gauche. — Parallèle du gentilhomme et du bourgeois. — Ambition de la boutique. — Les calicots veulent être grands seigneurs. — Anecdotes, révélations. — Portrait raisonné de Jacques Laffitte. — *Le grand citoyen*, sobriquet. — Note historique. — Portrait de M. Dupin aîné. — De M. Odilon Barrot. De MM. Mauguin, Barthe et Mérilhou, *ejusdem farinae*. 63

CHAPITRE V.

Portrait de Benjamin Constant. — Son incertitude en politique et religion. — Sa constance en amour et en amitié. — Sa galanterie. La montre dans le Rhône. — Madrigal. — Suite du portrait de Constant. — Sa prodigalité. — Ce qu'elle amène. — Besoin d'argent. — Portrait de M. Dupont de l'Eure. — Portrait de M. Guizot. — Le philosophe. — L'homme d'Etat. — L'homme de lettres. — Un autre personnage. — Meilleur à peindre qu'à nommer. — Une généalogie curieuse et piquante. — Premier degré, Joseph de Bohême. — Deuxième degré, Joseph II. — Troisième degré, Jean, qui, en trois fois, se fait un nom. — Quatrième degré, Jean II. — Cinquième degré, Joseph III, sergent. — Sixième degré, Arnaud l'huissier. — Septième degré, Arnaud II, procureur. — Huitième degré, Arnaud Eugène, avocat. — Neuvième degré, Joseph-Eugène II, pirate. — Dixième degré, Honoré-Louis-Charles-Albert, dissipateur. — Onzième degré, le père — Portrait peu flatté d'un personnage peu estimé, fort connu et très méprisé. — Cruauté de certains proverbes. 87

CHAPITRE VI.

Demi-portrait d'un demi-personnage, le duc de Choiseul. — MM. Girod de l'Ain. — Bavoux. — De Girardin. — Baude. — De Gasparin. — De Rambuteau. — Ce qu'on en pensait sous l'Empire. — Madier-Montjau. — Thomas. — Las Cases. — Cinq ministres de Charles X contraires d'abord aux ordonnances. — La belle Anglaise de Meudon. — Quel sentiment le prince de Polignac lui vouait. — Quelle opinion ce ministre avait de ses collègues. — Ses projets d'avenir. — Le garde des sceaux, M. de Chantelauze, appelé chez le roi, à Saint-Cloud. — Qui était avec le roi. — Monseigneur le dauphin. — MM. de L... et de V... — Entrée en conversation. — Inquiétude et embarras du ministre. — Le roi prend la parole et lui fait connaître son intention de promulguer les fameuses ordonnances. — Surprise, effroi du garde des sceaux en relevant la minute des ordonnances et avant qu'il en prenne connaissance. — Situation dramatique des spectateurs et des acteurs pendant ladite lecture. — État de stupeur et de désespoir de M. de Chantelauze. — Comme le temps est lent ou prompt selon nos désirs. — Analyse du discours de M. de Chantelauze au roi pour combattre les ordonnances. — Épisode brillant et profond touchant l'inconstance de l'armée. — Péroraison non moins éloquente et énergique. — Le dauphin veut d'abord interrompre. — S. M. maintient la parole au fidèle ministre. — Qui gagne à lui l'esprit sage de M. le dauphin. — Réplique du roi. — Paroles étranges qui lui échappent, en preuve de son aveuglement. — Je tiens les Cottu, les Madrolle, les Lourdoueix, comme étant les vrais ennemis de Charles X. — Le roi, inébranlable, exige du ministre pleine soumission. — Celui-ci, par respect, cède. — Paroles flatteuses qui l'en récompensent. — Esprit d'à-propos de Charles X. — Mot touchant et agréable de M. le dauphin. — Fin de l'audience. — Détails à la suite. 171

CHAPITRE VII.

M. de Chantelauze avant de parler au prince de Polignac. — Il est rejoint par MM. de L... et de V... — Nouveau colloque à trois. — Vérités et mensonges qu'on y débite. — Éloquence d'entraînement du garde des sceaux. — M. de L... persiste dans son im-

pénitence finale. — M. de V..., au contraire, est en voie de se sauver. — Il n'eut que l'attrition, conversion insuffisante, la suite l'a prouvé. — Le prince de Polignac survient. — Son aveuglement. — La phrase fameuse : *J'aime mieux monter à cheval qu'en charrette*. — Le souvenir du passé enlève à M. de Chantelauze ses illusions pour l'avenir. — Preuves de l'incapacité du président du conseil. — Le vicomte de Champagny, Hercule un peu grêle de cet autre porteur de monde. — M. de Monbel. — Son vrai nom. — Son âge. — Sa famille. — Sa jeunesse. — Ses qualités. — Il vient à Paris. — Est nommé conseiller-auditeur à la cour impériale de Toulouse. — Son premier mariage. — Se démet de ses fonctions magistrales. — Son royalisme. — Est fait maire de Toulouse. — Est député. — Est nommé, sans cabale, au 8 août 1830, ministre de l'instruction publique. — Injustice à son égard. — Jactance gasconne d'un bon père de famille. — M. de la Bourdonnaye, en se démettant, est cause que M. de Monbel passe à l'intérieur. — Le comte de Chabrol. — Il se retire. — Le roi force M. de Monbel à prendre le portefeuille des finances. — Les bêtes affamées du temps. — Les 400,000 fr. — La révolution de 1830 ruine injustement M. de Monbel. — M. Thiers est plus heureux. 133

CHAPITRE VIII.

Position des choses vers le 25 juillet 1830. — Peinture de mon agitation. — M. V... me vient visiter. — Singulier colloque entre nous deux. — Un militaire dans l'embarras. — Il aime que la trahison soit lucrative. — Je me moque de lui. — Un grand citoyen chez moi. — Tous les comtes de Tuffière ne sont pas gentilshommes. — Détails curieux. — Ministère à la façon de L..., premier consul. — Dupont de l'Eure. — Le général G... mis à toutes sauces. — Mépris d'un sot à l'encontre d'un niais. — Le marquis de Lafayette vient me voir. — Monomanie de *Gilles le grand*. — Anecdote véridique et curieuse. — Désintéressement prouvé d'un banquier ministre des finances. — Note amicale à ce sujet. — J'écris à M. D... — Avis que je lui donne. — Règles pour faire une révolution. — Interruption dramatique. — Le secret de l'État acquis d'une jolie Anglaise. — Maîtres de la minute des ordonnances, MM. de M... B..., de V... et moi les brûlons. — Par quel motif prenons-nous ce parti. — Un billet de M....

m'apprend ce qui se passe, ce jour-là, à Saint-Cloud, au conseil des ministres. — Fin de ma lettre à D... — Imitation charitable et certes bien royale de deux vers sans-culottes de Diderot. 155

CHAPITRE IX.

Un doux souvenir à M^e Plougoulm. — Autre Lucifer tombé dans les oubliettes de l'élévation sur un plus grand théâtre. — Que je ne serai pas l'historien des faits connus de la révolution de juillet 1830. — Copie de ma deuxième lettre du 25 juillet. — Que le roi tombe parce qu'il veut tomber. — Que rien n'oblige à suivre un désespéré à la rivière. — Comment Charles X de puissant se rend faible. — D'où viendra la révolution. — Plan de conduite habile tracé pour celui à qui j'écris. — Preuves de l'impatience française. — Comment à Paris on change plutôt de constitution que de chemise. — Que doit faire qui on oublie. — Conseil noble et sage pour l'avenir. — Qui il faut écarter. — Lors des révolutions, il faut user d'abord les braillards et les fanatiques. — Curieuse révélation du livre rouge moderne. — Noms de ceux à qui, en 1830, on a distribué quelques millions sur leur demande désintéressée. — Effroi des libéraux chefs, le 26 juillet au soir. — Mesdames de Pontécoulant, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely et Gros-Davillier assistant à une des apothéoses de l'ermite spirituel de la Chaussée-d'Antin. — Peur panique de Casimir Périer. — Portrait en pied de ce personnage recommandable. — Face et revers de la médaille. — Opinion flatteuse de Charles X touchant Casimir Périer. — Anecdote à ce sujet. — Propos qui prouve le royalisme de Casimir Périer. — Peinture de son opiniâtreté. — Cause de son peu d'influence. — Sa manie de dominer. — Il est mort enragé et fou. — La liste de mon portier. — Mon espionnage de pure curiosité. — C'est moi qui, en entraînant les révoltés à ne crier que *vive la Charte!* ai détourné l'avènement du duc de Reichstadt ou la présidence de Lafayette. — Idée que j'inculque au héros des deux mondes qui n'y songeait pas. — Je réclame l'invention et le droit de propriété de la phrase célèbre : *La royauté avec cet homme-là nous sera la meilleure des républiques.*

CHAPITRE X.

M. de Lafayette paré de mes plumes. — Suite de notre conversa-

tion. — Je le détermine, par peur des bonapartistes, à se ranger du parti d'Orléans. — Le baron Fain porteur de mauvaises nouvelles du dehors et du dedans. — Allégation guerrière appliquée aux religieuses et aux pensionnaires du Sacré-Cœur. — Nouvelles plus certaines et plus sages. — On veut me faire peur. — Lettre que j'écris au prince de Polignac, plus embarrassé et effrayé que moi. — Tableau rapide des trois journées. — Repos du peuple après la victoire. — Remue-ménage de qui ne s'est pas battu en ligne. — MM. Dupin, Sébastiani, Gérard, etc., avaient perdu la tête. — Le général Dubourg, qui seul s'est montré, a seul été mis à l'écart. — Venue des affamés. — *Le jugement du peuple*, anecdote des trois journées. — MM. Mauguin, Baude, Thiers, Guizot, Odilon Barrot, Hubert Dujardin, Trélat, Cavaignac, Armand Carrel. — Faute d'héroïsme commise par le duc de Chartres. — Citation de *Nina*. — Motifs qui appellent à Paris S. A. R. monseigneur le duc d'Orléans. — Je lui dépêche le sauveur aux souliers. — Ce que je dis à celui-ci. — Il part non sans peur, bien qu'il soit sans péril. — Ce qu'il débite à S. A. R. Réponse homérique de celui-ci. — Effroi de sa femme et de ses filles. — Lui et sa sœur sont des héros. — Intentions honorables de la famille d'Orléans envers la branche aînée. — Ce que devait en penser le Mercure en gros souliers. — Importance du départ du prince. — On rassure sa famille. — Il se met en route. — Comment il est reçu aux barricades. — Détails précieux sur son entrée au Palais-Royal. — Présage de ce que sera désormais la royauté.

CHAPITRE XI.

Heureux succès de la venue du duc d'Orléans au Palais-Royal. — Quels furent ses premiers gardes. — Pourquoi les Parisiens aimaient ce prince. — Son éloge. — On lui propose la couronne, il refuse. — Motifs que je lui détaille afin de le décider à se rendre au vœu commun. — L'histoire appelée au secours de la politique. — Exemples tirés des annales modernes d'Angleterre, des Pays-Bas, de Suède et de France. — Raisons personnelles et de propre conservation. — Noble résistance de S. A. R. — Il craint la révolte, il a horreur de l'usurpation. — Je lui prouve que, dans l'hypothèse, il y a droit et justice. — *Væ victis*. — Malheur à qui rompt un contrat synallagmatique. — Raisons qui me portent à

présenter au lecteur ce que j'appelle ma justification. — Je n'ai jamais marché qu'avec la France en majorité. — Nouvelles intéressantes apportées de l'Hôtel de Ville. — Portrait du grand V...t et du petit Cha..., baron D...n. — Je conseille au prince une visite à l'Hôtel-de-Ville. — Elle lui répugne. — Refus extraordinaire de prendre, formulé par l'intègre Thiers. — C'est moi qui me montre groupeur de chiffres. — Le monde renversé. — La lieutenance du royaume venant au duc d'Orléans de Charles X. — Que la France ne manquera pas de souverains : un empereur, quatre rois en pied et nombre de Louis XVII. — Effet produit dans le public par la nouvelle que le prince va à l'Hôtel de Ville. — Heureuse circonstance d'une visite de politesse de la chambre élective. — Marche et route du cortège. 221

CHAPITRE XII.

Des barricades. — Suite de la description pittoresque de la marche du duc d'Orléans vers l'Hôtel de Ville. — Le cri *vive le roi!* mange les autres cris, à l'exemple de la verge de Moïse. — Ce que l'on faisait à l'Hôtel de Ville. — Confusion digne de la tour de Babel. — Surprise des jeune-France à la venue du prince. — Ces républicains imberbes se croyaient rois absolus. — Ils veulent tenter la guerre civile. — Bon sens des prolétaires. — *Silence aux quarante moutards.* — Ambition trompée de Jacques Laffitte. — On lui enlève le monopole de la chaise à porteur. — Prétentions du *héros des deux mondes.* — Néanmoins, plus sage que les autres, il cède au vœu général. — Scène politique jouée à l'Hôtel de Ville. — M. de Lafayette plagiaire. — Suite du récit historique. — Je nie le *programme de l'Hôtel de Ville.* — Qui l'aurait ordonné, dressé, présenté? où était le droit de le faire, hors à la France tout entière assemblée? — Les sauveurs. — Un journal trop ami de ceux qui spéculent témérairement. — Retour triomphant du prince au Palais-Royal. — Situation des choses à Saint-Cloud. — On n'y fait que des fautes. — Le ministère abdique avec le roi et monseigneur le dauphin. — Portrait sévère et juste du duc de Mortemart; sa faiblesse. — Il abandonne la cause du roi. — Ses torts patents. — Ce que je dis de nos adversaires. — Pari que j'ai fait d'écrire ce volume sans consulter un seul ouvrage. — Quels livres composent ma bibliothèque pendant ce travail-ci. — Actes de pleine souveraineté de

la Chambre des députés. — Aperçu des vices, turpitudes, concussions, grivèleries, actions infâmes qui, malgré le roi, ont signalé la nouvelle révolution. — Torts de MM. Cousin et Guizot. — Femmes en jeu. — Anecdote touchant le culte d'amitié que rend M. Laffitte. — Suite du nouveau tableau de Paris. — Le préfet Duval. — Un enfant de l'amour journaliste et concussionnaire. — Pourquoi Robert-Macaire est le type obligé de notre époque actuelle. — *L'âge d'or et l'âge de l'or.* 248

CHAPITRE XIII.

Que les Bourbons ne sont tombés que par leur faute. — Premier exemple : Louis XVI. — Deuxième exemple : Louis XVIII en 1815. Troisième exemple : Charles X en 1830. — Qu'aux trois journées on ne voulait pas, d'abord, renvoyer la branche aînée. — Retard qui perdit tout. — Faute commise en investissant le duc d'Orléans de la lieutenance générale. — Ce que cela semblait dire. — Que la venue, à Paris, des deux princesses et du duc de Bordeaux, avant le 1^{er} août, aurait tout sauvé. — Ce qu'il eût fallu dire et faire, et ce qu'on ne dit et ne fit pas. — Comment on eût déjoué les autres partis. — Note curieuse touchant le roi de Rome. — Fausse manière d'interpréter la lettre de François I, vaincu. — Vers de tragédie servant de maxime royale. — Manège actuel et à eux profitable des journaux royalistes. — Pourquoi on nomma si vite un roi. — Que si le duc de Bordeaux ne fut pas accepté, il ne faut en accuser que la... faiblesse du duc de Mortemart, seul coupable de ce qui s'est passé. — Qualités que le duc d'Orléans avait aux yeux du peuple. — Que la force des choses lui donna la couronne. — La révolution de 1830 ne ressemble à aucune autre. — Le succès du duc d'Orléans plus extraordinaire que le retour de Bonaparte en 1815. — Pourquoi. — Que les royalistes ont abandonné les Bourbons. — Ce qu'ils feront en jugeant ce qu'ils ont fait. — Que les royalistes défendront toute monarchie contre toute république. — Tableau vrai des républiques modernes. — Pourquoi la plus mauvaise monarchie vaut la meilleure république. — Preuves de ceci tirées de Turquie et d'Égypte, des républiques du nord et du sud de l'Amérique. — Ce que sont, en résumé, ces deux gouvernements. 271

CHAPITRE XIV.

Abandon de la famille royale.— Elle quitte la France.— Le maréchal Maison.— Étonnement causé par la faiblesse de Charles X.— Que *les plus forts, les plus nombreux, les plus habiles* de M. de Chateaubriand ne sont ni nombreux, ni habiles, ni forts.— Inquiétude des vainqueurs.— Comment je les rassure.— La noblesse n'est plus guerrière.— Preuve de ceci dans la venue inutile de S. A. R. madame la duchesse de Berri.— Je rassure touchant la sainte-alliance.— Que la France seule peut jouer le rôle d'Éole.— Ma politique.— Le duc de Modène.— La boutique au Palais-Royal.— Une soirée aux Tuileries.— Doléances d'une grande dame.— Comment je la console.— *La Place et l'Ami*, anecdote de 1830.— *Le Mari, la Femme et le Ministre*, deuxième anecdote de 1830.— *Le Trompeur trompé ou un Service d'argenterie à double écusson*, troisième anecdote de 1830.— *Le général généreux et le Mari calculateur*, quatrième anecdote de 1830, renouvelée de l'empire.

295

CHAPITRE XV.

Quelques turpitudes du jour.— La Préfecture d'un marchand de bas.— Moyens commerciaux pour augmenter le traitement d'un haut fonctionnaire.— L'exemple fait le larron, proverbe varié.— Citation de Molière.— Que si, en général, les militaires ont le courage physique, l'énergie morale leur fait défaut.— Origine de l'espèce humaine.— Conduite peu honorable des grands dignitaires de Bonaparte envers lui.— Le duc de Rovigo.— Le général B..., anecdote de deux époques, 1814 et 1830.— Le général P...— Conduite de la magistrature en 1830.— Trente-trois ministres en cinq mois.— Les ministres de Charles X en liberté.— La révolte de la Belgique.— Révolte de la Pologne.— Mes conseils suivis en l'un et l'autre cas.— Fin des Mémoires du duc de Talleyrand.— D'où venait le découragement de ce personnage.— Son portrait.

319

Appendice.

345

FIN DE LA TABLE.

